Communication environnementale et biodiversité dans le Parc naturel régional du Pilat

Émilie Kohlmann

▶ **To cite this version:**

Émilie Kohlmann. Communication environnementale et biodiversité dans le Parc naturel régional du Pilat. Sciences de l'information et de la communication. Université de la Réunion, 2016. Français. ⟨NNT : 2016LARE0002⟩. ⟨tel-01391443⟩

HAL Id: tel-01391443

https://theses.hal.science/tel-01391443v1

Submitted on 3 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HAL Authorization

UNIVERSITE DE LA REUNION

FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES

Ecole Doctorale Lettres et Sciences Humaines / Droit-Economie-Gestion-Sciences Politiques

Laboratoire de recherche sur les espaces Créoles et Francophones

Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication

Présentée par : Emilie Kohlmann

Communication environnementale et biodiversité dans le Parc Naturel Régional du Pilat

Tome 1 : Argumentation et Annexes 1

4 avril 2016

Directeur : Igor BABOU

Composition du Jury

Igor BABOU ; Professeur, Université de La Réunion ; Directeur de la thèse

Florian CHARVOLIN ; Chargé de Recherche HDR, CNRS, Université Jean Monnet ; Rapporteur

Nicole D'ALMEIDA ; Professeur, Université Paris Sorbonne ; Rapporteur

Yves GIRAULT ; Professeur, Muséum National d'Histoire Naturelle ; Examinateur

Marie ROUÉ ; Directrice de recherche, CNRS, Muséum National d'Histoire Naturelle ; Examinatrice

Remerciements

A mes deux grands-parents que j'ai perdus pendant cette période de recherche : Jean et Josette,

Mais aussi à Hanz et à Lili,

Vous avez tout fait pour que l'éducation ouvre des perspectives d'avenir pour votre famille.

J'espère que vous seriez fiers de moi…

J'aime tellement lire les remerciements dans les thèses des autres, que j'ai bien failli commencer la rédaction de la mienne par ce point… Mais je me suis contenue et bien m'en a pris car en définitive la liste des personnes plus ou moins impliquées dans ce projet s'est allongée peu à peu pour en arriver à celle proposée ici.

Je ne peux pas ne pas remercier en tout premier lieu mon directeur de thèse, Igor Babou, qui a su se rendre disponible et répondre à mes nombreuses questions malgré la distance de plusieurs milliers de kilomètres entre nous la plupart du temps. Je le remercie tout particulièrement pour le temps qu'il m'a consacré par téléphone, par mail, par visioconférence ou en présentiel et pour les relectures attentives, avisées et rapides de mon travail.

Je tiens également à remercier Florian Charvolin, Nicole D'Almeida, Yves Girault et Marie Roué pour avoir accepté de participer au jury de ma thèse et de lire mon travail afin d'en discuter avec moi.

Pour leur disponibilité, leur accueil et leur intérêt porté à ma recherche quand parfois moi-même je ne savais pas encore bien où j'allais, je remercie l'ensemble de l'équipe du Parc du Pilat et tout particulièrement sa directrice : alias Géraldine ainsi que la chargée de communication : alias Carole et la secrétaire du pôle milieux naturels : alias Régine.

Merci aussi à toutes les personnes rencontrées en entretien pour m'avoir consacré de leur temps pour quelque chose d'aussi peu « utile » qu'une thèse dans ces périodes de rationalisation du travail…

Lorsque l'heure d'organiser ma soutenance a approché, la Faculté SHS de l'Université Jean Monnet m'aura été d'un grand secours. J'en remercie Christian Peyrot ainsi que toute l'équipe administrative et logistique. Leur travail et leur disponibilité m'auront grandement allégé ces derniers moments.

Sur un plan plus personnel, je souhaite mettre en avant le rôle de mes collègues de travail à la BU de l'université Jean Monnet pour leur soutien (et leur incompréhension affectueuse) tout au long de ces années. Merci tout particulièrement à Elisabeth qui a été ma fournisseuse « officielle » de PEB et sans qui mon travail aurait été plus compliqué et à Claire qui a su dénicher des fautes malgré mes deux relectures précédentes ! Merci aussi à Seddik pour ses conseils de rédaction (souvent en urgence) et son amitié.

Une petite pensée pour les doctorants croisés dans le cadre de mon travail et qui poursuivent ou ont achevé leur propre parcours : Marc, Tristan, Léo, Noémie... Merci d'avoir compris pourquoi j'étais contente d'avoir trouvé comment supprimer les doubles espaces avec le code : ^32 !

Ce travail n'aurait de toute évidence pas pu se concrétiser sans le support moral et logistique indéfectible de mon conjoint, Bruno, et sans l'extraordinaire compréhension de mes deux enfants, Yannis et Elora, qui ont su respecter mon espace et mon temps de travail quand j'en avais le plus besoin.

Ma sœur Coralie et mon amie Alexandra (qui a su être une relectrice de dernière minute) ont eu la gentillesse de reprendre leurs études elles aussi à un moment où la vie de famille bat son plein… Je les remercie d'avoir su être des compagnes d'anecdotes désespérées et de cernes !

Merci pour ses essais de relecture à mon père qui, s'il n'a pas supprimé l'ensemble des coquilles de mon texte, a du moins participé à la qualité orthographique de celui-ci.

À Aurélien pour avoir été extrêmement réactif et m'avoir accompagnée, à la dernière minute il faut bien l'avouer, dans la traduction de mon résumé en anglais…

À mes animaux et plus particulièrement mes juments et ma chienne pour avoir su m'être d'un réconfort concret les jours où le stress l'emportait.

À la nature dans laquelle je vis au quotidien et qui m'aura obligée, à coups de 70 cm de neige à pelleter, à ne pas voir en elle que des représentations...

Et enfin, pour rien et pour tout ; juste pour être présents dans ma vie, à ma famille, et tout particulièrement ma mère, et à mes amis.

Sommaire

REMERCIEMENTS **2**

SOMMAIRE **4**

LISTE DES PRINCIPAUX ACRONYMES, SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES DANS LE TEXTE ET EN ANNEXES **9**

RESUME **11**

ABSTRACT **12**

I/ INTRODUCTION **13**

I.1 - Prélude **15**

I.2 - Constitution de la question de recherche **16**

I.3 - Positionnement : sciences humaines et environnement **19**

I.3.1.- Sociologie et environnement 19
I.3.2.- Anthropologie, géographie et environnement 28
I.3.2.1. Anthropologie et environnement 28
I.3.2.2. Géographie et environnement 32
I.3.3.- Sciences de l'information et de la communication et environnement 35
I.3.4.- Précisions quant à la démarche et au positionnement général dans la discipline 43

I.4 - Annonce du plan **49**

II/ CONTEXTE DE LA RECHERCHE **51**

II.1 - Protection de la nature et Parcs Naturels Régionaux : mise en perspective **53**

II.1.1.- La protection de la nature en France : historique et remarques préalables 55
II.1.2.- Parcs Naturels Régionaux et Parcs Nationaux : deux dispositifs différents 61
II.1.2.1. Le dispositif Parc National 61
II.1.2.2. Le dispositif Parc Naturel Régional 64

II.1.3.- Biodiversité et politiques de protection de la nature : positionnement 73

II.2 - Le Parc Naturel Régional du Pilat 80

II.2.1.- Description du territoire 81
II.2.2.- Description de l'institution 85

II.3 - Questions de recherche 91

II.4 - Présentation de la démarche empirique 94

II.4.1.- Entretiens : précisions 94
II.4.2.- Observations menées durant cette recherche : précisions 100
II.4.3.- Corpus : supports, contenus et entrée dans le corpus 102

II.5 - Synthèse de la partie II 118

III/ LA COMMUNICATION DU PNR DU PILAT : DISPOSITIFS ET REPRESENTATIONS DES ACTEURS 121

III.1 - Présentation 123

III.1.1.- Acteurs de la communication du Parc du Pilat : premières approches des tensions internes liées aux questions de communication 123
III.1.1.1. La « Direction » 126
III.1.1.2. La chargée de communication 129
III.1.1.3. Les chargés de mission 132
III.1.1.4. Les élus 133
III.1.1.5. Les associations 137
III.1.1.6. Conclusion 142
III.1.2.- Communication institutionnelle et communication d'actions : professionnalisation et image 143
III.1.2.1. Le Journal du Parc : évolution des élus vers l'habitant 143
III.1.2.2. Les Dossiers documentaires : une collection à visée pédagogique 145
III.1.2.3. Le site internet institutionnel 147
III.1.2.4. Maison et jardin du Parc 148
III.1.2.5. L'événementiel dans le Parc 152
III.1.2.6. La communication aux élus 153
III.1.2.7. Les relations presse 154
III.1.2.8. La communication autour des « actions » 155
III.1.2.9. Conclusion 156
III.1.3.- Partenariats et enjeux d'acteurs : parler pour le Parc ou parler dans le parc ? 156
III.1.3.1. Multiplication des logos 156
III.1.3.2. Multiplication des partenaires financiers 160
III.1.3.3. Multiplication des intervenants 164
III.1.3.4. Conclusion 172
III.1.4.- Synthèse du point 1 173

III.2 - Représentations de la communication : inclusions et exclusions 175

III.2.1.- La « com' au sens de la com' quoi ! » : professionnalisation de la communication et tensions induites 175
III.2.1.1. La communication c'est le support 176
III.2.1.2. La communication comme compétence professionnelle 177
III.2.1.3. La communication pour créer une identité Parc 178
III.2.1.4. Une communication qui peut être évaluée : le spectre de l'échec 179
III.2.1.5. L'artifice du politique ? 181
III.2.1.6. Conclusion 182
III.2.2.- La « communication de M. Jourdain » : le rôle partagé de « médiateur » du Parc 183
III.2.2.1. Une communication du quotidien, de l'échange, des petits pas 183
III.2.2.2. Une communication entendue comme médiation 185
III.2.2.3. Conclusion 187
III.2.3.- La non-communication : postures d'éloignement 188
III.2.3.1. Les médias 189
III.2.3.2. Le lobbying 193
III.2.3.3. La promotion touristique 196
III.2.4.- Synthèse du point 2 202

III.3 - Une communication « difficile » 204

III.3.1.- Une communication compliquée et peu satisfaisante : être un PNR… dans le Pilat 204
III.3.1.1. Ne pas être un Parc National ? 205
III.3.1.2. Prendre en compte le développement ? 208
III.3.1.3. Un Parc périurbain ? 210
III.3.1.4. Pas d'emblème fort ? 210
III.3.1.5. Un Parc illégitime ? 211
III.3.1.6. Méconnaissance de l'institution ? 214
III.3.1.7. Conclusion 216
III.3.2.- Communiquer la « nature » : faire tenir ensemble des constructions contraires 216
III.3.2.1. Nature et environnement 216
III.3.2.2. Communication environnementale et participation 221
III.3.2.3. Communication et cause écologique 225
III.3.3.- Le public et le « grand public » : mises en accusations 228
III.3.3.1. Définition du public du Parc 229
III.3.3.2. La catégorie « grand public » ou l'instauration d'un rapport inégalitaire source de frustration 237
III.3.3.3. Le cas de la « *Pie du Pilat* » 241
III.3.4.- Synthèse du point 3 246

III.4 - Conclusion de la partie III 248

IV/ COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE ET BIODIVERSITE 253

IV.1 - « 2010 International Year of biodiversity » : dispositifs et déclinaisons autour d'un

événement 255
IV.1.1.- Présentation de la campagne de communication de l'ONU 255
IV.1.1.1. Communication volontariste 257
IV.1.1.2. Un discours en trois parties qui vise l'engagement 263
IV.1.1.3. Conclusion 265
IV.1.2.- Exemples de campagnes nationales : télévision et association naturaliste 266
IV.1.2.1. Le Quiz de la biodiversité 268
IV.1.2.2. Le podcast CNRS & TF1 News 271
IV.1.2.3. La campagne « La biodiversité, c'est ma nature ! » 273
IV.1.2.4. Conclusion 277
IV.1.3.- Les « Rencontres de l'Observatoire de la biodiversité » : Parc du Pilat et « braconnage identitaire » 278
IV.1.3.1. Le dispositif et ses évolutions : ouverture progressive de la participation au fil des années 278
IV.1.3.2. Un rattachement stratégique à l'événement 285
IV.1.3.3. Conclusion 293
IV.1.4.- Synthèse du point 1 296
IV.2 - La biodiversité comme facteur d'évolution du discours environnemental du Parc ? 298
IV.2.1.- Premiers apports d'une analyse quantitative 298
IV.2.1.1. « Biodiversité » et documents de communication 299
IV.2.1.2. Analyse de la revue de presse : intérêt du Parc pour son image « biodiversité » dans la presse 302
IV.2.1.3. Analyse des entretiens : la biodiversité et le vocabulaire du « politique » 307
IV.2.1.4. Conclusion 314
IV.2.2.- Évolutions et permanences d'un discours environnemental 315
IV.2.2.1. Résistances et permanences 315
IV.2.2.2. Première évolution identifiable : 2010 323
IV.2.2.3. Deuxième évolution identifiable : 2014 326
IV.2.2.4. Conclusion 329
IV.2.3.- Quelle biodiversité dans les discours du Parc ? 329
IV.2.3.1. Quelle valeur a la biodiversité dans le Parc ? Influence de la communication 330
IV.2.3.2. Biodiversité et pratiques : exemple de l'agriculture et de la construction d'une identité patrimoniale 339
IV.2.3.3. Biodiversité et participation : évoluer vers un élargissement des acteurs 342
IV.2.3.4. Conclusion 347
IV.2.4.- Synthèse du point 2 347
IV.3 - La biodiversité comme révélateur de l'amour de la nature ? 350
IV.3.1.- Sentiment, biodiversité, communication : poser des jalons 350
IV.3.1.1. La question de l'amour à travers la biodiversité : viser l'engagement des « autres » 350
IV.3.1.2. Chercher des traces de l'amour : partir du dualisme Raison/Passion 351
IV.3.1.3. Amour de la nature : les figures du savant et du poète 353

IV.3.1.4. Conclusion 359
IV.3.2.- Associations environnementales, Scientifiques et Institution Parc Naturel Régional : l'identité comme différenciation et comme filiation 360
IV.3.2.1. Dossiers documentaires et « Écho des Chirats » : positionnement éditorial du Parc 360
IV.3.2.2. Discours sur la nature : médiation, gestion et amour 364
IV.3.2.3. Mises à l'écart et différenciation : les « petites fleurs » qui cachent l' « écolo » 368
IV.3.2.4. Conclusion 375
IV.3.3.- Rencontres vs documents : le corps en scène comme support de l'engagement 376
IV.3.3.1. Le corps de la nature : usage des animaux 376
IV.3.3.2. Le corps dans la nature : se déplacer, immerger, mettre en action 379
IV.3.4.- Synthèse du point 3 385

IV.4 - Conclusion de la partie IV 388

V/ CONCLUSION GENERALE 391

BIBLIOGRAPHIE 401

WEBOGRAPHIE 420

INDEX DES AUTEURS CITES 422

LISTE DES PHOTOS 426

LISTE DES FIGURES 428

LISTE DES TABLEAUX 432

LISTE DES ANNEXES 434

ANNEXES 435

Liste des principaux acronymes, sigles et abréviations utilisés dans le texte et en Annexes

ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AOC	Appellation d'Origine Contrôlée
AOP	Appellation d'Origine Protégée
APPB	Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
ARF	Association des Régions des France
CNPN	Conseil National de Protection de la Nature
Com Com	Communautés de Communes
CONIB	Centre d'Observation de la Nature de l'Île du Beurre
CORA	Centre ornithologique Rhône-Alpes
CPIE	Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement
CPN	Connaître et Protéger la Nature (Fédération)
DCESE	Direction du Climat, de l'Environnement, de la Santé et de l'Energie (à la Région Rhône-Alpes)
DDT	Direction départementale des Territoires
DOCOB	Documents d'Objectifs
DREAL	Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DTMP	Direction du Tourisme, de la Montagne et des Parcs (à la région Rhône-Alpes)
FRAPNA	Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature
INPI	Institut National de la Propriété Industrielle

IPA	Indices Ponctuels d’Abondance
IPAMAC	Inter Parcs Massif Central
LEADER	Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale (programme européen)
LPO	Ligue de Protection des Oiseaux
MAB	Man And the Biosphere
MAET	Mesures Agroenvironnementales Territorialisées
MOPI	Maison de la MObilité du Pilat
ONF	Office National des Forêts
PAEN	Périmètre Agricole Et Naturel
PLU	Plan Local d’Urbanisme
PN	Parc National
PNR	Parc Naturel Régional
POS	Plan d'Occupation des Sols
PSDR	Programmes de recherche "Pour et Sur le Développement Régional"
RERA	Réseaux Ecologiques Rhône-Alpes
RNR	Réserve Naturelle Régionale
SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
SEP	Sites Ecologiques Prioritaires
SIANC	Comité syndical Intercommunal Assainissement non collectif du Pilat
SIG	Système d’Informations Géographiques
SRCE	Schéma Régional de Cohérence Ecologique
STAGE	Schéma Directeur de l’Aménagement et de la Gestion des Eaux

Résumé

Cette recherche est née d'une interrogation sur le lien entre des concepts environnementaux omniprésents dans la communication de grandes structures internationales ou nationales et leur reprise dans la communication d'une structure à caractère plus local. Ainsi la biodiversité illustre ce mécanisme : en 2010, l'ONU déclarait l'Année Internationale de la Biodiversité et mettait en place une campagne de communication très bien relayée par les médias ; cette même année, le Parc Naturel Régional du Pilat lançait officiellement son Observatoire de la Biodiversité.

On cherche dans cette thèse à montrer comment la communication environnementale se professionnalise dans la structure du Parc et comment elle devient ainsi un enjeu fort pour celui-ci ; non plus uniquement pour des raisons de message à transmettre, mais également, dans un contexte de plus en plus concurrentiel, pour des raisons de financements à obtenir. La biodiversité est donc réinvestie dans une perspective stratégique dans la communication du Parc du Pilat.

L'observation des dispositifs de communication du Parc pose en outre la question de leur rôle dans la construction d'une identité pour l'organisation. Cette identité, loin d'être fixe, semble, suite aux observations menées, être en perpétuelle adaptation aux situations d'interactions selon qu'elles nécessitent la création d'un monde commun ou d'un espace de différenciation.

On montrera ainsi comment la biodiversité, concept communicationnel au discours très défini par l'ONU dans sa campagne, est à la fois adaptée aux besoins identitaires de la communication du Parc dans un discours original, mais aussi mobilisée comme cadre normalisé dans une stratégie d'identification.

Mots-clés : biodiversité, communication environnementale, Parc Naturel Régional, représentations, identité, global/local

Abstract

The central theme of this thesis arose from questions about the links between key environmental concepts in international and national communication and their impact on communication at local level. Biodiversity indeed perfectly illustrates such interactions insofar as the UN launched 2010 as the International Year of Biodiversity – which was widely covered by the media –, while the Regional Natural Park of Pilat chose the same year to develop its Biodiversity Observatory project.

This study aims at showing that environmental communication is becoming more professional in the Park for which such concerns have now become a major issue. Not only is communication crucial to have messages delivered, but it has become a strategic tool for financing purposes in a context of increasingly fierce competition. The stakes of biodiversity have been reinvested into the communication strategy of the Pilat Park.

The observation of the communication devices of the Park also raises the question of their role in building an identity for the organization. According to the research we conducted, far from being fixed, this identity seems to be constantly adapting to interaction situations, depending on whether they require the creation of a common world or of a differentiation space.

We will thus explain how biodiversity – which is a concept very clearly defined by the UN in its campaign speeches –, is both adapted to the identity needs of communication of the Park in an original discourse, and used as a standardized framework in an identification strategy.

Key-words: biodiversity, environmental communication, Regional Natural Park, representations, identity, global/local

I/Introduction

« Nous sommes d'ici.
Nous sommes gentils bien sûr.
Nous sommes plus forts, plus forts que la nature, nature.
Nous avancions rayonnant d'optimisme et d'amour.
Qu'on a tout vu, tout vu et on rit encore, encore… »

Arthur H. / « On en rit encore »

I.1 - Prélude

Mi-août 2010. Je reçois par la poste une lettre en provenance du Parc Naturel du Pilat, ou plus exactement, mon fils, âgé alors de huit ans, reçoit son premier courrier « officiel ». Intriguée, j'ouvre l'enveloppe et je découvre à l'intérieur une invitation qui lui est nominativement adressée pour participer aux échanges des premières « Rencontres de l'Observatoire de la biodiversité du Parc du Pilat » :

> *« Monsieur,*
>
> *Dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité, le Parc Naturel Régional du Pilat organise les premières "**Rencontres de l'Observatoire de la biodiversité du Parc du Pilat**".*
>
> *Nous avons le plaisir de vous inviter à cette journée qui sera l'occasion d'échanger sur les connaissances et sur les actions de préservation de la biodiversité du Pilat.*
>
> *En fin de matinée aura lieu la remise des prix du **concours agricole "prairies fleuries Pilat 2010"**. (...) »*[1]

Joints à ce courrier, le programme de la journée et le bulletin d'inscription.

Je comprends plus tard que cette invitation est liée à une observation de chouette hulotte pour laquelle j'avais fait remplir à mon fils un formulaire et l'avait envoyé en son nom à la LPO pour répondre à une demande d'observation participative.

C'est donc par le biais d'un listing associatif de personnes susceptibles d'être intéressées par l'observation des espèces que nous recevions cette invitation.

Il n'a pas participé à cette journée en définitive ; moi si.

Et au-delà de l'aspect anecdotique, ce courrier sera, avec le recul, le moment crucial et constitutif de ma démarche de recherche. Il portait déjà en lui l'ensemble des questions que j'allais construire par la suite : la communication telle qu'elle est comprise et portée par le Parc Naturel Régional du Pilat, les réseaux sur lesquels celle-ci s'appuie et les tensions qu'elle porte autour des questions environnementales, et enfin, plus profondément caché dans la démarche du Parc, à tel point que je ne l'ai vu vraiment que plus tard, la nature comme objet d'engagement (d'amour ?) partagé.

[1] Extrait du courrier du 11 août 2010, la mise en gras n'est pas de mon fait mais reprend la mise en forme originale.

I.2 - Constitution de la question de recherche

Mon parcours en Sciences de l'Information et de la Communication avait, jusqu'au Master, tourné autour de questions relatives à la presse et aux représentations. À l'issue du Master, j'ai eu envie de travailler sur des questions liant nature et communication et d'élargir ma démarche au-delà d'une seule analyse de corpus. Belle envie, belle idée, mais qui me laissait sans « historique » de recherche à poursuivre[2], sans bibliographie déjà constituée sur laquelle m'appuyer[3], et en définitive, sans sujet et sans problématique précise !

Je me retrouvais donc, à l'été 2010, avec l'envie de m'inscrire en thèse et un champ de possibilités totalement ouvert puisque je ne poursuivais pas mes recherches antérieures. Puis ce courrier arriva. J'assistais alors aux 1ères Rencontres de l'Observatoire de la biodiversité. Et ma question commença à faire jour.

J'allais travailler sur la communication d'un Parc Naturel Régional, celui du Pilat, et plus précisément sur la manière dont une structure locale intègre une notion internationale comme celle de « biodiversité ».

En effet, 2010 avait été décrétée par les Nations Unies « Année internationale de la biodiversité » et le Parc du Pilat lançait en septembre de la même année les Rencontres de l'Observatoire de la Biodiversité du Pilat.

Ni le programme, ni le courrier, ne mentionnaient un lien quelconque entre les deux opérations de communication. Le logo de l'Année Internationale de la Biodiversité[4] n'était pas apposé aux documents distribués ou aux diaporamas projetés. Seul le discours de la vice-présidente du Parc en faisait mention (« dans le cadre de ») :

> *« (...) C'est dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité que nous organisons cette première rencontre de l'observatoire de la biodiversité et aujourd'hui 18 septembre journée du patrimoine (journée où nous pouvons visiter musées et bâtiments historiques), nous nous retrouvons, nous, autour de notre patrimoine naturel.*
>
> *Dans le cadre de cette année dédiée à la biodiversité, le Parc a organisé deux autres événements : la fête de la nature le 19 mai dernier (lancement du concours prairies fleuries), et le Jour de la Nuit qui a lieu le 30 octobre à la Maison du Parc à Pélussin où le grand public est convié à la découverte de la faune nocturne et à la sensibilisation à la pollution lumineuse, aux économies d'énergie… Notez-le dans vos agendas.*

---

[2] Mon mémoire de Master 2 portait sur « La tension mémorielle dans la construction de l'amitié franco-allemande : analyse du journal *Le Monde* sur la période du 1er janvier au 14 février 1963 », juin 2010.

[3] *A posteriori* j'aurais tendance à infirmer cette sensation initiale car mes recherches précédentes et le travail d'analyse de corpus sous-jacent ont pu être réinvestis dans le travail que j'ai mené depuis.

[4] Sur http://www.cbd.int/2010/welcome/, consulté le 14 avril 2015.

La biodiversité est un enjeu majeur pour les Parcs naturels régionaux. Le Parc du Pilat est un territoire façonné par les activités humaines et de fait, les acteurs économiques, agriculteurs et forestiers, nous accompagnent dans les défis de demain qui sont de préserver voire d'améliorer les équilibres fragiles entre faune, flore et activités humaines. (...) »[5]

Plusieurs éléments apparaissaient déjà dans ce premier discours et seront confirmés par la suite de ma recherche :

- Le Parc Naturel Régional du Pilat inscrit régulièrement son propre calendrier dans un calendrier national ou international plus large, ici l'Année Internationale de la Biodiversité, mais aussi les Journées Européennes du Patrimoine[6], le Jour de la Nuit[7] et la Fête de la Nature[8].
- Celui-ci est présenté comme un « cadre » derrière lequel on peut commencer à voir poindre la question des normes dans la communication professionnelle et environnementale
- Plusieurs notions se juxtaposent dans le discours du Parc sur la nature : « patrimoine naturel », « nature », « biodiversité », « équilibres fragiles entre faune, flore et activités humaines », etc.
- Le Parc est conscient de la particularité de son mode de gestion de la nature, de son caractère habité et il ne présente une nature qu'anthropisée. On peut également lire dans ce discours plusieurs entrées pour évoquer les humains : « nous », « le grand public », « les acteurs économiques, agriculteurs et forestiers ».

J'évoque brièvement ces points car ils correspondent en définitive à des questionnements qui ont soutenu ma recherche.

Parti de la question suivante : « comment un Parc Naturel Régional peut-il communiquer sur la nature, et plus spécifiquement ici la biodiversité, et se positionner sur des thématiques pensées à l'échelle de la terre et communiquées par les médias généralistes[9], les ONG, les institutions internationales ? », mon raisonnement s'est développé sur des thématiques plus larges et moins « opérationnelles », structurées autour de la question de l'identité d'un Parc Naturel Régional.

---

[5] Extrait du discours introductif lors des 1ère Rencontres de l'Observatoire de la biodiversité du Pilat

[6] Sur : http://www.journeesdupatrimoine.culture.fr/, consulté le 14 avril 2015.

[7] Le Jour de la Nuit est une action nationale visant à sensibiliser les publics à la pollution lumineuse et à la biodiversité nocturne. Sur : http://www.jourdelanuit.fr/, consulté le 14 avril 2015.

[8] L'association « Fête de la Nature » est créée à l'initiative de l'UICN France et du magazine Terres Sauvages. Sur : http://www.fetedelanature.com/qui-sommes-nous, consulté le 14 avril 2015.

[9] On peut se rappeler les clips vidéos diffusés sur les grandes chaînes pour parler de biodiversité en 2010. Par exemple ceux diffusés sur TF1 : http://videos.tf1.fr/biodiversite/. Ou encore ceux diffusés sur France 2 et réalisés par la Fondation Hulot : http://www.fondation-nicolas-hulot.org/blog/les-heros-de-la-biodiversite-sur-france-2. Consultés le 14 avril 2015.

Comment se construisent les représentations de la communication dans une telle collectivité ? Quelles conclusions peut-on chercher à en tirer sur l'évolution de la communication environnementale ? Voire sur la réappropriation par des professionnels en gestion de la nature des concepts de la discipline des Sciences de l'Information et de la Communication.

Quelle nature est représentée, et comment ? Quel rapport à l'environnement est tracé ? À quelles normes ces conceptions tentent-elles de répondre ?

Et enfin, ces normes peuvent-elles être systématiquement appliquées ? Ne créent-elles pas des tensions internes, des paradoxes, des antinomies, entre des prescriptions internationales et locales, entre des attentes professionnelles et personnelles, entre des visions de la nature et de sa protection ?

I.3 - Positionnement : sciences humaines et environnement

Afin de préciser mon positionnement théorique, je vais commencer par les disciplines des sciences humaines et sociales qui ont traité le plus frontalement de questions de nature ou d'environnement : la sociologie, l'anthropologie et la géographie. Il est évident qu'un tel choix est forcément excluant et qu'il laisse de côté tout un pan des sciences humaines et sociales telles que l'histoire, les sciences politiques ou la philosophie pour ne citer qu'elles. Ces dernières sont cependant présentes dans ma bibliographie. Leurs apports théoriques seront amenés non par l'entrée disciplinaire comme ici, mais par une entrée plus thématique dans le corps de la thèse.

Néanmoins, mon objectif n'est pas de présenter de manière exhaustive la façon dont les sciences dites « humaines » abordent une thématique traditionnellement inscrite dans une science « naturelle », mais bien plutôt de commencer à positionner mon travail de recherche en information et communication par rapport aux travaux que j'ai pu compulser en étudiant mon sujet et qui s'inscrivaient majoritairement dans les trois disciplines précitées.

L'objectif de cette partie est de dégager, au fur et à mesure, par comparaison, ce que je pense être la spécificité de l'approche des sciences de l'information et de la communication sur les thématiques environnementales. Elle aboutira à une revue de littérature ciblée sur les Sciences de l'Information et de la Communication autour de ces questions afin de montrer dans quel courant en particulier s'inscrit ma recherche.

I.3.1.- Sociologie et environnement

Avant de balayer la constitution et les concepts de la sociologie de l'environnement, je tenais à préciser qu'il ne s'agit que d'un tour d'horizon succinct. Je n'entrerai pas dans les détails de la construction d'une sociologie de l'environnement à l'international et en France plus particulièrement. Pour une approche plus complète, je ne peux que conseiller la lecture de la thèse de BOUDES (2008) à laquelle je ferai beaucoup référence dans cette partie et qui présente précisément la sociologie de l'environnement et sa constitution comme paradigme et/ou comme discipline. Le manuel de BARBIER et al. (2012) propose lui aussi une synthèse de la discipline.

Néanmoins, il était important selon moi de présenter cette constitution en trame de fond théorique sur laquelle mon propre travail cherche à s'insérer. J'espère ainsi pouvoir permettre à un lecteur peu au fait de l'histoire de la discipline d'en acquérir les rudiments et prie d'excuser un lecteur plus pointu des évidents raccourcis que cette rédaction comporte.

La sociologie de l'environnement serait née de l'article électrochoc de CATTON et DUNLAP (1978) aux Etats-Unis[10]. En s'opposant au postulat sociologique du HEP (Human Exemptionalism Paradigm) qui attribuait à l'homme un caractère d'exceptionnalité[11] et coupait le fait social de tout déterminisme naturel[12], les auteurs proposaient un nouveau paradigme : le NEP (New Environmental Paradigm). Ce dernier suggérait de sortir du réductionnisme social et d'inclure dans la réflexion la dimension matérielle et biologique de l'environnement, voire pour aller plus loin encore, de repenser la dualité nature-culture instaurée par la pensée moderne. Les lois écologiques ne pouvaient plus être occultées et les sociétés humaines « exemptées » des contraintes environnementales.

Ainsi, en France, dans les années soixante, l'arrivée de l'environnement remet en cause les modalités structurelles de la sociologie, à savoir :

> *« … le clivage et la précession de la connaissance sur l'action, la dualité société-nature, l'opposition entre individu et collectif, entre rural et urbain, entre local et global, les discontinuités entre univers institutionnels (université et recherche d'une part, monde technique et industriel et administration d'autre part). »*[13]

Au-delà de la prise en compte des liens d'interdépendance entre société et milieu, ce changement et le choix du terme « environnement » remettent également en cause l'idée de « nature » telle que conçue par la modernité et son dualisme nature-culture ou nature-société. Cette idée avait déjà été introduite par Moscovici qui, dès 1968, réfutait une gradation de « plus ou moins de nature » selon le degré des interventions humaines[14], déconstruction qu'il poursuivra dans la suite de ses travaux[15]. Dans « La société contre la nature », MOSCOVICI dénonce une réification de la nature, en équilibre, immuable, coupée de la société humaine, pour ne cesser de la présenter comme une construction. Il argue en effet que cette idée d'équilibre de la nature « a un caractère prescriptif quant à l'adéquation des comportements des êtres qui la composent, normatif quant au contenu qui la caractérise »[16]. Il présente au

---

[10] C'est en tout cas sur cet article présenté comme une rupture que se construit l'histoire de la discipline en occident. (BARBIER et al. 2012) Néanmoins, la thèse de BOUDES (2008) permet de nuancer ce qu'on pourrait qualifier de grand récit que la discipline propose sur elle-même et le caractère « révolutionnaire » de cet article.

[11] Sur la fin du caractère exceptionnel de l'être humain on peut lire l'essai de BRONNER, 2014, qui lutte contre ce qu'il qualifie d' « anthropophobie » et qui au-delà d'une critique du principe de précaution de Jonas, cherche à replacer l'humanité dans une position particulière. Sa lecture est à l'exact opposé de l'ouvrage de LIARSOU, 2014 qui postule l'inverse.

[12] Coupure attribuée à Durkheim (1895) : « expliquer un fait social par des facteurs sociaux ».

[13] KALAORA et VLASSOPOULOS, 2013, p.69

[14] Cité dans l'ouvrage collectif BARBIER et al. 2012, p.14

[15] MOSCOVICI, 1994.

[16] Ibid., p.344

contraire l'idée d'une coévolution de l'homme et de la nature, une influence de l'un sur l'autre.

Selon le manuel de BARBIER et al., la sociologie de l'environnement aurait affaire avec la sociologie rurale (BILLAUD, 2012[17]), mais encore avec la sociologie des sciences et la théorie de l'acteur réseau. Elle a d'autre part un lien avec la sociologie de la traduction et différents courants sociologiques qui étudient les controverses ou le participatif ainsi que les crises ou les changements de comportement, de sensibilité ici « écologique »[18]. Ainsi BOUDES (2008) montre dans sa thèse comment, en France, différents champs peuvent avoir abordé les questions d'environnement sous les angles qui leurs sont propres : sociologie rurale, mais aussi lien avec la sociologie urbaine (Ecole de Chicago), sociologie des mouvements sociaux, sociologie des opinions, sociologie politique, sociologie des sciences et anthropologie de la nature présentées liées, sociologie du risque. Cependant aucune de ces approches ne fait de l'environnement sa priorité, elles se contentent de l'inclure dans une partie de leur problématisation.

La sociologie de l'environnement se pose également comme un projet interdisciplinaire[19] dans lequel associer sciences de la nature et sciences sociales est indispensable pour « réintroduire la nature dans la question sociale et la société dans la question de la nature »[20].

D'un démarrage considéré comme tardif[21] et lié à l'urgence de la crise environnementale actuelle et de son ampleur, la sociologie de l'environnement se définit comme une sociologie de la « crise », du « problème » ou de la « question » environnementale[22].

> *« En effet, des problèmes objectivables d'une ampleur jamais atteinte se posent maintenant à l'humanité. (…) Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, l'homme est à l'origine de la transformation d'un objet naturel à l'échelle planétaire : le climat. Il y a désormais du « social » dans cet objet jusqu'alors « naturel ». Comment alors traiter de ces nouveaux objets à l'interface*

[17] Chapitre 6, In : BARBIER et al. 2012

[18] Ibid., 2012

[19] Le projet se rapproche ainsi de la pensée de MORIN, 2005, pour qui la partie est dans le tout et le tout dans la partie et qui propose élargissement et complexification des concepts : « Si le concept de physique s'élargit, se complexifie, alors tout est physique. Je dis qu'alors la biologie, la sociologie, l'anthropologie sont des branches particulières de la physique ; de même, si le concept de biologie s'élargit, se complexifie, alors tout ce qui est sociologique et anthropologique est biologique. », p.52

[20] Ibid., 2012, p.17

[21] Et plus tardifs encore dans d'autres pays comme la Chine, l'Europe de l'Est ou le Brésil (BARBIER, 2012) bien que la France elle-même soit loin de faire figure de précurseur comme on peut le lire dans la thèse de BOUDES, 2008

[22] Le vocabulaire de la « crise » et du « problème » est très présent dans le manuel de sociologie environnemental cité plus haut.

du naturel et du social ? »[23]

Dans sa thèse, BOUDES propose plusieurs explications à la constitution tardive de la sociologie de l'environnement à l'international. Il accorde plus d'attention au cas de l'Amérique du Nord, ainsi que, par comparaison, à celui de la France. On peut retenir deux dates représentatives de l'institutionnalisation laborieuse du champ et de sa reconnaissance : en 1990 la sociologie de l'environnement est reconnue au sein de l'Association Internationale de Sociologie (ISA), et c'est seulement en 2004, en France, que se tient le premier congrès de l'Association Française de Sociologie (AFS) sur la thématique.

Les explications apportées par BOUDES portent sur différents plans. Il y a en premier lieu l'évidente représentation de l'environnement comme relevant des sciences dites naturelles, mais cela est loin de constituer une cause nécessaire et suffisante ! L'auteur propose de voir dans l'héritage de DURKHEIM, mais aussi de MARX ou encore de MAUSS ou de SIMMEL, la mise à l'écart de l'environnement en sociologie. La discipline se serait construite autour d'une explication du fait social par le fait social, en repoussant tout déterminisme naturel, du sol, en opposition avec les thèses de VIDAL DE LA BLACHE et son travail qui liait les climats et les mentalités des populations.

> *« L'environnement ne devait pas s'ouvrir aux sociologues, doublement mis à l'écart par la forte connotation naturaliste de cette thématique de recherche et par la méfiance de ses spécialistes envers les « sciences » sociales. Mais la sociologie n'a pas non plus fait place à l'environnement : ayant acquis patiemment son statut de science du social après avoir démontré la spécificité d'une réalité sociale sui generis, elle n'a pas souhaité tout remettre en question à peine quelques décennies plus tard. »*[24]

Pour le cas particulier de la sociologie de l'environnement en France, BOUDES soulève en outre d'autres explications pour cette difficile constitution de la discipline et de sa reconnaissance comme un champ scientifique légitime en sociologie. Il reprend ainsi les critiques de KALAORA[25] ou de CHARVOLIN (2003) qui mettent en cause le Ministère de l'Environnement et la saisie administrative et politique qui est faite de la thématique. Dans la suite de ce raisonnement, il soulève également l'impact qu'a pu avoir la constitution des programmes de recherche en France, rejoignant ici la sociologie des sciences et son attention aux conditions de production de celle-ci. Enfin, la prise en compte partielle de l'environnement dans différents champs de la sociologie aurait joué un double rôle, retardant

---

[23] Ibid., 2012, p.19

[24] BOUDES, 2008, p.18

[25] Le travail de KALOARA cité par BOUDES est antérieur à celui cité dans ma propre bibliographie (1998 et pas 2013), cependant dans l'ouvrage rédigé en collaboration avec VLASSOPOULOS, le sociologue poursuit cette charge contre un Etat Français centralisé et vertical (chap. V) : « L'environnement n'est pas un enjeu comme un autre. Par sa transversalité, il s'adapte mal à l'organisation verticale de l'Etat. » (p.217)

dans un premier temps la constitution d'une sociologie de l'environnement à part entière[26] puis permettant petit à petit au thème de l'environnement de phagocyter la discipline et de ne plus y risquer un rejet aussi marqué que dans les premiers temps.

Ce faisceau de raisons expliquerait la faible visibilité des sociologues français à l'international sur les thématiques environnementales.

> *« Aurions-nous pu nous limiter à la seule construction sociale du champ sociologique de l'environnement ? C'est pourtant cette voie-là que nous avions suivie au départ, interrogeant un à un les sociologues « proches » de la thématique environnementale, et comprenant, peu à peu, comment le « retard » français était lui-même une construction, induit non pas par les faits scientifiques, i.e. par l'absence de découvertes issues de l'approche sociologique de l'environnement, mais par un ensemble de mécanismes à la fois politiques, idéologiques ou émanant des logiques de recherche elles-mêmes. »*[27]

Dans ces différents retours historiques, ce serait l'environnement qui aurait poussé, en quelque sorte, pour faire irruption dans les sciences sociales car l'ensemble des problèmes nouveaux qu'il posait empêchaient une occultation inscrite dans la discipline. L'environnement aurait posé problème et le climat serait le modèle type de ce problème passé à grande échelle. On peut relever le développement durable comme thématique ayant participé à l'appréhension de l'environnement par les sciences sociales, tout comme la mise en place du réseau Natura 2000.

Selon moi, cette affirmation est liée à une certaine idée de la sociologie et notamment à la sociologie des sciences qui considère que « les controverses sont des moments d'observation privilégiés » car elles « rendent ainsi visibles des agencements qui ne le sont pas d'ordinaire »[28]. La routine, le quotidien, seraient ainsi des obstacles à l'observation. Pourtant, l'ensemble de la sociologie n'a pas travaillé uniquement sur des moments de tension et KALAORA par exemple est présenté dans la thèse de BOUDES comme ayant également cherché à ne pas mener une recherche dirigée uniquement « vers le centre, vers le pouvoir » mais plutôt « vers la périphérie, le quotidien »[29]. On peut aussi penser à CHARVOLIN et à son travail sur la place des amateurs pour les sciences naturalistes[30] ou encore à son étude des archives ministérielles pour y lire la constitution de l'environnement en France[31].

Il y a ici un premier point à réfléchir et on pourra pour cela s'orienter vers l'anthropologie et l'observation qu'elle a pu mener du quotidien, de la routine, sans chercher à n'observer que

---

[26] BOUDES en parle comme d'une « ceinture protectrice » pour la sociologie traditionnelle.

[27] BOUDES, 2008, p.465

[28] BARBIER et al. 2012, p.314

[29] BOUDES, 2008, p.303

[30] CHARVOLIN, 2007

[31] CHARVOLIN, 2003

les crises. Cela contredirait ainsi potentiellement la construction de la « crise environnementale » comme « l'élément majeur de la question des relations entre les temporalités naturelles et temporalités sociales, elle-même reconnue comme l'une des thématiques principales capables de fédérer les chercheurs en sciences de l'homme et de la société et en sciences de la vie. »[32]

En outre, ce positionnement de l'environnement comme « crise » occulte tout le « reste »[33], la routine environnementale, le quotidien, voire l'environnement comme « atout » tel qu'il a été posé lors de la constitution des Parcs Naturels Régionaux. Ces derniers sont des collectivités qui se sont constituées autour d'un patrimoine naturel d'exception. Celui-ci devait être réinvesti pour aider au développement de territoires ruraux en déshérence, comme le rappellent régulièrement les différents documents officiels ou chartes :

> *« Le développement économique et social, avec l'objectif d'assurer une qualité de vie aux habitants du Parc, le développement et le soutien de l'économie locale fondés sur la préservation de l'environnement et la valorisation du patrimoine du territoire, notamment par le développement d'un tourisme de qualité et la valorisation des productions locales et des circuits courts »*[34]

Cette attention envers les dissonances rejoint également tout un champ relatif aux médias et à leur introduction de l'environnement comme événement[35] ou comme crise[36]. L'événement médiatique est un accident, un écart à la norme[37] pris dans une perspective publique[38], construit par un regard[39]. Il est une construction, un discours, porté par la valeur qui lui est accordée et qui fait de lui plus qu'un simple fait divers. Il prend place et se modifie dans son passage dans les discours médiatiques, dans les dispositifs déjà existants.

Ainsi, poser l'environnement uniquement comme un événement, une crise, un problème ne sera pas le positionnement que je retiendrai dans ma recherche, celle-ci ne se préoccupant pas de communication de crise. En effet, si la perte de la biodiversité est largement présentée

---

[32] BECK, LUGINBÜHL et MUXART, 2006, p. 9 (introduction)

[33] Je reprends ici un concept de MICOUD, 2004, à propos de la campagne et des territoires de « reste », abandonnés par l'aménagement.

[34] COMMISSARIAT GENERAL AU DEVELOPPEMENT DURABLE. « Les Parcs naturels régionaux : chiffres clés », *Etudes et documents*, octobre 2014, n°115.

[35] VERON, 1981, montre le processus de construction médiatique d'un événement, ici un accident nucléaire.

[36] LUGINBÜHL, p. 244, IN : BECK, LUGINBÜHL et MUXART, 2006. L'immédiateté de la crise rejoindrait une idéologie de l'événementiel chez les médias qui verseraient alors dans l'émotionnel : « (…) le discours médiatique s'est déversé sur la souffrance des populations touchées. »

[37] MORIN, 1972

[38] QUERE et NEVEU, 1996

[39] FLAGEUL, 2000

comme une crise[40], la biodiversité et sa conservation peuvent être au contraire pensées comme des atouts. En outre, la communication du Parc du Pilat n'est pas faite que d'événements mais aussi d'activités quotidiennes, comme on pourra le voir plus loin dans ce travail.

Par ailleurs, lorsque la sociologie de l'environnement évoque les traitements médiatiques ou le rôle des médias, c'est pour les présenter comme participant à la socialisation[41]. Les dispositifs de communication sont utilisés notamment dans les questions liées au participatif et à la controverse[42] et ils font ainsi leur entrée dans le champ de l'environnement par la petite porte. Cependant cette évocation de la communication y est globalement superficielle et apparaît un peu comme une boîte noire que les sciences de l'information et de la communication pourraient se proposer d'ouvrir et de comprendre. Selon moi, la question de la communication reste souvent minorée dans l'approche sociologique et est encore peu approfondie théoriquement.

On pourrait illustrer cette faiblesse conceptuelle par la théorie de l'acteur réseau, portée principalement par LATOUR et qui est actuellement très représentée dans le champ de la sociologie[43] environnementale. Sur les questions liées à l'environnement, LATOUR (1991 et 1999) porte une remise en question importante de la dichotomie nature-culture issue d'une modernité qui selon lui n'a jamais pu réellement exister, pour preuve la continuelle présence d'objets hybrides qui ne sont ni classables d'un côté ni de l'autre.

Au-delà du – discutable[44] - positionnement radical du projet[45], cette théorie est séduisante dans l'attention qu'elle porte aux non-humains et à la manière dont ils peuvent former un collectif avec les humains. Son organisation en un collectif hybride avec sa chambre haute et sa chambre basse qui a pour projet la « composition progressive d'un monde commun »[46], projet dynamique et non établi une fois pour toutes, mais résultant de choix sociaux, permet

---

[40] On peut citer comme exemple l'ouvrage de DE WEVER et DAVID, 2015 qui présente la crise comme constitutive de la notion de biodiversité.

[41] BARBIER, 2012, p.157

[42] PINTON, et al. Par exemple autour de Natura 2000 In : BARBIER, 2012 ou PINTON, 2014 autour des savoirs locaux.

[43] LIARSOU, 2014 y fait des références très claires, tout comme DUMAIN, in ROUX, CHARVOLIN et DUMAIN, 2013, bien que LATOUR se présente plus comme un sociologue des sciences.

[44] Voir CAILLÉ, 2001

[45] Ce postulat de l'hybridité et du choix n'étant selon moi pas une nouveauté aussi forte puisque MOSCOVICI, en 1994, concluait, après un long développement du caractère factice à séparer nature et culture, p.387 : « Or l'écologie sera véritablement politique le jour où elle admettra que le propre de notre histoire est de choisir parmi les états de nature qui existent à un moment donné. » On peut s'interroger sur ce recours aux figures « révolutionnaires » dans l'histoire de la discipline en mettant en parallèle la présentation radicale qui est faite de l'article de CATTON & DUNLAP, par exemple dans le manuel de BARBIER et al. (2012).

[46] LATOUR, 1999, p.32

de réintroduire de l'instabilité[47] dans une sociologie parfois trop marquée par la reproduction sociale[48].

Cependant si on se positionne du point de vue des Sciences de l'Information et de la Communication, cette approche ne semble pas aboutie. LATOUR fait l'impasse sur la communication et son rôle dans les échanges entre les différentes chambres de son collectif. Parmi les métiers qu'il évoque (scientifiques, politiques, économistes, moralistes), pas de trace des métiers liés à la communication ou de la part de la communication dans l'exercice de ces métiers. On peut dire que la communication chez LATOUR reste un impensé, représenté dans ses différents schémas au moyen de petites flèches sur lesquelles il ne s'interroge pas.

Ce reproche de l'impensé ou du trop rapidement pensé peut être poursuivi de manière plus générale pour différents travaux de sociologues autour de l'environnement. La communication y est souvent survolée, anecdotique.

Les documents de communication peuvent ainsi être convoqués à titre de simple illustration. Leur rôle - finalement aisément dispensable - vise plus à donner un exemple rapide au propos sociologique sous-jacent, tel une respiration illustrative. On peut retrouver ce type d'usage dans, par exemple, l'article de CHARVOLIN (2013) autour des sciences citoyennes. Le sociologue y glisse « un exemple de fiche signalétique proposée par TelaBotanica »[49], image scannée de la fiche en question, qui n'est par la suite pas plus analysée ou réutilisée. Or les sciences de l'information et de la communication ont bien vocation, me semble-t-il, à ne pas laisser ces documents impensés, mais à les analyser dans leur structure, leur sens, leur circulation dans l'espace public, etc.

C'est d'ailleurs un travail de ce type que CHARVOLIN (2003) a mené lorsqu'il a travaillé autour des documents d'archive pour reconstruire la création du Ministère de l'Environnement. Dans ce travail, les documents ne se voient pas relégués à une simple valeur illustrative, mais sont qualifiés (textes « forts » et textes « faibles »), décortiqués, analysés et réinvestis dans une étude des actions comme par exemple les archives du Parc de la Vanoise qui ont été volontairement publicisées par les acteurs du projet pour en faire un récit national. Les archives ont été ainsi utilisées comme mise en avant d'une chronologie de l'action. Par l'attention portée aux documents et à leur circulation, le sociologue mène un travail

[47] Parfois à l'excès car on peut se demander comment une proposition telle que celle-ci peut réellement être soutenable : « Le collectif (…) n'est pas une chose dans le monde, un être à bord fixe et définitif, mais un mouvement de mise en cohésion provisoire qu'il faut reprendre chaque jour. », LATOUR, 1999, p.202

[48] La sociologie de BOURDIEU peut en être un exemple, mais MOSCOVICI, 1961, postulait également une prédominance du tout sur les parties et donc de la rigidité sociale et des difficultés à évoluer. Il proposait une vision linéaire des phénomènes sociaux qui part des représentations sociales vers les conduites et la communication.

[49] CHARVOLIN, in ROUX, CHARVOLIN et DUMAIN, 2013, p.142

intéressant également en Sciences de l'Information et de la Communication. Il y souligne encore comment l'organisation, la création de listes, le classement des mesures environnementales, le choix d'une terminologie positive montre que l'environnement c'est « la nature saisie par l'Etat »[50]. Il y développe l'exemple, en 1970, du programme des « 100 mesures pour l'environnement » qui sont passées de 174 (besoin effectif) à 100 pour des raisons de communication (slogan) : « 100 est un chiffre rond, comme la campagne des 100 fleurs, qu'on retient facilement »[51].

Autre manière d'éluder parfois la réflexion communicationnelle, certains travaux pêchent par leur évocation rapide de certains concepts, sans prendre la peine de les expliciter ou de les développer. Ainsi l'article de DUMAIN (2013)[52] sur l'alimentation et le goût évoque le concept d' « objet sémiotique »[53] sans le développer. Les slogans évoqués ne sont pas analysés comme objets sémiotiques mais là encore servent plus d'illustration à un propos, comme les films, les espaces muséographiques, les publics, tout un ensemble d'objets pouvant être pris par une analyse communicationnelle et qui restent ici mobilisés sur un plan différent. Ils ne sont pas analysés, justement, comme « objets sémiotiques ».

Autre sociologue dont le travail évoque régulièrement des concepts de la communication, MICOUD[54] a notamment travaillé sur la charte du Parc du Pilat et sur son logo qu'il qualifie d'emblème[55]. Il y note le caractère performatif de la charte : « écrit de référence, celui auquel il est sans cesse fait appel, qui est invoqué à tout moment et dont des extraits sont exposés dans les lieux marquants, celui dont le contenu ouvre ou ferme toute parole officielle »[56]. Celle-ci fait passer le Pilat de « Massif » à « Parc » et valide son logo. Ce dernier, comme le territoire des PNR, est une marque[57]. Le sociologue revient régulièrement dessus dans différents travaux pour y lire le « monopole de la parole » que détiendrait l'institution ou encore la représentation de la forêt (1986) comme espace hors de la culture et à référence étatique de l'administration de la nature[58]. Cette attention aux objets relevant de dispositifs de communication est intéressante, d'autant plus qu'elle ne reste pas superficielle. Néanmoins,

---

[50] CHARVOLIN, 2003, p.83

[51] Ibid., p.78

[52] DUMAIN, in ROUX, CHARVOLIN et DUMAIN, 2013

[53] Ibid., p.50

[54] Dans le cadre du travail du laboratoire du CRESAL à Saint Etienne (Université Jean Monnet).

[55] MICOUD, In MINISTERE DE LA QUALITE DE VIE, HAUT COMITE DE L'ENVIRONNEMENT, COMITE SCIENTIFIQUE ESPACE ET CADRE DE VIE ; CRESAL, 1977

[56] Ibid., p.8

[57] MICOUD, 2013

[58] MICOUD, KALAORA et LANEYRIE, 1986.

elle pourrait là encore être plus développée dans l'optique communicationnelle en y observant non seulement le contenu des documents ou la construction d'un logo mais également leur évolution, leur prise en compte dans d'autres supports de communication, discours, leur circulation, leur appropriation ou non-appropriation, leur mise en scène, etc. En un sens, en ne se limitant pas à l'objet fermé sur lui-même.

Loin d'être une présentation à charge à l'égard de ces travaux inscrits en sociologie, mon propos est plutôt un appel à combler cet espace parfois un peu incomplet qui pourrait être pris en charge par l'appareillage théorique et méthodologique des Sciences de l'Information et de la Communication. Il semble qu'il y ait un travail à faire sur des thématiques partagées avec un angle disciplinaire différent et que la communication dans cette optique ne devrait pas être oubliée[59].

I.3.2.- Anthropologie, géographie et environnement

Dans cette partie, j'aborderai deux disciplines des sciences humaines et sociales qui, à la différence de la sociologie, ne se sont pas constituées par une scission nature/société aussi tranchée bien qu'on ne puisse pas résumer l'histoire d'une discipline à un processus linéaire et fait de consensus permanent. L'objectif est ici encore de positionner un travail en communication qui porte sur la nature dans l'espace disciplinaire des sciences humaines et sociales en retraçant l'histoire de celles-ci rapidement et en montrant les articulations possibles avec mon propre travail. Je me suis permis de rapprocher anthropologie et géographie suite à la lecture des travaux de CONKLIN qui aboutissent avec l'*Ethnographic Atlas of Ifugao* (1980) à des observations proches des travaux de géographie humaine[60].

I.3.2.1. Anthropologie et environnement

« La question de la relation à la nature est depuis longtemps au cœur des préoccupations ethnologiques », telle est la phrase introductive de la partie du mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches de BABOU (2010) consacrée à la « Modernité» et aux relations entre l'homme et la nature »[61].

Mes propres « rencontres bibliographiques » avec l'anthropologie me poussent à approuver ce type d'affirmation. L'anthropologie, par son attention aux territoires, aux milieux et aux savoirs locaux sur la nature, apporte un éclairage intéressant au questionnement que j'ai voulu

[59] L'appel à l'interdisciplinarité tel que présenté dans BARBIER et al. (p.36 note de bas de page par exemple) n'inclut pas la discipline explicitement mais par défaut (le « etc. » final) : « La même question se pose en restant dans le domaine des sciences sociales. Les problèmes d'environnement marient en effet, selon les cas, des aspects économiques, sociologiques, psychologiques, anthropologiques, juridiques, politiques et philosophiques etc. »

[60] MACDONALD, 2009

[61] BABOU, 2010, p.29

mettre en place ici et qui touche aux représentations, aux normes culturelles et à la construction - institutionnelle dans le cas d'un Parc Naturel Régional - d'un rapport à l'environnement.

> *« A l'instar de la société moderne qui se démarque des sociétés traditionnelles, les sciences de la société se divisent en deux branches : la sociologie et l'ethnologie. Alors que tout prêtait à penser que la seconde allait s'éteindre ou rejoindre les sciences orphelines à mesure que son objet disparaîtrait au profit de l'expansion, voire de l'impérialisme de la première, l'entrée en scène de la nature, de l'écologie et de la vie en politique vient troubler ce pronostic. L'importance des territoires, des spécificités culturelles et des savoirs locaux dans les dossiers qualifiés d'environnement confère à l'anthropologie une pertinence que la sociologie lui avait disputée. »*[62]

L'approche anthropologique se fait sur le temps long, dans une démarche d'immersion dans une autre culture, une autre société, souvent à petite échelle, sur un territoire délimité. LABURTHE-TOLRA et WARNIER (1993) soulignent l'importance du rapport au terrain dans la démarche ethnologique, rapport qui se fait en étudiant les faits sur une longue période. Dans son travail, sur le monde ifugao CONKLIN (1980) mène une enquête à long terme et son travail sur le terrain s'étale sur dix-huit ans dont trente-huit mois sur place[63]. La documentation prend une place importante dans sa démarche et son atlas devient une référence quant à l'usage de la photographie, de la cartographie, des enregistrements magnétiques, etc.

L'importance accordée à la documentation - photographique mais pas uniquement - se retrouve dans de nombreux travaux d'anthropologie. On peut penser à ceux de CLASTRES (1972) dont la chronique des indiens Guayaki est abondamment illustrée, mais également à ceux d'EVANS-PRITCHARD (1994 [1937]) lorsqu'il travaille sur la dimension écologique du mode de vie des Nuers. Cette collecte de la documentation, cette approche du terrain est à souligner car elle recueille à la fois les objets culturels et naturels, si tant est qu'on puisse catégoriser suivant ces catégories en définitive peu opérantes.

Le travail de DESCOLA est particulièrement intéressant pour cette dernière remarque car il permet de réinterroger ces catégories de nature et de culture. Dans « *Par-delà nature et culture* » (2005) il cherche à sortir, par comparaison avec d'autres ontologies, de la vision « naturaliste » qui est la nôtre et qui crée une frontière entre l'homme et la nature. Il se penche sur d'autres ontologies telles qu'il a pu les observer par son travail ethnologique sur différents terrains durant sa carrière. Les ontologies totémiste, animiste et analogiste sont décrites afin de démontrer d'autres rapports, non excluant, que l'homme crée avec son milieu. On peut émettre des réserves sur le travail qu'il a mené autour de la question du naturalisme, qui à la différence des autres ontologies, ne s'appuie pas sur un travail de terrain mais sur certaines

[62] BARBIER et al. 2012, p.228

[63] CONDOMINAS, 1984

constructions philosophiques[64] et qui de ce fait présente une vision de nos sociétés et de ses rapports à la nature beaucoup trop réductrice. Néanmoins, ce rappel de l'existence d'autres rapports entre l'homme et son milieu a quelque chose de salvateur. On peut penser à cette occasion à GEERTZ qui souligne ce rôle essentiel selon lui du travail anthropologique :

> *« Nous voir comme les autres nous voient peut nous ouvrir les yeux. Voir les autres comme partageant une nature avec nous-même est la moindre des politesses. Mais c'est à partir de ce qui est beaucoup plus difficile : nous voir parmi les autres comme un exemple local des formes que la vie humaine a prises ici et là, un cas parmi les cas, un monde parmi les mondes, que vient la largeur d'esprit sans laquelle l'objectivité est congratulation de soi et la tolérance imposture. »*[65]

Afin d'être rigoureuse et de ne pas présenter une vision idyllique de la discipline afin de servir mes propres objectifs, il faut rappeler que l'anthropologie en France n'a pas été exempte de cette coupure sémiotique qui en linguistique a entériné avec SAUSSURE la rupture du rapport du signifiant au signifié au début du vingtième siècle ou en sociologie du HEP que nous avons détaillé dans la partie précédente. Ce point n'échappe pas à BABOU (2010) lorsqu'il souligne que la prohibition de l'inceste et l'établissement des règles du mariage ont joué le même rôle en anthropologie que dans ces autres disciplines : marquer la rupture de la société avec la nature et son chaos. L'anthropologie, comme d'autres disciplines, n'est pas exempte de l'affrontement de différents courants et LABURTHE-TOLRA et WARNIER soulignent tout de même que l'anthropologie française s'est plus préoccupée de culture que sa consœur américaine qui s'est préoccupée de culture et de nature de façon plus régulière. Selon ces deux auteurs, l'anthropologie en France aurait été physique, puis structurale, puis s'apparenterait à une sociologie dynamique et comparative[66].

Pourtant, sans avoir à se qualifier d' « anthropologie environnementale » ou d' « ethnologie de l'environnement », et sans que la question environnementale soit présentée comme première dans les recherches de terrain, on peut la retrouver de façon régulière et très simplement présentée. La nature et l'environnement sont inclus dans les observations. Chez DESCOLA (1993), par exemple, la description de la vie des indiens Achuar donne lieu à la description de leur environnement biophysique : animaux, forêt, opérations de jardinage, absence d'horizon lié à la vie sous la futaie, etc. Chez CONKLIN (1961), l'approche ethnographique ne se comprend pas sans sa combinaison avec l'écologie. Dans son travail sur l'agriculture itinérante, il propose ainsi un diagramme en trois dimensions[67]. Ce cube articule sur trois de ses arêtes :

- la culture, qui comprend les liens que la culture tisse avec l'environnement à

[64] BABOU, 2010

[65] GEERTZ, 1986, p.24

[66] LABURTHE-TOLRA et WARNIER, 1993

[67] CONKLIN, 1961, Fig.1, p.4

travers les catégorisations,
- l'environnement dans ses dimensions climatologiques, géologiques et biologiques,
- et enfin la temporalité des cultures agricoles.

De par leur attention au local, par la précision de leurs descriptions et leur attachement à prendre en compte les milieux naturels dans lesquels les hommes font leurs sociétés, certains anthropologues montrent que « le local est porteur de savoir et de compréhension du monde et que la globalisation cognitive dessert la "cause" environnementale. »[68]. Il est intéressant de montrer que ce détour par le local permet de contrer un universalisme parfois conquérant dans les discours environnementaux. Mon travail se penchant sur les rapports entre un Parc Naturel Régional et une campagne de communication dirigée par l'ONU, il me semble important de le préciser.

Des travaux comme ceux de ROUÉ sur les indiens Cris notamment vont en ce sens. Dans son article de 2002 sur les savoirs « traditionnels », l'anthropologue montre ainsi comment une notion comme celle de « territoire » peut se définir autrement que par la propriété d'une terre, mais plutôt par la connaissance et les soins apportés à celle-ci[69]. Elle y montre également comment la classification des espèces peut différer de celle reconnue « universellement » par la science et s'appuyer sur un usage de la nature, chasse, pêche, qui produit une taxonomie différente de celle de Linné. Dans un autre article, publié en 2003, elle soulignera ainsi que :

> *« (...) c'est l'incapacité de comprendre les représentations de l'autre, parfois même d'imaginer qu'il puisse en avoir d'autres que les nôtres, ou l'idée que la diffusion de nos propres idéologies est dans tous les cas un progrès, qui empêche aujourd'hui les ONG, tout comme les développeurs d'autrefois, de se faire véritablement les interprètes des peuples autochtones. »*[70]

Enfin, autre point qui justifie la volonté qui a été la mienne de présenter quelques travaux en anthropologie : celle-ci ne se contente pas d'observer les crises, le fameux leitmotiv autour de la « crise environnementale », mais, par la tradition des monographies et de la longue durée d'immersion dans un groupe, elle décrit les relations familiales, les organisations de pouvoir, d'échange, de don, et, au final, de communication.

> *« On peut admettre que les structures familiales sont elles-mêmes des éléments d'une structure plus vaste, qui manifesterait l'interdépendance et la connexion des relations sociales dans leur ensemble : l'essence de ces relations, c'est en effet la communication, dont l'échange des femmes, l'échange des mots et l'échange des biens ne constituent que des aspects particuliers. »* [71]

Pour ces différentes observations, il me semble pertinent de lier anthropologie et

---

[68] POIROT-DELPECH et RAINEAU, 2012, p.22-23

[69] ROUE, 2002, p.380

[70] ROUE, 2003, p.680

[71] LABURTHE-TOLRA et WARNIER, 1993, p.93

communication surtout lorsque l'on traite de la communication de thématiques environnementales. Je ne souhaite pas ce rapprochement comme LEVI-STRAUSS avait pu le faire en 1968 dans son introduction à l'œuvre de MAUSS :

> *« (…) en s'associant de plus en plus étroitement à la linguistique, pour constituer un jour avec elle une vaste science de la communication, l'anthropologie sociale peut espérer bénéficier des immenses perspectives ouvertes à la linguistique elle-même, par l'application du raisonnement mathématique à l'étude des problèmes de communication. »*[72]

En effet, c'était dans un espoir de mathématisation des sciences sociales que l'anthropologue souhaitait associer communication et anthropologie. En bon structuraliste, attaché à lire dans les sociétés des structures et des règles, il enviait à la théorie de la communication de SHANNON et WEAVER son aspect mathématique et la rigueur qui l'entourait. C'est en effet à la théorie mathématique de la communication que LEVI-STRAUSS se réfère dans ce passage.

Ce que je propose est le mouvement inverse en définitive : sortir d'une approche « régularisatrice » que les sciences de l'information et de la communication ont pu avoir et qui a fortement promu sa réutilisation dans de nombreux domaines professionnels. Il me semble que l'on pourrait s'en extraire grâce à une attention aux détails, aux particularités des agencements locaux et à une attention aux relations de l'homme avec son milieu. Je rejoins sur ce point WINKIN (2001) qui soulignait que dans la théorie mathématique, l'information était ce qui permettait de réduire l'incertitude. Or la nature est ce qui réintroduit de l'incertitude par sa complexité, son irréductibilité, son injonction à sortir du laboratoire, son imprédictibilité, etc. On verra plus en détail dans la partie consacrée à la démarche méthodologique comment, par ses méthodes également, l'ethnographie aura pu servir mon travail sur le terrain et comment je rejoins l'anthropologie de la communication sur ces points.

I.3.2.2. Géographie et environnement

C'est à la suite de recherches bibliographiques autour des Parcs Naturels[73] que la géographie a fait son entrée dans ma bibliographie, car, il faut bien l'avouer, de mauvaises expériences cartographiques au lycée, m'avaient laissé de la discipline un goût amer. On peut dire qu'il aura fallu vingt ans et une thèse pour me réconcilier avec la géographie et la voir sous un jour nouveau. On comprendra après ce court préambule que la partie présente ne vise pas à un encyclopédisme forcené, mais plutôt à un rapide retour sur le rapport entre la géographie et l'environnement, ainsi que sur les liens que j'ai pu tisser entre la discipline et

---

[72] LEVI-STRAUSS, 1968, p.32

[73] La discipline est très présente et dynamique autour de la recherche sur les Parcs : en même temps que la mienne, trois thèses se construisaient sur le terrain du Parc du Pilat rien qu'en géographie : une sur les chemins, une sur les relations des populations au fleuve Rhône et une sur le patrimoine paysager du Parc. Dans chacune d'elle, il était questions des relations des hommes à l'espace et aucune ne se concentrait sur une approche exclusivement morphologique.

mon propre travail.

Définie comme une science qui a pour objet la description de la terre, la géographie classique[74] s'est construite presque en miroir avec la sociologie avec l'affirmation, inverse presque parfait de celle de DURKHEIM, faite par le géographe VIDAL DE LA BLACHE au début du vingtième siècle que « la géographie est la science des lieux et non des hommes »[75]. Depuis l'Antiquité, la géographie se construisait par exploration, cartographie, cosmographie, activités empiriques et descriptives, avec un recours important aux mathématiques. À partir du dix-huitième siècle, la cosmographie et la cartographie vont quitter la géographie pour être enseignées à des ingénieurs, des techniciens. La géographie, associée à l'histoire, s'intéressera alors à la description de pays, de régions et deviendra la géographie humaine. Deux auteurs principaux orienteront sa réflexion : RITTER (1836) qui propose une approche déterministe des relations entre le milieu naturel et les hommes, mais aussi RATZEL (1897) qui, inspiré du darwinisme, soutiendra que tout être vivant est le produit du milieu dans lequel il vit.

On peut, au regard de l'histoire du vingtième siècle, comprendre aisément les dérives que les approches déterministe ou environnementaliste ont pu engendrer. VIDAL DE LA BLACHE y opposera la thèse du possibilisme qui peut se résumer par la formule lapidaire : la nature propose, l'homme dispose. Pourtant le présupposé reste naturaliste : c'est l'espace qui détermine, qui est posé comme premier. Durant cette période, la géographie s'attache à décrire des situations locales, dans une volonté de signalement des différences qui cherche non pas l'exhaustivité mais l'encyclopédisme, au détriment de la recherche de lois, de théories. Cette démarche inductive, qui postule que du grand nombre d'observations on pourra conclure quelque chose, s'inverse dans les années trente aux Etats-Unis et en Allemagne. La géographie recherche alors au contraire des similarités dans les espaces, des règles et procède par démarche déductive. Elle cherche à établir des lois.

La discipline a beaucoup travaillé à la compréhension des relations entre société et nature « notamment à travers la notion de "genre de vie" liant les formes des paysages et les activités humaines qui les produisent »[76]. Cependant, la géographie, à la fin de la Seconde Guerre mondiale aura, comme la sociologie plus tard, une « crise interne »[77] et éclatera en deux courants : géographie humaine et géographie physique. La première conservera l'étude du paysage mais en lui retirant toutes « interactions entre les processus biophysiques et les

[74] Ce retour sur l'histoire de la discipline reprend l'ouvrage introductif à la géographie de BAILY et BEGUIN, 2001

[75] VIDAL DE LA BLACHE, 1922. On peut s'amuser de voir ces affirmations se construire de la sorte en opposition, mais la construction disciplinaire est faite de ces mouvements de délimitations et de réouvertures.

[76] LUGINBÜHL, 2007, p.7

[77] Ibid., p.7

processus sociaux auxquels elle ne s'intéresse plus […] »[78]. Quant à la géographie humaine, elle s'intéressera à l'époque « davantage aux changements sociaux et à leurs conséquences spatiales […] »[79] qu'aux aspects paysagers considérés comme bourgeois. C'est la publication de l'ouvrage de BERTRAND (1968) qui relancera l'intérêt des géographes pour le paysage autour des thématiques d'artialisation ou d'environnement par exemple.

Plus proche de nous, dans les années quatre-vingt, quatre-vingt-dix, la géographie a développé une problématique comportementale qui est particulièrement proche, à la différence des précédents projets, de la communication. Cette géographie s'intéresse aux représentations telles qu'elles sont définies par la psychologie sociale ou la phénoménologie. A partir de celles-ci la discipline réinterroge ses propres outils comme les cartes ou les récits d'exploration. Elle travaille sur le sens du lieu, sur les usages que l'homme fait de son espace de vie, des représentations qu'il porte sur celui-ci. Les représentations permettent d'expliquer des usages de l'espace, des pratiques urbaines par exemple[80], que la simple analyse rationnelle des déplacements n'expliquait pas.

La géographie a étudié les Parcs Naturels Régionaux en tant que structures d'aménagement d'un territoire, en lien avec un pays et des habitants. Dans un article, BERNIER (2003) parle de l'aménagement des territoires comme moyen de communication et évoque le « syndrome muséographique » des Parcs Nationaux. SIMON (2006) montre que le paysage et le territoire découlent de choix d'aménagement. LEPART et MARTY (2006) traitent de la mise en réserve de la nature dans certains territoires et de l'évolution de cette conception notamment grâce à la notion de biodiversité :

> *« La mise en place des réserves et des parcs a donc eu pour effet indirect de montrer que l'hypothèse d'espaces durablement situés en dehors du monde des hommes devait parfois être rejetée. Non seulement, une partie d'entre eux avaient fait l'objet d'interventions humaines importantes, mais ces interventions, comme le pâturage, restaient nécessaire à leur fonctionnement. »*[81]

Comme l'anthropologie, la géographie traite des relations entre nature et sociétés. Ainsi « autant qu'à la nature, les notions de milieu, d'environnement et de paysage concernent la relation des sociétés à l'espace, notamment à l'espace construit. » [82]

Il est peut-être plus facile qu'en sociologie ou en anthropologie de relever la zone d'ombre

---

[78] Ibid., p.8

[79] Ibid., p.8

[80] Voir par exemple les travaux sur les usages de la ville par le genre menés à Bordeaux en 2010 et publiés en 2011, consulté le 22 octobre 2015, sur : http://www.aurba.org/Etudes/Themes/Populations-et-modes-de-vie/L-usage-de-la-ville-par-le-genre-les-femmes

[81] LEPART et MARTY, 2006, p.494

[82] BERQUE, 1990, p.12

sur laquelle les Sciences de l'Information et de la Communication pourraient apporter leur lumière. La communication en géographie n'est lue majoritairement que dans les aménagements de l'espace (parcs, transports, panneaux de signalisation, chemins, paysages, etc.). Or l'espace seul ne communique pas, mais les sociétés communiquent elles aussi sur l'espace et ce sont ces documents, échanges, médiations que les sciences de l'information et de la communication cherchent à appréhender. Néanmoins, le passage par la géographie permet de mieux comprendre la place de l'espace dans les dispositifs de communication et de ne pas y être aveugle. Cela rejoint l'attention que je souhaite avoir à la nature comme milieu aussi bien que comme représentation.

I.3.3.- Sciences de l'information et de la communication et environnement

J'ai choisi d'étudier en Sciences de l'Information et de la Communication, un objet insolite : un Parc Naturel Régional. Insolite de par son histoire et ses missions[83], mais également du fait de son absence quasi-totale dans ma discipline de rattachement. Sur la base theses.fr, qui recense les thèses françaises depuis 1985, en recherche avancée seulement cinquante-neuf thèses ressortent avec « Parc Naturel Régional » en titre dont une seule en Science de l'Information et de la Communication : la mienne[84]. Près de la moitié des thèses sur ce sujet sont réalisées en géographie[85]. Une recherche sur l'expression précise dans des bases de données dans des revues en communication n'apporte que peu de résultats. Par exemple, une recherche dans la base Cairn en octobre 2015, lancée avec le mot clé « Parc Naturel Régional » rapportait deux cent quatre-vingt-seize résultats au total dont seulement cinq en sélectionnant la discipline Information et Communication. Et ces articles ne portaient globalement pas sur les Parcs Naturels Régionaux comme objet mais comme cadre de l'étude. On peut néanmoins citer quelques travaux menés autour de la communication des Parcs Naturels Régionaux comme la thèse de TARDY (1999) sur « la construction patrimoniale d'un territoire », étude de cas sur le PNR du Livradois-Forez et du Pilat, mais aussi le travail de BABOU (2009) sur un Parc régional en Patagonie.

Dans son travail de thèse, TARDY présente la communication et les discours dans les Parcs Naturels Régionaux comme « une pensée au travail dans l'exercice de la patrimonialisation »[86]. Les Parcs sont moins perçus comme des outils de conservation de la campagne dans son état antérieur que comme des moyens d'accompagner sa transformation. La chercheuse s'intéresse tout particulièrement à la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France et aux discours que celle-ci met en place. Elle en retire trois récits fondateurs pour les Parcs naturels régionaux : celui du développement local, celui du développement durable

[83] Voir II.1.2

[84] Recherche effectuée sur les années 2005 à 2015

[85] Base consultée en octobre 2015

[86] TARDY, 1999, p.68

et celui de filiation à l'égard des journées de Lurs-en-Provence[87]. En étudiant la patrimonialisation de l'environnement par la prise en charge des Parcs, elle postule un nouveau rapport de l'homme à la nature : l'important ne serait plus la maîtrise ou la connaissance de celle-ci (valeurs économiques et scientifiques portées par l'Occident) mais la construction d'un rapport non hiérarchique entre l'homme et la nature, l'intégration des représentations des différents acteurs sociaux, etc.[88] On verra dans la suite de notre propre travail de thèse que cette idée de Parcs « laboratoires » prenant en compte à égalité la nature et les hommes ne paraît pas se vérifier mais que l'approche gestionnaire de la nature subsiste bien dans les Parcs Naturels Régionaux, et que la notion de biodiversité se prête particulièrement bien à cette démarche[89].

Dans son travail de 2009 en Patagonie argentine, BABOU utilise le concept de déplacement pour étudier son terrain : un Parc régional inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. La mobilité des baleines, leurs migrations, leurs nouveaux espaces d'alimentation ou de mise bas, sont pris en compte comme un critère pertinent dans une recherche en science humaine et pas uniquement sous ses aspects biologiques ou écologiques. Ce concept de déplacement lui permet de mettre sur un même plan les processus humains et naturels et d'éviter ainsi de ne montrer la nature que comme représentation, dans un constructivisme trop poussé. Il s'interroge à partir de ce postulat sur les relations qui se créent sur ce territoire particulier et sur la manière dont s'articulent les relations entre nature, touristes, scientifiques, personnels du Parc, attentes institutionnelles et attentes privées, etc. Son approche rend sa complexité à la nature qui est à la fois une ressource mais aussi un espace et des espèces à protéger, qui a une dimension esthétique, habitée ou non habitée que ce soit par les humains ou les non-humains. Cette complexité permet de pointer également les multiples relations que l'homme tisse avec elle et de souligner la diversité et l'hétérogénéité des pratiques et des représentations.

> *« L'Unesco a classé une péninsule selon le "critère (iv) = biodiversité et espèces menacées", mais Miranda s'énerve quand elle voit un sac plastique s'envoler devant sa fenêtre. (...) Autant de critères qui ne se superposent pas, ne se complètent pas. »*[90]

Ce dernier point a été particulièrement important dans le présent travail de recherche. Cette idée de multiplicité des rapports à la nature dans un même territoire défini par une instance extérieure est partagée largement ici, tout comme une attention gardée à la nature dans ses multiples dimensions.

---

[87] Les journées de Lurs-en-Provence ont eu lieu en 1966. Elles ont réuni une centaine de personnalités de professions différentes pour inventer les Parcs Naturels Régionaux (cf. partie II.1.2)

[88] TARDY, 1999, p.77

[89] Voir partie IV

[90] BABOU, 2009, p.192

Enfin, plus récemment, PODGORSKI (2015) a travaillé en communication sur la mise en place du Parc National des Calanques. S'il s'agit bien en définitive d'un Parc National, nombre de ses caractéristiques auraient pu en faire un Parc Naturel Régional : il est habité, touristique, source de revenus économiques, etc., mais selon la chercheuse, c'est l'attractivité, la notoriété des Parcs Nationaux qui auraient fait pencher la balance en faveur du statut national[91]. Elle travaille dans sa thèse la question du participatif, des débats entre les différents acteurs pendant la période d'élaboration du projet. Elle y montre les conflits entre les différents groupes sociaux, les dispositifs de médiations mis en place et l'usage des médias dans les stratégies de publicisation du débat. Il en ressort l'importance croissante de la communication et l'obligation faite aux acteurs de maîtriser les codes pour influer sur les processus de décisions, mais également la professionnalisation de celle-ci à l'intérieur des Parcs Nationaux. Enfin, en dernière partie, elle étudie « les conceptions de la nature promues par l'État et ses politiques publiques, explicitées dans la première partie, afin d'appréhender les objectifs de la communication des Parcs Nationaux et les discours des établissements publics. »[92] Cette représentation de la nature qui s'appuie sur son artialisation ou encore sur le caractère emblématique de certaines espèces sauvages serait réinvestie dans une communication à caractère identitaire qui vise des fins de promotion touristique. On assisterait à un processus de production du territoire. Des notions comme le patrimoine ou la biodiversité seraient réutilisées par les gestionnaires du Parc afin de convaincre de la justesse de leurs actions.

Hormis ces quelques travaux qu'il m'a semblé important de présenter un peu plus en détail, les Parcs Naturels Régionaux, et nationaux, ont été peu présents dans les études de communication.

Quant au focus « biodiversité »[93] qui est mon entrée dans le sujet, une seule thèse a abordé cette notion en Sciences de l'Information et de la Communication (EMPRIN, 2012)[94]. Elle s'y penche sur les dynamiques communicationnelles qui s'exercent dans les programmes et projets de recherche sur la biodiversité. Son travail associe sciences de l'information et de la communication et étude des sciences, ce qui n'est pas l'approche retenue ici. Elle articule sa recherche autour de trois notions : le collectif, les dispositifs et les standards. Son travail a des points communs sur ce plan avec ma propre recherche puisqu'elle s'intéresse aux mises en relations des différents acteurs, et aux représentations de la communication chez les acteurs qu'elle considère être « pliées » dans les dispositifs. Elle montre que la biodiversité est une

[91] PODGORSKI, 2015, p.181

[92] Ibid., p.323

[93] La notion de biodiversité sera étudiée plus en détail chap.II.1.3, notamment dans certains de ses aspects communicationnels.

[94] Recherche effectuée sur theses.fr en avril 2015

opportunité médiatique de développement de l'écologie réinvestie par les chercheurs dans leurs dispositifs antérieurs afin de valoriser leurs travaux et d'obtenir des financements, de la notoriété. Elle met également en avant le modèle du troisième homme issu de la vulgarisation qui est devenu un standard de la communication scientifique, à la recherche de passeurs. On notera que cette recherche, à la différence de la mienne, n'est pas ancrée dans un territoire particulier et s'intéresse en définitive plus à la communication scientifique et à son usage d'une notion telle que la biodiversité qu'aux questions de relations à la nature en tant que telle. Néanmoins, malgré ces différences, sa conclusion sur la biodiversité, notion prise entre globalisation et enjeux locaux, est intéressante pour nous puisqu'elle met en avant un effet de démultiplication, de modernisation et d'hybridation de la recherche sur cette thématique suite à des effets communicationnels.

> *« Visibilité médiatique et opportunité économique se construisent d'abord par les références à la Convention pour la diversité biologique omniprésente dans les textes, avant que des référents propres, tels que la Conférence internationale de 2005 ou la Stratégie nationale de recherche sur la biodiversité, deviennent des repères légitimant pour les appels à projets. »*[95]

Pour ce qui est des travaux publiés dans des revues de communication autour de la biodiversité, ils peuvent l'être selon différents aspects, parfois purement informationnels et techniques comme lorsque les sciences de l'information ne sont mobilisées que comme outil pour appréhender l'ensemble des données collectées autour de la biodiversité (HENON, 2002). On peut aussi y trouver des analyses du discours qui accompagnent la notion (VÄLIVERRONEN et HELLSTEN, 2002), des études sur la communication web des entreprises autour de la biodiversité (LACHAUD, 2014) ou encore la construction de recherches à partir de la biodiversité sur le participatif (SALLES, BOUET, LARSEN et SAUTOUR, 2014) ou sur la médiation dans un Parc National pris comme espace muséologique (BOILLOT-GREN, 2004).

En élargissant ces recherches au mot-clé « environnement » on obtient un nombre de travaux plus conséquents[96] mais on reste bien en deçà des recherches plus classiques dans la discipline comme celles sur les médias[97]. Et force est de constater que l'environnement y est fréquemment étudié à travers les médias[98].

Dans son mémoire d'Habilitation à Diriger les Recherches, LAGANE (2014) dresse un historique de la « communication environnementale » aux États-Unis et en France. La recherche aux Etats-Unis aurait vu le jour dans les années quatre-vingt d'abord sous des

---

[95] EMPRIN, 2012, p.53

[96] 26 thèses ont « environnement » dans le titre en sciences de l'information et de la communication, et 18 comme mots-clés. 2 seulement ont « nature » comme mot-clé. (avril 2015)

[97] 205 thèses ont « média » comme mots-clés. (avril 2015)

[98] 14 des 26 thèses sur l'environnement. (avril 2015)

aspects d'analyse de discours, de rhétorique visant à critiquer la rationalité occidentale, à démonter les discours dominants et les conceptions binaires telles que « Nature » vs « Culture ». Elle aurait évolué petit à petit vers une conception de la communication « non seulement en tant que façons de refléter mais aussi de construire, de produire, voire de naturaliser des relations particulières entre l'homme et l'environnement »[99]. La recherche dans ce pays bénéficierait depuis des années d'un grand dynamisme éditorial et d'une reconnaissance importante du champ. Par effet de miroir, la situation en France montre à quel point le champ est encore émergent.

Après un départ plus tardif, la recherche se construit « timidement », selon l'auteur, et se structure autour de trois axes principaux. Un premier axe critique qui se penche sur les notions, les usages et les déclinaisons sociétales du développement durable, parmi lesquels LAGANE classe des travaux comme ceux de VERON en 1981 sur l'accident nucléaire de Three Miles Island mais aussi ceux DE CHEVEIGNE sur les discours médiatiques (2000). Il y associe de même des travaux comme ceux D'ALMEIDA (2008) qui critiquent le développement durable et à partir de la notion s'intéressent à des questions de gouvernance, de gestion, etc. Un deuxième axe de recherche porterait selon LAGANE sur la question de la communication comme vecteur d'engagement pour les citoyens, les organisations. Ce courant se rapprocherait des théories de l'engagement et de la psychologie sociale, dans une vision empirique de la communication. Enfin, le troisième axe de recherche serait plus proche de la communication des organisations et s'intéresserait plus particulièrement à la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Les travaux de LIBAERT (2008) appartiendraient à cet axe tout comme ceux qui s'attachent à la communication environnementale en situation de crise, aux pratiques de communications et d'actions collectives menées par des associations. A l'issue de ce tour d'horizon du champ de la « communication environnementale », LAGANE conclut en mettant en avant les aspects toujours anthropocentrés de la recherche en France et sur la continuité de la vision binaire et séparatiste Nature/Culture dans ces travaux. Sa propre étude cherche à s'en départir en travaillant autour du concept de médiance travaillé par BERQUE et issu de la culture japonaise.

On peut noter que dans son Habilitation à Diriger les Recherches, en 2010, BABOU à travers ses propres recherches bibliographiques en arrive au même constat de faiblesse de la représentation des études autour des questions de nature en Sciences de l'Information et de la Communication. Faiblesse dans les publications des principales revues, mais également dans les manuels de la discipline, dans les laboratoires, à l'exception notable du Gripic et des travaux de JEANNERET et D'ALMEIDA[100].

Notre propre constat, à partir de différentes recherches bibliographiques, est très proche.

[99] LAGANE, 2014, p.35

[100] BABOU, 2010, p.50 et 51

Les ouvrages qui titrent « communication environnementale » sont souvent des « guides » à destination des métiers de l'environnement (VIGNERON et FRANCISCO, 1996 pour l'usage par les entreprises ou les ONG ou encore BESSETTE, 2007 sur l'usage de la communication participative comme « facilitateur » dans les projets liés à l'environnement). On y liste des « commandements »[101], des outils, des stratégies, etc.

LIBAERT propose en ligne[102] une bibliographie autour de la « communication environnementale » ; bibliographie très axée sur l'usage fait des techniques de communication par les entreprises, associations, médias (critique du green-washing par exemple).

Dans cette perspective, la communication semble être un outil qu'on peut rendre efficace pour servir les besoins d'une cause environnementale[103] ou - pire - d'une entreprise en recherche d'image plus verte.

Un peu comme si, devant un nouvel objet[104], la communication se recroquevillait autour d'une « vision inféodée au pragmatisme de l'actualité » et « ne fai[sai]t que recycler le schéma diffusionniste de la transmission, de haut en bas, de l'information et de la connaissance à partir de ceux qui pensent savoir vers ceux qui sont présumés ne pas savoir »[105].

Cette remarque rejoint un constat plus large de CARBOU (2013) dans un article où il propose de rapprocher Sciences de l'Information et de la Communication et anthropologie. La première ne devrait pas selon lui se définir uniquement par son objet mais bien par son positionnement épistémologique particulier :

> *« Le chercheur ne s'inscrit donc pas en SIC parce qu'il possède dans son corpus des textes médiatiques (il pourrait très bien les aborder sous un angle purement linguistique, psychosociologique, philosophique ou encore littéraire) mais bien parce qu'il possède un certain point de vue sur cet objet, parce qu'il le modèle en fonction d'un certain « horizon de pertinence »*

---

[101] VIGNERON et FRANCISCO, 1996 : les « 10 commandements » de la communication environnementale

[102] Disponible sur : http://www.tlibaert.info/students/bibliographie/la-communication-environnementale/. Consultée le 15 avril 2015.

[103] Je pense ici à l'entretien mené auprès d'un chargé de mission du Parc qui me disait avoir été marqué par les cours de communication qu'il avait reçu lors de ses années d'études et qui présentaient la communication comme une stratégie pour « jouer le jeu » du monde dans lequel les questions d'environnement se déploient et qui était perçu par ses pairs comme une corruption de leurs convictions profondes.

[104] Je me permets de qualifier l'environnement, la nature, de nouveaux objets en sciences de l'information et de la communication car ils n'ont pas été encore fortement théorisés et traités, à la différence de la culture, des médias, de la politique, etc. Je m'appuie sur les lectures de différents manuels récents qui balayent l'histoire de la discipline et dont ces questions sont totalement absentes (MATTELART, 1992 et 2011, LOHISSE, 2009, MEUNIER et PERAYA, 2010, etc.) mais également sur la première partie de l'Habilitation à Diriger des Recherches de LAGANE, 2014 qui présente le champ de la communication environnementale comme émergent en France.

[105] MATTELART, 2011, p.384

(Leleu-Merviel, 2010).
Ainsi est-il à notre sens nécessaire pour les SIC de fuir à tous prix la définition par l'objet au risque de n'être jamais que le « hall de gare » que tant déplorent, pour défendre fermement une définition par la problématique. »[106]

Les Sciences de l'Information et de la Communication ne devraient donc pas se définir par leur objet d'étude mais plutôt par leur manière d'appréhender les questions du sens et des relations. Il ne me semble pas qu'elles devraient se contenter d'une approche utilitariste de la communication de l'environnement mais également se préoccuper de comment elles participent à faire « monde commun »[107].

On retrouve un angle de recherche qui s'inscrit plus dans cette perspective dans le numéro thématique sur le climat dans la revue *Communication* en 2013. Le climat y trouve sa légitimité en Sciences de l'Information et de la Communication par son passage dans le débat public[108], comme objet du politique et de significations, de représentations.

Or l'environnement – et la biodiversité plus précisément ici – ne sont-ils qu'un objet comme un autre pris par les Sciences de l'Information et de la Communication et leur manière de passer par le sens et le lien ? Peut-on mobiliser indifféremment la nature comme on le fait de la télévision[109] ou de l'éducation pour étudier d'autres aspects de la communication comme le participatif, le débat, le conflit, la publicité, etc. ?

BABOU (2009 et 2011) amène une dimension complémentaire à cette approche comme, me semble-t-il, les théories sur l'énonciation ont pu être complémentaires des théories plus linguistiques ou comme le travail sur le dispositif a pu compléter et enrichir l'étude des médias. En effet, l'environnement n'est pas que représentations ou que ce que les humains peuvent en faire. La nature possède sa propre matérialité, ses propres modalités de déplacement, d'action, d'évolution, d'entropie et de néguentropie. L'homme interagit avec la nature comme l'anthropologie a pu le montrer, il construit du sens à partir du réel, de quelque chose sur lequel il n'a pas de prise ou alors au sens des « invites »[110] chez GIBSON :

« (...) l'invite de quelque chose ne change pas en fonction des changements des besoins de l'observateur. L'observateur peut percevoir ou ne pas percevoir l'invite, y être attentif ou non, en fonction de ses besoins, mais l'invite, étant invariante, est toujours présente et susceptible d'être

---

[106] CARBOU, 2013

[107] WINKIN, 1999, approche étymologique de la communication comme mise en commun

[108] LAMIZET, 2013

[109] L'ouvrage DE CHEVEIGNE, 2000, me semble plus parler d'analyse de la télévision que de l'environnement qui y est prétexte.

[110] Le terme d' « invite » est un choix de traduction dans l'édition 2014 que j'ai pu consulter. Le terme anglais d'« affordance » est plus connu dans la littérature de langue française. Voir notes de traduction p.29-30, GIBSON, 2014.

perçue. »[111]

Ou encore des « prises » chez BESSY et CHATEAURAYNAUD (1995), notion employée auparavant par BERQUE (1990) dans sa mésologie et que LAGANE (2014) cherche à réinvestir en communication :

> *« Qu'est-ce qu'une prise ? C'est la branche quand la main la saisit, l'aspérité si l'orteil s'y cale. (...) Un milieu se manifeste en effet comme un ensemble de prises avec lesquelles nous sommes en prise : des ressources et des contraintes, des risques et des agréments que la réalité comporte dans la mesure où elle nous comporte aussi, et où nous les prenons comme tels ; qui ne sont ni vraiment des objets physiques, puisqu'ils n'existent qu'avec nous, ni vraiment des phénomènes subjectifs, puisque leur vérité s'ancre dans les choses. »*[112]

Je tiens à préciser que cette idée de l' « avec-soi » chez BERQUE comme un potentiel réalisé dans la relation me semble particulièrement riche pour l'étude de la communication. Il pourrait permettre ainsi de montrer la participation du milieu aux communications qui se mettent en place et ne pas les réduire à de simples représentations privées de lieu, ou pour être plus juste « amédiales », c'est-à-dire privées de milieu défini comme « relation d'une société à l'espace et à la nature »[113].

Ainsi dans son travail sur la Patagonie et les baleines, BABOU montre bien que les déplacements des animaux, leurs propres évolutions et coévolutions, ont participé à la mise en place du tourisme, du « whale watching ». Les dispositifs de communication qui se sont mis en place par la suite ne sont donc pas que des représentations, que du fait des humains et de leur rationalité ou de leur imaginaire, mais ont aussi une part d'adaptation à ce que le monde, la nature, propose.

Les communications autour de l'environnement ne sont pas que des représentations, elles sont aussi matérialité. Elles ne ressortent pas que du monde des humains, de leur culture, de leur production, mais ont aussi une part d'irréductibilité physique, d'imprévisibilité, de complexité. On verra plus loin comment la biodiversité répond à son niveau à cette remarque, pouvant passer selon les contextes pour un mot, une notion, un enjeu scientifique, une conception éthique, une réalité naturelle, une valeur, un service économique, une relation politique, etc. Mais également comment le Parc du Pilat peut être pris comme entité géomorphologique, touristique, économique, climatique, collectivité territoriale, etc.

Cette question des communications autour de l'environnement oblige à repenser une approche disciplinaire qui a déjà progressé en complexifiant ses théories : théorie mathématique de la communication (ERC), prise en compte du dispositif d'énonciation, des conditions de production, des techniques, introduction de dimensions langagières,

---

[111] GIBSON, 2014 (©1979), p.227

[112] BERQUE, 1990, p.100-101

[113] Ibid., p.48

sociologiques, anthropologiques, etc. Et c'est là me semble-t-il leur principale nouveauté quant à ce que la discipline a pu étudier et sa « naissance » avec le modèle de SHANNON et WEAVER et la réduction du « bruit »[114] : la réalité de la nature dans les dispositifs communicationnels mis en place par les humains[115].

La nature, l'environnement sont faits de bruit, d'imprévisibilité. C'est comme si après de longues années, le signifié venait reprendre une place lourde dans l'étude du sens qui se serait jusqu'à présent plutôt penchée sur le signe, voir sur le dispositif humain mis en place autour de lui.

Ainsi sur le terrain sur lequel j'ai pu travailler, il me semble important de ne pas m'intéresser à l'environnement ou à la biodiversité que comme des notions, mais également comme des réalités, comme des contraintes et des possibilités d'un territoire donné. Des espèces y vivent vraiment, des climats s'y affrontent, des infrastructures y prennent place ou pas, des espaces sont habitables ou non, etc. La communication du Parc du Pilat n'est pas la communication de n'importe quel Parc Naturel Régional, non seulement du fait des hommes et des femmes qui la portent, mais aussi du fait du territoire sur laquelle elle prend place et des éléments avec lesquels elle doit composer.

I.3.4.- Précisions quant à la démarche et au positionnement général dans la discipline

Le rapide tour d'horizon des disciplines que l'on vient de faire ne cesse de lancer un appel à l'interdisciplinarité. L'entrée en scène de l'environnement obligerait les sciences humaines et sociales à travailler de concert avec les sciences du vivant[116]. Le découpage disciplinaire perd alors de sa pertinence et de son caractère explicatif et il serait nécessaire de complexifier notre approche et de considérer :

> *« a) le point de vue qui, nous situant dans l'éco-système naturel, nous incite à examiner les caractères biologiques de la connaissance ; cette biologie de la connaissance concerne évidemment les formes cérébrales a priori constitutives de la connaissance humaine, et aussi ses modes d'apprentissage à travers le dialogue avec l'environnement.*
> *b) le point de vue qui nous situe dans notre éco-système social, hic et nunc, lequel produit les déterminations/conditions idéologiques de notre connaissance. »*[117]

S'il est certes pertinent de souhaiter une interdisciplinarité de ce type, il n'empêche qu'il peut en outre être intéressant de faire se croiser des disciplines au sein des sciences sociales elles-mêmes. J'ai évoqué plus haut l'anthropologie de la communication. Elle me semble

---

[114] Ce mouvement pourrait aller dans un courant plus général de la science qui s'intéresse désormais à des concepts moins rationalistes comme la sérendipité, le chaos, la complexité, etc.

[115] C'est d'ailleurs un point sur lequel mon travail diffère de la thèse d'EMPRIN (2012) puisque son travail ne s'inscrit pas dans une réalité physique, un milieu, un territoire, une nature telle qu'elle existe, *hic et nunc.*

[116] BARBIER, 2012, p.15 et 16

[117] MORIN, 2005

correspondre en partie à mon travail mais pas en totalité, celui-ci conservant une approche sémiotique plus marquée, héritée de mes précédentes expériences de recherche.

Néanmoins, à elle seule, la sémiotique me semble à présent restrictive et insuffisamment ouverte pour rendre compte de la complexité des dispositifs de communication. Cet appel à la reconsidération de la sémiotique et son évolution vers l'interdisciplinarité et la complexification se retrouve par exemple dans les propos de LOCHARD et SOULAGES (2013) lorsqu'ils proposent de « penser que la pratique sémiologique ou sémiotique (peu importe encore une fois cette distinction, à ce niveau de la discussion) ne peut conserver tout son sens et sa légitimité que si elle se (re)pense dans une optique et un espace résolument interdisciplinaire. »[118].

L'article de CARBOU (2013) abonde dans ce sens en soulignant le lien entre les sciences de l'information et de la communication et la sémiotique et en montrant que cela permet à l'une et à l'autre de sortir de leur propre caricature, la première se définissant pas son « objet » et la deuxième comme une « méthode ».

> *« Mais la dimension sémiotique dont il est question ici ne prétend pas à dire le sens, mais à reconnaître le substrat sémiotique et langagier de toute vie humaine, avec les valeurs et représentations qu'il charrie ou impose. C'est là avant tout une approche qui doit venir contrebalancer les modèles mécanistes, génétiques et déterministes du social, non pas pour nier leurs apports bien réels par ailleurs, mais pour s'élever contre leur possible hégémonie. Dans cette articulation peut résider la véritable spécificité d'une approche interdisciplinaire en SIC, en intégrant aux modèles explicatifs d'obédience socio-politiques le fait que, certes pris dans diverses contraintes, les individus voient et construisent du sens dans l'univers social. »*[119]

Ce postulat d'un nécessaire croisement de la sémiotique avec d'autres axes de recherche a pu se décliner en sciences de l'information et de la communication de différentes manières. Croisement avec la sociologie pour la socio-sémiotique (BOCQUET, 2013), avec le pragmatisme avec la sémiopragmatique (FRAME, 2013) ou encore avec l'ethnologie pour l'ethno-sémiotique (BABOU et LE MAREC, 2003), par exemple mais la liste s'allonge à la psychologie, la politique, etc.[120]

Si « le regard sociosémiotique est fixé sur l'inscription sociale du sens »[121], la sémiopragmatique « cherche à comprendre l'activité sociale par rapport à l'environnement signifiant systémique et dynamique dans lequel les acteurs sociaux évoluent »[122] et l'ehtno-sémiotique comme attention « aux formes socialement inscrites de la communication (les médias, la mobilisation de documents et d'objets par les acteurs) et aux formes non inscrites

---

[118] LOCHARD et SOULAGES, p.251 IN : OLIVESI, 2013

[119] CARBOU, 2013, § 24

[120] LANDOWSKI, 1984

[121] BOCQUET, 2013

[122] FRAME, 2013

des pratiques sociales qui n'apparaissent que dans l'enquête ethnographique »[123].

La sémiopragmatique se penche sur l'action, sur ce qui se déroule. Elle crée trois catégories : la préfiguration, la configuration et la figuration. Elle rejoint en cela l'ethno-sémiotique qui utilise la conception triadique du signe de Pierce pour l'extrapoler et la reprendre dans les catégories suivantes : identités, relations et normes[124]. Comme la sémiopragmatique, elle pense ces catégories comme non-hermétiques, non closes, mais dans le passage de l'une à l'autre, ce qui permet d'articuler individuel et collectif, permanences et changements.

Il me semble néanmoins que la sémiopragmatique est plus restrictive que l'ethno-sémiotique puisqu'elle se limite à l'observation de l'action en train de se dérouler, au processus, et me semble difficilement rendre compte des dispositifs, des préparations, des réajustements, qui ne s'observent pas nécessairement dans une action de communication. En ce sens, je pense que l'approche éthno-sémiotique peut être plus riche puisque comme je l'ai déjà évoqué, elle observe sur le long terme, aussi bien la communication en train de se faire que ce qui lui a précédé.

Les théories de la communication ont commencé à se tourner vers l'anthropologie à la fin du vingtième siècle[125]. Théories du don-contre-don, théories de la communication comme performance de la culture, importance accordée au terrain , prise en compte de la « complexité des phénomènes de communication » qui amène « la nécessité de conceptualisations plus ouvertes, même si elles ne sont pas toujours totalement achevées. »[126] : on retrouve dans ce courant une volonté similaire de partir de la complexité plutôt que de la réduire par des méthodes. Il a été reproché à l'anthropologie de la communication de n'avoir une interprétation du sens que dans un contexte précis, limité et restreint au groupe étudié, au local. Cependant c'est méconnaître la tendance de l'anthropologie à chercher du commun parmi toutes les cultures :

> *« Si la plupart des pratiques de l'anthropologie de la communication s'appuient aujourd'hui sur l'idée que le sens est toujours local, toutefois le contexte n'est pas seulement l'environnement de l'interaction ; il est l'ensemble du système symbolique, des structures et des pratiques. Ainsi l'interaction n'est pas uniquement interpersonnelle ; elle est aussi un phénomène social, ancré dans une culture, l'interaction intervient entre des codes et des rituels sociaux. L'interaction se situe aussi dans l'action "institutionnelle" qui porte avec elle des modèles de communication, des*

[123] BABOU sur http://igorbabou.fr/recherches/, consulté le 17 avril 2015.

[124] On peut également voir dans la conception triadique du signe chez Pierce la volonté de conserver le lien entre le signe et le monde matériel et naturel puisque la relation entre le référent et le signe n'est pas brisée, arbitraire comme chez Saussure, mais maintenue par passage progressif de l'un vers l'autre (priméité, secondéité, tercéité).

[125] LOHISSE, 2009

[126] WINKIN, 2001, p.266

systèmes de rôles, des valeurs, des finalités. »[127]

Je pense qu'on pourrait plutôt reprocher à l'anthropologie de la communication de concevoir la communication comme « performance de la culture »[128], et d'éluder la nature, qui pourtant, on a pu le voir plus haut, avait toute sa place dans la discipline d'origine. Je souhaite donner dans mon travail une place importante à la nature et à ne pas concevoir la culture comme séparée de celle-ci.

Quant à l'approche éthno-sémiotique, je l'adopterai dans une certaine mesure. J'en retiendrai principalement la démarche qui consiste à ne pas se contenter de corpus ou d'observations mais à lier les deux, les documents du corpus étant plus que leur propre contenu du fait de leur situation de don (le concept d'engagement) et les observations portant à la fois sur l'environnement, les discours, les attitudes, mais aussi sur les documents, les dispositifs mobilisés. J'en retiendrai également l'aptitude à voir du changement tout en gardant la capacité à observer des normes et à les articuler[129]. Cependant, je ne reprendrai pas ici *stricto sensu* les catégories d'identité, relations et normes développées par BABOU et LE MAREC, même si on peut les percevoir parfois en filigrane. En effet, leurs racines dans la théorie de Pierce (priméité, secondéité, tercéité) me paraissent trop rigides. Bien que BABOU et LE MAREC aient veillé à travailler sur les passages d'une catégorie à une autre, en ne se contentant pas d'une approche séparée des questions, il n'empêche que selon moi, si elles évitent l'écueil d'un raisonnement binaire, elles pêchent par leur linéarité : on passe de la priméité, à la secondéité puis à la tercéité, soit de l'identité comme potentialité non encore réalisée, à la relation qui l'actualise et enfin aux normes de la structure, du groupe social[130]. Dans mon travail, j'ai choisi de poser comme centrale la question de l'identité construite par la communication sous ses différentes formes. Les normes et les relations participent de celle-ci dans une dynamique plus éclatée que la gradation piercéenne.

Enfin, dernière précision, je considère que les documents qui constituent mon corpus ne sont pas des documents anodins, issus d'une quelconque opération de collecte qui transformerait radicalement leur statut.

« Sous la forme du fait auquel il [le document ethnographique] se réfère, il préexiste à l'enquête ; en tant que document, il est "créé" par l'interrogation qui l'a suscité et l'opération qui l'a isolé d'une pratique pour le promouvoir en instrument de connaissance. Le document ethnographique est une réalité transformée en signe par l'heuristique ethnologique. » [131]

---

[127] LOHISSE, 2009, p.196

[128] WINKIN, 2001

[129] A la différence de la conception latourienne d'un monde en perpétuel changement comme vu plus haut.

[130] BABOU et LE MAREC, 2008

[131] BONTE et IZARD, 1991, p. 475

Les documents qui m'ont été donnés lors des entretiens ou que j'ai pu recueillir lors des manifestations auxquelles j'ai pu assister, sont des documents de communication, à destination d'un public, réalisés et pensés pour être lus et donc, de fait, dès leur conception déjà pensés comme un « don ». Ils ont donc un statut à part et ne sont pas promus instrument de connaissance uniquement par la pratique ethnographique. Cette remarque permet de distinguer un niveau supplémentaire d'engagement. En effet, on peut considérer qu'il est plus engageant pour la personne rencontrée en entretien de partager avec moi des documents personnels annotés ou une note interne, qu'une plaquette d'information dévolue à circuler dans l'espace public.

Pour exemple, les « Dossiers Documentaires » du Parc sont conçus comme des dispositifs de vulgarisation scientifique et ce qui fait sens lorsqu'ils sont collectés par mes soins, c'est leur mobilisation par les acteurs dans une situation de communication particulière. Ce sont certes des marqueurs de l'engagement, mais pas au même titre qu'une note interne ou un post-it, ou un document stabiloté par l'informateur qui marquent, selon moi, un investissement plus personnel dans la relation de communication, ici l'entretien de recherche.

Ma démarche se veut donc interdisciplinaire avec des inflexions sémiotiques et ethnologiques. Elle s'inscrit dans une certaine vision de la complexité du terrain et du monde, mais également puisque l'on parle ici de Sciences de l'Information et de la Communication, du sens et de la relation.

Si j'y reviens ici c'est pour évoquer la méthode que j'ai retenue pour saisir mon objet de recherche : la communication du Parc du Pilat. En effet, ce que j'ai observé reflète cette approche par la complexité, où ce qui fait sens se trouve à la fois dans les actions, les dispositifs, les discours, les relations, les acteurs humains, mais aussi les lieux, les aménagements physiques, les normes, les financements, les contrats et les configurations géomorphologiques d'un territoire. J'essaierai tout au long de ma démonstration de mobiliser cette complexité pour comprendre comment un Parc Naturel Régional communique autour d'une notion comme celle de biodiversité.

Je me suis intéressée aux conditions de production, aux normes et aux acteurs de la communication du Parc, ce qui m'a amenée à me poser la question, en un mouvement réflexif, des savoirs communicationnels de ceux qui communiquent. Il est évident suite aux recherches que j'ai pu mener auprès des acteurs du Parc, que comme le dit HENNION (1993), on peut sans « ôter au théoricien le droit à la théorie (…) l'accorder aussi aux acteurs. »[132] Ce constat a pu être fait par LATOUR (1993) qui en parlant de Bardet, un ingénieur dans le projet ARAMIS, dit de lui qu'il « est sociologue en même temps que technicien »[133].

Ceci est d'autant plus probant sur mon terrain que les personnes rencontrées ont un niveau

[132] HENNION, 1993, p.266

[133] LATOUR, 1993, p.35

d'éducation élevé, et ont pu avoir des enseignements liés à la communication. Cette attention aux théories mobilisées par les acteurs se lira en transversal dans l'ensemble du travail de cette thèse, même si la partie III mobilisera plus particulièrement les théories relatives à la communication en général.

Enfin, j'espère avoir réussi à tenir tout au long de ce manuscrit une posture réflexive à la fois à l'intérieur de l'objet étudié, mais encore sur ma posture et ma discipline de recherche. Cette posture réflexive me paraît cohérente avec un autre constat tiré de la complexité chez MORIN (2005) où « la conception complexe que nous essayons d'élaborer appelle et donne les moyens de l'autocritique. Elle appelle dans un développement naturel le second regard épistémologique ; elle porte des vérités qui sont biodégradables, c'est-à-dire mortelles, c'est-à-dire du coup vivantes. »[134]

Le Parc Naturel Régional du Pilat n'a pas cessé de réfléchir sur sa communication, ses dispositifs, sa relation avec le tourisme ou la pédagogie, tout au long de mon travail d'observation et il est possible que celui-ci même, les sollicitations que j'ai pu faire, présentations, conversations, ait relancé une réflexion de l'équipe sur ses choix.

La situation au moment de la rédaction de ce texte n'est pas identique à la situation initiale. Les acteurs eux-mêmes ont une attitude réflexive à l'égard de leurs actions, de leurs pratiques. Toute description évolue dans le temps. En quatre ans, le Parc a changé, lapalissade assumée car je la crois importante et elle sera lisible en partie IV consacrée plus spécifiquement à la biodiversité et à l'évolution de son usage. Son organisation a été repensée, des projets de communication lancés, avortés, des postes créés ou supprimés, des liens tissés entre l'éducation au territoire et la communication « pour essayer ». Ma propre présence, pourtant discrète, en tant que chercheuse en communication a participé à une réflexion menée par les professionnels du Parc sur leurs pratiques. La chargée de communication à qui je demandais en fin de recherche quelles formations les collègues avaient reçu en communication ses dernières années y incluait ainsi une présentation que j'avais pu faire à l'équipe sur mon projet ! Faire de la recherche, alors, c'est en définitive se poser des questions sans cesse à la fois sur son objet mais aussi sur son propre discours et son positionnement.

[134] MORIN, 2005, p.65-66

I.4 - Annonce du plan

Je commencerai par préciser un peu plus mon contexte de recherche, à la fois en reprenant l'historique de la protection de la nature, en précisant l'originalité du dispositif des Parcs Naturels Régionaux en France et en explicitant la notion particulière de biodiversité qui est le point de départ de mon questionnement. Dans cette même partie, je présenterai plus en détail le Parc du Pilat en particulier puisque, comme on l'a vu tout au long de l'introduction, je ne le considère pas comme une figure emblématique et généralisée d'un Parc Naturel Régional, mais bien à son échelle, celle de son territoire et de ses particularités. Je terminerai ensuite cette première partie en présentant ma méthodologie en détail, corpus, entretiens et observations et en précisant mes questions de recherche.

En deuxième partie, j'évoquerai la communication du Parc du Pilat à la fois dans ce que j'ai pu observer : documents, sites, médiations, etc. mais également dans la manière dont celle-ci m'a été présentée lors des entretiens et échanges divers pour en tirer quelques traits particuliers. Je ne me focaliserai pas sur la communication sur le thème de la « biodiversité » comme je le ferai en dernière partie, mais je chercherai à montrer de manière plus large en quoi consiste la communication de ce Parc. Je commencerai par lister les acteurs de cette communication, les dispositifs variés qui la composent. Puis je montrerai comment certaines activités sont incluses par les acteurs dans ce qui est la « communication » pour le Parc et comment certaines autres sont exclues. Enfin, je détaillerai en quoi la nature et en particulier celle du Pilat est pensée par les acteurs comme une difficulté, tout comme le dispositif juridique d'un Parc Naturel Régional. Si dans cette partie, je me permets de parler de « représentations » de la communication chez les acteurs, je tiendrai aussi compte de sa matérialité, des dispositifs concrets dans lesquels elle se met en place, ou des objets qu'elle produit. Tout comme je le ferai pour la nature qui, selon moi, n'est pas qu'une représentation mais est en même temps réalité géomorphologique, biologique, climatique, etc. (Habiter au cœur du Pilat à plus de 750 mètres d'altitude, force cet ancrage dans la matérialité…)

Les descriptions de cette deuxième partie viseront à montrer comment la communication du Pilat, et plus particulièrement sa communication environnementale, s'inscrit à la fois dans la construction de l'identité de la collectivité et dans la volonté de partage du projet par l'ensemble des acteurs qui y prennent part.

En troisième partie et dernière partie, je me pencherai sur la communication du Parc autour de la « biodiversité ». Je présenterai le contexte de départ de mon étude plus en détail en revenant sur les supports de communication mis à disposition par l'ONU lors de l'Année Internationale de la Biodiversité. Je rappellerai brièvement le contexte de communication sur le sujet en France en 2010, à travers l'exemple des médias nationaux. Je décrirai ensuite dans le détail la mise en place à cette occasion dans le Parc du Pilat des « Rencontres de l'Observatoire de la Biodiversité » afin de mettre en avant une utilisation stratégique d'un dispositif de communication international à l'échelle du Parc. À la suite de ce premier constat

je me pencherai sur l'utilisation du terme biodiversité et sur les supports qui le mobilisent dans la communication du Parc. Ceci permettra de préciser l'influence de la communication environnementale internationale sur un territoire local et d'en tirer des conclusions en termes de choix politiques et identitaires pour la structure. Enfin, on abordera à travers la question de la biodiversité la tension entre l'identité des acteurs de la communication du Parc, pris dans leur engagement personnel pour la défense de la nature, et la construction et le maintien de l'identité d'une collectivité territoriale. Ou pour le dire de façon plus prosaïque, entre l'amour de la nature et la gestion de ses ressources.

II/Contexte de la recherche

« Alice: Oh, but that's nonsense. Flowers can't talk.
The Rose: But of course we can talk, my dear.
Orchid: If there's anyone around worth talking to.
Daisy: Or about.
[Giggles] »[135]

Lewis Carroll / Alice in Wonderland (1951)

[135] « Alice : Oh, mais c'est insensé. Les fleurs ne peuvent pas parler.
La Rose : Mais si bien sûr nous pouvons parler, ma chère.
L'Orchidée : S'il y a quelqu'un alentour à qui parler.
La Pâquerette : Ou dont parler.
[Gloussements] » [Traduction proposée par l'auteur]

II.1 - Protection de la nature et Parcs Naturels Régionaux : mise en perspective

L'objectif de cette première partie est de poser un cadre à la compréhension de la protection de la nature, à son émergence, son organisation, son vocabulaire, ses dates-clés, etc.

Il s'agit également de montrer comment les Parcs Naturels Régionaux s'insèrent dans la politique française de protection de la nature et quelles sont leurs particularités au regard d'autres dispositifs légaux comme les Parcs Nationaux ou les Réserves.

Enfin, la dernière sous-partie montrera les spécificités de la notion de biodiversité dans les actions de protection de la nature afin d'expliquer de la façon la plus claire possible en quoi dès sa « création » elle porte des tensions entre local et global et entre science et valeurs éthiques.

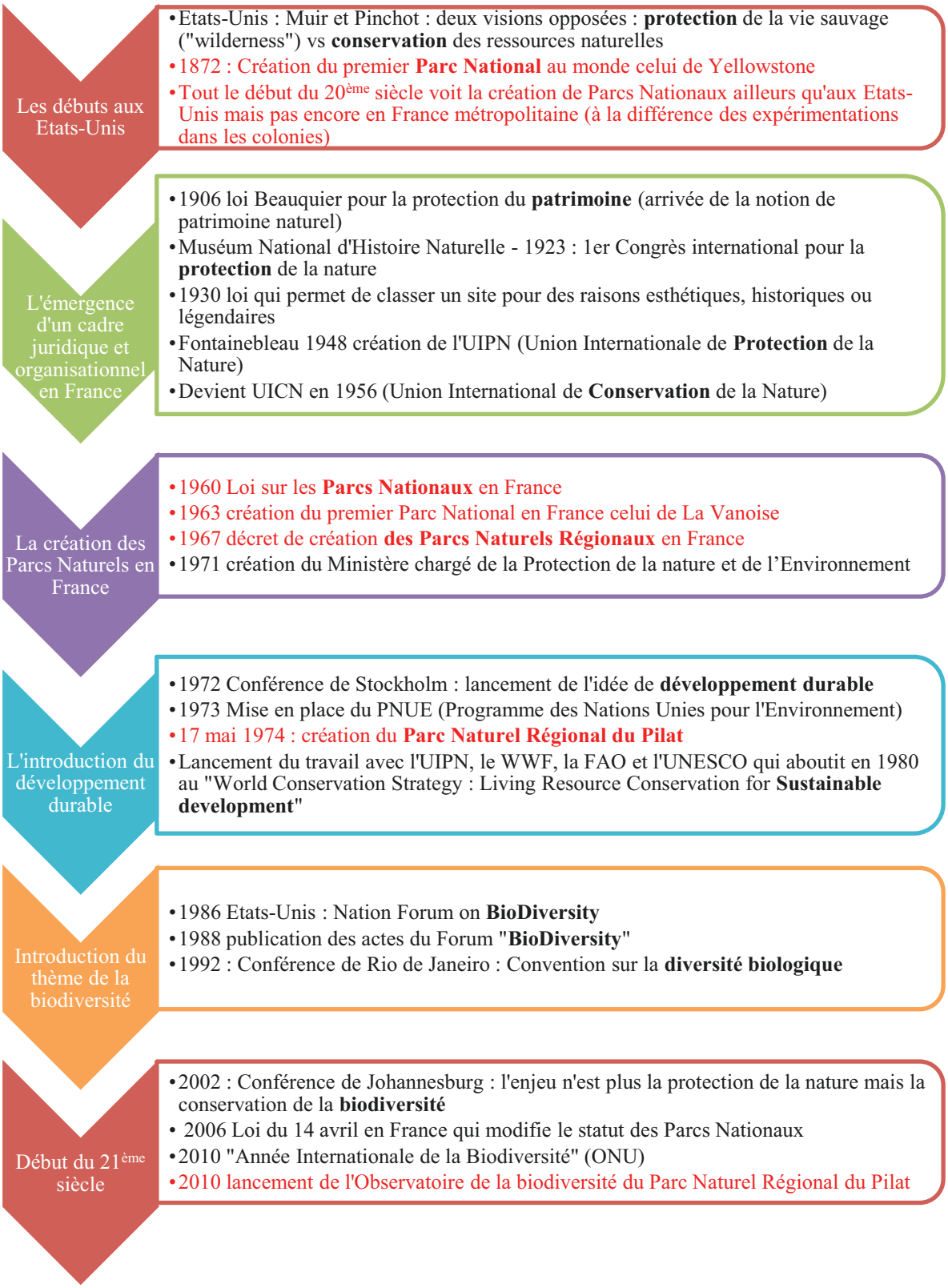

Figure 1 : Frise chronologique reprenant de façon synthétique les principales étapes de protection de la nature (en rouge les informations relatives aux Parcs)

II.1.1.- La protection de la nature en France : historique et remarques préalables

La frise présentée ci-dessus est une tentative pour situer de la manière la plus lisible possible les principales étapes en termes de politiques de protection de la nature, tant au plan international qu'au plan national.

Elle reprend un certain nombre de dates clés dont les plus importantes, au regard de mon projet de recherche sont sans conteste celles du décret de création des Parcs Naturels Régionaux en France en 1967, de la publication - deux ans après la tenue du Forum aux Etats-Unis - des Actes du Forum BioDiversity en 1988, et de l'Année Internationale de la Biodiversité en 2010 sur déclaration de l'ONU. Cette Année Internationale donnera lieu par la suite à une Décennie Internationale pour la Biodiversité de 2011 à 2020.

Pourquoi avoir alors complexifié en ajoutant à ces dates un ensemble d'autres événements disparates au premier abord ?

Il s'agit ici pour moi de contextualiser la création des Parcs Naturels Régionaux dans un mouvement d'ensemble, dans des politiques qui se jouent à différentes échelles, menées par différents acteurs.

On peut constater que dans ma bibliographie il y a des ouvrages consacrés à la protection de la nature et à son histoire[136], mais aussi des articles d'historiens[137], de géographes[138], ou encore d'anthropologues[139] ou d'économistes[140]. Ces auteurs assoient souvent leurs propos sur une histoire de la protection de la nature. Ce récit historique tend à s'harmoniser entre les différentes publications, voire à s'uniformiser, lorsqu'il ne sert que de rapide « point sur ». On retrouve ainsi entre ces différents textes, des éléments communs, jugés principaux, que j'ai essayé de mettre en avant dans la frise présentée plus haut, et que je vais développer ici. Je mets néanmoins dès à présent le lecteur en garde sur le point de vue occidental, institutionnel et factuel qui préside à cette description.

La protection de la nature serait d'origine américaine. Face à la « nature sauvage » (la « *wilderness* ») aurait émergé un sentiment qui inciterait à la protection de la nature et de ses beautés. Ceci aurait abouti à la création du premier Parc Naturel National au monde, sur le territoire des Etats-Unis, à Yellowstone en 1872. En parallèle de cette vision s'en serait

---

[136] BLANDIN, 2009 et 2010 ; ALPHANDERY, 2005 ; BARBAULT, 2006 ; PARIZEAU, 1997, CHARVOLIN, 2003 ou encore ODUM, 1971

[137] PESTRE, 2011

[138] LEPART et MARTY, 2006

[139] ROUÉ, 2003

[140] AUBERTIN, BOISVERT, VIVIEN, 1998

construite une deuxième, celle de la nature comme ressource à conserver[141].

Ces deux visions « protection de la nature sauvage » et « conservation des ressources naturelles » se seraient ensuite partagé les politiques de gestion de la nature, l'une l'emportant parfois sur l'autre, pour mieux lui céder la place ensuite, en un jeu d'opposition parfois frontales, parfois conciliables. La biodiversité, elle-même, a été étudiée à travers cette idée de balancement entre l'un et l'autre[142]. J'y reviendrai dans la partie consacrée à la notion.

Suite à ce démarrage américain, la protection de la nature, grâce à la mise en place de Parcs Nationaux, se serait disséminée à travers l'Europe durant tout le début du vingtième siècle. Mais pas en France, ou en tous cas pas en métropole[143] et pas sous la forme de Parcs Nationaux puisque la loi qui entérine leur création ne sera décrétée qu'en 1960 et que le premier Parc Naturel national créé par cette loi sera celui de la Vanoise en 1963[144].

Pourtant, loin d'être un acteur absent des politiques de protection de la nature lors de la première moitié du vingtième siècle, la France mène une politique sur un autre plan. Le 21 avril 1906, la loi dite Beauquier[145] donne à la notion de patrimoine une assise juridique, dont profitera le patrimoine naturel. Cette loi a lancé en France l'idée d'un « droit de la beauté » qui s'inspire des « séries artistiques » créées en forêt de Fontainebleau sous le Second Empire. La loi Beauquier sera abrogée par la loi du 2 mai 1930[146] qui permet le classement de sites sur des critères esthétiques ou culturels. On est donc dans une approche bien différente d'une nature sauvage à protéger, pour privilégier une approche d'une nature « humanisée », à fort capital esthétique, culturel et paysager.

La défense de l'esthétique de la nature, des paysages sera portée durant tout le début du vingtième siècle par le Club Alpin Français et par le Touring Club de France. Leur mouvement rejoindra celui des naturalistes qui prônent la protection des espaces et des espèces par la création de réserves intégrales, desquelles l'homme est absent. De leurs

---

[141] BLANDIN, 2009

[142] BONNEUIL et FENZI, 2011 mais aussi BLANDIN, 2009, LEPART et MARTY, 2006, PARIZEAU, 1997

[143] « Les promoteurs des Parcs et des réserves s'investissent alors dans l'empire colonial où ils ne sont pas confrontés aux trois entraves qui ont limité leur action en métropole : un pays densément peuplé et intégralement approprié, un droit protégeant la propriété individuelle et des habitants qui peuvent être défendus par leurs élus. », SELMI, 2009

[144] Sur l'histoire complète des Parcs Nationaux voir LARRERE, LIZET et BERLAN-DARQUE, 2009

[145] *Loi du 21 avril 1906* [en ligne], disponible sur : http://www.assemblee-nationale.fr/12/evenements/salon-des-maires/dates_cles/protection-sites-1906-1.asp, consulté le 14 octobre 2015.

[146] *Loi du 2 mai 1930 ayant pour objet de réorganiser la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque* [en ligne], disponible sur : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006074251&dateTexte=20000920, consulté le 20 mai 2015.

mobilisations conjointes naîtront des dispositifs encore en vigueurs actuellement : les réserves intégrales et les Parcs Nationaux[147].

Dans l'immédiat après-guerre, la France sera aussi le pays où sera créée l'UIPN (Union Internationale de Protection de la Nature) qui deviendra par la suite l'UICN (la « Protection » devenant « Conservation »). BLANDIN (2009) souligne ce basculement en 1949 dans le discours de Jean-Paul Harroy, alors secrétaire général de l'organisation. Selon lui, pour que le changement de comportement attendu soit effectif, la morale et l'esthétique ne seraient qu'arguments de peu de poids, d'où l'utilisation d'« un ensemble d'arguments anthropocentriquement utilitaires, donc convaincants pour les masses »[148].

Ce ne sera donc que dans les années soixante et au début des années soixante-dix[149] que seront votées en France différentes lois qui dotent le pays d'outils pour mener à bien une politique de protection de la nature : les Parcs Nationaux[150] d'abord, puis les Parcs Régionaux[151] et enfin en 1971, un véritable Ministère de l'Environnement. Quelques années plus tard, en 1976, la loi sur la protection de la nature donne un cadre juridique et politique à la protection en France[152].

Cette étatisation de la question de l'environnement en France a été évoquée dans l'introduction (partie I) à travers le travail de CHARVOLIN[153] ou de KALAORA et VLASSOPOULOS[154] par exemple. On peut également évoquer LASCOUMES (1994) qui y lit la transformation d'une préoccupation sociale en un programme d'actions publiques. Dans la deuxième partie de son ouvrage[155], partie enserrée entre un chapitre consacré aux dispositifs médiatiques et un autre sur le rôle des associations, il montre l'évolution de la problématique écologique une fois rentrée dans les dispositifs publics. Cette évolution est amorcée par son entrée dans le droit, ce que l'auteur qualifie d'angle juridique. L'environnement passera ensuite entre les mains de la technocratie, « victoire du pragmatisme

---

[147] LARRERE, LIZET et BERLAN-DARQUE, 2009, première partie

[148] On peut rapprocher ce basculement de la tendance actuelle à l'attribution d'une valeur marchande à la biodiversité ou à l'émergence de la notion de « services écosystémiques » (voir partie IV).

[149] CHARVOLIN, 2003

[150] *Loi du 22 juillet 1960* [en ligne], disponible sur : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000512209&categorieLien=cid, consulté le 14 octobre 2015.

[151] Décret de 1967

[152] *Loi du 10 juillet 1976* [en ligne], disponible sur : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006068553, consulté le 15 octobre 2015

[153] CHARVOLIN, 2003

[154] KALOARA et VLASSOPOULOS, 2013

[155] LASCOUMES, 1994

sur la légalité »[156], puis de l'action conventionnelle, dans le sens de convention signée entre deux parties, comme les accords entre l'Etat et les groupements privés.

Ce dernier point rejoint le mode de fonctionnement des Parcs Naturels Régionaux. En effet, ces derniers fonctionnent par signatures de textes de statuts juridiques divers mais qui servent à regrouper différentes instances autour de ses objectifs et missions. Lors du classement ou du reclassement des Parcs Naturels Régionaux, une convention d'application de leur Charte est signée entre le Parc et le Préfet de Région, et la charte elle-même est signée par les communes, les communautés de communes, les départements, les régions et l'Etat. Le Parc du Pilat, pour revenir sur le terrain qui a été le mien, signe en plus des conventions avec des associations partenaires comme la LPO, la Maison du Tourisme ou le CPIE de Marlhes.

Selon LASCOUMES, ces différents passages subis par l'environnement qui aboutissent à l'action conventionnelle, reviennent à dire que le « pragmatisme et [la] casuistique sectorielle ont pris largement le pas sur le légalisme universaliste et abstrait »[157]. Loin de montrer une approche consensuelle autour de l'environnement[158], sa saisie par le politique, par l'Etat acterait son découpage, sa sectorisation, sa saisie par des enjeux privés. En s'étendant à la réglementation du vivant, le pouvoir politique franchirait un cap supplémentaire par rapport au bio-pouvoir de Foucault, celui de l'éco-pouvoir. Il viserait à présent à gérer la vie et la production de celle-ci. Il me semble que cette conclusion peut être débattue, ne serait-ce qu'en la replaçant dans un contexte historique plus large qui tendrait à montrer que la gestion du vivant et de sa production n'est pas née dans la deuxième moitié du 20ème siècle. Il n'empêche que cette entrée de l'environnement dans le droit et dans les ministères en France est une étape importante dans son passage sur la scène publique et les modalités d'appréhensions de la dimension écologique.

Or quelle est la notion qui va émerger sur le plan international dans les années soixante-dix en même temps que le dispositif juridique dédié aux PNR ? C'est celle du développement durable qui apparaît à Stockholm en 1972. La déclaration finale de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement stipule dès le premier principe à la fois le droit des hommes à un environnement de qualité et leur devoir à l'égard des générations présentes et futures[159]. La suite des principes évoque la gestion et la planification « attentive » des ressources naturelles, la responsabilité des hommes, mais également le nécessaire « développement économique et

---

[156] LASCOUMES, 1994

[157] Ibid., p.190

[158] On peut se poser la question des observations proposées par LASCOUMES dans son introduction : l'idée d'un consensus médiatique autour de la protection de l'environnement ne tient pas à un examen même rapide du champ…

[159] Déclaration en français disponible sur : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/sites/odyssee-developpement-durable/files/1/Declaration_finale_conference_stockholm_1972.pdf, consulté le 14 octobre 2015.

social » pour mener à bien ces tâches[160]. Encore émergente en 1972, la notion va connaître par la suite le succès à différentes échelles. Défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »[161], le développement durable va monter en puissance à partir des années quatre-vingt et se diffuser du niveau macro (scènes internationales) au niveau micro (scènes nationales, puis locales)[162].

> *« L'institution de la notion et de la problématique de développement durable passe par son appropriation par un grand nombre d'acteurs et selon un mouvement étonnant qui fait circuler ce terme selon un mouvement descendant : du haut vers le bas, du niveau des institutions internationales au niveau national, régional et local. »*[163]

En 1992, le Sommet de la Terre à Rio officialise la notion de développement durable et les trois piliers qui la soutiennent : « un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable »[164].

Le développement durable, comme sa notion source : le développement[165], sera critiqué plus ou moins fortement par la suite. Du fait de la rapidité de sa diffusion dans les sociétés, on reproche à la notion son caractère « flou »[166]. A force de compromis, de reprises, de citations, de réappropriation par des groupes aux intérêts et aux conceptions environnementales différentes, le développement durable perdrait de sa signification.

> *« Lorsqu'une notion connaît une diffusion aussi large et diverse (...) c'est qu'elle est susceptible de servir les projets et valeurs d'une grande variété d'acteurs et de groupes sociaux et qu'elle prépare le terrain à la formation de nouveaux compromis dans leurs rapports. »*[167]

Lors du Forum des Associations de la NSS [Natures Sciences Sociétés] en 2011 sur la thématique : « Repenser le développement : la société civile s'engage »[168], des débats avaient eu lieu autour du développement durable. Il en ressortait, entre autres choses, que si le terme était critiquable en plusieurs points, il avait au moins le mérite de créer un territoire d'échange

---

[160] Principe 8 de la déclaration.

[161] Citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987)

[162] ALMEIDA (D'), 2005

[163] Ibid., § 20

[164] Définition de l'INSEE : http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/developpement-durable.htm, consulté le 14 octobre 2015.

[165] Sur la critique du « développement » comme évidence, comme croyance, religion moderne, voir RIST, 1996.

[166] LARRERE et LARRERE, 1997, p. 223

[167] Ibid., p.223

[168] Comptes-rendus du Forum accessibles en ligne sur : http://www.nss-dialogues.fr/Forum-des-associations-01-2011, consulté le 28 octobre 2015.

et de communication entre des acteurs aux intérêts divergents et qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble.

Si on peut voir dans cette notion un espace de dialogue, on peut également lui reprocher de chercher à concilier des concepts inconciliables par une figure de style, l'oxymore :

> *« Dans cet oxymore, (...) la tension principale semble être entre développement, qui renvoie au rattrapage du Sud mais aussi à la poursuite du progrès industriel et de consommation du Nord, et durabilité environnementale (sustainability), dont on peut craindre qu'elle ne fasse pas symbiose évidente avec le premier. »* [169]

Par cette figure de style et les déclarations de bonnes intentions qui l'accompagnent, le développement durable entérinerait l'absence de remise en question du paradigme économique de développement continu : « Cet évolutionnisme perverti [qui] associe toute tentative de penser les limites du capitalisme en envisageant le mouvement de décroissance comme rétrograde, comme retour à l'archaïque, à l'irrationnel. »[170], tout comme une conception Nord-Sud inégalitaire[171]. Il servirait à lisser les discours et les débats autour de l'environnement et de sa protection et permettrait « de sauver l'idéal du développement en le rationalisant et en le rendant moralement présentable. »[172]

Ce qui est intéressant de noter ici, au-delà des aspects critiquables de la notion, c'est le lien chronologique et philosophique entre les Parcs Naturels Régionaux et le développement durable, malgré l'absence du mot sur la scène internationale lors du décret les instituant :

> *« Comment mieux dire qu'il s'agit d'un projet* [celui des PNR] *territorial de développement durable. Mais, le terme n'était pas encore en usage quand leur consécration législative est intervenue (...) »*[173]

Les Parcs Naturels Régionaux sont effectivement des collectivités territoriales qui ont la particularité de devoir concilier le développement[174] d'un territoire habité - développement économique, mais aussi culturel ou touristique - et la protection de la nature, et d'avoir vu ce devoir inscrit dans leurs missions dès les années soixante. C'est surtout cette inscription précoce qui peut les différencier des Parcs Nationaux, même si ces derniers ont eu, au cours de leur histoire, à concilier protection et tourisme, chasse, pastoralisme, etc. sur un même

---

[169] PESTRE, 2011, p.34

[170] LIARSOU, 20014, p.45

[171] AUBERTIN et VIVIEN, 2006

[172] CAILLÉ, in DUCLOS, 2006, p.65

[173] LIBAERT et GUERRIN, 2008, p105

[174] A la différence de LASCOUMES, 1994, p.102, je ne pense pas qu'on puisse tirer du discours autour du développement local des Parcs la conclusion que les enjeux principaux ne sont pas ceux liés à l'environnement mais ceux liés à l'économie du territoire.

territoire protégé[175] et que la loi de 2006 a acté une évolution à leur égard.

II.1.2.- Parcs Naturels Régionaux et Parcs Nationaux : deux dispositifs différents

II.1.2.1. Le dispositif Parc National

Les Parcs Nationaux ont une histoire plus longue que les Parcs Naturels Régionaux. Ils ont été également plus étudiés et nous avons pu voir précédemment[176] comment ils ont fait partie des premiers dispositifs de protection de la nature mis en place. Il est particulièrement frappant de constater que l'ouvrage de BERLAN-DARQUET, LIZET et LARRERE (2009) qui retrace l'histoire des Parcs Nationaux et leur évolution d'une protection de la nature vers une gestion de la biodiversité, n'évoque jamais le dispositif des Parcs Naturels Régionaux, à la différence par exemple des réserves naturelles ou de Natura 2000 qui sont cités.

Ces auteurs situent la « préhistoire » des Parcs Nationaux dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Cette émergence correspond au modèle américain déjà évoqué. Néanmoins, les travaux de SELMI (2006) ou encore ceux de DAVIS (2012) mettent en avant l'expérimentation menée pour la France dans ses colonies pour la constitution de ses premiers Parcs Nationaux.

L'exemple de l'Algérie, développé dans l'ouvrage de DAVIS, est particulièrement frappant. On peut y lire comment un discours environnemental décliniste s'est peu à peu mis en place autour des territoires algériens et comment il a servi de justification à l'expropriation foncière des autochtones. Les terres, une fois vidées de leurs habitants, pouvaient ainsi être « protégées » de leurs activités, comme le pastoralisme ou le feu, par des structures dédiées : les Parcs Nationaux. Ces expérimentations dans les colonies ont été facilitées par une conception négative de l'autochtone. Les conflits ont été réglés par la force, ce qu'il aurait été plus difficile de faire en métropole sans faire réagir l'opinion publique. La loi sur les Parcs Nationaux, dans les années soixante, correspond à la période de la décolonisation et au retour en métropole de personnels qui avaient l'expérience des Parcs dans les colonies.

L'histoire de l'instauration des Parcs nationaux semble être faite de conflits successifs. Celui de l'instauration du Parc de la Vanoise étudié par SELMI lors de sa thèse (2006) est régulièrement pris en exemple. Ce n'est qu'au bout de trente ans d'échanges, de projets successifs, de confrontations que ce Parc voit le jour. On découvre dans le travail de l'anthropologue les différentes conceptions du rapport à la nature qui s'affrontent sur un même espace. L'affaire du Parc de la Vanoise de 1968 à 1971 a cristallisé une tension entre différentes attentes à l'égard de l'environnement, autour de l'implantation autorisée ou non des domaines skiables sur le territoire du Parc.

---

[175] LARRERE, LIZET et BERLAN-DARQUE, 2009

[176] II.1.1

Dans son travail de thèse en histoire, BLANC (2013) rappelle que les Parcs Nationaux ne sont pas de simples supports d'une politique de protection de la nature, mais également un « territoire patrimonial et identitaire façonné pour promouvoir un sentiment d'appartenance à la nation »[177]. Il y compare les politiques menées dans des Parcs canadiens, éthiopiens et français. En France, la politique étatique à l'égard des Parcs Nationaux viserait à perpétuer une certaine forme de nature, la nature « campagne », habitée et façonnée par les pratiques paysannes traditionnelles. Les Parcs Nationaux, dans notre pays, auraient donc une connotation nostalgique, passéiste, de mémoire nationale ce qui expliquerait qu'ils soient institués majoritairement dans des espaces en déprise agricole[178]. S'il organise son travail autour des notions de nation et d'identité, BLANC évoque aussi la description des Parcs Nationaux comme des espaces de conflits :

> *« Par un processus qui croise spatialité et discursivité, l'État donne à voir et à croire en une portion de l'espace national qui conjure les effets du temps. De la contemplation et de l'expérience de cet environnement qui rassure parce qu'il dure et qui suscite le sentiment parce qu'il est nostalgique peut naître, alors, l'attachement à la nature et à la nation qui la signifie. L'entreprise nécessite, précisons-le, le sacrifice des populations locales. Produit de la substitution d'un espace de vie quotidienne par un espace de visites temporaires, le Parc National est, en soi, un lieu de contradictions. Néanmoins, dans la mesure où les responsables des parcs s'adressent d'abord à la communauté nationale ou internationale, les populations de l'extérieur l'emportent sans cesse sur celles de l'intérieur. Aussi, en plus d'être contradictoire, le Parc apparaît comme un lieu de luttes.»*[179]

Ce dernier extrait est intéressant dans la mesure où il évoque deux types de populations : les populations extérieures et les populations intérieures. En effet, les Parcs Nationaux, s'ils ont toujours considéré leur zone centrale comme ne devant pas être un lieu d'habitation permanent des hommes, ont également systématiquement autorisé les activités de tourisme sur leur territoire. En effet, espaces naturels esthétiques, ils répondent aux attentes hygiénistes d'une société de plus en plus urbaine qui cherche à travers eux le contact avec la nature, le sublime. Les Parcs Nationaux s'inscrivent donc par ailleurs dans une logique d'économie touristique de type tourisme vert, tourisme de plein air.

Dans sa thèse, REVELIN (2013) propose une analyse comparative de deux Parcs Nationaux, en Laponie et dans les Pyrénées, Parcs qui appartiennent par ailleurs à la catégorie des « biens mixtes » du Patrimoine mondial de l'Unesco. Elle y aborde la question du tourisme dans une démarche rattachée à l'anthropologie de l'environnement. Elle examine la place de cette labellisation, qui distingue des biens rares à l'échelle mondiale, dans le développement touristique des sites, ainsi que la place accordées aux autochtones et à leurs savoirs. La question du tourisme est construite autour d'une opposition entre le tourisme de

---

[177] BLANC, 2013, p.5 (résumé)

[178] BLANC, 2013, p48

[179] Ibid., p.422

masse, perçu comme nuisible, et l'éco-tourisme que ces territoires cherchent à développer et qui correspond à une « moralisation » du tourisme. Ce dernier dépend des aspects esthétiques de la nature. Il est un outil de développement financier important pour ces territoires. Il est conçu dans l'espoir de jouer un rôle éducatif pour les populations qui le visitent. Il est intéressant de relever que sur le plan de la démarche la thèse de REVELIN se rapproche de la mienne. Elle est ancrée dans des territoires précis dont elle prend en compte avec rigueur les éléments géomorphologiques, comme humains, sociétaux. L'accès au site est par exemple retenu comme un facteur impactant dans la réussite de la mise en place d'un haut-lieu touristique[180].

Cette représentation des Parcs nationaux comme espace de tourisme rejoint l'appellation de « musées verts » que leur donne KALAORA[181]. Cette muséification du territoire des Parcs Nationaux est aussi reprise par LASCOUMES (1994) qui y voit une extension du pouvoir exercé par l'Etat sur les hommes à celui exercé sur la vie en général : l'éco-pouvoir. Chez DAVALLON (1986), les Parcs Naturels, comme les éco-musées ou les parcs zoologiques sont appréhendés à travers la mise en exposition qu'ils proposent de l'environnement et sa patrimonialisation :

> *« Peut-on dire qu'un écomusée, (...) qu'un Parc Naturel ou même qu'un Parc zoologique sont avant tout des expositions ? Non, car on peut difficilement les classer dans le média "exposition". Pourtant, nul doute, tout le monde se rend compte qu'il y est question d'exposition : un espace est organisé, aménagé, des objets sont désignés comme remarquables ; quelque chose est présenté, montré, mis en scène à l'attention d'un spectateur. »*[182]

Après avoir interrogé la mise en exposition dans les zoos, lieux de construction d'une nature de proximité, destinées aux urbains et aux familles, qui développe un discours scientifique sur elle-même, puis celle des réserves conçues comme prélèvement complet d'une portion d'espace, DAVALLON présentera les Parcs Nationaux comme l'aboutissement du processus de séparation et de représentation du naturel :

> *« Le Parc Naturel, quant à lui, forme la plus perfectionnées de la "réserve", correspond à un retrait du sauvage. Il retire la nature de la culture, il établit une frontière entre le domaine de l'humain et celui du sauvage. (...) Cela n'empêche pas le sauvage de resurgir sous la forme d'un démenti infligé à cette représentation du "naturel" selon laquelle il y aurait une autorégulation conduisant à un équilibre spontané entre les espèces. Vision culturelle de la nature qui conduit l'homme à opérer lui-même cette régulation. »*[183]

Ainsi, on aboutit au paradoxe suivant : les Parcs Nationaux délimitent le domestique et le

---

[180] Dans le vocabulaire des professionnels du tourisme, un haut-lieu touristique aménagé est un « spot touristique ».

[181] KALAORA, 2000

[182] DAVALLON, 1986, pp.13-14

[183] Ibid., p.94

sauvage, dressent des frontières, pour protéger un naturel dans un état défini. Naturel pour le maintien duquel les hommes doivent sans cesse intervenir. On peut retrouver dans l'ouvrage collectif dirigé par LARRERE, LIZET et BERLAN-DARQUE (2009) de nombreux exemples de ces actions humaines de maintien du sauvage et des questionnements que cela implique sur le statut d'espèces comme le mouflon ou le loup. Dans « *Gouverner la nature* », SELMI et HIRTZEL (2007) relèvent une double ingénuité dans la conception des Parcs Nationaux. Ceux-ci présupposent la naturalité de la nature et gomment la question des rapports sociaux avec les populations locales. Ceci amène à statuer sur le statut des humains vivants dans les territoires des Parcs Nationaux et à ramener, une fois de plus, les Parcs Nationaux vers la question du conflit[184] :

> *« Si les zones destinées à devenir des Parcs, sont censées servir à la conservation des espèces et des espaces ou à la conservation de la beauté paysagère, elles doivent s'accommoder d'habitants locaux qui, depuis longtemps, avaient à leur façon socialisé et façonné cet environnement selon des pratiques se passant à l'évidence de la coupure entre nature et culture. Une telle situation conduit inévitablement à une multiplication de tensions et de conflits. »*[185]

II.1.2.2. Le dispositif Parc Naturel Régional

Si les Parcs Naturels Nationaux français s'inspirent des modèles américains, avec une zone centrale préservée de toute activité humaine[186], ce n'est pas le cas des Parcs Naturels Régionaux, qui se construisent dans un contexte et à partir de volontés différentes. Cette distinction, qui tend à s'estomper depuis la loi de 2006, reste néanmoins particulièrement importante historiquement pour ne pas faire de contre-sens à propos des Parcs. On peut constater qu'elle est mise en avant comme fondamentale par les acteurs eux-mêmes comme dans le cas du Parc du Pilat qui spécifie dans son site internet :

> *« Ne pas confondre Parcs naturels régionaux avec Parcs nationaux : Contrairement aux Parcs naturels régionaux qui recherchent un développement durable de leurs territoires, les Parcs nationaux ont pour vocation essentielle la protection des espèces animales et végétales menacées. Espaces sanctuaires, ils sont généralement inhabités. Une réglementation stricte limite les activités humaines en leur cœur. Sous la direction du Ministère de l'Environnement, les agents de Parcs nationaux jouissent d'un pouvoir de police pour faire respecter cette réglementation. »*[187]

On peut cependant ajouter que depuis la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006 relative aux Parcs Nationaux, aux Parcs Naturels Marins et aux Parcs Naturels Régionaux[188],

---

[184] On peut rappeler que le conflit en sociologie, notamment avec SIMMEL, 2010, n'est pas uniquement perçu comme destructeur mais aussi comme processus de création.

[185] SELMI et HIRTZEL, 2007, p.10

[186] Tous les Parcs Nationaux ne sont pas inhabités en France. Le Parc National des Cévennes comme celui, plus récent, de La Réunion, sont ainsi habités en leur cœur.

[187] Disponible sur : http://www.Parc-naturel-pilat.fr/fr/le-Parc-un-projet-partage/une-collectivite-locale-originale.html, consulté le 18 mars 2015

[188] URL : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006053563, consulté le 8 avril

l'organisation et les missions des Parcs Nationaux ont évolué « vers plus de partenariat et de transparence »[189]. Le lien entre la zone « cœur » et les espaces environnants se construit désormais autour d'une charte du Parc que les communes alentours sont libres de signer ou pas. Cette loi prend un caractère rétroactif et les décrets des Parcs Nationaux créés entre 1963 et 1989 ont été réécrits afin de les mettre en conformité avec celle-ci.

Si la concertation à travers la charte prend une place plus importante dans les Parcs Nationaux, ce qui les rapproche de l'organisation des Parcs Naturels Régionaux, d'importantes différences subsistent : pouvoir de police dévolu aux Parcs Nationaux (article 7), infractions et sanctions identifiées sur le territoire, agents assermentés (article 10), etc. C'est notamment ce pouvoir de police qui est mis en avant par le Parc du Pilat dans l'extrait ci-dessus.

Autre point important de différence, le mode de recrutement dans les Parcs. Si les Parcs Nationaux recrutent leurs agents à partir des concours nationaux ce qui limite la place des locaux dans leurs équipes[190], ce n'est pas le cas des Parcs Naturels Régionaux qui recrutent des fonctionnaires issus des concours territoriaux, et qui ont également une forte proportion de leurs équipes embauchées en CDI ou CDD de droit public ou privé. La part des personnels issus du territoire est donc plus importante dans ces derniers.

2015.

[189] Site du Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie. URL : http://www.developpement-durable.gouv.fr/L-evolution-recente-des-Parcs.html, consulté le 8 avril 2015

[190] SELMI, 2009 ou BABOU, 2015

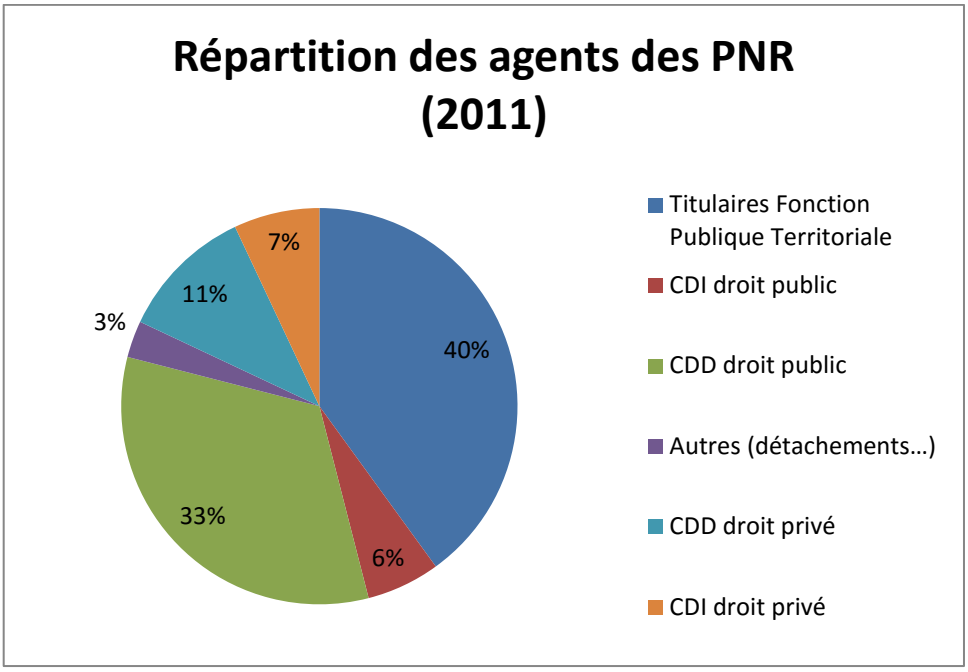

Figure 2 : Recrutement des agents des Parcs Naturels Régionaux. Source : Site de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France. URL : http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/fr/approfondir/infos-metiers.asp?op=infos-metiers-emploi-dans-les-parcs-nationaux. Consulté le 28 octobre 2015.

Les Parcs Naturels Régionaux couvrent actuellement un huitième du territoire français[191] et sont, fin 2015, cinquante-et-un. Ils sont présents sur 24 régions et 74 départements et occupent plus de 8,5 millions d'hectares. Ils sont habités par près de quatre millions d'habitants.

[191] Source : Commissariat général au développement durable, octobre 2014. URL : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ED115.pdf, consulté le 8 avril 2015

Figure 3 : Carte de France des 50[192] Parcs Naturels Régionaux [en ligne] – Source : Fédération des Parcs Naturels Régionaux, 2015. URL : http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/fr/decouvrir/parcs.asp

Afin de coordonner le travail des Parcs, une association est créée en novembre 1971 : la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France. Basée à Paris, l'association se veut le porte-parole des Parcs. Elle a pour objectifs de représenter les intérêts des Parcs auprès des instances nationales et internationales, de participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique en faveur des espaces ruraux français et de diffuser et faire connaître l'éthique des Parcs et leurs actions, en France et à l'international[193]. Elle s'organise en cinq pôles de compétences, dont l'un est dédié à la communication. C'est dans le cadre de la Fédération que les Parcs Naturels Régionaux ont défini leur charte graphique et le choix de leur logo : en commun l'ovale vert, étoile blanche, écriture à droite en rouge « Parc Naturel Régional

[192] La carte n'est pas à jour, car depuis un cinquante-et-unième Parc a été créé celui des Baronnies Provençales, en décembre 2014.

[193] Site de la Fédération, URL : http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/. Consulté le 28 octobre 2015.

de… », puis identification visuelle à l'intérieur du logo et dénomination au choix de chaque Parc. On trouvera en Annexe F un tableau représentant l'ensemble des logos des Parcs ainsi que les choix d'emblèmes qui ont été les leurs.

Figure 4 : Le logo de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France

Le concept de Parcs Naturels Régionaux émerge lors des journées de Lurs en 1966, organisées par la DATAR dans un contexte de décentralisation[194] et de volonté de donner plus de pouvoir à la région dans la gestion de la nature. L'idée sous-jacente à cette création serait d'obtenir la participation des gestionnaires locaux de l'aménagement du territoire[195].

[194] PALISSE, 2006

[195] Ibid.

1964 : Le Ministre de l'agriculture, Edgar Pisani, et la DATAR mandatent une mission pour « imaginer une formule de Parcs moins contraignante que celle des Parcs nationaux sur des territoires ruraux habités au patrimoine remarquable ».

1966 : Réunion d'une centaine de personnalités à Lurs, de professions différentes (architectes, aménageurs, ministres, associations, etc.) pour inventer les Parcs Naturels Régionaux

1er mars 1967 : Décret de création des PNR qui permet la création de PNR si le territoire présente « un intérêt particulier par la qualité de son patrimoine naturel et culturel »[196], qualité qu'il est important de préserver pour trois objectifs majeurs : « équiper les grandes métropoles d'équilibre en aires de détente ; animer les secteurs ruraux en difficulté ; trouver, dans les voies nouvelles du développement, la possibilité d'une mise en valeur des richesses naturelles et culturelles, de la préservation de la flore, de la faune et des paysages »[197].

1971 : Les PNR ne dépendent plus de la DATAR mais du tout nouveau Ministère de l'Environnement. Création de la Fédération des PNR de France. Les PNR sont qualifiés par Robert Poujade (Ministre de l'environnement) d' « outils d'aménagement fin du territoire »

1973 : Création de la Fédération des Parcs Naturels et Nationaux d'Europe

1975 : Les PNR sont reconnus par décret comme des « outils de gestion des espaces naturels et d'aménagement des régions ». Les Régions financent le fonctionnement des Parcs Naturels Régionaux. L'Etat garde l'agrément de la charte et le classement des Parcs.

1976 : Loi sur la protection de la nature. Maintien d'une aide financière de l'Etat de 15 à 45%.

1982 : Lois de décentralisation

1983 : La loi du 8 janvier sur la protection et la mise en valeur des paysages les présentent comme des outils privilégiés de cette protection (article 2).

1988 : Nouveau décret qui met en conformité les PNR avec les lois de décentralisation de 1982. La Région porte l'initiative des PNR qui sont classés par décret par le Ministère pour dix ans renouvelables.

1993 : La loi paysage (article 2) donne une portée juridique aux chartes des Parcs avec lesquelles les documents d'urbanisme devront être conformes.

1995 : La Fédération des PNR de France devient membre de l'UICN.

1999 : La loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable d'un territoire reconnaît les PNR comme « outils d'aménagement du territoire ».

2000 : Le Code de l'Environnement reprend les dispositions législatives des PNR

2006 : La loi relative aux Parcs Nationaux et Parcs Naturels Marins et Parcs Naturels régionaux allonge la durée de la charte des PNR à 12 ans, leur permet de porter un SCOT, et rend le Syndicat Mixte obligatoire

Figure 5 : Historique des lois sur les Parcs Naturels Régionaux français

[196] Article 1 du décret de 1967, URL : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000674543, consulté le 8 avril 2015

[197] Document « Historique des Parcs », disponible sur le site de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France : http://www.Parcs-naturels-regionaux.fr/fr/approfondir/qu-est-ce-qu-un-Parc.asp, consulté le 8 avril 2015

Si les Parcs Nationaux font le choix d'une nature séparée de l'humain, ou du moins non habitée et aux activités humaines minimisées, quitte à se voir qualifier par Moscovici avec une certaine ironie de « milieu plus nature que nature »[198], les Parcs Naturels Régionaux sont des Parcs habités sur l'ensemble de leur territoire. On peut les qualifier d' « hybrides » de nature et de culture[199].

Ils s'inscrivent ainsi dans un mouvement international plus vaste qui dans les années soixante-dix a remis en cause un modèle étatique centralisé qui avait jusque-là géré la création d'aires protégées[200]. S'appuyant sur la notion émergente à la même époque du développement durable, la notion d'aire protégée est redéfinie de façon extensive. Il ne s'agit plus uniquement des espaces sauvages, affranchis de l'empreinte de l'homme, mais d'espaces habités où les activités humaines existent.

Cela aboutit à la création d'une nouvelle catégorie dans la typologie des « Protected Area » de l'UICN, la catégorie VI qui est définie ainsi :

> *« Protected areas that conserve ecosystems and habitats, together with associated cultural values and traditional natural resource management systems. They are generally large, with most of the area in a natural condition, where a proportion is under sustainable natural resource management and where low-level non-industrial use of natural resources compatible with nature conservation is seen as one of the main aims of the area. »*[201]

Les Parcs Naturels Régionaux français s'inscrivent dans ce mouvement, tout comme le programme M.A.B. (Man and Biosphere) que l'UNESCO lance en 1971[202], la signature de la World Heritage Convention de 1972[203] ou dans les années quatre-vingt la multiplication internationale des programmes à gestion intégrée.

---

[198] MOSCOVICI, 1994, p.344

[199] BABOU, 2015

[200] JEUDY-DE-GRISSAC et RODARY, 2015

[201] « Aires protégées qui conservent les écosystèmes et les habitats, ensemble avec l'association de valeurs culturelles et de systèmes traditionnels de gestion des ressources naturelles. Elles sont généralement vaste, avec la plus grande partie de leur surface en condition naturelle, dans laquelle une proportion est gérée par une gestion durable des ressources naturelles et où une utilisation non-industrielle et de faible niveau des ressources naturelles, compatible avec la conservation de la nature, est vue comme un des buts principaux de cette aire. » [Traduction proposée par l'auteur] La description complète de la catégorie et sa comparaison avec les 5 catégories précédentes est disponible sur : http://www.iucn.org/about/work/programmes/gpap_home/gpap_quality/gpap_pacategories/gpap_category6/ (Consulté le 10 avril 2015)

[202] CAMERON et RÖSSLER, 2013, p. 10 « Significant was the holistic approach to ecosystems that included flora and fauna as well as human use of natural regions. »

[203] Ibid. p.27 : «The genius of the World Heritage Convention is its combination of natural and cultural heritage under global instrument, an unusual approach in the 1970s when most governments dealt with culture and nature in separate departments. »

« Nommés "programmes intégrés de conservation et de développement", zones de "gestion communautaire des ressources naturelles", zones écotouristiques, réserves extractivistes (principalement au Brésil), etc., ces espaces sont devenus les standards d'action des politiques de gestion durable des ressources naturelles, plaçant la participation locale au cœur de leur action. »[204]

Ainsi, les Parcs Naturels Régionaux et leurs missions mettent en avant certaines notions qui gravitent autour de la protection de la nature : celle de développement durable qui se développe en parallèle, mais également celle de patrimoine naturel.

Le terme « patrimoine naturel » en lui-même serait apparu pour la première fois dans le droit français à travers le décret instituant les Parcs Naturels Régionaux[205] en 1967. Le lien entre les deux est donc fort.

A peu près à la même époque, aux Etats-Unis le terme « natural heritage » était utilisé par le président Lyndon B. Johnson le 23 février 1966 dans une communication au Congrès. Le National Park Service précise ainsi que :

« As president, Lyndon B. Johnson felt that it was his responsibility to take action not only to clean up the natural environment but to protect the natural heritage of America. During his administration, President Johnson signed over 300 conservation measures into law, forming the legal basis of the modern environmental movement. »[206]

Cette idée de la nature comme un héritage à préserver pour les générations futures trouvera son assise international en 1972 lors de la World Heritage Convention de l'UNESCO dans le préambule de laquelle il est rappelé que les ressources biologiques comme les plantes : « need to be preserved as part of the world heritage of mankind as a whole »[207].

Les Parcs Naturels Régionaux s'inscrivent donc dans une tendance mondiale à construire des dispositifs de gestion de la nature dans lesquels celle-ci est perçue comme anthropisée : la question de la protection y est alors liée à celle de patrimoine, de bien commun, culturel, fortement associé à un territoire, hérité des générations précédentes et à transmettre aux suivantes.

---

[204] JEUDY-DE-GRISSAC et RODARY, 2015

[205] LEPART et MARTY, 2006 mais aussi BARBAULT, 2006, p.128 : « Le décret de 1967 créant le concept stipule l'obligation de sauvegarder une part du "patrimoine naturel" – c'est la première fois que, dans un texte juridique français, la notion de patrimoine est appliquée à un objet naturel. »

[206] « Comme président, Lyndon B. Johnson sentait qu'il était de sa responsabilité non seulement de mener des actions pour nettoyer l'environnement naturel, mais également pour protéger le patrimoine naturel de l'Amérique. Pendant son mandat, le Président Johnson a signé plus de 300 mesures légales de conservations, qui constituent la base juridique du mouvement environnemental moderne. » [Traduction proposée par l'auteur] URL : http://www.nps.gov/lyjo/planyourvisit/upload/EnvironmentCS2.pdf, consulté le 8 avril 2015

[207] « ont besoin d'être préservées comme partie de l'héritage mondial de l'humanité dans son ensemble » [Traduction proposée par l'auteur]

« Articulée à la notion de patrimoine naturel, la mission des Parcs [régionaux] s'ancre dans la protection d'une nature anthropisée prenant ainsi le contre-pied des réserves naturelles et des Parcs Nationaux basés sur le principe d'extraterritorialité, c'est-à-dire le fait que la nature échappe aux règles qui s'appliquent aux autres territoires (…) »[208]

La nature ainsi pensée en patrimoine peut être l'objet de choix quant à l'état de nature que l'on souhaite conserver et sur les moyens accordés à cette conservation. Le lien avec les activités humaines telles que l'agriculture, l'activité forestière, l'artisanat, est pris en considération. BERNIER (2003) va même jusqu'à affirmer que leur nom, au regard des missions qui leur incombe aurait dû être Parcs Patrimoniaux Régionaux.

On a vu que chronologiquement les Parcs Naturels Régionaux sont contemporains, ou peu s'en faut, de l'émergence de la notion du développement durable et différents auteurs[209] font le rapprochement entre la philosophie qui préside à la conception des Parcs Naturels Régionaux et celle qui porte le développement durable sur la scène internationale.

Selon BARBAULT (2006), ces Parcs ont trois objectifs majeurs : la conservation de la diversité naturelle et culturelle, l'expérimentation du développement durable et des modèles d'aménagement du territoire, et le développement de la recherche, de la surveillance continue, de l'éducation et de la formation aux problématiques de l'environnement et du développement durable. On voit bien le lien fort, et redondant, entre développement durable et aménagement du territoire.

En 2011, dans un entretien mené dans le cadre de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité, Philippe Girardin, président du PNR des Ballons des Vosges et en charge de la commission « Biodiversité et gestion des espaces » affirmait ainsi que les Parcs « ont toujours affiché leur volonté de promouvoir ce qu'on appelle aujourd'hui le développement durable »[210]. Il fait ainsi le lien entre biodiversité et activités humaines et déclare que les Parcs Naturels Régionaux cherchent à intégrer cette notion dans les préoccupations sociales : « L'objectif des Parcs est de montrer aux habitants que leurs activités sont parties prenantes de la nature et que la biodiversité peut avoir également une valeur monétaire, récréative ou économique. »[211] La dernière partie de cette thèse permettra de revenir sur cet aspect dans notre terrain.

La notion de biodiversité qui ne cesse de progresser depuis son apparition sur la scène internationale depuis la fin des années quatre-vingt est désormais portée par les Parcs Naturels Régionaux. Intégrée à leurs missions[212], présente parfois comme une rubrique dans leurs sites

---

[208] EMPRIN, 2014, p.41

[209] LIBAERT et GUERRIN, 2008, mais aussi BERNIER, 2003 par exemple

[210] GIRARDIN, p.332, In LE ROUX, 2011

[211] Ibid.

[212] Le 1er avril 2015, signature d'une convention entre la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et la

Internet[213], parfois présente dans leurs chartes, dans leurs organigrammes, elle semblerait être passée « naturellement » de conventions internationales à des institutions régionales françaises :

> *« Ainsi, une révolution épistémologique est en train de s'accomplir en matière de conservation de la nature. Son inscription dans le cadre de démarches locales, régionales, nationales et internationales pour aller vers un développement durable en est la traduction évidente et le moteur. Des initiatives bien antérieures à Rio et à la signature de la Convention sur la diversité biologique avaient déjà préparé cette profonde inflexion : c'est le cas du Programme sur l'homme et la biosphère de l'Unesco et de la création des Parcs Naturels Régionaux en France, vingt ans avant Rio. »*[214]

Les Parcs Naturels Régionaux seraient « un instrument privilégié de mise en œuvre de la politique de conservation de la nature dans les régions, et donc de la biodiversité. » [215] et leur inscription dans des territoires, du local, seraient une manière novatrice de penser la conservation de la nature.

Ceci peut-il réellement être si simple ? Peut-on basculer sans effort et sans conséquence, par un petit « donc » de la nature à la biodiversité ?

II.1.3.- Biodiversité et politiques de protection de la nature : positionnement

On commencera par revenir sur comment cette notion a émergé sur la scène internationale, car c'est là, à en croire les auteurs[216], qu'elle est née et a commencé à se diffuser. Ainsi si l'expression « biological diversity » est attribuée à Lovejoy, sa contraction « biodiversity » qui marque son passage dans un processus communicationnel et médiatique est attribuée à Walder G. Rosen en 1985. Le premier événement notable pour ce qui est de l'apparition de la biodiversité est le Nation Forum of BioDiversity aux Etats-Unis en 1986. C'est un événement important car il consacre le terme lui-même, néologisme utilisé pour la première fois en lieu et place du concept écologique de diversité naturelle, mais également car il associe différentes

---

Fédération des Parcs naturels régionaux : *« Les Conservatoires d'espaces naturels et les Parcs naturels régionaux de France se complètent ainsi dans leurs sources de légitimité, leurs prérogatives et leurs compétences sur de la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la biodiversité, la gestion de réserves naturelles, l'animation des politiques agri-environnementales et l'application des documents d'objectifs Natura 2000. »,* extrait du communiqué de presse du 7 avril 2015 de la Fédération des PNR de France, disponible sur : http://www.Parcs-naturels-regionaux.fr/fr/approfondir/communique-presse.asp?op=_communique_details&id=2230. Consulté le 10 avril 2015.

[213] Par exemple sur les sites du PNR des Monts d'Ardèche ou du Vercors, la biodiversité est la première entrée de la rubrique « actions ».

[214] BARBAULT, 2006, p.226

[215] CHAUVET et OLIVIER, 1993, p.215

[216] TAKACS, 1996, AUBERTIN, 2007, BONNEUIL et FENZI, 2011 ou encore BARBAULT, dans l'Universalis pour ne citer qu'eux

personnalités et métiers, auparavant séparés par des frontières disciplinaires. Le Forum accueille et donne la parole à de nombreux biologistes, naturalistes, mais aussi à des philosophes et même un religieux[217]. Les actes de ce Forum ont été publiés en 1988[218].

L'attention portée à la diversité biologique correspond à une évolution scientifique. L'écologie d'ODUM (1971) qui postule des systèmes en équilibre et des évolutions naturelles qui tendent vers un climax, cède progressivement la place à de nouveaux modèles dans lesquels les systèmes sont en déséquilibre et continuellement en adaptation. La diversité des espèces, des gènes et des écosystèmes y est perçue comme positive puisqu'elle faciliterait l'adaptabilité aux changements. Au-delà de cette modification du paradigme écologique, la nouveauté à relever dans l'événement qu'a été ce Forum et le lancement du concept de biodiversité, c'est la volonté des biologistes de l'utiliser pour se donner une assise médiatique plus importante et pour communiquer auprès de la presse, des politiques et du public :

> *« Several reasons", he replied. "One is deliberate. The Washington Conference? That was an explicit political event, explicitly designed to make Congress aware of this complexity of species that we're losing. And the word was coined – well different people get credit for coining the word – but the point was the word was punched into that system at that point deliberately. A lot of us went to talk on a political mission. We were asked, will come and do this thing? So we did. (...) They also came to create the biodiversity crisis, at least in the minds of the press, the politics, and the public. »*[219]

A la suite de ce Forum, le mot se diffuse. Il arrive à Paris en 1989 par le biais du Museum National d'Histoire Naturelle et son projet de grande galerie de l'évolution[220]. En 1992, nouvelle étape avec le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro et sa Convention sur la Diversité Biologique (CDB). Dix ans plus tard, en 2002, à Johannesburg, lors du Sommet du Développement Durable, sont actés les « Objectifs 2010 » qui fixent des objectifs chiffrés de diminution de perte de la biodiversité.

La France, en 2004, adopte la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) pour suivre les préconisations de la CDB. Début 2009, pour se conformer aux engagements du Grenelle

---

[217] BLANDIN, 2010.

[218] WILSON, E.O. *Biodiversity* [en ligne]. Washington, D.C.: NATIONAL ACADEMY PRESS, 1988. 535 p. Disponible sur : http://www.nap.edu/openbook.php?record_id=989&page=R1. Consulté le 8 avril 2015.

[219] « Plusieurs raisons », répondit-il. « L'une est délibérée. La Conférence de Washington ? C'était explicitement un événement politique, explicitement conçu pour rendre le Congrès conscient de la complexité des espèces que nous sommes en train de perdre. Et le mot a été inventé – ou plutôt différentes personnes ont obtenu le crédit d'avoir inventé le mot – mais ce qui est important c'est que le mot a été propulsé dans ce système à ce moment délibérément. Beaucoup d'entre nous sont partis parler dans le cadre d'une mission politique. Nous étions demandés, allions-nous venir et faire ceci ? Et nous l'avons fait. (…) Ils sont ainsi parvenus à créer la crise de la biodiversité, au moins dans l'esprit de la presse, des politiques et du public. » [Traduction proposée par l'auteur], TAKACS, 1996, p.37-38, entretien avec Dan Janzen, biologiste américain

[220] BLANDIN, 2010

de 2007, elle adopte la programmation 2009-2010 des plans d'actions sectoriels de la stratégie.

Enfin, en 2010, les Nations Unies déclarent l'année : « Année internationale de la Biodiversité ».

On voit donc, par ce bref parcours[221], que la biodiversité a connu un succès important dans la sphère visée : celle de la protection de la nature. Plusieurs explications à cela peuvent être avancées.

Tout d'abord, je l'ai déjà évoqué, la volonté de la communauté scientifique de communiquer et de convaincre de l'importance de protéger la nature. Volonté née d'un sentiment d'urgence suite à l'accumulation de données en biologie tropicale et sur la destruction des forêts tropicales mais aussi suite à l'augmentation de la prise de conscience du lien entre conservation de la biodiversité et développement[222]. Le développement durable, on l'a vu, a commencé sa carrière près de dix ans avant la biodiversité. Mais la biodiversité serait plus « médiatisable » puisqu'elle permettrait, notamment, son illustration par des « big brown eyes »[223], les animaux « à grands yeux », espèces emblématiques, le plus souvent des mammifères, possédant un fort capital de sympathie.

En outre, la biodiversité pour les chercheurs serait également une « opportunité médiatique de développement de l'écologie »[224] du fait de son assise internationale et de la légitimité qu'elle apporte aux projets.

> *« Les paysages nationaux et européens dans lesquels s'inscrit cette question de biodiversité sont déjà pourvus de référents juridiques, discursifs et institutionnels que cette notion va permettre de valoriser ou de reformuler. Ainsi, la politique française de gestion de la nature et des paysages, jusque-là incarnée par la notion de patrimoine naturel, va se procurer une nouvelle visibilité et légitimité par la production de nouvelles références telles que la Stratégie nationale pour la Biodiversité, elles-mêmes confortées par les mesures européennes et les engagements internationaux. La question de la biodiversité, par l'acquisition de référents nationaux, va être moteur d'une ambition de politique environnementale intersectorielle, muni de nouveaux outils juridiques (loi grenelle, par exemple) pour toucher une multitude d'acteurs. »*[225]

---

[221] Je ne reprends ici rapidement et en guise d'éléments de contexte qu'une vision institutionnelle de l'histoire de la biodiversité. Le site du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie le présente d'une manière très proche. URL : http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-biodiversite-un-concept-recent.html (consulté le 25 mai 2015). Cette approche pourrait être complexifiée par d'autres éléments de discours comme l'élaboration de programmes de recherche autour de la biodiversité (EMPRIN, 2012), le travail autour des archives ministérielles (CHARVOLIN, 2003) par exemple.

[222] BLANDIN, 2009

[223] TAKACS, 1996, p.72

[224] EMPRIN, 2014, p.33

[225] EMPRIN, 2014, p.43

Enfin, la biodiversité serait, comme son prédécesseur le développement durable, une notion floue, suffisamment polysémique pour porter plusieurs discours et être réappropriée par différents acteurs[226]. Elle se rapproche ainsi du concept des objets frontières (STAR et GRIESEMER, 1989). L'objet frontière est un concept reconnu comme signifiant dans chacun des mondes sociaux en présence et qu'il met en relation. Dans un article concluant une série d'entretiens menés auprès de la quarantaine d'acteurs du Conseil d'Orientation Stratégique de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité, MICOUD lui préfère le terme, en définitive très proche, d'« objet passerelle » comme lien entre plusieurs mondes sociaux :

> *« La biodiversité est en quelque sorte une notion "parapluie", éminemment plastique et inégratrice au niveau sociologique. La biodiversité est un objet passerelle qui relie et met en relation les humains autour d'un enjeu commun, celui de parvenir à concilier les sensibilités et les définitions plurielles de la place et du rôle de l'homme dans la nature, dans une démarche globale, unitaire et concertée. »*[227]

La biodiversité est une notion quasiment tautologique, comme le souligne MICOUD (2005). Il voit un pléonasme dans cette affirmation que la vie est diverse, elle est « à la fois une figure, un concept et une catégorie », et de ce fait « tout le monde peut croire s'entendre à son sujet » [228]. Elle arrive ainsi à porter les attentes de différents groupes sociaux, de différentes échelles d'interventions et à être employée au niveau local comme au niveau international. Son utilisation récente dans un contexte de marchandisation[229] pourrait être vue comme l'aboutissement de cette absence de netteté, reproche que l'on a pu faire également au développement durable[230].

Porteuse de valeurs[231] scientifiques comme la quantification de la nature, des gènes, des espèces et des écosystèmes, la biodiversité serait un outil de gestion de la nature, jusqu'à pouvoir entraîner une conception utilitariste de la nature comme l'illustre la création de banques de gènes par exemple.

Mais elle ne se limite pas à cela. Elle est aussi porteuse de différentes valeurs éthiques, non anthropocentrées et intrinsèques[232] dont les différents acteurs de l'écologie ont su

---

[226] BOILLOT-GREN, 2004 : « La définition de la biodiversité s'affirme comme le résultat d'une négociation permanente. »

[227] MICOUD, p.357, In LE ROUX, 2011.

[228] MICOUD, 2005, p.61

[229] AUBERTIN, PINTON et BOISVERT, 2007 ou encore ALPE et GIRAULT, 2010 qui soulignent, p.6, « le nouvel enracinement de la biodiversité dans une approche très économiste et ressourciste de l'environnement (…) » depuis Rio en 1992.

[230] ALMEIDA (D'), 2005

[231] CHAUVET et OLIVIER, 1993, listent ainsi autour de cette notion les valeurs suivantes : écologique, d'usage, patrimoniale, d'option et d'existence.

[232] MARIS, 2006

s'emparer[233]. Si les valeurs non-anthropocentrées incitent à respecter les vivants non-humains et donc à protéger leurs conditions de vie, « le principe ne concerne que les êtres vivants actuels, et non les êtres vivants potentiels, les besoins étant fixés par l'existence même des individus qui les portent. »[234] ; les valeurs intrinsèques n'accordent plus un statut particulier aux humains :

> *« Nous sommes la nature. Nous en sommes issus, dépendants, parties prenantes, et elle nous détermine bien plus que nous ne la déterminons. La vie sur terre s'est déployée dans une multitude de formes. Les différentes espèces, les différents assemblages, les différentes fonctions sont autant de modalités de cette diversification qui a permis, entre autre, l'apparition de l'homme. En prenant pleinement conscience de sa parenté et de son intimité avec le reste du vivant et de l'influence majeure de son action sur la communauté biotique toute entière, il est possible pour un agent moral de développer un réel souci pour la communauté biotique et pour la biodiversité-comme-processus.»*[235]

Conçue en 1986 comme servant à la fois les faits scientifiques et les valeurs des biologistes et naturalistes, comme une aura scientifique apportée à leur conviction profonde et à leur amour de la nature[236], la biodiversité continue à l'heure d'aujourd'hui à être une notion qu'il faut tenter de concevoir dans sa complexité et son hybridité.

QUERTIER et GIRAULT (2010), dans leur travail autour de la mise en exposition de la biodiversité la qualifient de « concept hybride entre science et gouvernance » et mettent ainsi en garde contre la tendance à occulter la dimension sociétale du concept pour n'en garder que les enjeux scientifiques.

Dans un autre domaine d'étude, ESCOBAR (1998) dans un article de science politique, se penche sur la biodiversité et son rapport aux mouvements sociaux. Il y précise que la biodiversité, avant d'être un enjeu scientifique, est également une invention langagière récente.

> *« As critical studies of science have shown, the act of naming a new reality is never innocent. What views of the world does this naming shelter and propagate? Why has this new way of naming been invented at the end of a century that has seen untold levels of ecological destruction? »*[237]

---

[233] Voir par exemple les logos de la campagne de 2010 « La biodiversité c'est ma nature » sur : http://www.labiodiversitecestmanature.org/index.php ou celui de la Humanité et Biodiversité : ensemble protégeons le vivant, sur : http://www.humanite-biodiversite.fr/. Consulté le 28 octobre 2015. Ces logos ronds intègrent l'humain au même niveau que les autres espèces vivantes.

[234] MARIS, 2006, p.231

[235] Ibid., p.231

[236] TAKACS, 1996, p.76

[237] « Comme les études critiques de la science l'ont montré, le fait de nommer une nouvelle réalité n'est jamais innocent. Quelles visions du monde abrite et propage ce nouveau nom ? Pourquoi cette nouvelle façon de nommer a été inventée à la fin d'un siècle qui a vu des niveaux de destruction écologique inédits ? », [Traduction proposée par l'auteur], ESCOBAR, 1998, p.55

Construction sociale complexe, la biodiversité a été souvent pensée dans son rapport à la gouvernance et aux différents niveaux de savoirs et d'actions qui peuvent la comprendre et la porter. LARRERE et LARRERE (1997) concluent leur ouvrage autour de la biodiversité et de ce qu'ils qualifient d'universalisation en réseaux, entendue comme « communauté morale entre sujets qui n'appartiennent à aucun lieu, mais participent de la même humanité » :

> *« (...) la protection de la biodiversité, même posée en enjeu planétaire, n'impose pas de globalisation. Mais elle fait sortir d'une dispersion de points de vue locaux, parce qu'elle les universalise en réseaux. »*[238]

Selon eux, la gestion de la biodiversité implique une diminution de la hiérarchisation des niveaux sociaux (scientifiques, amateurs, entreprises, états, ONG, etc.) et la prise en compte des différents enjeux des acteurs sociaux. La même année néanmoins, MICOUD (1997) s'inquiétait plutôt du risque d'homogénéisation liée à l'introduction de la biodiversité.

> *« La protection de la biodiversité à l'échelle planétaire est grosse (...) d'un risque majeur : celui d'une homogénéisation des cadres symboliques par l'entremise desquels les hommes et les sociétés pensent leur présence au monde. Un risque qui ne sera donc pas repoussé par plus de connaissance puisqu'aussi bien le développement de celle-là emporte précisément avec lui le risque d'homogénéisation. »*[239]

Les travaux scientifiques s'affrontent donc entre une vision de la notion qui ouvre aux actions et aux acteurs locaux et une autre qui y voit une uniformisation de nos rapports à la nature, l'instauration d'une bonne gestion typique et unique. Depuis, la place des savoirs autochtones et leur rôle dans la gestion de la biodiversité a ainsi été incluse dans différentes études autour de la biodiversité[240]. La place du local, réintroduite dans un objectif commun plus large, serait liée à cette nouvelle façon de faire du lien avec la nature : la gestion de la biodiversité. La diversité culturelle serait donc en ce sens également à protéger puisque dans la façon dont elle diversifie les rapports à la nature et sa gestion, elle favoriserait une meilleure diversité écologique. On peut noter que ce rapport entre diversité culturelle et diversité biologique semble avoir induit l'idée que les cultures traditionnelles auraient une meilleure gestion de leur biodiversité, ce qui a donné lieu à un débat dans *Natures Sciences Sociétés* suite à l'article de KOHLER (2011) qui remettait ce lien en cause.

On le voit la notion a été pointée dans ses contradictions, ses limites, ses valeurs par les travaux de sciences humaines depuis sa création. Pourtant, actuellement, la notoriété du terme sur le plan international et politique ne semble plus contestable. En 2015, en France, le Ministère de l'Ecologie, mené par Ségolène Royal, prépare une loi biodiversité présentée par la ministre comme « la loi la plus importante depuis celle de 1976 relative à la protection de la

---

[238] LARRERE et LARRERE, 1997, p.290

[239] MICOUD, in PARIZEAU (1997), p.138

[240] Voir par exemple ROUE, 2002, 2003a ou 2003b.

nature et celle de 1993 sur les paysages »[241]. La biodiversité devient donc un outil de premier plan de la gestion politique de la nature en France.

[241] *La lettre du Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'Energie* [en ligne], n°17, 13 mars 2015, consulté le 18 mars 15. URL : http://us8.campaign-archive1.com/?u=68b0934f6240b2790ecec9e0c&id=022620a022&e=005b0109a2

II.2 - Le Parc Naturel Régional du Pilat

La construction de cette partie entre territoire, entendu comme les aspects physiques du Parc, et institution, s'inspire du rapport de recherche réalisé en 2006 à la demande du Parc du Pilat par LANGLADE et MICHALON[242] et qui proposait cette distinction.

Dans leur étude qui se déroule dans une phase d'évaluation de la charte du Parc à mi-parcours, les deux sociologues ont cherché à évaluer l'image du Parc du Pilat auprès des habitants du territoire. Il en ressortait principalement l'importance des liens concrets tissés avec le Parc dans la représentation positive et plus complète de celui-ci. Plus les habitants avaient eu de contacts, d'échanges, d'expériences avec le Parc et ses acteurs, plus ils en avaient une image positive. La plupart en avaient donc une vision parcellaire et intéressée et c'était à travers leurs intérêts propres qu'ils construisaient une figure plus globale du Parc. A l'issue des entretiens menés, LANGLADE et MICHALON dégageaient cinq types de Parc pour les habitants : le « Parc principe », le « Parc dispensable », le « Parc assistant », le « Parc outil » et le « Parc partenaire ». Ceci permettait de mettre en relation les champs d'activité du Parc et les perceptions de celui-ci et de montrer la diversité des figures, le caractère hétérogène et composé de celles-ci.

Si, dans cette partie, on distinguera bien les aspects géomorphologiques du territoire des aspects institutionnels, on ne reprendra pas la distinction typographique de leur étude qui distinguait « parc naturel régional » comme territoire « naturel » et « Parc Naturel Régional » comme institution. On considèrera en effet qu'un Parc Naturel Régional n'est jamais uniquement un territoire « naturel », mais bien toujours un territoire pris par une collectivité, délimité par elle et qu'une distinction de ce type ne tient pas à l'usage. On préfèrera donc distinguer le Pilat comme « Massif » du Pilat comme « Parc » si l'on tient vraiment à séparer deux visions différentes du même territoire, et par là deux identités territoriales. On comprendra mieux l'utilité de cette distinction lors de son utilisation dans la partie III.3.

[242] LANGLADE et MICHALON, 2006.

Photo 1 : Panneau positionné côté rue, extérieur de la Maison du Parc, Pélussin. Un territoire aménagé et transformé par son statut de PNR. E. Kohlmann©

II.2.1.- Description du territoire

Le Parc Naturel Régional du Pilat est l'un des huit Parcs Naturels Régionaux en Rhône-Alpes. Il appartient à 90% au département de la Loire et à 10% du Rhône (le « Pilat rhodanien »). Il se trouve à la limite des départements de la Haute-Loire et de l'Ardèche[243].

Le Parc s'étend sur une superficie de 700 km2 (soit 70 000 hectares) et culmine à une altitude de 1432 m. Son altitude la plus basse, sur le versant rhodanien est de 140 m. C'est un massif de moyenne montagne dans lequel trois climats se rencontrent. Sorte de carrefour bioclimatique, le massif est soumis aux influences méditerranéennes, océaniques et continentales.

[243] Voir carte du territoire en Figure 6 (p.83)

Cette situation climatique, associée à une géographie variée, et à l'importance historique des activités humaines, procure au Parc une grande diversité écologique et paysagère, malgré l'importance forestière.

On parle à son sujet de cinq paysages naturels qui sont :

- les Versants du Gier qui sont tournés vers l'A47 et la vallée du Gier et de l'Ondaine,
- le Piémont rhodanien, tourné vers la vallée du Rhône et l'A7,
- la ligne des Crêts qui sépare le territoire en deux versants distincts sommets couverts de landes qui culminent au Crêt de la Perdrix (1432 m),
- la vallée de la Déôme, longue faille géologique qui sépare le massif du Pilat et la chaîne des Boutières, tournée vers l'Ardèche
- et le Haut-Plateau ou Haut-Pilat, plateau granitique à plus de 1000 mètres d'altitude.

Photo 2 : Exemple de paysage de la vallée de la Déôme : le « sentier de la Tortue », Argental. E. Kohlmann©

Photo 3 : Exemple de paysage du Piémont Rhodanien : héron chassant, Île du Beurre, Tupins-Semons. E. Kohlmann©

Photo 4 : Exemple de paysage sur les Crêts du Pilat et vue sur la vallée du Rhône. E. Kohlmann©

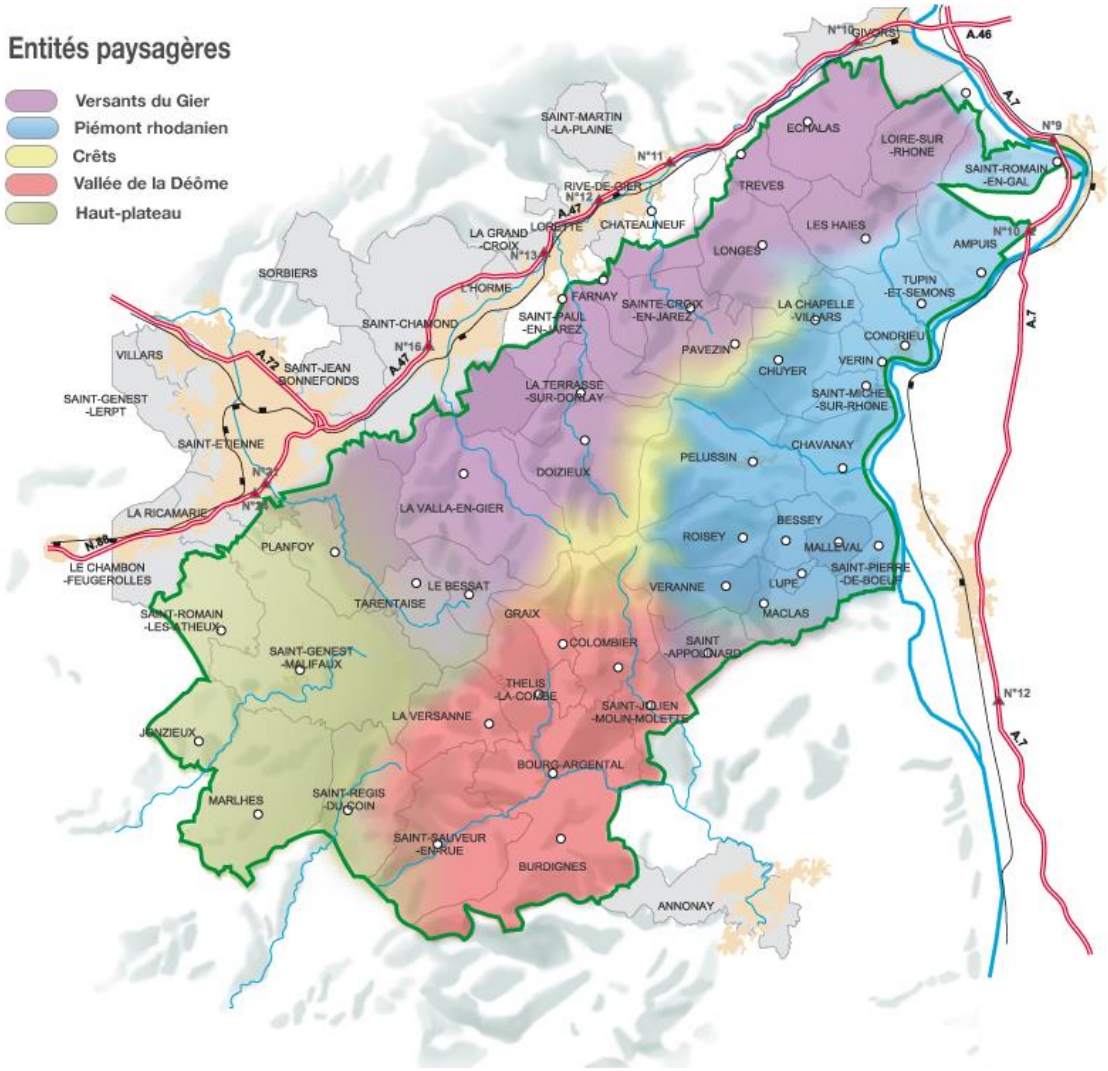

Figure 6 : Carte « cliquable » disponible sur le site Pilat-patrimoine du Parc

La forêt est importante sur le territoire du Parc avec un boisement de près de 40 %. Les résineux constituent les trois-quarts du boisement du Parc. Les terres agricoles couvrent 47 % du territoire ce qui est un total conséquent et signale une place importante accordée à l'activité agricole dans le Parc. Cette situation le différencie des autres Parcs de la région Rhône-Alpes[244], plus montagneux et dans lesquels le rapport entre forêts et milieux semi-naturels d'un côté et surfaces agricoles de l'autre ne s'équilibre pas de la même manière.

Le Parc comprend quarante-sept communes rurales pour un total d'environ cinquante-sept mille habitants. Il présente la particularité d'être régulièrement présenté comme « périurbain ». En effet, les villes de Saint Étienne et de Lyon sont situées à proximité du Parc. De

[244] INSEE. Parc du Pilat : les deux-tiers des actifs travaillent à l'extérieur. [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=18967 Consulté le 24 février 2015

nombreuses « villes portes » sont également à proximité comme Saint-Chamond, Givors ou Annonay. Cet aspect périurbain du Parc et cette proximité d'une ou plusieurs grandes villes est plus flagrante dans le Pilat que dans d'autres Parcs Naturels Régionaux de Rhône-Alpes[245].

Plutôt fortement peuplé pour un Parc Naturel Régional, avec une densité de 76 habitants au km² en 2006, le Parc voit sa croissance démographique soutenue par l'arrivée de nouveaux habitants, des actifs qui viennent s'y installer tout en conservant un emploi à l'extérieur de territoire le plus souvent.

II.2.2.- Description de l'institution

Le Parc Régional du Pilat a fêté ses quarante ans en 2014. Son décret de création date du 17 mai 1974.

Du point de vue historique, c'est M. Claude Berthier, professeur au lycée Claude Fauriel de Saint Etienne, qui lança le premier l'idée d'un Parc, dès 1946. Idée, reprise et soutenue, vingt ans après, par le docteur et député Bernard Muller.

Claude Berthier comme Bernard Muller sont reconnus par le Parc[246] comme ses « pères fondateurs ». Ce sont des urbains, appartenant à un milieu socialement élevé, qui sont à l'origine du projet de Parc, notamment pour répondre à une crainte d'une périurbanisation galopante.

Le Parc a pour « capitale » administrative la Maison du Parc à Pélussin, qui abrite au rez-de-chaussée la Maison du Tourisme du Parc. Entièrement réaménagée en 2014 sur ses aspects d'accueil, elle offre au public une matériauthèque[247], un espace muséographique et donne accès à un jardin conçu comme support à des activités pédagogiques.

---

[245] INSEE. Parc du Pilat : les deux-tiers des actifs travaillent à l'extérieur. [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=18967 Consulté le 24 février 2015

[246] http://www.Parc-naturel-pilat.fr/fr/le-Parc-un-projet-partage/histoire-du-Parc/la-creation-du-Parc-naturel-regional-du-pilat.html, consulté le 18 mars 2015

[247] Voir à propos de la matériauthèque la partie III.1.2.4, pp.148-151

Photo 5 : Entrée de la Maison du Parc à Pélussin – janvier 2015. E. Kohlmann©

Photo 6 : Utilisation du jardin du Parc lors des « Sorties Natures », ici « Les petits naturalistes vont au jardin », 2011, E. Kohlmann©

Photo 7 : Utilisation du jardin lors de visites institutionnelles, ici la signature du Contrat Corridor avec la Région Rhône-Alpes en 2014. E. Kohlmann©

Hormis cette Maison, le Parc possède aussi quelques structures qui marquent sa présence sur le territoire. C'est le cas de la Maison de l'Eau et de l'Environnement, à Marlhes, qui appartient au Parc, mais est occupée par le CPIE des Monts du Pilat (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), association à but non lucratif créée en 1978 à l'initiative du Parc. Mais on peut également citer la Maison du châtelet à Bourg-Argental, dédiée à l'accueil touristique, la Maison des Tresses et Lacets à La Terrasse-Sur-Dorlay ou le Centre d'Observation de l'Île du Beurre à la sortie de Condrieu, qui sont des partenaires réguliers du Parc en termes d'animation du territoire.

Le logo actuel du Parc du Pilat est composé de trois éléments emblématiques : les sapins, le hêtre et les chirats. On reviendra sur la question du logo plus en détail dans la partie III.

Figure 7 : L'ancien logo (à gauche) et le logo actuel (à droite), reconduit par la charte « Pilat objectifs 2025 »

Photo 8 : Un « véritable » chirat dans le Parc du Pilat, à proximité du col de l'Oeillon. E. Kohlmann©

Le Parc Naturel Régional du Pilat est porté, comme les autres Parcs Naturels Régionaux, par un syndicat mixte qui regroupe les communes du territoire, mais aussi les intercommunalités, les villes-portes, la région, les départements. Les quatre-vingt représentants élus se réunissent trois à quatre fois par an pour voter le budget, définir les actions, élire le Président et le Bureau. Le Bureau veille à l'application de la charte, met en œuvre les programmes, valide le travail des commissions et assure la gestion du Parc. Le travail des élus s'organise autour de différentes commissions thématiques : aménagement du territoire, patrimoines, développement économique et social, écocitoyenneté. Le Président quant à lui est chargé d'exécuter les décisions prises par le Bureau et le Comité syndical ; il ordonnance les dépenses, représente le Parc et signe les actes.

Ces élus du Parc ont par ailleurs un rôle d'élus dans les collectivités du territoire, ceci conditionne leur éligibilité au sein du Bureau. Leurs décisions sont appliquées par une équipe plus technique du Parc, d'experts qui interviennent à la fois dans les aspects de gestion de projet mais également concrètement sur le terrain. Cette équipe de techniciens a son propre organigramme et sa propre direction. L'organigramme se structure en quatre grands pôles[248] :

- Les Moyens Généraux (avec trois cellules : administrative, ressources et technique)
- La Protection et Gestion de l'Espace (divisé entre Connaissance et Préservation de la biodiversité et l'Architecture Urbanisme et Paysage)
- L'Economie Durable (Entreprises et collectivités écocitoyennes, Agriculture durable, Gestion durable de la forêt, Climat énergie)
- Le Tourisme Education Culture et Coopération (Tourisme durable, Sensibilisation et éducation à l'environnement, au territoire et à l'écocitoyenneté, Europe et Coopération, Culture et Patrimoine)

Ces quatre grands pôles ont bien évidemment des relations opérationnelles entre eux et de nombreuses actions sont menées en coopération. On peut citer en exemple le comité mixte paritaire Agriculture durable – Milieux naturels auquel j'ai pu assister et dont l'invitation était formulée ainsi :

> *« Je vous invite à participer à la prochaine réunion du Comité Paritaire regroupant exceptionnellement les membres du comité paritaire pour l'Agriculture Durable et ceux du comité paritaire Protection et gestion des Milieux Naturels du Parc Naturel Régional du Pilat qui aura lieu le… »*

On voit que les actions menées par le Parc imposent une organisation plus transversale que celle qui peut être proposée par leur organigramme. De nombreuses actions sont menées de manière transversale, et la biodiversité par exemple est une thématique qui demande ce type de réorganisation et force la structure à des recompositions, rend les frontières poreuses[249]. On

[248] On fait ici référence à l'organigramme de 2015. Version antérieures disponibles en Annexe G.

[249] MICOUD, In LE ROUX, 2011

ne s'attardera pas plus ici sur les catégories d'organisation retenues par le Parc puisqu'on y reviendra partie III. Cependant deux remarques rapides s'imposent : la préservation de la biodiversité est rattachée à un pôle de gestion de l'espace, sur le même plan que l'architecture et le paysage ; le vocabulaire du « durable », qui n'est pas sans rappeler le développement durable, est très présent avec un pôle « Economie durable », qui comprend l'agriculture et la gestion des forêts « durable », mais aussi dans le pôle « Tourisme Education Culture et Coopération » qui comprend le tourisme « durable ».

Photo 9 : Verre distribué lors des 40 ans du Parc et qui porte le logo « les Manifs à DD » qui est utilisé sur les manifestations culturelles, sportives, touristiques qui répondent aux critères du « développement durable ». E. Kohlmann©

Enfin, pour terminer ce rapide tour d'horizon, quelques mots sur la charte du Parc. La révision de la charte, tous les douze ans, est un projet très lourd qui est porté à la fois par les équipes techniques et par les élus. La charte actuelle : « Pilat horizon 2025 » a donc été votée en 2013 après un travail préparatoire de plusieurs années. Bilan de la charte précédente, réunions publiques, ateliers citoyens, fêtes… l'activité du Parc a été fortement impactée par le renouvellement de sa charte, texte de référence s'il en est pour l'institution. La période à laquelle j'ai mené mes entretiens et observations coïncide en grande partie avec ce travail et on en trouve de nombreuses traces dans les discours que j'ai pu recueillir ce qui nous permettra d'y revenir plus loin.

II.3 - Questions de recherche

Terminons ce grand balayage introductif qui a commencé par la recherche d'un positionnement disciplinaire autour des questions d'environnement et de nature, qui s'est poursuivi par une présentation théorique des principaux objets rencontrés dans ma recherche, pour s'achever sur une présentation plus précise et concrète du terrain sur lequel elle s'est articulée. Il est temps de reprendre plusieurs éléments déjà évoqués de manière éparse afin de préciser mes questions et ma démarche avant d'en venir à la présentation concrète du travail mis en place.

J'ai travaillé de manière inductive, sans partir de théories préconçues sur le terrain ou d'hypothèses précises à valider. J'ai essayé d'être attentive à la fois aux représentations, aux discours, aux mots, mais également aux structures, aux modes de financement, de recrutement, au territoire, aux espèces présentes, aux climats, aux lois et à leurs évolutions, etc. La réflexion sur la communication environnementale du Parc que je porte alors me paraît plus complète que celles que j'ai pu mener auparavant et qui ne s'occupaient que des discours et des représentations. Revers de la médaille, cette attention rend mon travail parfois très descriptif et le lecteur peut se demander pourquoi tant de détails et quel est le but poursuivi. J'essaierai de palier ce défaut en concluant régulièrement de façon intermédiaire sur les nombreux points abordés.

Les documents de communication étudiés le sont à la fois à travers le sens qu'ils véhiculent, mais aussi à travers les dispositifs qui les rendent publics, qui les diffusent, les activent. Les discours sont analysés aussi bien afin d'en extraire les représentations des acteurs, mais encore pour mieux comprendre les contextes dans lesquels ils prennent place, les relations qu'ils rendent signifiantes. J'ai ainsi travaillé sur les différentes médiations mises en place par le Parc autour de la notion de biodiversité, que ce soit à travers les documents produits ou à travers les différents autres dispositifs médiatiques ou relationnels existants.

La réflexion menée ici, je l'ai déjà mentionné mais c'est un point important, ne se concentre pas sur la notion de la « crise » environnementale mais plutôt sur la construction quotidienne d'une communication environnementale dans un Parc Naturel Régional. Grâce à la notion de biodiversité, je chercherai à dégager un ensemble de dynamiques identitaires qui se créent à travers cette communication et qui servent à démarquer le Parc des autres acteurs sur des thématiques similaires. L'intérêt du mot, du concept, tient alors dans son aspect volontairement communicationnel comme on a pu le préciser précédemment (II.1.3) mais également politique. Partagé par tous les acteurs environnementaux, du Ministère aux associations, il s'inscrit dans des rhétoriques, des dispositifs, des stratégies qui présentent une utilisation de la communication comme créateur d'une identité définie comme commune, ce que l'on partage avec l'autre, et comme différence, ce qui fait notre spécificité et justifie de notre existence.

On cherchera à déployer ce questionnement général dans les parties à venir.

Dans la partie III, on s'intéressera à la communication environnementale du Parc du Pilat afin de la décrire précisément. On commencera à relever différents éléments qui montrent comment elle participe de la création d'une identité du Parc et comment celle-ci est parfois mise à mal par différents dispositifs. On se demandera donc quelles sont les modalités de communication de cette institution, sur quelles représentations globales ou modèles elle s'appuie. On cherchera à montrer la professionnalisation de la communication au sein du PNR du Pilat, mais à la lire aussi dans le champ plus large de la communication environnementale. Ce poids de plus en plus important accordé à la communication a produit un certain nombre de normes et de représentations partagées. On verra comment celles-ci participent en outre de la cohésion de l'identité du Parc parfois mise à mal par des conceptions ou des engagements divergents.

Dans la partie IV, on creusera plus en avant la notion de biodiversité en ce qu'elle participe elle-aussi de la constitution identitaire. On cherchera à comprendre en quoi biodiversité et identité institutionnelle interagissent l'une avec l'autre. La biodiversité répond en effet à ce mouvement de normalisation de la communication environnementale en proposant des normes internationales à décliner en local. On s'intéressera alors à une comparaison entre les dispositifs communicationnels mis en place par l'ONU, ceux réutilisés au niveau national et ceux mis en place par le Parc. Ceci permettra de mettre en avant les modalités d'utilisation de la notion par le Parc du Pilat en se demandant depuis quand elle est apparue dans les discours, sous quelles formes, à travers quels réseaux, documents, dispositifs, etc. On cherchera à confronter son usage à celui d'autres concepts environnementaux comme « milieux naturels », « patrimoines naturels » ou « corridors » afin de mieux saisir ses particularités. On verra que, là encore, se tient, sous-jacente, la question de l'identité du Parc du Pilat : identité institutionnelle qui cherche à se créer une image valorisante au niveau national et local à travers la biodiversité présente sur son territoire ; mais également identité des personnels du Parc parfois mise en tension entre un discours institutionnel à caractéristique naturaliste et un engagement plus personnel. C'est à partir cette question de l'engagement, née de mon travail d'observation sur le terrain, qu'a fini par apparaître la question de la place accordée par l'institution au sentiment d'amour de la nature.

Normalisation par la professionnalisation de la communication et normalisation par le discours sur la biodiversité seront donc ici réinterrogées au regard de leur lien à l'identité d'un territoire particulier. A la différence des premières théories sur la mondialisation de la communication et cette idée du « village global » développée par McLUHAN dans les années soixante qui conduirait à une culture unifiée et commune, on cherchera à montrer qu'elles ne sont pas réinvesties naïvement sur les territoires locaux. Bien au contraire, dans une perspective plus proche de celle de DE CERTEAU (1990), ces normes sont en permanence fissurées, grignotées, détournées, utilisées, débordées, « braconnées ». On voit alors l'intérêt de se pencher sur ce qui contribue à ce braconnage, c'est-à-dire à la fois sur les représentations locales, les enjeux personnels et collectifs, mais aussi sur les réseaux, la

matérialité de la nature, du territoire, et aussi la matérialité même des objets de communication. La démarche que j'ai employée sur mon terrain découle de ces différents constats et points d'attention.

II.4 - Présentation de la démarche empirique

> *« Pour le dire simplement, l'approche empirique est la tentative de compréhension d'une part du monde social (et communicationnel) par la mise en œuvre de démarches concrètes, vivantes et au contact direct des personnes et des lieux qui sont concernés par la recherche. »*[250]

II.4.1.- Entretiens : précisions

Vingt-cinq entretiens ont été menés lors de cette période de recherche. Il s'agit d'entretiens semi-directifs. Leur objectif était de faire parler les personnes rencontrées autour de leur rôle au sein du Parc, de leur poste, des liens entretenus entre le Parc et d'autres partenaires, les actions menées, etc. de la façon la plus libre possible afin de permettre à un véritable discours de se mettre en place[251].

De cette façon, j'espérais toucher autre chose qu'une opinion de surface[252] prescrite par les rôles sociaux et qui peut engendrer des réponses convenues, par automatisme, risque d'autant plus important pour moi du fait que j'ai rencontré des professionnels dans le cadre de leurs différentes missions.

En ayant un guide d'entretien lâche, en autorisant les parfois longues digressions, en évitant les questions trop directes autour des thématiques ou des questions qui étaient les miennes, j'ai pu recueillir une parole parfois plus diffuse, mais, il me semble, moins conventionnelle, plus « libre ». Cela m'a permis également d'exploiter dans la partie qui suivra la conception de ce qu'est la communication du Parc chez ses agents. Sans avoir fait autre chose que m'être présentée comme doctorante en Science de l'Information et de la Communication, cela a généré tout un ensemble de discours autour de la communication et des attentes supposées être les miennes – ou les leurs.

S'ils avaient pour les premiers, une dimension exploratoire importante[253], les entretiens sont devenus par la suite plus faciles à mener, le discours des personnes rencontrées étant dans la majorité des cas extrêmement abondant et le besoin de relances proportionnellement faible.

Ces entretiens se sont menés majoritairement dans les lieux symboliques de l'activité des personnes : lieu effectif du travail ou Maison du Parc « parce qu'on va parler du Parc »

---

[250] DEREZE, 2009, p.13

[251] Guide d'entretien en Annexes

[252] KAUFMAN, 2004

[253] Ibid., p.40 : « L'entretien s'impose chaque fois que l'on ignore le monde de référence, ou que l'on ne veut pas décider a priori du système de cohérence interne des informations recherchées. »

comme l'ont exprimé certains. Il a été laissé au libre-choix de la personne rencontrée. Un seul des entretiens a été mené dans un domicile personnel. Un entretien s'est déroulé en visio-conférence.

Ils ont duré en moyenne une heure et demie. L'entretien le plus court a duré une heure et le plus long une matinée.

Les personnes que j'ai choisi de rencontrer en entretien sont des acteurs de la communication du Parc ou des partenaires importants de cette communication : chargés de missions du Parc, directrice, présidente du Bureau, élus locaux, mais aussi de la Région Rhône-Alpes, membres ou directeurs d'associations partenaires, directeur de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux.

J'avais établi une liste initiale qui s'est modifiée au fur et à mesure des entretiens menés et des rencontres, comme il est courant lors d'une recherche. Sur le mode du « tu devrais rencontrer untel » ou tout simplement par la présence dans le discours d'un acteur signalé auquel je n'avais pas pensé.

Toutes les suggestions n'ont pas été retenues pour des raisons de redondance avec des entretiens déjà menés ou de manque de pertinence pour mon objet précis de recherche. On a ainsi pu me proposer de contacter plus de personnes en lien avec la chasse sur le territoire du Parc ce qui aurait conduit à une surreprésentation de leur parole dans mon corpus d'entretiens. Ou encore de passer plus de temps sur place avec l'Association des 4Versants, ce qui aurait conduit à décaler mon approche de la communication du Parc en tant qu'institution à la communication environnementale sur le parc comme territoire identitaire. Afin de mener à bien mon travail dans un délai raisonnable et de ne pas m'éparpiller sur des thématiques trop éloignées comme la réalisation d'un journal citoyen, j'ai décliné certaines de ces propositions. Enfin trois entretiens n'ont pas pu avoir lieu faute de réponse, ou d'acceptation, de la part des personnes sollicitées. Je n'ai ainsi pas pu rencontrer un animateur du CPIE de Marlhes qui a refusé ma demande d'entretien en me renvoyant vers sa hiérarchie. Celle-ci a accepté de me recevoir après avoir cherché à me réorienter vers le Parc en disant qu'ils « n'auront rien à m'apporter ». Mes demandes successives d'entretien auprès de la directrice de la FRAPNA du Rhône et du Vice-Président de la Région Rhône-Alpes en charge de la gestion des Parcs Naturels Régionaux sont restées sans suite malgré les relances.

Ce manque est néanmoins compensé par la recherche de « substituts » de ces personnes soit par leur statut (élu de la Région Rhône-Alpes chargé de l'Environnement mais pas celui chargé plus particulièrement des Parcs) soit par le glissement sur l'autre département du Parc (membre de la FRAPNA Loire en lieu et place de la FRAPNA Rhône qui n'a pas répondu à mes sollicitations).

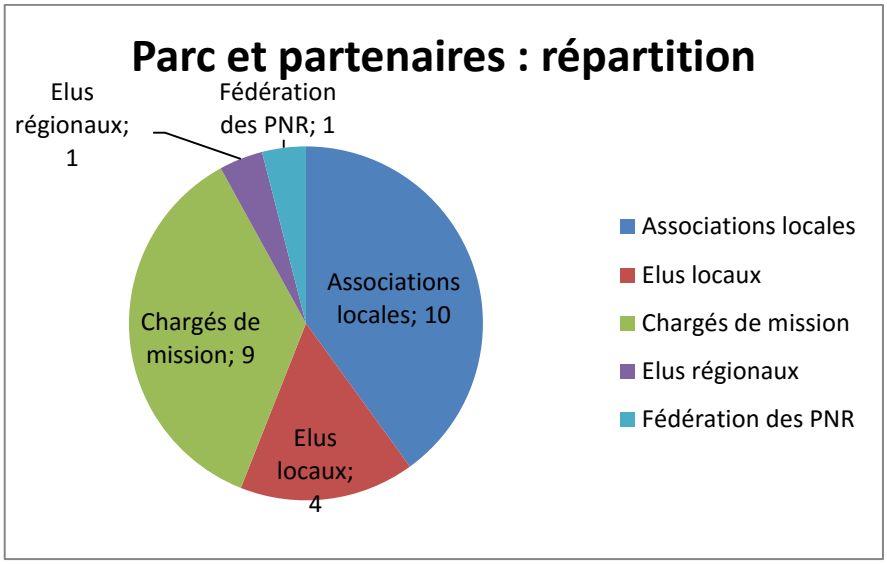

Figure 8: Graphique reprenant la typologie des personnes rencontrées en entretien

Plus de la moitié des personnes rencontrées travaille pour le Parc qu'ils soient techniciens ou élus.

Poste	**Statut**
Directrice	Equipe technique du Parc
Chargée de mission communication	Equipe technique du Parc
Chargé de mission agriculture	Equipe technique du Parc
Chargée de mission Natura 2000	Equipe technique du Parc
Architecte du Parc	Equipe technique du Parc
Chargée de mission Protection et Gestion de l'espace	Equipe technique du Parc
Chargé de mission Observatoire de la Biodiversité	Equipe technique du Parc
Secrétaire	Equipe technique du Parc
Chargé de mission Tourisme Education Coopération	Equipe technique du Parc
Présidente	Elu
Vice-Président en charge de la gestion administrative et financière	Elu
Vice-Présidente en charge de la protection de la biodiversité	Elu
Vice-Président en charge de l'économie durable	Elu
Nombre total de personnes	12

Tableau 1 : Liste des personnes rencontrées qui travaillent pour le Parc

L'autre partie concernent un cercle plus éloigné mais néanmoins en lien direct, les

associations locales qui collaborent avec le Parc que ce soit dans le cadre de leur campagne d'éducation à l'environnement ou de leur implication dans les commissions du Parc ou encore de leur contribution lors des suivis de faune ou de flore, leur expertise naturaliste, etc.

Nombre	Statut	Association
2	Directeur et membre actif	FRAPNA Loire
1	Animatrice	Colibri
1	Directeur	CPIE des Monts du Pilat
1	Directeur	LPO Loire (Ligue de Protection des Oiseaux)
1	Animateur et chargé de mission	Maison du Tourisme
1	Responsable technique et maire d'une commune du Parc	Fédération de Chasse de la Loire
1	Membre actif	Association des 4 Versants
1	Président	Les Amis du Parc du Pilat
1	Directrice	Centre d'Observation de l'Île du Beurre
10	Nombre total de personnes	

Tableau 2 : Liste des personnes rencontrées qui collaborent avec le Parc

Cet échantillon est complété par le directeur de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux et le Vice-Président délégué à la santé et à l'environnement de la région Rhône-Alpes pour un total global de vingt-cinq entretiens.

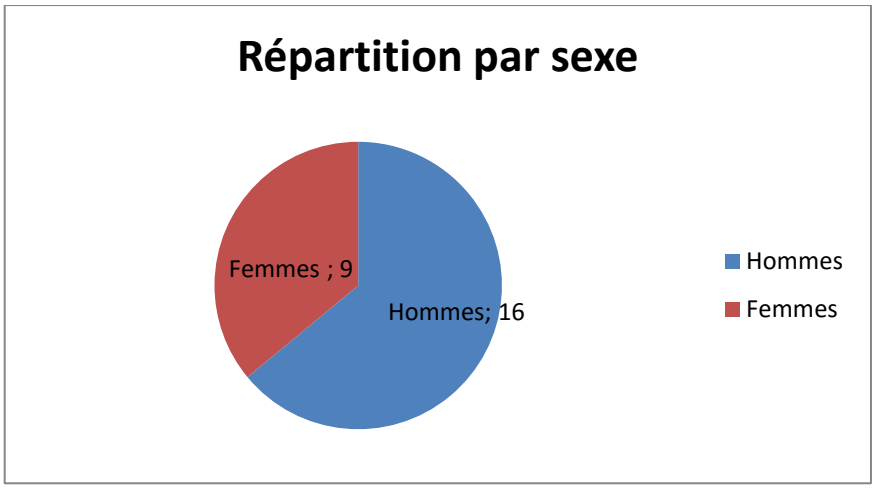

Figure 9: Graphique reprenant la répartition par sexe des personnes rencontrées en entretien

Les personnes rencontrées sont majoritairement des hommes qui ont pour les trois-quarts plus de quarante ans. Un quart seulement des acteurs a moins de quarante ans et bien moins encore moins de trente ans.

Ce repère des quarante ans a son importance car il correspond à l'âge du Parc. La majorité des personnes rencontrées sont nées avant la création du Parc et cinq d'entre elles, les plus de soixante ans, étaient de jeunes adultes lors de sa création. Certains ont même pris part au mouvement qui lui a donné naissance, quand d'autres ont débuté leur carrière dans un Parc encore tout jeune.

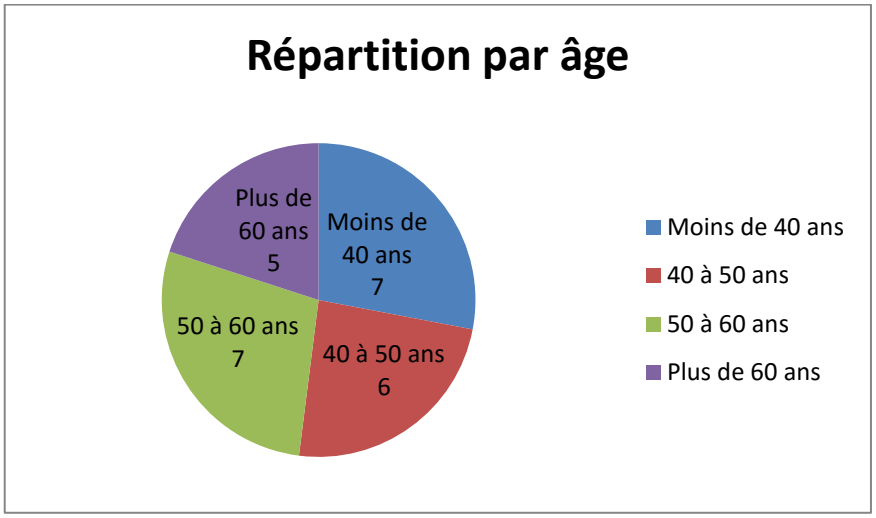

Figure 10 : Graphique reprenant la répartition par âge des personnes rencontrées en entretien

La question des origines géographiques a semblé pertinente afin d'établir le rapport au territoire entretenu par les acteurs. Treize personnes sur vingt-quatre sont originaires de la région Rhône-Alpes, dont dix plus précisément d'un département sur lequel le Parc se situe, voire de communes du Parc. Je ne parle pas ici du lieu d'habitation actuel, qui bien entendu le plus souvent est situé dans le territoire, mais du lieu d'origine.

Plus flagrant encore, si on remonte à l'origine géographique des parents des personnes rencontrées, on constate que les chiffres évoluent peu avec toujours treize personnes dont la famille est originaire de la région et huit plus particulièrement du Parc.

L'ancrage dans le territoire local est donc important et il est par ailleurs relevé par les acteurs du Parc qui y voient un avantage pour tisser des liens avec la population. « Être d'ici » est présenté comme un atout pour travailler dans le Parc car cela permet d'établir une relation de confiance plus facilement. Ceci est corroboré avec certaines remarques relevées en entretien sur le fait d'être « de la ville » et donc d'être perçu comme moins légitime pour porter certaines actions.

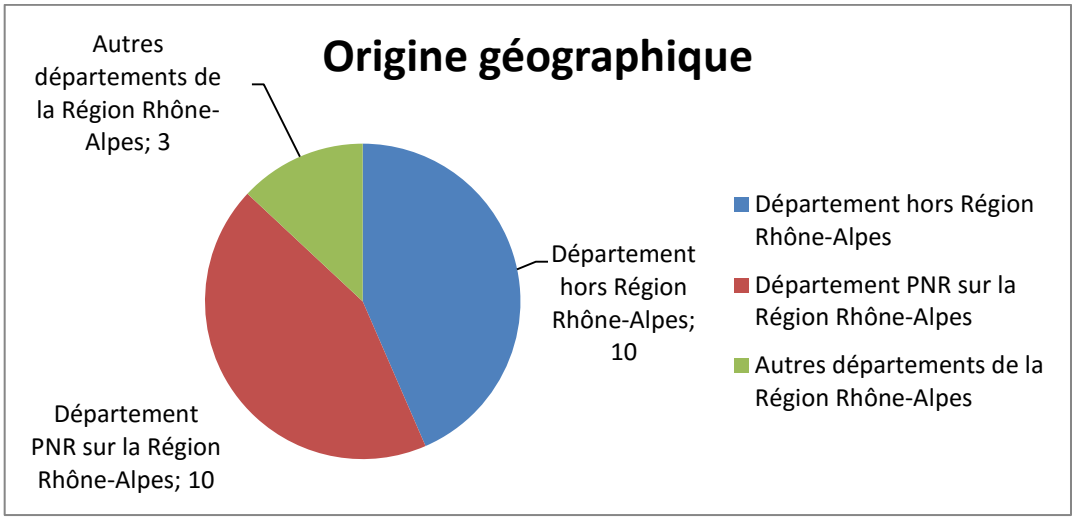

Figure 11 : Graphique reprenant la répartition par origine géographique des personnes rencontrées en entretien

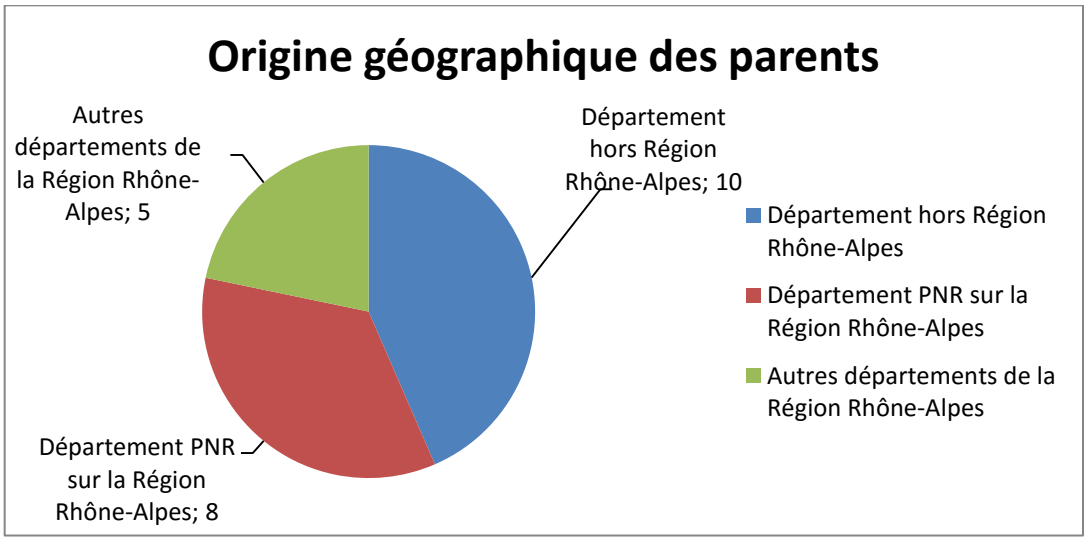

Figure 12 : Graphique reprenant la répartition par origine géographique des parents des personnes rencontrées en entretien

Autre point important à tirer de l'analyse des personnes rencontrées en entretien, c'est leur niveau élevé d'éducation, près des trois-quarts possédant un bac+3 au minimum mais beaucoup parmi elles possédant au moins un Master. Seules deux personnes rencontrées en entretien n'ont pas le baccalauréat.

Les domaines de formation sont variés : biologie, tourisme, études à caractère politique, médecine, etc., mais il en ressort que les acteurs rencontrés ont des connaissances théoriques importantes dans leur champ de formation mais aussi dans des aspects « annexes » comme la communication.

Ceci apparaît en entretien puisqu'on peut observer que les personnes ont une idée de la communication qui ne reste pas intuitive mais apparaît souvent comme documentée, réfléchie,

voir même inscrite dans leur cursus puisque les formations de gestionnaires d'espaces naturels incluent également ces aspects.

L'étude plus détaillée de cette vision de la communication portée par le Parc fera l'objet de la première partie empirique de cette thèse.

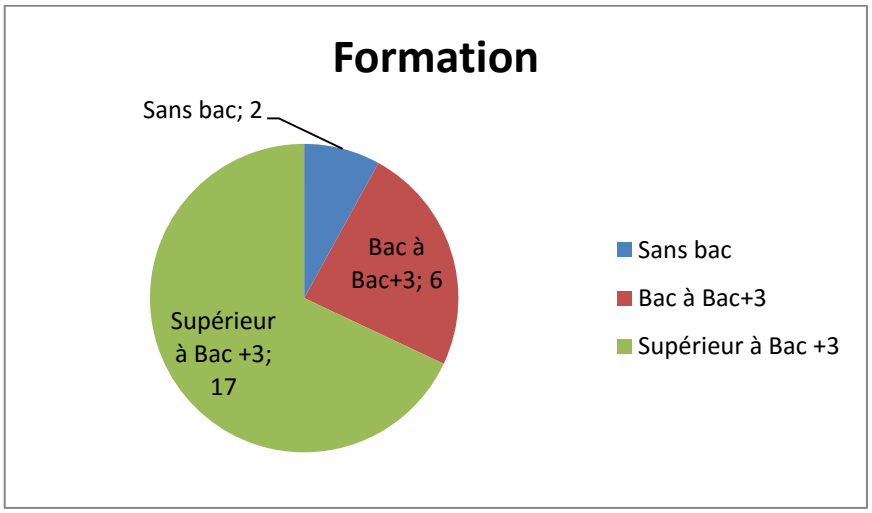

Figure 13 : Graphique reprenant la répartition par niveau d'études des personnes rencontrées en entretien

II.4.2.- Observations menées durant cette recherche : précisions

Je l'ai expliqué plus haut, ma démarche n'était pas d'entrer dans la question de la communication du Parc en limitant ma recherche à l'un ou l'autre des aspects classiques de la sociologie (enquête ou entretien) ou de la sémiologie (étude d'un corpus de documents produits). Pour mieux saisir l'ensemble de la complexité de la communication, mener des observations régulières sur le terrain permettait de recueillir d'autres discours, de voir d'autres dispositifs, notamment des dispositifs mettant en scène des documents de communication.

J'ai ainsi assisté tous les ans depuis 2010 aux Journées de l'Observatoire de la Biodiversité, organisées par le Parc.

Année	Thématique	Lieu
2010	Thématique des prairies fleuries et de l'agriculture (associée à Concours national Prairies fleuries et Année Internationale Biodiversité)	Marlhes
2011	Thématique de la forêt (cadrage international : 2011 est l'Année de la Forêt)	Véranne
2012	Thématique de la ville « la biodiversité a-t-elle droit de cité ? »	Saint-Romain-En-Gal
2013	Thématique des amphibiens (en lien avec la campagne de l'union nationale des CPIE intitulée : « Un dragon dans mon jardin »)	Saint Chamond
2014	Pas de journée organisée : s'y substitue la fête des quarante ans du Parc	Bourg Argental

Tableau 3 : Thématiques des journées de la Biodiversité et lieu

J'ai également suivi différents événements qu'ils soient à destination des habitants du Parc ou qu'ils soient conçus pour des partenaires plus ciblés.

Année	Thématique	Lieu
2010	Exposition « biodiversité » à la médiathèque	Pélussin
2011	Sortie Nature « Les petits rhodaniens »	Île du Beurre
2011	Sortie Nature « Les petits naturalistes vont au jardin »	Pélussin
2011	Journées du Patrimoine (lancement du site Pilat-patrimoine)	Chartreuse de Sainte-Croix-En-Jarez
2012	Sortie Nature « Sur les traces des mammifères »	Les Haies
2012	« Concerts et Ballades aux champs »	Véranne
2014	Commission paritaire mixte agriculture durable et milieux naturels	Pélussin
2014	Visite presse Natura 2000	Pélussin
2014	Signature du Contrat Corridors	Pélussin
2014	Fête « 40 ans et toujours 3 dents ! »	Bourg Argental
2014	Festival du Cinéma Solidaire du Pilat : projection de « Se Battre » de Jean-Pierre Duret et Andréa Santana, suivie de projection du documentaire sur les origines du Parc du Pilat de 1973 par l'O.R.T.F., débat	Bourg Argental

Tableau 4 : Liste des événements observés durant la recherche

Ces observations ont donné lieu à des croquis, des photographies, des notes prises dans un carnet de terrain, et au recueil de différents documents diffusés lors de ces journées, mais aussi a posteriori, le Parc envoyant par mail aux participants des synthèses des journées, des bilans, des questionnaires, etc.

Il est important de préciser que la démarche lors des observations que j'ai pu faire est la même que celle menée en entretiens. Elles ont amené toutes deux à la constitution d'un corpus enrichi des métadonnées suivantes qui stipulent les conditions d'entrée dans le corpus : lieu, date, personnes ou événements à l'origine du don. Cela m'a permis de rester attentive au dispositif dans lequel le document prend place. Le processus de don, ou de mise à disposition ici, devenant des « marqueurs des formes d'engagement des acteurs »[254].

[254] BABOU et LE MAREC, 2008

II.4.3.- Corpus : supports, contenus et entrée dans le corpus

Le corpus qui soutient mon propos pour cette recherche est hétérogène. Matériellement d'abord puisque l'étude porte à la fois sur des documents physiques, mais aussi sur les supports dématérialisés mis en ligne par le Parc.

La collecte des productions immatérielles a dû s'organiser selon des modalités différentes de celle des documents physiques qui sera détaillée plus loin.

J'ai tout d'abord listé l'ensemble des sites répertoriés par le Parc (cf. tableau 5 pages suivantes) afin d'avoir une vision globale de l'offre internet du Parc.

En parallèle, j'ai suivi régulièrement de juin 2012 à juin 2013 l'alimentation du site officiel du Parc dans sa rubrique « Actualités ». Je ne mettrai dans le corps de ma thèse qu'un extrait du tableau de suivi, pour illustration, en raison de sa taille. L'intégralité du tableau est disponible en Annexe E.

Enfin, je me suis abonnée à la « Lettre d'information du Parc du Pilat », à celle de la Maison du Tourisme et à celle de l'Observatoire de la Biodiversité du Pilat. Le rythme de publication de ces lettres n'est pas régulier. Celle du Parc, malgré un abonnement précoce dans ma recherche n'a repris une publication régulière que depuis janvier 2013 et il peut passer quatre mois entre l'envoi de deux lettres.

Hormis le caractère singulier de la collecte et du mode d'accès à cette partie dématérialisée du corpus, il sera mobilisé de la même manière et selon les mêmes perspectives de recherche que le reste de mon travail. L'objectif ici étant de parvenir à mobiliser en définitive à la fois discours, supports et observations pour servir une même démonstration.

Type	Titre page d'accueil et URL	Présentation depuis le site du Parc	Remarque (le 4 avril 2014)	Logos et graphisme
Site web	Parc Naturel Régional du Pilat http://www.parc-naturel-pilat.fr/	[considéré ici comme le site « mère »]	Présence en bas de page d'un lien "mort" qui renvoie vers "Pilat 2025", l'ancien site de la charte	**PNR du Pilat** et région Rhône-Alpes
Site web	LEADER - Parc du Pilat http://www.leader-pilat.eu/	Pour soutenir les nouveaux projets sur le territoire du Parc. Tout savoir sur le programme européen LEADER et comment déposer une demande de subvention	1er sur la page et dernier dans encadré	**LEADER,** L'Europe s'engage en Rhône-Alpes, Région Rhône-Alpes et PNR du Pilat
Site web	Le site extranet des éco-acteurs du Pilat http://www.parc-pilat-ecoacteurs.fr/	Le site dédié aux acteurs économiques du Pilat	2ème sur la page et 5ème dans encadré	PNR du Pilat
Site web	Osons le covoiturage http://www.pilat-covoiturage.net/	Pour covoiturer au départ ou vers le Pilat, MOPI, la maison de la Mobilité du Pilat, née d'un partenariat entre le Parc et l'association Pilattitude œuvre pour développer une autre mobilité. Un réseau de personnes relais anime la mise en relations entre les covoitureurs. En complément de ces liens de proximité, MOPI a créé un site internet destiné à faciliter le covoiturage	Même position (3ème) sur page et encadré	**MOPI** (logo qui inclut en son sein le logo du PNR du Pilat et celui de l'association Pilattitude), L'Europe s'engage en Rhône-Alpes, Région Rhône-Alpes, Ministère de l'écologie et du développement durable, ADEME
Site web	Pilat Patrimoines http://www.pilat-patrimoines.fr/	Présentation des différents patrimoines du Pilat : bâti, culturel, paysager et naturel. Ce site est élaboré et mis à jour en lien avec des habitants du Pilat. Il a vocation à informer tant les élus sur le patrimoine de leur commune que l'ensemble des personnes qui souhaitent en savoir plus sur ces patrimoines.	En premier dans l'encadré, en 4ème sur la page	**PNR du Pilat**, Région Rhône-Alpes, Conseil Général de la Loire, Conseil Général du Rhône, Ministère de l'écologie et du développement durable

Site web	Destination Pilat http://www.pilat-tourisme.fr/	Sensations, Saveurs, Héritages, Randonnées, Nature, Venir sans voiture.... Pour organiser votre séjour ou vos loisirs dans le Pilat, retrouvez toute l'offre touristique recommandée par le Parc sur www.pilat-tourisme.fr	En 5ème sur la page et en 4ème dans l'encadré. Tourisme dans le Parc : compte Facebook, Twitter, Flickr, YouTube et Dailymotion.	**Pilat Mon Parc Naturel Régional**, PNR du Pilat, Communauté de Communes des Monts du Pilat, Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, Région de Condrieu Communauté de communes, Saint Etienne Métropole, L'Europe s'engage en Rhône-Alpes, Région Rhône-Alpes, Conseil Général de la Loire, Conseil Général du Rhône
Site web	Tous vos loisirs dans le Parc Naturel Régional du Pilat http://www.pilatloisirs.fr/	Activités pleine nature, Sites de visites, Bien-être. Retrouvez tous vos loisirs dans le Pilat	Présent sur la liste de la page (6ème) mais absent dans l'encadré.	Pilat Mon Parc Naturel Régional, PNR du Pilat
Blog	Vivre et télétravailler dans le Pilat http://pilat-teletravail.blogspot.fr/	Blog télétravail	Absent de la liste sur la page mais présent dans la liste de l'encadré (2ème). Le blog n'a rien publié depuis janvier 2012. Indication d'un compte Facebook inexistant.	**PNR du Pilat,** Maison de l'Emploi et de la Formation Loire Sud, Communauté de Communes Région de Condrieu, Région Rhône-Alpes
Site web	Pilat 2025 http://www.pilat2025.org		Lien mort	
Facebook	Pilattitude se déplacer autrement https://www.facebook.com/pilattitude?fref=ts		242 amis. Dernier post le 10 juin 2013.	Pilattitude

Blog	Pilattitude se déplacer autrement dans le Pilat http://pilattitude.eklablog.com/		Lien depuis la page Facebook. Dernier post le 1er septembre 2013. Blog de l'association.	Pilattitude
Facebook	Pilat, Mon Parc Naturel Régional https://www.facebook.com/pilatmonParcnaturelregional?fref=ts		1892 mentions J'aime sur la page. Dernier post le 21 mars 2014. Page de la Maison du Tourisme du Parc	Pilat, Mon Parc Naturel Régional
Twitter	Pilat Mon Parc https://twitter.com/pilatmonparc		98 abonnés, 165 Tweets. Dernière activité le 21 mars 2014.	Pilat, Mon Parc Naturel Régional
Flickr	Pilat, Mon Parc Naturel Régional https://www.flickr.com/photos/pilatmonparcnaturel/		551 photos depuis décembre 2009	Pilat, Mon Parc Naturel Régional

Tableau 5 : Synthèse des sites web liés au Parc (analyse février 2015)

Date	Titre	Type	Destinataire	Chapeau	Remarques
19-oct.-12	Comment accédez-vous aux gares ?	participative	tout public	A l'occasion de la semaine de la mobilité, le Parc du Pilat vous invite à répondre à un questionnaire en ligne en vue d'améliorer les accès aux gares	Projet « Parc »
	L'activité du syndicat mixte en 2011	information	tout public	Êtes-vous sûrs de connaître tous les domaines d'intervention du Parc ? Trouvez les réponses dans le bilan d'activités du syndicat mixte 2011.	Projet « Parc »
	Co-permanences architecture - énergie	information	tout public	En plus de conseils pour votre construction ou réhabilitation de bâtiment, vous pouvez désormais bénéficier de conseils sur les économies d'énergie.	Projet « Parc »
	Concours prairies fleuries 2012	participative	agriculteurs	Parmi les 6 exploitations candidates, le jury a retenu la parcelle du GAEC de la vallée de l'Onzion au lieu-dit Trémolet à Saint-Chamond, pour son meilleur équilibre agri-écologique.	Projet « Fédération des Parcs »
	Le Climat change, et nous dans le Pilat ?	information	tout public	« Le climat change, et nous dans le Pilat ? » le film du débat est en ligne.	Lancement officiel du Plan Climat Energie et Territoire (PCET) du Pilat
	Samedi 13 octobre, rendez-vous à Planfoy pour "le jour de la nuit"	information tourisme	tout public	Biodiversité, Consommation énergétique et Lutte contre la pollution lumineuse, ... Le samedi 13 octobre, de jour comme de nuit, le Parc du Pilat, en partenariat avec la commune de Planfoy, vous invite à mieux comprendre ces sujets qui le préoccupent, même la nuit !	Manifestation nationale
	Sorties nature, un rendez-vous à ne pas manquer	tourisme	tout public	Près de 40 sorties nature pour mieux connaître les milieux naturels du Pilat…	Projet « Parc »

Tableau 6 : Extrait du tableau en Annexes recensant les Actualités du site du Parc du Pilat depuis juin 2012

Le recueil des documents physiques s'est fait selon trois modalités distinctes.

La première modalité de recueil correspond au recueil de documents en tant que « don »[255], c'est-à-dire comme significatifs au-delà de leur contenu propre mais également porteurs de significations sur la relation, sur le discours des acteurs, leur positionnement, etc.

C'est pourquoi une première différence a été retenue lors de l'organisation du corpus : celle d'y adjoindre le fait d'avoir été obtenus en entretien, à tel moment du discours.

C'est ce que synthétise le tableau suivant.

Entretien	**Documents recueillis**
Directrice	Rien
Chargée de mission communication	Envoi par mail du rapport de recherche en sociologie de 2006 et du bilan d'activité 2010 Entretien n°1 : Plaquette « Covoiturons » 3 exemplaires de « L'Écho des Chirats » Plaquette « Parc Naturel Régional Pilat : mode d'emploi » Plaquette « Une maison écocitoyenne » Plaquette « Construire en bois dans le Pilat » Plaquette « Construire & rénover dans le Pilat » Dossier documentaire « Mousses, hépatiques et autres bryophytes dans le Pilat » Plaquette « Sites Natura 2000 du Parc du Pilat » Plaquette « ORC : Opération Rurale Collective du Pilat » Plaquette « Leader 2007-2013 : bien plus que des financements » Flyer « Ensemble, devenons producteurs d'électricité » Journal de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France « Année internationale de la biodiversité : 2. Ordinaire ou domestique, nous en sommes tous responsables » Entretien n°2 : Plaquette « Symphonie des 3 saveurs : vin de Condrieu, Pomme du Pilat et Rigotte de Condrieu » « Guide à l'usage des organisateurs de manifestations dans le Parc Naturel Régional du Pilat : les manifs à

[255] BABOU et LE MAREC, 2008, le don "engage l'enquêteur et l'enquêté" p 124

	Développement Durable » Liste des contacts presse (version stabilotée) « L'Écho des Chirats » spécial charte : Le Parc nouveau est arrivé ! » Poster sur la « métamorphose » de la Maison du Parc
Chargé de mission agriculture	Documentation interne « Charte Objectif 2025 » : diagnostic de l'évolution du territoire, plan de Parc, note d'orientations, évaluation de la charte « Objectif 2010 », rapport et annexes
Chargée de mission Natura 2000	Plaquette « Concours agricole national des prairies fleuries dans les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux édition 2011 » Plaquette « Sites Natura 2000 du Parc du Pilat » Cartes postales « Ici commence la saveur de nos produits » Journal du concours agricole national des prairies fleuries organisé par les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux (2013) Dossier documentaire « Prairies fleuries du Pilat : une ressource agricole à valeur écologique » Dessous de table papier « Prairies fleuries du Pilat » Plaquette « Prairies fleuries du Pilat : participez à notre concours photo » Plaquette « Vous pouvez participer à la préservation du Pilat ! » (Natura 2000) Plaquette « Sites Natura 2000 du Parc du Pilat » Plaquette « Les Crêts du Pilat » Plaquette « Tourbières du Pilat & Landes de Chaussitre » Plaquette « Vallée de l'Ondenon, contreforts nord du Pilat » 3 exemplaires du Bulletin du réseau Natura 2000 en Rhône-Alpes « Mille lieux » dont celui de 2010 qui porte en couverture le logo de l'année internationale de la biodiversité Plaquette « Le Conseil Général de la Loire présente : les tourbières de la Loire » Guide « Grands prix Natura 2000 édition 2012 », édité par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, avec p.21 un prix pour le Pilat pour la « préservation d'habitats naturels au cœur de la ville » Calendrier de bureau « Natura 2000 : les hommes s'engagent pour la biodiversité » Plaquette « Le réseau écologique Natura 2000 : quand

	l'homme s'engage pour la biodiversité » Guide « Le réseau Natura 2000 en France », édité par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie Les Cahiers/ juillet-août 2005 « Ecologie & développement durable, le journal du Ministère : Le réseau Natura 2000 » Guide « Evaluer, dialoguer, préserver : incidences des plans, projets et manifestations sur les sites Natura 2000 », édité par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie
Architecte du Parc	Rien
Chargée de mission Pôle Protection et Gestion de l'espace	Dossier « Orientations pour l'Avenir des Parcs Naturels Régionaux », avril 2012, Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France Flyer « Carte cadeau Pilat »
Chargé de mission Observatoire de la Biodiversité	Dossier « Mon Parc Naturel Régional – Pilat 2025 : un avenir à partager. L'essentiel » Plaquettes de l'Observatoire de la flore patrimoniale du Pilat, de l'Observatoire des papillons des jardins, de l'Observatoire de la biodiversité Dossier documentaire « Les papillons dans le Pilat » Envoi par mail des évaluations des Journées de la biodiversité
Secrétaire	Transmission par mail des tableaux Excel des revues de presse réalisés par ses soins 2009-2012 et des statistiques sur les permis de construire
Présidente	Rien
Vice-Président en charge de la gestion administrative et financière	Rien
Vice-Présidente en charge de la protection de la biodiversité	Rien
Vice-Président en charge de l'économie durable	Dossier documentaire « L'agriculture et l'environnement dans le Pilat » Dossier documentaire « L'agriculture du Pilat » Carte postale « Ici commence la saveur de nos produits » Poster « Prairies fleuries du Pilat »
Directeur et membre actif FRAPNA Loire	Carte de visite Dossier « Bilan d'activité 2012 » FRAPNA Loire
Animatrice Colibri	Poster et plaquette « J'aime la nature sur les bords » du CPN et LPO (campagne sur les chemins)

	Programme du CPN le Colibri pour l'année
Directeur CPIE des Monts du Pilat	Rien
Directeur LPO Loire	Carte de visite Envoi par mail de la convention cadre LPO Loire/PNR Pilat ainsi que de l'avenant 2013 et de la convention cadre nationale entre la Fédération des PNR et la LPO France, ainsi que des liens internet suivants : http://www.loire.lpo.fr/telechargements.html (journal de la LPO) http://www.faune-loire.org (site Faune Loire pour inventaire)
Animateur et chargé de mission Maison du Tourisme	Rien
Responsable Fédération de Chasse de la Loire	Carte de visite
Association des 4 Versants	3 numéros de « la Pie du Pilat »
Président Les Amis du Parc du Pilat	Rien
Directrice Centre d'Observation de l'Île du Beurre	Guide de découverte de l'Île du Beurre Plaquette « animations éducatives pour connaître me Rhône et ses milieux naturels » Plaquette « Charte du Centre d'observation de la nature de l'Île du Beurre » Plaquette « Les 4 saisons de l'Île du Beurre : sorties et activités de découverte » Plaquette-plan « L'Île du Beurre : plan de découverte »
Vice-Président délégué à la santé et à l'environnement de la région Rhône-Alpes	Plaquette « Histoires d'éco-innovations en Rhône-Alpes » Plaquette « Environnement et biodiversité, deux priorités en Rhône-Alpes » Carte de visite
Directeur de la Fédération des PNR	Rien

Tableau 7 : Tableau associant le document à la situation de don

L'observation de ce tableau indique un rapport différent à la documentation fournie et à la situation d'entretien selon les acteurs, mais aussi un rapport distinct à la communication en général.

Ainsi, deux chargés de mission du Parc sont les plus gros fournisseurs de documentation lors d'entretien : la chargée de mission communication mais aussi la chargée de mission Natura 2000. Il n'est pas surprenant que la responsable de la communication fasse partie des personnes qui s'appuient beaucoup sur ces documents puisqu'elle en est à l'origine de la

plupart. Ceci est cohérent avec son attitude lors des entretiens : utilisation de l'ordinateur pour me montrer le site web ou la photothèque, pointage de documents au fur et à mesure pour appuyer le discours.

Pour la chargée de mission Natura 2000, cette attitude de don importante puisqu'elle est, en une seule rencontre, mon plus gros donateur, est étayée par un discours très volontariste et interrogateur autour de la communication. Son poste consiste à convaincre les propriétaires de parcelles à adhérer au projet Natura 2000 et elle est persuadée que la communication et son amélioration peuvent l'y aider.

> *Extrait d'entretien avec elle à propos du projet Natura 2000 qu'elle mène autour de Pélussin :*
>
> *« C'est des actions sur lesquelles on s'appuie quand même pour montrer à des propriétaires que c'est faisable, ou à des agriculteurs pareil. Mais après pour communiquer dessus… tu vois par exemple à Pélussin, on a réussi à faire une action de gestion sur une parcelle. Moi du coup, j'ai envie de blinder la communication là-dessus parce que c'est la première action, ça a été super long à mettre en place et du coup je me dis qu'avec une bonne communication on peut arriver à débloquer certaines situations ou donner envie à des gens, quoi. »*

Autre attitude significative et cohérente avec l'entretien : celle du chargé de mission agriculture. Lors de l'entretien, en préambule, il a eu besoin de faire état de ses réticences envers la communication institutionnelle et officielle qu'il voyait comme anecdotique par rapport au travail de médiation, de rencontres, mené au quotidien. Qu'il ne m'ait communiqué que de la documentation interne de travail se comprend mieux ainsi.

> *Extrait de l'entretien : « Prendre un sujet comme ça, faire une heure et demie d'exposé là-dessus, discuter avec les gens, voir ce qu'ils en pensent, accepter qu'ils contestent ce que je dis etc., ça je trouve que c'est de la vraie communication. Mon approche à moi c'est celle-là. C'est de dire, moi je n'en ai rien à faire d'avoir un beau document bien ficelé, avec une charte graphique, machin truc. Je ne dis pas que ça ne compte pas. Mais ce n'est pas l'essentiel. »*

Le deuxième procédé de recueil des documents est celui de leur collecte lors des observations. Il s'est alors agit pour moi de prélever de la documentation mise à disposition sur des présentoirs, dans des espaces publics. Ici, les documents peuvent être compris comme une partie d'un dispositif de communication plus large, qui sera documenté par des croquis, photographies ou notes. Le document participe alors à la mise en dispositif.

Cette partie des documents a été glanée lors de mes participations à des événements, sorties, réunions en lien avec l'activité du Parc.

Je prends ici une part plus active au recueil puisque je choisis les documents que je ramène chez moi, ne pouvant pas prétendre systématiquement à l'exhaustivité pour des raisons pratiques : lors de la fête des quarante ans le nombre de stands et de documentation à disposition dépassait largement mes capacités de collecte !

Néanmoins, il est important de considérer que les documents recueillis ici étaient mis en scène puisqu'insérés à un dispositif de communication plus large.

C'est cette association que synthétise le tableau suivant.

Observation	Documents recueillis
Exposition « biodiversité » à la médiathèque	Carte touristique du Pilat Plaquette « Observatoire de la flore patrimoniale du Pilat » Plaquette « Observatoire des papillons des jardins » Plaquette « Observatoire de la biodiversité : mieux connaître pour mieux protéger » Plaquette CPN Le Colibri : programme Plaquette LPO « Sur la route des oiseaux, observatoire de la migration » Plaquette LPO « Découvertes nature » Plaquette LPO « devine qui vient nicher chez moi ? » Plaquette LPO « Imaginez ce que nous ferions à 100 000 ? » Plaquette LPO « Voyagez nature avec la LPO ! » Plaquette LPO « Comment inviter la nature chez vous ? » Flyer LPO « Tête en l'air 2010 » Impression A6 programme « la biodiversité du Pilat » à la médiathèque
Journée de la biodiversité 2010	Carte de visite chargée communication Livret nature du Parc Livret « Les plantes envahissantes dans le département de la Loire » Livret « Les chauves-souris dans les bâtiments » Carte postale « 1er concours national des prairies fleuries dans les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux » Plaquette « Observatoire de la flore patrimoniale du Pilat » Plaquette « Observatoire des papillons des jardins » Plaquette « Observatoire de la biodiversité : mieux connaître pour mieux protéger » Flyer « Semaine de l'environnement » à Planfoy Flyer qui annonce la possibilité d'avoir une vision avant mise en ligne officielle du site pilat-patrimoine Dossier documentaire « Mousses, hépatiques et autres bryophytes dans le Pilat » Dossier documentaire « La forêt du Pilat » Dossier documentaire « Les chauves-souris dans le Pilat » Dossier documentaire « Les papillons dans le Pilat » Impression A5 du programme de la journée Journal du concours agricole national des « Prairies Fleuries » Flyer « Les Amis du Parc du Pilat » Poster « 1er concours agricole national des prairies fleuries dans les Parcs

	naturels régionaux et les Parcs nationaux » « L'Écho des Chirats », juin 2010 Journal « Corridors écologiques » édité par la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France
Sortie Nature « Les petits rhodaniens »	Cahier pédagogique « Les petits rhodaniens »
Sortie Nature « Les petits naturalistes vont au jardin »	Cahier pédagogique « Les petits naturalistes vont au jardin ! » Cahier « A la découverte du Pilat : l'aventure de l'eau avec LE MOUTARD® »
Journées du Patrimoine (lancement du site Pilat-patrimoine)	Programme de la Journée de la biodiversité Marque-page Pilat-Patrimoine Plaquette « Observatoire de la flore patrimoniale du Pilat » Plaquette « Observatoire des papillons des jardins » Plaquette « Observatoire de la biodiversité : mieux connaître pour mieux protéger » Cahier « Saveurs du Pilat : Les producteurs recommandés par le Parc » Journal « Journées européennes du patrimoine : le programme » Flyer « Colloque-Atelier vers un nouveau cycle de vie des territoires ruraux » Journal « Journées européennes du patrimoine : Rhône » Poster site Pilat-patrimoine Dossier « Construire & rénover dans le Pilat » Dossier « Une maison écocitoyenne » Dossier « Construire en bois dans le Pilat »
Journée de la biodiversité 2011	Marque-page Pilat-Patrimoine Impression A5 de la charte forestière du Pilat Flyer « Colloque-Atelier vers un nouveau cycle de vie des territoires ruraux » « Livret-nature : Sites écologiques Prioritaires, Sentiers d'interprétation, Expositions permanentes » par le Parc Impression A5 du compte-rendu des Rencontres de l'Observatoire de la biodiversité 2010 Impression A4 pour évaluation de la journée
Journée de la biodiversité 2012	Flyer programme « Sorties nature » Livret nature du Parc Flyer « Les sorties nature du Parc : sur les traces des mammifères » Flyer « L'observatoire des oiseaux des jardins » Flyer « Les Amis du Parc du Pilat » Impression A4 de la lettre des Amis du Parc Naturel Régional du Pilat

Sortie Nature « Sur les traces des mammifères »	Cahier pédagogique « Sur les traces des mammifères »
« Concerts et Ballades aux champs »	Rien
Journée de la biodiversité 2013	Carte de visite association « Les Biefs du Pilat » Plaquette « Rencontres Observatoire de la biodiversité du Parc du Pilat : « des dragons dans le Pilat ! » : Programme » Flyer « Il y a des serpents dans mon jardin ! » Plaquette « Un dragon ! Dans MON jardin ? » Lettre d'infos septembre 2013 « En direct de l'Observatoire »
Commission paritaire mixte agriculture durable et milieux naturels	Documents de travail « Projet Agro-Environnemental et Climatique »
Présentation de mon projet de thèse au Parc suivi d'échange avec membres de l'équipe présents	Rien
Visite presse Natura 2000	Rien
Signature du Contrat Corridors	Bracelets « 40 ans et toujours 3 dents ! »
Fête « 40 ans et toujours 3 dents ! »	« L'Écho des Chirats » spécial 40 ans ! Questionnaire-jeu distribué au public « Jeu quiz de la fête 8 bonnes réponses… gagnez des cadeaux ! » Plaquette « Que retenir de l'année 2013 du Parc du Pilat ? Bilan annuel d'activités 2013 » « L'Écho des Chirats » spécial charte Autocollant « Pilat 40 ans et toujours 3 dents ! » Cahier pédagogique « Pilat Climat » Bracelets en nylon « Pilat 40 ans et toujours 3 dents ! »
Festival du Cinéma Solidaire du Pilat	Programme du festival Marque-page « Pilat 40 ans et toujours 3 dents ! » Impression A5 covoiturage pour le festival Impression A5 « votre avis nous intéresse »
Préparation présentation aux élus d'une thèse d'une doctorante du Parc sur les chemins	Ouvrage « Biodiversité : paroles d'acteurs »

Tableau 8 : Tableau associant le document à la situation d'observation

Ce mode de collecte, comme celui du don en entretien, permet à certains documents d'être recueillis plusieurs fois, dans des conditions différentes, ce qui leur procure un sens différent, contextuel. Ainsi si les cahiers pédagogiques sont distribués exclusivement lors des sorties correspondantes (cahier « traces » lors de la Sortie Nature « sur les traces des mammifères » par exemple), les « Dossiers Documentaires », « L'Écho des Chirats », ou encore le « Livret nature » sont distribués dans plusieurs manifestations. On peut, à partir de ce constat, commencer à tracer une ligne entre la documentation de type « éducation à la nature » et celle de type « communication institutionnelle ». Ces premières remarques seront développées au cours de la partie III qui traite plus précisément de la communication du Parc.

Enfin, ce corpus s'est complété grâce à d'autres apports. Habitante du Parc du Pilat, je suis destinataire de certains documents émis par le Parc comme « L'Écho des Chirats » que je reçois par la Poste, mais aussi comme les bulletins municipaux des deux communes sur lesquelles j'ai habité durant cette thèse, Pélussin et Bourg-Argental, et qui sont amenées à parler du Parc et à participer à sa communication auprès des habitants.

Mère de deux enfants scolarisés sur le territoire, j'ai pu récupérer, *via* les cartables, les flyers « Le mercredi des enfants du Parc » qui proposent des activités sur différents sites le mercredi après-midi.

En déplacement régulier sur le territoire, que ce soit dans des commerces, des Offices de Tourisme, en mairie ou directement à la Maison du Parc, j'ai été attentive lors de ces quatre ans à collecter les documents qui manquaient encore à ma collection. Cette constitution de corpus par collection n'est pas anodine puisqu'elle induit, en dehors des documents qui y entrent par le don, une sélection de ma part et un processus de dédoublonnage : avoir le plus de documents significatifs mais ne les avoir qu'en un seul exemplaire. J'ai ainsi pu choisir sur les tables de présentation lors des différentes animations les documents que je ne possédais pas encore et ne pas retenir ceux que j'avais déjà. Ceci ne signifie pas, du fait que je ne les ai pas collectés, qu'ils n'aient pas été mis à disposition du public à ces occasions précises. Cette remarque me semblait importante pour la justesse de cette partie de mon travail.

J'ai ainsi obtenu une collection complète des numéros de « La Pie du Pilat »[256] *via* les commerces de proximité, mais également un ensemble hétéroclite de productions du Parc ou relatives au Parc.

Enfin, à la marge, j'ai reçu quelques documents « non sollicités » par des proches ou des connaissances qui connaissaient mon projet de recherche et voulaient m'y aider. Seuls ont été intégrés au corpus ceux qui correspondaient vraiment à de la documentation sur le Parc et pas à une vague représentation de ce que pouvait être mon sujet de recherche.

---

[256] *La Pie du Pilat* est un « magazine participatif créé par les citoyens du Pilat » et porté par l'association des 4Versants. Le nom de l'association a été construit autour du Parc comme massif par allusion à sa géographie et pas comme une institution.

Ce dernier tableau relatif au corpus présente ces documents :

Document	Lieu de collecte
« Guide tourisme 2011 »	Maison du Parc
Impression A5 « Le jour de la Nuit »	Maison du Parc
Impression A4 : « Enquête clientèle 2010 » réalisée par la Maison du Tourisme	Don par connaissance
Flyer « Pilat Cyclotourisme »	Maison du Parc
Flyer « Participez au concours Familles à énergie positive »	Maison du Parc
Flyer « Energies renouvelables & activités touristiques »	Maison du Parc
Journal de la Fédération des Parcs naturels Régionaux et des Parcs nationaux « Patrimoine, éducative ou sensible : la culture dans les Parcs naturels régionaux »	Maison du Parc
« Pilat Parc Naturel Régional : l'essentiel »	Maison du Parc
« Sorties nature du Parc Naturel Régional du Pilat » de mai à octobre 2011	Mairie de Pélussin
« Covoiturons » (MOPI Maison de la Mobilité du Pilat)	Mairie de Pélussin
« Pilat Parc Naturel Régional : travailler comme saisonnier agricole dans les vignes du Pilat : annuaire des employeurs disponible dans votre mairie »	Mairie de Pélussin
« Pilat 40^{e} anniversaire du Parc Naturel Régional : mai-oct. 2014 : Plus de 100 rendez-vous pour fêter ensemble le Pilat »	Maison du Parc
« Le télétravail ou comment travailler à distance »	Maison du Parc
« Le chauffage au bois déchiqueté »	Maison du Parc
« Maison du Châtelet »	Maison du Parc
« Gestion Hygiène Sécurité Environnement HSE : un outil pour votre démarche de développement durable… »	Maison du Parc
Carte touristique « destination Pilat »	Maison du Parc
« Leader 2007-2013 »	Maison du Parc
Marque-page « Pilat 2025 »	Maison du Parc
Carte postale du Crêt de l'Oeillon	Maison du Parc
Parc Naturel Régional Pilat « Carte touristique »	Maison du Parc
Programme « Concerts en balades & scènes aux champs » 2012	Commerce
« Les rendez-vous de mon Parc » 2013	Commerce

« Pilat Cahier Climat »	Maison du Parc
Journal d'information de votre Région « Rhône-Alpes » : « le bonheur est dans les Parcs », été 2013	Sur mon lieu de travail
« Energie Pilat Quizz !! Théo super protecteur du Pilat ! »	Maison du Parc
« Destination Pilat : mon guide pratique 2013 »	Maison du Parc
Programme Festival du cinéma solidaire 2013	Maison du Parc
« Observatoire des amphibiens du Massif central »	Maison du Parc
« Vous pouvez participer à la préservation du Pilat ! »	Maison du Parc
« Flore en Rhône-Alpes »	Maison du Parc

Tableau 9 : Tableau des autres documents collectés et des lieux de collecte

II.5 - Synthèse de la partie II

La partie II sert de transition entre l'introduction et l'amorce d'analyse et de structuration du travail de recherche réalisé. Elle a permis de montrer le lien entre la création de l'outil « Parc Naturel Régional » en France et un mouvement plus vaste qui vise à recoudre ensemble ce qui avait été longtemps séparé par la « Modernité » : la société et la nature. Ainsi, sur le plan international, les années soixante et soixante-dix ont vu apparaître le développement durable, la World Heritage Convention, le programme M.A.B. Mais ses années ont également vu la naissance, en sciences humaines et sociales, d'une nouvelle manière de faire entrer la nature dans leur champ de recherche. En sociologie de l'environnement, par exemple, avec la proposition d'un New Environmental Paradigm.

Il semble que le processus enclenché depuis ne cesse de se propager. Ainsi la loi sur les Parcs Nationaux de 2006 prend plus en compte que la précédente les aspects humains et habités des territoires concernés et recrée des liens entre le cœur et la zone périphérique. En outre, le modèle des Parcs Naturels Régionaux « s'exporte » aussi à l'étranger. Si on en croit la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, celle-ci est sollicitée à l'international pour présenter notamment leur mode de gouvernance (syndicat mixte, charte, etc.). La Fédération compte ainsi parmi ses cinq commissions un Pôle Europe-International dont les missions consistent, entre autre, « à renforcer la reconnaissance de la démarche des Parcs naturels régionaux comme outil de mise en œuvre d'un développement durable, en France et à l'International »[257].

L'originalité de la collectivité des Parcs Naturels Régionaux est ainsi mise en évidence et ces échanges internationaux sont l'occasion pour la Fédération de mettre en avant un discours valorisant sur leurs structures et de construire leur image autour de trois fondements principaux : protection de la nature, développement économique et démocratie participative. Dans un contexte politique où la question de la gestion des aires protégées et des modèles à appliquer se pose, les Parcs veulent valoriser leur expertise et un mode de gestion qui correspond aux attentes actuelles. L'exemple, présenté ci-dessous, du partenariat avec l'Amérique Latine mis en avant dans une publication de la Fédération illustre ce point.

[257] Site de la Fédération des PNR de France, disponible sur : http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/fr/approfondir/poles-europe-international.asp?op=poles-europe-international-introduction [en ligne]. Consulté le 5 novembre 2015.

Accueillir et former des délégations étrangères

Chaque année, la Fédération et les Parcs accueillent des dizaines de délégations étrangères. Cela permet aux partenaires de **comprendre** la démarche des Parcs, de **formuler** leurs attentes en coopération et d'**initier des échanges** avec les responsables des Parcs. Les Parcs peuvent aussi répondre à une demande de **formation** sur leur démarche générale ou sur des thématiques particulières.

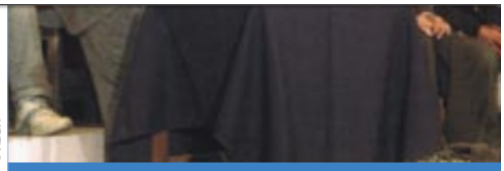

Signature de la Charte de l'ACCA de Patagonie, en présence du Président de la République chilienne, Don Ricardo Lagos Escobar (2006).

Les Parcs et l'Amérique latine, un partenariat en marche !

Les projets conduits au Pantanal (Brésil) et en Patagonie (Chili) ont fait parler d'eux ! Aujourd'hui le Brésil (cf. p. 9), le Chili, l'Argentine et l'Uruguay veulent faire évoluer leurs politiques de gestion des aires protégées vers le développement durable et une gouvernance locale.

En 2001, le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) soutient la Fédération pour accompagner la Patagonie chilienne dans la création d'une Aire de conservation de la culture et de l'environnement (ACCA). Elle est portée par une Charte adoptée par ses cinq communes et la Région d'Aysen. La présence du Président de la République chilienne lors de sa signature témoigne de la volonté de s'appuyer sur ce projet pilote pour renouveler les politiques publiques.

Par ailleurs, en octobre 2004 l'Administration des Parcs nationaux argentins a signé un accord de partenariat avec la Fédération. Aujourd'hui, cette coopération se décline selon trois axes : la Région Rhône-Alpes et ses Parcs vont coopérer avec le territoire des Comechingones pour échanger sur l'émergence d'une structure intercommunale et d'un projet de tourisme concerté ; d'autres Parcs français ou experts associés renforceront le volet territorial d'une réserve de biosphère argentine et, enfin, un appui institutionnel national permettra d'échanger pour une approche des aires protégées renouvelée.

Sur ces mêmes thèmes, l'Uruguay souhaite également établir un partenariat avec la Fédération.

Figure 14 : Extrait du document « La coopération internationale et les Parcs Naturels Régionaux de France », téléchargeable en ligne sur : http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/upload/doc_telechargement/grandes/FPNR-fr-pdf.pdf. Consulté le 4 novembre 2015. Souligné par mes soins.

La biodiversité quant à elle est une notion plus tardive (1988 pour sa première apparition à l'international, et 2004 pour l'adoption de la Stratégie Nationale de Biodiversité en France). Elle est considérée comme plus médiatisable que le développement durable par les naturalistes et les scientifiques qui ont participé à sa création, notamment par sa capacité à s'incarner des espèces emblématiques. La biodiversité joue à la fois sur les aspects scientifiques qu'elle véhicule (quantification des espèces, normes de suivi et d'évolution, etc.) mais aussi sur les aspects émotionnels (« big brown eyes species »). Ce travail de recherche cherche alors à voir comment elle peut prendre place au niveau local dans un Parc Naturel Régional particulier qui se définit lui-même comme sans espèce emblématique. Au-delà de ce point particulier, on l'a vu lorsque l'on a abordé les questions de recherche, on cherchera à démontrer que la biodiversité est réinvestie par la communication du Parc du Pilat à travers des questions d'identité à défendre et à valoriser dans un contexte politique, juridique et financier qui tend à mettre en concurrence les structures environnementales.

Le Parc du Pilat a été présenté dans ses aspects physiques, climatiques, géologiques, humains. On reviendra dans le cours du développement sur certains de ces aspects particuliers qui ont une incidence sur la communication du Parc. Quant aux aspects institutionnels, ils soulignent également sur quel discours fondateur le Parc se construit, discours partagé largement, reproduit dans des documents, entendu dans les entretiens et échanges, et qui met

en avant le caractère périurbain du Parc, sa création liée à une crainte des atteintes paysagères (panneaux publicitaires sauvages dans le Parc), au tourisme de proximité envahissant (citadins), etc.

Enfin, les précisions quant à la méthodologie retenue ont essayé de faire un retour réflexif sur mes choix, mes postures, en ne laissant pas dans l'ombre des sélections, des contraintes, des attentes. La méthode d'appréhension du terrain a plusieurs entrées afin d'essayer de saisir au mieux cet ensemble polymorphe fait de différentes échelles, mais aussi de discours, de vocabulaire, de réalités physiques, d'histoire, de territoire, etc. Je terminerai en précisant un dernier point : j'ai habité le territoire du Parc tout au long de mes recherches, d'abord sur Pélussin puis sur Bourg-Argental, et je suis originaire d'une ville « porte » en Ardèche. Le fait d'avoir évolué en permanence sur mon terrain m'a ainsi mise en état d'observation permanente dont je ne m'extrairai peut-être que difficilement !

III/La communication du PNR du Pilat : dispositifs et représentations des acteurs

« Le panneau annonce :"Vous entrez dans le District de conservation du sol de la rivière verte". En lettres plus petites, une liste de souscripteurs ; je n'arrive pas à les lire, le bus va trop vite. Sans doute un palmarès du "Who's Who" écologique. »

LEOPOLD, Aldo. Extrait de : « Almanach d'un comté des sables »

III.1 - Présentation

L'objectif de cette partie est de présenter un tour d'horizon suffisamment précis pour permettre au lecteur de connaître en détail la communication du Parc du Pilat, ses médias, ses acteurs, etc.

Pour ce faire, je présenterai à la fois les acteurs que j'ai pu identifier comme intervenant directement dans la communication du Parc du Pilat et les dispositifs de communication mis en place par le Parc. Afin de ne pas me contenter de dresser une liste à la Prévert, cette entrée dans la description plus fine de la communication du Parc sera accompagnée d'un début de catégorisation et d'explications qui seront reprises et développées dans la suite de la thèse.

III.1.1.- Acteurs de la communication du Parc du Pilat : premières approches des tensions internes liées aux questions de communication

Cette première sous-partie vise à présenter les acteurs principaux de la communication du Parc du Pilat. Ils seront catégorisés ici selon leur degré de participation, de définition et de connaissance de la communication du Parc et selon leur intégration plus ou moins officialisée à celle-ci.

Ceci permettra de commencer à distinguer parmi eux des tensions entre différentes attentes et représentations quant à la communication et plus largement quant au rôle du Parc du Pilat sur les questions d'environnement et d'aménagement du territoire. Ces points seront abordés plus largement dans les parties III.2 et III.3 qui suivront.

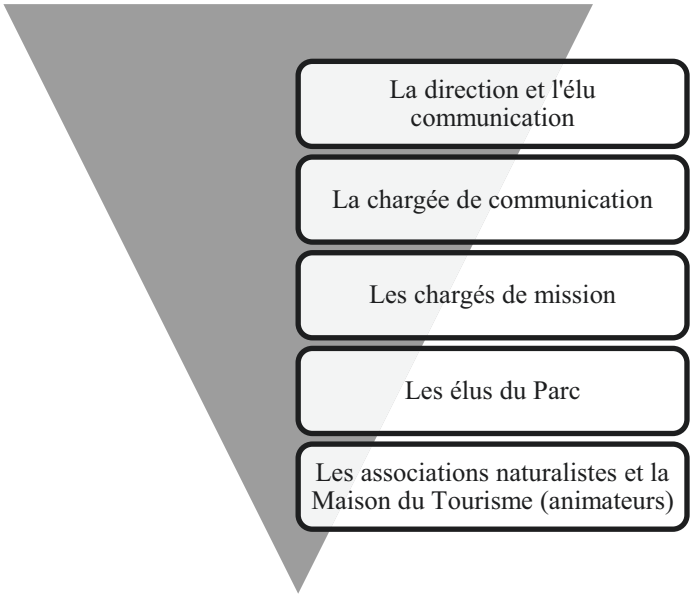

Figure 15: Vision catégorielle des acteurs de la communication du Parc du Pilat

On l'a vu dans la partie II, j'ai ciblé mes entretiens sur quelques catégories d'acteurs :

chargés de mission, élus, associations. En dehors des raisons liées à une volonté de ne pas me disperser, ce choix se justifie également pour des raisons liées à la communication du Parc elle-même.

Il existe depuis 1996 un poste de chargé de communication. Avant cette date, les documents de communication du Parc, comme son journal, étaient réalisés par une secrétaire. On peut dire que la création du poste a marqué un premier tournant dans la volonté de communication du Parc et dans les attentes de professionnalisation de celle-ci. Cependant, la communication est aussi le fait de tous les personnels de la structure puisqu'ils peuvent monter des actions particulières qui feront l'objet de communications ou échanger avec différents partenaires et acteurs (agriculteurs et forestiers, mais aussi commerçants, entrepreneurs, particuliers, etc.). En dehors de leur formation initiale, qui a pu comporter quelques cours autour des aspects communication de leurs futurs postes environnementaux[258], la formation proposée par le Parc à ses agents consiste plutôt en un accompagnement par la chargée de communication. Celle-ci explique qu'elle passe tout particulièrement du temps avec les nouveaux collègues pour travailler avec eux autour de leurs missions et les aider à y intégrer un volet communication. Toujours selon elle :

> *« L'établissement de stratégie de communication et la réalisation des sites internet, ou de "L'Écho des Chirats" fut un moment important pour fédérer tout le monde en interne et du coup apporter des compétences. Je peux dire que la présentation de votre thèse* [présentation de mon travail réalisée devant les membres de l'équipe en mai 2014] *fait aussi partie des moments de formations de l'équipe sur ce sujet. Certains ont aussi réalisé des stages de formation continue sur ce sujet (…) »*[259]

Quant aux associations partenaires du Parc, elles interviennent dans leurs propres structures, auprès de leurs propres réseaux, mais aussi à l'intérieur même des dispositifs de communication du Parc. Elles ont ainsi un statut double et parfois paradoxal : elles dépendent des financements obtenus du Parc pour leurs participations à certains dispositifs de communication et d'éducation au territoire, mais elles gardent une identité propre et généralement une approche plus militante de la défense de l'environnement[260]. Ces différents points seront développés plus bas.

---

[258] Voir par exemple en Annexes l'entretien complet de Martin qui évoque sa formation initiale et les débats autour de la communication qu'elle a engendrés auprès des étudiants.

[259] Extrait d'un échange de mails entre elle et moi en août 2015.

[260] Cette remarque sur l'ambiguïté de la position associative peut se rapprocher des travaux de ROUÉ, 2003, lorsqu'elle s'interroge sur le rôle des ONG lorsqu'elles se présentent à la fois comme « dame[s] patronnesse[s] » et comme « légitime[s] détenteur[s] d'un pouvoir politique issu de la base », p.680. Ici le paradoxe consisterait plutôt en une participation à un système qu'on dénonce par ailleurs.

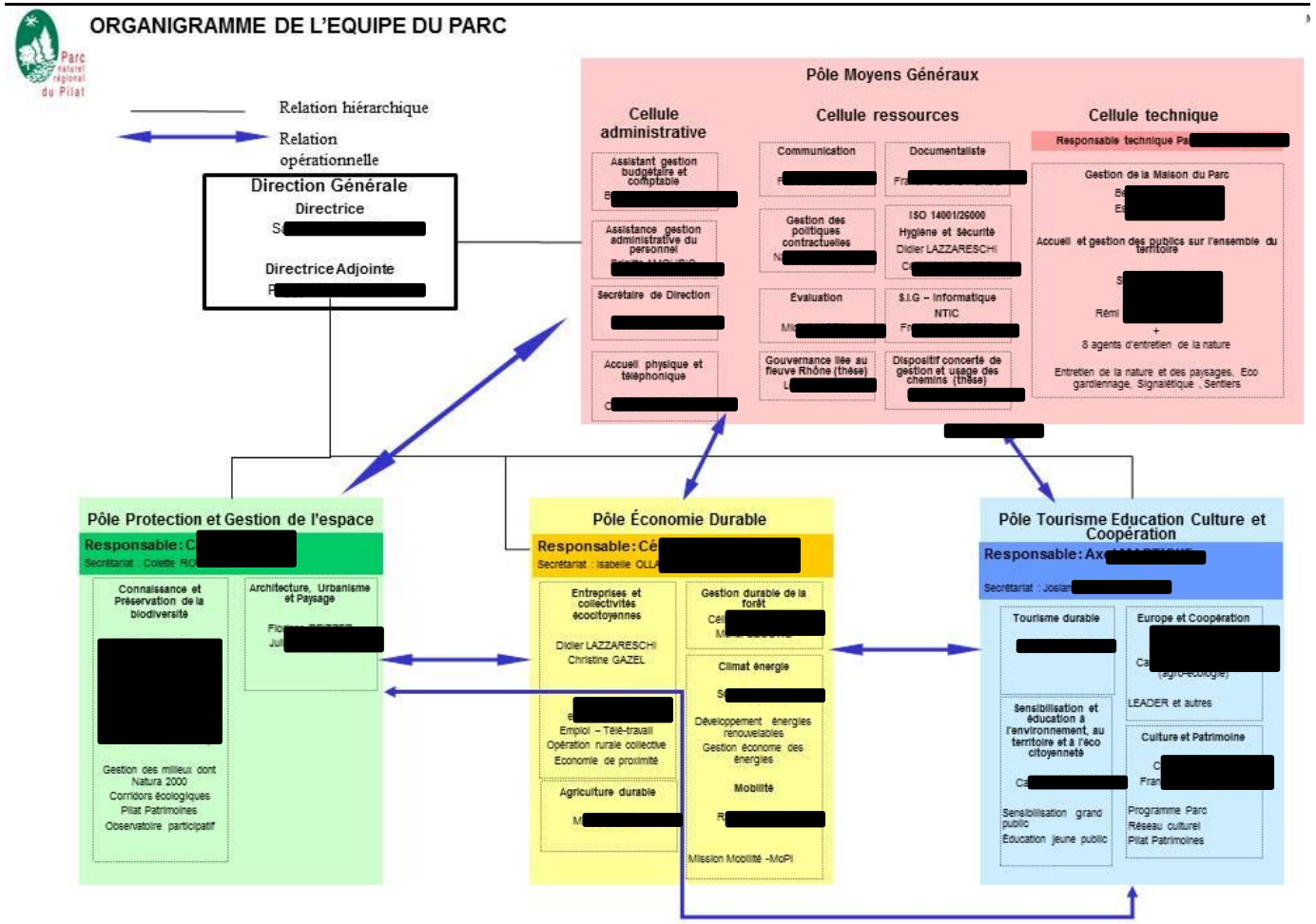

Figure 16 : Organigramme du Parc du Pilat, mars 2015 : à la différence de l'organigramme de 2010 (en Annexes), la communication est rattachée au pôle Moyens Généraux et entretient des relations opérationnelles avec les 3 autres pôles (flèches bleues qui sont présentent sur l'organigramme d'origine)

III.1.1.1. La « Direction »

Les premiers acteurs de la communication du Parc du Pilat sont ce que j'appellerai la « Direction ». Elle englobe à la fois la directrice du Parc, l'élu en charge de la communication et la Présidente du Parc.

> *Extraits d'entretien auprès de Carole, chargée de communication. Ces extraits m'ont permis de dégager cette première catégorie d'acteurs :*
>
> *« Ça c'est pour la communication d'action et il y a aussi la communication que j'appelle communication institutionnelle où là moi je suis en charge en direct donc avec la directrice sous contrôle de notre élu à la communication... » / « Je fais valider la proposition de sommaire en réunion de direction et à notre élu référent. »*

Le rôle de la direction est de définir les axes et la ligne de communication du Parc du Pilat. Son action s'appuie fortement sur la constitution du document clé pour le Parc : sa charte, redéfinie tous les douze ans et évaluée à mi-parcours. La charte actuelle - troisième révision - a été évaluée pour une première fois en 2006 par un bureau d'études, avec le soutien financier de la Région Rhône-Alpes.

Le schéma ci-dessous indique comment la révision en elle-même s'est organisée et quels en ont été les temps principaux : diagnostic, définition des enjeux, avant-projet, concertation, avis de l'Etat, enquête publique, délibération des collectivités, signature du décret[261].

[261] Décret n° 2012-1185 du 23 octobre 2012 portant renouvellement de classement du Parc Naturel régional du Pilat (région Rhône-Alpes), URL : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000026531078&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id, consulté le 19 juillet 2015.

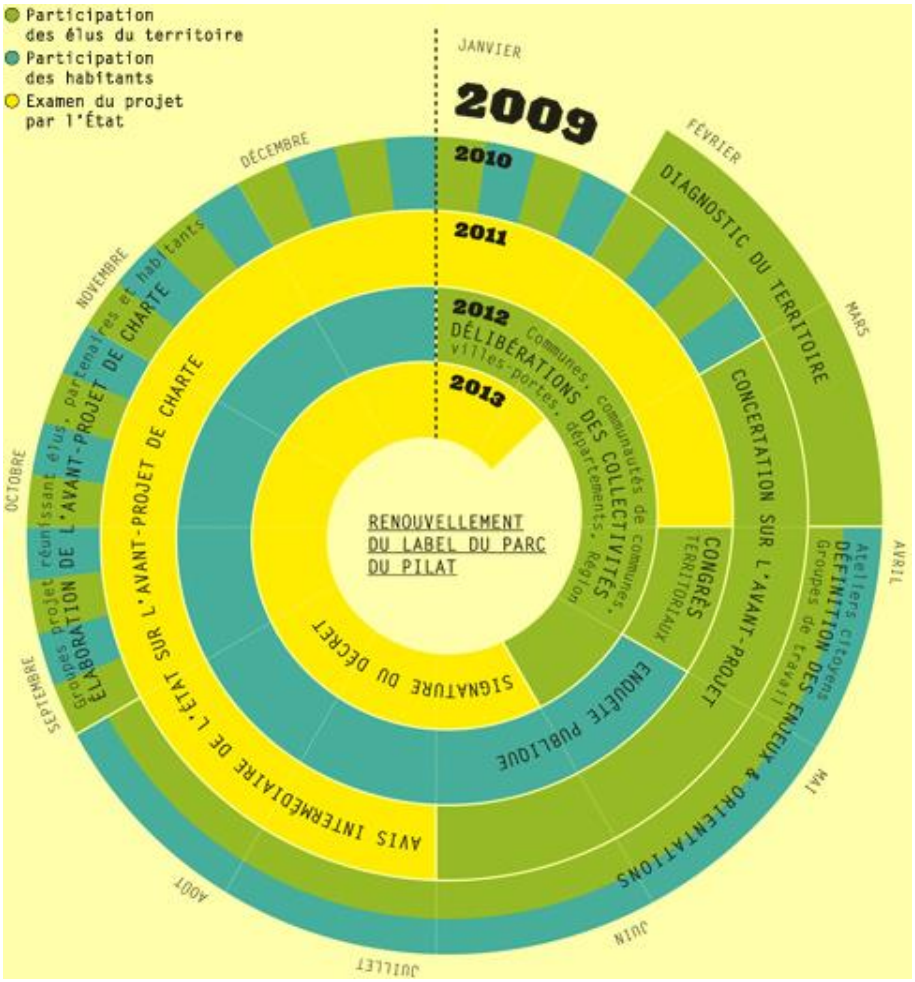

Figure 17 : Représentation du renouvellement de la charte réalisée pour le Parc par une agence de communication externe - 4 années sont nécessaires et on peut y lire les moments d'activité des trois principaux acteurs : élus, habitants et État

Le Parc met en avant sur son site internet les aspects participatifs et de concertation de cette charte :

> *« Des actions conduites par l'ensemble des acteurs » ; « (...) approuvée par tous (...) » ; « En concertation, les élus locaux, les associations et les acteurs du Pilat ont défini cette charte, puis l'ont adoptée. » ; « Pour mettre en œuvre ce projet, le Syndicat Mixte du Parc ne dispose pas de pouvoir réglementaire particulier, le projet se concrétise grâce à l'engagement de tous à conduire la charte. »*[262]

La participation se divise sur le schéma en deux niveaux : celle des élus du territoire et celle des habitants. On peut observer que ces deux types de participation peuvent être menés en parallèle ou être associés dans des regroupements mixtes (première année du projet). Les

[262] Page « La charte, le projet de territoire », URL : http://www.Parc-naturel-pilat.fr/fr/le-Parc-un-projet-partage/la-charte-le-projet-de-territoire.html, consulté le 19 juillet 2015.

phases de participation sont entrecoupées par des phases durant lesquelles l'Etat est le seul acteur : période de l'avis intermédiaire et période de signature du décret. Enfin, dernière remarque rapide, la première période d'implication des habitants se fait à travers des ateliers citoyens et la dernière période à travers l'enquête publique qui est une obligation légale lors des révisions de charte de PNR.

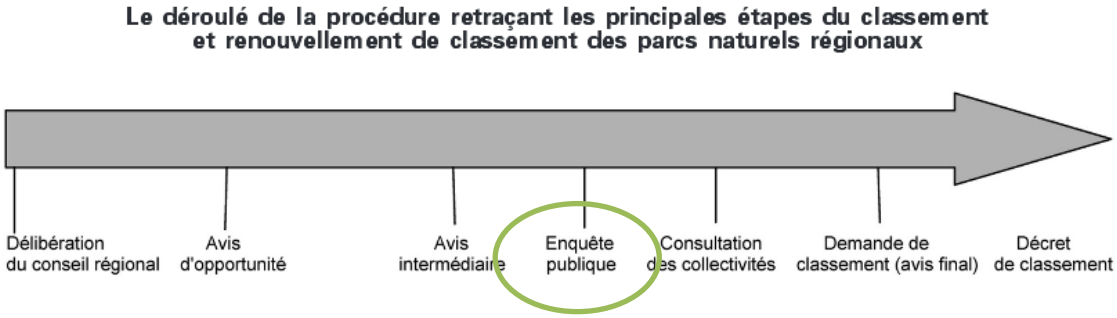

Figure 18 : Obligation d'enquête publique : Circulaire du 4 mai 2012 relative au classement et au renouvellement de classement des parcs naturels régionaux et à la mise en œuvre de leurs chartes[263]

L'implication des habitants sous le format des « ateliers citoyens » n'est donc pas une obligation légale du Parc du Pilat, mais un choix qui vise l'implication du plus grand nombre dans le projet de territoire. Le Pilat cherche à fédérer autour du projet de Parc et la dimension du « partage » du projet par tous est importante à différents niveaux (on peut prendre pour exemple deux des quatre rubriques du site web qui mettent en avant les aspects de partage et de citoyenneté).

La révision de la charte n'est pas le cœur de mon sujet, et la question de la participation sera plus détaillée en partie III.3.2 autour des questions environnementales. Néanmoins, on y observe déjà une volonté d'associer les habitants au projet et des maladresses dans les dispositifs mis en place, ainsi que les difficultés à intégrer certains discours et avis dans le discours en place.

L'entretien de la directrice, Géraldine, disponible en intégralité en Annexes, est celui qui présente le plus la période de révision et le déroulé des ateliers citoyens ou du forum sur internet. On y lit les réserves qu'elle-même émet quant aux résultats réels du dispositif participatif mis en place par le Parc :

> *« Les habitants ne peuvent pas rester mobilisés sur un temps aussi long, ce n'est pas possible. Toutes les réunions qu'on a faites, qu'on va mettre sous le vocable "démocratie participative" et on parlait des sujets beaucoup trop vastes, pas assez concrets pour que les gens puissent s'investir dessus ou alors si on avait voulu faire des exercices de prospectives, il aurait fallu les alimenter avant quoi et pas les lancer des réflexions justement prospectives comme ça quoi. D'emblée, à*

[263] Disponible sur : http://www.bulletin-officiel.developpement-durable.gouv.fr/fiches/BO20129/met_20120009_0100_0043.pdf. Consulté le 24 novembre 2015.

partir de rien. Donc je pense que là c'était un peu la première fois qu'on le faisait, donc là je fais notre autocritique [rires] hein !, ce n'est pas satisfaisant. »

« Il y a juste eu une fois où on a dû intervenir [sur le forum internet consacré à la charte]. *Ça n'a servi à rien. Enfin après il y a... Moi je trouvais ça plutôt... Bon les gens ont pu s'exprimer, mais c'était quand même plutôt du défouloir quoi, voilà. »* [Plus loin à propos d'un opposant particulièrement virulent] *« ...On ne répond plus parce que voilà à chaque fois qu'on essaie de modérer ça repart donc... Il va peut-être ... Puis ça apporte rien, voilà, il est contre, il est contre, c'est très bien.* [Rire] *On entend bien mais voilà... »*

La question de la participation pour le Parc paraît bien déjà paradoxale : la direction du Parc fait appel à la participation des citoyens auxquels elle demande « d'imaginer l'avenir de leur territoire » tout en étant dans l'incapacité de réguler toutes les paroles émises. On verra plus loin comment on suppose que cela provient d'une conception problématique du public dans la communication environnementale (partie III.3.2 notamment).

Quittons les aspects discutables du participatif pour rappeler que la charte et sa révision ont été pour l'équipe du Parc un projet qui a demandé un lourd investissement et sa façon de mettre en avant cette idée de conviction partagée montre la place primordiale que ses acteurs accordent au document en lui-même.

Extrait d'entretien auprès de Bernard, élu en charge de la communication :

« Et il y a eu quand même un gros effort. Ce n'est pas parce que je suis passé à la communication, je crois, il y a une nouvelle direction qui est arrivée aussi, il y a une nouvelle charte qui est en train de se mettre en place, et cette nouvelle charte va peut-être permettre aussi de rebondir puisque ce sera la charte 2013-2025 et elle nous a permis de rebondir aussi en terme de communication parce que la question "comment communiquer ?", etc. Et cette nouvelle charte va certainement servir de base essentielle, bien qu'avant il y avait quand même de la communication, hein, ce n'est pas nouveau. »

Cet extrait d'entretien illustre bien le lien qui est fait entre l'arrivée d'une nouvelle direction au Parc et la mise en place d'une nouvelle charte qui permet « de rebondir ». Ces propos rejoignent majoritairement les discours des autres personnes rencontrées en entretien et qui émettaient le souhait de voir plus de communication, une « meilleure communication » émaner du Parc. Cela introduit le deuxième acteur, seul, mais important et représentatif de la professionnalisation volontariste de la communication par le Parc, la chargée de communication.

III.1.1.2. La chargée de communication

Le poste de chargée de communication existe depuis 1996 dans le Parc du Pilat. Auparavant, la communication du Parc, moins développée qu'à l'heure actuelle, était prise en charge par une secrétaire qui s'occupait par exemple de la réalisation du « Journal du Parc ». Le poste est occupé depuis cette date par Carole, que j'ai rencontrée lors de mes recherches. Son poste a été positionné de façons différentes dans l'organigramme :

- inséré, avec la documentaliste, dans une « cellule communication » (2005) sous la responsabilité du directeur du Parc,
- puis dans une « cellule Systèmes d'Information » (2009) avec Carole comme

responsable de la cellule et de la partie communication en plus des aspects documentation, S.I.G et informatique,

- puis (2013 et 2015) rattachée au Pôle « Moyens généraux » dans une « cellule ressource » sans responsable désigné, avec des relations fonctionnelles avec tous les autres Pôles.

Lors du dernier entretien que j'ai mené, en mars 2015, le chargé de mission du Pôle « Tourisme Education Culture Coopération » évoquait le rapprochement fonctionnel de la responsable de la « sensibilisation et éducation à l'environnement, au territoire et à l'écocitoyenneté » et de la chargée de communication.

Extrait de l'entretien avec Martin :

« Nous la problématique sur laquelle on est actuellement c'est comment, par exemple en 2015, c'est qu'on constitue une nouvelle organisation dans laquelle il y a communication, éducation, direction adjointe qui chapeautent deux programmes qu'on lance cette année. Parce que moi je pense que c'est là que ça se joue. Parce que : "direction adjointe" pour montrer que c'est une question de structure, pas une question de service. "Com' et éduc'" parce que vu ce qu'on est, c'est la même chose, enfin ce n'est pas la même chose, mais par contre c'est ce qui nous est prioritaire. C'est-à-dire qu'ils ne rentraient pas avec les mêmes armes, pas avec les mêmes compétences, pas avec les mêmes connaissances en termes de perception d'un message ou d'une manière de s'adresser à un public, ou les deux, et clairement elles visent le même objectif. Donc ça c'est intéressant, ça c'est testé pour les quarante ans, avec un groupe de pilotage. On a vu qu'il y avait des synergies possibles entre la mission com' et la mission éduc', que ça fonctionnait naturellement. Donc les personnes en termes de positionnement au fond, ça fonctionnait. Après ce n'est pas la même chose, c'est vraiment pas la même chose parce que ce n'est pas le même type de compétences exactement sauf que sur le fond les objectifs qu'elles visent, enfin que les missions visent, c'est ça quoi. Voilà donc on teste ça cette année. Parce que la communication, oui, on a d'autres objectifs parfois mais globalement ce qui nous habite le plus ce n'est pas de la communication stricte, ce n'est pas pour de l'existence de structure ou de la reconnaissance produit ou je ne sais pas quoi… C'est qu'en général on est là pour à peu près faire comprendre a minima le projet de territoire, au mieux les enjeux du territoire notamment sur les enjeux environnementaux en priorité parce qu'on est quand même un Parc naturel, mais globalement c'est quand même ça le fondement, y compris de la politique de communication que l'on a. Après ça passe par des étapes qui est de dire : "oui mais si on ne sait pas qui est le Parc, ce n'est pas la peine de communiquer" ou "oui mais si on ne sait pas à qui on s'adresse et que par exemple on ne s'adresse pas à des prescripteurs ciblés comme des élus on sera moins efficaces", etc. Voilà après il y a toute une déclinaison de questions qui vont faire qu'entre l'éduc' et la com', on ne va pas développer les mêmes outils ou les mêmes réseaux mais sur le fond, il ne me semble pas qu'on soit hyper éloigné. Voilà…

- ***Donc cette mise en commun elle est en train de se faire, maintenant ?***
- *Oui. Ça a toujours existé, mais on essaye de se dire "est-ce que ça peut pas être formalisé". Concrètement il y a un groupe de trois qui s'est constitué autour du programme "changez d'ère" qui est un programme d'éducation, changement de comportements, éducation… »*

Ce qu'on peut retirer de cet extrait d'entretien et du récapitulatif rapide de la place de la communication dans la structure, c'est l'évolution quasi systématique de la place de la communication dans l'organigramme du Parc. Le fonctionnement communicationnel ne semble pas stabilisé, mais paraît être en recherche permanente. Lorsque Martin essaye de définir en quoi « éducation » et « communication » peuvent travailler en synergie, il se contredit dans un enchaînement très rapide d'arguments : « c'est la même chose, enfin ce n'est pas la même chose », les chargées de mission ont les mêmes objectifs « sur le fond »

mais pas si on creuse pour aller vers la « communication stricte », elles ont les mêmes questions mais pas les mêmes outils, etc. On rejoint ici les questions qui seront évoquées dans les parties suivantes et qui visent à définir ce qu'est la communication du Parc.

Malgré ses rattachements fluctuants, la chargée de communication porte à elle seule l'objectif de communication professionnelle du Parc, évalué dans la Charte,

> *« La communication du syndicat mixte du Parc, affirmée comme un objectif à part entière dans cette charte, s'est professionnalisée (communication de qualité, tant dans son contenu que dans sa forme). […] »*[264]

C'est elle qui est désignée par tous comme ayant une expertise particulière, une compétence non partagée par l'équipe et qui correspond à un « savoir communiquer » qu'on pourrait apprendre et transmettre et qui paraît donc, de fait, très normatif.

> *Extrait de l'entretien auprès de Carole, chargée de communication :*
>
> *« Donc on construit ça jusqu'au bon à tirer où là ils viennent me voir quand même pour que je vérifie si ça va bien, si c'est bien dans la ligne de communication du Parc. Et en termes de visuel par rapport à la charte graphique, au logo du Parc, à la présence des financeurs qui soient bien nommés, voilà, il y a un certain nombre de choses qui sont de mon domaine à vérifier. Vérifier aussi, mais ça en général il y en a pas besoin car je travaille en amont, qu'on est bien sur un message qui soit cohérent avec l'ensemble de nos autres messages notamment aussi dans la forme dont on s'adresse à nos publics, c'est-à-dire notamment en terme de sensibilisation, de les amener à être autonomes dans des décisions, donc donner bien des explications et pas juste faire "c'est bien, c'est merveilleux, c'est comme ça".* [Rire] *»*

La chargée de communication travaille en collaboration avec les chargés de mission du Parc. Elle veille au respect du plan de communication tel que défini par la charte et des consignes de la direction. Cette situation de travail, marquée par l'importance de la validation en amont, a évolué il y a quelques années, lors du changement d'équipe, de la révision de la charte, du renouvellement des élus, etc.

> *Extrait de l'entretien auprès de Carole, chargée de communication :*
>
> *« Et puis après il y a eu des changements, donc, comme Géraldine vous l'a dit, l'équipe historique qui portait le Parc étant partie à la retraite il y a eu des nouvelles personnes qui sont arrivées, donc il a fallu s'adapter et en fait ils ont repris en main le Parc avec leur propre fonctionnement… Voilà donc ça a induit des changements importants dans la communication quand même. Alors pas forcément dans la communication qui sort, parce que là on est resté sur les mêmes bases, mais plutôt dans notre méthode de travail pour arriver à ça. Donc là il y a eu des changements. »*

La chargée de communication est en charge de la communication institutionnelle et de la communication des actions réalisées par les autres chargés de mission du Parc. Pour mener à bien ses missions, elle s'appuie sur les connaissances de ces collègues, dans un travail

[264] Extrait du document interne « Evaluation de la charte "Objectif 2010" », p.47

transversal. Pour résumer, ceux-ci auraient les compétences informationnelles, et elle les compétences communicationnelles. On verra dans la partie III.2 comment ces compétences communicationnelles sont en définitive rabattues sur des compétences techniques, liées aux supports[265].

III.1.1.3. Les chargés de mission

Les chargés de mission du Parc sont donc acteurs de la communication du Parc qu'ils le veuillent ou non.

> *Extrait d'un entretien auprès du chargé de mission agriculture :*
>
> *« Donc moi je travaille avec Carole, hein, c'est quelqu'un que j'apprécie beaucoup etc., mais je trouve que nous on travaille sur des choses qui sont relativement complexes et qu'à vouloir faire de la com' là-dessus c'est toujours forcément hyper réducteur quoi. Ça a plus de sens après, enfin ça a plus du tout le sens de ce que nous on y a mis, de ce qu'on lui donne, etc. »*

La citation ci-dessus est la plus virulente des réflexions rencontrées lors des entretiens, mais sans aller jusqu'à un rejet aussi fort de la communication, d'autres chargés de mission s'interrogent aussi sur le fait que « ce n'était pas le métier »[266] ou que ce n'est pas « leur domaine »[267] ou « de leur compétence »[268]

Pourtant, on l'a vu rapidement et on y reviendra plus loin, les chargés de mission sont parties prenantes de la communication du Parc du Pilat. Ils le sont pour la partie institutionnelle et d'actions, comme sources d'informations, mais ils ont également un rôle important, au quotidien, de médiateurs, de relais, de travail sur le relationnel entre le Parc et les différents groupes identifiés avec lesquels ils œuvrent, comme les agriculteurs, les commerçants, les artisans, les forestiers, les associations, etc. Ils peuvent aussi servir de médiateurs entre ces différents groupes, comme entre les agriculteurs et les chasseurs dont les intérêts peuvent diverger et qui sont intégrés dans un collectif créé par le Parc pour les questions liées à la réintroduction du cerf par exemple.

> *Extrait de l'entretien de Julien, chargé de mission agriculture :*
>
> *« Au mois de, en fin d'année, la fédération des chasseurs de la Loire elle est partie sur un projet de réintroduction du cerf, l'animal, dans le Pilat. Ça a fait un tollé dans le monde agricole. Ce qu'on a fait avec Béatrice, ma collègue, premier truc on a dit "oh ! Si c'est comme ça on réunit le comité paritaire et on en parle !". Et en fait moi je suis vachement content de tout ce travail parce que les gens ont parlé ! C'est-à-dire que les chasseurs ils ont présenté leur projet calmement. Les agriculteurs ils ont réagi calmement. Ils ont pris le temps d'écouter leur point de vue. Après ils ont*

[265] Pour rappel, la chargée de communication a mené le premier entretien en commentant le site web du Parc ou les différents documents produits par celui-là.

[266] Extrait d'un entretien avec la chargée de mission « Natura 2000 »

[267] Extrait d'un entretien avec la chargée de mission « Protection et gestion des espaces »

[268] Extrait d'un entretien avec une chargée de mission « Natura 2000 »

abouti à une conclusion mais ils se sont pas hurler dessus ! Ils ne se tapent pas dessus. Ils s'expliquent. »

Les chargés de mission mettent régulièrement en avant l'aspect relationnel et de communication interpersonnelle de leur travail, comme le montre une analyse plus large des entretiens. Ils valorisent leur capacité à créer des collectifs, à mettre en place des dispositifs d'échange entre des groupes normalement séparés.

Extraits de divers entretiens avec des chargés de mission qui illustrent l'omniprésence dans leur discours des termes relatifs au relationnel : « rencontrer », « discuter », « parler », « échanger », etc. [la mise en gras est faite par mes soins afin de montrer les termes recherchés dans les entretiens pour analyse]

*« Je **voyais** sans arrêt les agriculteurs. » / « Ça veut dire qu'il faut prendre le temps de se **rencontrer** » / « J'ai des propriétaires qui habitent en Australie ! Pour les **rencontrer** je ne sais pas comment je vais faire ! [Rire] » / « On le* [comité de pilotage Natura 2000] ***réunit** une fois ou deux par an en gros et on **discute** des actions qui ont été réalisées ou qui seront réalisées. »*

Si les trois groupes de personnes ci-dessus : « Direction », chargé de communication, chargés de mission, peuvent être considérées comme des acteurs de la communication du Parc, les suivants sont des catégories mixtes puisque leurs membres sont à la fois des acteurs et un public de la communication du Parc.

III.1.1.4. Les élus

Les élus peuvent être divisés en deux sous-groupes : les élus « initiés » au Parc et les non-initiés. On présentera ici les élus « initiés » comme ceux qui appartiennent ou ont appartenu au Bureau du Parc. Leurs propos, collectés en entretiens, présentent toujours clairement l'entrée dans le Bureau du Parc comme le moyen d'en avoir une vision différente, plus complète. Il y aurait une méconnaissance antérieure de l'institution, non pas de son existence mais de ses missions réelles, méconnaissance qui disparaîtrait lors de l'entrée au Bureau :

Extrait d'entretiens avec des élus membres du Bureau du Parc :

Bernard, élu en charge de la communication : « Ben ça m'a apporté déjà ce que je disais tout à l'heure, un autre œil sur le, sur le rôle d'un Parc que je connaissais très mal. Je n'y allais pas forcément à l'intérieur parce que c'est aussi complexe. »

Pascale, présidente du Parc : « Donc j'ai dit "ben je vais aller au Parc alors". Autant vous dire que quand vous arrivez dans une situation telle que je viens de vous la décrire, au Parc, vous ne connaissez pas les missions du Parc, vous ne connaissez pas son fonctionnement… »

Leur passage au Bureau du Parc les fait passer d'un statut de public pour la communication du Parc à acteur de cette même communication qu'ils portent ensuite dans leur propre collectivité territoriale (commune, communauté de communes, conseil général, etc.), mais également sur l'ensemble du territoire du Parc dans une activité de représentation.

Extrait d'un entretien avec Dominique, élue du Parc en charge de la biodiversité :

« Voilà je me suis occupée du concours prairie fleurie plusieurs fois. Donc le concours prairies fleuries c'est des agriculteurs qui s'inscrivent pour participer à un concours. Et le jury passe de

prairie en prairie. Et ben voilà, là on est… effectivement, il y a un botaniste, plutôt une technicienne de l'INRA, un apiculteur, agriculteur, voilà. Je représente le Parc là aussi. C'est pour le Parc en général que je suis là. »

Leur rôle en termes de communication consiste à apporter un angle politique afin de ne pas laisser le choix d'aménagement du territoire aux techniciens, aux experts.

Extrait d'un entretien avec Dominique, élue du Parc en charge de la biodiversité :

« La biodiversité c'est beaucoup d'études, beaucoup de, de… Comment dire ? Oui des études sur ce qui se passe dans le Parc, savoir si la biodiversité baisse au niveau de la flore, au niveau de la faune, au niveau de la façon que les habitants ont de vivre avec ce Parc au niveau de leur jardin, etc. Et moi c'est la vision politique que je rajoute par-dessus le travail du technicien.
- C'est-à-dire ?
- C'est-à-dire… Comment dire ? C'est compliqué… Je n'ai pas d'exemple-là. [Pause] *Par exemple, là, il y a un projet d'accompagner les habitants sur leur jardin et la façon de mettre en œuvre un jardin potager ou des fleurs, quelles fleurs mettre ? Etc. Et moi ce sera plutôt, j'aborderai plutôt le côté, à qui on va demander de produire ce travail ? Pourquoi eux ? Pourquoi pas d'autres ? Est-ce que c'est politiquement correct de donner de l'argent à cette association-là ? Comment on le lui donne ?»*
[…]
« Mon rôle c'est l'organisation politique du projet biodiversité pour le Parc quoi.
- D'accord…
- Et c'est aussi la relation du coup entre les élus du territoire et la biodiversité dans le Parc parce que souvent ça amène des contraintes si on veut garder une biodiversité conséquente avec des espaces naturels protégés, au moins conservés, etc. ça veut dire que les élus ne vont pas pouvoir avoir de projets immobiliers ou je ne sais quel autre ordre, parce que là ça serait dommage, voilà. Donc cette relation là aussi fait partie de mon travail.
- Ce que vous appelez les aspects politiques ?
- Oui voilà. C'est les choix de territoire. Est-ce qu'on n'en fait pas trop ? Parce que moi je suis élue ici aussi et on se rend compte que si on gèle tout le territoire de la commune parce que c'est un réservoir de biodiversité, la vie des habitants, tout l'aspect sociétal, économique, est-ce qu'il ne va pas en prendre un coup ? C'est une forme d'équilibre des choses donc voilà, c'est là-dedans, en tout cas moi c'est là-dedans que je ressens mon action. »

Dans l'organisation du Parc, la séparation entre un Syndicat Mixte et un Bureau qui sont constitués d'élus et une équipe technique qui « réalise les actions décidées par les élus »[269] pourrait laisser penser que le rapport de force se fait à l'avantage des politiques dans le Parc. Néanmoins, l'observation du terrain et les entretiens montrent une complexité plus importante.

Extrait d'un entretien avec Dominique, élue du Parc en charge de la biodiversité :

« Là le projet corridor du Parc, par exemple, les thématiques ça s'est fait avec les techniciens. Il y a eu tout un travail global sur le territoire, il y a eu des choix qui ont dû être fait parce qu'on ne peut jamais tout faire à la fois, ni, etc. et après ils ont proposé, ils proposent à une commission des actions et nous, effectivement, les élus qui sont présents autour de la table, il n'y a pas que moi, hein, je ne suis pas la seule, on les examine et on est en général d'accord d'ailleurs. Il y a

[269] http://www.Parc-naturel-pilat.fr/fr/le-Parc-un-projet-partage/une-collectivite-locale-originale/lequipe-technique.html, consulté le 28 mars 2015

rarement un problème et on dit ce qu'on pense sur un projet à venir. »

Dans un dossier de la revue « *Mots, les langages du politique* » (2008), consacré aux « Discours politiques, discours d'experts », différents chercheurs en sciences humaines posaient la question du rapport entre les rhétoriques des politiques et les rhétoriques des experts. Leur analyse portait principalement sur le vocabulaire employé, les « mots du pouvoir »[270] et le passage dans la bouche des hommes politiques d'expressions issues du répertoire des experts, en progression sur les vingt dernières années. Ils y voyaient un lissage du discours politique, une apolitisation de celui-ci au profit d'une technicisation qui masquerait un discours normatif. Ce qui était étudié dans ce numéro, c'était l'influence des organisations internationales (comme l'OMC par exemple[271]) dans ce processus qui priverait le politique de son pouvoir de choix de société en produisant un discours neutre, bâti sur des chiffres et le « bon sens général »[272]. Les « experts », ici produits par les médias et les politiques, ne sont pas comme les « savants » pris dans des dispositifs d'évaluation et de contradiction par des pairs, ce qui facilite la production d'un discours non contrôlé.

L'analyse proposée dans mon travail ne se construit pas sur le même plan : je n'évoque pas ici une rhétorique politique figée dans des discours, ou dans des grands dossiers. Le rapport entre les techniciens du Parc, qu'on pourrait associer à une parole de l' « expert » dans une certaine mesure, et les élus ne ressemble pas à l'analyse évoquée ci-dessus. La part du débat, du choix politique reste importante dans les entretiens que j'ai pu recueillir.

Les élus ne sont pas les spécialistes du domaine qui leur est attribué dans le Bureau du Parc. On peut prendre en exemple le fonctionnement du travail de l'élu et du chargé de mission autour des questions de l'agriculture.

Extrait de l'entretien de Samuel :

« Donc ce jour-là j'étais en mission aux Etats-Unis pour mon boulot. Je m'étais excusé mais, ah, ah ! On a le droit de travailler quand on est élu ! [Rire] *Il n'y a pas que des retraités ! Et ben voilà je me suis informé en revenant et il y a quelqu'un qui me dit : "Et ben voilà on t'a nommé président de la commission agriculture et forêt". Alors j'ai eu la réflexion de dire : "Agriculture et forêt ? Non vous avez dû faire une erreur, peut-être économie ou un truc comme ça ? S'il y a une commission économie ? Mais agriculture et forêt : je ne suis pas agriculteur." Alors on m'a répondu : "Non, non, non, tu te trompes pas. Justement on a voulu qu'il y ait un œil extérieur et un œil un peu neuf sur les sujets d'agriculture et de forêt". Voilà. Comment je suis arrivé. »*

Pourtant si les techniciens du Parc sont effectivement présentés comme un appui fort pour les élus, ils ne sont pas les pilotes des choix politiques de celui-ci. Plusieurs élus ont ainsi évoqué les aspects politiques des choix environnementaux, que ce soit pour l'urbanisme, la

[270] CUSSÓ et GOBIN, 2008

[271] SIROUX, 2008

[272] CUSSÓ et GOBIN, 2008

gestion des forêts ou l'agriculture. De plus, ce sont les élus qui votent la charte du Parc, document constitutif et normatif par excellence.

Lorsqu'elle évoque sa collaboration avec la chargée de mission de la biodiversité du Parc, Dominique, l'élue dans cette thématique précise :

> *« Donc, je l'accompagne dans le suivi des différents projets qu'elle* [la technicienne] *suit, régulièrement, en y mettant un regard plus… comment dire ? Plus politique justement. »* [Puis plus loin] *« Comment dire ? Oui des études sur ce qui se passe dans le Parc, savoir si la biodiversité baisse au niveau de la flore, au niveau de la faune, au niveau de la façon que les habitants ont de vivre avec ce Parc au niveau de leur jardin, au niveau etc. et moi c'est la vision politique que je rajoute par-dessus le travail du technicien. »*

Pourtant, l'importance des connaissances techniques liées aux différents projets menés par le Parc est mise en avant par les élus qui reconnaissent les apports des techniciens du Parc sur ce plan, mais également sur celui de l'engagement :

> *Extrait d'un entretien avec un élu du Parc :*
>
> *« C'est bien qu'il y ait des gens qui aient ces convictions-là au niveau du Parc, parce que vous savez les élus il faut être un peu modeste aussi, on connaît des choses, oui, mais je ne connaitrais rien s'il n'y avait pas Julien et Béatrice. Il faut quand même qu'on soit chacun à notre place et que chacun soit, que les élus soient modestes sur leurs actions, enfin sur leur potentiel d'action, enfin, je dis ça… »*
>
> *« C'est deux rôles différents mais nous on est là pour prendre les décisions, mais c'est quand même les techniciens qui vont nous faire comprendre, nous présenter les choix qu'il y a à faire quoi. Moi je le vois un peu comme ça. Les enjeux tout ça. On a besoin d'être entourés de techniciens qui sont super compétents, qui sont au contact du territoire, qui font remonter ça quoi. Parce que nous on est élus d'une commune, quoi, on est au contact de ce qui se passe… je connais assez bien les agriculteurs de Saint-Julien mais la problématique des entreprises de travaux forestiers ben s'il y avait pas les techniciens, qui les connaissent, Julien il connaît tout le monde, c'est une catastrophe ! Le jour où il va partir, moi je me fais peur, j'ose même pas… enfin, je n'ose même pas, je plaisante avec ça, mais le jour où il va prendre sa retraite ! »*

De la même manière, la présidente du Parc illustre son propos autour de la collaboration élus/techniciens par l'exemple du reboisement après la tempête de 1999 :

> *« J'étais déjà au Parc. Que je me suis dit : "où est-ce que sont les compétences ?" Moi je n'en avais aucune. Mon adjoint gérait la forêt parce qu'il était propriétaire forestier. Sauf que lui savait, si vous voulez, sous l'égide de l'ONF parce qu'on a toujours un plan de gestion de l'ONF quand c'est communal. Il savait faire et je lui laissais cette délégation pleine et entière. Ce n'était pas un domaine dans lequel je maitrisais le sujet… Donc le problème c'est qu'à partir de la reconstruction, c'est grâce, finalement, au fait que je savais qu'il y avait des compétences au Parc. Que l'on a travaillé avec les techniciens du Parc et qu'il a fallu que j'aille vendre devant mon conseil municipal le fait que je ne replantais pas que des douglas et que des mélèzes. Que je mettais les douglas et les mélèzes sur la, parce que bon on monte jusqu'à l'antenne, la commune de Roisey, qu'il fallait laisser des belvédères, parce que ça se dit pas trop non plus mais c'est la réalité. On n'avait plus de vue là-haut. Les sapins ça monte, ça monte, ça monte. Ça bouche tout. Donc sur certains secteurs, j'ai dit :"non, on ne replante pas là ! On laisse la nature se régénérer naturellement pour qu'il y ait de beaux belvédères." Les belvédères c'est les touristes qui viennent, c'est… Il y a plein de choses derrière quoi quand vous laissez cette vue intéressante. Et puis après vous leur expliquez que les mélèzes vous les mettez en haut parce que c'est mille trois cents et que vous ne pouvez pas trop mettre des chênes là quoi. Mais que en bas vous mettez des feuillus, des chênes et voilà, des trucs comme ça. Faut faire passer ça aussi. Mais vous le faites passer qu'une*

fois que vous êtes passé au Parc parce que vous avez pris conscience qu'il fallait de la biodiversité, qu'il fallait laisser des corridors et qu'il fallait laisser… Voilà. C'est comme ça que vous faites hein. Vous apprenez petit à petit quand on est sur le terrain. »

On lit dans cet extrait l'articulation des compétences techniques et du propos politique qui ne peut être porté qu'une fois qu'on a pris conscience des enjeux de biodiversité, *a posteriori*. Néanmoins, il n'y transparaît pas une disparition du politique et des choix imposés par un gouvernement des experts. Au contraire, le Parc reste un espace perçu comme un laboratoire, un lieu d'expérimentation, où le politique pourrait faire des choix, des expériences, se tromper, réussir, etc. :

Extrait d'un entretien avec Pascale, la présidente du Parc :

« Quand vous avez des mandats. Ce n'est pas une critique que je veux faire c'est comme ça, tout évolue. Voyez, maintenant on se pose la question de comment on peut gérer plusieurs mandats. C'est sûr. Alors moi j'en suis intimement persuadée. Autant il vous faut un ancrage sur le territoire, pour que vous connaissiez votre territoire. Autant vous vous dispersez si vous en avez plusieurs. Mais comment on peut faire, je ne sais pas, député, sénateur, président d'une communauté de communes, d'une agglo, etc. C'est les techniciens après qui gouvernent et c'est plus les élus. Il faut un mixte. Il faut se servir des compétences des techniciens, des chargés de mission, des directeurs, parce que eux ils ont été recrutés sur leurs compétences. Donc il faut utiliser leurs compétences. Mais ce n'est pas eux qui doivent gérer le territoire. Ce sont les élus qui les gèrent. Qu'est-ce qu'un élu veut sur son territoire ? Quand on dit que quand on est élu on passe son temps à faire de la conciliation et de la médiation. En général on essaye de travailler dans l'intérêt général. En général c'est ça. Mais des fois on se plante. Faut pas, faut accepter de se planter. Faut accepter de dire, j'ai eu tort. J'ai pensé ça mais finalement… C'est en tout bonne confiance que je me suis dirigé là, mais, non, on s'est planté quoi. »

III.1.1.5. Les associations

Pour en finir avec les acteurs de la communication du Parc du Pilat, j'évoquerai les associations du territoire. Je les inclus dans les acteurs de la communication du Parc non pas pour le travail de communication qu'elles mènent au sein de leurs structures sur le territoire du Pilat, mais pour leur participation à la communication du Parc, au sein des dispositifs de communication du celui-ci, dans le cadre de différents partenariat.

Cette situation dans le Parc du Pilat n'a rien d'exceptionnel et LASCOUMES (1994) soulignait déjà le rôle des associations dans la sensibilisation de la population aux questions environnementales, ainsi que les conséquences d'un contexte de précarité financière sur leur rôle et les relations qu'elles entretiennent avec les pouvoirs politiques (phagocytage, instrumentalisation, marginalisation et exclusion)[273].

Dans le cas qui nous préoccupe, les associations qui travaillent avec le Parc et qui signent avec lui des conventions, sont majoritairement des associations naturalistes avec un volet important d'éducation à l'environnement, mais pas uniquement. En effet, l'exemple le plus

[273] LASCOUMES, 1994

flagrant de ce partenariat de type associatif est sans conteste celui de la Maison du Tourisme du Parc du Pilat.

La promotion touristique du territoire n'est pas assurée par le Parc, mais par la Maison du Tourisme du Parc du Pilat, association créée en 1994 à l'initiative de celui-ci. La communication du tourisme est donc sujette à malentendu et j'ai dû, au début de ma recherche, me faire préciser cette répartition à plusieurs reprises. Les professionnels sont conscients, que ce soit du côté de la Maison du Tourisme ou du côté de la mission Tourisme du Parc, des confusions existantes. Même adresse physique, la Maison du Tourisme étant au rez-de-chaussée de la Maison du Parc ; mêmes constructions des adresses mails pour le Parc ou pour la Maison du Tourisme : « xxx@parc-naturel-pilat.fr », tout porte à confondre les deux structures si l'on ne porte pas un regard attentif à leur organisation.

Extrait d'un entretien avec Martin, chargé de mission tourisme :

« Ce qui pose problème c'est que la personne qui écrit aux mecs [ici les viticulteurs]*, pour leur proposer un séjour à Bonn sur les capacités d'accueil d'un vignoble, c'est Jérôme, et son mail c'est jerome@parc-naturel-pilat.fr. L'adresse de la Maison du Tourisme, c'est parc@parc-naturel-pilat.fr...* [actions de la Maison du Tourisme] *Et la collègue qui s'occupe des viticulteurs pour leur proposer un voyage d'étude sur les pratiques viticoles, c'est Charlotte. Son mail c'est charlotte@parc-naturel-pilat.fr.* [Actions du Parc Naturel Régional] *Et vous êtes face à eux ! Une personne normale, elle ne comprend pas quoi ! »*

Cette confusion identitaire pose pourtant problème au Parc comme à l'association touristique et l'extrait suivant faisait suite à une longue explication pour me faire comprendre la différence entre la partie « Infos touristiques » du site institutionnel du Parc du Pilat et les informations que l'on peut trouver sur le site de la Maison du Tourisme du Pilat :

Extrait d'un entretien avec Carole, la chargée de communication :

« Toutes les données de base du tourisme… Le guide pratique [elle manipule des documents] *c'est un annuaire en fait qui recense tous les prestataires touristiques et en gros c'est la même chose qu'on retrouve là* [elle me montre une plaquette] *avec plus de descriptif, donc ça c'est l'Office de tourisme qui l'alimente. Et l'Office du tourisme a aussi son site Internet de promotion* [mot souligné par la prononciation] *touristique là pour le coup, voilà. Qu'ils sont en train de refaire, et là c'est un site où l'entrée est plus en terme d'activité et de promotion avec des, la mise en avant, oui, d'activité ou de thématiques dans une idée vraiment de promotion, là on est plus dans l'annuaire où l'on présente les prestataires mais de façon brute. »*

On peut s'interroger sur la compréhension qu'un touriste peut avoir de ces subtilités d'organisation et sur l'intérêt en définitive qu'il peut y accorder. Pourtant, de la même manière, l'entretien mené avec un salarié de la Maison du tourisme montre bien à quel point faire la différence entre le Parc et la Maison du Tourisme est important pour l'association :

Extrait d'un entretien avec Octave, salarié de la Maison du Tourisme :

« La Maison du tourisme, faut bien faire la différence avec le Parc et la Maison du tourisme, nous c'est la structure Maison du Tourisme qui est conventionnée, ce n'est pas le Parc hein. »

Néanmoins, la Maison du Tourisme intervient concrètement dans la communication du

Parc. Elle participe à ses actions en termes d'éducation à la nature, de sensibilisation pour des publics familiaux, par exemple en contribuant aux « Sorties Nature » organisées par le Parc. Le site web de la Maison du Tourisme porte le logo du Parc du Pilat et les documents qu'elle édite comme les cartes cadeaux du Pilat l'affichent elles aussi.

Toutefois, il est important ici de bien comprendre que le tourisme au sein du Parc, et la promotion touristique, sont des objectifs délégués par celui-ci à la structure associative de la Maison du Tourisme et que ce choix n'est pas celui de tous les Parcs Naturels Régionaux[274]. Une fois cette organisation actée, ce sont des questions d'identités de structures proches par leurs enjeux qui se définissent et se lisent dans cette attention portée aux zones limites et aux chevauchements. La communication ici n'est pas pensée uniquement par rapport à un public touristique qui en serait destinataire, mais encore pour des raisons internes qui subsistent pour justifier de deux identités différentes.

Enfin, en dehors du cas de la Maison du Tourisme, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir, d'autres associations participent à la communication du Parc du Pilat sur les questions environnementales : les associations à vocation naturaliste. J'ai choisi d'interroger plus spécifiquement les associations que j'avais pu rencontrer lors de mes différentes observations de terrain : « Journées de la biodiversité », « Sorties Natures », etc.

Que ce soient des structures comme le CPIE de Marlhes ou le Centre d'Observation de l'Île du Beurre ou des associations comme la LPO, Colibri ou la FRAPNA, leur insertion dans la communication du Parc se fait principalement par leur intégration aux dispositifs pédagogiques. Ils sont exclus de la communication institutionnelle au sens strict et leurs actions ne sont pas relayées par le site du Parc dans la partie « À la Une » par exemple. Leur participation à la communication du Parc se fait sur le registre de l'éducation à l'environnement ou du tourisme.

Extrait du deuxième entretien avec Carole, chargée de communication :

« La règle veut que dans la rubrique "Actualité" du site du Parc, on ne parle que de l'actualité du Parc, donc là il n'y a pas de place pour d'autres associations ou d'autres informations. Par contre dans "Pilat en fête" c'est là où tout ce qui se passe dans le Pilat est annoncé et là, c'est oui à chaque fois. Il suffit qu'ils nous fassent passer l'info. Après dans le cadre de partenariats, si on fait des choses en commun, et bien, bien sûr on en parle à égalité, enfin en expliquant que c'est une action commune.
- D'accord.
- Il y a la FRAPNA qui régulièrement nous envoie ses communiqués de presse et on n'en fait rien parce qu'on n'a pas de communication spécifique où ça pourrait être…
- Ça n'aurait pas sa place en actualité parce que c'est trop FRAPNA ?
- Oui et puis des fois c'est ce qui se passe sur les étangs du Forez donc ça ne nous concerne pas. Par contre, des campagnes sur l'alimentation etc. ça nous est arrivé de le relayer dans nos

[274] Le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche par exemple réserve un traitement différent à l'approche touristique et n'a pas un site dédié différent du site institutionnel : http://www.Parc-monts-ardeche.fr/ consulté la 28 mars 2015.

newsletters en disant " il y a aussi ça ". C'est exceptionnel, ce n'est pas fait systématiquement. »

Lors des Journées de l'Observatoire de la Biodiversité[275], les membres des associations ont pu être associés soit en tant qu'experts soit en tant qu'animateurs nature. Pour les Rencontres de 2013, le directeur de la LPO a ainsi présenté un diaporama pédagogique sur les amphibiens, et un animateur du CPIE des Monts du Pilat a exposé l'initiative « Bienvenue dans mon jardin au naturel »[276].

Figure 19 : Le diaporama projeté lors de la journée de l'Observatoire de la Biodiversité en 2013 : n'y figurent que les logos de la LPO et de BirdLife

[275] On peut télécharger les diaporamas de ces journées, ainsi que les comptes-rendus des échanges, sur le site Pilat-patrimoine : http://www.pilat-patrimoines.fr/Rencontres-de-l-Observatoire-de-la-biodiversite/Voir-categorie.html [en ligne], consulté le 25 mai 2015.

[276] http://www.cpie-pilat.fr/projets-environnement/jardins-au-naturel, consulté le 28 mars 2015

Figure 20 : Le diaporama projeté lors de la même journée, réalisé par le chargé de mission du Parc : on y note la présence du logo du Parc, de celui créé pour l'Observatoire et de celui du CPIE des Monts du Pilat

Les deux dernières années, l'après-midi a été consacré à différents ateliers dans lesquels les animateurs des milieux associatifs prenaient une part importante. Ainsi en 2013, les présentations de la matinée se répartissaient entre le chargé de mission du Parc responsable de l'Observatoire de la biodiversité et le directeur de la LPO de la Loire. Les ateliers de l'après-midi étaient assurés exclusivement par des représentants d'association. J'ai ainsi pu assister sur ces deux années consécutives à un atelier pour reconnaître les oiseaux en ville et à un autre pour aménager une mare dans son jardin, tous deux animés par un bénévole de la LPO.

Enfin, le Parc met au point chaque année des programmes d'éducation au territoire à destination des écoles, des « Sorties natures », des activités intitulées « Les mercredis des enfants du Parc », etc. Chacune de ces séances, animations et sorties pédagogiques étant réparties entre des associations partenaires, les principales étaient sur ces points précis la Maison du Tourisme, le CPIE des Monts du Pilat, le Centre d'Observation de l'Île du Beurre et la Maison des Tresses et Lacets.

L'absence de la FRAPNA dans ce descriptif est liée à un positionnement apparemment plus conflictuel de celle-ci avec le Parc[277]. A la différence de la LPO ou du CPIE, la FRAPNA n'a pas de convention signée avec le Parc et elle n'intervient pas dans les dispositifs auxquels j'ai

[277] Voir l'entretien de Diego et Laurent en Annexes.

pu assister. Elle assiste pourtant, mais depuis peu, de nouveau aux commissions du Parc après des années passées sans, tout en regrettant l'absence de participation des associations aux décisions votées en commission.

Extrait de l'entretien de Laurent, bénévole à la FRAPNA Loire :

« Plus personne n'y allait. Parce que les vingt dernières années ont été peu productives et que quitte à se déplacer autant se déplacer pour quelque chose, autrement on n'y va pas. Donc je dirai jusqu'aux précédentes chartes, c'était abandonné. Moi en tant que géographiquement présent et puis intéressé par le sujet, je suis retourné aux différentes commissions existantes, aux différentes commissions paritaires qui au départ étaient multi-rôles et qui petit à petit sont devenues purement paritaires, sans rôle décisionnel. Et quand je peux j'y vais. C'est à peu près tout… [Rires] *»*

III.1.1.6. Conclusion

J'ai mis en avant dans les paragraphes précédents les participations les plus visibles et importantes à la communication du Parc que j'ai pu identifier lors de mon travail sur le terrain. Par rigueur intellectuelle, je tiens à préciser que cela met de côté d'autres réseaux avec lesquels le Parc travaille et qui peuvent ou ont pu intervenir lors de journées de présentations, de conférences, de commissions.

Il s'agit des réseaux de professionnels : agriculteurs, forestiers, apiculteurs, commerçants, entrepreneurs, etc. mais aussi des pairs scientifiques : chargés de mission d'autres Parcs ou structures de protection de la nature comme IPAMAC ou le Conservatoire botanique national alpin ou encore des associations locales sur le patrimoine, les biefs[278], etc. ou encore les membres du conseil scientifique du Parc.

Les partenaires du Parc sont très nombreux, et leur participation à la communication du Parc parfois épisodique, j'ai donc dû me résoudre à la fois pour des raisons de calendrier de recherche à respecter et de risque d'éparpillement, à ne pas les rencontrer tous. Néanmoins, lors des observations que j'ai pu réaliser, ce sont des acteurs que j'ai identifiés et avec lesquels j'ai pu être en contact pour comprendre comment le Parc les mobilisait dans ses propres dispositifs[279].

Enfin, j'ai également fait le choix de ne pas considérer la presse locale comme un acteur de la communication du Parc. Elle participe certes à la diffusion des actions du Parc auprès des habitants du territoire, mais selon ses propres modalités. Les journalistes, à la différence des associations, ne contractualisent pas avec le Parc pour les prestations qu'ils peuvent lui fournir. Les articles ne sont pas rédigés *in extenso* par la communication du Parc. La presse sera dans cette recherche considérée plutôt comme un public pour le Parc, un objectif à toucher pour « mieux communiquer » auprès des habitants. Ce point sera développé plus loin.

---

[278] Les biefs sont des canaux, l'association porte des questions liées à l'eau sur le territoire. Je l'ai découverte lors de la « Journée de la Biodiversité » sur le thème des zones humides.

[279] On peut prendre pour illustration la pléthore de logos qui peuvent être réunis sur un même document du Parc.

Sur cette catégorisation des acteurs s'appuie la vision que je propose d'une communication du Parc du Pilat moins univoque que celle qu'ont pu construire MICOUD, KALAORA et LANEYRIE (1986)[280] mais à plusieurs niveaux et avec différentes implications de l'institution Parc. En effet, depuis la rédaction de leur rapport de recherche, il me semble qu'on ne peut plus affirmer que « ce qui se passe dans un Parc » correspond à « une institution [qui] a le monopole de la parole (il y a un seul emblème) »[281]. Cette idée d'une communication complexe sera étayée par les deux parties suivantes qui montrent que se juxtaposent à la fois des mécanismes de communication institutionnelle plutôt hermétiques à l'influence extérieure (III.1.2) et des mécanismes de communication de type « projets » qui ouvrent les dispositifs du Parc aux acteurs extérieurs (III.1.3).

III.1.2.- Communication institutionnelle et communication d'actions : professionnalisation et image

Cette partie traitera de ce que je considère être la communication « appropriée » par le Parc, non pas au sens de « celle qu'il convient de faire », mais de celle que le Parc s'approprie complètement et dans laquelle la participation des acteurs extérieurs est nulle ou mineure.

Cette communication se présente sous deux aspects principaux : la communication institutionnelle et la communication d'actions. Je présenterai ici les principaux outils et dispositifs de communication auxquels le Parc a recours. Ces outils seront ici considérés comme les plus hermétiques aux influences extérieures et comme laissant le moins de place à l'expression d'identités et de messages hétéroclites.

III.1.2.1. Le Journal du Parc : évolution des élus vers l'habitant

L'outil type de la communication institutionnelle est « L'Écho des Chirats», le journal du Parc. Il est comparé à un bulletin municipal par les acteurs, souvent au désavantage du journal du Parc : « Alors il y a "L'Écho des Chirats" sauf que "L'Écho des Chirats" je ne suis pas si sûre que ça qu'il soit aussi lu […] qu'un bulletin municipal. »[282]

[280] MICOUD, KALAORA et LANEYRIE, 1986

[281] Ibid., p.92

[282] Extrait d'un entretien auprès d'un élu du Parc

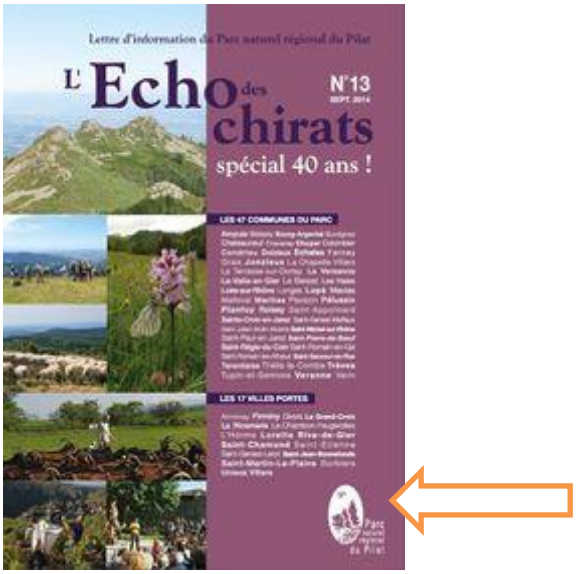

Figure 21 : Couverture de « L'Écho des Chirats », spécial 40 ans, septembre 2014 : on note la présence d'un logo unique sur la page de couverture

En 1968, un des pères fondateurs du Parc du Pilat, Bernard Muller, créait l'association des Amis du Parc du Pilat. L'association a édité à partir de cette date un journal, le « Courrier du Parc ». En 1973, la publication est reprise par la direction du Parc du Pilat ce qui constitue une première étape dans l'officialisation d'un discours communicationnel sur le Parc.

> *« Le discours s'officialise et change de nature : l'action d'aménagement passe au premier plan avec des thèmes comme l'agriculture, le ski nordique, les produits de la ferme, la valorisation sylvo-pastorale. »*[283]

Le premier poste de chargé de communication a été créé 1996. Avant cette date, le « Journal du Parc » était réalisé par une secrétaire. Le « Journal du Parc » était édité à sept cents exemplaires, envoyé à trois cents abonnés et aux institutionnels : les élus des collectivités du Parc. La parution du « Journal du Parc » s'est interrompue à la fin des années quatre-vingt-dix pour des raisons financières. En décembre 2006, la publication renaît sous un nouveau jour. Intitulé « L'Écho des Chirats », le journal est cette fois déposé par La Poste dans toutes les boites à lettres des Pilatois. Sa parution est augmentée : vingt-cinq mille exemplaires en moyenne et il est désormais piloté par la chargée de communication du Parc. Le changement de nom en lui-même, qui reprend un des éléments du logo, les chirats, et se veut plus singulier, plus attractif, plus réfléchi montre également l'importance que prend la communication professionnelle au sein du Parc au fur et à mesure de son histoire.

Entre ces deux périodes, la loi de révision des Parcs a changé. L'enquête publique a été instituée, ce qui a motivé la décision d'attribuer un financement important pour une

[283] TARDY, 1999, p.81

communication directe aux habitants. Jusqu'à cette modification législative, la chargée de communication n'avait pas réussi à faire basculer la ligne éditoriale du journal en ce sens. Cette deuxième étape dans l'accaparation de cette publication par l'institution acte une préoccupation nouvelle des acteurs du Parc : les habitants, le public citoyen ordinaire.

Le travail d'élaboration de la nouvelle charte du Parc souligne l'importance accordée ce nouveau départ puisque suite à l'évaluation à mi-parcours de la charte « Pilat Objectif 2010 » son intérêt avait été relevé. Dans la partie « Les préconisations et pistes d'amélioration », dans le paragraphe « Le lien avec les habitants » du document d'évaluation on peut lire une attente en termes d'éducation au territoire à l'égard des habitants dans laquelle le journal aurait un rôle important :

> *« Poursuivre et renforcer les actions d'éducation au territoire en direction de la population locale, au-delà des scolaires : augmentation de la fréquence de diffusion de "L'Écho des Chirats", actions spécifiques en direction des nouveaux habitants, des adolescents, cibler des publics spécifiques sur des thématiques précises (monde associatif, services techniques des communes…). »*[284]

Cependant, le faible nombre de numéro à l'année et son mode de distribution – dans les boîtes aux lettres avec les publicités – pénaliseraient son appropriation par les habitants. Ainsi, si on en croit le Parc seulement moins de la moitié des habitants se rappellerait avoir reçu le journal[285].

Une page du site Internet institutionnel lui est dédiée. Elle permet de télécharger en PDF les anciens numéros depuis 2006. Elle est rangée dans l'arborescence du site web dans la rubrique « éducation au territoire » et indique brièvement les objectifs et la description de la lettre :

> *« Objectif : Informer les habitants du Pilat des actions entreprises par le Parc et ses membres, tel est l'objectif de cette lettre d'information*
> *Description : La lettre d'information comporte 8 pages. Nommée "L'Écho des Chirats" en hommage à la qualité de notre territoire, elle est éditée deux fois dans l'année. Les habitants la trouveront directement dans leur boite à lettre, distribuée par le facteur. Ils peuvent également se la procurer dans les mairies. »*[286]

III.1.2.2. Les Dossiers documentaires : une collection à visée pédagogique

Dans la même rubrique internet, on trouve un autre support important de communication du Parc : les dossiers documentaires. On peut d'ores et déjà relever que le jeune public et le grand public sont associés pour les actions de sensibilisation.

---

[284] P. 96 du document interne « Evaluation de la Charte " Objectif 2010" », 2010

[285] Ibid., p.48

[286] Disponible sur : http://www.Parc-naturel-pilat.fr/le-Parc-un-projet-partage/le-Parc-en-actions/education-au-territoire/184-edition-dune-lettre-dinformation-a-lintention-des-habitants.html, consulté le 28 mars 2015

Figure 22 : Couverture d'un dossier documentaire : logo du PNR et tampon « Dossier documentaire »

A la différence de « L'Écho des Chirats », plus lié à la diffusion d'une information sur l'actualité du Parc, les dossiers documentaires sont conçus comme atemporels[287] et fortement pédagogiques. Le Parc s'y pose comme un réservoir de connaissances qu'il se doit de partager avec les « curieux du Pilat » :

> *« Objectif : Transmettre les connaissances acquises par le Parc. Pour conduire ses actions, le Parc du Pilat améliore ses connaissances du territoire. Différentes études particulièrement intéressantes sont reprises dans les dossiers documentaires afin de partager, avec les curieux du Pilat, les connaissances acquises. »*[288]

Ces dossiers couvrent des sujets pour le moins variés et parfois très techniques : « Mousses et bryophytes du Pilat », « Les chauves-souris du Pilat », « Papillons du Pilat », « Forêts du Pilat », « Prairies fleuries du Pilat », « Corridors biologiques, des paysages pour la biodiversité » et les deux derniers : « L'agriculture et l'environnement dans le Pilat » et « L'agriculture du Pilat ».

---

[287] Sur les huit dossiers édités, un seul porte mention d'une date, celui édité en 2010 sur les papillons du Pilat. Il porte la mention suivante : « Document édité en 2010 par le Parc du Pilat avec le financement de : [logo] région Rhône Alpes, Conseil Général de la Loire, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire »

[288] Disponible sur : http://www.Parc-naturel-pilat.fr/fr/le-Parc-un-projet-partage/le-Parc-en-actions/education-au-territoire/182-editions-de-dossiers-documentaires.html, consulté le 28 mars 2015

Ces dossiers demandent un investissement important pour leur réalisation et font « l'objet d'un **travail transversal** au sein de l'équipe. »[289]. Ils sont diffusés en ligne, mais aussi en version papier à la Maison du Parc et dans différents lieux où l'on accueille du public (mairies, Offices de tourisme, etc.) ou lors des journées ou fêtes organisées par le Parc.

III.1.2.3. Le site internet institutionnel

Autre moyen important de la communication institutionnelle du Parc : son site internet[290]. Ce site officiel est alimenté par la chargée de communication pour ce qui est du contenu des pages et des actualités, mais également par le site de la Maison du Tourisme pour ce qui est du signalement des partenaires touristiques du Parc. Il ouvre vers différents espaces à destination de publics plus définis : extranet des élus et différents sites web ciblés[291] :

> *« Développement de la communication via Internet : amélioration du site internet aujourd'hui plus interactif, création de sites spécifiques mettant en valeur les acteurs locaux et richesses locales ("Energie Pilat", "Eco acteurs", "Pilat tourisme", "Pilat patrimoine"), édition de newsletters. »*[292]

Il est organisé en quatre grandes rubriques : « Un territoire remarquable », « Le Parc, un projet partagé », « Agir en citoyen du Parc » et « Infos touristiques ». Deux entrées se veulent plus dynamiques et sont plus récentes : la carte interactive du territoire et le portfolio des plus belles photos du Parc. Hormis pour les élus avec l'extranet dédié, aucune entrée spécifique par type de public n'est proposée[293].

Figure 23 : Les outils interactifs sur la page d'accueil du site web du Parc du Pilat

---

[289] P. 47 du document interne « Evaluation de la Charte " Objectif 2010" », 2010. La mise en gras provient du document original.

[290] http://www.Parc-naturel-pilat.fr/

[291] Voir : « Tableau 1 : Synthèse des sites web liés au Parc »

[292] P. 47 du document interne « Evaluation de la Charte " Objectif 2010" », 2010

[293] Là encore on peut relever une différence avec le Parc des Monts d'Ardèche qui propose une entrée habitants, une entrée visiteurs et une entrée élus.

III.1.2.4. Maison et jardin du Parc

La Maison du Parc est également à comprendre comme un outil de communication du Parc du Pilat. Comme le soulignent MICOUD, KALAORA et LANEYRIE (1986), les « maisons » du Parc ont une fonction symbolique. Elles ont une vocation muséographique et font fonction de rappel de l'institution Parc en différents espaces de son territoire. Parmi ces Maisons, les sociologues avaient inclus la Maison de l'Eau qui se situe à Marlhes, ou encore la Maison du Châtelet à Bourg-Argental. Actuellement, et surtout suite aux travaux menés en 2014, il semble que le Parc se concentre plus particulièrement sur la Maison du Parc à Pélussin. Néanmoins, on peut toujours lire cette volonté de marquer sa présence sur tout le territoire du Parc à travers le déplacement des membres du Bureau ou des chargés de mission sur les nombreuses communes lors de la révision de la charte par exemple ou par la variété des lieux choisis pour les Journées de la Biodiversité ou autres animations.

> *Extrait de mon carnet de terrain :*
>
> *Notes prises lors du lancement du site Pilat-patrimoine en 2011. Intervention de la doctorante en géographie qui a travaillé avec le Parc autour de son patrimoine culturel. Elle lit une définition du patrimoine culturel qu'elle présente comme une « histoire de l'homme » et précise que « l'homme occupe le Pilat depuis la préhistoire ». Elle prend ensuite différents exemples historiques et différents lieux du Parc pour les associer à ces périodes précises (antiquité, moyen-âge, ère industrielle...). Je ne peux m'empêcher de remarquer qu'elle illustre volontairement chaque cas historique d'un exemple géographique différent et de m'interroger sur les raisons de ces choix : n'est-ce pas une manière de présenter une unité au territoire et en le quadrillant ainsi de créer du lien entre chacune de ses parties ? Sa conclusion semble apporter de l'eau à mon moulin : après un détour par le patrimoine gastronomique, elle termine sa présentation en affirmant que le « patrimoine ce n'est pas un seul visage, une seule identité et que ce n'est finalement pas cloisonné ».*

Cet exemple me paraît illustrer cette préoccupation identitaire du Parc qui, si elle ne s'actualise peut-être plus aussi fortement qu'en ses premières années autour des « Maisons », reste très présente à travers cette fois-ci le déplacement des membres du Parc, de ses animations, de ses richesses mises en avant, et par le maillage ainsi créé par du relationnel et de l'événementiel.

Photo 10 : Vue d'entrée de la Maison du Parc. On peut y lire les horaires du centre administratif à gauche et de la Maison du Tourisme à droite. E. Kohlmann©

La Maison du Parc a été récemment repensée. Son inauguration a eu lieu en octobre 2014, en lien avec les 40 ans du Parc. Elle se divise désormais entre un accueil touristique au rez-de-chaussée, géré par la Maison du Tourisme et un étage qui abrite dorénavant, en plus des bureaux du personnel, une matériauthèque, conçue pour accompagner le travail des architectes lors de leurs rencontres avec les particuliers. Chacun de ces espaces est construit selon une dimension démonstrative et pédagogique très marquée.

Photo 11 : Maquette géomorphologique du territoire dans l'accueil du rez-de-chaussée : usage muséographique de l'espace. E. Kohlmann©

Photo 12 : Matériauthèque didactique à l'étage. Les différents matériaux de construction sont présentés discursivement et physiquement : on peut les toucher sur les façades des tiroirs. E. Kohlmann©

Mais le bâtiment en lui-même est conçu comme un dispositif pour devenir démonstratif et servir un discours :

Photo 13 : Façade du bâtiment qui sera végétalisée. E. Kohlmann©

Le jardin du Parc, je l'ai déjà évoqué, est également réaménagé pour servir le discours pédagogique du Parc : diversité de la végétation, conservation de zones non-tondues, d'arbres morts, etc. Il se transforme en un espace muséal, avec ses indications, ses aménagements, son parcours.

Photo 14 : Un parcours type lors d'une visite du jardin. Si les herbes sont laissées hautes pour des raisons de démonstration écologique, un chemin est tondu qui autorise un itinéraire prédéfini. E. Kohlmann©

III.1.2.5. L'événementiel dans le Parc

La communication institutionnelle du Parc peut également prendre la forme de rendez-vous festifs type « fête du Parc » comme celle des trente ans du Parc « ayant remporté un réel succès et que certains citent en exemple »[294].

J'ai ainsi pu assister lors de mon travail de recherche à la fête des 40 ans du Parc qui a eu lieu en septembre 2014 mais qui n'est que le point d'orgue d'une année où les animations estivales par exemple ont été labellisées « 40 ans du Parc ».

> *« On propose à des organisateurs de manifestation de labelliser leur manifestation "40 ans".*
> ***- Oui…***
> *- Et nous même, les manifestations qu'on organise on leur donne une connotation 40 ans. On appelle ça "mise en quarantaine"* [rire]. *Voilà, les concerts en ballade, les sorties nature, voilà, tout ce qu'on fait, on continue et on les colore un peu 40 ans. »*[295]

[294] Document interne « Evaluation de la Charte " Objectif 2010" », 2010

[295] Extrait d'un entretien avec Carole, la chargée de communication

Photo 15 : Un des stands du Parc proposés lors des 40 ans, septembre 2014, Bourg Argental : mise à disposition de documentation, affiches, flyers, tee-shirt pour l'événement comme marqueur d'une professionnalisation de la communication. E. Kohlmann©

Lors de la mise en place d'événements, on peut voir se déployer un dispositif qui vise à rattacher les différents éléments qui font les actions et la communication du Parc à une thématique particulière (ici les 40 ans). On y voit également le recours à une mise en avant de l'identité de la structure à travers une communication toujours plus professionnalisée et proche du marketing. Par exemple, lors des 40 ans, on peut penser à la distribution de petits « goodies » comme les bracelets multicolores porteurs du slogan « 40 ans et toujours 3 dents ! ».

III.1.2.6. La communication aux élus

La communication institutionnelle envers les élus se fait au moyen de la « Lettre aux élus ». Suspendue en 2006 faute de pertinence et d'« efficacité », la lettre a été relancée en 2009, année où la réflexion sur la mise en place de la nouvelle charte débute. Elle prend alors une forme plus moderne : celle d'une newsletter, automatisée.

Extrait de l'entretien auprès de Carole, chargée de communication :

« La "Lettre aux élus" par exemple. Ça c'est le truc [rires] *je ne m'en sortais pas. C'était une lettre à destination, donc un petit quatre pages genre celui-là, à destination des élus du Syndicat mixte qui redonnait l'actualité du parc. Donc l'idée c'était d'en faire deux ou trois par an en alternance avec "L'Écho des Chirats" et en fait le temps de récupérer l'info auprès de tous les collègues, de la formaliser, de l'imprimer et de la distribuer ça demandait un temps de travail concentré* [rires] *sur le même sujet que j'avais du mal à faire et au final pour avoir des informations un peu… un peu courantes parce que j'arrivais pas à tenir les délais donc il n'y avait pas vraiment d'actualité précise. Donc on a abandonné* [rires] *la "Lettre aux élus" et on l'a transformée par une newsletter donc aujourd'hui c'est un mail d'information qui va se transformer s'automatiser en newsletter*

mais du coup c'est beaucoup plus souple : je fais un appel à sujet, les collègues me proposent deux-trois sujets. Il suffit que j'en ai trois et je fais partir une lettre, enfin un mail d'info. On est beaucoup plus rapide et plus direct que la "Lettre aux élus". On touche les mêmes personnes et ça fonctionne pas mal. En tout cas aujourd'hui j'ai des retours alors qu'au moment de la "Lettre aux élus" je n'en avais pas. »

Les élus des communes du Parc ont accès à un extranet dédié, à une journée de « formation » pour les nouveaux élus au Bureau qui donne lieu à la distribution d'un document de présentation du PNR.

III.1.2.7. Les relations presse

Enfin, ce travail « institutionnel » de communication consiste également dans les liens avec la presse, envois de communiqués et constitution d'une revue de presse. La secrétaire du Pôle Milieux Naturels conserve de son rattachement précédent à la communication la tâche de photocopier et classer les articles parus dans les médias, et de les comptabiliser dans un tableau Excel suivant des catégories qui évoluent au fil des années et des thématiques.

Thème	La Tribune, Le Progrès	Le Réveil du Vivarais	L'Essor	La Loire	Le Dauphiné Libéré	Autres publications	Internet	Nationaux	Total
Tourisme	52	13	3	3	2	3	6	2	84
Mobilité	27	23	3	3	1	2	6	1	66
Revue de Presse de Mme La Présidente	30	22	1	2	0	2	8	1	66
Revue de presse générale	27	15	1	6	1	3	0	2	55
Biodiversité	16	10	2	1	3	0	3	0	35
Energie/ éolien/ photovoltaïque	14	3	2	0	0	0	1	0	20
Rigotte de Condrieu et filière caprine	13	0	1	1	0	1	1	1	18
O.R.C./Trophée éco-Pilat	7	3	0	3	1	0	1	0	15
Concerts en balade	6	4	0	2	0	1	1	0	14
Pilat Propre	4	4	0	0	2	0	2	0	12
Sorties nature	5	0	1	0	0	2	1	1	10
Prairies Fleuries	3	1	1	1	1	0	2	1	10
Révision de la charte	0	8	1	0	0	0	0	0	9
Education au Territoire	3	3	0	0	0	1	0	0	7
Leader	1	1	0	1	0	1	1	0	5

Circulation sur les chemins	0	1	0	2	0	0	0	0	3
TOTAL	208	111	16	25	11	16	33	9	429

Tableau 10 : Revue de Presse 2010 du Parc du Pilat : les thèmes sont classés par ordre d'importance

III.1.2.8. La communication autour des « actions »

La communication d'actions, selon les termes de la chargée de communication, est très proche de la communication institutionnelle : officielle, émanant du Parc, elle utilise des outils identiques.

La nuance entre communication institutionnelle et communication d'action est proposée par Carole lors du début de notre premier entretien :

> *« Donc, moi je m'occupe de tout ce qui est communication. Donc c'est très large, en fait, c'est à la fois pour chaque action conduite par le parc de travailler avec les collègues qui conduisent les actions, pour faire à la fois le plan de communication lié à l'action et puis les accompagner dans la mise en place des outils qu'on aura décidé ensemble. Donc c'est soit des lettres d'information, soit le site Internet, soit des invitations, des événements... enfin ça peut être un panel d'outils très large et c'est eux qui pilotent mais je, je les accompagne s'ils ont besoin. Ça c'est pour la communication d'action et il y a aussi la communication que j'appelle communication institutionnelle où là moi je suis en charge en direct donc avec la directrice sous contrôle de notre élu à la communication... »*

La communication d'actions peut se rapprocher de la définition classique de la communication événementielle et donner lieu à des événements festifs, comme par exemple la « Fête des 10 ans de Natura 2000 », mais elle peut également se déployer à travers d'autres supports non conjoncturels, comme des expositions thématiques[296] qui seront itinérantes, des plaquettes, des dossiers, des goodies, etc.

L'usage des « goodies » n'est pas le fait que de la communication d'action mais aussi de la communication institutionnelle. Le stock est géré par Régine, secrétaire du Pôle Espaces Naturels :

> *Extrait de l'entretien avec Régine :*
>
> *« Avec aussi les dons… aux associations, aux personnes qui viennent aussi parfois en réunion, on leur fait des petits cadeaux, qui sont, aux classes aussi, aux écoles qui participent à l'éducation au territoire et qui vont faire une manifestation sur leur commune, une kermesse par exemple ou quelque chose comme ça. Donc on leur donne des petits cadeaux qui vont du T-Shirt en passant par un trophée, des livres, des petits objets en bois. »,*

[296] Les expositions thématiques réalisées par le Parc sont empruntables gratuitement par d'autres structures. Le Parc met le catalogue en ligne : http://www.Parc-naturel-pilat.fr/fr/agir-en-citoyen-du-Parc/animer-le-pilat/jorganise-une-manifestation.html. Consulté le 24 mai 2015.

Ainsi, la communication des actions du Parc se serait professionnalisée et aurait « gagné en maturité pour s'intégrer dans la politique de communication globale du Parc. »[297]. L'accompagnement systématique des chargés de mission par la chargée de communication est révélateur de cette professionnalisation de la communication qui va de pair avec l'automatisation de certaines pratiques : envoi de communiqués de presse, de lettres aux élus, production d'une actualité pour le site web, réflexion autour de l'organisation du point presse pour répondre aux attentes des journalistes, etc.

Cependant, les actions du Parc sont rarement menées isolément et s'insèrent dans des projets menés avec de nombreux et variés partenaires financiers ou fonctionnels. C'est pourquoi elles permettent déjà d'évoquer la façon dont ses acteurs s'insèrent dans les dispositifs de communication de l'institution PNR.

III.1.2.9. Conclusion

On a tenté dans cette partie de présenter de façon la plus exhaustive possible ce qui pourrait se rattacher à la communication institutionnelle du Parc, celle qui se professionnalise et qui est très codée, très réfléchie et construite selon des codes professionnels extérieurs : ceux des communicants. Plus maîtrisée et endossée par le Parc, cette communication porte peu de traces des partenariats extérieurs, des messages d'autres structures. Ce qui se construit ici de façon sous-jacente et en parallèle de la question des messages portés, c'est l'identité de la structure et la promotion de son image auprès du public mais aussi auprès des élus et des partenaires financiers.

III.1.3.- Partenariats et enjeux d'acteurs : parler pour le Parc ou parler dans le parc ?

J'ai avancé précédemment l'idée d'une communication complexe et non pas de « monopole de la parole »[298]. En 1986, lorsque MICOUD, KALAORA et LANEYRIE évoquent cet argument, ils s'appuient sur l'existence d'un emblème unique qui scellerait en quelque sorte la communication institutionnelle du Parc. Or, depuis 2010, j'ai pu constater que la situation avait évolué. S'il est exact que tout doit servir la communication du Parc, il n'empêche qu'on peut entendre et voir différents partenaires au sein des dispositifs communicationnels du Parc.

III.1.3.1. Multiplication des logos

Les partenaires du Parc, de ses actions, sont nombreux et diversifiés, ils évoluent sur des territoires différents, selon des découpages et des politiques qui leurs sont propres et selon des attentes communicationnelles qui peuvent également différer de celles du Parc. Néanmoins, on trouve rarement un document de communication action du Parc qui comporte uniquement son logo. *A minima*, les documents portent la marque des logos des financeurs - Région

[297] Document interne « Evaluation de la Charte " Objectif 2010" », 2010, p.47

[298] MICOUD, KALAORA, LANEYRIE, 1986

Rhône-Alpes et LEADER, le plus souvent.

Mais ce peuvent être aussi les logos de partenaires au niveau de la mise en place fonctionnelle de l'action, comme la présence sur le flyer de l'Observatoire des papillons des jardins du logo de Noé Conservation. Plus flagrant encore, car plus poussé, l'exemple du poster des amphibiens de la Loire et du Rhône, édité par le CPIE des Monts du Pilat, association partenaire du Parc et que celui-ci héberge dans une de ses Maisons. Le verso du poster ne porte plus le logo du Parc mais celui de son Observatoire de la biodiversité, au-milieu de six autres logos des « partenaires techniques et scientifiques ». Ce poster a été distribué aux participants des Rencontres de l'Observatoire de la biodiversité organisées par le Parc en 2013, en collaboration avec le CPIE.

Figure 24 : Zoom sur une partie des logos du poster « Les amphibiens de la Loire et du Rhône », Rencontres de l'Observatoire de la Biodiversité, 2013

Figure 25 : Les logos de la plaquette du Festival social et solidaire dans le Pilat

Le Parc lui-même a multiplié ses logos et labels. On voit ci-dessus l'apparition d'un logo dédié à l'Observatoire de la biodiversité, mais l'exemple le plus probant est sans doute celui du label « Pilat Mon Parc Naturel Régional », présenté ci-dessous :

Figure 26 : Le label « Pilat Mon Parc Naturel Régional » : quand une création du Parc pour promouvoir son identité touristique échappe au contrôle de son identité institutionnelle…

Extrait d'un entretien avec un salarié de la Maison du Tourisme :

« La marque orange « Pilat mon Parc Naturel Régional » avait été mise en place en 2009, 2008-2009, par la Maison du tourisme. En fait on avait missionné un cabinet de communication pour essayer de travailler, toujours pareil, à la reconnaissance de notre territoire en tant que destination touristique. Le logo du Parc Naturel Régional étant déposé à l'INPI, c'est un logo qui n'est pas facilement utilisable. En fait il y a des contraintes d'utilisation et tout le monde ne peut pas l'utiliser. L'idée c'était de mettre en place un vecteur de communication commun à tous, que tout le monde puisse s'approprier.
- Donc justement celui-là est sans contrainte.
- Exactement. Donc ça a été fait avec cette petite marque que l'on a vu fleurir de partout. Nous on est à l'initiative de ça. Et le prestataire touristique qui veut utiliser cette marque sur ses supports de communication, son site internet, etc., a une seule chose à faire, c'est un formulaire-type de demande, donc qu'il va remplir, renvoyer au Parc et ce formulaire va être étudié par la commission tourisme et la plupart du temps la demande est acceptée.
- D'accord.
- On démocratise cette marque pour valoriser le territoire. Donc depuis qu'elle a été mise en place il y a plein de prestataires qui l'ont utilisée, qui l'utilisent… Plus elle est utilisée et plus elle amène la reconnaissance de notre territoire.
- Ça augmente la visibilité…
- Exactement.
- D'accord…
- La visibilité et puis l'appartenance. A l'inverse, un prestataire c'est de se dire « moi j'appartiens au Pilat ». Le cabinet de communication a fait des tables rondes, à Saint-Etienne et à Lyon, pour la plupart des gens le Pilat il se résume en fait à la ligne des crêts quoi. Donc l'idée c'était de dire "même quand je suis à Condrieu, je suis dans le Pilat. Même quand je suis à Jonzieux, je suis dans le Pilat." Que les prestataires touristiques s'identifient et montrent qu'ils appartiennent au territoire et qu'à l'inverse, le client touristique qui vient chez eux, même à Ampuis puisse se dire "ouais, je suis dans le Pilat". C'était aussi un objectif. »

Il ressort de cet extrait d'entretien plusieurs points importants. Le label « Pilat Mon Parc Naturel Régional » a été créé à l'initiative de la Maison du Tourisme et du Parc du Pilat. Il vise à compenser la rigueur d'apposition du logo du Parc lui-même, soumis à différentes contraintes d'utilisations et critères, lié à son caractère officiel et à sa reconnaissance nationale. Le label a pour but la promotion touristique mais au-delà de celle-ci, il cherche à porter un sentiment collectif d'appartenance au territoire.

Je souligne cette démarche d'autant plus fortement qu'elle n'est pas le fait de tous les PNR

qui s'inscrivent plutôt dans une démarche de « Marque PNR » soumise à validation et commune au niveau national[299]. Le Parc du Pilat prend une posture différente de ce qui se fait au niveau national, ce qui lui est reproché à demi-mots par la Fédération des Parcs Naturels régionaux.

Extrait d'un entretien avec le directeur de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux :

« C'est l'initiative propre du Parc du Pilat. On ne cautionne pas forcément ce genre d'initiatives parce que ça vient un peu, comment dire… créer une confusion avec la marque Parc. Chaque Parc peut l'utiliser. Alors c'est vrai que là, on est plutôt dans une sorte de, ce que vous évoquez sur le Pilat, c'est un peu une politique d'attribution d'un slogan commun pour les acteurs et qui n'a rien à voir pour nous avec la marque. On n'est pas… comment dire ? On ne soutient pas trop ce genre de démarche qui vient mettre un peu de confusion par rapport à la question de la marque Parc. Mais comme ils n'utilisent pas le logo pour faire ce genre de démarche on ne peut pas… »

Le label orange est donc intéressant au niveau de la communication locale puisqu'il articule une communication touristique identitaire à une communication institutionnelle, mais il l'est également au niveau national puisqu'il s'inscrit en marge d'une politique nationale de la Fédération qui cherche à mutualiser autour de la Marque PNR en général.

Enfin, non soumis à la validation du Parc, et que celui-ci n'est pas sûr de « maîtriser toujours »[300], le label orange est pourtant présent sur différents supports de communication institutionnelle, parfois au même niveau que le logo officiel.

On peut citer en exemple la plaquette de l'Observatoire de la Biodiversité ou le dossier documentaire sur les papillons du Pilat.

[299] Selon le directeur de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux une quarantaine de Parcs seraient dans une démarche de « Marque PNR » sur la cinquantaine actuelle.

[300] Extrait de l'entretien préliminaire réalisé auprès de la directrice du Parc et de la chargée de communication

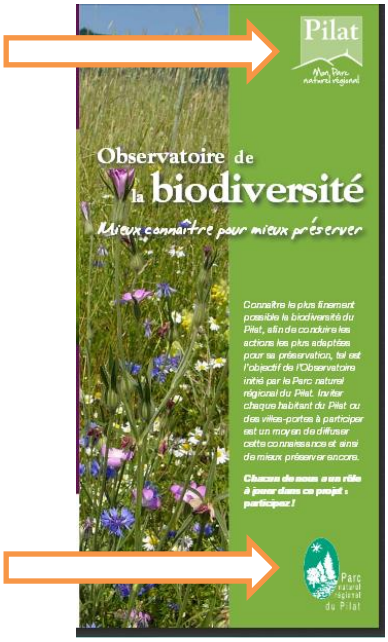

Figure 27 : Le label en haut et le logo en bas : flyer pour promouvoir l'Observatoire de la biodiversité

Photo 1 : Exposition des participations au Concours du visuel pour les 40 ans du Parc : le logo dans le label. E. Kohlmann©

III.1.3.2. Multiplication des partenaires financiers

Si ces exemples de logos et de labels me semblent éloquents, ils ne sont pas les seuls

indicateurs de la complexification de la communication du Parc. Les différents projets du Parc, les objectifs identifiés par la charte, les actions de communications se construisent avec de multiples partenariats, contrats, financements, dossiers, etc.

Le document interne « Charte objectif 2025 Rapport et Annexes » peut illustrer cette construction d'un même objectif à acteurs pluriels. J'ai déjà évoqué l'Axe 5 de ce document qui cible plus particulièrement la communication. On y trouve une liste d'actions à mener par le syndicat mixte du Parc, mais aussi les engagements de partenaires tels que l'Etat, la Région Rhône-Alpes, les Départements de la Loire et du Rhône, les Communes et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale. Au-delà de cette dimension d'engagement lié à la signature de la charte, d'autres partenaires sont invités à participer de cet objectif de communication comme les Villes-portes, l'Association des Amis du Parc et différentes autres associations, mais aussi le Conseil scientifique du Parc. Chaque objectif de la charte est ainsi décliné entre un travail à mener par le Parc, et les engagements d'autres partenaires afin de l'aider à assurer au mieux ses missions.

En outre, j'ai centré mon observation sur des questions liées à l'environnement et plus particulièrement la biodiversité[301] et force est de constater que les réseaux et les acteurs sont nombreux à intervenir sur les thématiques environnementales sur un même territoire.

La première plaquette pour illustrer ce foisonnement est celle éditée lors des 10 ans de Natura 2000 sur le territoire du Parc. On y lit des échelles d'action et de partenariat diverses : Europe, France, réseaux Natura 2000, PNR du Pilat.

[301] Pour la biodiversité en tant que telle, j'ai déjà évoqué l'exemple de la plaquette de l'Observatoire des papillons (Noé Conservation) ou du poster amphibiens (CPIE, Réseau d'observatoires des amphibiens en Massif Central, Société Herpétologique de France, Museum National d'Histoire Naturelle).

Figure 28: Plaquette Natura 2000 du Parc du Pilat : logos L'Europe s'engage, Union Européenne, Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, logo Natura 2000 et logo du PNR du Pilat

Le deuxième exemple est celui d'un document édité par le Conseil Général de la Loire cette fois-ci, qui accumule les partenaires : Université, Associations, Ministère, PNR du Pilat. Le Parc n'est pas ici à l'origine de cette communication, il y est associé du fait de son action sur le département autour de la protection des tourbières.

Figure 29 : Plaquette du Conseil Général de la Loire sur les Tourbières : logos Conseil Général Loire, Université Jean Monnet Saint Etienne CRENAM, Agence de l'eau Loire-Bretagne, PNR du Pilat, Association pour la création du Parc Naturel Régional des Monts de la Madeleine, Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie

A travers ces exemples, on peut voir que les Parcs n'échappent pas à la normalisation des règles de communication professionnelles et institutionnelles. Les partenariats doivent être systématiquement signalés et les logos des différentes structures ajoutés aux documents suivant des règles de présentation codées : ici par exemple les logos sont présentés horizontalement en bas de page avec une taille supérieur pour le logo de l'organisme émetteur, ce qui est un standard régulièrement inscrit dans les identités de marques ou les chartes graphiques.

En dehors des plaquettes et documents papiers produits par le Parc, les partenariats sont visibles dans le site Internet et ce malgré l'affirmation d'une règle de communication qui voudrait que les actualités du Parc sur son site Internet ne concernent que le Parc :

> *Extrait d'un entretien avec la chargée de communication :*
>
> *« La règle veut que dans la rubrique Actualité du site du Parc on ne parle que de l'actualité du Parc, donc là il n'y a pas de place pour d'autres associations ou d'autres informations. »*

La réalité, là encore, est plus complexe. On comprend alors que la chargée de communication nuance son propos et précise plus loin :

> *« Après dans le cadre de partenariats, si on fait des choses en commun, et bien, bien sûr on en parle à égalité, enfin en expliquant que c'est une action commune. »*

On peut prendre les actualités du 19 octobre 2012, qui sont représentatives d'une tendance

générale qu'on peut observer plus en détail dans le tableau d'analyse des Actualités du Parc en Annexes : les Actualités du Parc sont pour moitié composées d'actions portées par le Parc, et pour moitié d'actions portées par d'autres partenaires, sur d'autres échelles (nationales ou internationales).

Titre de l'actualité	Chapeau
Comment accédez-vous aux gares ?	A l'occasion de la semaine de la mobilité, le Parc du Pilat vous invite à répondre à un questionnaire en ligne en vue d'améliorer les accès aux gares
L'activité du syndicat mixte en 2011	Êtes-vous sûrs de connaître tous les domaines d'intervention du Parc ? Trouvez les réponses dans le bilan d'activités du syndicat mixte 2011.
Co-permanences architecture - énergie	En plus de conseils pour votre construction ou réhabilitation de bâtiment, vous pouvez désormais bénéficier de conseils sur les économies d'énergie.
Concours prairies fleuries 2012	Parmi les 6 exploitations candidates, le jury a retenu la parcelle du GAEC de la vallée de l'Onzion au lieu-dit Trémolet à Saint-Chamond, pour son meilleur équilibre agri-écologique.
Le Climat change, et nous dans le Pilat ?	« Le climat change, et nous dans le Pilat ?" le film du débat est en ligne.
Samedi 13 octobre, rendez-vous à Planfoy pour "le jour de la nuit"	Biodiversité, Consommation énergétique et Lutte contre la pollution lumineuse, ... Le samedi 13 octobre, de jour comme de nuit, le Parc du Pilat, en partenariat avec la commune de Planfoy, vous invite à mieux comprendre ces sujets qui le préoccupent, même la nuit !
Sorties nature, un rendez-vous à ne pas manquer	Près de 40 sorties nature pour mieux connaître les milieux naturels du Pilat…

Tableau 11 : Actualités du 19 octobre 2012, site du Parc du Pilat

Sur sept brèves, trois concernent le Parc et sont à son initiative seule : le bilan d'activité du syndicat mixte, les permanences architectures et les « Sorties Natures ». Trois autres s'inscrivent dans des dispositifs de communication nationaux : le Jour de la Nuit, la Semaine de la mobilité ou le concours national des Prairies fleuries. Quant à la brève sur le climat, elle s'inscrit clairement dans une perspective internationale qui dépasse le territoire du Parc. Cependant, le « et nous ? » vise à porter la question du changement climatique dans le champ des actions du Parc.

III.1.3.3. Multiplication des intervenants

Hormis les logos et la question des financements des actions, un autre aspect de la communication du Parc permet de parler de communication complexe. Les chargés de mission ne sont pas les seuls locuteurs qui prennent place dans les dispositifs de

communication du Parc. Je prendrai deux exemples pour illustrer ce point : les Sorties nature du Parc et les Rencontres de l'Observatoire de la biodiversité.

En tant qu'habitante du Parc du Pilat et mère de deux enfants « cibles » d'une certaine communication du Parc, j'ai eu l'occasion de participer à différentes Sorties Nature proposées durant les vacances d'été[302] : « Les Petits Naturalistes vont au jardin ! », « Les petits Rhodaniens », « Sur la trace des mammifères… ». Les deux premières s'adressaient particulièrement aux enfants, la troisième visait un public plus large.

Photo 16 : « Les Petits Rhodaniens », été 2011 : appréhender le Rhône et sa faune à travers un livret pédagogique sous forme de jeu de piste. E. Kohlmann©

[302] Les Sorties Nature ne sont pas exclusivement à destination d'un public jeune et certaines s'adressent à un public plus large, à la recherche de loisirs naturalistes puisqu'elles allient marche et découverte de la faune et de la flore, parfois du patrimoine industriel ou architectural. Elles ne se limitent donc pas aux mois de juillet-août, mais commencent en mai et peuvent se terminer en septembre.

Photo 17 : « Les petits naturalistes vont au jardin ! », été 2011 : collecter des insectes et les faire identifier par l'animateur, dessiner sur des livrets pédagogiques. E. Kohlmann©

Photo 18 : « Sur les traces des mammifères », été 2012 : le groupe autour de l'animateur et d'un reste de plumes éparses conséquences d'un repas de faucon ou buse. E. Kohlmann©

Les Sorties Nature sont des actions portées par le Parc : elles font partie de son arsenal d'éducation au territoire et à la nature et ont, on le voit sur ces photos, une forte dimension pédagogique. Il s'agit d'apprendre quelque chose durant ces sorties. Elles ne sont pas le fait

des chargés de mission du Parc, mais sont « sous-traitées »[303] à différentes associations du territoire : la Maison du Tourisme, le Centre d'Observation de l'Île du Beurre, le CPIE des Monts du Pilat ou la Maison des Tresses et Lacets. Ce sont ces associations qui portent les compétences du Parc en termes d'animation et ce sont leurs animateurs que l'on peut entendre parler à cette occasion.

Extrait d'un entretien avec Grâce, directrice de l'Île du Beurre :

« Enfin, moi ce que j'ai compris de la politique du Parc, c'est vraiment, ils essayent de, comment dire… en gros ils ont un programme d'éducation au territoire et ils veulent que toutes les structures sur le territoire le fasse de façon identique. Nous on est un peu pour eux, on est, je ne sais pas comment dire… les petits agents du Parc finalement que l'on soit le CPIE, l'Île du Beurre, ou ces associations-là quoi, l'Eau-Qui-Bruit, voilà… ils décident d'un programme quoi et il faut qu'on le suive. Donc finalement l'identité de l'Île du Beurre dans ces programmes-là elle a du mal à ressortir. Après est-ce que c'est un problème ou pas, je ne sais pas, mais c'est comme ça que fonctionne le Parc pour l'éducation à l'environnement quoi. Ils subventionnent des actions, mais dans ces cas-là on agit presque en sous-traitance du Parc, c'est très réglé sur le contenu de l'animation quoi. »

L'identité des structures associatives n'est pas sensée intervenir dans le programme du Parc et pourtant, comme le montre l'incertitude de Grâce sur ce « problème », la question se pose car ces différentes associations cherchent elles aussi à se construire une identité et une reconnaissance de leurs compétences dans le domaine de l'éducation environnementale, secteur fortement concurrentiel au niveau associatif.

Extrait de l'entretien avec Théodore, directeur de la LPO Loire à propos de la répartition de l'éducation au territoire dans le Parc du Pilat :

« Enfin, nous [la LPO] *on souhaiterait être un petit peu plus investis là-dedans mais là aussi c'est dû un petit peu à une histoire et à un paysage associatif local qui fait qu'il y a sur le territoire du parc un CPIE, un Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, vous devez le connaître. Qui est un petit peu le partenaire historique du parc pour l'éducation à l'environnement et j'allais dire dans la sphère associative, il y a de nombreuses associations à l'échelle départementale qui font de l'éducation à l'environnement. La LPO, la FRAPNA, le CPIE, Madeleine Environnement, je pourrai vous en citer une quinzaine et il a fallu quand même trouver un modus operandi entre toutes ces différentes associations. On se marche un petit peu sur les pieds tant sur les thématiques que sur les territoires. Le territoire du Pilat pour l'instant et ce n'est pas non plus figé dans le marbre est le territoire un petit peu réservé au CPIE. Et le programme pédagogique il est conçu en étroite collaboration avec le CPIE. Donc nous, on n'intervient pas directement dans ce programme pédagogique. Par contre effectivement, il nous est arrivé d'intervenir dans des classes du Pilat, sur des communes du parc du Pilat, mais à travers d'autres conventions, notamment avec Saint Etienne, avec la région, etc. voilà quoi. Pas via l'action programme pédagogique du parc en direct. »*

Derrière la participation des associations au programme d'éducation au territoire du Parc se jouent des questions financières importantes. Les associations qui y participent acceptent de mettre de côté leur propre identité pour se fondre dans le programme du Parc. Cela leur est

[303] Je me contente ici de reprendre l'expression utilisée dans l'extrait d'entretien qui suit.

d'autant plus difficile qu'elles cherchent, chacune de leur côté, à se bâtir une image autour de la thématique éducative, image supposée pouvoir leur apporter d'autres conventions. Elles se financent par ailleurs en travaillant en partenariat sur ces sujets avec d'autres structures que le Parc comme les départements, les conseils généraux, les municipalités, les écoles, etc. La mise à l'écart de leur « marquage identitaire », ici la norme communicationnelle de l'apposition du logo, semble être le signe de leur effacement derrière l'identité propre du Parc. Les structures deviennent de simples lieux d'accueil des activités du Parc et leurs animateurs semblent agir détachés de celles-ci.

> *Extrait du dépliant « Sorties nature du Parc naturel régional du Pilat », 2011, verso, petits caractères :*
>
> *« Les sorties découvertes du Parc naturel régional du Pilat sont conduites par les animateurs nature de la Maison de l'Eau (CPIE des Monts du Pilat), de la Maison du Tourisme, et du Centre d'Observation de la Nature de l'Île du Beurre ».*

Appréhender les dispositifs d'éducation au territoire et à l'environnement sur l'ensemble du Parc est donc complexe. Le Parc du Pilat a une politique en termes d'éducation qui lui est propre mais il partage cet objectif avec d'autres acteurs. En outre, il fait porter cette mission par des associations qui se sont fixées, elles aussi et indépendamment du Parc, des objectifs en termes d'animation et d'éducation et qui se partagent les financements disponibles autour de ces thématiques.

> *Extrait d'un entretien avec un personnel d'une de ces associations :*
>
> *« Il y a aussi quand même pas mal d'associations qui travaillent sur ce secteur-là* [l'éducation et l'animation environnementale], *sur le département de la Loire, on est quand même assez bien lotis, il y a plus d'une dizaine d'associations qui travaillent, bon alors on se connaît, on se concerte, on a même créé un réseau d'associations d'éducation à l'environnement justement pour travailler ensemble sur différents projets. Pour justement un peu réguler aussi, la concurrence, qui fait quoi sur certains thèmes, et donc elle existe réellement parce que donc beaucoup d'associations vivent de ça et il y a des enjeux quand même économiques pour certains, il y a des postes en jeu, etc. il y a des petites structures, des grosses structures, il y a des moyennes, il y a un peu de tout et… »*

Les Rencontres de l'Observatoire de la Biodiversité sont un autre exemple qui permet de mieux comprendre en quoi la communication du Parc, de par ses aspects environnementaux et le travail en réseau qui en résulte, s'appuie sur le discours et les compétences d'autres partenaires.

Les deux premières Rencontres, en 2010 et 2011, étaient construites selon le déroulé suivant : matinée consacrée à diverses interventions théoriques, appuyées par des PowerPoint, réalisées majoritairement par des chargés de mission ou élus du Parc ; l'après-midi consistait en un dispositif de table-ronde, supposé amener un débat, animé par un journaliste.

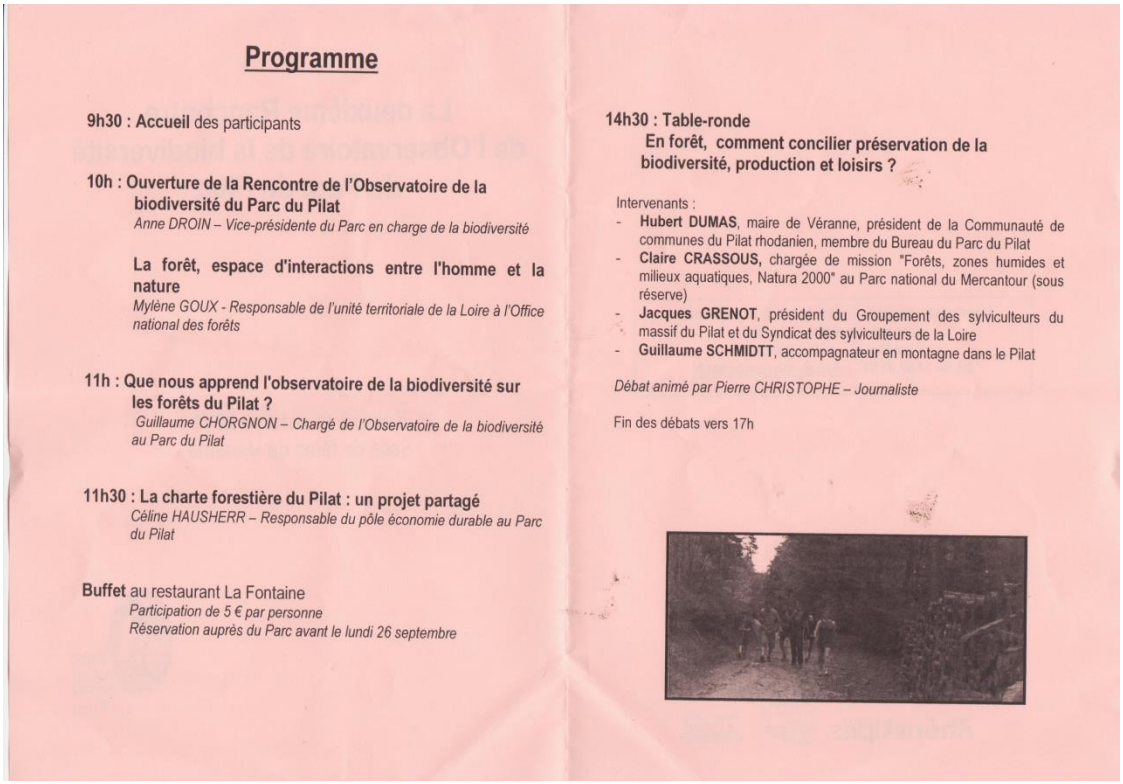

Programme

9h30 : Accueil des participants

10h : Ouverture de la Rencontre de l'Observatoire de la biodiversité du Parc du Pilat
Anne DROIN – Vice-présidente du Parc en charge de la biodiversité

La forêt, espace d'interactions entre l'homme et la nature
Mylène GOUX - Responsable de l'unité territoriale de la Loire à l'Office national des forêts

11h : Que nous apprend l'observatoire de la biodiversité sur les forêts du Pilat ?
Guillaume CHORGNON – Chargé de l'Observatoire de la biodiversité au Parc du Pilat

11h30 : La charte forestière du Pilat : un projet partagé
Céline HAUSHERR – Responsable du pôle économie durable au Parc du Pilat

Buffet au restaurant La Fontaine
Participation de 5 € par personne
Réservation auprès du Parc avant le lundi 26 septembre

14h30 : Table-ronde
En forêt, comment concilier préservation de la biodiversité, production et loisirs ?

Intervenants :
- **Hubert DUMAS**, maire de Véranne, président de la Communauté de communes du Pilat rhodanien, membre du Bureau du Parc du Pilat
- **Claire CRASSOUS,** chargée de mission "Forêts, zones humides et milieux aquatiques, Natura 2000" au Parc national du Mercantour (sous réserve)
- **Jacques GRENOT**, président du Groupement des sylviculteurs du massif du Pilat et du Syndicat des sylviculteurs de la Loire
- **Guillaume SCHMIDTT**, accompagnateur en montagne dans le Pilat

Débat animé par Pierre CHRISTOPHE – Journaliste

Fin des débats vers 17h

Figure 30: Le programme de 2011, thématique de la forêt

Cette organisation se modifie à partir de 2012. La présidente du Parc du Pilat le souligne lors de son discours introductif : il y a eu une « évolution dans l'organisation de la journée ». La matinée se partagera entre une intervention à caractère scientifique avec la présentation d'un sociologue, membre du conseil scientifique du Parc, et une table ronde. L'après-midi consistera en divers ateliers dans lesquels les participants ont pu s'inscrire et se répartir au préalable. Ce schéma d'organisation sera maintenu en 2013.

Ces ateliers de l'après-midi ont été pensés pour être plus « pratiques » et moins « rébarbatifs » après le déjeuner que l'organisation précédente[304]. Ils correspondent également à une modification dans la communication faite pour annoncer l'événement. Plus ciblée « grand public », avec des affiches spécifiques et une actualité publiée sur le site internet du Parc, elle ne se contente pas comme les années précédentes d'un mailing auprès des partenaires tels que les associations ou les élus.

Cette évolution dans le dispositif de la journée reflète donc une interrogation du Parc sur la participation du « grand public » à l'événement et le souhait d'ouvrir plus largement une journée pensée à l'origine comme visant des partenaires déjà connus. Parallèlement à cette première remarque, on constate une montée en professionnalisation de la communication de

[304] Entendu lors d'une discussion informelle pendant la journée avec des chargés de mission du Parc

ces journées comme l'illustre le programme de 2013 où le travail graphique est sans comparaison avec celui de 2011.

Figure 31 : Le programme de 2013, thématique des amphibiens : apparition du logo de l'Observatoire de la biodiversité du Parc du Pilat

Ces premiers points étant posés sur le dispositif de ces journées, ce qui est flagrant quelle que soit l'organisation retenue c'est là encore la pluralité de l'origine des intervenants : élus, scientifiques, associations de protection de la nature comme la FRAPNA, la LPO ou d'éducation à l'environnement comme les CPIE, beaucoup d'acteurs sont amenés à s'exprimer à l'intérieur des dispositifs du Parc eux-mêmes.

On remarquera néanmoins que si les matinées sont plutôt consacrées aux discours et à un apport théorique, les après-midis sont plutôt conçus comme le temps du débat, les deux premières années, puis de la pratique, les deux dernières années.

Extrait de mon carnet de terrain :

2010 : La question annoncée pour l'après-midi est celle de la transmission des données collectées sur les espèces et les milieux. Le chargé de mission de l'Observatoire de la biodiversité évoque la réticence des acteurs à diffuser des données scientifiques (définies comme s'inscrivant dans une méthodologie scientifique), dont la collecte demande un gros investissement. L'Observatoire est ainsi présenté comme un espace d'échanges pour les amateurs autour de leurs observations afin de donner du sens à celles-ci. Deux tables rondes sont accolées. Les cinq intervenants de l'après-midi sont installés de manière à faire face au public. La parole entre eux est distribuée par un journaliste qui adresse des questions à chacun. Les intervenants ne se parlent pas entre eux et ne réagissent pas aux interventions des autres. Ils répondent uniquement aux questions du journaliste. On a un agriculteur qui parle des « pratiques », un maire qui cite Edgar Morin et la complexité, un naturaliste qui qualifie l'homme de « super-prédateur » et un sociologue qui parle de « perplexité » et du lien entre science et passion. Le dispositif de parole tel qu'il est conçu ne permet pas au public d'intervenir dans les échanges. Le choix des intervenants semble vouloir forcer la communication entre des « types » d'acteurs différents : le passionné amateur, l'élu, l'agriculteur et le scientifique.

2011 : La table-ronde annoncée tournera cette année autour de la question de la biodiversité et des forêts. Un micro est prévu pour les quatre intervenants qui ne peuvent par conséquent pas parler simultanément ni même se répondre aisément. Le journaliste animateur est cette fois-ci sur une estrade face au public derrière un pupitre sur lequel on voit l'emblème du parc. Les intervenants ne se parlent pas entre eux mais répondent à l'animateur. Parmi les intervenants, il y a cette année un animateur, un forestier, un élu et une salariée du Parc National du Mercantour. Cette dernière est régulièrement prise à partie par le journaliste qui lui pose des questions qui semblent l'amener à se positionner en juge et conseillère du PNR : « qu'en pensez-vous ? », « que leur conseillez-vous ? » etc. Ce point sera évoqué par la suite en entretien pour juger que le journaliste « confondait » les différents types de Parc et ne s'y connaissait donc pas assez. En deuxième partie cette année, un débat est prévu avec le public qui peut poser des questions. L'animateur le clôt en demandant à chaque intervenant ce que le public doit retenir de cette journée. Le public n'est donc pas capable d'en tirer ses propres conclusions ?

2012 : Après le repas pris en commun, au restaurant du musée gallo-romain, les quatre groupes d'atelier se séparent. Ces ateliers ont été pensés pour être plus « pratiques » et moins « rébarbatifs » après le déjeuner que l'organisation précédente (termes tirés de discussions informelles pendant le déjeuner). Leur thématique est en lien avec celle de la journée : biodiversité en ville. Je suis un atelier d'observation et reconnaissance des oiseaux des villes avec un animateur de la LPO. On marche, on observe à la jumelle, on écoute, on discute. Tous les participants ont l'air content de la sortie. De retour au musée, et en discutant avec Béatrice, la chargée de mission milieux naturels, elle me dit que c'est mieux d'organiser ainsi. Elle ajoute que c'est la première année qu'ils font une communication plus « grand public » avec des affiches et une actualité sur le site web du Parc. D'habitude, les invitations se font par mailing auprès des différents partenaires (associations, élus, etc.). Cette fois la communication a été voulue plus ouverte.

2013 : Le principe de l'atelier de l'après-midi au choix est maintenu. J'ai participé à celui sur la création de mare avec la LPO. L'atelier a commencé en salle pour expliquer de façon très pratique comment aménager une mare chez soi et pourquoi. Il y a eu beaucoup de questions du public. Ensuite, et malgré le froid et l'humidité, nous sommes sortis pour voir où, dans ces lieux, il serait possible de créer une mare dans les meilleures conditions possibles.

Photo 19 : En tenant compte des contraintes des lieux, où aménager une mare de la façon la plus "naturelle" possible ? Journée de L'Observatoire de la Biodiversité, 2013. E. Kohlmann©

L'évolution du dispositif de l'après-midi met en avant plusieurs points. Tout d'abord la volonté d'élargir le public initial de ces journées en modifiant la communication autour de l'événement. Mais encore, en lien avec cette volonté, l'évolution du contenu vers une mobilisation des participants à travers des ateliers participatifs. On passe d'une présentation de débats entre experts à une implication pratique et concrète des individus présents. Le public remarquablement absent de l'après-midi de 2010 est inscrit plus fortement par la suite dans les dispositifs proposés par le Parc d'abord par sa parole : il peut intervenir oralement dans le débat, puis par ses actes : il apprend comment faire pour. Enfin, ces évolutions s'appuient de plus en plus fortement sur les compétences des associations naturalistes du territoire. Le programme de 2013 montre que les « visites-ateliers » sont uniquement le fait d'associations selon des modalités qui peuvent reprendre leurs propres dispositifs d'animation et d'éducation à l'environnement. L'atelier « comment créer et entretenir une mare ? », que j'ai choisi en 2013, était animé par un membre de la LPO Rhône. Ce dernier nous a expliqué qu'il avait déjà dispensé le même atelier en d'autres lieux, dans d'autres cadres que ceux propres au Parc du Pilat. On assiste donc là encore à une évolution dans la place accordée aux intervenants de l'après-midi entre 2010 et 2013. En 2010 et 2011, les intervenants sont extérieurs au Parc mais sélectionné par lui et mis en scène selon ses propres prescriptions. En 2012 et 2013, les intervenants sont extérieurs au Parc et se mettent en scène selon des modalités qui leur sont propres même si la thématique est choisie par le Parc.

III.1.3.4. Conclusion

Ainsi d'autres voix s'expriment dans la communication du Parc du Pilat. On peut les

entendre dans les discours rapportés, que ceux-ci l'aient été lors des entretiens avec les acteurs, ou à l'intérieur des documents de communication du Parc. Les documents du Parc, comme « L'Écho des Chirats », utilisent régulièrement la citation d'autres paroles que celle du Parc. Cette « mise entre guillemets » des discours rapportés permet de transformer le texte en « une mosaïque de voix » (MOIRAND, 2007, p. 85) et de présenter le Parc comme un espace d'échange, de conciliation, tout en présentant les acteurs cités comme modèles.

On peut également entendre ces autres voix à l'intérieur de dispositifs mis en place par le Parc et qui laissent la parole selon certaines prescriptions à d'autres intervenants. On observera plus en détail dans la partie suivante ces dispositifs et ce qui les fait tenir.

III.1.4.- Synthèse du point 1

Cette première sous-partie avait deux objectifs : un premier objectif purement descriptif qui visait à mieux faire connaître la communication du Parc du Pilat et son fonctionnement et un deuxième objectif qui visait à souligner différents élément explicatifs qui seraient repris par la suite.

On a ainsi listé la variété des supports et dispositifs de communication existant ainsi que la variété de partenariats et d'acteurs qui font cette communication. On postule ici que les Parcs Naturels Régionaux sont des structures à l'organisation complexe et que cette complexité se retranscrit dans une certaine complexité des moyens de communication. Plusieurs structures, plusieurs métiers, plusieurs attentes et aspirations doivent ainsi trouver leur place à l'intérieur des dispositifs de communication du Parc suivant différentes modalités.

On a choisi de présenter cette communication sous deux angles qui ont semblé pertinents suite aux entretiens menés et aux nombreuses observations de terrain faites. La communication institutionnelle, en premier lieu, qui se professionnalise de plus en plus et prend une place plus importante qu'elle ne l'était aux premiers temps de l'existence du Parc. L'enjeu de la communication institutionnelle vise à valoriser l'image du Parc sur le territoire et au-delà. Mais elle semble relever également d'attentes quant à l'identité de la structure afin d'harmoniser les messages émis et « faire monde commun » entre la pluralité des acteurs sollicités (par exemple les élus) et la manière dont ces messages sont portés à l'extérieur. La sociologie de MEAD[305] est intéressante puisqu'elle montre comment des acteurs s'entendent les uns avec les autres à travers l'interaction et la communication. Dans un article récent, CEFAÏ (2015) met en avant l'influence de l'auteur chez GOFFMAN par exemple, mais plus largement dans l'école de Chicago. Il y souligne l'importance chez MEAD de la communication dans la définition des mondes sociaux. Communication entendue non pas comme consensuelle mais comme espace de conflits et de rapports de force.

« Lorsque je partage un monde social avec d'autres, je peux voir, sentir et penser de la même

[305] MEAD, 2006

façon qu'ils voient, sentent et pensent et en cas de malentendus dans le cours de nos actes de coopération ou de communication, il nous est toujours possible d'en rechercher les raisons, de réfléchir et de corriger cet état de fait afin de revenir à une perspective commune. Il en va de même pour les opérations d'évaluation et de jugement qui ont cours dans un monde social, dont la plupart vont de soi : les participants d'un monde familial, professionnel, religieux, organisationnel… savent plus ou moins ce qui compte pour les autres participants. »[306]

Ainsi, la communication institutionnelle du Parc vise à créer un horizon d'attente partagé par les différents acteurs de ces actions, un même objectif, ce qui explique la présence en entretiens de précisions quant à ce qui définit le Parc. On reviendra sur ce point par la suite.

Extrait d'un entretien de Carole, chargée de mission communication :

« On aurait fait une action vis-à-vis des entreprises pour, se développer à tout crin, bon, pourquoi un parc s'occuperait de ça ? Ce n'est pas notre, notre légitimité là, ça peut être plutôt une intercommunalité ou la chambre des métiers, notre force et notre intérêt c'est d'arriver à croiser toutes ces entrées par rapport à l'environnement. Donc au final, notre objectif ultime il est bien sur l'environnement et les thématiques ce ne sont que des approches différentes pour faire converger. »

Enfin, en deuxième lieu, la communication du Parc se fait aussi dans des dispositifs plus souples, qui laissent une place plus grande aux partenaires. Néanmoins, on y lit toujours des tensions identitaires autour de l'apposition de logos, d'obtention de financements ou encore de choix des intervenants en présence. C'est parce qu'elle laisse une place à d'autres voix que la sienne propre qu'elle ne peut pas être qualifiée rapidement de « monopole de la parole »[307] mais cette affirmation doit être nuancée pour montrer comment dans un espace de communication produit par le Parc, différents acteurs parviennent à faire monde commun. On filera dans la suite de cette thèse l'idée que cette poursuite d'un « monde commun » suppose un effacement identitaire qui révèle les jeux de pouvoir sous-jacents, jeux de pouvoir qui fluctuent et ne permettent pas de montrer le Parc comme la structure toujours la plus « forte ».

[306] CEFAÏ, 2015

[307] MICOUD, KALAORA et LANEYRIE, 1986

III.2 - Représentations de la communication : inclusions et exclusions

Dans cette partie commence l'analyse plus approfondie de mon terrain et des entretiens que j'ai pu mener à cette occasion. Je chercherai à montrer ce qu'est la « communication » pour les différents acteurs du Parc et ce qui pour eux n'est pas de la communication. Quelles sont les définitions qu'ils donnent à ce terme de « communication » et autour desquelles ils s'accordent ? Quelles sont les postures de rejets et d'adhésions qui sont marquées et sur quel type de communication portent-elles ?

Je tiens à préciser que ce travail sur les représentations s'est fait principalement à partir de mon corpus d'entretiens et qu'il n'a jamais été posé aux personnes rencontrées en entretien une question directe de type : « c'est quoi pour vous la communication ? ». Par ailleurs, je ne leur ai jamais explicitement demandé de restreindre leurs propos à de la communication, me contentant de me présenter comme une chercheuse de la discipline. Cette posture de ma part a probablement induit chez eux une construction à propos de mes attentes : la « communication ». La majorité d'entre eux m'a alors spontanément parlé de ce qu'ils pensaient être cette « communication », objet de mon étude.

Pour mener cette analyse, dans un premier temps, j'ai extrait de l'ensemble des entretiens les propos relevant du champ sémantique de la communication. À la suite de quoi, j'ai cherché les similitudes et les différences dans ces extraits et je les ai regroupés sous des ensembles clés : la communication comme « transmission d'information », la communication comme « relation », la communication « compliquée et difficile », les représentations du public et du non public, la « non communication ».

La démarche proposée utilise une analyse qualitative et quantitative. Je me suis appuyée sur des extraits d'entretiens significatifs ainsi que sur les similitudes observables entre les discours des différents acteurs rencontrés. En outre, je ne me suis pas basée exclusivement dans cette partie sur les entretiens que j'ai pu mener, mais j'ai montré également leur cohérence avec différents documents de communication produits par le Parc, le plus symbolique et porteur de normes partagées, étant la charte du Parc elle-même.

J'ai adopté une posture réflexive afin de mieux comprendre comment les Sciences de l'Information et de la Communication sont passées dans le milieu professionnel pour devenir des « outils ».

III.2.1.- La « com' au sens de la com' quoi ! » : professionnalisation de la communication et tensions induites

Ce titre de partie cite un extrait d'entretien particulièrement intéressant en définitive, même s'il m'avait déconcertée sur le moment. A peine assise, avant que je n'aie eu l'opportunité de lancer l'entretien par les habituelles premières questions, le chargé de mission s'était mis en

tête de me préciser avec virulence à quel point il « détestait »[308] la communication :

Extrait d'un entretien avec Julien, le chargé de mission agriculture du Parc :

« Je suis très, comment on va dire ? Très récalcitrant à la com'. Au sens de la com', quoi. Je suis quelqu'un de communiquant, j'aime bien la relation aux gens quoi, mais je déteste tous les artifices de la communication. On va faire de la com', quoi, faire des plaquettes, des infos des machins, des trucs, des communiqués de presse, je déteste ça, parce que je trouve que c'est mettre une belle pelure sur un truc qui est bancal. »

Je ne cherche pas ici à dire que la communication dans son ensemble est rejetée par les chargés de mission du Parc, cette position très tranchée étant unique parmi les personnes rencontrées, mais plutôt à montrer comment cet acteur, malgré son caractère radical, partage avec les autres une définition de ce qu'est la « communication » (et de ce qui n'en est pas) : la communication, ce serait avant tout les supports et la professionnalisation de leur production et de leur contenu.

III.2.1.1. La communication c'est le support

Ainsi, chez les personnes que j'ai pu rencontrer en entretien, parler avec moi de la communication, c'était avant tout évoquer les plaquettes, les communiqués de presse, les sites web, etc. Clairement, lorsqu'elles cessaient de parler de ces points, ou n'avaient pas grand-chose à en dire, elles avaient l'impression de ne pas répondre correctement à mes attentes. L'une d'elle a même jugé normal que je demande à la recontacter au besoin par la suite, considérant que le contenu de notre entretien n'avait pas abordé des points intéressants pour mes recherches :

Extrait de l'entretien avec la chargée de mission Milieux Naturels :

«* [Moi]** ***: Très bien. J'aurai peut-être d'autres questions, mais si vous êtes d'accord je reviendrai si besoin parce que ça fait déjà une heure. **[Nous remplissons la fiche sociographique]**
[Elle] *: Oui parce que là on n'a pas trop parlé de communication…*
[Moi] ***: On en a parlé, sans en parler.*** **[Rire]** ***»***

Cette communication « au sens de la com' », c'est la communication institutionnelle et professionnalisée. Derrière cette conception, on verra dans la suite de l'analyse des entretiens que se dissimule l'idée qu'une « bonne communication » existe et que l'on peut « bien communiquer ». Elle s'appuie très fortement sur des outils de communication, les supports, dans une conception linéaire de la communication (modèle ERC[309]).

La médiation et le relationnel ne font pas partie de ce qu'est la « vraie communication ».

[308] Je ne fais que réutiliser ici ses mots, sans les interpréter.

[309] Modèle Emetteur-Récepteur-Canal produit par la théorie mathématique de la communication. Les personnes rencontrées en entretien utilisent le vocabulaire qui en est tiré : « émetteur », « message », « destinataire », etc.

Ils feront l'objet de la sous-partie suivante qui traitera de ces aspects de médiation. Ceux-ci ne sont pas spontanément inclus par les acteurs dans ce que je suis supposée étudier.

La chargée de communication du Parc est identifiée par ses collègues comme étant la personne porteuse de cette communication professionnelle, « au sens de la com' ». C'est elle qui a les compétences communicationnelles et qui a initié et mis en place la professionnalisation de la communication du Parc.

Extrait d'un entretien avec Carole, la chargée de communication :

« Au début j'ai mis en place beaucoup de communication d'actions, pour mes collègues pour les... j'allais dire les... arriver à professionnaliser la communication globale qui sortait du Parc. Après il y a eu une période plus de communication institutionnelle. Ou ça, ça roulant tout seul avec les collègues, et bien j'ai pu me dégager du temps pour… On a créé « L'Écho des Chirats », voilà on a fait un certain nombre de supports nouveaux pour avoir une communication institutionnelle un peu plus en place. »

Elle est considérée comme étant la personne ressource pour tous les aspects techniques de la communication : supports, cohérence des messages, logos, etc. Elle est celle qui possède les « compétences » en communication, dont c'est le métier.

Extrait de l'entretien avec Béatrice, la chargée de mission Pôle Milieux Naturels :

« Effectivement ponctuellement sur des plans de communication, voilà, je vais… Elle [la chargée de communication] *m'a briefée un peu là-dessus donc j'ai une vue… Et puis elle avait dû travailler sur un plan de communication quand elle est arrivée, donc à l'échelle du Parc. Donc c'est vrai, identifier la cible, le message, le support, le nanana… Donc on va dire que oui je suis amenée à travailler avec elle soit pour lui demander conseil soit… Comment communiquer au mieux sur…. Parce que toutes nos actions, il y a un volet communication. »*

III.2.1.2. La communication comme compétence professionnelle

Les chargés de mission, eux, se considèrent globalement comme de mauvais communicants ou comme ne faisant pas de la communication, mais autre chose, du relationnel. Certains se définissent comme sans « compétences » car leur formation ne les aurait pas préparés suffisamment au travail de communication qu'ils sont amenés à accomplir.

Extrait de l'entretien avec Charlotte, la chargée de mission Natura 2000 :

« Des fois la communication, comment dire, ça ne fait pas partie de mes compétences si tu veux, je n'ai pas de formation là-dessus, mais j'arrive à me dire que c'est incontournable parce que je n'arrive pas à avancer sur mes actions de gestion. Moi mes compétences, c'est plutôt technique, dire : "à cet endroit-là on va débroussailler mais on va faire comme ça, comme ça". C'est plutôt ça mes compétences quoi. Alors après, communiquer sur ce qu'on fait, on n'est pas très bon quoi… Ou on n'y pense pas toujours. »

D'autres au contraire ont pu avoir les questions de communication abordées lors de leur formation initiale[310] et développent des discours sur ce qui les gêne, les empêche de faire une

[310] Pour exemple, le Master Ecologie et Ethologie de l'Université Jean Monnet, qui présente comme débouchés

« bonne communication ». Certains me questionneront ainsi ouvertement sur comment « parler d'environnement quand tout va bien » ou sur le lien entre communication environnementale et crise, sur le fait qu'elle ne peut être présentée dans les médias que quand il y a un problème, etc.[311] On retrouve, à travers ces exemples, le passage de la théorie à la pratique professionnelle des association « crises » et « environnement » évoqués en introduction et développés en Sciences Humaines et Sociales.

La communication relèverait alors d'une compétence, d'un savoir, d'une expertise qui dans le cas du Parc du Pilat est personnifiée par la chargée de communication. Au-delà de ce premier aspect, la « communication » ici est entendue comme la communication institutionnelle du Parc, celle qui est portée par la charte et par les supports produits. Or comment cette charte, considérée comme « l'écrit de référence, celui auquel il est sans cesse fait appel, qui est invoqué à tout moment et dont des extraits sont exposés dans les lieux marquants, celui dont le contenu ouvre ou ferme toute parole officielle »[312], présente ce qu'est la communication du Parc ?

III.2.1.3. La communication pour créer une identité Parc

Dans la « Note d'Orientations de la Charte Objectif 2025 », parution 2009, la communication s'insère dans la partie 1 des trois axes de la « stratégie de développement durable » du Parc. Cette partie s'intitule « Des modes de vie plus sobres et plus solidaires » et la partie communication institutionnelle à proprement parler est évoquée en dernière sous-partie 1.5 « Partager et développer une culture commune du territoire » :

> *« Promouvoir une éducation au territoire ; Valoriser les savoir-faire qu'ils soient issus de métiers ou des milieux associatifs (cartographier les compétences, organiser la capitalisation des savoirs et savoir-faire et leur transfert) ; Inventorier, classer et signaler les éléments historiques concernant le territoire ; Favoriser l'appropriation des actions du Parc par le plus grand nombre et mieux communiquer sur le syndicat mixte du Parc et son rôle »*[313]

Cet objectif est confirmé et développé en 2011 dans le document « Rapport et Annexes de la Charte Objectif 2025 », dans l'Axe 5 « Une mobilisation de tous les citoyens pour changer

---

de devenir « chargés de mission dans les Parcs Naturels», dispense la 1ère année une UE 13 « Communication » et la 2ème année une UE 12 « Communication et gestion de projet ». Disponible sur : http://dossier.univ-st-etienne.fr/formations/public/STS/Mast%20STS%20m%20Eco%20etho%20s%20Eco%20etho.pdf, consulté le 6 avril 2015.

[311] Lors de la présentation de mon travail que j'ai fait auprès des équipes du Parc à mi-Parcours, j'ai ainsi été interpelée sur l'absence d'ouvrages de communication environnementale dans la bibliographie succincte que j'avais présentée, ouvrages étudiés lors de la formation de certains chargés de mission.

[312] MINISTERE DE LA QUALITE DE LA VIE, HAUT COMITE DE L'ENVIRONNEMENT, COMITE SCIENTIFIQUE ESPACE ET CADRE DE VIE ; CRESAL, 1977, p.9

[313] P.33 du document

d'ère ». La présentation de cet Axe 5 associe pêle-mêle : connaissances partagées et protection de la nature, mais aussi préparation des enfants et adolescents « à répondre, dans le présent et le futur, aux défis environnementaux »[314], mouvements citoyens en émergence, démocratie représentative sur laquelle s'appuie déjà le fonctionnement du Parc et démocratie participative à construire…

Dans l'axe 5.1 « Développer une culture commune du territoire par la connaissance », il est spécifié que « pour inciter chacun à participer au projet de territoire, il est nécessaire de l'aider à connaître ce territoire et ses enjeux ; il convient aussi d'identifier les domaines où il peut agir en faveur des objectifs de la charte. »[315]. Deux publics sont identifiés pour ces actions « les plus jeunes » et le « grand public ».

Dans l'axe 5.2, le paragraphe « Rendre chacun acteur du projet de territoire » positionne le Parc comme un accompagnateur de la « mobilisation spontanée des acteurs » et comme élément déclencheur de cette mobilisation dans « d'autres réseaux »[316].

Hormis la faible place accordée aux questions de communication dans ces documents et leur positionnement en dernière partie systématiquement, plusieurs constats sont importants à faire pour comprendre comment le Parc construit son objet « communication ».

La communication du Parc telle que décrite dans cette charte s'appuie sur des connaissances qui, transmises aux différents publics identifiés, permettent la création d'une identité commune et d'une mobilisation en faveur de l'environnement. La communication est rapprochée de l'éducation et de la sensibilisation, mais aussi de l'identité partagée. La communication de l'institution vise à créer et maintenir une identité territoriale qui corresponde au territoire du Parc en tant que collectivité, suivant ses propres frontières administratives, et non pas suivant des identités territoriales plus anciennes et liées à la morphologie du territoire. Le Parc a besoin de renforcer son identité administrative qui entre en concurrence avec l'identité du Pilat comme massif par exemple[317].

III.2.1.4. Une communication qui peut être évaluée : le spectre de l'échec

Une volonté de participatif est évoquée dans ces textes[318], mais de façon un peu naïve me semble-t-il, avec cette idée qu'il existerait des mobilisations spontanées que le Parc pourrait se réapproprier et qu'il pourrait être porteur de cette dynamique dans d'autres réseaux d'acteurs, sous-entendu les siens propres, identifiés et connus, avec lesquels le lien existerait

[314] P.152 du document

[315] P.153 du document

[316] P.158 du document

[317] Voir sur ce point précis la partie III.3

[318] Axes 5.2

déjà. Je présenterai plus loin[319] que durant mes recherches le participatif a été décrit le plus souvent comme une déception par les acteurs du Parc, voir comme un échec.

Cette représentation d'une communication qui échoue est importante dans les entretiens que j'ai pu mener. Que ce soient chez les chargés de mission du Parc ou chez les élus du Parc, la communication est décrite comme compliquée, complexe, difficile, voire parfois insatisfaisante et directement ouverte aux critiques.

Les preuves de la réussite ou de l'échec d'une communication consistent, selon les acteurs, en l'évaluation du public présent lors d'un événement, aux retours occasionnés et à l'augmentation de la connaissance, du sentiment d'appartenance à un territoire et enfin en un changement de comportement. Sous le poids de ces critères, on comprendra que la communication du Parc soit perçue le plus souvent comme insatisfaisante :

> *Extrait d'un entretien avec Charlotte, la chargée de mission Natura 2000 :*
>
> *« Tu vois cette année on a quarante ans et quand tu demandes encore aux gens ce que c'est que le Parc et bien il y a très peu de gens qui savent dire vraiment ce qu'on fait quoi. Très peu qui ont une vision claire sur ce qu'on fait, pourtant je pense qu'on ne lésine pas sur la communication quand même, tu vois on fait pas mal de choses, on communique, il y a des documents en tout cas qui existent pour se renseigner sur ce qu'on fait. »*
>
> *Extrait d'un entretien avec Samuel, élu agriculture et forêt du Bureau du Parc :*
>
> *« Mais vous voyez, en termes de communication au niveau du Parc … je… Ce n'est pas une critique envers qui que ce soit… Mais je pense qu'on a une voie d'amélioration c'est un boulevard… Est-ce que c'est dû au passé ? La communication, c'est beaucoup trop vu dans le sens « on édite des plaquettes » quoi. »*

J'ai retenu ici ces extraits d'entretiens parce qu'ils sont représentatifs d'un certain désappointement face à la faible évolution des mentalités[320] mais également parce qu'ils mettent en balance le fait que, pourtant, des documents existent. On peut insister sur le fait que la communication, dans ce raisonnement, équivaut schématiquement à ses supports. Ils sont régulièrement cités en entretiens, listés, évoqués, parfois critiqués, parfois encensés comme dans le cas de « L'Écho des Chirats ».

---

[319] Voir partie III.3.2 sur la communication des questions d'environnement qui détaille plus ces aspects, bien qu'ils soient évoqués en pointillés à d'autres endroits dans le texte

[320] On retrouve dans les entretiens des affirmations comme quoi leur travail se fait sur du « long terme », qu'il faut « laisser mûrir », mais aussi que « ça gonfle », que les gens sont des « consommateurs » et toute une mise en accusation du « grand public » (voir partie II.3.3)

Extrait de l'entretien de Bernard, élu en charge de la communication *:*	***Extrait de l'entretien de Philippe, association des Amis du Parc*** *:*
« Il y a un outil qui à mon avis aussi est très bien, c'est "l'Écho des Chirats". » **(+)**	*« Alors bon il y a leur support "L'Écho des Chirats". Déjà le titre ne dit absolument rien à personne. Il n'y a que les spécialistes qui savent ce que c'est que les chirats. »* **(-)**

Tableau 12 : Confrontation de deux avis recueillis en entretien sur la lettre d'information du Parc (élu vs association)

Il existe néanmoins, là encore derrière des divergences qui peuvent s'expliquer par un rapport différent au public (élu et association), une croyance partagée sur le fait qu'une communication efficace passe par de « bons » supports de communication, de bons « canaux ». On trouve régulièrement dans les entretiens une position évaluative de la communication du Parc : « ça marche bien », « ça fonctionne », « on était content », etc. Puisque les effets de la communication du Parc ne sont pas toujours à la hauteur de l'investissement du Parc dans sa production de supports, deux positions se dégagent alors chez les acteurs : les supports ne sont pas les bons ou les destinataires ne jouent pas le jeu. On verra plus loin comment le Parc se construit un public.

III.2.1.5. L'artifice du politique ?

Enfin, la communication telle qu'elle est décrite, ou décriée comme dans l'extrait introductif de cette partie, est néanmoins un outil de la politique du Parc. Les chargés de mission du Parc se considèrent comme des experts, des techniciens, tandis que les élus du Parc se rangent du côté de la parole politique. La communication peut ainsi être perçue comme un artifice du politique avec des élus « qui trouvent qu'on ne communique jamais assez quoi »[321].

Pourtant, « la publicité [celle à propos des Rencontres de l'Observatoire de la biodiversité], c'est le Parc, sincèrement je ne m'en occupe pas. », souligne l'élue en charge de la biodiversité. Ce ne sont pas eux qui passent des commandes au Parc pour l'édition de supports ou la rédaction d'articles. Ils se disent : « pas trop associés aux dossiers documentaires » et ne font pas de liens systématiques entre leurs propres documents de communication, le bulletin municipal, et les supports du Parc.

> *Extrait d'un entretien avec Bernard, élu communication :*
>
> *« Là aussi c'est difficile parce qu'on est tous chacun de notre côté et on n'a pas toujours le réflexe de dire on a envie de faire passer tel message il faut se servir de tel support. Ce n'est pas évident non plus. Un élu ne va peut-être pas penser forcément à "L'Écho des Chirats". Autant dans une*

[321] Extrait d'un entretien avec Julien, chargé de mission agriculture

collectivité sur un bulletin municipal ben ça c'est un truc qui est bien ancré alors que des fois encore on passe à travers. »

Paradoxalement, les élus endossent peu les aspects de communication institutionnelle du Parc : les aspects communicationnels sont ainsi délégués aux techniciens, ce qui semble corroborer une représentation utilitaire et technique de la communication institutionnelle, tandis que le politique se situerait du côté du débat, de l'échange.

III.2.1.6. Conclusion

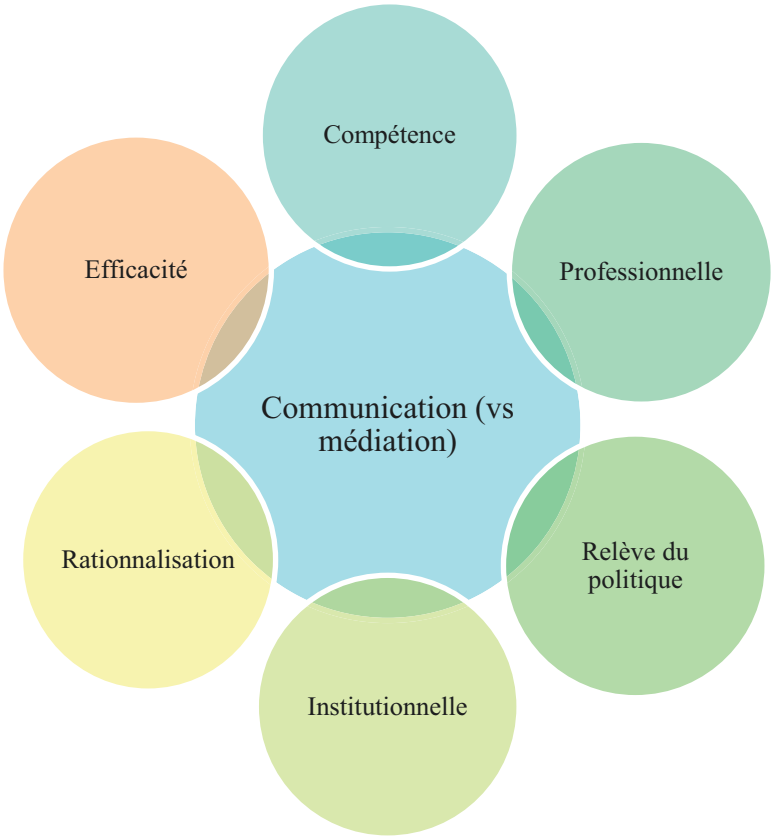

Figure 32 : Représentations de la « communication » chez les personnels du Parc Naturel du Pilat : termes associés après travail sur le champ sémantique

La figure ci-dessus peut servir de conclusion à cette partie. La représentation de la communication du Parc, celle que je suis supposée étudier, est globalement partagée par tous les acteurs, que ce soient les élus, les chargés de mission ou même les associations partenaires. C'est le travail de la chargée de communication qui, seule, en aurait les compétences et qui porte sur ses épaules la professionnalisation de celle-ci.

Hormis ce poste précis, les autres intervenants ne s'investissent pas outre mesure dans ce processus. La communication est définie comme extérieure à leur poste et à leurs fonctions. Cette extériorisation leur permet un positionnement commun et critique à son égard. Que ce soit une critique à l'égard des valeurs attachées à la communication (politique, de l'image,

superficielle, etc.) ou à l'égard de son efficacité, toujours trop faible. Chacun partageant la croyance issue de la théorie mathématique de la communication : une communication peut être évaluée par différents facteurs tels que le changement de comportement, le déplacement des publics sur une manifestation, etc. Linéaire, elle vise à transmettre un message à un destinataire de la manière la plus efficace possible. Paradoxalement, la communication porte beaucoup d'attentes de la part des personnes que j'ai pu rencontrer, tout en étant mise de côté, peu investie dans l'ensemble et critiquée. Ce n'est pas le cas du tout de son pendant : la médiation, qui elle est toujours décrite comme positive, investie et partagée par tous.

III.2.2.- La « communication de M. Jourdain » : le rôle partagé de « médiateur » du Parc

On aura choisi, dans ce sous-titre encore, de reprendre une expression empruntée cette fois-ci à la chargée de mission responsable du Pôle Espaces Naturels. Celle-ci, après s'être clairement positionnée comme extérieure à la « communication » au sens entendu précédemment, admet l'existence d'une définition de la communication différente et plus quotidienne.

> *Extrait d'un entretien avec la chargée de mission Pôle Espaces Naturels :*
>
> *« Oui moi ce n'est pas mon domaine. Enfin ce n'est pas mon domaine… comme dirait monsieur Jourdain qui fait de la prose sans le savoir !* [Rires] *Je n'ai pas du tout une formation au niveau de la communication quoi. »*

On entendra comme « communication de M. Jourdain » une conception plus spontanée de la communication. On trouve ici une séparation introduite entre le professionnel et le quotidien, l'amateurisme presque. Cette « communication de M. Jourdain » est, à la différence de la communication institutionnelle, beaucoup plus partagée par les acteurs. Ceux-ci se décrivent plus impliqués dans cette communication qui, en définitive, correspond à une conception plus interindividuelle que le modèle professionnel et normalisé décrit plus haut. Derrière elle, un ensemble de représentations sont partagées sur le rôle du Parc et la communication de celui-ci.

III.2.2.1. Une communication du quotidien, de l'échange, des petits pas

La première conception partagée autour de ce qui fait la communication du Parc, comprend celle de l'importance accordée à une communication qui se fait sur le temps long, qui demande de petites avancées et pas « le grand soir ».

> *Extrait de l'entretien de Martin, chargé de mission tourisme :*
>
> *« Justement, en disant, par rapport à d'autres outils de protection, de valorisation du patrimoine, on est sur un outil qui selon moi part du postulat que c'est compliqué, donc c'est long, donc c'est de la co-construction, c'est des petits pas, ce n'est pas le grand soir, ce n'est pas la révolution, ce n'est pas le changement radical. »*

Cette représentation du temps long est liée au dispositif Parc Naturel Régional en lui-même. On verra plus loin que cette nécessité du temps long dans la communication est également rattachée par les acteurs à la communication environnementale en général. Sans

pouvoir réglementaire, avec une forte conception de son rôle de médiateur[322], la communication du Parc excède, dans les faits, cette conception de la « com' au sens de la com' ».

Extrait d'un entretien avec Charlotte, chargée de mission Natura 2000 :

« C'est sur le long terme que je pense que ça… Nous quand on nous parle de com', souvent c'est pff… ça nous prend du temps, c'est du temps que je ne peux pas passer sur le terrain avec un agriculteur… Mais voilà… Mais de plus en plus, je crois que plus tu touches une personne et plus ça démultiplie le réseau… Mais bon, ce n'était pas le métier… »

Sur l'ensemble des entretiens menés, cette conception du temps est très présente et partagée par les chargés de mission du Parc. Deux d'entre eux expriment le besoin de travailler sur du « temps long », six de « prendre le temps » et seize des vingt-six personnes rencontrées évoquent ce facteur temps comme inéluctable[323].

Les agents rencontrés endossent ainsi plus aisément un rôle de médiateur, et se situent dans une conception de la communication quasiment interindividuelle cette fois-ci avec une importance accordée à l'échange, à la rencontre, aux personnalités, etc. Cela correspond spontanément à la communication que les chargés de mission concèdent faire au quotidien sur leurs postes, à la différence de la communication institutionnelle telle que j'ai pu la décrire plus haut. Le vocabulaire de la discussion, de l'échange, de la parole, de l'écoute est très présent dans les entretiens que j'ai pu mener.

Extrait d'un entretien avec la chargée de mission Pôle Milieux Naturels :

« Voilà donc j'allais dire que notre travail en termes de communication c'est au-delà de la communication quoi. C'est beaucoup dans du relationnel, du partenariat aussi avec des structures locales. »

[322] 16 occurrences du terme « médiation » dans les entretiens et 4 pour « médiateur »

[323] Cf. tableau en Annexe C

La communication comme relation			
L'échange	Mettre en avant la discussion : « on parle »	La rencontre comme enrichissante	La diversité comme positive : « un territoire c'est des gens, c'est des fonctionnements »
L'échange pour convaincre	Mise en avant de la démarche argumentaire et logique : « convaincre », « expliquer »	Être convaincu pour convaincre les autres	Être présent : être un représentant Être des ambassadeurs : « qui mieux qu'eux pourraient convaincre un autre agriculteur ? »
Valorisation du participatif	faire participer comme positif : « quand on les invite à faire un geste concret, à prendre du temps et à participer, ben c'est d'autant plus efficace »	difficultés de mise en place réelle dans la durée : « après pouf c'est fini! »	

Tableau 13 : Synthèse non exhaustive des entretiens autour de la communication comme relation

La construction de ce tableau vise à mettre en évidence la place accordée à l'échange et à la relation mais au-delà de cela à montrer une tension entre l'échange pour l'échange, l'échange pour convaincre, et la représentation positive de la participation de tous.

Cette manière de représenter la communication comme celle de la relation individuelle, non comme celle des communicants, des professionnels, occulte d'une certaine manière le travail de persuasion mené par les agents du Parc. Ils n'ont que rarement, dans l'échange pour l'échange à la rigueur, une position dans la relation équivalente à celle de leur interlocuteur. Ils sont là pour convaincre, pour servir d'intermédiaire, pour apaiser des conflits entre des groupes, pour inciter à participer à partir d'un propos en lequel ils croient. Derrière cette communication individuelle, sur le temps long, on peut lire l'engagement des acteurs, leur mobilisation quotidienne pour transmettre et faire adhérer au projet du Parc.

III.2.2.2. Une communication entendue comme médiation

La médiation s'entend à la fois dans la mission éducative que le Parc perçoit comme étant la sienne, se rapprochant alors d'une conception de la vulgarisation scientifique, mais également comme la figure du médiateur qui aide à sortir des conflits en rétablissant l'échange entre les différentes parties. Cette conception rejoint l'usage ordinaire du terme de médiation tel que défini par DAVALLON (2004) :

« Le premier sens ordinaire (qui est aussi le sens premier du terme) d'entremise destinée à mettre

d'accord des partis ayant un différend, qui présuppose un conflit et comporte une idée de conciliation ou de réconciliation, est relativement peu présent dans la littérature scientifique des SIC, sauf dans le cas où il est question de procédures de médiation (dans des organisations par exemple) ou d'activité professionnelle.
En fait, l'usage le plus courant correspond au second sens ordinaire (le sens secondaire) : celui d'action de servir d'intermédiaire ou d'être ce qui sert d'intermédiaire. Avec l'idée que cette action n'établit pas une simple relation ou interaction entre deux termes de même niveau, mais qu'elle est productrice de quelque chose de plus, par exemple un état plus satisfaisant. »[324]

Le Parc se positionne à la fois comme une figure éducative à travers sa mission d'éducation au territoire et à l'environnement. Il y joue aussi un rôle d'accompagnateur, d'aide à la prise de décision, de modérateur des conflits locaux.

On trouve régulièrement dans les discours une trace des conflits auxquels les agents du Parc sont confrontés. Il est intéressant de constater là encore un accord autour de trois exemples, repris dans différents entretiens, sans concertation préalable : ce sont ceux autour de l'introduction du cerf dans le Parc, autour des loisirs motorisés et autour de la carrière de Saint Julien. L'exemple le plus récurrent est celui des loisirs motorisés.

Le positionnement du Parc est différent à l'égard de ces trois conflits. Autour de la carrière de Saint Julien, il est pris à partie sans qu'il puisse intervenir puisque le maintien de la carrière dépend de l'Etat et non pas de lui. En ce qui concerne les loisirs motorisés, le Parc, là encore, est accusé par les pratiquants de vouloir interdire la pratique sur le territoire, bien qu'il n'ait aucun pouvoir réglementaire le permettant, ni aucun pouvoir de police pouvant en assurer le suivi. Enfin, autour du cerf, le Parc est dans un rôle de médiateur entre deux groupes principaux, les chasseurs et les agriculteurs

Extrait de l'entretien de Julien, chargé de mission agriculture :

« En fin d'année, la Fédération des chasseurs de la Loire, elle est partie sur un projet de réintroduction du cerf, l'animal, dans le Pilat. Ça a fait un tollé dans le monde agricole. Ce qu'on a fait avec Béatrice, ma collègue, premier truc on a dit : "oh ! Si c'est comme ça on réunit le comité paritaire et on en parle !". Et en fait moi, je suis vachement content de tout ce travail parce que les gens ont parlé ! C'est-à-dire que les chasseurs, ils ont présenté leur projet calmement. Les agriculteurs, ils ont réagi calmement. Ils ont pris le temps d'écouter leur point de vue. Après ils ont abouti à une conclusion mais ils ne se sont pas hurlé dessus ! Ils ne se tapent pas dessus. Ils s'expliquent. Donc je veux dire quand on en arrive à là, il y a une sensibilité quand même qui s'est faite. »

Dans cet extrait, le chargé de mission cherche à me prouver l'efficacité de la sensibilisation individuelle, de la « vraie communication » comme il la qualifie. C'est par les liens tissés au quotidien entre les chargés de mission et les acteurs du Parc qu'ils trouvent leur légitimité de médiateurs et peuvent convoquer les représentants des groupes sociaux pour les faire échanger sur des points problématiques.

---

[324] DAVALLON, 2004, pp.39-40

L'insistance sur ces aspects de la communication cherche également à compenser le faible pouvoir règlementaire du Parc lorsqu'il est confronté aux conflits.

Extrait d'un entretien de Géraldine, directrice du Parc :

« La réintroduction du cerf par exemple, voilà ! On n'est jamais sollicité pour avis parce qu'on n'a pas notre avis à donner ! C'est comme ça, c'est dans les textes de loi. Maintenant il faut, les gens ils veulent qu'on donne un avis. Mais même s'il ne sera pas écouté. Donc nous on ne va pas non plus… Bon, il se trouve qu'on va sans doute en donner un, mais il y a des fois, voilà, on n'est pas obligé. C'est après si on donne un avis et qu'il n'est pas suivi on dira qu'on ne sert à rien quoi ! Voyez ? Il y a aussi ce truc complètement… Et puis voilà, aussi le Parc c'est le dernier, le dernier recours quoi. Quand ils ne savent vraiment plus quoi faire ils viennent nous voir. Oui mais des fois c'est trop tard ! Vaut mieux nous associer avant. Une fois que c'est tout... tout en vrac c'est gentil mais on ne peut pas non plus enfin intervenir sur tout ce n'est pas possible. Voilà c'est comme… Oui cette carrière, on est désolé hein ! On a beau s'opposer, l'Etat de toute façon il y tient à sa carrière et puis l'Etat c'est celui qui nous donne notre label ! Ah ! Comment on fait ? [Rires] *C'est à dire que quelque part…* [Rires] *Voilà c'est lui qui a la compétence en matière de carrière, ce n'est pas nous. Mais ça on a beau le dire vingt fois, cent fois... »*

On voit dans cet extrait d'entretien, sous les rires, l'agacement de la directrice du Parc à l'égard d'un positionnement en définitive ingrat pour les Parcs Naturels Régionaux : ils sont sollicités au gré des mécontentements, et la mauvaise compréhension de leur pouvoir effectif les met en porte-à-faux vis-à-vis d'interlocuteurs qui les jugent trop passifs autour de problèmes environnementaux sur le territoire. Dans le premier entretien que j'ai eu avec la directrice du Parc et la chargée de communication, elles évoquaient ainsi le fait que les associations comme la FRAPNA, les jugeaient trop « mous » sur les questions de protection, notamment parce qu'il n'y avait pas de réserve intégrale dans le Parc.

Face à ces difficultés, les acteurs partagent un discours sur la communication de proximité et mettent de côté une communication institutionnelle plus difficile à intégrer à leur pratique et plus récente. C'est dans le rôle de médiation, conçue comme le fait d'acteurs de proximité, qu'ils se retrouvent. A la différence de la communication institutionnelle, cette conception de la communication « de M. Jourdain » peut se construire en cohérence avec les valeurs professionnelles de ses agents.

III.2.2.3. Conclusion

On peut conclure après présentation de ces différents points en rejoignant la recherche de BABOU et LE MAREC (2008) autour des banques d'images scientifiques. Ils évoquent dans cet article l'autonomisation et la montée en puissance des postes liés à la communication professionnelle.

*« Nous nous référons ici aux **valeurs** comme étant les représentations qui suscitent des jugements moraux dans le cas où l'identité des sujets est menacée au contact d'autres acteurs sociaux, notamment dans les rapports au travail (Sainsaulieu, 1988). Ces valeurs se positionnent au sein d'un champ de **concurrence et de légitimité**, où circulent des représentations relativement consensuelles de deux pôles d'attention (et presque d'extériorité) qui justifient la pratique et*

l'orientent : le rapport aux chercheurs et le service au public. »[325]

Ce qu'on peut lire dans cet extrait et sur lequel j'attire particulièrement l'attention à ce stade, c'est que derrière ces positionnements à l'égard de la communication on peut percevoir des valeurs partagées par l'équipe et qui leur permettent de travailler ensemble et de créer une identité collective. Ce point est d'autant plus important qu'il permet dans le cas du Parc du Pilat de faire le lien entre des acteurs d'univers sociaux différents (associations, chargés de missions, élus) qui, s'ils peuvent partager des mêmes attentes environnementales, peuvent également avoir des points de divergence très forts quant aux manières de les concrétiser.

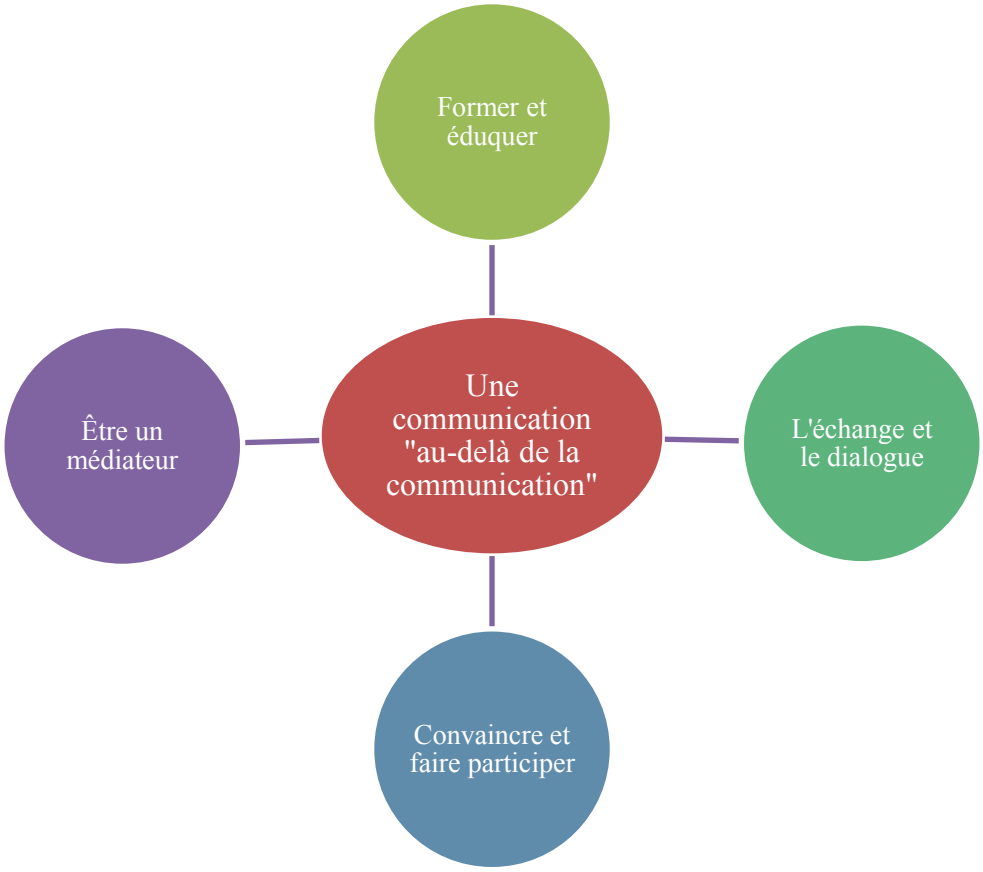

Figure 33: L'autre communication du Parc du Pilat : entretiens avec les personnels du Parc

III.2.3.- La non-communication : postures d'éloignement

Pour terminer, s'il y a un positionnement différent des acteurs à l'égard des deux grandes

[325] BABOU et LE MAREC, 2008

figures de la communication que je viens de décrire, ils les considèrent néanmoins comme faisant partie de ce qu'ils font ou souhaitent faire. Dans cette partie, nous verrons que trois dimensions qui auraient pu être rattachées à la communication sont explicitement rejetées : les médias, le lobbying et la promotion touristique.

III.2.3.1. Les médias

Les médias, la presse nationale plus particulièrement, mais également la presse locale, sont souvent remis en cause dans les entretiens lorsque le sujet est abordé. Aucune représentation positive de la presse et de ses effets n'a été partagée avec moi, mais plutôt une charge partagée contre des vecteurs de mésinformations.

L'extrait d'entretien suivant fait suite à un questionnement de ma part sur la manière dont les communiqués de presse sont envoyés aux différents journalistes :

> *Extrait de l'entretien avec Régine, secrétaire du Pôle Milieux Naturels :*
>
> *« [Cela dépend] des thèmes qu'ils abordent aussi dans les journaux et puis ceux qui viennent et ceux qui ne viennent jamais... Il y en a certains qui se déplacent ou qui vont faire un article que quand c'est vraiment quelque chose d'énorme. Par exemple le ministre qui s'était déplacé chez nous, le ministre de l'environnement, là oui tous les journalistes ont voulu faire un article.*
> ***- Oui, même pas besoin de les convoquer !***
> *- Non.*
> ***- D'accord.*** **[Rires]**
> *- Quand Mme Kosciusko-Morizet est venue au Parc, il y avait des articles de partout, sur internet, de partout quoi. C'est ça aussi la presse… »*

Premier reproche, les médias n'agiraient que par intérêt. Il y a une forme de désabusement vis-à-vis du fonctionnement de la presse : « c'est ça aussi la presse » comme conclut Régine, en charge de la constitution des archives presse et des communiqués de presse à l'issue de notre entretien. Par cette conclusion laconique, elle montre une désillusion quant au fonctionnement médiatique. Ce « ça » qui est la presse renferme les codes de celle-ci, ses attentes, la recherche du « buzz », la difficulté au quotidien d'obtenir un déplacement de journalistes sur des sujets qui ne correspondent pas aux critères médiatiques : pas de personnalité, pas de bonnes photos, pas d'accroche locale marquée, etc.

La presse ce serait un fonctionnement uniquement autour des gros titres, des gros événements et pas du quotidien. L'exemple de la couverture presse de la venue de la ministre, Mme Nathalie Kosciusko-Morizet sert à prouver dans le discours de la secrétaire que les communiqués de presse ne servent à rien, ce qui compte c'est l'événement lui-même.

Derrière cette mise en cause des médias grand public se joue une véritable bataille à caractère éthique. Le traitement de la cause environnementale par la presse est décrié. Les médias agiraient uniquement lorsque le sujet peut intéresser, or l'objectif pour le Parc c'est « d'augmenter la conscience environnementale »[326]. Non pas : « de faire de grandes affiches,

[326] Extrait de l'entretien préliminaire avec Géraldine et Carole

des gros messages »[327].

Cette désillusion quant à l'implication morale de la presse dans la cause environnementale peut se lire aussi dans les propos de la chargée de mission Natura 2000. Lors de la visite presse qu'elle avait organisée pour présenter une parcelle récemment passée dans le réseau Natura 2000, elle me confiait en aparté à propos de la présence et de l'engouement des deux journalistes locaux : « Je les aurais fait visiter au moment du passage du girobroyeur [*sorte de tracteur débroussailleuse*], cela les aurait moins intéressés [*que lors de la présence du troupeau de chèvre*]. »

Deuxième reproche, les médias simplifieraient un message complexe et propageraient donc de fausses idées que le Parc serait amené à combattre par la suite.

Extrait d'un entretien avec Charlotte, chargée de mission Natura 2000 :

« De premier abord on se retrouve à chaque fois bloqués par des a priori, des choses qu'on entend dans les médias qui sont liées à des contraintes environnementales et tout ça. Donc dès le premier abord, leur parler de ça… je suis confrontée à ça aussi. »

La presse simplifierait le discours environnemental que le Parc prétend pouvoir développer dans toute sa complexité. Les médias seraient à ranger du côté des *a priori*, des discours réducteurs. Ils ne porteraient qu'une partie des enjeux environnementaux contemporains.

Extrait de l'entretien avec Charlotte, chargée de mission Natura 2000 :

« Les deux boulets [elle parle ici de l'environnement et du Parc]… [Rire] *Oui je pense que c'est lié aux deux, oui. Ben assez fréquemment, quand il y a des élections et tout ça, on entend des choses sur l'environnement et à chaque fois qu'on a des épisodes comme ça, moi je constate quoi, il y a une com' qui est faite sur l'environnement qui est négative* [dans la presse nationale, elle le précise plus loin en entretien] *plutôt et à chaque fois je me retrouve à ramer pour rattraper. »*

Ceci amène au troisième et dernier reproche : les médias feraient concurrence à la communication du Parc.

Extrait d'un entretien avec une Pascale, présidente du Parc :

« C'est compliqué et puis les gens sont abreuvés, maintenant… Vous avez internet. Et la télé. Moi ce que je déplore à l'heure actuelle sur les médias, radios, etc. finalement il suffit d'avoir un sujet et vous en entendez parler pendant deux jours. Et ils disent la même chose souvent. Vous n'avez pas une radio quelle qu'elle soit qui va émettre un avis différent. C'est presque la pensée unique et c'est quand même désolant. Et puis on passe vite, on n'approfondit pas. On passe pouf. Il faut trouver quelque chose d'autre. Donc "L'Écho des Chirats" c'est quand même un travail de longue haleine. Hein. Vous faites pas de l'environnement, vous ne faites pas de l'économie, vous ne faites pas… Ce n'est pas un truc extraordinaire qui va vous tomber sur la tête aujourd'hui. C'est petit à petit que les choses évoluent, que les choses… Vous protégez, mais petit à petit. … Vous essayez de maîtriser mais petit à petit… »

[327] Extrait de l'entretien préliminaire avec Géraldine et Carole

Pour la biodiversité plus particulièrement, la chargée de communication concluait en me disant que les gens étaient saturés à la longue par l'abondance de mêmes messages sur une période définie. L'omniprésence de la biodiversité dans les médias en 2010 aurait donc abouti à une « saturation des récepteurs »[328].

Malgré cet ensemble de critiques, au final assez régulièrement entendues sur le travail médiatique et sur ses règles[329], il est intéressant de noter que la presse reste paradoxalement un élément qui compte pour la communication du Parc, et surtout pour l'évaluation de la communication institutionnelle.

On peut prendre pour exemple la constitution d'une revue de presse par Régine, la secrétaire du Pôle Milieux Naturels, qui a conservé cette tâche de son rattachement précédent à la communication. Elle constitue à partir des journaux reçus au Parc sur abonnement des dossiers papiers en découpant les articles qui concernent les actions du PNR et en les classant par thématiques. Ces articles sont ensuite photocopiés et distribués aux chargés de mission concernés avant d'être archivés par année[330]. Ce travail décrit comme plutôt ingrat et ne relevant pas d'un poste classique de secrétariat a plusieurs raison d'être. La première raison évoquée en est le suivi de l'image du Parc à l'extérieur, dans les médias.

Extrait de l'entretien avec Carole, chargée de communication :

« Donc en amont j'avais fait le communiqué de presse pour annoncer pour qu'il y ait du monde à cette réunion, sur place il faudra gérer la presse, il faudra arriver avec un petit dossier pour leur donner voilà l'essentiel de ce qui se dit. Et puis une fois que la manifestation est passée il y a des articles qui paraissent dans la presse, donc il y a une revue de presse, qui est faite donc par Régine qui est à l'accueil qui nous découpe tout ce qui nous concerne, ça nous permet d'avoir un suivi un peu de comment on parle de nous. »

Mais ce n'est pas la seule raison, les articles sont aussi susceptibles de servir à appuyer des demandes de financement, de justifier des actions au regard des différents partenaires, de maintenir des postes, etc.

Extrait de l'entretien de Régine, secrétariat Pôle Milieux Naturels :

« Alors la plus grande partie de ces articles servent à argumenter les subventions, les contrats ici qui sont subventionnés. Par exemple Natura 2000, Murielle ici n'est pas titulaire. Donc elle bénéficie de subventions pour payer son salaire, son poste, donc il faut argumenter. Dire on a fait telle action et il y a eu tel article de presse qui parle de cette action. »
[Plus loin]
« [Moi] Et donc le parc il suit les articles aussi parce que c'est quelque chose qui lui sert à appuyer la politique qu'il va mener et les demandes de subventions qui vont avec ?
- Ben oui pour les demandes de subvention. Dire on a fait telle action en 2012, on voudrait la reconduire en 2013 et à l'appui on vous dit… c'est quelque chose qui est porteur quoi.

---

[328] Extrait du premier entretien avec Carole

[329] On est ici un peu sur un « marronnier » des recherches sur les médias.

[330] Pour plus de détail sur la gestion complète de la revue de presse, voir l'entretien de Régine en Annexes.

- Oui, donc pour mémoire de leur action… mais est-ce que vous vous en servez aussi pour voir quelle est l'image de vous qui ressort auprès des lecteurs ?
- Ça sert aussi parce que les concerts en balade par exemple beaucoup de personnes connaissent le parc pour ses actions culturelles plus que pour le reste. Parce que le parc a une image… vue de l'extérieur, le parc a une image positive pour tout ce qui est culture, très négative pour tout ce qui est de l'urbanisme parce que dans la tête des gens, on impose, alors qu'on n'impose rien. C'est ce que j'essaie de leur faire comprendre moi quand je les ai en rendez-vous ici. Leur dire le parc, les architectes vont pas vous imposer quelque chose, c'est la commune sur laquelle vous construisez qui a un PLU à respecter. Et c'est vrai que les articles de presse sont lus par les gens qui sont abonnés ou qui achètent le journal et on a des retours, positifs ou négatifs, mais c'est vrai que c'est une façon de faire connaître le parc, c'est sûr. »

On peut donc conclure à travers ces extraits que si les médias sont critiqués largement par les différents chargés de mission, ils sont également inclus fortement dans la dimension professionnelle de la communication du Parc à travers la rédaction et l'envoi de communiqués de presse, l'accueil et l'organisation des points presse et enfin la constitution d'une revue de presse.

Lors d'une réunion d'équipe au cours de laquelle j'ai présenté mon projet de recherche, un des premiers « débats » internes a porté sur la revue de presse que j'avais évoquée comme objet d'étude. La constitution de celle-ci, les choix faits, auraient évolué historiquement. Si elle se constituait auparavant autour de « ce qui intéresse le Parc », elle serait devenue ensuite « ce qui parle du Parc ». La thématique retenue, le fonctionnement de celle-ci, ne paraissait pas très clairs pour les personnes présentes, ni même par la directrice du Parc. Mais le questionnement autour de l'utilité de cette revue de presse s'est terminé par un consensus : la revue de presse est utile comme bilan, vis-à-vis des partenaires, pour la communication institutionnelle, et pour les financeurs externes.

Cette conclusion est cohérente avec l'ensemble des remarques portées jusqu'ici : la presse est critiquée, son fonctionnement perçu comme extérieur aux enjeux des chargés de mission du Parc, mais elle est incluse dans les stratégies de communication institutionnelle. Le rôle de cette revue de presse a évolué au fil du temps et il semble correspondre actuellement à une place plus importante accordée à l'image de l'institution, préoccupation qui n'était pas aussi présente lors de la création du Parc dans les années soixante-dix. On peut supposer que cette importance accordée à l'image est liée à l'évolution du fonctionnement des financements de la structure depuis plusieurs années. L'entretien de Béatrice qui est une personne en poste presque depuis les débuts du Parc et qui est présentée comme ressource par les membres de l'équipe pour obtenir un historique de l'institution est particulièrement riche à ce sujet[331].

Extrait de l'entretien de Béatrice, chargée de mission Pôle Milieux Naturels :

« Donc on a l'impression même qu'il y a une volonté, une stratégie un peu nationale de créer un peu de la concurrence aussi parce que ça crée du coup... alors au-delà, le bon côté ça peut être une émulation, pour l'Etat de dire « ben voilà je récompense les meilleurs projets », mais d'un

[331] On peut retrouver l'intégralité de l'entretien en Annexes

autre côté, ce qu'on constate en interne, c'est de se dire on est un peu dans, ben dans de… ça crée pas de la sécurité quelque part… Et puis ça crée une façon de fonctionner par à-coups comme ça… et on perd un peu, pour prévoir aussi, pour anticiper. Voilà c'est une façon de fonctionner qui est quand même plus stressante aussi quelque part. »
[Plus loin] *: « Pfou… je pense qu'il y a eu aussi la création… alors je ne sais pas si c'est lié, moi je ne suis pas assez, comment dire, je n'ai pas assez d'informations et de recherche d'informations là-dessus hein, mais bon, les crédits d'Etat qui diminuent ça c'est un petit peu général* [rire], *partout hein. Après sur l'aménagement du territoire je pense que ça correspond un petit peu au fait qu'il y a eu quand même un développement, ce qui est bien, une émergence ben d'autres on parlait des pays, des chartes des… enfin ces démarches-là, on n'est plus les territoires de parc, même si on est encore considérés comme des laboratoires, pour faire de l'innovation et tout ça, on est quand même, on voit bien que c'est quand même de plus en plus difficile d'être toujours innovants, d'avoir un… et qu'il y a d'autres territoires qui font des choses très bien quoi. Et c'est vrai que ça remet en question un petit peu, ben… La Fédé* [Fédération des PNR de France] *nous avait fait plancher sur l'avenir des parcs, d'un parc. »*

De ce passage ressortent deux changements structurels pour les Parcs Naturels Régionaux qui se sont retranscrits dans des attentes plus fortes envers la communication professionnelle : le désengagement de l'Etat, budgétairement parlant, et la mise en concurrence des territoires sur les enjeux environnementaux.

III.2.3.2. Le lobbying

La position du Parc autour du lobbying est ambigüe. Une tension existe entre le désir de convaincre et de modifier les comportements, clairement avoué par les acteurs tout comme il est inscrit dans la charte, et le spectre de l'accusation de militantisme, d'incapacité à écouter la parole des autres. Cette tension se lit dans le statut particulier de l'éducation au territoire et dans l'omniprésence d'un discours de l'échange, de l'écoute exprimé par les personnes rencontrées.

Extrait d'un entretien avec la chargée de communication, Carole :

« Alors pour nous les écoles, pour moi, ce n'est pas de la communication[332.] *C'est de l'éducation au territoire, donc ça veut dire qu'on entre dans une démarche telle que c'est écrit dans la charte où l'objectif c'est d'amener les écoliers à mieux connaître leur territoire pour qu'ils soient à l'aise avec ce territoire, pour qu'ils en comprennent le fonctionnement pour plus de respect, plus de préservation. Mais...*
- Mais vous n'allez pas, vous, communiquer ?
- Et ben pas trop non…
- Alors vous le faites ou…
- Oui alors on dit qu'on le fait, voilà. On dit que ça fait partie des actions qu'on mène, mais on n'est pas dans de la communication institutionnelle à ce moment-là. On est dans de l'action. Et notre fonds de commerce. Et bien ce qu'on véhicule à travers de l'éducation au territoire, c'est vraiment le territoire dans ses caractéristiques. C'est... Bon dire qu'il y a un Parc qui existe oui, ces valeurs-là oui mais c'est tout. On ne va pas… On ne fait pas du prosélytisme pour le Parc à travers l'éducation au territoire. La frontière elle est bien nette. Par contre après on a un programme de sensibilisation et là on ne s'adresse plus aux écoles mais on s'adresse au tout public soit adulte soit enfant et là on a un lien qui est quand même plus étroit entre l'information

[332] Depuis la période de cet entretien, le Parc est au contraire en train de rapprocher éducation au territoire et communication (cf. entretien de Martin en Annexes)

du Parc et l'éducation au territoire. »

La chargée de communication trace ici une frontière nette entre le « prosélytisme » qui porterait sur l'institution du Parc et la sensibilisation au territoire qui se ferait à travers le programme d'éducation.

Institution Parc	Territoire du Parc
Prosélytisme (-)	Sensibilisation (+)
Communication institutionnelle	Education au territoire

Tableau 14: Un ensemble de nuances et de représentations qui légitiment la position de communication du Parc du Pilat

On peut voir que ce distinguo est fragile. Il s'appuie sur des pratiques partagées par les acteurs et une conception dichotomique de l'institution et du territoire. L'institution Parc, en tant que collectivité, est légitime de souhaiter une communication institutionnelle forte et positive. On rejoint ici des aspects de politique locale, avec des attentes des élus locaux fortes en termes de communication et d'image. Néanmoins, il est présenté comme illégitime de communiquer sur le territoire, et au-delà sur l'environnement, de manière univoque.

On prendra pour exemple ce qu'on peut qualifier de « slogan » du Parc puisqu'il est présent dans différents documents comme un éditorial de « L'Écho des Chirats » (2014) ou la plaquette « Mode d'emploi » publiée lors de la charte précédente :

> *« Le Parc naturel régional du Pilat n'a pas le pouvoir de contraindre, mais le devoir de convaincre ! »*[333]

Cet équilibre précaire entre concertation et conviction est régulièrement explicité par les personnes que j'ai pu rencontrer en entretiens, chargés de mission comme élus.

Concertation « égal à égal »	**Concertation pour convaincre**
*Extrait de l'entretien de **Julien**, chargé de mission agriculture :* *« On met dans le même truc, des agriculteurs, des gens de la FRAPNA, des gens, des citoyens locaux enfin plein de gens comme ça, les chambres d'agriculture, des techniciens, des scientifiques, des hydrogéologues, alors forcément qu'il y a, chacun a son point de vue, mais au bout*	*Extrait de l'entretien de **Julien**, chargé de mission agriculture :* *« Le concours de prairies fleuries la première année je me suis fait secouer par une agricultrice qui a trouvé ça scandaleux qu'on promène vingt gugusses dans des parcelles pour évaluer des prairies qui valent rien pour eux... Bon, on s'est expliqué. Aujourd'hui je parie que dans*

[333] Le slogan « convaincre sans contraindre » n'est pas l'exclusivité du Pilat, mais est celui de la Fédération des PNR de France. Voir à ce sujet BARON et LAJARGE, 2015.

d'un moment il y a bien des choses qui arrivent à se dégager et puis après on se dit "qu'est-ce qu'on fait ?" Et à partir de ce moment-là moi je pense que ça c'est, ça fait partie de la communication ! [Pause] *Je ne réponds pas à vos questions !* [Rire] *»*	*deux ans elle participe ! Voilà c'est des éléments comme ça qui font que... et moi je trouve que c'est ça la vraie communication. C'est le temps qu'on passe avec les gens à s'expliquer. On n'a pas toujours raison, eux non plus, et petit à petit les choses changent et ce n'est pas de faire un coup de forbard* [mot employé par le chargé de mission qui dans le contexte semble proche de forban] *comme ça "regardez comme on est beau et nous on est les meilleurs du monde et tout ce qu'on fait c'est bien !" Non de toute façon ça ne sert à rien. Les gens ils prennent ça, vous voyez ça, ils prennent, pfou, poubelle ! [Il mime] »*
*Extrait de l'entretien de **Béatrice**, chargée de mission Protection et gestion des espace :* *« C'est vrai qu'au niveau du Parc on est souvent un petit peu aussi des médiateurs. Entre chasseurs, on va dire monde de la chasse et forestiers, donc, les forestiers disant « oui, le gibier faisant du dégât sur nos forêts… chasseurs vous n'en tuez pas assez », voilà il y avait un problème de dialogue qui ne se faisait plus. »*	*Extrait de l'entretien de **Charlotte**, chargée de mission Natura 2000 :* *« Ensuite je suis confrontée aux agriculteurs pour leur expliquer pourquoi du coup c'est intéressant de travailler avec eux sur ce que je fais. Sans qu'ils le voient comme une contrainte. Parce que moi je ne le conçois pas comme ça du tout. Pour moi travailler avec eux c'est vraiment pour concilier les deux usages. »*
*Extrait de l'entretien de **Dominique**, élue biodiversité :* *« Ça permettait à tout un chacun de participer et de pouvoir apporter là où il habite ce qu'il a. Et donc cette journée de l'Observatoire elle est née un peu de là, c'était pour regrouper, une fois par an tous ces gens qui nous rendent service et qui nous font des relevés de faune, flore, de se retrouver, de se rencontrer et de discuter sur un sujet, voilà. C'était ça un petit peu le projet. »*	*Extrait de l'entretien de **Pascale**, présidente du Parc :* *« D'abord : vous ne pouvez convaincre que si vous êtes persuadé que ce que vous dîtes va dans le bon sens. Sauf qu'en face de vous vous avez des gens parfois qui ont une vision complètement différente. Donc il faut essayer de les amener… De prendre en compte d'abord leur, leur évolution à eux. Et parfois c'est, parfois c'est assez pertinent. Alors aussi faut se dire que ce n'est jamais complètement pertinent. Parce que si ça l'était toujours franchement on devrait arriver facilement à convaincre tout le monde. Ça devrait. Ce n'est pas toujours ça. C'est le côté passionnant. C'est ce qui me manquera le plus. Le, le frottement avec les idées des autres. Se dire « mais attend il faut quand même les convaincre qu'ils ont peut-être pas vu ça »… Et voilà on chemine ensemble. »*

Tableau 15 : Extraits d'entretien sélectionnés afin de montrer la difficulté presque schizophrénique (chez un même acteur les deux discours coexistent) qu'il y a pour les acteurs du Parc à se représenter une communication d'échange (d'égal à égal) dans un dispositif où

leur rôle est de convaincre et de modifier les comportements (l'impératif de la charte « changez d'ère ! »)

On peut rapprocher cette réflexion autour de l'impératif de « convaincre en laissant décider » des analyses de la communication paradoxale, étudiée par WATZLAWICK[334] et l'école de Palo Alto. En se penchant sur les pathologies de la communication, ces théories interactionnistes, proches de la psychologie, ont fait la lumière sur la notion de « double bind » (double contrainte)[335]. Si les plus connues des contraintes de ce type sont les ordres comme « soyez spontanés » ou le panneau sur lequel on inscrit « ne tenez pas compte de ce panneau », le paradoxe du barbier est développé en tant qu'injonction paradoxale pour laquelle il faudrait désobéir pour obéir : ce paradoxe est celui du barbier de la ville à qui on ordonne de raser tous les hommes de la ville, et seulement ceux-ci, qui ne se rasent pas eux-mêmes. Ce postulat remet en cause sa capacité à exister puisque s'il se rase lui-même, il ne devrait pas avoir le droit de se raser… Pour WATZLAWICK, la seule manière de trouver une issue à cette situation résiderait dans la possibilité de métacommuniquer à son sujet.

Sans aller jusqu'à dire que la situation des agents du Parc est au sens strict une injonction contradictoire, elle s'avère néanmoins difficile à tenir au quotidien. Cela explique l'importance pour eux des discours autour de leur pratique qui la représente comme une pratique d'échange, de discussion, de partage, tout comme le rejet vif et marqué de tout ce qui s'apparente à du militantisme ou de la propagande. Cette manière de procéder par filiation et par différenciation dans leur discours sur leur propre pratique leur permet de tenir une identité et un positionnement parfois paradoxal à l'égard des individus extérieurs à l'institution.

III.2.3.3. La promotion touristique

Le Parc pose une différence entre promotion touristique et communication. Dès mon entretien préalable avec la directrice et la chargée de communication, il m'était spécifié que le Parc ne prenait pas en charge la promotion touristique. Celle-ci est gérée par la Maison du Tourisme. Si la question du label « Pilat mon Parc Naturel Régional » a été évoquée plus haut, il n'empêche que le traitement de la question touristique dans le Pilat est particulière et différente des autres Parcs. La délégation quasi-totale de la question touristique à l'association de la Maison du Tourisme, a été un choix important dont les conséquences sont aujourd'hui visibles sur le plan organisationnel d'abord mais aussi sur le plan de la communication. Ce choix est loin d'être le fait de l'ensemble des Parcs, et la délégation est loin d'être systématique.

Extrait de l'entretien avec Géraldine, directrice :

« Ça nous, on a fait l'état des lieux de l'accessibilité de l'offre touristique donc on a confié cette

[334] WATZLAWICK, BEAVIN et JACKSON, 1972, chapitre 6

[335] LOHISSE, 2009, chapitre 9

mission à la Maison du Tourisme. On travaille avec eux aussi sur des questions de charte européenne enfin pour nous, c'est notre bras armé question développement touristique. Par contre on a quand même une personne ici qui s'occupe du tourisme, enfin, au sein de l'équipe. Mais pas que… Donc nous ce sur quoi on s'occupe vraiment c'est l'accompagne... Oui enfin non, ce n'est pas tout à fait vrai. On délègue quasi tout à la Maison du Tourisme quoi ! »

Martin, le chargé de mission pour les questions de tourisme, n'est pas à plein temps sur ces questions, qu'il estime occuper 20% de son temps de travail annuel. Il explique ainsi longuement la manière dont le travail est confié à la Maison du Tourisme et conclut sur le fait que son poste précédent, dans un Parc Naturel Régional dans les Pyrénées, était uniquement sur les questions de tourisme :

« La Maison du Tourisme c'est quoi ? C'est notre boîte à outils. Nous collectivités, communautés de communes, voire des professionnels, maintenant on a, en fait oui c'est notre plombier polonais ! [Rire] *Dans le sens où nous on pose la question de comment faire un levier économique autour de la thématique du vélo. On leur donne la mission, c'est leur boulot. Ils ont des gens qui sont spécialisés dans la commercialisation, dans le suivi clientèle, dans le réseau professionnel, et voilà ils combinent toutes ces compétences pour nous dire : voilà comment on pourrait s'y prendre en termes de com', en termes de marketing, en termes de machin… On a à disposition, ils sont dans un bureau juste derrière nous, trois, quatre, cinq zozos qui sont spécialisés sur la communication numérique, sur la commercialisation de produits touristiques, sur le tourisme durable. On peut venir solliciter leurs services grâce à la mutualisation des moyens qu'on a mis en place. Parce que c'est clair, moi, sinon dans un Parc normal, il y a un poste tourisme. »*

Le Parc du Pilat a sorti la promotion touristique, et quasiment tous les aspects opérationnels du tourisme, de son champ de compétences, ne conservant que les aspects liés à l'aménagement du territoire. Ce retrait est issu de l'organisation initiale du territoire en termes de tourisme, des acteurs impliqués à l'origine, des choix des équipes lors de la création du Parc, etc. Il aboutit à une situation complexe à comprendre de l'extérieur et qui pose des problèmes concrets en termes de communication.

Historiquement, le Parc du Pilat a longtemps été considéré comme un territoire non touristique. Le chargé de mission Tourisme insiste sur la non-correspondance entre l'usage récréatif du parc, l'excursionnisme en provenance des agglomérations proches, et la définition du tourisme « entendu au sens statistique et universitaire du terme ». Celui-ci comprend la présence sur le territoire pour une nuitée ou plus. La fréquentation de loisirs est néanmoins depuis les origines très importantes et le Pilat est le « terrain de sport » des urbains.

Lors de sa création, le Parc se positionnait ainsi autour de la question touristique de gestion des flux : il s'agissait de gérer ces fréquentations occasionnelles et d'en profiter pour sensibiliser ces pratiquants de loisirs à la fragilité et la beauté du territoire. La charte de 1974 évoquait déjà la problématique du changement du comportement des usagers du territoire.

Extrait de l'entretien avec le chargé de mission Tourisme :

« […] c'est pour ça que oui la question du changement de comportement, de participation c'est du nouveau, sauf que non, je suis désolé, si on prend la charte de soixante-quatorze le but du Parc c'est de faire comprendre au mec qui vient faire du vélo ou ramasser des champignons qu'il est dans un territoire fragile, qu'il faut préserver, etc. On est pile dedans quoi. C'est le fondement du Parc du Pilat ! De se dire : comment on régule ? De faire en sorte qu'on n'ait pas des trucs qui se dégradent juste par la consommation d'espace par les urbains en termes de récréation. »

Assez rapidement, en plus des considérations de sensibilisation, l'aspect économique du tourisme est perçu et commence à être développé dans quelques lieux du Parc par des initiatives privées. Le remonte-pente de la Jasserie est ainsi un des premiers équipements de ce type en France. Dans les années quatre-vingt, le Parc lui-même commence à investir dans la création de spots touristiques. Ce sont les créations de l'espace Nordique du Bessat, du Foyer de ski de fond de Burdignes ou de l'Espace Eaux-Vives de Saint-Pierre-de-Bœuf. Cet investissement et ce positionnement touristique du Parc sont facilités par l'absence de concurrence sur le territoire : peu d'investisseurs privés font le pari d'un tourisme encore faible, le nombre de lits disponibles pour la nuit stagne, les investissements des collectivités sont peu nombreux. Le Parc a ainsi une voie dégagée pour construire et faire exister une réelle offre touristique.

Dans les années quatre-vingt-dix, c'est la création de la Maison du Tourisme du Parc qui parachève cette volonté de développement touristique et signe la professionnalisation de celui-ci. L'idée est de mutualiser les financements touristiques du Parc et des Communautés de Communes à l'intérieur de la structure et de lui déléguer ainsi une réelle compétence.

Il faut bien comprendre que cette organisation est typique du Parc du Pilat et a été facilitée par ce passé non touristique d'un territoire dont l'histoire est plus liée à l'industrie qu'au loisir.

Le public extérieur a des difficultés à saisir la différence qui existe entre le personnel de la Maison du Tourisme, ses actions, et ceux de l'institution Parc, d'autant plus que les adresses mails se terminent toutes sur le même schéma : « @parc -naturel-pilat.fr » et que les locaux sont partagés. Cette confusion est entretenue par le label orange qui circule sous différentes formes, accompagnant différents messages, sans aucun contrôle par le Parc lui-même qui a pourtant participé à sa création et qui s'en inquiète à présent, comme le Dr Frankenstein a pu être terrifié par sa propre créature. La métaphore est exagérée, évidemment, même si elle s'impose rapidement, mais c'est en termes de « menaces » que le Parc qualifiait ce logo en 2015.

Extrait de l'entretien avec Martin, chargé de mission Tourisme :

« Par exemple, une réunion entre collègues sur les questions de com', parce que la stratégie de com' va être relancée là et donc on a bâti la séance sur atout/faiblesse, opportunités/menaces. Et donc ce sujet-là arrive et ça a été classé dans… menaces. Menaces. Et je trouve ça génial parce que c'est vraiment un cas d'école, on est sur ces questions-là d'appropriation, de communication vis-à-vis du public, de la manière dont c'est fait… et le problème institutionnel, d'institution et de fondement. On revient sur le coup du "tiens, mais il y a des mecs qui s'en saisissent et qui n'en ont rien à faire de ce que ça veut dire". Est-ce que c'est un problème ou pas et quand même nous on l'a classé dans « menaces ». C'est marrant ! Parce que ça veut dire plein de choses enfin moi je trouve que ça veut dire plein de choses. Et cet objet-là il est vraiment marrant quoi. C'est le seul qui existe en France, à ma connaissance. »

Dans cet extrait, Martin explique le résultat d'une réunion d'équipe autour de la stratégie de communication touristique du Parc au cours de laquelle le label orange avait été classé comme « menace ». Il s'amuse alors de voir catégoriser de la sorte un choix de

communication précédent qui en définitive a été fortement approprié par les habitants du Parc. Ces « mecs » qui l'utilisent à-tout-va, ce sont des habitants, des entrepreneurs, des gîtes, des structures de loisirs, des commerces, etc. sur lesquels le Parc n'a plus le contrôle puisque l'usage du label, à la différence du logo, ne relève pas de l'autorisation du Parc. Il semble donc craindre une association d'image défavorable et une dissolution de son identité institutionnelle.

On peut relever dans ce qui est décrit par Martin l'utilisation d'outils standardisés du marketing, ici le diagramme SWOT (Srength, Weakeness, Opportunities, Threats). A travers ce diagramme, l'analyse se réduit à quatre cases mises en opposition/complémentarité ce qui dénote là encore une conception très fonctionnelle de la communication et la place de plus en plus importante dans la structure Parc de standards issus de cultures professionnelles différentes (marketing, communication, publicité, etc.).

L'absence de contrôle institutionnel sur le label « Pilat, Mon Parc naturel » est actuellement flagrante. Il s'inscrit en porte-à-faux avec la logique souhaitée à l'échelon national par la Fédération des PNR qui développe une marque « PNR » avec le logo, contrôlé et inscrit à l'INPI. C'est sur cette reconnaissance institutionnelle de la « marque » Parc que la Fédération entend valoriser le tourisme dans les Parcs naturels régionaux.

> *Extrait de l'entretien avec Walter, Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France :*
>
> *« Pour parler de la marque nous c'est surtout le logo. L'exercice qu'on a fait pour l'application de ce logo national qui se décline après dans chaque Parc avec son emblème figuratif, ça nous a pris quatre années de travail parce qu'il fallait mettre tout le monde d'accord. Mais aujourd'hui c'est quelque chose qui est reconnu et qui a une relative force, quand on voit ce logo de loin, vert avec l'inscription à droite en rouge, c'est quelque chose qui a une force importante en termes de communication, en termes de touristique, en termes… Et par conséquent quand on l'utilise pour marquer les produits, ça a un impact. »*

Le Pilat ne s'inscrit pas pour l'instant dans cette démarche de « marque », là aussi très proche des valeurs du marketing. Le tourisme est presque totalement extériorisé et l'image du « plombier polonais »[336] est représentative de cette organisation.

On peut reprendre ici l'exemple choisi par Martin pour illustrer cette difficile articulation du mode de fonctionnement de la Maison du tourisme dont les objectifs sont le développement touristique et celui du Parc dont les objectifs portent également sur des enjeux environnementaux. Afin de faciliter la lecture, je vais paraphraser la description qu'il m'en a faite et qui est consultable en intégralité en Annexes.

La Maison du Tourisme a récemment fait une demande de dossier afin d'obtenir le label « vignoble et découvertes », label touristique sans aucun pendant environnemental. L'obtention de ce label est soumise à deux critères principaux : la qualité du vignoble et celle

[336] Extrait de l'entretien de Martin à propos des rapports qu'ils entretiennent avec la Maison du Tourisme

de l'accueil touristique. Afin d'augmenter ses chances d'obtention, la Maison du Tourisme a choisi de mettre en avant dans son dossier l'inscription de ces vignobles dans le territoire d'un Parc Naturel Régional. Le label a été obtenu sans que le Parc ne soit associé à un moment quelconque à ce processus, si ce n'est par cet aspect : « et en plus c'est dans un Parc, ce n'est pas n'importe où ! »[337]

Or, pour les agents du Parc en charge des partenariats avec les viticulteurs pour des raisons autres que la promotion touristique, comme leurs pratiques, leurs gestions des milieux, les traitements sanitaires, les paysages, etc. cette obtention du label, et surtout leur absence de participation au processus, a été vécue comme une occasion ratée.

Extrait de l'entretien de Martin, chargé de mission :

« Une occasion ratée pour le pôle gestion de l'espace en disant c'est un secteur avec lequel on a des enjeux à traiter sauf qu'on le traite de manière sectorielle, saucissonnée, bilan : ça aurait été cool qu'on soit dans la boucle pour discuter, et on n'y est pas… Donc on a essayé de rattraper le truc. »

Pourtant, la Maison du Tourisme a répondu aux objectifs qui étaient les siens : elle a donné aux viticulteurs un label touristique intéressant pour développer et mettre en avant leurs activités. Ceux-ci, pour correspondre au mieux aux critères d'éligibilité, ont dû faire des efforts pour améliorer la qualité de leur accueil, des animations proposées. C'est l'occultation complète des questions environnementales, alors que l'argument Parc a pu jouer en faveur de l'attribution du label, qui pose problème à l'institution. Dans cet exemple, la question de la prise en compte de l'environnement ne relève pas explicitement des missions de l'opérateur touristique en charge.

On peut ramener ce cas sur le plan de la communication institutionnelle puisqu'il en ressort une incapacité pour les personnes extérieures au Parc et réellement initiées à son mode de fonctionnement touristique de comprendre qui fait quoi et quels sont les interlocuteurs adaptés à telle ou telle question. L'extrait suivant, toujours issu de l'entretien avec Martin, est particulièrement intéressant :

« L'adresse de la Maison du Tourisme, c'est parc@parc-naturel-pilat.fr... Et la collègue qui s'occupe des viticulteurs pour leur proposer un voyage d'étude sur les pratiques viticoles, c'est Charlotte. Son mail c'est charlotte@parc-naturel-pilat.fr. Et vous êtes face à eux ! Une personne normale elle ne comprend pas quoi ! Et elle dit : "le Parc qu'est-ce que vous fichez ?!" Et moi quand je vais à l'AG "vignoble et découverte", le président se lève, prend la parole et dit "nous tenons surtout à remercier, d'abord et avant tout, le Parc car c'est le Parc qui nous a permis d'avoir le label vignoble et découvertes, c'est le seul à avoir fait la démarche pour s'engager là-dedans, c'est vraiment un enjeu d'avenir pour nous, pour notre filière, on le remercie, etc." Le "Parc", c'était Jérôme, c'était au titre de la Maison du Tourisme. Sauf que pour les gens normaux ça n'existe pas. C'est le Parc ! Donc qu'entre nous on ne soit pas capable… Voilà. Ça procède de notre ADN, parce que tout ce qui est émis de cette Maison, c'est le Parc, donc voilà… Y compris si c'est la Maison du Tourisme et que ce n'est pas la même structure… Sauf que concrètement pour

[337] Extrait de l'entretien de Martin.

le commun des mortels c'est le Parc quoi. Des fois nous on se dit : "Mince quoi ! Vous faites vos machins, vos flyers, votre travail sur des affiches à mettre chez les prestataires touristiques pour représenter le vignoble", le collègue du paysage il me dit "enfin, on ne peut pas travailler ensemble là-dessus, non ?!"

- Oui…

- Et la réponse, elle est non. Elle est objectivement non, mais sauf que le collègue du paysage il ne peut pas être d'accord et il a raison de ne pas pouvoir être d'accord. Sauf que lui il le voit sur du temps long, de commencer, on travaille sur une image commune, des échanges sur les représentations du vignoble, qui peuvent se faire par ailleurs. Ça prend trois plombes, c'est très théorisant et le collègue de vignoble et découvertes ce n'est pas ça, hein, c'est que dans les vignobles il n'y a rien, les mecs, si vous allez faire des dégustations, l'offre de service elle est minable, enfin, elle est pas très bonne, donc il faut à tout prix leur filer des outils un peu pratiques, un peu rapide pour que l'accueil s'améliore vite. »

C'est, en partie, cette organisation complexe qui pousse la promotion touristique à la frontière de la communication du Parc. Ainsi, Carole, la chargée de communication insiste sur le fait que « dans le domaine du tourisme, on n'est pas du tout dans le domaine communication ». Le tourisme, dans ses aspects publicitaires, financiers, les plus triviaux, n'est en définitive toujours pas réellement assumé par le Parc. La frontière est maintenue comme le montre l'extrait suivant, toujours auprès de Carole :

« Et l'Office du tourisme a aussi son site Internet de "promotion" [mot souligné par la prononciation] *touristique là pour le coup, voilà. Qu'ils sont en train de refaire, et là c'est un site où l'entrée est plus en terme d'activité et de promotion avec des, la mise en avant, oui, d'activité ou de thématiques dans une idée vraiment de promotion, là on est plus dans l'annuaire où l'on présente les prestataires mais de façon brute. »*

Pourtant, la Maison du tourisme considère bien faire de la communication, au même titre que la communication du Parc.

Extrait de l'entretien avec Octave, Maison du Tourisme :

« En terme de communication donc c'est pareil il y a la communication institutionnelle du Parc. Donc là vous en avez parlé avec Carole je pense. Moi au niveau de la communication pour la Maison du Tourisme nos principaux médias de communication, donc ça va être des outils papiers, puisqu'il est indispensable de conserver des outils papiers. »

Ils ont différents supports papiers, promotionnels, un site web et sont présents sur les réseaux sociaux. La Maison du Tourisme a une page Facebook à la différence de l'institution Parc. Mais en définitive cette communication ne rentre pas dans ce que le Parc considère être sa propre communication. La page/rubrique « Infos touristiques » du site web est un simple portail des différentes activités proposées, issu d'une base de données alimentée par la Maison du Tourisme, les Offices de tourisme, etc. Le renvoi vers le site propre de la Maison du tourisme est proposé dès la page d'accueil. Quant au contenu réellement proposé par le Parc sur son site, il porte non pas sur la promotion, effectivement, mais sur les actions menées : Charte européenne du Tourisme Durable, coordination de la signalétique touristique, développement d'un tourisme nature de séjour, et accompagnement des professionnels du tourisme sur le territoire.

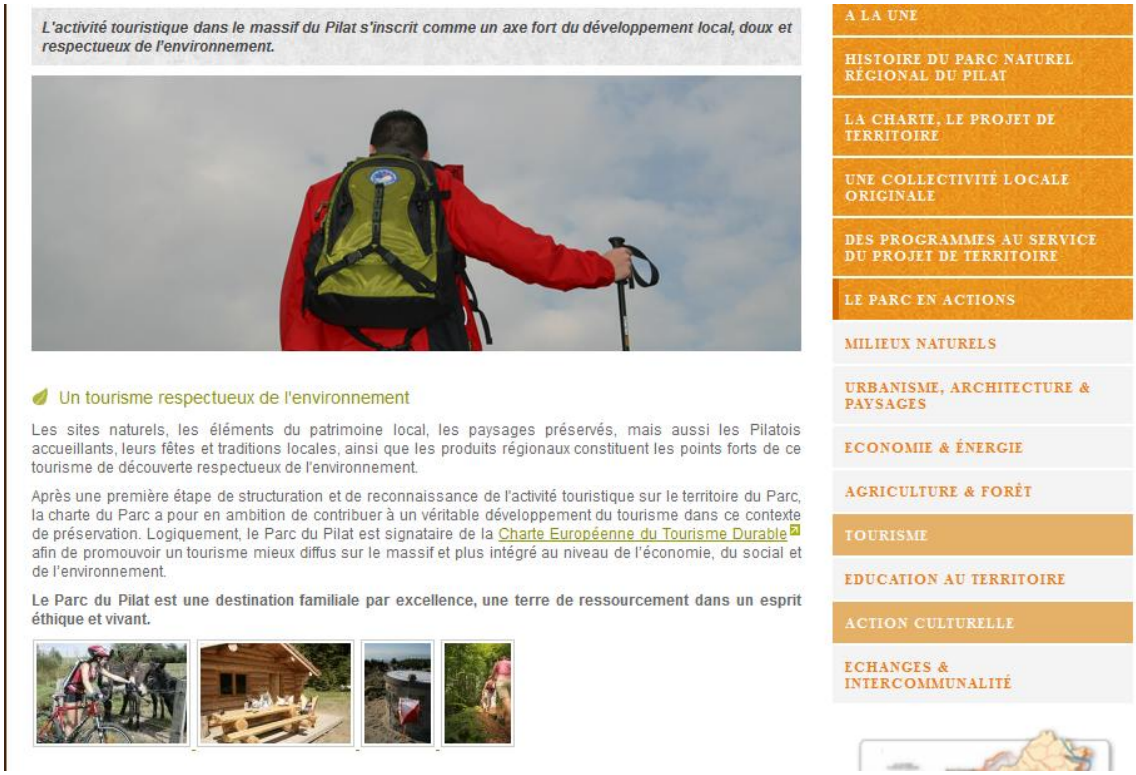

Figure 34 : Page « Tourisme » dans la rubrique « Le Parc un projet partagé », sous rubrique « Le Parc en actions » : zoom sur les aspects environnementaux purs.

La promotion touristique semble renvoyer à des valeurs professionnelles auxquelles le Parc a du mal à adhérer. Si le tourisme rejoint les missions du Parc à la fois comme outil de développement du territoire et comme outil de sensibilisation à sa fragilité environnementale par l'éducation des excursionnistes, il entre pourtant en porte-à-faux avec certaines valeurs professionnelles auparavant en vigueur chez les chargés de mission, plus issus de filières scientifiques que marketing. De plus, l'organisation de la gestion du tourisme sur le territoire, liée à l'histoire plus industrielle que touristique de celui-ci, est tellement complexe à comprendre que les identités des structures sont régulièrement mises en question. La question du label orange semble cristalliser certaines craintes du Parc quant à la dispersion de son identité et du sens qu'elle cherche à véhiculer. La mise en avant du Pilat, plus que du statut de PNR à travers lui, met en concurrence l'identité de massif et l'identité institutionnelle. La pratique de l'excursion de loisir dans le Pilat étant antérieure à la création du Parc Naturel Régional. Ces différentes raisons, identitaires et de valeurs professionnelles, expliquent la mise à l'écart de la promotion touristique quand il s'agit d'évoquer la communication du Parc du Pilat.

III.2.4.- Synthèse du point 2

Dans cette sous-partie, on a travaillé autour des représentations issues du terme de « communication », représentations apparues lors des entretiens après que je me sois présentée comme une chercheuse en Science de l'Information et de la Communication.

J'ai choisi de l'organiser autour de trois axes : la communication entendue comme professionnelle et extérieure aux valeurs professionnelles des agents du Parc ; la communication entendue comme le travail de médiation au quotidien mené par les agents du Parc ; et enfin tout ce qui avait été mis sciemment à l'écart de ce qui serait la communication du Parc : les médias, le lobbying et la promotion touristique.

A travers ce travail on peut lire un partage très fort de certaines valeurs professionnelles et un accord autour de leurs représentations positives ou négatives. On y lit également la reconstruction d'une identité collective autour de la communication comme médiation, appropriée par les acteurs au quotidien, mise en opposition à la figure solitaire de la chargée de la communication et sa communication professionnelle.

Enfin, autre construction de l'identité du groupe par distinction, on peut observer la mise à distance des pratiques d'autres secteurs comme le journalisme, le marketing ou les aspects publicitaires du tourisme. Pourtant, on l'a vu, l'observation concrète des pratiques du Parc révèle plutôt des rapprochements : désir de voir ses actions paraître dans la presse, volonté de parvenir à « convaincre » et à faire « changer de comportement », ou encore recours à la Maison du Tourisme pour porter une communication promotionnelle à visée économique pour le territoire. Il existe donc un clivage entre les représentations issues des discours et les pratiques réelles, beaucoup moins manichéennes. En définitive, ce qui est en jeu derrière les représentations de la communication, c'est l'identité partagée par le groupe, identité qui apparaît dans toute sa dimension dialectique ici à travers les définitions du même et de l'autre[338]. Le même autour de la médiation et l'autre autour de la communication institutionnelle et professionnalisée, peut-être trop proche encore pour le groupe, des éléments mis à l'écart comme la presse ou la publicité. On verra (partie III.3.2.3) comment ce hiatus s'exprime par rapport à l'environnement et la communication, et les différentes valeurs qui sont associées à l'un ou à l'autre.

[338] LIPIANSKY, 1992

III.3 - Une communication « difficile »

Après avoir présenté la communication du Parc en détails et avoir montré comment cette notion même de communication se construisait parmi les acteurs à travers un mélange de représentations partagées et d'une organisation fonctionnelle du travail, cette dernière partie va mettre en avant, non pas les difficultés que j'aurais pu pointer de mon propre fait, mais celles signalées par les acteurs lors de nos échanges.

Les deux premières difficultés évoquées seraient celles liées à la structure Parc Naturel Régional en général, et au territoire du Pilat en particulier.

Les difficultés suivantes seraient liées au contenu de la communication : la « nature » et au rapport particulier du public à celle-ci.

Notons d'ores et déjà que certaines de ces difficultés peuvent être contradictoires selon les acteurs rencontrés, voire qu'elles occultent régulièrement les atouts du Parc du Pilat. On postulera ici que cette omission des aspects positifs sert à créer un accord, un espace commun pour tous les acteurs autour de difficultés reconnues et partagées.

III.3.1.- Une communication compliquée et peu satisfaisante : être un PNR… dans le Pilat

L'ensemble des titres des sous-parties est ici formulé de façon interrogative afin de souligner qu'il s'agit d'une reprise des propos entendus en entretiens ou lors d'observations. Ils pourraient être interrogés quant à leur réalité[339]. Néanmoins, ils n'en sont pas moins partagés par les acteurs que ce soit en entretien individuel ou lors de réunions d'équipe, de manifestations, etc. On essaiera de montrer par ces différents éléments comment, par ce partage des difficultés par les différentes catégories d'acteurs (chargés de missions, élus, associations), se construit une cohérence dans les actions à mener et dans les buts partagés. Il semble en effet que ces accords « en négatifs » servent à lisser des désaccords parfois forts entre les conceptions des actions à mener. Le Parc pouvant être critiqué par les élus pour certains de ses choix, difficiles à justifier auprès des populations locales, ou par les associations pour ne pas aller jusqu'au bout d'une démarche de protection environnementale qu'ils souhaiteraient plus forte.

> *Extrait de l'entretien de Bernard, maire :*
>
> *« L'architecte conseil qui vous interdit de mettre des tuiles grises, qui vous interdit de mettre des maisons à quatre pans, qui vous interdit… Alors qu'il n'interdit pas, c'est simplement un architecte conseil. Mais voilà quand on parle au citoyen lambda, ils vous disent, "pfou ! Le parc*

[339] Ce n'est pas l'objectif du travail mené ici. Au contraire, on s'intéressera à cet effet d'harmonisation dans la représentation de leurs pratiques communicationnelles afin d'en tirer quelque chose autour des enjeux d'identité partagée et de monde commun.

de toute façon…" Ils vous parlent que de permis de construire. Du côté, le simple côté restrictif qu'il y a pour le parc. »

Extrait de l'entretien de Laurent, bénévole à la FRAPNA :

« [Le Parc] a été conçu pour préserver l'environnement tout en préservant une vie, une activité économique, sociale et foncière. Je dirai que sur les trente dernières années, le parc a fait un très bon boulot en foncier. On ne peut pas lui retirer ça. Protection du foncier dans la zone. Sur quelques sanctuaires Natura 2000, bon, il a fait son job, il n'y a pas de souci. Pour le reste… il ne s'est rien passé quoi. »

On postule que le partage de difficultés inhérentes au fonctionnement du Parc qui se fait parmi les différentes catégories d'acteur sert à construire un discours commun, un monde commun dans lequel les différents protagonistes peuvent évoluer et se comprendre.

III.3.1.1. Ne pas être un Parc National ?

Première figure mobilisée pour justifier la difficulté de la communication du Parc, et par là même sa non-efficacité : les Parcs Nationaux. Ils servent régulièrement d'excuse pour appuyer les difficultés propres à un Parc Régional, en occultant d'ailleurs complètement les modifications instaurées par la loi de 2006. Les Parcs Nationaux auraient une communication aidée par leur statut particulier car « mettre sous cloche c'est hyper facile ! »[340].

Leur ligne de communication serait plus claire, moins complexe que celle d'un Parc Naturel Régional, obligé de prouver sa légitimité. Les gens s'attendraient à de la communication autour de la nature dans un Parc National mais pas nécessairement dans un Parc Naturel Régional[341].

Les Parcs Naturels Régionaux seraient obligés de « prendre plus de gants »[342] pour communiquer car leur légitimité serait moins ancrée dans les esprits et leur remise en question tous les douze ans lors du renouvellement de la charte serait comme une épée de Damoclès au-dessus de leur tête. Ceci justifierait notamment certaines positions jugées tièdes ou insuffisantes par les associations militantes ou certains habitants. L'autorisation des loisirs motorisés sur le territoire du Parc, au même titre que d'autres sports de nature, fait partie de ces positions intermédiaires, regrettées par certains.

Cette idée de manque d'engagement lié à la proximité avec les pouvoirs locaux est essentiellement présente dans les discours des associations environnementales partenaires du Parc. Ainsi Laurent de la FRAPNA Loire regrette les effets de la loi de 2006 :

---

[340] Extrait d'un entretien avec une chargée de mission

[341] Cette affirmation entendue en entretien, notamment chez Béatrice, n'est pas unanimement partagée. Au contraire, les acteurs des associations que j'ai pu rencontrer attendraient une communication encore plus axée nature d'un Parc Naturel régional [le naturel est accentué par eux].

[342] Entendu en entretien informel.

« Ben, on a vu ce qui s'est passé d'ailleurs pour les Parcs Nationaux. Dans les Parcs Nationaux, il y a eu un certain nombre d'ouvertures pour que les élus puissent rentrer dans la gouvernance des Parcs Nationaux, alors qu'avant c'était verrouillé de façon législative. Pour preuve de bonne volonté entre l'Etat et… Ben le problème c'est que maintenant les différents élus sont en train d'essayer de contrecarrer les Parcs Nationaux. »

Le travail de thèse de PODGORSKI (2015) sur la création du Parc National des Calanques, créé après la loi de 2006 et donc soumis à une procédure de charte et de négociations avec les acteurs locaux plus importantes, va dans le sens de ce constat. Elle affirme ainsi que :

« Si l'on revient aux premiers Parcs Nationaux, les associations environnementalistes étaient finalement satisfaites de la procédure de création. Celle-ci permettait de passer outre les élus locaux et l'enjeu de développement économique qu'ils défendaient. Ainsi, la procédure de 1960 favorisait la protection de l'environnement par rapport au développement local. Avec la réforme de 2006 et le développement de la participation, les acteurs locaux défenseurs du développement économique ont plus de poids pour imposer leurs intérêts. La conciliation entre protection de l'environnement et développement local devient obligatoire pour obtenir l'accord de tous alors même que ces enjeux sont très difficilement conciliables, voire divergents. »[343]

Sa thèse montre d'ailleurs des similitudes étonnantes avec mon propre travail de recherche tant sur le plan des aspects de politiques locales, qui sont plus au cœur de son étude, que sur la professionnalisation de la communication ou encore les difficultés liées à l'environnement. Certains extraits d'entretiens sont parfois, de manière surprenante, similaires à ceux que j'ai pu recueillir. Ceci corrobore l'idée que la loi de 2006 rapproche largement la réglementation des Parcs Nationaux de celle des Parcs Naturels Régionaux, avec toutes les conséquences sur les rôles et les discours qui s'ensuivent. Cela peut également laisser penser que la communication environnementale professionnelle et institutionnelle répond à certaines normes, formes de grands récits partagés, qu'on pourrait retrouver dans des structures différentes pour peu qu'elles partagent quelques caractéristiques communes (ici Parcs Nationaux version 2006 et Parcs Naturels Régionaux).

PODGORSKI va même jusqu'à conclure que le Parc des Calanques aurait pu être un Parc Naturel Régional et que le choix du Parc National, tout de même un peu plus contraignant, s'est fait pour des raisons de plus grand rayonnement de la structure. J'en profite ici pour nuancer une autre de ses affirmations qui nie tout rayonnement international aux Parcs Naturels Régionaux. Dans un tableau qu'elle propose, elle limite ce rayonnement des PNR à l'échelle nationale. Leur notoriété serait moindre[344]. Ceci n'est pas corroboré par mon entretien avec la Fédération des PNR qui au contraire assure du rayonnement du modèle des Parcs Naturels Régionaux français à l'étranger (Canada, Amérique du Sud, Espagne, etc.). La différence entre les deux approches réside certainement dans la définition de la notoriété qui paraît être entendue comme notoriété touristique dans le cas de PODGORSKI et comme

[343] PODGORSKI, 2015, p.251

[344] Ibid., tableau p.179 et conclusion sur la plus faible notoriété p.181

notoriété du modèle auprès des professionnels dans le cas de la Fédération des PNR.

Néanmoins, et bien que le Parc du Pilat continue à mettre en avant sur sa page Internet les différences entre les deux structures, celles-ci sont en train de s'estomper. La directrice du Parc du Pilat paraît ainsi lutter contre ce qu'elle ressent comme un lissage attendu par l'Etat :

> *« Déjà le terme "Parc"[345] ce n'est pas un bon terme. Je pense. Et puis après il y a aussi toutes les confusions, parce que, on vit aussi au niveau national, alors le ministère essaie de plus en plus de nous cantonner sur la stricte protection des milieux alors que voilà ce n'est pas possible, nous dans ce cas-là on peut pas être un Parc parce que chez nous il y a des gens qui y vivent, nous on n'a pas de réserve nationale, il n'y a pas d'espace mis sous cloche quoi donc on ne peut pas, on ne pourra rien faire quoi ! On ne pourra pas se transformer en Parc National ce qui est un peu ce qu'on ressent comme la volonté de l'état et ce que ressentent aussi par exemple les pratiquants de loisirs motorisés mais quelque part je les comprends aussi ! »*

La confusion entre les deux est donc permanente, même dans le cadre d'animations organisées par le Parc du Pilat, où le journaliste recruté pour animer la table ronde des Rencontres de la biodiversité en 2010, s'est trompé dans ses interventions :

> *Extrait de l'entretien avec Géraldine, directrice du Parc du Pilat :*
>
> *« Après on pense que le Parc peut tout faire parce qu'il y a la confusion avec les Parcs Nationaux. On l'a vu samedi après-midi mais voilà on voit que le journaliste, il ne fait pas la différence, enfin j'avais l'impression mais ce n'est pas... ce n'est pas une critique, c'est compliqué quoi. »*

Le Parc doit donc lutter pour se créer une identité distincte des Parcs nationaux, tout en n'ayant pas les mêmes « facilités » règlementaires que ces derniers.

> *Extrait de l'entretien avec Julien, chargé de mission agriculture :*
>
> *« Donc il y a un moment, le but c'est de savoir comment on fait pour agir ensemble et que les deux y trouvent leur compte ! Parce qu'on n'est pas ici dans le fond des Parcs Nationaux de l'Argentine où il n'y a pas un chat ! »*

Cette dernière assertion est fausse puisque des travaux comme ceux de BABOU (2009) montrent que les territoires des Parcs en Amérique du Sud sont loin de correspondre à des déserts inhabités. De la même manière, on l'a vu, continuer à présenter les Parcs Nationaux comme ayant des fonctionnements radicalement différents de ceux des Parcs Naturels Régionaux, semble être une manière de présenter une réalité distordue. Pourquoi tous les acteurs continuent-ils alors à mobiliser ces explications et à mettre en avant ce qui les différencie des Parcs Nationaux au lieu de faire le choix de présenter ce qui les en rapproche ?

Cette allégation d'un positionnement plus difficile à tenir que celui des Parcs Nationaux est

---

[345] Cette critique du terme de « Parc » est reprise dans quelques autres entretiens. Je ne l'ai pas mise en avant dans cette partie car elle n'est pas vraiment poussée comme une difficulté pour la communication. C'est plus une sorte de constat un peu « lieu commun » dont on peut se demander s'il n'a pas été véhiculé par les sciences humaines.

en effet partagée par les élus comme par les techniciens du Parc.

Extrait de l'entretien avec Pascale, présidente du Parc du Pilat :

« Alors la difficulté quand il a fallu aller dans toutes les communes, c'est de leur expliquer qu'un Parc Naturel Régional c'est un Parc où l'on vit sur ce territoire. Ce n'est pas un Parc National où tout est interdit, plus ou moins. Nous on y vit. »

Le fait que l'on vive sur le territoire d'un Parc Naturel Régional est mis en avant, tout comme le fait que le développement économique est un objectif pour la collectivité. Pour paraphraser les acteurs : la communication doit alors prendre en compte à la fois les aspects environnementaux, déjà complexes, mais également les aspects économiques et sociaux, difficulté supplémentaire, présentée comme non partagée par les Parcs Nationaux.

A l'issue de ce point, il semble que la mobilisation d'un discours de différenciation entre PNR et PN ne cherchent pas, en définitive, à apporter une représentation objective et confirmée empiriquement de la réalité des structures. Au contraire, le trait est forcé sur les différences entre les deux.

Dans le document « Mode d'emploi » publié lors de la charte précédente (« Objectif 2010 »), on précisait dès la page trois les « différences fondamentales… avec les Parc nationaux ». On les présentait comme des « espaces sanctuaires […] généralement inhabités », avec une « réglementation stricte » et un « pouvoir de police pour faire respecter cette réglementation ».

Au-delà d'un résultat qui se limiterait à la présence d'un discours de justification des difficultés professionnelles, on voudrait conclure sur une utilisation identitaire de ces différences qui permettent à des acteurs variés de se créer un champ commun dans lequel évoluer.

III.3.1.2. Prendre en compte le développement ?

La communication environnementale des Parcs Naturels Régionaux souffrirait d'une difficulté supplémentaire : présente dans l'ensemble des actions du Parc, qu'elles soient touristiques, économiques, paysagères, etc., elle passe parfois en arrière-plan. Ainsi, expliquer la longue suite de causes et d'effets qui cachent une action environnementale serait fastidieux et complexe. Carole la chargée de communication répondait à mon interrogation, rétrospectivement bien naïve, sur l'importance de la nature dans leur communication :

« La nature ? … Ben en fait [rires] *on ne la voit pas la nature et c'est… Alors en communication, c'est quand même un des facteurs positifs que l'on met en avant. Parce que c'est facile, plus facile, quand on parle de papillons ou de prairies fleuries, voilà, on est sur des sujets qui sont un peu plus porteurs. Mais quand on agit pour l'ORC, pour les artisans commerçants, le lien à la nature il est un peu loin quand même... »*

Le fait que le Parc soit habité, qu'il ait des obligations en termes de développement économique, de montage de dossiers pour obtention d'aides pour l'agriculture par exemple, et qu'en tant qu'institution, il soit légitime qu'il souhaite communiquer sur l'ensemble de ses actions, aurait tendance à pousser la communication autour de la nature en arrière-plan, ou du

moins à lui faire concurrence.

Extrait de l'entretien avec Pascale, la présidente du Parc :

« Ben c'est parce que c'est très difficile de communiquer… D'abord le terme Parc, quand on parle de Parc, on voit "parquer", on se dit "on ne peut pas faire n'importe quoi dans ce Parc ". On ne peut pas. Bon... C'est difficile. Moi j'aurais souhaité qu'on trouve un autre nom que Parc mais finalement les Parcs quand ils ont été créés, c'était quand même la notion de Parc Naturel Régional [elle insiste sur les deux derniers termes]. *Alors "régional" parce que c'était la région qui prenait la compétence ; "Parc" parce que c'était un territoire différent des autres, c'est ça et puis "naturel" ben c'est parce qu'on protégeait la nature sur ce territoire mais il faut aussi que les gens y vivent. D'où la difficulté, la complexité, voilà. »*

Le tableau ci-dessous liste un ensemble d'extraits d'entretiens dans lesquels l'environnement est perçu comme une question secondaire, susceptible de passer à l'arrière-plan, une fois que les questions plus importantes ont été traitées.

Qualification	Extrait d'entretien
Environnement = question secondaire	*Calvin (Fédération de chasse de la Loire) :* *« Après les élus y sont sensibles, quand on parle d'environnement, mais de là à mettre en place des actions… Il y a tellement d'autres volets importants à traiter, que c'est "oui d'accord mais bon"… C'est un peu comme la culture quoi. "C'est important la culture ? – Oui, oui, oui c'est important. Sauf que pour le moment on n'a pas les moyens. On verra après". Voilà, c'est souvent comme ça quoi. On a d'autres priorités, il y a d'abord le problème de l'emploi. Il faut qu'on mette en place des actions qui favorisent l'emploi sur nos communes. On a des problèmes sociaux, il faut régler ça. Enfin bon. Et après viennent les problèmes culture-environnement. »* *Béatrice (chargée de mission Milieux Naturels) :* *« Ce n'est pas, enfin on a un peu du mal, parce que ça demande du temps aussi en terme de moyens humains quoi, d'animer le côté innovant qui est de parce que c'est une grosse lacune quoi, on s'est rendu compte que tout ce qui est environnement, milieu naturel ben ce n'est pas… ce n'est quand même pas une priorité dans la tête des gens quoi. »* *Philippe (Association des Amis du Parc du Pilat) :* *« Dans notre association il y a des gens qui sont à la LPO, d'autres qui sont à la FRAPNA d'autres qui sont… environnement si vous voulez, c'est ça qui est bien. Là par contre, communiquer là-dessus, waouh, c'est vraiment difficile. Parce que les gens ont tendance à sourire et dire " ce n'est pas vraiment important" quoi. »*

Tableau 16 : Projections concernant les représentations attribuées à l'environnement par le public et les prescripteurs politiques afin de justifier de la difficulté de communiquer sur le sujet

Si toutes ces caractéristiques sont le fait de l'ensemble des Parcs Naturels Régionaux, d'autres explications des difficultés seraient à trouver dans le territoire particulier du Pilat.

III.3.1.3. Un Parc périurbain ?

Une des autres explications avancées pour expliquer les difficultés du Parc du Pilat provient de son caractère périurbain et du poids des agglomérations qui se situent à sa périphérie. Ce fait est difficilement récusable : Lyon et Saint-Etienne sont effectivement proches des frontières du Parc et leurs populations fréquentent le Parc régulièrement.

Extrait de l'entretien de Walter, directeur de la Fédération des PNR :

« Le cas du Pilat est typique : le Pilat c'est un massif qui est écartelé des fois, parce que c'est ça aussi notre problème, par des grosses agglomérations qui sont à la périphérie et qui chevauchent le territoire du Parc, etc. »

Ce caractère périurbain ne m'a jamais été présenté comme une opportunité pour le Parc. Les populations urbaines et leur tourisme de proximité sont historiquement une des raisons de la création du Parc, et une des craintes des populations locales. Quand le point est évoqué, le caractère périurbain du Parc est associé à l'idée de difficulté supplémentaire, de handicap.

Extrait de l'entretien de Carl, chargé de mission Observatoire de la biodiversité :

« C'est très dur dans le Pilat car il faut cent hectares de forêt publique et concrètement y a qu'un ou deux endroits où ça pourrait se faire [rire] *donc... on a déjà un petit Parc, en plus très périurbain, on n'a pas non plus des zones "sauvages"... »*

Il y a un accord très fort autour de ce point qui apparaît dans les récits d'origine de la structure. Il sert à positionner le Pilat comme un espace plus contraint que d'autres Parcs Naturels Régionaux, mais également, et surtout, à permettre le partage d'un même récit sur le territoire par différents acteurs.

III.3.1.4. Pas d'emblème fort ?

L'autre handicap du Pilat serait son absence d'espèces emblématiques suffisamment « sauvages » ou encore de paysages somptueux. Ainsi, lors d'une réunion d'équipe, parmi les explications avancées pour justifier les difficultés du Parc à communiquer ainsi qu'à se construire une légitimité, j'ai pu entendre qu'il : « y a des paysages ou des territoires ailleurs qui justifieraient une communication environnementale plus forte » ou encore que le Parc du Pilat n'a « pas d'exceptionnel, pas de réserve… »[346].

Cependant, cet argument peut être également ressenti par certains membres de l'équipe comme « des excuses que l'on se donne puisqu'on ne connaît pas les contraintes des autres Parcs »[347].

Pourtant, globalement, les membres du Parc avancent souvent l'argument d'avoir moins à mettre en avant : moins de beaux paysages, moins d'espèces emblématiques, moins

[346] Réunion avec différents membres de l'équipe technique du Parc, 19 mai 2014

[347] Remarque un peu agacée de Charlotte devant les arguments de ses collègues.

d'éléments qui seraient « faciles » à communiquer. On verra dans la partie consacrée à la biodiversité comment cette idée de ne rien avoir d'exceptionnel sera reconstruite pour monter le projet de l'Observatoire de la biodiversité et pour créer justement une image plus forte pour le Parc sur ces questions-là.

Extrait de l'entretien de Carole, chargée de communication :

« Donc du coup ça nous permettait, pour la manifestation, d'affirmer "on parle de biodiversité" avec ce label [elle parle ici du logo de l'ONU "2010 année internationale de la biodiversité"] *et d'un point de vue institutionnel, ça permet aussi de dire au niveau national "regardez, nous, Pilat, on fait des choses sur la biodiversité". Parce que pendant très longtemps, le Pilat a été en déficit d'image sur la biodiversité. Au niveau national, dans le réseau des Parcs, vis-à-vis du ministère… nous on n'a pas de grande réserve naturelle, on n'a pas un animal emblématique, super protégé, que tout le monde nous envie. Voilà donc dans le réseau des Parcs et des espaces naturels protégés, le Pilat n'était pas reconnu, n'avait pas une réputation d'être un milieu naturel exceptionnel, donc pendant très longtemps, à chaque fois qu'on pouvait enfoncer le clou en disant "regardez, il y a de la biodiversité, on fait des choses intéressantes en biodiversité dans le Pilat", on ne se privait pas. »*

On commence à voir apparaître un nouveau point intéressant qui sera développé autour de la biodiversité en chapitre IV : la concurrence inter-Parcs et la manière dont les éléments naturels (espèces, paysages, géologie, etc.) sont réinvestis dans une culture de la nature exceptionnelle comme différenciante.

Cette partie IV visera ainsi à remettre en question la vision un peu utopiste selon moi de l'ouvrage de KALAORA et VLASSOPOULOUS (2013) qui, après avoir retracé les cadres cognitifs pour penser l'environnement, les aspects sociaux et administratifs, politiques, etc. affirment dans les dernières parties que « l'environnement est porteur de valeurs favorables à la coopération, à la transparence et à la civilité »[348]. La conclusion de l'ouvrage y est une envolée où l'environnement va mener à un citoyen, « sujet libre qui choisit son destin non à partir du sens commun et de l'opinion publique majoritaire mais sur la base des réseaux d'échange de sens et de dialogue »[349], qui aurait réussi à s'extraire du centralisme étatique et du pouvoir par un sens critique développé. Le trait est à peine grossi et je ne voudrais pas laisser penser que cette prophétie me déplairait. Néanmoins, il semble difficile de lire sur mon terrain ce genre de représentation du citoyen et de la place qui lui est réellement accordée dans les dispositifs installés. De la même manière, je pense mettre en avant tout au long de cette étude le contexte de concurrence entre structures environnementales dans lequel le Parc évolue et qui s'est renforcé encore avec la décentralisation.

III.3.1.5. Un Parc illégitime ?

La nature exceptionnelle serait donc réinvestie dans des stratégies de communication à

[348] KALAORA et VLASSOPOULOS, 2013, p.218

[349] Ibid., p.286

visée concurrentielle. Son absence, ou sa faible présence puisque le Parc compte tout de mêmes des espèces rares et protégées comme l'écrevisse à pieds blancs, le castor le long des berges du Rhône, ou la chouette effraie sur les étages collinéens du Parc[350], semble due à la faible mise en valeur de ces éléments par le Parc plus qu'à une réelle pauvreté du territoire. Sur le site institutionnel, aucune entrée ne présente la faune ou la flore typique du Parc. La rubrique « richesses naturelles » est conçue comme une entrée par le paysage, par les sites naturels et non pas par les espèces.

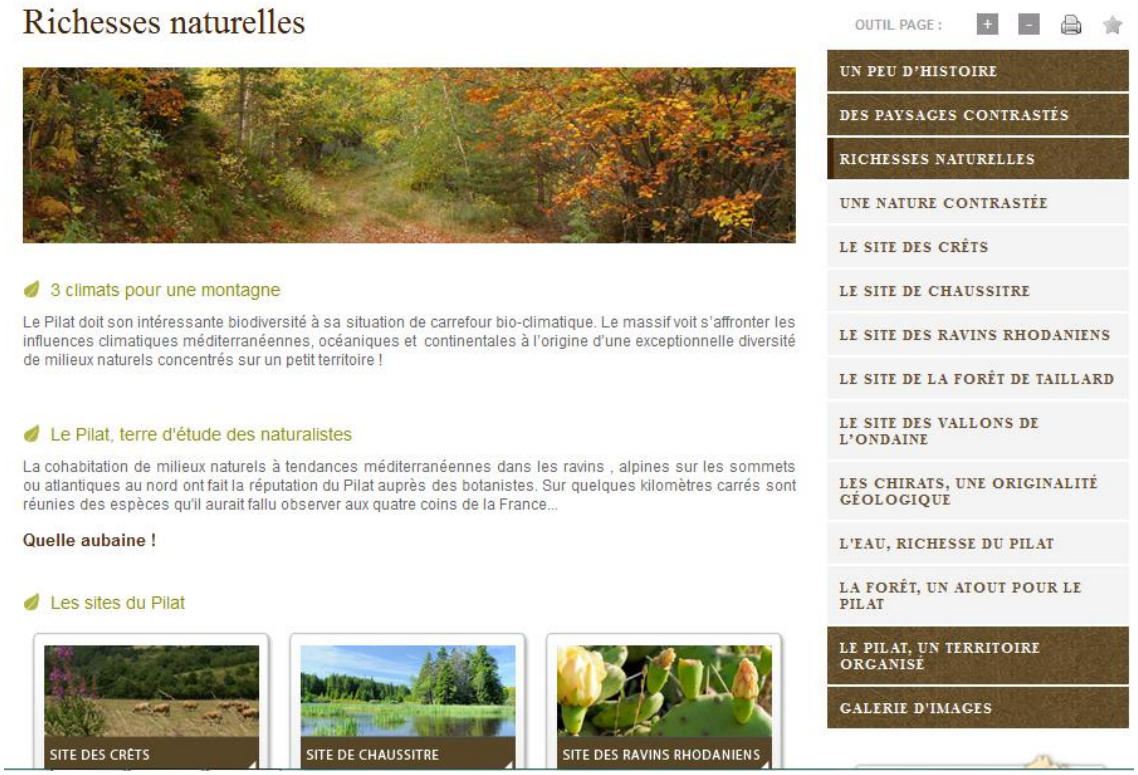

Figure 35 : Copie d'écran du site http://www.parc -naturel-pilat.fr (29/07/2015) : mise en avant des milieux, des climats, des sites, des éléments géomorphologiques et exclusion des espèces

Extérieure au Parc, puisqu'elle est originaire de Savoie et que son poste précédent était à Lyon, à la Région Rhône-Alpes, la directrice s'étonne ainsi auprès de moi du manque de fierté qu'elle ressent pour les habitants envers leur territoire.

> *Extrait d'un entretien avec Géraldine, directrice du Parc du Pilat :*
>
> *« Dans un conseil municipal on m'a dit : "je ne comprends pas pourquoi finalement pourquoi nous on est classé Parc Naturel Régional alors qu'en Ardèche, il y a des territoires beaucoup plus beaux*

[350] L'ensemble des sites, faunes et flores remarquables du territoire sont listés sur le site http://www.pilat-patrimoines.fr/Patrimoine-naturel.html (consulté le 20 juillet 2015)

que le nôtre"... Voilà. Moi je trouve que voilà y a ce manque de fierté parfois alors qu'il y a des trucs extraordinaires. Bon après on ne peut pas se comparer avec tous les territoires mais quand même quoi ! Il y a des trucs, il y a quand même des espaces qui sont vachement sympas, vachement chouettes ! Non je trouve que justement, n'y a pas assez ce sentiment-là. Mais bon c'est mon... C'est complètement de l'impression, du ressenti ! »

Elle me précisera aussi qu'il n'y a pas de réserve dans le Pilat à la différence d'autres PNR et que cela peut contribuer à renforcer ce sentiment de ne rien avoir de particulier à protéger. Région industrieuse, le Pilat aurait une culture ouvrière marquée par la solidarité et la modestie et ses habitants n'auraient pas pu développer un sens d'appartenance aussi marqué que sur le département voisin de l'Ardèche.

Extrait de l'entretien de Géraldine, directrice du Parc du Pilat :

« Il y a ce côté… Voilà les gens ils ne se plaignent pas, globalement. [Rires] *Alors que si on va... Je ne sais pas moi, j'ai habité dans les Hautes-Alpes ils n'arrêtaient pas de se plaindre parce que dans les Alpes du Nord ça se passait mieux que chez eux... Ils étaient dans un truc "oui, nous on est...". Je ne sais pas, il y avait un... Ici on n'a pas ça, les gens ils sont plutôt simples, plutôt oui voilà contents, voilà, mais du coup ils ont tendance à se contenter de peu donc du coup, c'est peut-être pas tout à fait ça, à manquer parfois d'ambition, y compris pour leur territoire. Mais c'est vrai qu'il y a cet esprit, il y a encore du lien social qu'on, voilà il y a ce côté ... »*

Ce sentiment que rien ne justifierait le Parc a été exacerbé sur ma période d'observation du fait du risque de non-renouvellement de la charte si les communes ne la signaient pas. J'ai pu ressentir une véritable appréhension durant cette période pour la perte du label PNR. Pourtant, dans les faits, beaucoup d'éléments démentent cette impression, même parfois chez ceux qui l'expriment. Ainsi Géraldine, elle-même, poursuit en entretien en me disant que lors du retour de l'avis de l'Etat ce qui avait été positivement relevé c'était que :

« C'est une tradition un peu pour le Parc du Pilat et finalement voilà ce n'était pas... qu'on était intégré, enfin, que la notion de Parc, elle était quand même intégrée. Que les élus portaient quand même, qu'il y avait des élus qui portaient ce projet… ça leur a pas semblé un projet désincarné quoi. »

Un autre élément qui pencherait vers un sentiment d'appropriation du Parc par les habitants, paradoxalement, serait le label orange qui s'est, je le rappelle, constitué après un audit auprès de la population. C'est donc celle-ci qui est à l'origine du slogan « Pilat mon Parc Naturel Régional » et de l'illustration de celui-ci par un élément géomorphologique marquant : la ligne des Crêts.

Extrait de l'entretien avec Martin, chargé de mission :

« Moi au Parc des Pyrénées où j'étais avant, le Parc, il ne passait pas très, très bien. On aurait fait le travail [de définition d'un slogan identitaire], *mais même pas en vingt-cinquième position, il sortait le Parc ! Il ne sortait pas autour d'une réflexion comme ça. Ici, c'est "Pilat – mon – Parc – naturel – régional". Je veux dire il y a quelque chose qui est quand même étonnant quoi ! »*

L'entrée de cette partie, comme de la suivante, s'est faite par une question. Si la question de l'illégitimité du territoire à se poser en Parc Naturel Régional a effectivement été parfois mise en avant par les acteurs pour justifier auprès de moi les difficultés liées à la

communication et aux actions sur le territoire du Pilat, il convient d'interroger la réalité de cette illégitimité. Le Parc a eu quarante ans en 2014 et a vécu son troisième renouvellement de charte. Une étude sociologique a été réalisée en 2006[351]. Elle portait sur les représentations du Parc pour les habitants, et sur la connaissance de celui-ci. Il en ressortait une gradation de la connaissance du Parc lorsque les contacts avec lui, les échanges étaient plus fréquents. La conclusion mettait dos à dos les habitants et les agents du Parc. Les premiers se demandant si les professionnels du Parc « savent vraiment » et les seconds pensant que « l'habitant et l'usager lambda ne savent pas ». Cette notion de méconnaissance de l'institution par le public sera étudiée dans la partie suivante, encore une fois sous une forme plus interrogative.

Extrait de l'entretien avec la directrice du Parc :

« Et puis au niveau local ce qui est rigolo c'est que quand même on fait partie des meubles parce que même dans la pétition, c'était marrant, dans la pétition de l'association Pilat pour Tous, il y avait « le Parc du Pilat se porterait mieux sans le Parc » ! Comme pour dire de toute façon c'est le Parc ici, qu'il y ait un Parc ou pas, c'est un Parc ! [Rires] *C'est marrant... »*

III.3.1.6. Méconnaissance de l'institution ?

Les chargés de mission considèrent majoritairement que leur travail réel dans le Parc est inconnu. L'exemple des proches qui ont une vision déformée de leur poste est fréquent dans les entretiens. Ainsi Béatrice évoque son fils qui expliquait à tout le monde que sa maman « nettoie la nature » ou Charlotte qui s'exclame :

« Du coup, il y en a plein qui me disent "mais toi tu fais quoi exactement ?". Bon, alors attends, assieds-toi, on va parler ! [Rires] *Il y en a beaucoup qui croient que je suis dehors à observer, à compter les espèces tout ça. Alors que je ne le fais jamais !* [Rires] *»*

L'étude de 2006 évoquée plus haut est utilisée en entretien pour montrer que les habitants méconnaissent le travail du Parc mais que, quand ils commencent à le découvrir, pour des besoins qui leur sont propres, ils développent une connaissance plus fine de la structure et une image positive de celle-ci.

Extrait de l'entretien de Béatrice, chargée de mission, après avoir évoqué l'enquête en question :

« Parce que c'est vrai qu'on intervient dans le domaine de l'économie, du tourisme, de la culture, du… enfin, naturel, artisanat, économie au sens large. Et je pense que pour la plupart des habitants, quand on avait fait une enquête un petit peu sur la connaissance du Parc. Les habitants ils ne savent pas ce qu'on fait. A part les équipes d'entretien de la nature parce qu'ils les voient débroussailler les chemins, ou enlever des dépôts sauvages, là c'est concret. Mais tout le reste on a quand même des activités qui sont difficiles à communiquer ; c'est un peu abstrait quoi. »

On voit dans cet extrait que la difficulté du Parc à faire comprendre son action se situe dans la diversité de celle-ci. Paradoxalement, le fait que les habitants - et les touristes de proximité comme le montre l'extrait de citation ci-dessous - les associent spontanément à la nature est

[351] LANGLADE et MICHALON, 2006, p.134

considéré comme les chargés de mission du Parc comme une erreur. Inventaire, entretien, nettoyage, gestion de la nature, font pourtant aussi partie des actions du Parc. Toutefois, la méconnaissance des autres volets, de la diversité de leurs actions, devant pourtant toutes posséder une visée environnementale, est vécue par les équipes comme une incompréhension du public de leurs tâches véritables.

Le Parc du Pilat, même pour certains acteurs, peut se confondre avec le territoire et son utilisation comme espace de loisir, de détente. Encore une fois, on peut retrouver cette tension entre le Parc « institution » et le Parc « espace naturel ». La méconnaissance des tâches pouvant alors être comprise comme un élément de cette confusion.

Extrait de l'entretien avec Pascale, présidente du Parc du Pilat :

« C'était mon lieu de promenade. Comme je pense les citadins de Saint Etienne et de Lyon. C'était mon terrain de loisir, mon bol d'air. J'allais me promener dans le Parc du Pilat. Enfin j'allais me promener dans le Pilat. Point barre. Et après j'ai découvert que dans le Pilat il y avait un Parc Naturel Régional. Mais en tant qu'habitant le Péage de Roussillon, … Mais on est comme tous les jeunes aussi. Moi quand je suis arrivée j'étais jeune donc… j'ai découvert petit à petit. »

On l'a présenté partie II.2, les Parcs Naturels Régionaux sont des collectivités au fonctionnement complexe. Le Parc du Pilat n'échappe pas à cette règle et les choix qui ont été faits autour du tourisme par exemple complexifient encore son entendement. Le fait que le territoire, le milieu, occulte la structure, la collectivité Parc Naturel Régional est parfois considéré comme une difficulté pour celle-ci. Il est paradoxal que le fait que les habitants urbains soient « tellement tarés du Pilat »[352] soit un obstacle à la construction de l'identité du Parc en tant qu'autre chose que territoire : en tant qu'institution. Cette situation, loin d'être rangée dans une catégorie positive pour le Parc, est présentée comme une difficulté supplémentaire. Il est intéressant de voir comment la communication institutionnelle de la structure pâtit de la concurrence que lui fait le territoire sur lequel elle s'inscrit et pour lequel elle a été créée. Comme si la nature résistait à sa mise en scène institutionnelle. Je trouve que cela fait penser aux travaux de BABOU (2009 et 2011) sur le déplacement des baleines en Patagonie par exemple et sur l'obligation de prendre en compte la nature non pas uniquement comme une construction, comme une représentation, mais encore dans sa physicalité, son imprévisibilité, sa résistance, sa capacité d'impacter les activités humaines.

« Considérer les dimensions naturelles ou encore matérielles non comme des causes finales et uniformes, substrat génétique ou déterminisme technologique, mais comme des composantes de l'ensemble des phénomènes qu'il importe de prendre en compte si l'on veut mieux comprendre l'élaboration des relations entre l'homme et la nature, mais aussi si l'on veut décrire les enjeux pour lesquels les groupes sociaux ou les individus se positionnent vis-à-vis de la nature et des sciences. »[353]

[352] Extrait de l'entretien de Claude, association des 4Versants.

[353] BABOU, 2011

III.3.1.7. Conclusion

L'ensemble des éléments présentés dans cette partie visent à montrer que les conceptions partagées par les acteurs du Parc peuvent être remises en question et réinterrogées. Ni la mise en avant de la différence avec les Parcs Nationaux, ni celle du manque de reconnaissance de l'institution, ou de la difficulté du territoire du Pilat à cause de sa faiblesse (le manque d'espèces emblématiques) ne semblent pouvoir résister à une réelle interrogation quant à leur réalité. Pourtant, ces difficultés ne cessent d'être rappelées par les acteurs, qu'ils soient élus, chargés de mission ou membres d'associations. Cet accord sur les difficultés partagées est alors important car il paraît permettre de travailler ensemble et de dépasser des clivages plus liés à des identités de structures différentes.

III.3.2.- Communiquer la « nature » : faire tenir ensemble des constructions contraires

J'ai déjà cité l'expression de Charlotte, chargée de mission Natura 2000, sur les difficultés à communiquer sur les actions qu'elle mène : « les deux boulets ! », mais je ne me priverai pas de la reprendre ici car elle ressemble à un cri du cœur.

Comment communiquer sur la nature ? Sur l'environnement ? Est-ce la même chose en définitive ? Je montrerai dans cette partie que je ne pense pas que ce soit identique puisque, comme l'affirme CHARVOLIN (2003), l'environnement c'est « la nature saisie par l'État ». La nature serait en définitive l'aspect positif de l'environnement, celui qui est facile à communiquer, à mettre en avant, à promouvoir. L'environnement, constitué d'actions de gestion, auréolé de contraintes, serait au contraire un sujet peu propice à la communication.

Je mettrai ici en avant également le fait que différentes constructions antinomiques tiennent ensemble dans la construction de la communication environnementale du Parc :

- La nature est facile à communiquer parce que c'est positif, c'est beau, c'est attachant / L'environnement est une contrainte dont personne ne veut.
- La communication environnementale pervertit la cause écologique / La communication environnementale devrait permettre de changer les comportements et servir la cause environnementale.
- Tous les citoyens devraient être impliqués dans la cause environnementale / Les individus ont une vision étriquée de l'environnement

III.3.2.1. Nature et environnement

Cette partie portera majoritairement sur les aspects contraignants qui sont supposés être attachés à l'environnement par les habitants du territoire ou par les visiteurs extérieurs. Cette représentation de l'environnement comme contrainte n'est pas issue des discours des publics, mais des entretiens que j'ai pu mener auprès des acteurs du Parc : ce sont eux qui mettent dans la bouche de leurs interlocuteurs les représentations négatives que je listerai par la suite.

Une différence est posée par les acteurs entre l'environnement, perçu comme inscrit dans une problématique de gestion humaine, et la nature, expurgée de tout rapport à l'homme. Dans son introduction de *« L'éco-pouvoir : environnement et politiques »* en 1994,

LASCOUMES annonce que la protection de l'environnement est devenu un impératif médiatique auquel il est presque impossible d'apporter contradiction. Pourtant, ce qu'on cherche à montrer ici c'est que ce n'est pas à proprement parler l'environnement qui est hors du débat public, de la politique, mais plutôt encore et toujours la nature, perçue comme coupée de la société, extérieure à elle. Communiquer sur la nature serait facile parce que les prises sur elles seraient nombreuses et qu'elle resterait extérieure à nous, présente uniquement dans sa capacité à nous émouvoir, à être un décor, une aspiration esthétique[354]. En ce sens on ne peut être « contre » la nature comme on pourrait être « contre » une action environnementale[355].

L'aspect « nature », avec ce qui lui est associé, c'est-à-dire les fleurs, les oiseaux, les animaux emblématiques, les paysages sublimés, etc. serait, selon la chargée de communication, ce qui est « facile » à communiquer.

Extrait d'un entretien avec Carole, chargée de communication :

« Donc, par exemple, quand on parle des prairies fleuries, c'est l'exemple facile, nous on fait les concours prairies fleuries pour sensibiliser les agriculteurs et valoriser le meilleur équilibre, qui est l'équilibre à la fois écologique et agronomique. L'objectif c'est d'arriver à des prairies qui soient à la fois bonnes pour l'écologie et bonnes pour l'agronomie, l'alimentation du bétail de l'exploitation. Ça, ça peut parler éventuellement aux agriculteurs, mais ça ne parle pas du tout aux habitants. Donc quand on parle aux habitants et ben on parle sur les fleurs qu'on voit dans le paysage, on rentre par l'aspect de ce qui les touche de plus près. Et donc l'entrée c'est les fleurs, les prairies fleuries, c'est intéressant d'en avoir beaucoup et ensuite on leur explique le pourquoi. Là c'est de trouver l'angle d'attaque qui permet d'accrocher le lecteur et de les amener au fond de notre sujet. Mais pas forcément de commencer par le fond. »

Ou plus loin :

« La nature ? … Ben en fait [rire] *on la voit pas la nature et c'est… alors en communication c'est quand même un des facteurs positifs que l'on met en avant parce que c'est facile, plus facile, quand on parle de papillons ou de prairies fleuries, voilà on est sur des sujets qui sont un peu plus porteurs. »*

Si personne n'est contre les papillons ou les fleurs, on peut être contre la mise en réserve d'un espace, l'interdiction du hors-piste ou encore l'installation d'éolienne. Cette vision de la nature comme « facile » à communiquer est également attachée, on le voit ici, à une attente prescriptive à l'égard du grand public. Ses membres ne seraient pas intéressés par des

[354] On peut lire à ce sujet le livre de VAN THIEGHEM, 1960, sur le sentiment de la nature dans la littérature préromantique en Europe et sur la façon dont ce courant littéraire, à la différence des classiques, a participé à construire une représentation de la nature plus sentimentale, presque religieuse, notamment autour de la forêt, de la mer, de la montagne et de la campagne.

[355] Je n'accorde pour ma part pas de crédit à l'ouvrage de GODIN, 2012, qui présente les relations de l'homme à la nature en termes de haine. L'argumentation est faible et les exemples retenus sont orientés ou partiels. On peut aisément trouver des contre-exemples pour lire au contraire un amour de la nature dans les actions humaines (cf. VAN THIEGHEM dernière partie par exemple).

questions trop éloignées de leur quotidien et seraient « accrochés » par une entrée plus esthétique et de proximité. La nature serait du côté du « loisir », du « grand public », du tourisme.

Extrait de l'entretien de Martin, chargé de mission, à propos de l'éducation nature menée dans le cadre des scolaires ou du tourisme :

« Pourtant il y a eu des trucs de fait quoi mais bon c'est la sensation que ça donne, quand tu vois des classes qui arrivent, les questionnaires de retour des écoles tu te dis mais là ils sont, c'est vraiment des publics hyper réceptifs quoi, à ce genre de message-là quoi. C'est là que c'est rigolo de parler de nature, c'est qu'on a de la chance de travailler une matière facile, sans rire, dans le Parc on est… C'est facile hein. Parce que là où les mecs ils sont détendus, positifs, ils viennent nous chercher, machin, c'est du miel quoi. Aux collègues du pôle je leur dis souvent on a vraiment un métier facile ! Non mais c'est vrai quoi ! Par rapport aux collègues de l'urbain, de la gestion de l'environnement, où ils défendent le bout de gras et ils passent pour des enquiquineurs… »

Si le Parc a des difficultés à communiquer, ce serait donc parce qu'il n'a pas la possibilité de se contenter de ce type de communication. On en revient de nouveau à cette idée de complexité qui serait celle de la question environnementale. Sur les questions environnementales, telles qu'elles sont construites aujourd'hui, avec le versant naturel et le versant social, il n'est plus possible d'affirmer : « c'est comme ça » et de choisir selon des méthodes scientifiques qui excluraient l'incertitude.

Pour CALLON, LASCOUMES et BARTHE (2001), cet accroissement de l'incertitude, plus criant encore dans les domaines de l'environnement et de la santé, n'est pas diminué par les progrès scientifiques.

« Contrairement à ce que l'on aurait pu penser il y a quelques décennies, le développement des sciences et des techniques n'a pas apporté avec lui plus de certitudes. Au contraire, d'une manière qui peut paraître paradoxale, il a engendré toujours plus d'incertitudes et le sentiment que ce que l'on ignore est plus important que ce que l'on sait. »[356]

Les chargés de mission du Parc, porteurs des savoirs techniques, sont les premiers à mettre en avant cette question de l'incertitude et de la complexité. Lors d'une réunion d'équipe, la discussion a soulevé ainsi cette question de l'incertitude des projections réalisées en termes d'aménagement et d'évolution des milieux, des habitats, etc. Les membres du Parc se voyaient dans l'obligation de présenter les actions comme des choix politiques, des choix d'aménagement d'un territoire parmi d'autres possibles. Pour eux, une présentation de ce type était une difficulté supplémentaire pour leur travail et non un enrichissement de celui-ci. La polémique autour de l'installation d'éolienne sur la ligne des Crêts du Pilat, à laquelle le Parc est favorable, est évoquée lors de la discussion et mise en perspective avec un débat passé autour de l'installation de l'antenne sur le col de l'Oeillon. Auparavant décriée, l'antenne est dorénavant un des emblèmes du Parc : elle apparaît, par exemple, sur le label orange « Pilat, mon Parc naturel régional ».

[356] CALLON, LASCOUMES, BARTHE, 2001

Extrait d'entretien de Géraldine, directrice du Parc :

« Finalement c'est complexe quoi, même pour nous c'est complexe. Donc, c'est ce ministère qui nous... Qui nous reconnaît pas, donc nous c'est vrai on travaille beaucoup sur les actions économiques mais c'est aussi parce qu'au travers de l'aide qu'on apporte aux entreprises on fait passer des messages environnementaux. Sinon, si on n'apporte rien aux gens... on ne peut pas apporter que des contraintes. Ce n'est pas possible ça. Ça ne marchera jamais ce n'est pas le but d'un Parc quoi ! Donc voilà par exemple, au niveau national s'affrontent cette vision là d'un Parc plutôt, des Parcs plutôt dans l'aménagement du territoire et dans, voilà, dans le développement durable même si c'est un peu un mot trop galvaudé et puis un Parc protecteur quoi ; y a ces deux images qui s'affrontent. Alors nous on ne sera jamais un Parc protecteur, enfin, on protège la nature mais on ne fait pas que ça quoi et puis je ne sais pas on ne protège pas on fait plutôt de la gestion concertée, quoi, ce n'est pas tout à fait pareil. »

On peut cependant noter que contrairement à cette idée de complexité et d'incertitude, la réalisation du nouvel espace muséal de la Maison du tourisme en 2014 (rez-de-chaussée de la Maison du Parc) reste souvent linéaire et prescriptive. Ainsi la table interactive propose plusieurs choix prédéfinis d'aménagement du territoire du Parc mais ceux-ci sont évalués selon différents critères et catégorisés entre des « bons » et des « mauvais » choix d'aménagement.

High tech et sensible

Au centre du nouvel espace, une table tactile, sorte de smartphone géant, vous propose de découvrir la faune et la flore du Pilat en les géolocalisant. Sur le même support, un jeu permet d'appréhender les conséquences, positives ou négatives, des comportements de chacun sur le territoire du Pilat. D'autres modules offrent aussi une approche sensible et poétique. Un « orgue à sons » vous fait écouter les bruits émis par les espèces animales présentes dans le massif. Un peu plus loin, des films olfactifs vous mettront l'eau à la bouche en décrivant la fabrication de produits du terroir tout en diffusant les odeurs correspondantes. Les enfants ne seront pas en reste avec des jeux spécialement conçus pour eux.

Figure 36 : Extrait d'un article de « L'Écho des Chirats », n°12, juin 2014, autour de l'aménagement de la Maison du Parc : « appréhender les conséquences positives ou négatives des comportements de chacun sur le territoire du Pilat »

Cette catégorisation des possibilités d'aménagement a été faite en interne, selon des critères techniques. Lors de la signature du Contrat Corridors avec la Région Rhône-Alpes en juin 2014, le président du Conseil Régional a ainsi pu tester cette application, faire des choix et annoncer avec soulagement : « Finalement j'ai une bonne note ! » et « Vous devriez faire ça pour les candidats aux élections ! ».

Photo 20 : Présentation de la table interactive lors de la signature du Contrat Corridors avec la Région Rhône-Alpes, 2014. E. Kohlmann ©

Cet exemple est anecdotique, mais il soulève néanmoins un paradoxe : le Parc, en définitive, ne laisse choisir que parmi des scénarios qu'il a prédéfini et qu'il qualifie par la suite de bon ou de mauvais. La complexité à laquelle il se réfère n'est prise en charge que par lui : les habitants, les associations de loisirs, etc. ne se plaindraient, si on ne se fie qu'aux propos recueillis en entretiens, que de « contraintes » dans une présentation un peu infantilisante et désabusée des interlocuteurs.

III.3.2.2. Communication environnementale et participation

Cette question de la « contrainte » supposée être associée à l'environnement par le public du Parc est intéressante à poser. Elle interroge la capacité réelle de participation accordée à celui-ci. Suite à la lecture de l'ouvrage de CALLON, LASCOUMES et BARTHE (2001), je me suis interrogée sur le choix de ce terme de « contrainte », très présent dans les entretiens que j'ai pu mener avec les différents acteurs, et contre lequel le Parc devrait se défendre en définitive (voir tableau ci-dessous).

Qualification	Extrait d'entretien
Environnement VS progrès = *contrainte*	*Géraldine, directrice du Parc :* *« Parce que pour eux tous les espaces qu'on protégerait quand on fait de l'environnement, pour eux faire de l'environnement, faire de l'agriculture biologique ça revient à être contre la pratique motorisée, les activités humaines et les activités économiques, voilà. Donc l'environnement c'est...* *- Revenir en arrière ?* *- Voilà ! Ce Parc c'est une réserve d'indien, machin. D'ailleurs on n'a pas su retenir l'entreprise Redlight, voilà, qui voulait s'installer sur un site Natura 2000* [Rires] *»* *Diego, FRAPNA de la Loire :* *« Le ressenti c'est en fait les actions environnementales, oui, quand ça dérange personne quoi. Enfin… Faut pas que ce soit contraignant. Si c'est contraignant, ça se fait pas quoi. Enfin globalement c'est ça, ouais. »* *Géraldine, directrice du Parc :* *« Parler d'environnement, d'écologie, ça reste encore un gros mot. C'est à dire que moi ça, ça me gonfle, je ne comprends pas!* [rire] *»* *Grâce, directrice de l'Île du Beurre :* *« Arrêté de biotope par définition ça protège les milieux et les espèces donc on n'a pas le droit de faire un certain nombre d'actions… Encore que ce n'est pas super contraignant… Là on n'a pas le droit de chasser mais parce que c'est une réserve de chasse en fait mais sinon on aurait le droit… »*

Tableau 17: Projections concernant les représentations attribuées à l'environnement par le public et les prescripteurs politiques afin de justifier la difficulté de communiquer sur le sujet

Dire que les habitants, les « gens », voient l'environnement comme une contrainte, n'est-ce pas en définitive les cantonner dans un rôle passif par rapport à la gestion des questions environnementales, à la différence de les insérer dans des processus de « controverses » ou de « débats » dans lesquels leur parole peut s'entendre ?

> *« Certains veulent s'adresser au public, d'autres aux groupes de pression, d'autres aux citoyens, d'autres encore aux usagers ou aux électeurs. Et que veut dire "parler" ? Faut-il vraiment organiser un dialogue en bonne et due forme ? Faire comme si – la couleuvre est quand même difficile à avaler – ces profanes, ces non-spécialistes, étaient capables de parler de choses techniques ? »*[357]

Dans le discours des acteurs du Parc, pour leurs interlocuteurs, l'environnement serait une contrainte imposée par la gestion territoriale du Parc. Sa protection irait à l'encontre de l'activité économique, du loisir, du tourisme, etc. On rejoint ici quelque part le principe du NIMBY (Not In My BackYard) qui veut que globalement tout le monde soit pour la défense

[357] CALLON, LASCOUMES et BARTHE, 2001, p.157

de la nature sauf quand elle touche aux intérêts personnels.

> *Extrait de l'entretien de Pascale, présidente du Parc, à propos du PLU de la commune dont elle est maire :*
>
> *« Tout allait très bien. Les cabinets avaient dit "surtout vous ne prenez pas de carte, vous déclinez vos principes". Donc les principes on était tous d'accord. Quand elle a pris le stylo, c'était une femme, et qu'elle a pris une carte et qu'elle a dit "là c'est possible, là ça l'est pas"… Autour de la table j'avais des gens qui habitaient Roisey, qui étaient natifs de Roisey, qui avaient des terrains, etc. qui ont dit : "oh pétard divine ! Mon terrain…" Entre un terrain agricole et un terrain constructible, vous avez vite fait, financièrement parlant, de faire la différence.*
> - ***Oui…***
> - *Je suis restée pratiquement un an sans pouvoir avancer sur mon dossier. Ils bloquaient. Alors la solution c'était de dire "ah oui mais elle, elle n'a pas de terrain", "elle, elle est venue de l'extérieur". J'avais beau être maire depuis deux mandats, ce n'était pas suffisant.* [Rire] *Je n'avais pas d'ancienneté sur le territoire. Bon, donc "elle, elle décide ça", alors du coup j'étais toute seule ! alors que je n'étais pas toute seule ! J'avais deux trois collègues qui étaient de mon avis, qui voulaient aller dans ce sens-là. Mais ceux qui étaient propriétaires de terrains, ils n'étaient pas d'accord. Il a fallu vraiment discuter. Et ça se passe partout pareil, ce n'est pas que ma commune. Tout le monde est pareil, hein. Les grands principes on est tous d'accord. Quand ça touche alors là ça devient plus difficile. »*

Cet extrait d'entretien illustre cette délégitimation de la parole des profanes à travers cette accusation d'individualisme. L'environnement est une contrainte en définitive chez des gens qui feraient passer leurs intérêts particuliers avant l'intérêt commun. Et l'intérêt commun est défini par les experts (ici les représentants des cabinets d'urbanisme).

Suite à cette interrogation sur la contrainte et la participation, j'ai mené une analyse quantitative du vocabulaire des entretiens dont le tableau suivant résulte.

Nom	Type	Nombre	Nombre/type	Structure	acter/nier/évoquer
Laurent et Diego	A	5	15	FRAPNA	contrainte
Théodore	A	5		LPO	contrainte
Octave	A	3		Tourisme	Nier contrainte
Calvin	A	1		CHASSE	contrainte ?
Bernard	E	1	2	COM	Nier contrainte
Dominique	E	1		BIODIV	contrainte
Géraldine	P	5	12	DIR	contrainte
Marcel	P	4		ARCHI	contrainte
Charlotte	P	2		NATURA 2000	contrainte
Carole	P	1		COM	Nier contrainte

Tableau 18 : Occurrence de la contrainte chez les acteurs rencontrés[358]

[358] A= associations, E= élus, P = chargés de missions du Parc. En vert les acteurs qui affirment la contrainte, en orange ceux qui la nie, en noir ceux qui l'évoquent et en bleu celui qui s'interroge à son sujet.

Il en ressort les constats suivants : les plus gros utilisateurs du terme de « contrainte » pour parler de l'environnement sont les postes liés aux thématiques de protection de la nature, de gestion de l'espace, et les associations environnementales (particulièrement la FRAPNA et la LPO) l'utilisent beaucoup. D'autre part, les moins gros utilisateurs, et ceux qui l'insèrent le plus dans une interrogation, sont les postes liés à la communication et celui lié au tourisme.

	1 occurrence et +	10 occurrences et +	20 occurrences et +	30 occurrences et +
Du plus grand au plus faible	**ARCHI (P)**	4VERSANTS (A)		DIR PNR (P)
	TOURISME (P)	AGRI (P)		
	LPO (A)	PDT PARC (E)		
	BIODIV (P)	COM' (E)		
	NATURA 2000 (P)	AMIS PARC (A)		
	MILIEUX NAT (P)	FEDE PNR (F)		
	BIODIV (E)	COM' (P)		
	CHASSE (A)	**FRAPNA (A)**		
	TOURISME (A)	REGION (E)		
	COLIBRI (A)			
	ÎLE BEURRE (A)			

Tableau 19 : Analyse vocabulaire des entretiens autour de la participation[359]

Le tableau ci-dessus représente de façon synthétique une analyse du vocabulaire des acteurs autour de la participation (débat, négociation, vote, compromis, etc.)[360]. Ce qu'il est intéressant de noter c'est que, dans le bas du tableau, faible présence du registre de la participation des citoyens, figurent majoritairement des acteurs dont les postes sont en lien fort avec la gestion de la nature, tout rattachement confondu (associations ou chargés de missions). La FRAPNA, avec douze occurrences pour deux intervenants, figure aussi parmi les faibles utilisateurs, comme les autres associations naturalistes, les chargés de mission « gestion des milieux naturels » ou encore l'élue biodiversité au Bureau du Parc.

Pourtant, la question de la participation, sous différentes formes, fait bien partie globalement des préoccupations du Parc et la directrice, dans un entretien où elle évoque longuement la mise en œuvre de la révision de la charte, est une des plus grosses utilisatrices du vocabulaire de la participation et on voit bien que cette question la préoccupe.

Mis bout à bout, ces différents constats amènent à penser que, si la participation est une des missions du Parc qui se lit dans les discours mais également dans les missions de la charte ou encore dans la structuration du site web institutionnel avec une forte mise en avant de la

[359] A= associations, E= élus, P = chargés de missions du Parc. On a surligné en gras les postes liés directement à la gestion de l'environnement afin de mettre en avant leur faible usage de ce type de vocabulaire.

[360] Le tableau complet est disponible en Annexes D.

dimension politique du projet et des attentes d'implication, ce n'est plus le cas, ou plus faiblement le cas, lorsque l'on approche de sujets environnementaux. Dans ce domaine précis, le citoyen est finalement moins jugé apte à alimenter des controverses et sa place semble encore minorée. S'il juge l'environnement comme une contrainte, en définitive, c'est aussi parce qu'il n'en comprend pas tous les tenants et aboutissants, d'où un travail du Parc pour augmenter les connaissances du citoyen, que ce soit à travers des dispositifs ludiques (par exemple les Sorties Natures) ou encore avec des supports pédagogiques (par exemple les « Dossiers Documentaires »).

> *«* [Les controverses sociotechniques] *sont fréquemment perçues comme la conséquence d'un déficit de communication et d'information : le savant ou le politique n'ont pas voulu (ou ils n'ont pas réussi à) se faire comprendre des citoyens ordinaires. Au mieux, elles seraient une perte de temps dont on aurait pu faire l'économie, au pire elles seraient la conséquence difficilement évitable de l'état d'arriération intellectuelle d'un peuple qui a besoin d'être guidé en permanence. »*[361]

La citation de CALLON, LASCOUMES et BARTHE est volontairement provocatrice. Elle permet de montrer leur positionnement comme plus révolutionnaire : voir les controverses comme un atout pour les démocraties. Je ne la cite pas ici pour reprendre une accusation, finalement assez violente, des savants et des politiques, mais plutôt pour souligner une trace de cette vision négative du « peuple » dans ce cantonnement du public à une vision de l'environnement comme contrainte. On verra plus loin (partie IV) comment la biodiversité et la mise en place de dispositifs relatifs à l'environnement sous un mode plus participatif montre un effort de repositionnement du Parc à l'égard de son public. On mettra ainsi en parallèle une nouvelle vision, encore balbutiante, des citoyens et de la nature comme « atouts » pour le Parc.

III.3.2.3. Communication et cause écologique

On a vu plus haut que la presse était accusée de pervertir le discours environnementaliste du Parc. Au-delà des médias, c'est la communication qui est remise en cause dans ses acceptions les plus rattachées au marketing. Certains discours sont plus forts que d'autres, comme déjà évoqué lors de la partie sur « la com' au sens de la com' », mais la communication institutionnelle et ses attentes, ses normes, ne sont pas globalement portées par l'ensemble de l'équipe.

Lors d'une réunion, j'ai été prise à partie gentiment sur la manière dont il faudrait communiquer parce que la communication de la nature, selon la personne qui m'interrogeait, c'était surtout de l'événement[362], de la crise, du négatif ou au contraire un argument faussement mis en avant par les entreprises pour se construire une image plus verte, plus positive.

---

[361] CALLON, LASCOUMES et BARTHE, 2001, p.49

[362] L'événement est ici entendu au sens de VERON, 1981 (et pas au sens d'événementiel)

Dans l'extrait d'entretien qui suit, Martin, chargé de mission Tourisme Education Culture Coopération pour le Parc, résumait ainsi cette tension qui existe pour les professionnels de l'environnement à l'égard de la communication :

> *« Ah et puis, ce n'est pas bien de critiquer le monde où vous êtes mais pour le coup, pour le côtoyer depuis une quinzaine d'années, c'est une des caractéristiques de ce monde-là* [il parle ici des PNR]. *D'avoir un problème avec ces questions de communication. Des positions d'attirance et de rejet qui sont assez compliquées à gérer parce qu'on est persuadé que c'est un outil incontournable et à la fois on ne le supporte pas ! Et de se dire "on est obligé" ! Et du coup, ça me rend fou parce que je trouve ça pas professionnel d'y aller à reculons. Parce que tu ne fais pas du bon boulot ! Soit tu ne l'acceptes pas et dans ce cas-là tu développes d'autres dispositifs pour faire partager ton truc, autre chose que des outils de communication et une politique de com'. Soit tu te dis que t'en as besoin et dans ce cas-là tu acceptes, tu essayes d'en comprendre les rouages, le modus operandi et c'est là où on y arrive. Oui. L'espèce d'attirance-répulsion* [envers la communication] *elle est forte. »*

Cet extrait résume bien la problématique dans laquelle se positionnent les professionnels de l'environnement et qui m'a été exprimée en entretien sous différentes formes. Pour la majorité d'entre eux l'environnement est une conviction, une cause légitime qu'il faut faire partager. Là où les tensions émergent c'est autour de la manière de faire partager ces convictions à tous.

> *Lors de mon entretien préalable avec la directrice du Parc, elle me confiait que selon elle toutes les espèces devraient avoir la même valeur mais que communiquer sur l'ordinaire est dur. Pour elle, « éliminer une espèce c'est comme tuer sa grand-mère ». Elle précisait plus loin que de plus en plus, une valeur financière est accordée aux espèces. Elle s'interrogeait alors sur les méthodes qui pourraient être retenues pour sensibiliser à la question environnementale : « On se demande si on n'est pas obligé d'emprunter des méthodes liées à l'économie pour arriver à faire passer message. »*

On assiste ici à une véritable lutte entre des valeurs personnelles et professionnelles. Si Martin se dit prêt à jouer la carte du pragmatisme et à en passer par la mise en place d'une véritable stratégie de communication pour servir le message écologique, ce passage ne se fait pas sans douleur parmi les autres membres de l'équipe et les interrogations sont nombreuses. On a vu précédemment combien pour Julien, chargé de mission agriculture, ce passage par la communication est une compromission, une artificialisation de son engagement. A travers l'exemple de la biodiversité, partie IV, on verra que le Parc construit un discours en équilibre entre valeur écologique et valeur économique de la biodiversité. On y lira aussi dans la mise en place de certains dispositifs d'autres objectifs que des objectifs de sensibilisation pure.

Dans *« La société conquise par la communication »*, MIÈGE (1996) souligne la place croissante de la communication dans nos sociétés. Celle-ci tend à devenir une obligation et on voit se multiplier les postes de communicants et les supports de communication, les techniques. Pourtant, en même temps que cet impératif de la communication se développe, la croyance dans l'efficacité et les retombées de celle-ci s'affaiblissent.

Il semble évident que la communication du Parc du Pilat cherche à se professionnaliser et qu'elle est vécue par les acteurs du Parc comme devant apporter des solutions concrètes à leur effort de modification des comportements du public. Il est également flagrant qu'elle est

porteuse de valeurs proches des secteurs professionnels de la publicité, du marketing ou de la politique, qui sont rejetées plus ou moins violemment par les professionnels de gestion de la nature.

Lorsqu'une chargée de mission énumère la liste des principes de la communication et la ponctue d'un « na na na »[363], lorsqu'un autre affirme que la relation aux autres c'est ça la « vraie » communication[364], ou encore lorsqu'un autre explique que la différence du Parc avec les autres communications c'est qu'eux ne vendent pas un produit, ne visent pas à « dire qu'on est les meilleurs »[365], on peut entendre cette difficulté à glisser d'un système de valeur à un autre, d'une vision du monde à une autre.

Dans un article, SACHEDINA (2010) traite ainsi du décalage qui peut exister entre les logiques communicationnelles, pavées, comme l'enfer, de bonnes intentions, et les réalités des besoins du terrain en avançant l'idée de la « T-Shirt diplomacy » dans le travail des ONG. Sa description du travail des ONG, déconnectées des besoins réels des populations locales, est sans concession :

> *"The irony of a wealthy organization, traveling expensively, and hoping to enhance conservation outcomes with T-shirts, illustrates the well-intentioned but often disconnected nature of conservation NGO interactions with people".*[366]

Ainsi, sur notre terrain, on peut se demander si la critique de la communication comme « belle pelure »[367] ne rentre pas, pour les agents du Parc, dans ce type de compromission, de décalage des priorités prises dans une logique qui serait ressentie comme extérieure à « leur travail ».

> *Extrait de l'entretien de Martin, chargé de mission Pôle Tourisme éducation culture coopération :*
>
> *« Le débat portait sur : est-ce que c'est dans le système qu'on fait changer ? Et la communication étant le symbole suprême de la société de consommation, etc. et du coup de dire, mais non, mais les gars, sans rire, est-ce qu'on va travailler avec Smartbox quoi ?… La traduction opérationnelle de tout ça, c'est la Fédération des Parcs qui propose un partenariat entre les Parcs et Smartbox ! Je débats de ça dans mon Parc précédent et j'ai un match de catch ! Entre les hébergeurs… Parce que j'en ai qui me disent : "Non, mais, c'est avec Smartbox qu'on va changer la vie ?!!! Les mecs c'est des abrutis, ils n'en ont rien à faire de savoir quel problème ça pose de gérer des espaces naturels, de faire venir des mecs et les touristes tu sais qui c'est ? Le mec il n'a rien payé parce que c'est un cadeau et quand on lui demande un euro pour payer son café il nous explique qu'on*

[363] Entretien avec Béatrice, chargée de mission Pôle milieux naturels, déjà cité plus haut

[364] Entretien avec Julien, chargé de mission Agriculture, déjà cité plus haut

[365] Entretien avec Carole, chargée de mission Communication

[366] « L'ironie d'organisation riches, voyageant luxueusement, et espérant améliorer les revenus pour la conservation avec des T-shirts, illustre la manière bien intentionnée, mais souvent déconnectée, des interaction des ONG de conservation de la nature avec les gens. » [Traduction proposée par l'auteur], SACHEDINA, 2010, p.604

[367] Extrait d'un entretien avec Julien, chargé de mission Agriculture

est des voleurs !" »

Ce dernier extrait d'entretien a été retenu car selon moi il montre bien la construction de la communication comme une valeur professionnelle négative et extérieure, ainsi qu'un rapport au « touriste-consommateur » comme totalement coupé de la problématique de gestion des espaces naturels qui fait le cœur du travail des professionnels du Parc.

III.3.3.- Le public et le « grand public » : mises en accusations

On a vu jusqu'à présent comment les acteurs de la communication du Parc se représentent la communication, quelles sont les figures inclues et exclues, ainsi que les difficultés mises en avant, sans que jamais je n'ai encore évoqué directement la question du public. Il est temps d'aborder ce point frontalement. Quel est le public de la communication du Parc ? Quel public l'institution a-t-elle en tête et construit-elle ? Et enfin, comment ce point en est-il finalement arrivé à être présenté dans le présent travail dans une partie consacrée aux difficultés de la communication évoquées par les acteurs ?

Dans un article de 2001, LE MAREC se penche sur la question des publics des musées, et au-delà des institutions culturelles, ainsi que sur les représentations les concernant. Ce travail montre que la réflexion sur les publics, du point de vue de la culture et de la communication, est loin d'être suffisamment rigoureuse et détaillée, mais relève parfois d'*a priori*, d'un « sens commun », voire d'un impensé[368] :

> *« Le public est entré dans le sens commun de toute réflexion sur la culture, et la communication, comme étant le synonyme d'un" pôle récepteur" toujours défini par rapport à un "pôle émetteur" qui fabrique, crée, diffuse une offre destinée à être proposée à des individus dans des conditions déterminées. Ces conditions constituent les individus en "public", éventuellement à leur insu, voire à leur corps défendant : la constitution du public en "cible", la formulation des objectifs en termes "d'impact", ne sont pas des métaphores anodines. »*[369]

Selon elle, la construction du public est faite depuis l'extérieur, par l'institution. Ce n'est pas le public qui se représente et se définit, mais bien plutôt l'établissement, ici les musées, qui l'accueillent et construisent les dispositifs en fonction. Cette construction s'inscrit dans une démarche d'autorité de la part de l'institution culturelle. Ce faisant, la prise en compte des autres critères que son statut provisoire de « public » est nié : aspects sociologiques, individuels, etc. disparaissent et transforment l'individu « visiteur » en représentation du « public ». Ce statut est temporaire et n'est assumé que pendant le temps de la visite. Dans le

---

[368] Cette remarque sur la faible considération des publics en communication dans ce qu'ils sont, au-delà des représentations ou de la question des effets, est intéressante et permet de réinterroger une histoire de la discipline qui met en évidence, au contraire, les études de la réception. MEUNIER et PERAYA, en 2010, mettent ainsi en avant, à la suite des travaux de LASSWELL, le nombre important des études sur les publics, le contenu et les effets des médias.

[369] LE MAREC, 2001, premier paragraphe de l'introduction.

cadre des musées comme des bibliothèques, la situation de communication crée un consensus sur le statut de public des visiteurs. Ceux-ci se savent constitués en public et connaissent les représentations de l'institution et donc les attentes de celle-ci à leur égard : suivre l'itinéraire proposé, être silencieux, ne pas toucher les œuvres, etc. Il est intéressant de constater par rapport à la thématique qui m'intéresse que c'est le déplacement des individus dans l'espace de l'institution qui les constitue en public. Or dans le cas qui me préoccupe, la communication du Parc ne se fait pas sur un territoire et des représentations partagées. Le public que le Parc constitue ne coïncide pas nécessairement avec les attentes des individus en présence.

III.3.3.1. Définition du public du Parc

> *Extrait de mon carnet de terrain. Septembre 2010. Première journée des « Rencontres de l'Observatoire de la biodiversité » :*
>
> *La salle qui accueille la manifestation est remplie. Les présentations de diaporamas s'enchaînent. Les échanges commencent à se mettre en place. Agriculteurs. Chargés de mission. Associations. Elus. Puis une femme lève le doigt et prend la parole. Sa question n'a rien de particulièrement remarquable. Par contre elle se qualifie d'elle-même de la façon suivante : « moi qui ne suis ici qu'en tant que simple citoyenne ». Rires dans la salle. Léger flottement rattrapé par une réponse consensuelle sur le fait d'être la bienvenue. Il n'empêche. Elle ne faisait pas partie du public prévu lors de l'organisation de la journée. Elle intervenait en tant que « rien », « autre chose ».*

Chaque dispositif de communication propose une représentation du public destinataire. Ce que la description ci-dessus met bien en lumière c'est la construction initiale des « Rencontres » pour un public bien précis : les naturalistes et les agriculteurs. Invitations, discours, intervenants, etc. sont ciblés pour répondre aux attentes supposées d'un public particulier[370]. Ce que la réflexion de la « simple citoyenne » met en avant, c'est la catégorisation des différents publics du Parc et une interrogation sur la place d'un public « non catégorisé », voir « non catégorisable », le citoyen lambda, le grand public…

On commencera par se pencher sur la conception du public par les acteurs du Parc. En quels termes parlent-ils de celui-ci ? Comment est-il qualifié ? J'ai analysé l'ensemble des entretiens menés et les ai confrontés aux observations que j'ai pu faire ainsi qu'aux différentes catégories mobilisées dans les documents de communication.

[370] Voir partie IV.1.3 pour un descriptif plus poussé des journées « Rencontres de l'Observatoire de la biodiversité »

Catégories générales	Déclinaisons énonciatives	Attributs (dans les entretiens)
Les élus	Les politiques (Y compris la région, l'État, le Conseil Régional, le Conseil Général) Les élus du territoire	« trouvent qu'on ne communique jamais assez » « n'ont pas une conscience environnementale importante » « les choix de territoire » « vont évidemment aller sur l'intérêt territorial immédiat et sur leur intérêt à être réélus et pas forcément sur des décisions d'intérêt général ou sur du long terme quoi »
Le grand public	Les consommateurs Les gens Les récepteurs Les habitants Les touristes	« oublient vite » « pas mobilisables longtemps » « public "non averti" » pas de lien direct, de concret « manquent de connaissance » trouver un angle pour les toucher de près « ne lisent pas » « ne savent pas »
	Les convaincus (intéressés par l'environnement) Les citoyens Les amateurs	« pas complètement ignares »
Les réseaux constitués	Les bénévoles des observatoires Les associations Les écoles Les professionnels (agriculteurs, forestiers, commerçants, etc.)	Comme « relais » Faire du « lobbying »

Tableau 20: Détail des différentes catégories de public après analyse des entretiens

Ce tableau reprend de façon synthétique un travail plus détaillé d'analyse des contenus des entretiens autour de la question du public. On y lit trois catégories de représentations de celui-ci, catégories mobilisées par les acteurs dans leurs discours : les élus, le grand public et les réseaux. Il est intéressant d'ores et déjà de souligner la dualité de la représentation du grand public :

- un public considéré un peu de façon négative soit sous un aspect individualisé (l'habitant ou le consommateur par exemple), soit au contraire sous un aspect de masse (les gens)
- un public considéré de façon plus positive soit à travers leur proximité affichée des

réseaux constitués (les amateurs) soit à travers une valeur morale (les citoyens ou les convaincus)

La colonne de droite reprend quelques-uns des extraits de verbatim relevés lors de l'analyse et qui catégorisent ces figures du public. J'ai fait le choix de séparer les élus des autres réseaux constitués car ils sont mobilisés comme une catégorie particulière et ont un poids important dans les décisions communicationnelles du Parc.

Le premier constat de l'analyse des entretiens est que le gros du travail de communication du Parc se fait auprès des élus et des réseaux déjà constitués et identifiés, ce que l'observation des pratiques confirme. Les Journées de l'Observatoire de la Biodiversité sont conçues, à l'origine, pour s'adresser à un réseau de personnes susceptibles d'être intéressées *a priori* par des questions de protection de la diversité biologique, comme les naturalistes. Mais elles essaient de croiser les publics en couplant la manifestation avec d'autres : remise du prix du concours des prairies fleuries en 2010 (agriculteurs), signature de la charte forestière en 2011 (forestiers), lancement de l'Observatoire des amphibiens en 2014 (initiative des CPIE), etc. On voit réapparaître le rôle de médiateur du Parc comme celui qui met les groupes en contact.

Carole, chargée de communication, à propos des invitations en 2010 :

« Alors on avait invité des réseaux constitués, donc les observateurs de l'observatoire, les élus, les... on a une liste hein, les agriculteurs, alors je me souviens plus si on avait fait tous les agriculteurs du Pilat ou si on avait fait que les agriculteurs concernés par les prairies fleuries. Je ne m'en souviens plus trop. En fait le secret de l'événement, pour qu'il fonctionne bien celui-là c'est qu'on avait couplé les rencontres de l'observatoire avec la remise des prix prairies fleuries. »

La participation aux journées se fait sur inscription. Leur communication a évolué au fil des années, d'une invitation nominative comme celle que j'ai reçue en 2010, à une actualité sur le site internet du Parc. Cependant, les participants restent majoritairement issus d'associations naturalistes et peu nombreux sont les « simples citoyens » comme l'énonçait la participante de la première année.

Ceci n'est qu'un exemple du découpage de la communication du Parc pour cibler certaines cibles particulières. Les documents de communication eux-mêmes sont souvent très personnalisés pour certains publics particuliers : la lettre de l'ORC pour les artisans et commerçants du Parc, la newsletter pour les élus, le site extranet des éco-acteurs du Parc ou encore les réunions du comité de pilotage agriculture durable qui réunit agriculteurs, viticulteurs, élus, chargés de mission, etc.

Extrait d'un entretien avec Carole, la chargée de communication :

« Donc on a abandonné [rires] *la "Lettre aux élus" et on l'a transformée par une newsletter donc aujourd'hui c'est un mail d'information qui va se transformer s'automatiser en newsletter mais du coup c'est beaucoup plus souple : je fais un appel à sujet, les collègues me proposent deux trois sujets. Il suffit que j'en aie trois et je fais partir une lettre enfin un mail d'info. On est beaucoup plus rapide et plus direct que la "Lettre aux élus". On touche les mêmes personnes et ça ne fonctionne pas mal. En tout cas aujourd'hui j'ai des retours alors qu'au moment de la lettre aux élus je n'en avais pas. »*

Le travail de médiation du Parc, la « vraie communication » (cf.III.2.2), s'adresse à des publics définis : agriculteurs, forestiers, élus, etc.

Lors de l'entretien préliminaire à mon travail auprès du Parc, la directrice me décrivait déjà les élus comme leur public. Le Parc doit les « sensibiliser » par différents moyens. Ils sont une priorité pour le Parc qui doit se faire connaître auprès d'eux en tant que collectivité et pas simplement en tant que territoire ou sur une thématique uniquement « nature ».

Extrait d'un entretien avec Carole, chargée de communication :

« Et le début des 40 ans c'est officiellement le 17 mai. C'est le jour anniversaire des 40 ans. Et ça va être une réunion élus. On va être là sur un public institutionnel. On a prévu, parce qu'il fallait que nos nouveaux élus, on a invité nos nouveaux élus à nous connaître. On va leur expliquer ce que c'est le Parc, donc on va faire ça le dix-sept et en même temps fêter les 40 ans.

- ***Oui. Parce qu'il y a un changement…***
- *Oui, avec les municipales on change la plupart de nos délégués.*
- ***OK. Donc l'occasion de les voir…***
- *Voilà, directement. Et puis de faire le passage entre la vieille et la nouvelle équipe. »*

L'enjeu est important puisque ce sont les élus qui signent la charte du Parc et qui peuvent avoir les pouvoir réglementaires d'application des décisions d'aménagement. On peut prendre deux exemples pour illustrer ce point. Je les ai retenus du fait de leur récurrence dans les entretiens quelles que soient les fonctions des personnes rencontrées : les loisirs motorisés et les permis de construire (liés aux PLU et aux SCOT).

La question de la pratique des loisirs motorisés sur le Parc est une question problématique. A la différence d'autres Parcs, elle est autorisée sur les chemins et seul le hors-piste est interdit. Une association, « Pilat pour tous », s'est constituée pour la défense de l'usage du territoire pour la pratique de la moto ou du quad et a mené, lors de la révision de la charte, une très efficace campagne de communication, accompagnée de nombreuses signatures.

Extrait de l'entretien avec Géraldine, directrice du Parc :

« L'association Pilat pour Tous si vous ne connaissez pas c'est une association qui milite pour la pratique motorisée, mais pas que, hein, ils sont aussi pour faire de la randonnée, tout. Donc cette association avec laquelle on travaille entre autre et avec laquelle on a travaillé pour rédiger le texte qui concerne les loisirs motorisés dans la charte. Mais malgré qu'on était tombé sur un accord, des personnes, le président a dû être dépassé par sa base, donc on a eu droit à cette magnifique pétition. Donc quatre mille donc on n'a pas, pour l'instant elles sont à la région faut qu'on les récupère, mais on sait qu'il y en a une bonne partie qui ne sont pas issues du territoire, on sait qu'il y a David Douillet qui l'a signée, Luc Alphand, bon...et donc les arguments étaient pas très bon, d'ailleurs ils ont été tous démontés par le commissaire enquêteur, d'autant qu'ils attaquaient sur des sujets qui bon sur lesquels c'était peut-être pas trop fondé à attaquer mais bon après tout... sur l'agriculture, des choses comme ça, bon voilà.

- ***Je ne comprends pas bien le lien...***
- *Non, voilà, moi non plus* [rires] ! *Si parce que pour eux tous les espaces qu'on protégerait quand on fait de l'environnement, pour eux faire de l'environnement, faire de l'agriculture biologique ça revient à être contre la pratique motorisée, les activités humaines et les activités économiques, voilà. »*

Le lien avec le rôle des élus est explicité plus loin dans l'entretien : ceux-ci sont confrontés directement aux plaintes quand il y a interdiction de la pratique du quad sur certains secteurs,

certains chemins et ils ont besoin d'être convaincus pour résister aux pressions qu'ils peuvent subir.

Suite de l'entretien avec Géraldine, directrice du Parc :

« La difficulté c'est que les maires quand ils prennent des arrêtés, parce que l'association "Pilat pour Tous" elle a un référent par commune, donc, il y a un type au moins dans chaque commune qui est capable d'aller, incendier son maire si voilà il y a un arrêté qui est pris. Donc voilà, il y a des maires qui ont plus de mal que d'autres à subir cette pression... »

Les élus des communes ont le pouvoir réglementaire que le Parc n'a pas. Ce sont eux qui peuvent poser des arrêtés, porter des interdictions ou encore délivrer des permis de construire.

Extrait de l'entretien avec Bernard, élu dans une commune du Parc :

« Et maintenant on a aussi sur les avis, sur les demandes d'urbanisme ou sur les demandes de permis de construire, on a vraiment la distinction quoi. Avis... Un avis ça reste un avis et c'est vrai que quand vous donnez un avis à quelqu'un les personnes entendent autrement et voient autrement et reviennent chez nous en disant "le Parc veut pas ci veut pas ça". Alors que le Parc conseille.

- ***D'accord.***
- *Ok, on accepte ça. Par contre... On accepte tel type de menuiserie par contre on vous conseille de mettre des menuiseries bois, etc., etc. Et les gens dans leur esprit ils se disent "ben le Parc il nous oblige à mettre des menuiseries bois". Ça va jusque-là. Alors ce n'est pas systématique. Souvent ça s'arrête là et c'est difficile à communiquer à bien faire communiquer ce que fait le Parc. Alors on me dit "maintenant que t'es dans le Parc, t'y es tombé dedans, quoi, et tu vois que par ça". Non, je pense que non. Je ne suis pas toujours d'accord avec justement ces conseils. On en discute et après on trouve toujours justement des compromis. Quelque part, sur l'urbanisme ils s'appuient sur des règles d'urbanisme que sont les SCOT ou les PLU, parce que c'est quand même le PLU qui est le document officiel. Le Parc peut pas aller au-delà des prescriptions du PLU.*
- ***Mais en fait, les gens remontent vers la mairie...***
- *Sur l'urbanisme, hein !*
- ***Oui, oui, mais c'est intéressant quand même. Les gens remontent en mairie pour se plaindre de ce que le Parc aurait imposé.***
- *Voilà. Alors se plaindre ou pas se plaindre, mais en général, voilà, les gens viennent poser leur permis et on leur conseille, aussi, d'aller voir le Parc.*
- ***D'accord.***
- *Parce qu'on travaille quand même main dans la main. Quelque part quand le Parc met un avis, entre guillemet, valant refus c'est à dire qu'eux ça les chagrine vraiment, nous on les suit, c'est-à-dire on essaie de convaincre pour dire "allez pas là-dessus". Il y a des cas où quand même c'est la mairie... C'est toujours la mairie qui est souveraine, hein, et quelque part si le Parc il dit non et que nous, on dit oui c'est toujours notre avis qui prime. Sauf que jusqu'à maintenant on travaille toujours bien ensemble. Les gens reçoivent leur, il y a une petite annotation, il y a une fiche, qui suit leur permis. Ils viennent nous voir et disent "voilà ce qu'a mis le Parc". On regarde ce qu'a mis le Parc. On a des échanges avec les architectes. Téléphoniques ou sur place. Si on n'est pas d'accord. Si on est d'accord, ben pas de soucis, hein ! Mais est-ce que ça se passe toujours bien dans toutes les communes ? Est-ce qu'il y a beaucoup d'échanges entre toutes les communes et le Parc ? Est-ce qu'il y a ce relationnel que je peux avoir ? Qui est facilité par le fait que je sois maire de P., que je sois dans le bureau du Parc, alors forcément j'ai des entrées. Et après aussi, il faut se dire le Parc c'est un avis et une fois qu'il l'aura dit et bien tant mieux... On en tient compte ou on n'en tient pas compte. Il peut y avoir aussi cette réaction d'élu qui dit "ben c'est moi le chef, c'est moi qui décide". »*

On voit dans cet extrait d'entretien, un peu long, les rapports que la mairie entretient avec les architectes du Parc. Les permis de construire sont acceptés ou refusés par la municipalité

en suivant les règles des différents documents d'urbanisme en vigueur. La consultation d'un architecte du Parc n'est pas obligatoire avant le dépôt du permis, mais conseillée. Les architectes voient environ 250 personnes en entretien par an sur les 1500 dossiers qu'on leur soumet pour avis annuellement. La validation finale n'en revient pas moins au maire, à l'élu, et c'est pourquoi il est important pour le Parc de communiquer en leur direction pour qu'ils soient convaincus du bienfondé des remarques des architectes et ne se servent pas d'eux comme boucs émissaires lorsqu'ils émettent des avis défavorables.

Extrait de l'entretien avec Bernard, élu :

« Je vous dis sur le problème de l'urbanisme c'est pour ça que je le ressors souvent : on ne peut pas enlever de la tête des gens. Alors que finalement c'est deux personnes qui s'occupent de l'urbanisme dans le Parc et souvent, je le cite parce que maintenant il est parti à la retraite alors je le cite, c'est monsieur F qui était tout seul avant. Quand on parlait du Parc du Pilat tout le monde connaissait que monsieur F quoi ! Qui était l'architecte conseil.

- ***Il avait tous les pouvoirs !*** **[rires]**
- *Ben c'était un petit peu le, le…c'était lui qui forcément était un peu le ? Parce qu'après le Parc il met des contraintes il interdit ci, il interdit ça. Non ! le Parc n'interdit rien du tout. Après je crois aussi qu'il faut que les maires prennent leurs responsabilités : si il y a des chemins qui sont interdits à la circulation de véhiculent motorisés ou s'il y a des choses qui sont interdites c'est souvent le maire qui prend des arrêtés. Le Parc il n'a pas le droit de prendre des arrêtés. Mais c'est facile après de dire que c'est à cause d'eux.*
- ***Oui, il y a une confusion qui peut être entretenue aussi ?***
- *Oui. Et puis qui peut être intéressante pour un élu parce que quelque part… »*

Cette question de l'urbanisme est d'autant plus importante pour le Parc que c'est pour les habitants une des plus importantes portes d'entrée vers leurs actions et point de contact avec leur structure.

Extrait de l'entretien de Philippe, association des Amis du Parc :

« Et puis toutes les questions d'avis favorable ou défavorable sur les permis de construire que le maire suit ou ne suit pas. Au final, bon, les habitants, quel est leur ressenti par rapport au Parc ? Il est là et uniquement là. "À cause du Parc, je n'ai pas pu faire des fenêtres dans ce sens ou des fenêtres dans ce sens. Une ouverture sur l'ouest… gnagnagna…" Bon... Et vous avez beau dire aux gens que c'est le maire qui a pris la décision au final. Il n'était pas obligé de suivre l'avis du Parc sur tout. Donc il faut comprendre que les maires aussi s'appuient sur cet avis autorisé. […] *Mais la perception des habitants par rapport au Parc, elle est d'abord là. »*

Les élus servent donc de relais, d'intermédiaires pour la communication du Parc et le suivi de ses actions, de la cohérence de celles-ci avec la charte. On retrouve dans cette conception de constitution de relais privilégiés pour la diffusion de la communication auprès des publics plus larges, les théories mécanistes de la diffusion de la communication de KATZ et LAZARSFELD, notamment celle du « two-step flow »[371], dans les années cinquante. Mécaniste puisqu'elle continuait à voir la communication selon un modèle diffusionniste et linéaire, cette théorie pensait nécessaire le passage par les leaders d'opinion

[371] LOHISSE, 2009 ou encore MATTELART, 1992

pour atteindre les masses. Elle s'inscrit ainsi dans un courant d'études des médias de masse et de leur impact. Vision un peu effrayante mais qui s'est développée historiquement dans un après-guerre, période de guerre froide, où les questions de propagande étaient d'actualité et où des textes comme celui de BERNAYS (1928) étaient encore proches :

> *« Théoriquement, chacun se fait son opinion sur les questions publiques et sur celles qui concernent la vie privée. Dans la pratique, si tous les citoyens devaient étudier par eux-mêmes l'ensemble des informations abstraites d'ordre économique, politique et moral en jeu dans le moindre sujet, ils se rendraient vite compte qu'il leur est impossible d'arriver à quelque conclusion que ce soit. Nous avons donc volontairement accepté de laisser à un gouvernement invisible le soin de passer les informations au crible pour mettre en lumière le problème principal, afin de ramener le choix à des proportions réalistes. »*[372]

Il n'est clairement pas mon propos ici d'accuser le Parc de propagande ou de manipulation ! Néanmoins, il me semble que les acteurs du Parc sont justement pris en porte-à-faux entre ce que MATTELART (2011) qualifie de deux projets de sociétés :

Le premier qui consiste à « penser le devenir du monde au regard de la mémoire collective et de refonder les systèmes de solidarité mis à mal par le mode de croissance productiviste et ses modèles de consommation compulsive », pour lequel la construction de la société du savoir se fait par tous et pour tous.

Le deuxième qui s'embourberait dans une « vision inféodée au pragmatisme de l'actualité et de ne fait que recycler le schéma diffusionniste de la transmission, de haut en bas, de l'information et de la connaissance à partir de ceux qui pensent savoir vers ceux qui sont présumés ne pas savoir »[373].

Soit, pour retranscrire en des termes qui correspondent plus au niveau « micro » étudié ici, entre un modèle participatif, ouvert, de co-construction d'un projet commun qui pourrait être celui du territoire, et un modèle diffusionniste, de ceux qui savent vers ceux qui ne savent pas.

On rejoint ici la présupposition de l'ignorance des publics, du « deficit model » qui est évoqué par GIRAULT et MOLINATTI (2011) dans un article qui traite des expositions muséales autour des thèmes de sciences et de sociétés. Selon eux, c'est ce type de modèle qui est majoritairement mobilisé par les musées alors qu'une minorité d'entre eux seulement laisse au public la possibilité d'exprimer leur opinion et donc ne postulent pas d'emblée leur complète ignorance.

On peut ainsi revenir sur le travail de COMBY (2009) sur la construction du problème climatique par l'Etat en France, article d'autant plus d'actualité en 2015 avec la COP 21 et les efforts explicatifs du Ministère, grâce par exemple à la lettre du Commissariat général au Développement durable : « Savoirs pour l'action » qui postule que combler un manque de

---

[372] BERNAYS, 1928, p.32

[373] MATTELART, 2011, pp.383-384

connaissance permet d'inciter à agir. COMBY, pour revenir à lui, souligne ainsi la manière dont l'Etat français et ses mesures incitatives ont eu une représentation homogénéisante du monde social. Le modèle d'action proposé s'appuie sur la pensée que les individus sont comme isolés, en « apesanteur » sociale. Le « grand public » y est perçu comme homogène, les responsabilités sont égales et le fonctionnement incitation-action mécaniste et linéaire.

> *« Ces dispositions à concevoir les destinataires de l'action publique comme un et indivisible participent des conditions de légitimation de dispositifs incitatifs. Ces derniers trouvent leur pertinence et leur sens dans un rapport aux gouvernés définis comme rationnels, également capables de modifier leurs attitudes, également exposés aux messages, et homogènes dans leur réception (supposée docile) de ces messages. »*[374]

Individus capables de raison mais en manque de connaissance. Conception de la communication comme pouvant pallier le manque de connaissance et donc, par enchaînement mécanique, comme pouvant permettre de faire évoluer les gens et de les convaincre de modifier leur comportement… Malheureusement, il me semble que c'est ainsi que le Parc construit encore actuellement ses rapports au « grand public », bien que depuis le début de cette étude il semble que les choses soient en train d'essayer de bouger, puisque les acteurs se plaignent que : « ça ne marche pas ».

***

Pour synthétiser les points évoqués ci-dessus, le schéma suivant vise à représenter graphiquement ces différentes catégories mobilisées dans les discours des acteurs ainsi que dans les choix de dispositifs et les pratiques du Parc (lettre aux élus, conception de réunions ciblées par public, lettre au commerçants, site dédié aux éco-acteurs du Pilat, etc.). Le public du Parc serait ainsi la somme de ces différentes sous-catégories qui peuvent parfois se recouper (un élu peut être membre d'une association et habitant du Parc).

[374] COMBY, 2009, p.7

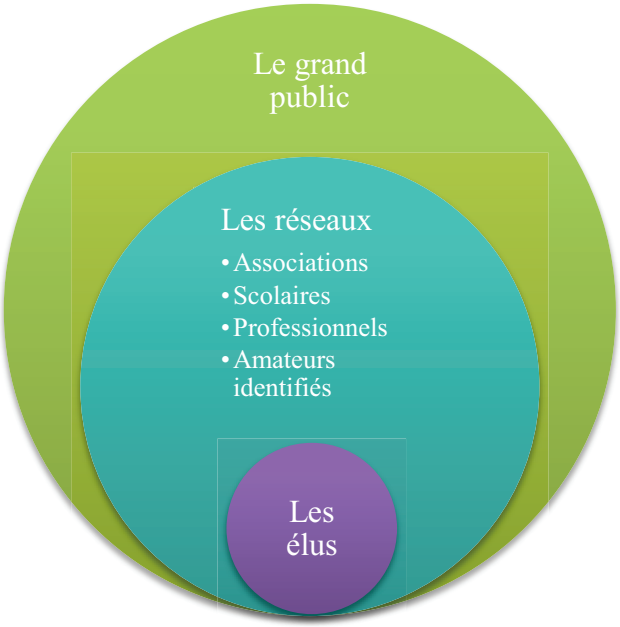

Figure 37: Le public de la communication du Parc : élus, réseaux et « grand public »

III.3.3.2. La catégorie « grand public » ou l'instauration d'un rapport inégalitaire source de frustration

On a déjà évoqué, et on évoquera encore, les évolutions observées dans les dispositifs de communication du Parc lors des années durant lesquelles j'ai mené ma recherche. Ces évolutions cherchent à pallier une situation jugée insatisfaisante et mettent en cause une conception de la communication trop prescriptive, pour valoriser et tendre vers une communication plus engagée, plus « participative ».

Extrait de l'entretien de Martin, chargé de mission Pôle Tourisme éducation culture coopération :

« C'est des trucs qui nous traversent un peu l'esprit, que partage toute l'équipe, en disant qu'on est souvent en situation d'émetteur-récepteur pur quoi et ça ne marche pas quoi, voilà, ça ne marche pas ! Enfin, si, ça marche formidablement bien, ça dépend ce qu'on recherche ! [Rires] *Quand vous avez une enquête de connaissance du Parc du Pilat et de ce qu'il fait, et bien, je pense qu'on est dans une situation, c'est toujours insuffisant, mais on n'est pas si mal que ça !* [Rires] *Tous ces dispositifs de connaissance, l'offre pédagogique, de découverte, etc. fait que depuis quarante ans ils réalisent qu'ils vivent sur un territoire un peu particulier. On a conscience qu'on n'est pas complètement dans les choux. Par contre, sur le volet, je ne sais pas moi, les agris ils ont bien conscience que drainer une pelouse humide, c'est embêtant. Je ne suis pas sûr qu'on les ait beaucoup touchés quoi. Et ça c'est quelque chose qu'on partage tous, c'est de se dire : "malgré tous les efforts qu'on a essayé de mener, malgré que ça fait quarante ans qu'on existe, que tout le monde nous dit c'est super ce que vous faites : rien du tout !". Ça ne change rien, donc arrêtez de nous dire que c'est super, ce n'est pas vrai, vous vous en fichez ! Si ! C'est super pour sortir les gamins, alors, je fais exprès de caricaturer, pour sortir les gamins à l'Île du Beurre et leur dire qu'il y a des castors quoi. Oui c'est super, c'est trop bien ! Mais ça t'a pas fait changer d'un iota ce que tu faisais avant ou ce que t'avais envie de faire après quoi. Faut pas rêver, ce n'est pas parce qu'on se met à faire des ateliers au jardin que ça va changer les choses non plus. »*

Comme le montre cet extrait d'entretien, le rapport du Parc au public est inscrit dans le registre de la frustration, voire de la désillusion quant aux attentes de « révolution verte » ou

de « grand soir »[375]. Si les agriculteurs et leurs pratiques sont inclus dans cet exemple précis, il n'empêche que la majorité des représentations négatives se situe du côté du « grand public ». Une analyse des différents entretiens permet de le catégoriser de la façon suivante et de montrer comment il est perçu de manière plus ou moins positive en fonction des attentes que le Parc projette sur lui.

[375] Propos recueillis dans différents entretiens.

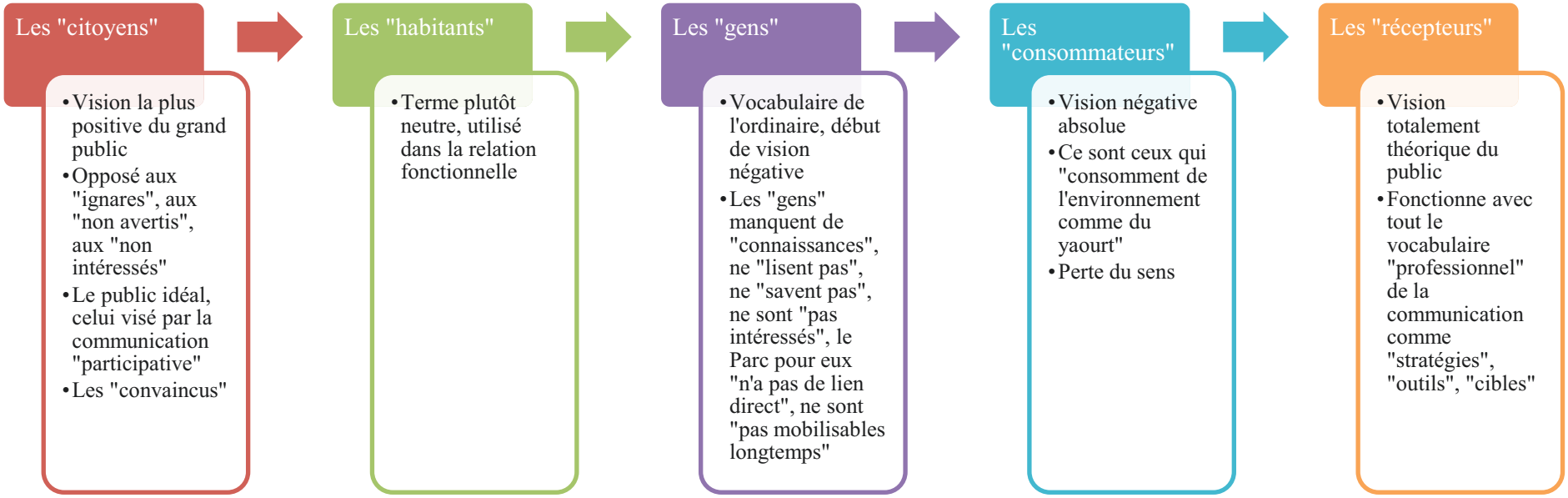

Figure 38: Le « grand public » et ses sous-ensembles : valorisation et dévalorisation des publics putatifs

Le schéma ci-dessus montre comment l'approche du public est construite et quel est le public attendu (les « citoyens »), le public fonctionnel, réel (les « habitants » ou les « propriétaires »), et enfin le public mis en accusation avec la gradation qui part des « gens » (on rejoint ici l'idée du public comme une masse) pour aller vers les « consommateurs » (accusation qui va à l'encontre de l'éthique partagée de la nature) et enfin les « récepteurs » (négation totale de leur humanité pour une appréhension uniquement technique du problème)[376].

Ce vocabulaire n'est pas anodin[377] et tend à représenter le public comme une difficulté pour la communication du Parc. Cette accusation s'appuie sur celle, plus large, de la « société de consommation », mercantile, qui au lieu de fabriquer des citoyens, fabrique des consommateurs.

Cette construction du grand public rejoint en définitive le paradoxe déjà soulevé qui consiste à « convaincre sans contraindre »[378], ou à écouter tout en faisant changer. On peut supposer qu'une telle posture, en définitive intenable, amène à ce sentiment que « ça ne marche pas », que rien ne change, qu'aucun comportement n'évolue et, partant de là, puisque les savoirs environnementaux sont du côté de la science et sont justes, qu'il est incompréhensible que le public ne les partage pas. La boucle est bouclée : les « gens » sont de mauvaise volonté, sont « ignorants », « ne savent pas »[379], agissent uniquement par intérêt, etc.

L'absence d'effet est une rupture de la construction des publics qui est faite en amont. Dans un article, COMBY (2009) étudie le rôle de l'État dans la communication autour du problème climatique et la façon dont celui-ci a construit la possible résolution de celui-ci par des dispositifs d'incitation individuels et financiers lors d'achats de véhicules ou de l'isolation de leur logement, par exemple. COMBY montre alors comment cette construction met en scène une communication efficace et rationnelle qui s'adressait directement aux individus afin qu'ils modifient leur comportement de consommation de l'énergie. C'est sur cette vision homogénéisante du monde social et particulièrement simplifiée de la conception du destinataire du message que ce serait construit tout le dispositif étatique, pour un succès que l'on sait désormais limité.

De la même manière, BABOU (2009) dans son livre sur un Parc devenu patrimoine mondial de l'UNESCO en Patagonie montre comment il est facile de présupposer au public

[376] Cette représentation du « récepteur » n'a été que très faiblement utilisée par les acteurs et plutôt dans une perspective critique à l'égard des pratiques antérieures du Parc en termes de communication.

[377] J'insiste sur le fait que ce travail et cette catégorisation reprend le vocabulaire exact entendu en entretiens et que je n'ai pas cherché à recréer des catégories surplombantes et théoriques.

[378] Si l'on en croit la préface de l'ouvrage de BARON et LAJARGE, 2015, p.11, écrite par le président de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, cette formule est la « devise » des PNR.

[379] Expressions relevées en entretiens et qui montrent un certain désabusement à l'égard du public

un comportement de consommateur, ou, dans le cas de son étude, une mentalité de touriste, le terme étant ici à entendre dans une acception négative.

> *« Ce malentendu dans la manière de penser le public, de le poser comme une cible d'actions d'éducation et de communication au nom d'un supposé manque d'engagement que les institutions devraient compenser ou combattre, se retrouve dans d'autres contextes que celui du rapport à la nature. On le constate en particulier à propos du public des sciences et de la culture. »* [380]

Loin de vouloir dresser un tableau noir de la communication du Parc à ce sujet, j'ai évoqué en préambule que les choses étaient en train de changer et que l'implication des citoyens était de plus en plus une volonté du Parc. La valorisation du public « citoyen » répond à la mise en place récente de dispositifs plus participatifs, lors de la révision de la dernière charte par exemple, avec toutes les réserves que l'on peut y mettre[381]. Mais rejoint aussi l'évolution des Journées de la Biodiversité sur les deux dernières années puisque celles-ci sont passées d'un dispositif de table-ronde entre experts à un dispositif d'atelier pratique et théorique. Elle s'observe aussi dans le rapprochement, annoncé lors de mon dernier entretien avec Martin, début 2015, de la communication et de l'éducation au territoire afin de sortir du schéma « émetteur-récepteur » ou encore au soutien apporté au projet de visite de jardins des particuliers porté par le CPIE des Monts du Pilat. En l'état actuel de mes recherches, il semble trop tôt pour deviner l'avenir de ce genre de dispositifs.

III.3.3.3. Le cas de la « *Pie du Pilat* »

Je terminerai cette partie par une étude de cas : celle de la création, en 2013 d'un journal gratuit : « La Pie du Pilat », porté par une association locale : « Les 4Versants ». L'association est née en novembre 2012 dans le but de créer et de favoriser l'expression citoyenne sur le territoire du Pilat. Motivé par une certaine idée de l'éducation populaire, de la jeunesse, du territoire et de la place de la mobilisation citoyenne, le projet de journal local répond à un idéal où les médias ne sont pas « la voix de son maître »[382], mais la voix de tous les habitants, les citoyens.

La démarche est ici clairement militante. Elle a effectivement abouti quelques mois plus tard à la parution d'un premier numéro avec en couverture un dossier sur les chèvres et les rigottes, sur les écoles, les secouristes dans le Pilat et l'exemple de la commune de Planfoy dans l'objectif « zéro pesticide ».

---

[380] BABOU, 2009, p.184

[381] Voir notamment l'entretien de Géraldine en Annexes sur la gestion du forum en ligne durant la période de révision de la charte.

[382] Pour plus de détails voir en Annexes l'entretien de Claude.

Figure 39 : Couverture du n°1 de la Pie du Pilat, mai-juin 2013

La mise en place d'un journal citoyen n'est pas l'objet de mon étude, c'est pourquoi je resterai ciblée sur sa signification quant à la communication du Parc et à la manière dont leur relation s'est construite. Je partirai de ma propre surprise quand j'ai découvert le magazine et de l'interrogation qui a été la mienne immédiatement quant à l'émetteur et à son lien avec le Parc. Il était difficile de savoir qui était derrière la publication et quel était le rattachement à l'institution. Le mot « Pilat » était omniprésent, mais pas de trace du mot « Parc ». Il m'a fallu quelques minutes, le temps de rentrer dans la lecture du magazine et de faire des recherches sur Internet pour avoir des informations sur l'association des 4Versants, pour parvenir à me faire une idée plus précise de l'origine de la publication. Elle n'émanait pas du Parc du Pilat, mais d'une association citoyenne. Cette confusion n'a pas été que la mienne et un élu, membre du Bureau du Parc, me confiait ainsi, alors que nous parlions justement des difficultés du Parc dans sa politique de communication :

Extrait de l'entretien avec Samuel :

« J'ai été interpelé par un mail qui est passé, je sais plus qui en est à l'origine, ou quelqu'un qui a transféré… et dans le mail, c'était un peu en, alors en toute innocence, je ne sais pas mais, ce n'était pas une accusation, ce n'était pas revendicatif quoi, mais quelqu'un présentait la Pie du Pilat comme un journal d'information sur ce qui se passe dans le Pilat quoi. Et moi je l'ai ressenti, j'ai ressenti ça en me disant "ben on n'est pas bon en communication parce qu'on ne sait pas communiquer sur ce qui se passe au Parc du Pilat"… » [Plus loin] *« Il faut absolument qu'il y ait des… là aussi il faut de la biodiversité dans la communication ! Il ne faut pas que la communication elle soit, elle soit le fait que de certains quoi… »*

La parution d'un magazine qui parle du territoire du Pilat mais qui ne provient pas du Parc du Pilat peut ainsi être perturbante. Elle avait amené cet élu à se poser la question de l'adéquation de la communication du Parc avec son public : les habitants du territoire.

De la même manière, après avoir émis un doute sur la pertinence du journal institutionnel « L'Écho des Chirats », Philippe, de l'association des Amis du Parc, mettait en avant le fait que « La Pie du Pilat » pourrait être amenée à toucher un public différent, plus large.

> *Extrait d'entretien de Philippe, association des Amis du Parc du Pilat :*
>
> *« Il y a un public qu'essaie de toucher Claude* [rédacteur du magazine] *justement. Ce public-là, en plus ce qui est terrible c'est que son site, il est bien fait, ça pourrait intéresser là-dessus et pour l'instant ça n'accroche pas, je ne sais pas pourquoi. Est-ce qu'on est allé trouver les bons interlocuteurs, ou les bon relais qui diffusent de l'information ? Moi j'essaye, hein, nous essayons nous les Amis du Pilat, de lui apporter, de susciter de l'intérêt là-dessus en disant : "tiens, t'es allé voir le site ?". Bon. Ce n'est pas facile. Il y a certainement une campagne de promotion à faire là-dessus. Parce que si le Parc ne fait pas ça, c'est vraiment le rôle de "La Pie du Pilat" et de nous. C'est vraiment notre rôle de permettre ça. »*

L'arrivée du magazine a *a minima* déstabilisé la communication institutionnelle déjà en place sur le territoire, sans parler exclusivement du Parc. Le rédacteur que j'ai pu rencontrer m'expliquait qu'une élue avait refusé de lui fournir un communiqué de presse « parce que ce n'était pas à "La Pie du Pilat" de faire la communication de la communauté de communes de C. ».

Autre point de frottement entre le magazine et la communication du Parc : la conception du territoire. Si la communication institutionnelle du PNR couvre un périmètre géographique identique à celui de « La Pie du Pilat », il n'en est pas moins vrai que leur conception de celui-ci diffère.

Pour le Parc, le territoire est celui qui est défini par l'institution, les quarante-sept communes, tandis que pour « La Pie du Pilat » le territoire est plus associé au massif tel qu'il est habité et vécu. Ceci se ressent dans le nom choisi par l'association : « les 4Versants », allusion à la géographie du territoire et à son appréhension en terme d'unité dans la division, chaque versant envoyant la population vers un bassin d'emploi différent, mais réunifié par l'identité du massif. On rejoint ici des remarques autour de l'objet label « Pilat mon Parc Naturel Régional » qui prend la ligne des Crêts comme élément représentatif du ralliement à une identité paysagère.

On peut remarquer également comment le logo du Parc lui se constitue à partir d'éléments naturels, voir naturalistes (les chirats, les sapins et les hêtres). Ce choix n'est pas anodin puisque, si on le compare aux logos des cinquante et un Parcs Naturels Régionaux français[383], le Pilat est le seul à choisir comme emblème la représentation réaliste de la combinaison d'un

[383] Voir tableau complet en Annexe 6

ensemble géologique et d'éléments de sa végétation. Ce choix de mettre en avant les chirats du Parc, élément géologique peu connu et rare, s'inscrit dans une logique identitaire qui se rattache à une inscription naturaliste de l'institution.

Associations	Institution
« La Pie du Pilat »	« L'Écho des Chirats »
Les 4Versants	Le Parc Naturel Régional du Pilat
Label orange avec identification **paysagère** autour des Crêts : « Pilat mon Parc Naturel Régional »	Logo vert avec identification **naturaliste** autour des Chirats
Appropriation physique et identitaire du territoire	Appropriation scientifique et administrative du territoire

Tableau 21 : Comparaison des communications de type associatif et institutionnel autour du Pilat

Je terminerai cette partie par la manière dont le Parc entend travailler avec le magazine. L'aide qui leur est apportée est financière avec l'achat d'espaces publicitaires dans le magazine pour la communication du Parc, mais porte également sur les aspects d'expertise des dossiers que le journal peut être amené à aborder.

Extrait du deuxième entretien avec Carole, chargée de la communication :

« On a un partenariat avec eux pour les aider à lancer leur magazine, enfin leur association complètement parce qu'il y a, le magazine n'est qu'une partie de leur association, donc on a un partenariat un petit peu financier mais au début pour lancer les choses et aussi en termes de ressources, c'est-à-dire que le bureau a délibéré, qu'ils pouvaient s'adresser à nous pour traiter d'un certain nombre de sujets. On leur sert de ressources pour trouver les bonnes personnes pour faire leurs articles. Si besoin ils s'adressent à nous, nos techniciens pour capter l'information s'ils veulent faire des articles et selon leur demande, s'ils le souhaitent, je fais des relectures pour voir s'ils ne disent pas de bêtises, voilà. Je leur signale si jamais il y a des choses qui me semblent bizarre et puis après ils font comme ils veulent. Mais voilà, ils peuvent nous demander, s'ils en ont envie, une relecture de leurs sujets, un peu comme une garantie… sur des sujets qu'on connaît par exemple ça évite de dire des bêtises des fois. »

La chargée de communication est consciente des risques de chevauchement et de confusion qui pourraient exister du fait de l'existence du magazine. La présence du logo du PNR dans les pages intérieures pour les communiqués liés à leur propre actualité n'arrange rien en ce sens. Pourtant, le projet répond à un objectif de la charte, l'Axe 5, qui veut mettre en place plus de participatif et il est donc difficile de ne pas le soutenir malgré les risques de confusion d'image. Le long extrait suivant reprend ces questions de manière plus détaillée.

Extrait d'un entretien avec Carole, la chargée de communication :

« Nous ce qui nous intéresse c'est que les sujets qu'ils abordent ils sont très sur le territoire et sur les enjeux qui touchent le territoire. Donc on n'est pas du tout dans la communication institutionnelle mais on est dans la communication du projet. Energie renouvelable, et bien forcément le projet de territoire il a intégré les énergies renouvelables et c'est bien d'en parler. Sur beaucoup de choses nous on a un intérêt lié au projet, enfin il y a l'institution derrière le projet.

- ***D'accord. Ça vous aide aussi dans votre propre communication…***
- *Forcément.*
- ***D'où le soutien…***
- *Voilà.* [Rires] *Donc ça nous aide dans notre communication du fait de l'envie que ce soit un journal citoyen, enfin de la participation des habitants. Parce que dans notre projet de territoire on a l'axe cinq qui est « participation citoyenne ».*
- ***D'accord… Et ça ne fait pas très longtemps ? Six mois, un an ?***
- *Oui c'est ça. Donc nous on est en contact depuis un peu avant où ils ont commencé à monter le projet et financièrement il fallait qu'ils trouvent des solutions. On les a un peu accompagnés pour monter leur projet. ... Oui, voilà.*
- ***Et du coup, il ne peut pas y avoir des… comment dire ? des empiètements ? Vous voyez ce que je veux dire ?***
- *Oui. Ça c'est un risque. C'est pour ça qu'on est vigilant et qu'ils sont vraiment indépendants et que l'info qu'ils donnent c'est eux qui la traitent, c'est eux qui écrivent ce qu'ils veulent en fait. Mais on est vraiment indépendant. Après la difficulté ce serait qu'il y ait une association d'image entre le journal du Parc et leur magazine.*
- ***Oui…***
- *Donc voilà on essaie de faire attention. Attention à ça.*
- ***Vous avez calé des règles au départ ? Graphiquement ? Je ne sais pas…***
- *C'est vrai qu'on en est conscient et l'un et l'autre. On sait qu'il faut qu'on fasse attention à ça. Bon on a rien fait d'écrit, ou de règles ou quoi que ce soit. Donc nous pour les aider financièrement on fait des achats d'espace dans leur magazine. Donc dans leur magazine vous trouverez des encarts du Parc, le logo du Parc, mais sous forme de pub. Et pas sous forme de signature d'article et jamais, enfin, du coup on ne sera pas en quatrième de couverture pour pas qu'on pense que c'est le journal du Parc.*
- ***D'accord pour pas penser que ce soit une édition supplémentaire de quelque chose qui vient du Parc.***
- *Oui.*
- ***OK. Et est-ce que du coup, par rapport à vos propres actions de communication, ça peut jouer dans le sens où… Parce que la dernière fois on avait parlé de communication d'action, de communication institutionnelle, finalement le volet participatif il n'était pas vraiment fait par le Parc, est-ce que du coup, dans le sens où il n'y a pas d'inscription dans des blogs, réseaux sociaux…***
- *Ça va peut-être arriver mais ce n'est pas encore oui.*
- ***Et du coup… J'avoue que quand j'ai vu le magazine, j'ai eu un moment à me demander qui était derrière, etc. et c'est vrai que mon premier réflexe a été de penser que c'était le Parc pour impliquer les citoyens, ben, le volet cinq dont vous me parliez…***
- *Oui.*
- ***Et du coup est-ce que ce volet vous allez vous appuyer sur cette démarche ou pas ?***
- *Non, pour nous c'est une initiative privée autre, qui correspond à notre projet donc c'est pour ça qu'on le soutien, mais on ne va pas faire notre projet à travers cet outil. Ça c'est clair, ça rentre pas dans le giron de la communication, même avec le volet axe cinq : c'est une initiative extérieure qui peut contribuer, oui, qui peut contribuer mais qui n'est pas directement portée par le Parc. Ça reste extérieur. Et le volet cinq dans la communication aujourd'hui on n'y est pas encore. »*

Si le cas de ce magazine est présent dans une partie consacrée aux difficultés d'appréhension du grand public par le Parc, ce n'est pas par hasard. Cette initiative a fait ressortir aux yeux de différents acteurs les lacunes de la communication du Parc envers les habitants. Elle pose également la question de quel rapport au public le Parc souhaite organiser à l'avenir : peut-on ainsi prôner un public citoyen et construire une communication où il est construit comme un simple destinataire ?

Axe 5
Une mobilisation de tous les citoyens pour changer d'ère

Pourquoi ?

Pour développer une culture commune du territoire.
La connaissance du Pilat et de ses enjeux permet à chacun de mieux s'approprier le territoire et d'agir en respectant ce qui en fait sa valeur.
Les événements comme la nuit de la chauve-souris ou le programme d'éducation au territoire pour les scolaires offrent aux petits et aux grands la chance d'une relation privilégiée avec le Pilat et aiguisent leur esprit critique sur leur propre manière d'agir.
De cette connaissance émergent des comportements écocitoyens, plus sobres et plus solidaires.

Comment ?

- En éduquant et en sensibilisant les plus jeunes au territoire.
- En diffusant la connaissance auprès du grand public.

Éduquer et sensibilier au territoire

Pourquoi ?

Pour rendre chacun acteur du projet de territoire.
La démarche d'information et de sensibilisation aux objectifs de la charte est continue auprès des élus et des habitants. Il est essentiel d'informer les citoyens des objectifs et des ambitions portés par la charte, de les aider à identifier les comportements à adopter pour rester réactifs face aux évolutions de leur territoire.

Comment ?

- En partageant le projet de territoire.
- En développant la capacité d'action des habitants.

Figure 40 : Extrait du document « la charte objectif 20025 » à l'intérieur de la plaquette « Mon Parc Naturel Régional Pilat 2025 : un avenir à partager. L'essentiel », octobre 2011©. Le rôle du Parc est ici une communication diffusionniste : « en éduquant et en sensibilisant les plus jeunes au territoire / en diffusant la connaissance auprès du grand public » tout en visant la partage du projet et l'action des habitants, leur implication.

III.3.4.- Synthèse du point 3

Dans cette dernière sous-partie, on a abordé ce qui était présenté dans les discours des

acteurs rencontrés comme une « difficulté » pour eux dans la réussite de leur objectif de communication et de mobilisation.

On a souligné que ces difficultés peuvent être réinterrogées quant à leur réalité et qu'elles occultent bien souvent les aspects positifs d'un territoire en définitive pas si mal loti que ça. Néanmoins, la fréquence de leur apparition et leur aspect partagé par les différents acteurs révèle une autre de leur fonction : la création du lien entre des structures différentes. Par ce positionnement critique partagé, des acteurs dont les désaccords sont toujours susceptibles de réapparaître parviennent ainsi à créer un monde commun et à lisser les clivages.

A travers l'analyse plus précise de l'environnement et du « grand public », tels qu'ils sont représentés dans les discours des acteurs en entretien, on a pu commencer à soulever la question de la participation de celui-ci. Si la nature, désocialisée, est prise comme « ce qui est positif », l'environnement, socialisé, est complexe et présenté comme une « contrainte » pour les habitants, les touristes, les élus, etc. Cette présentation comme contrainte n'est pas anodine dans le rapport qui se crée entre le Parc et les citoyens. La contrainte c'est une « violence exercée contre quelqu'un »[384] qui présuppose un rapport de force inégal. La controverse, au contraire, renvoie à l'idée du débat, de la polémique, dans un rapport plus égalitaire entre les parties. Ainsi présenter l'environnement comme une contrainte cantonne le citoyen dans un rapport inégalitaire, en sa défaveur. La catégorie du « grand public », on a cherché à le montrer, est une catégorie qui met en difficulté la communication du Parc, plus à l'aise lorsqu'il s'agit de traiter avec des groupes déjà constitués et identifiables. Dans une conception de la communication comme répondant à un modèle linéaire et supposée être évaluée par une efficacité sur le changement de comportement, le grand public ne peut qu'être une déception pour les acteurs. Il est ainsi présenté plutôt de façon négative et l'échec de la situation de communication lui est, en définitive, attribué. Pourtant, le cas de « La Pie du Pilat », magazine citoyen encore récent sur le territoire, montre qu'il est possible de construire un autre rapport au public et propose un dispositif participatif qu'il serait intéressant de voir évoluer à long et moyen termes.

Enfin, à travers les questions liées à l'environnement on a retrouvé une opposition en termes de valeurs personnelles et professionnelles, opposition évoquée dans la sous-partie précédente : celle entre le militantisme écologique dans ses aspects politiques (« sortir du système ») et le recours à des techniques de communication proches du marketing et du positionnement du public comme consommateur (« agir à partir du système »). Tension qui ne semble pas résolue, bien au contraire, au regard de la mise à l'écart de la « com' au sens de la com' » évoquée dans la partie précédente.

[384] Définition du Petit Robert 2016

III.4 - Conclusion de la partie III

BLANDIN (2010) montrait dans son ouvrage sur la biodiversité que les scientifiques se préoccupaient des questions de communication.

> *« En réalité, il ne peut y avoir de catégorisation* [entre écolos et écologues] *: indirectement ou directement, chaque citoyen se positionne sous l'influence de connaissances scientifiques de plus en plus largement diffusées, tandis que les scientifiques ne sont que des citoyens parmi d'autres, exerçant le beau métier de créateur et de diffuseur de savoirs. »*[385]

Tout comme TAKACS (1996), la lecture de son livre prouve que les interrogations autour des questions de communication sont sorties des limites des sciences humaines mais peuvent se poser avec acuité et de manière pertinente de l'autre côté de la frontière disciplinaire, chez les sciences du vivant.

Je ne peux que partager ce type de constat puisque, tout au long des entretiens que j'ai pu mener, j'ai rencontré des personnes avec des représentations de la communication, des pré-savoirs, des savoirs pratiques, des savoirs profanes ou experts, alors même que leur poste ou leur formation ne les y avaient pas systématiquement préparés.

Ce chapitre a permis de présenter plus en détail la communication du Parc du Pilat et les acteurs qui la portent : techniciens, élus, associations. Il a également permis d'affiner la présentation faite des supports et des outils de communication du Parc. J'ai pu conclure de cet ensemble l'existence d'une communication complexe autour des questions environnementales dans le Parc Naturel Régional du Pilat, tout particulièrement autour des documents à vocation éducative, pédagogique.

L'analyse des entretiens, croisée avec l'analyse des supports et des dispositifs, a ensuite permis de soulever un ensemble de points importants autour de la communication telle qu'elle existe pour les acteurs, dans sa matérialité et ses représentations.

Ma présentation en tant que chercheuse en « communication » a ainsi induit des réponses définies par mes attentes supposées. Il est apparu que la communication en tant que « science » se rattache ainsi à la communication institutionnelle dans ses aspects professionnels et techniques. Elle est personnifiée par le poste de la chargée de communication du Parc qui porte les compétences de celui-ci en communication : techniques, supports, travail. Cette première définition de la communication se construit ainsi autour de l'institution et des aspects politiques, d'image. Elle est jugée de façon rarement positive, au mieux neutre, par les personnes que j'ai pu rencontrer en entretien. Elle est ainsi peu prise en charge par les autres membres de l'équipe.

---

[385] BLANDIN, 2010, p.198

Ces derniers qualifient le travail de médiation qu'ils effectuent au quotidien comme autre chose que la première communication décrite. Ils inscrivent leur démarche dans les échanges interpersonnels, la discussion, la création de lien entre des catégories d'acteurs parfois en conflit comme les agriculteurs et les chasseurs au sujet de la question du cerf. Ils construisent ainsi un ensemble de valeur autour de l'échange, du temps long, de l'apaisement de tensions, du dialogue ou encore de l'éducation.

A la suite de ce premier travail qui permettait d'entrer dans la construction de la communication du Parc plus en avant, j'ai présenté les postures associées à celle-ci mais que les acteurs ont jugées nécessaire de mettre à la frontière de leur travail, de rejeter. Ceci a permis de conclure sur le rôle identitaire de la définition de la communication pour des acteurs aux positionnements différents mais amenés à œuvrer ensemble.

Les médias sont les premières figures communicationnelles repoussées. Ils sont accusés de n'agir que selon leur propre intérêt, d'être vecteurs de mésinformation et de créer une concurrence mal venue par rapport aux messages portés par le Parc.

Le prosélytisme, le discours militant, est également poussé à la frontière par les discours qui mettent en avant le fait de discuter, de favoriser les échanges. Mais on a pu pointer le fragile distinguo qui soutient ces propos et l'injonction paradoxale qui est contenue en arrière-plan, celle de « convaincre en laissant décider ».

Dernière figure repoussée, la promotion touristique qui n'est pas perçue comme faisant partie de la communication du Parc. Un site extérieur la prend en charge, ce qui n'est pas le cas de tous les Parcs Naturels Régionaux. L'instauration de cette distinction est certainement liée à l'aspect trivial de la promotion touristique pure : rattachée à la publicité, elle consiste finalement à vendre le « produit » touristique du Parc Naturel, or le discours des acteurs se distingue justement de cette démarche :

> *Extrait de l'entretien de Carole, chargée de communication :*
>
> *« Alors de faire la communication dans un Parc à la fois c'est très intéressant parce que les sujets sont très variés et du coup il y a du sens on ne communique pas pour vendre un produit ou… Voilà il y a un sens profond aux actions que l'on porte et ça c'est intéressant parce que du coup on a une matière intéressante à travailler. »*

Enfin, la question de l'efficacité de la communication ayant été amenée par les personnes rencontrées (« ça marche » ou « ça ne marche pas »), la dernière sous-partie de ce chapitre a cherché à analyser les difficultés mises en avant par les équipes. Cela a soulevé différents paradoxes ou tensions à l'intérieur des conceptions du projet et de sa communication.

La première difficulté évoquée est celle de la difficulté d'être un Parc Naturel Régional et plus particulièrement celui du Pilat.

Les Parcs Nationaux auraient de plus importantes facilités à communiquer sur leur projet puisque celui-ci serait plus simple, plus clair du fait de leur caractère non habité et de leur pouvoir réglementaire. On constate ici que cette vision a été conservée malgré l'évolution de la loi sur les Parcs Nationaux de 2006 qui nuance ces affirmations. Malgré cela, c'est la

conception antérieure des Parcs Nationaux qui permet de mettre en évidence, pour les acteurs, le caractère plus complexe de leur propre travail. Eux ne traiteraient pas que de nature vierge, mais de questions d'environnement, de paysage, de patrimoine, toutes hybrides car à la fois sociales et naturelles.

Le territoire du Pilat aurait quant à lui des difficultés qui lui sont propres : caractère périurbain, absence d'espèce emblématique notamment. Là encore, on peut nuancer ces points. L'aspect périurbain du Parc est systématiquement présenté comme un handicap alors que la création du Parc a été faite à l'initiative d'une certaine élite urbaine et que le tourisme est essentiellement de type excursionniste pour des populations urbaines de proximité. Cette remarque rejoint là encore des constats faits sur d'autres Parcs naturels régionaux. Il pourrait être possible de considérer la position périurbaine du Parc non comme un handicap pour celui-ci mais comme un atout puisqu'il possède déjà un public à sensibiliser.

Quant à l'absence d'espèce emblématique, on peut remarquer que la faune et la flore du Parc ne sont pas inintéressantes, mais que certains aspects matériels peuvent avoir empêché la constitution de certaines espèces en emblème. Le castor par exemple, espèce suffisamment rare et connue, est présent le long des berges du Rhône. On peut supposer que c'est le caractère excentré de sa localisation par rapport au cœur du territoire du Parc, plus identifié à la zone des Crêts, qui empêche sa mise en avant pour la communication du Parc. Il semble donc que c'est plus l'absence de construction communicationnelle d'une ou de plusieurs espèces emblématiques que la réalité du territoire et sa faiblesse en espèces qui soit en cause.

Autre point soulevé dans cette partie, la mise en avant par les acteurs de l'illégitimité du Parc et de sa méconnaissance par les différents publics. Pourtant, en parallèle, plusieurs éléments montrent que celui-ci est accepté par les habitants et connu également à l'extérieur de ses limites (les « excursionnistes », les « tarés du Pilat »). Ce qui permet de comprendre ce hiatus c'est de se pencher sur le Pilat comme territoire naturel ou comme territoire institutionnel. Si en définitive les aspects naturels, le Massif, sont bien connus, ceux liés à l'institution le sont peut-être moins.

> *Extrait de l'entretien avec Géraldine, directrice du Parc :*
>
> *« "Le Parc du Pilat se porterait mieux sans le Parc" ! Comme pour dire de toute façon c'est le Parc ici, qu'il y ait un Parc ou pas, c'est un Parc ! »*

En creux, dans cette analyse, on peut lire une faible représentation de ce qui marche, des aspects positifs de la communication, des actions et du territoire du Parc. Pourtant, si on est attentif, certains acteurs les soulèvent tout de même comme Claude qui nous parle de la fête de la pomme de Pélussin comme une réussite sur le plan de la communication puisqu'elle fait connaître le territoire et ses produits[386] ou encore Laurent qui met en avant le fait que la

[386] Attention : cette action n'est pas une initiative du Parc mais d'un privé, producteur de pommes. Néanmoins, elle participe fortement de l'image du Pilat à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières.

géomorphologie du Pilat aide à la mise en place d'une agriculture plus extensive à la différence du reste de la Loire :

> *« Notamment sur des structures sur le Pilat où on a quand même des gens qui font une agriculture à peu près extensive, qui ont des tas de problèmes, des petits revenus… et pour nous le fait qu'ils restent en place de toute façon c'est un élément de biodiversité à préserver quoi qu'il arrive. On est tous d'accord à ce sujet-là. Moi j'ai moins de problèmes et de difficultés avec l'agriculture dans le Pilat qu'ailleurs. »*

Cette question du territoire, ainsi que celle des espèces emblématiques, a amené à s'interroger sur la communication environnementale plus largement. Les analyses menées ont pu montrer que si la « nature » est jugée facile à communiquer, l'environnement quant à lui est complexe, difficile. On rejoint des remarques identiques à celles posées sur la communication d'un Parc Naturel Régional et sur celle d'un Parc National : finalement ce qui complique la communication ce serait la perte d'une frontière nette entre question de nature et de société.

En outre, la saisie de questions environnementales par la communication serait une forme de compromission d'une cause juste, saisie par un système de valeurs qui n'est pas le sien. Et l'impératif communicationnel attendu des acteurs prendrait pour eux, dans une certaine mesure, la forme d'une contradiction sur le plan des valeurs. On rejoint ici le paradoxe décrit par LASCOUMES (1994) lorsqu'il cherche à montrer comment d'une conception militante écologique qui remettait en cause les valeurs de la société, la cause environnementale a basculé dans un gouvernement rationnel du vivant qu'il appelle « éco-pouvoir » et qui s'est étendu du pouvoir politique sur des sociétés humaines, à l'extension de celui-ci sur le vivant, la vie en général. Il voit dans la toute-puissance actuelle de la rationalité scientifique et technique, dans la recrudescence des experts et leur poids en termes de décision, un paradoxe qui, en un sens, rejoint les résultats de ma propre étude.

Enfin, la constitution du public, et de grand public comme problème, a fait l'objet de la dernière partie de ce chapitre. On a ainsi pu voir comment la conception de la communication du Parc était essentiellement diffusionniste, sur le modèle du two-step flow, avec un travail auprès des groupes leaders, identifiés et identifiables. Ainsi, le grand public est plutôt difficilement appréhendé dans ce schéma et souffre de ce manque de constitution, d'image, d'études. Il est perçu comme une masse : les gens, les habitants. L'absence d'effets en termes de changement de comportement a brisé l'idéal du public impliqué, intéressé, citoyen pour laisser place à celui, dans sa vision la plus négative, du consommateur de loisirs, d'espaces, etc. La volonté actuelle, récente, de passer du modèle diffusionniste à un modèle plus participatif, qui correspondrait à cette idée d'un public citoyen, est encore loin de rejoindre totalement cet idéal : comment sortir d'un modèle diffusionniste en portant toujours l'injonction contradictoire de « convaincre en laissant décider » ?

Dans le chapitre suivant, l'analyse se concentrera plus sur la mise en place de l'Observatoire de la Biodiversité et des Journées de Rencontre annuelles. On observera ainsi la communication du Parc du Pilat telle qu'elle a été mise en application autour de la

biodiversité à cette occasion. Ce sera l'opportunité d'ouvrir cette étude à un champ plus large que le simple territoire du Pilat, ainsi que de chercher à appréhender les liens existants entre une communication environnementale internationale, ici celle de l'ONU, et une communication territoriale. Ceci apportera plus de profondeur aux premières réflexions posées dans le chapitre III sur la communication et permettra de travailler le plus finement possible la notion de « biodiversité ». Ainsi ce chapitre traitera également de la « nature » telle qu'elle est appréhendée par le Parc.

IV/Communication environnementale et biodiversité

"Nevertheless, this pond is not very fertile in fish. It pickerel, though not abundant, are its chief boast. I have seen at one time lying on the ice pickerel of at least three different kinds; a long and shallow one, steel-colored, most like those caught in the river; a bright golden kind, with greenish reflections and remarkably deep, which is the most common here; and another, golden colored, and shaped like the last, but peppered on the side with small dark brown or black spots, intermixed with a few faint blood-red ones, very much like a trout. (...) There are also a clean race of frogs and tortoises, and a few muscles in it; muskrats and minks leave their trace about it, and occasionally a travelling mud-turtle visits it.(...) Ducks and geese frequent it in the spring and fall, the white-bellied swallows (Hirundo bicolor) skim over it, and the peetweets (Totanus macularius)"teter" along its stony shores all summer. I have sometimes disturbed a fishhawk sitting on a white-pine over the water; but I doubt if it ever profaned by the wing of a gull, like Fair Haven. At most, it tolerates one annual loon. These are all the animals of consequence which frequent it now."[387]

THOREAU, Henry David. Extrait de : "Walden or life in the woods"

[387] « Néanmoins, cet étang n'est pas très riche en poissons. Ses brochets, bien que peu abondants, sont son principal objet de vantardise. J'ai pu voir une fois, couché dans la glace, des brochets de trois types différents : un léger et allongé, encore coloré, qui ressemblait plus à ceux attrapés dans la rivière ; un doré brillant, avec des reflets verdâtres et remarquablement profonds, qui est le type le plus courant ici, et un autre doré et de la même forme que le dernier, mais parsemé sur le côté de petits points noirs ou marron foncé, mélangés de quelques-uns rouge, plus comme une truite. (…) Il y a aussi de saines espèces de grenouilles et de tortues, et quelques muscidés : des rats-musqués et des visons y laissant leurs traces ; et parfois une tortue d'eau voyageuse lui rend visite. (…) Canards et oies le fréquentent au printemps et à l'automne, l'hirondelle à ventre-blanc (Hirondelle bicolore) le survole, et le vanneau (Totanus macularius) pépie depuis les rivages pierreux tout l'été. J'y ai parfois dérangé un faucon pêcheur assis sur un pin blanc au-dessus de l'eau, mais je doute qu'il n'ait jamais été profané par les ailes d'une mouette, comme Fair Haven. Au mieux tolère-t-il un huard annuel. Tels sont tous les animaux notables qui le fréquentent. » [traduction proposée par l'auteur]

IV.1 - « 2010 International Year of biodiversity » : dispositifs et déclinaisons autour d'un événement

Le présent travail ne vise pas à analyser le concept de biodiversité tel qu'il est promu à l'international par différents organismes, entreprises ou marchés financiers[388]. Néanmoins, il est important dans ma démarche de présenter la campagne de communication telle qu'elle a été mise en place en 2010 par l'ONU. Quels étaient les outils, les messages, les préconisations proposées aux différentes structures partenaires, aux relais de cette communication ? Cette question ne peut être éludée si on veut ensuite décrire plus précisément la façon dont le Parc du Pilat a construit ses propres discours et dispositifs.

IV.1.1.- Présentation de la campagne de communication de l'ONU

L'Organisation des Nations Unies est une organisation internationale fondée en 1945 qui compte actuellement cent quatre-vingt-treize États Membres. Elle célèbre des journées, semaines, années et décennies internationales sur des thèmes particuliers qui visent à contribuer à la sensibilisation du public. Ces célébrations internationales ont porté récemment sur des sujets aussi divers, en ce qui concerne les années internationales, que la forêt (2011), les légumineuses (2016) ou les petits Etats insulaires en développement (2014). Si elles sont l'occasion de promouvoir des actions nationales et internationales et de stimuler l'intérêt pour les programmes et activités de l'ONU, ces célébrations peuvent également porter sur des événements marquants de l'histoire des Nations Unies comme l'année 2015 qui fête les soixante-dix ans de l'institution. Habituellement définies par l'Assemblée générale des Nations Unies, les thématiques retenues peuvent aussi être à l'initiative d'agences spécialisées de l'ONU. L'année internationale de l'énergie durable pour tous, en 2012, est ainsi un partenariat entre l'ONU et la Banque Mondiale[389].

Lors de ces célébrations, les Nations Unies n'ont pas le pouvoir d'imposer leurs choix ou leurs stratégies de communication. C'est sous la forme d'invitation et de suggestion que sont formulées les différentes résolutions. Ainsi, dans le cas qui nous intéresse plus particulièrement, l'Année de la Biodiversité, l'ONU « déclare » l'année internationale de la biodiversité, pouvoir performatif de son propos, mais ne peut qu' « encourager » les Etats membres à en profiter pour mettre en valeur leurs actions à travers ce dispositif, ou les « inviter » à communiquer en ce sens.

---

[388] On a déjà évoqué les travaux qui se positionnent sur ce plan dans la partie II.1.3, comme AUBERTIN et VIVIEN, 2006, BONNEUIL et FENZI, 2011 ou encore VÄLIVERRONEN et HELLSTEN, 2002.

[389] Pour plus d'informations sur le fonctionnement de l'ONU, voir le site en ligne. URL : http://www.un.org/fr/index.html. Consulté le 8 novembre 2015.

« Conscious of the need for effective education to raise public awareness for achieving the threefold objective of the Convention and the 2010 biodiversity target,
1. Declares 2010 the International Year of Biodiversity;
2. Designates the secretariat of the Convention on Biological Diversity as the focal point for the International Year of Biodiversity, and invites the secretariat to cooperate with other relevant United Nations bodies, multilateral environmental agreements, international organizations and other stakeholders, with a view to bringing greater international attention to bear on the issue of the continued loss of biodiversity;
3. Invites Member States to consider establishing national committees for the International Year of Biodiversity;
4. Encourages Member States and other stakeholders to take advantage of the International Year of Biodiversity to increase awareness of the importance of biodiversity by promoting actions at the local, regional and international levels; »[390]

La coordination de l'année au sein de l'ONU a été assurée par la Convention sur la Diversité Biologique en collaboration avec d'autres agences des Nations Unies, dont l'UNESCO[391]. L'année devait aboutir, du 18 au 29 octobre 2010, à la COP 10, Conférence mondiale sur la biodiversité de Nagoya, au Japon. A l'issue de la COP 10, ont été proposés le plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et les objectifs d'Aichi, avec par exemple les objectifs de « réduire de moitié au moins et si possible ramener à près de zéro le rythme d'appauvrissement des habitats naturels, y compris les forêts » ou de « restaurer au moins 15% des zones dégradées grâce aux mesures de conservation et de restauration »[392].

Figure 41 : le logo de la COP 10 à Nagoya autour de la biodiversité. Slogan « Vie en harmonie, vers le futur » [traduction proposée par l'auteur]

Une fois ces rapides précisions posées, il convient de présenter la manière dont l'ONU a

[390] Extrait de la résolution A/RES/61/203 disponible en intégralité en Annexes G

[391] URL : http://portal.unesco.org/science/fr/ev.php-URL_ID=7998&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html [en ligne], consulté le 8 novembre 2015

[392] URL : https://www.cbd.int/sp/ [en ligne], consulté le 8 novembre 2015

construit sa communication autour de l'Année de la Biodiversité. On mènera cette présentation en détaillant le dispositif proposé et partagé sur Internet et en le comparant rapidement avec d'autres dispositifs mis en place autour d'autres années. Il est évident qu'il ne s'agira ici que d'un survol de la stratégie de communication de l'ONU[393] et non pas d'un travail approfondi qui pourrait être l'objet d'une recherche en soi. L'objectif est de pouvoir dresser le contexte international dans lequel la communication du Parc du Pilat s'insère afin de pouvoir par la suite, par comparaison, montrer les particularités de cette dernière.

IV.1.1.1. Communication volontariste

Le premier constat qui s'impose en étudiant les sites Internet de l'ONU consacrés à l'année de la biodiversité, c'est la construction très volontariste de la communication autour de l'événement.

Toutes les Années Internationales n'ont pas un traitement uniforme en termes de communication et de développement de sites Internet. Si l'Année de la Biodiversité propose un site officiel de l'année[394], en lien avec la Convention sur la Diversité Biologique, ce n'est pas systématiquement le traitement choisi par l'ONU pour les célébrations annuelles. Ainsi, à partir de la page du site de l'ONU qui recense les différentes célébrations[395], des liens hypertextes peuvent être ou non proposés sur les thématiques et renvoyer à divers types de présentations. On trouve ainsi des sites qui gardent un hébergement sur le site global de l'ONU (adresse URL qui commence par http://www.un.org/) comme pour l'Année Internationale du Rapprochement des Cultures (2010) par exemple ; des téléchargements de documents PDF comme pour l'Année Internationale des Forêts (2011) qui n'a pas donné lieu au développement de sites ou de pages web en propre ; ou des redirections vers les sites officiels de l'événement comme pour l'Année de la Biodiversité (2010) ou pour celle des Energies Renouvelables Pour Tous (2012).

L'Année Internationale pour la Biodiversité fait donc partie des événements pour lesquels l'organisation a déployé plus d'efforts et de moyens de communication puisqu'elle lui consacre un site internet dédié qui regroupe l'ensemble des informations relatives à l'événement. Elle va même plus loin, autre particularité sur la communication proposée autour de la biodiversité, et propose un véritable discours préconstruit, mis à disposition de la communauté internationale.

Pour tirer ces conclusions, je m'appuie sur une étude de la construction du site de l'Année de la Biodiversité : https://www.cbd.int/2010/welcome/ et sur la comparaison menée plus particulièrement sur un autre site consacré à une thématique environnementale lui aussi, celui

[393] CASTRO, 2007

[394] URL : https://www.cbd.int/2010/welcome/ [en ligne], consulté le 8 novembre 2015

[395] URL : http://www.un.org/fr/sections/observances/united-nations-observances/index.html [en ligne], consulté le 8 novembre 2015

de l'Année de l'Energie Renouvelable Pour Tous : http://www.se4all.org/. J'ai choisi ce thème en particulier, parmi tous les thèmes retenus par l'ONU, parce qu'il proposait un même niveau d'engagement autour de la communication (site extérieur dédié), une thématique proche de l'environnement (développement durable) et une période proche également (deux ans seulement après l'Année Internationale de la Biodiversité).

Entre les deux sites, le positionnement et le discours divergent. Si dans le site consacré aux énergies renouvelables, les rubriques s'articulent autour du « nous » et de la présentation des actions menées par l'ONU et la Banque Mondiale, dans le site autour de la biodiversité on ne met pas en avant de façon aussi marquée l'institution mais on encourage plutôt la participation de tous et les partenariats : message de bienvenue qui précise que « le monde est invité à agir en 2010 pour sauvegarder la diversité de la vie sur Terre: la biodiversité », ou encore un rubriquage qui valorise les termes de « partenariats », « participer », « ressources ». Le site se construit autour du « vous ». Dans la rubrique « à propos », la rhétorique retenue en introduction s'appuie sur une adresse directe au lecteur et sur l'idée du lien entre chaque chose :

> *« Vous êtes une partie intégrante de la nature; votre destin est intimement lié à celui de la biodiversité, de cette vaste variété d'animaux et de plantes, ainsi que de leurs milieux de vie et leurs environnements, et cela dans le monde entier.*
>
> *Vous dépendez de cette diversité de vie pour votre alimentation, votre carburant, vos médicaments et bien d'autres choses essentielles sans lesquelles vous ne pourriez tout simplement pas vivre. Et pourtant, cette riche diversité est en train de disparaître à un rythme accéléré à cause des activités humaines. Nous sommes tous touchés par cet appauvrissement qui affaiblit nos systèmes de vie, dont nous dépendons pour résister aux menaces grandissantes comme les changements climatiques. »*

En comparaison, la communication autour des énergies renouvelables semble beaucoup plus distancée. La sur-rubrique « Get involved » se résume ainsi à une proposition d'adhésion à une newsletter :

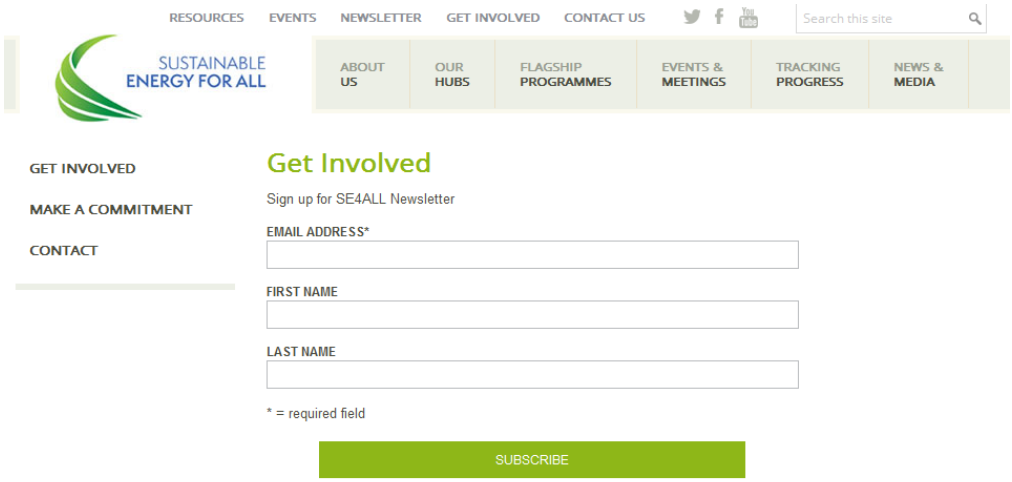

Figure 42 : la proposition d'implication qui se limite à la réception d'une lettre d'information

Figure 43 : La rubrique "Participez" du site de l'année de la biodiversité : un appel à l'implication individuelle

Beaucoup moins individuelle, la page du site de l'Année de la Biodiversité présente différentes manières pour chacun d'agir. On constate une approche beaucoup moins institutionnelle que celle menée pour les énergies renouvelables. On privilégie des approches liées aux stratégies des réseaux sociaux : page Facebook, appel à Flashmob. Ceci participe à la construction de la biodiversité comme étant l'affaire de tous et pas uniquement de gouvernements ou autres institutions ou groupements officiels. Sur cette page, la communication est pensée en maillage et pas de façon linéaire : elle part de chacun et se diffuse le long de réseaux personnels, pour être partagée « avec le monde entier ». Ce point est intéressant puisqu'il rejoint une conception de la biodiversité comme lien entre tous, des gènes aux écosystèmes, humains compris. On y retrouve l'idée que la biodiversité repose les questions de gouvernance, met en avant des dynamiques participatives. Néanmoins, on verra dans une analyse plus précise des discours mis en place dans le site, que cette implication citoyenne et individuelle, si elle est supposée être l'aboutissement de la rhétorique déroulée, reste relativement minorée dans ses capacités d'actions.

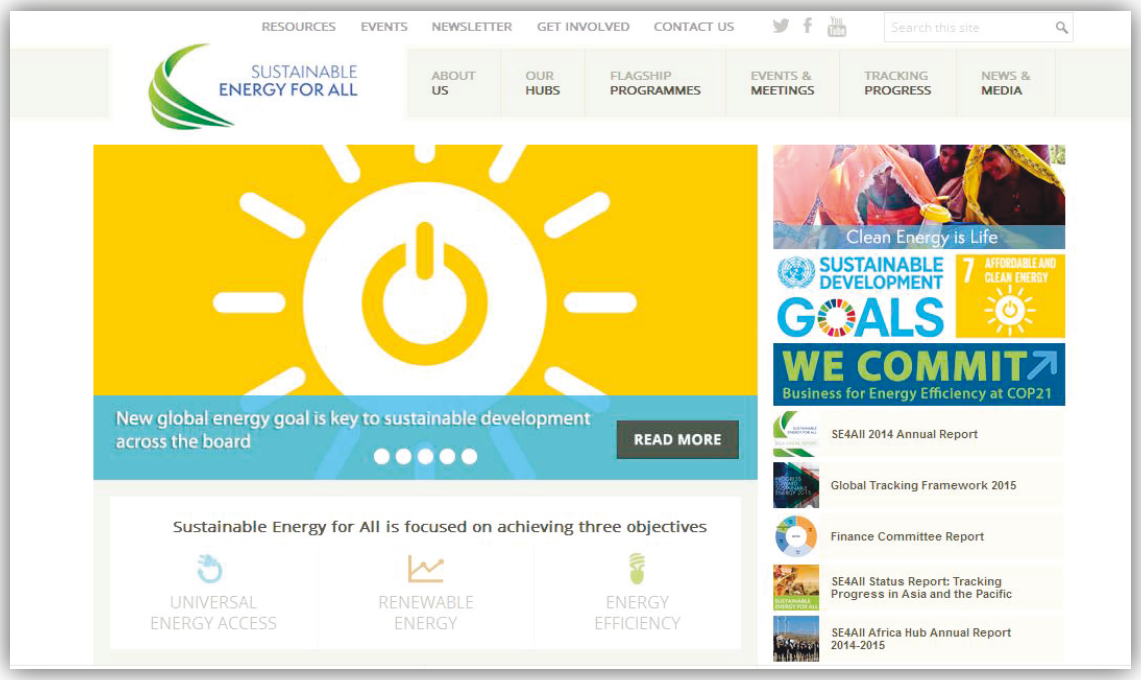

Figure 44 : la page d'accueil de l'année internationale des énergies renouvelables pour tous sur http://www.se4all.org/

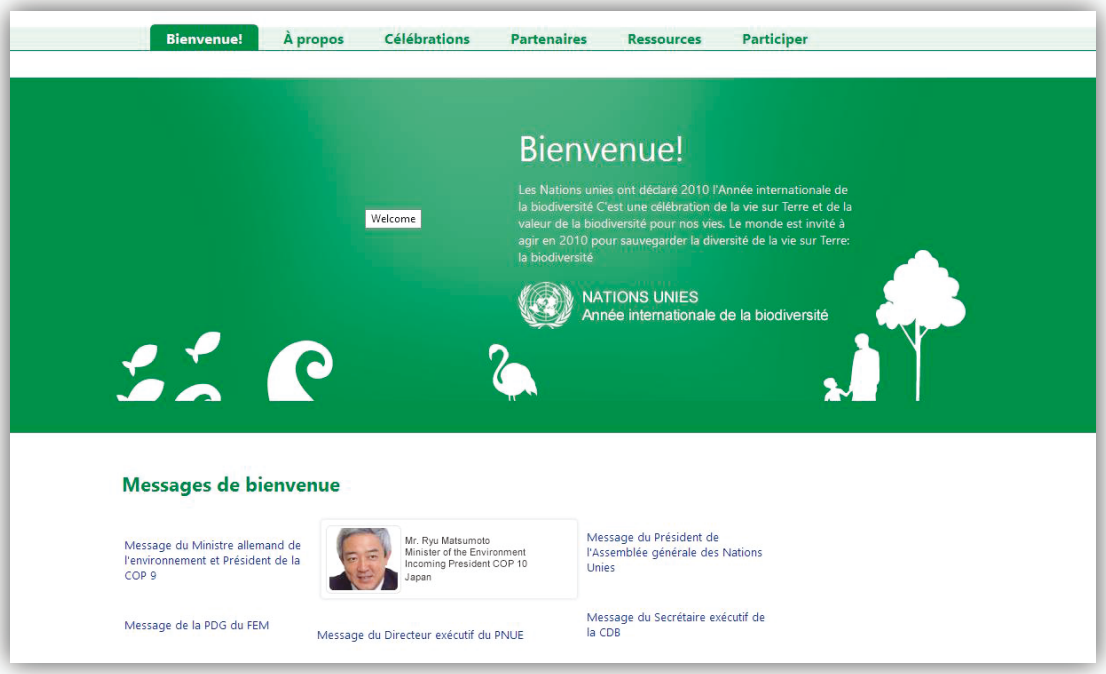

Figure 45 : la page d'accueil de l'année internationale de la biodiversité sur https://www.cbd.int/2010/welcome/

C’est autour de la réappropriation des discours proposés par l’ONU et de la mobilisation de chacun que se construit le site de la CBD. A la différence des autres sites que j’ai pu observer et notamment du site particulier pris comme point de comparaison, celui autour de la biodiversité insiste fortement sur les aspects communicationnels et verrouille beaucoup plus fortement la communication souhaitée.

Dans la rubrique « À propos », la sous-rubrique « Messages » comme celle qui s’intitule « Diversité biologique » sont des marques très fortes d’un discours à la rhétorique déjà gérée en amont. On va au-delà des pratiques classiques de communication autour d’un événement qui consistent en des prescriptions quant à l’usage du logo ou des affiches, des éléments graphiques, de l’inscription dans des agendas.

Figure 46 : Copie d’écran de la page « Logo », site officiel de la CBD, https://www.cbd.int/2010/logo/ (consulté le 9 août 2015) : symbolisation de la biodiversité (faune, flore, homme, vie marine)

On va cette fois jusqu’à une préconisation précise de la formulation attendue des messages et des points importants sur lesquels insister.

Figure 47 : Copie d'écran de la page « Messages », site officiel de la CBD, https://www.cbd.int/2010/messages/ (consulté le 9 août 2015) : un argumentaire préconçu, sous différentes déclinaisons (messages, texte standard, récit)

Sur cette page « Messages » on peut lire plus loin l'attention portée aux aspects communicationnels et à une construction très pensée des messages diffusés par la CBD à cette occasion.

> *« Enthousiasme, opportunité, optimisme, urgence*
>
> *Ceci est un réel défi et notre communication doit être précise afin de nous permettre de réussir. Il est essentiel que nos communications...*
>
> *...permettent d'éveiller un réel enthousiasme quand les personnes découvrent qu'elles font partie de la nature et sont interconnectées à la biodiversité.*
>
> *...mettent en lumière la fabuleuse opportunité qui nous est présentée pour protéger la biodiversité et créer de meilleures vies pour tous.*
>
> *...créent un solide sens de l'optimisme en disant qu'il n'est pas trop tard pour agir, et qu'ensemble nous pouvons faire une énorme différence.*

...soient honnêtes par rapport à l'urgence de ce défi. Il est temps d'agir maintenant. »[396]

On enchaîne ensuite sur quelques points qui précisent « ce que font nos messages », « ce que doivent faire nos messages », la « hiérarchie du message » (accroche, quoi, pourquoi, comment), supports « où utiliser ces messages », comment « intégr[er] ses propres messages », etc.

Sans entrer plus en avant dans l'analyse de ce site, on peut tout de même conclure que la thématique de la biodiversité semble avoir un traitement communicationnel particulier. Ceci est tout à fait cohérent avec l'histoire et la naissance du concept puisque c'est dans une volonté communicationnelle forte que celui-ci a été inventé et rendu public en 1986. On retrouve dans le site consacré à l'Année de la Biodiversité à la fois cette importance accordée à la communication, mais également la volonté d'induire, grâce à cela, une action, un engagement de tous pour agir.

IV.1.1.2. Un discours en trois parties qui vise l'engagement

Après avoir analysé rapidement la rubrique relative aux « Messages » pour signifier l'importance de la stratégie de communication déployée, on se penchera sur la partie « Diversité biologique » qui se subdivise en trois onglets principaux : valeur, perte et actions. Cette organisation est une reprise des « enthousiasme, opportunité, optimisme, urgence » développés dans les récits, slogans et messages de la sous-rubrique précédente, sous une forme différente.

Ici le discours s'organise tout d'abord dans la démonstration de la valeur de la biodiversité, illustrée par la photographie d'un enfant africain portant des poissons. Si le discours démarre par une définition de la biodiversité comme « le terme qui désigne toutes les formes de la vie sur Terre et les caractéristiques naturelles qu'elle présente », pour développer cette idée de diversité et d'évolution de la planète Terre, il bascule rapidement, après quatre paragraphes, sur des évocations plus monétaires de sa valeur, valeur qui est chiffrée. On peut prendre pour exemple l'extrait suivant du site:

> *« Les parcs nationaux du Canada emmagasinent 4,43 gigatonnes (milliards de tonnes) de carbone, une valeur de service entre 11 milliards de dollars et 2,2 milliards de dollars selon le prix du carbone sur le marché. »*

Si les premiers paragraphes semblaient s'inscrire dans une démarche de valeur à caractère naturaliste voir éthique de la biodiversité : « Elle constitue la toile de la vie dont nous faisons intégralement partie et dont nous sommes totalement dépendants. », l'argumentation bascule vite sur un argumentaire où l'homme reprend une place centrale, de consommateur : « La biodiversité fournit un grand nombre de biens et services qui soutiennent notre vie. » La biodiversité devient un fournisseur de services pour l'humanité.

---

[396] URL : https://www.cbd.int/2010/messages/ [en ligne], consulté le 8 novembre 2015.

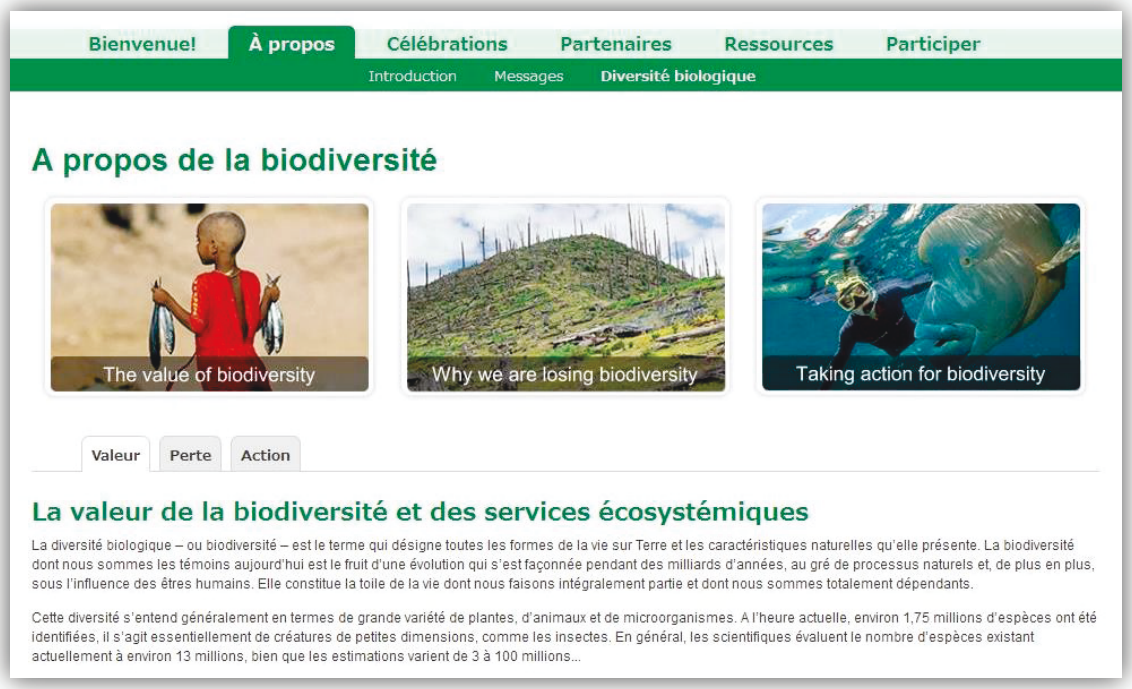

Figure 48 : Copie d'écran de la page « Diversité biologique », site officiel de la CBD, https://www.cbd.int/2010/biodiversity/ (consulté le 9 août 2015) : trois catégories d'entrée (valeur, perte, action)

Dans l'onglet suivant, l'accent est porté sur les pertes de biodiversité. Le texte commence sur les idées courantes, partagées par « la plupart des gens »[397], qui voient les pertes surtout en termes de disparition des espèces, et notamment des espèces emblématiques. Conception de sens commun, bien vite corrigée dans le paragraphe suivant : « c'est en réalité la fragmentation, la dégradation, et la disparition inexorable des forêts, des zones humides, des récifs coralliens, et d'autres écosystèmes qui constituent la plus grave menace pour la diversité biologique. ». On bascule donc de la protection des espèces à celle des habitats. Cet élargissement se poursuit encore dans la suite du texte pour aller rejoindre les questions de climat et de réchauffement planétaire.

Après ces trois paragraphes (espèces – habitats – climat), qui cherchent à expliquer les causes de la perte de la biodiversité, en occultant par une rhétorique très huilée toute mise en cause des actions humaines dans ce schéma, on réintroduit l'homme pour montrer en quoi cette diminution est une perte pour lui. Il est impressionnant de voir là encore l'imprégnation du discours par des termes issus de l'économie : « une diminution de la productivité des écosystèmes », « la réserve de biens et de services », « Nous dépensons déjà des sommes

[397] Texte extrait du site web https://www.cbd.int/2010/biodiversity/

considérables », etc.

Après un passage sur la perte en termes d'identité et de richesse culturelle de l'humanité, le propos s'achève sur une mise en avant du rôle de l'homme dans l'accélération de la perte de biodiversité : « le rythme auquel elle se produit actuellement s'est accéléré considérablement du fait des activités humaines. » La conclusion de cette partie consacrée à la perte tient lieu de transition avec la partie suivante : un appel à l'action. L'homme y est alors posé comme un sauveur potentiel de cette diminution de la biodiversité et l'appel s'appuie de façon assez classique sur « demain » et notre avenir commun.

Ce dernier volet « Action » est articulé par une entrée « à la Prévert » qui liste des acteurs dont les actions ont un poids sur la biodiversité. Le déroulé se fait ensuite selon le processus suivant : les Etats, gouvernements et leurs engagements, un appel à engagement du « monde des affaires », « à l'ère où l'économie prime sur toutes les forces qui dirigent les affaires de ce monde », l'implication des « communautés locales », terme vague qui semble désigner ce qui a été auparavant appelé « autochtones », et enfin, en bout de chaîne de ces acteurs, le « simple citoyen ». Ce dernier, s'il ne peut faire que des « choix de moindre importance », se voit tout de même reconnu un avantage numérique certain. C'est à travers son importance quantitative que ses actions se voient reconnaître un sens.

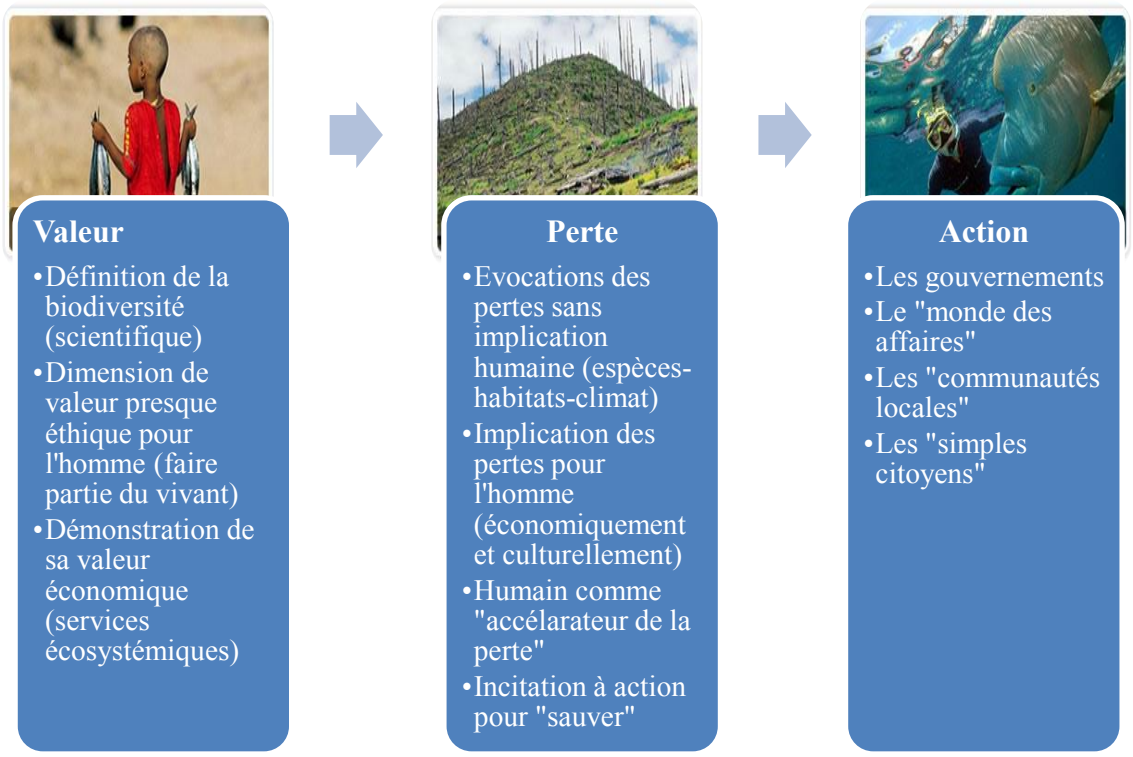

Figure 49 : Structure du discours construit autour de la biodiversité par la CBD en 2010

IV.1.1.3. Conclusion

On peut conclure à partir de ces quelques éléments que tout dans le discours produit par les Nations Unies autour de la biodiversité vise à mettre en avant des actions, des engagements

sur différents niveaux et à différentes échelles. On note une volonté forte de communication et une croyance que cette communication et ces actions participeront d'une meilleure implication de tous dans le sujet. La communication ici sert à transmettre un message susceptible d'entraîner une sensibilisation des publics et de là une action de leur part pour sauver la biodiversité. Il y a un effort certain visant l'implication de chacun (« vous », « agissez », appel à usage des réseaux sociaux, etc.) et une conception qui se veut participative de l'action. Attention cependant à ne pas y lire trop vite une révolution dans la place accordée au public : l'analyse du discours porte toujours des traces d'une vision diffusionniste pour laquelle le public, le « sens commun », ne sait pas vraiment et doit être éclairé par ceux qui savent. En outre, ce n'est que par leur nombre que la participation des citoyens est désirée, car c'est leur importance numérique qui parvient à donner du poids à leurs « petits gestes ».

Autre point important pour conclure, l'économie et le concept de « services écosystémiques » semblent passer au premier plan, au détriment des conceptions plus éthiques, écologiques ou culturelles. Il est ainsi révélateur de noter l'absence de justification écologique à la préservation de la biodiversité. La présentation ne se fait pas autour des paradigmes écologiques qui poussent à associer une forte biodiversité à une forte capacité d'adaptation des écosystèmes et ainsi à valoriser cette diversité[398], mais plutôt à privilégier l'efficacité de cette biodiversité à la fois comme ressource et comme fournisseur de services pour l'homme (la « valeur » y est ici principalement quantifiée monétairement).

Au terme de cette partie, il est évident que le survol est rapide. On pourrait creuser plus en avant que je ne l'ai fait les conditions de participation qui sont présupposées dans les discours, la place et la présentation de l'homme, l'utilisation faite des « générations futures » et de « demain », etc. Ce n'est pas le sujet de cette thèse, qui se concentre sur la manière dont cette communication autour de la biodiversité s'est articulée avec celle d'un Parc Naturel Régional et pas sur les discours produits par les Nations Unies. On s'arrêtera donc sur les principaux aspects relevés : fortes attentes envers le message diffusé pour faire agir et place importante accordée aux aspects économiques, car ils sont pertinents au regard de la communication menée par le Parc autour de la biodiversité et seront réutilisés, par comparaison, pour en faire saillir les points communs et les différences.

IV.1.2.- Exemples de campagnes nationales : télévision et association naturaliste

Il a été évoqué, dans les parties précédentes[399], la mise en concurrence des messages portés par les médias nationaux avec ceux du Parc. En ce qui concerne l'Année de la Biodiversité, la crainte porte plus particulièrement sur un phénomène de saturation que de réelle mise en

[398] A la différence du paradigme précédent qui considérait les systèmes en équilibre et tendant vers un climax à conserver. (ODUM, 1967)

[399] Partie III et la mise en accusation des médias.

concurrence.

Extrait du premier entretien avec Carole, chargée de mission biodiversité :

« **[Moi] :** ***Et l'année dernière pour l'année de la biodiversité, il y avait eu toute une série de messages télévisuels sur la biodiversité, etc. Vous parliez de concurrence entre les différents messages, est-ce que c'est quelque chose que vous avez ressenti particulièrement ?***
[Carole] : *Non, pas sur la biodiversité, parce que la biodiversité c'est un thème qui est suffisamment large, par contre j'ai, peut-être que ça vient un peu de moi, mais j'ai observé une saturation des récepteurs au thème de la biodiversité. Bon après... mais c'est vrai que, mince, en arrivant en fin d'année, je pense, que les récepteurs étaient moins ouverts au thème de le biodiversité du fait de saturation … Donc on peut pas dire « concurrence » mais on peut dire que le terrain étant bien occupé, ça nous laissait peut-être moins de place pour construire quelque chose. Mais on ne pouvait pas faire sans non plus. Parce que c'est notre fonds de commerce* [Rire]. *»*

Afin de replacer mon propos dans un contexte national, et de pouvoir, à défaut de vérifier cet effet de saturation, *a minima* montrer l'existence simultanée de plusieurs campagnes en France, je reprendrai dans cette partie quelques-unes des campagnes de communication nationales autour de la biodiversité en 2010. J'ai choisi de retenir plus particulièrement deux types de campagne : deux campagnes télévisuelles en partenariat avec TF1 (diffusion télévisée ou podcast en ligne) et une campagne associative : « La biodiversité c'est ma nature ».

J'ai retenu la première campagne en collaboration avec TF1 pour ses aspects « grand public » et pour son insertion dans une campagne ministérielle volontariste autour de la biodiversité. Dans le dossier de presse[400] du ministère en date de mai 2010, la campagne « Quiz de la biodiversité » diffusée sur TF1 est présentée dans la partie « Année internationale de la biodiversité : le ministère du Développement durable se mobilise pour sensibiliser le grand public ». Elle fait partie des trois éléments mis en avant dans le dossier presse, les deux autres étant : le site internet dédié, qui n'est plus accessible en ligne (URL : www.biodiversite2010.fr), et les appels à projet qui permettaient à différents collectifs du territoire de proposer des événements en lien avec la biodiversité et de se voir signaler sur le portail dédié après obtention d'un label « 2010, Année internationale de la biodiversité ».

On retrouve dans ce choix de fonctionnement des points déjà soulevés par la campagne de l'ONU : sensibilisation du grand public et volonté de créer une émulation et de faire participer à cette campagne et à ce projet tout en conservant un regard sur les contenus (le message à propager très préconstruit côté ONU, l'obtention de la labellisation côté Ministère). Si on en juge à partir de ce communiqué de presse, on a là encore un hiatus dans la représentation du grand public qui doit être informé puisque le rôle de la biodiversité est « souvent méconnu du

[400] Disponible sur : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/dossier_de_presse_final_final.pdf, consulté le 15 novembre 2015

grand public »[401] mais dont on attend aussi une forte mobilisation, qu'on pousse à « agir » pour « faire de l'Année de la Biodiversité un grand événement populaire ! ».

Pour varier les approches, la campagne associative « La biodiversité, c'est ma nature ! » a été également retenue, parmi d'autres, parce que son slogan a été repris en intégralité dans une actualité en ligne qui présentait un des dossiers documentaires du Parc. Elle a été aussi présentée en détail par le magazine de la Fédération des Parcs dans son dossier autour de l'Année Internationale de la Biodiversité, en décembre 2010. Pour rappel, le slogan préconisé par l'ONU était le suivant : « La biodiversité, c'est la vie. La biodiversité, c'est notre vie. »

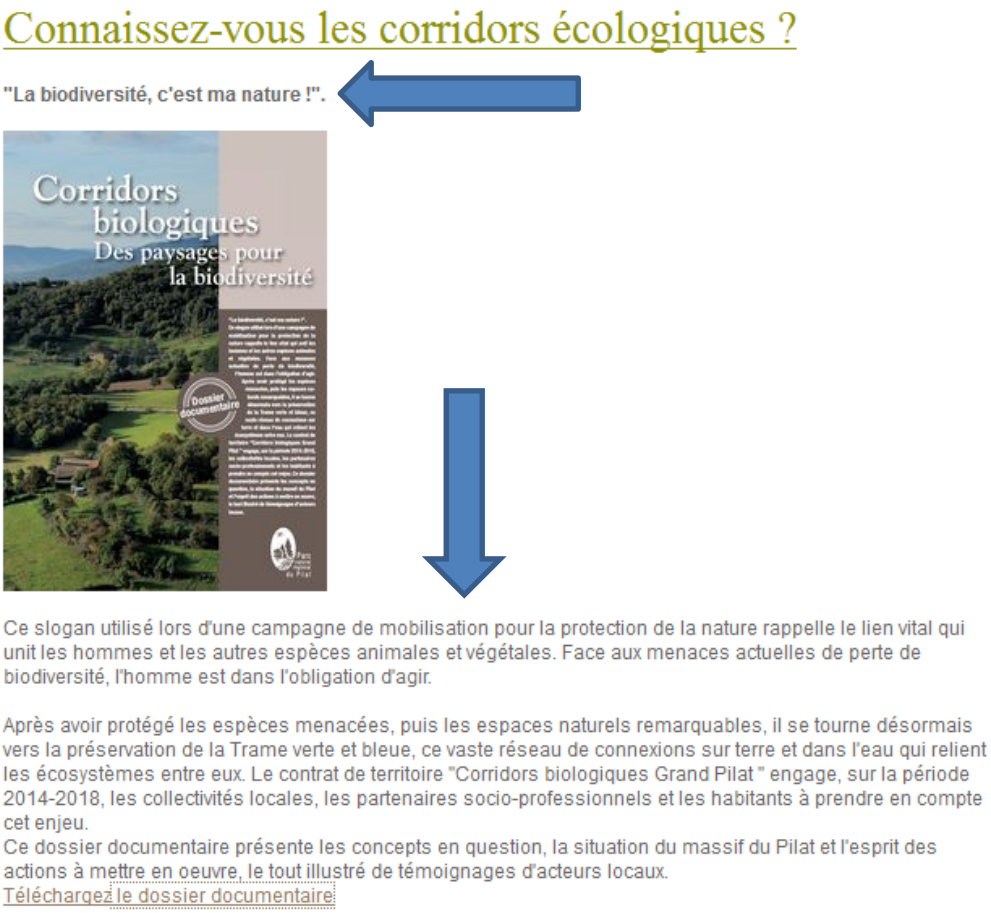

Figure 50 : Copie d'écran : actualité en ligne sur le site internet du Parc et qui présente le dernier dossier documentaire publié (2014)

IV.1.2.1. Le Quiz de la biodiversité

« Le quiz de la biodiversité » se présente comme un grand jeu interactif pour découvrir la

[401] Passages extraits du communiqué de presse de mai 2010 du MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER et du MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SOLIDARITÉS ACTIVES

biodiversité. Les vidéos, qui durent une minute dix, ont été diffusées à partir du 16 avril 2010, chaque vendredi à 20h40 sur TF1, ce qui correspond à une période où l'audience paraît importante et semble pouvoir toucher un large public. Le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer est parrain du « quiz de la biodiversité ». Ce quiz est accessible sur les sites internet mis en ligne pour l'Année de la Biodiversité.

L'objectif du Quiz est de « sensibiliser les téléspectateurs sur la sauvegarde de la planète »[402] à travers un système de questions/réponses. Des candidats, décrits comme des citoyens lambda qui se sont inscrits et ont été sélectionnés via le quiz en ligne, se voient poser une question autour de la biodiversité. De leur réponse découle un court discours qui précise la réponse ou la corrige. C'est alors l'occasion de mettre en avant la valeur de la biodiversité dans la recherche médicale, l'équilibre des milieux naturels terrestre et marin, l'innovation industrielle, l'économie ou encore l'alimentation humaine et animale.

> *« Qui sait par exemple que le velcro a été inventé à partir de l'étude des lézards, que les ours pourraient aider à lutter contre l'obésité ou que plus de 35 % de nos ressources alimentaires proviennent aujourd'hui des insectes pollinisateurs comme les abeilles ? »*[403]

Un article de *Première* consacré au programme rappelle que ce type de document vidéo court n'est pas le seul autour de la biodiversité et que « les chaînes du câble et du satellite ont lancé leurs programmes courts eux aussi, par exemple Gulli avec *Vues d'ici* ou encore June et *Le blog de Prune*. ».

On peut retrouver certains de ces « Quiz » en ligne sur Wat.tv comme par exemple : http://www.wat.tv/video/quizz-biodiversite-isabelle-34cxt_34ci5_.html ou encore http://www.wat.tv/video/quizz-biodiversite-berengere-34cyj_34ci5_.html.

---

[402] Article consacré sur Première, disponible sur : http://www.premiere.fr/TV/News-Tele/Quiz-de-la-biodiversite-TF1-lance-son-jeu-ecolo-en-avril, consulté le 15 novembre 2015.

[403] Dossier de presse : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/dossier_de_presse_final_final.pdf, consulté le 15 novembre 2015

Figure 51 : Capture d'écran de la vidéo au moment du générique : « Le Quiz de la biodiversité »

Le déroulé est à chaque fois le même : générique avec logo de TF1 et libellule animée qui virevolte sur un fond bleu-vert, puis apparition du logo de l'ONU « 2010 Année Internationale de la Biodiversité », puis logo du Ministère du développement durable. Le générique se poursuit avec des bulles contenant différents animaux, végétaux en transparence (voir image ci-dessus) et zoom arrière pour les inclure, après les avoir reliées entre elles, dans le titre et le mot « biodiversité ». On rejoint ici la construction de la biodiversité comme diversité génétique et l'idée du lien entre chaque partie de cette diversité. Ensuite, les candidats retenus sont présentés et ils se voient poser une question. Les questions sont construites de façon à induire une réponse plutôt juste. Une des réponses (A ou B) semblant plus négative que l'autre.

> *Exemple de questions : « Le Nautile, réponse A est un danger pour les sous-marins ou réponse B a inspiré la construction des sous-marins ? »*

Suite à leur réponse, des détails sont apportés de manière chiffrée, comme par exemple le pourcentage de surface occupée par les océans et mers.

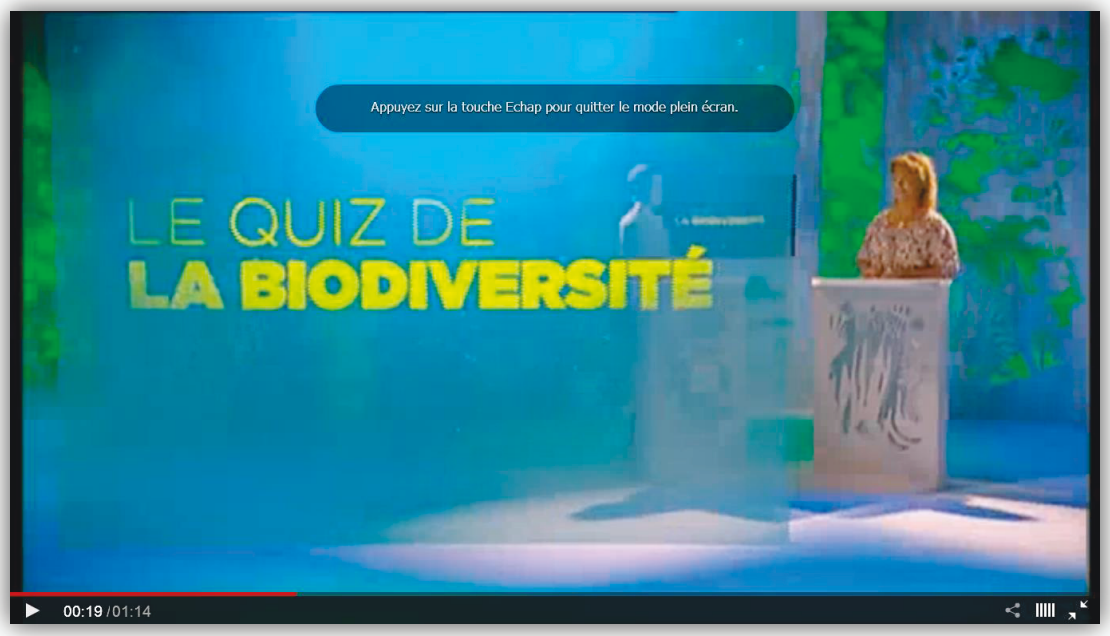

Figure 52 : Capture d'écran d'une vidéo « Le quizz de la biodiversité », diffusé sur TF1 en 2010 en partenariat avec le Ministère du Développement Durable et en lien avec l'Année Internationale de la Biodiversité

Ce Quiz semble donc répondre à une volonté de participation du grand public : ceux-ci peuvent être retenus pour le Quiz télévisé suite à leur participation au Quiz en ligne. Mais s'ils peuvent répondre à des questions « de bon sens », ils ne sont pas mis en situation de pouvoir répondre aux questions plus pointues qui sont posées en fin de Quiz et pour lesquelles réponses et explications proviennent de la voix-off. Enfin, le discours proposé sur la biodiversité met très fortement en lien celle-ci avec les services qu'elle rend aux humains et l'approche économique est importante dans la valorisation proposée. C'est l'entrée « valeur » du message en trois parties autour de la biodiversité (perte/valeur/action) qui est favorisée. Là encore, comme ce qu'on a pu remarquer avec le message prévu par l'ONU, ce n'est pas une valeur écologique qui est mise en avant mais plutôt une valeur de service et souvent de service économique.

IV.1.2.2. Le podcast CNRS & TF1 News

L'exemple suivant est retenu pour montrer une autre manière de parler de biodiversité à travers des courts spots vidéo. Le site du CNRS a proposé, du 1er au 25 juin 2010 une collection de vidéos intitulées : « Un monde vivant – Histoires de biodiversité ». On n'est plus ici dans une diffusion sur une chaîne télévisée généraliste, mais sur un format de diffusion par podcast à la fois sur le site du CNRS et sur celui de TF1 News. L'ensemble de la collection

(20 films de 3 minutes) est toujours disponible sur le site du CNRS : http://www.cnrs.fr/cnrs-images/production/podcast/biodiv.htm[404].

Figure 53: Générique des vidéos de 3 minutes réalisées par le CNRS en 2010

> *« Cette série présente les regards croisés de six chercheurs du CNRS spécialistes de la biodiversité avec chacun une approche différente. Paléontologue, économiste, écologue, biologiste de la conservation, philosophe, ethnologue, s'expriment ainsi sur quatre grandes notions de la biodiversité : la définition, la valeur, l'extinction, la conservation. »*[405]

On est donc ici dans une approche centrée sur un discours de scientifiques dans des disciplines différentes que ce soit dans les sciences exactes ou les sciences humaines. On retrouvera en Annexes le tableau récapitulatif des différents films diffusés : titre et description du contenu. Les titres prennent tous des formes interrogatives : « la biodiversité, qu'est-ce que c'est ? » ou « Comment sauver le monde ? », et ce sont des scientifiques qui sont filmés pour répondre à ces questions.

Le dispositif est donc très différent de celui diffusé sur TF1 qui présentait des citoyens mis en situation d'apprentissage. Pourtant, on peut retrouver aussi à travers ces films un questionnement autour des valeurs de la biodiversité (valeurs économiques comme pour les films « Un oiseau vaut-il une fleur ? » ou « Quel est le prix des abeilles ? »), de la perte de la biodiversité comme dans les films « Et si la biodiversité disparaissait ? » ou « La fin du monde ? », de la possibilité d'agir comme dans « Comment sauver le monde ? ». Quantitativement l'incitation à l'action est moins importante dans ces films que les aspects de définition des notions ou d'explication des pertes, des causes, des rapports hommes-nature. On retrouve un grand nombre de films autour des questions de valeurs économiques, de financement, de services, même si apparaissent ici plus fortement que dans les films vus

[404] Consulté le 15 novembre 2015.

[405] Extrait de la page de présentation sur : http://www.cnrs.fr/cnrs-images/production/podcast/biodiv.htm, consulté le 10 novembre 2015.

précédemment des questions relatives à la valeur écologique de la biodiversité.

Angle retenu	Nombre de films
Perte de la biodiversité	7
Valeur économique de la biodiversité	6
Valeur écologique de la biodiversité	3
Actions	4

On retiendra de cette rapide analyse, la priorité accordée ici à la présentation de la perte, ce qui est cohérent avec l'ouvrage de TAKACS (1996) qui disait que c'était l'abondance de données marquant la diminution de la biodiversité qui avait poussé les scientifiques à lancer une alarme à ce sujet. Plus étonnante, la part importante accordée aux questions de valeur économique de la nature montre que la biodiversité est en train d'être prise dans une conception de sa valeur différente de celle qui avait présidé à son émergence : la valeur dynamique de la biodiversité dans des écosystèmes en adaptation permanente. Quant à l'injonction à agir, elle est représentée mais de manière assez faible ; les scientifiques se positionnant ici plus dans une rhétorique explicative que réellement militante.

IV.1.2.3. La campagne « La biodiversité, c'est ma nature ! »

La campagne « La biodiversité, c'est ma nature ! » est portée par différentes ONG environnementales : le Comité français de l'UICN, La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et L'Homme, France Nature Environnement, La Ligue Roc présidée par Hubert Reeves, la LPO et le WWF (rubrique « Qui sommes-nous ? »). Elle vise avant tout à diffuser un appel citoyen et à recueillir des signatures autour de cet appel. A l'issue de la campagne, 22 000 signatures avaient été obtenues.

Son logo reprend la forme circulaire, finalement fréquente autour de la biodiversité puisqu'elle permet de ne pas hiérarchiser les éléments et de les relier entre eux (voir figures ci-dessous, mais aussi le logo de la COP 10 présenté en partie IV.1.1). On peut également penser au générique en bulles créé pour les « Quiz de la biodiversité ». Néanmoins, l'homme reste ici au centre du cercle, relié par les pieds, les mains et la tête à différents éléments du milieu naturel, végétaux et animaux.

Figure 54 : Logo de la campagne « La biodiversité c'est ma nature » à l'initiative de différentes ONG

Figure 55 : Logo d'Humanité et biodiversité, une association pour la défense du vivant qui reprend également le logo en rond : ici l'humain n'est pas au centre, ni seul

Figure 56 : Logo de l'Observatoire de la biodiversité en Rhône-Alpes : persistance de la figure du rond. Ici le choix central de l'ellipse est retenu car elle servira dans les communications du Pôle FH à représenter les différents éléments de la biodiversité comme les fleurs, traces, yeux, etc. (explication des choix de communication dans le magazine dédié, Flora, n°3)

Cette campagne qui réunit plusieurs ONG environnementales déploie une communication différente de celle recherchée par le Ministère ou proposée par l'ONU. On y associe des portraits de célébrités partenaires à des éléments de biodiversité (animaux ou végétaux), on utilise un vocabulaire plus proche de ce qui se trouve sur les réseaux sociaux : « êtes-vous tête de mule ou doux comme un agneau ? », on vise à impliquer le citoyen, à le faire agir, et pour

cela on cherche à l'intriguer et à l'amuser avec cette idée des « portraits biodiversité ». Il faut le divertir, le faire accrocher par le loisir.

Figure 57 : Copie d'écran de la page « portrait » du site http://www.labiodiversitecestmanature.org/portrait.php (consulté le 9 août 2015) : jeu de mots et approche par identification

Si le registre de communication retenu est différent de celui utilisé par TF1 ou l'ONU, et met plus en avant le ludique et l'identification à des emblèmes, l'autre grande différence est la place accordée à l'action par rapport aux autres registres relevés (perte et valeur). La rubrique « biodiversité » vise à définir la notion mais rappelle à chaque paragraphe un lien vers la rubrique « agir ». La rubrique « l'appel » présente le texte de l'appel citoyen. Le tableau ci-dessous vise à mettre en avant la structuration de cet appel qui est tout particulièrement construit autour de l'incitation à l'action citoyenne.

Structure (V-P-A)	Le texte de l'appel
Définition - valeur	*« La biodiversité, c'est la nature et les humains réunis. C'est tout simplement la condition première de la vie. Notre santé et notre bien-être dépendent de la biodiversité. Grâce à elle,* ***nous*** *respirons, mangeons, buvons, consommons, créons, innovons…*
Perte	*Nous avons cru pouvoir dominer la nature et exploiter ses ressources à l'infini. Nous pesons sur les autres formes de vie sur terre plus qu'aucune espèce ne l'a jamais fait, et nous atteignons la limite de ce que la planète peut supporter.*
Transition perte -> action	*La disparition des espèces et des milieux naturels ne peut plus continuer au rythme actuel. Notre capacité à aborder le futur dans de bonnes conditions en dépend.*
Action	*Si nous le décidons, nous avons le pouvoir d'agir pour changer les choses et*

	construire l'avenir. *Reprenons conscience que nous faisons partie de la biodiversité et que nous en dépendons. Que ce soit en matière d'alimentation, de consommation, de production, de loisirs ou de déplacements, chacun d'entre nous, individuellement et collectivement, doit faire le lien entre ses actes quotidiens et leurs impacts sur la nature.* *En signant et en relayant cet appel, **je** m'engage à agir à mon niveau et à devenir porteur du message : la biodiversité c'est ma nature.* *Je demande à tous les politiques, du national au local, aux décideurs économiques et sociaux, de s'impliquer et d'agir pour la préservation et la restauration de la biodiversité.* *À l'occasion de l'année internationale de la biodiversité, **rejoignez tous ceux** qui souhaitent que la prise en compte de la biodiversité devienne une grande cause partagée. »*

Tableau 22 : Structure du texte de l'appel citoyen « La biodiversité c'est ma nature! »

La rubrique « Les relais » termine la liste des personnalités partenaires par un « Et vous ? », et met en avant l'ensemble des acteurs et des actions sur le territoire. Enfin, la rubrique « Vos outils », présentée ci-dessous, met à disposition des outils de communication (conçus pour être partagés et réappropriés) et propose le partage sur les réseaux sociaux compris comme outils de communication d'un engagement citoyen.

Figure 58 : L'onglet « Vos outils » d'une campagne centrée sur l'action

Comme dans la campagne conçue par l'ONU, on a ici quelque chose de très construit avec anticipation de la réutilisation possible des supports. La campagne propose différentes manières de participer selon que l'on soit citoyens, associations, entreprises ou collectivités.

Ce qui est mis à disposition ce sont tous les éléments graphiques, les fameux « portraits biodiversité » que le site encourage à partager[406], mais on n'est pas dans une prescription aussi poussée que celle de l'ONU quant au message en lui-même.

Ainsi, ce sont, à travers ce dernier exemple, les aspects de gouvernance et de participatif, d'encouragement à l'agir, à l'engagement qui sont mis en avant autour de la biodiversité. La communication est alors fortement mobilisée pour soutenir cette action. La stratégie s'appuie sur le lien entre chacun et la biodiversité, tout comme sur le lien entre chaque citoyen. La valeur de la biodiversité est encore représentée comme anthropocentrée : pour « nous ». Ces constations sont cohérentes avec le positionnement associatif[407].

IV.1.2.4. Conclusion

A travers ces trois exemples, on peut constater déjà une certaine effervescence communicationnelle sur la thématique de la biodiversité en 2010, plutôt sur la première moitié de l'année. Pour mémoire, la COP 10 devait se tenir en octobre 2010 ce qui explique certainement la baisse de la communication *a posteriori*. Spots télévisés, sites web dédiés, campagnes « virales » dans les réseaux sociaux, peuvent permettre de mieux saisir l'affirmation de la chargée de communication du Parc du Pilat lorsqu'elle parle de « saturation ».

L'autre intérêt de ces présentations et analyses rapides, c'est de montrer comment différents dispositifs mobilisent cette même question et mettent en avant des aspects variés liés à la biodiversité.

La grille proposée à partir de la communication mise en place par l'ONU semble pouvoir être appliquée pour différencier ces messages : valeur / perte / action. On a constaté que les spots ministériels mettent en avant la valeur de la biodiversité entendue dans une perspective anthropocentrée, que les courts-métrages du CNRS axent sur la perte de la biodiversité et ses raisons, et enfin que la campagne des ONG environnementales favorise l'action. La trame commune du message et la notion de biodiversité telle que conçue ici laissent donc place à une concrétisation particulière selon la structure émettrice.

En outre, le rattachement à l'Année Internationale de la Biodiversité se fait de manière plus ou moins prononcée, les « Quiz » débutant sur le logo de la manifestation, tandis que les clips CNRS ne le font pas figurer dans leur générique de début ou de fin. Par ailleurs, la campagne « La biodiversité, c'est ma nature ! » s'appuie sur un logo particulier, créé pour l'occasion, qui se substitue au logo de l'Année Internationale. La campagne associative fait néanmoins référence dans son appel à l'Année Internationale, ce qui n'est pas le cas de la page des

[406] Voir la présentation de la campagne sur : http://www.labiodiversitecestmanature.org/docs/Presentation-2010-FR-EN-ES.pdf, consulté le 15 novembre 2015.

[407] OLLITRAULT, 1999

podcasts du CNRS.

IV.1.3.- Les « Rencontres de l'Observatoire de la biodiversité » : Parc du Pilat et « braconnage identitaire »

On présentera enfin dans cette partie le dispositif mis en place par le Parc du Pilat autour de son Observatoire de la biodiversité : les « Rencontres de l'Observatoire de la Biodiversité ». On les a déjà évoquées au gré des différentes parties de manière plus ou moins détaillée. On reviendra dans un premier temps sur la description de ces journées avant de s'interroger sur les raisons de celles-ci et le lien existant avec l'Année Internationale de la Biodiversité. On devrait parvenir à l'issue de cette partie à rejoindre la problématique sous-jacente à notre propos depuis le début qui est celle de l'utilisation de la communication par le Parc pour se construire une identité dans un contexte de concurrence.

IV.1.3.1. Le dispositif et ses évolutions : ouverture progressive de la participation au fil des années

Les premières « Rencontres de l'Observatoire de la Biodiversité du Parc du Pilat » ont eu lieu le 18 septembre 2010 dans la salle de spectacle de la mairie de Marlhes, commune du territoire du Parc (Haut-Plateau). La thématique restait vague, il s'agissait dans la lettre d'invitation reçue « d'échanger sur les connaissances et sur les actions de préservation de la biodiversité du Pilat »[408]. La fin de matinée serait l'occasion de remettre le Prix du concours agricole « Prairies fleuries Pilat 2010 ». Le repas était offert par le Parc. L'après-midi était plutôt consacré à une table-ronde (voir les extrait de mon carnet de terrain pour l'après-midi, partie III.1.3).

Extrait de mon carnet de terrain (18 septembre 2010) :

La salle est plutôt bien remplie. Les organisateurs sont tous identifiables à leur gilet orange fluo avec le logo du Parc. La salle de la mairie a été investie par des équipements à l'effigie du Parc : vidéoprojecteur, drapeaux, kakemono « Mon parc naturel régional » ou « Destination Pilat », ou encore une affiche avec quatre photos du territoire et le slogan « Landes, tourbières, forêts… Venez contempler tous les visages d'une nature préservée ! ». Les présentations organisées dans la matinée sont réalisées par les chargés de mission du Parc, dans un diaporama avec le logo et un graphisme commun. A la suite du discours d'introduction de la maire de Marlhes, je note qu'elle signale que le but est de « resserrer le lien entre les habitants et leur Parc », mais je m'interroge par la suite sur la place du public dans le dispositif. Les présentations ressemblent à un cours et on peut se demander comment vouloir faire s'impliquer les habitants à la suite de cela.

Le premier exposé qui présente l'Observatoire n'est suivi d'aucune question du public. Le deuxième exposé qui présente le concept de « prairies naturelles » comme milieux issus de gestion agricole à forte valeur écologique est lui suivi de questions. Ces questions viennent d'agriculteurs majoritairement. Les agriculteurs interrogent l'intervenant sur les cultures, les sols. Les quelques naturalistes amateurs qui interviennent posent eux des questions sur les haies, les friches. Une intervention soulève le problème d'absence de communication entre les différents intervenants en dehors de ces journées (entre les agriculteurs et les associations naturalistes). Une autre personne

[408] Lettre standard d'invitation reçue le 11 août 2010 (voir introduction)

souligne alors l'importance de la communication et précise que ce ne sont pas les mêmes compétences. Les interventions rebondissent alors sur les manières de faire-savoir ce que l'on fait au grand public, sur les opérations de communication possibles, sur la place et le rôle des élus dans cette communication. Puis le prix est remis. Au buffet, des groupes échanges sur la matinée autour d'un repas « terroir ». L'après-midi reprend avec la question des indicateurs de suivi de la biodiversité pour remettre en avant le travail de l'Observatoire. Puis c'est le temps de la table-ronde.

C'est lors de cette première journée que je relevais également les propos d'une personne qui se présentait comme « simple citoyen » au milieu de toutes ces interventions rattachées à un statut précis : agriculteur de tel endroit en tel statut (biologique ou pas), membre de telle ou telle association naturaliste, amateur participant au travail de l'Observatoire. On voit bien que ces premières journées mettent en place un dispositif assez précis : présence sur invitation, appartenance à des groupes identifiés par le Parc comme étant concernés par la problématique, intervenants de la journée recrutés parmi les chargés de mission, mise-en place d'une « table-ronde » qui ne facilite pas les échanges entre les intervenants. Le grand public ne semble pas intégré au dispositif d'où l'intervention légèrement humoristique de cette personne « simple citoyen ». En outre, la communication est encore assez succincte : le programme est fait sans fioriture, dans Word, sans élément graphique. On n'a pas encore de logo dédié à l'Observatoire de la biodiversité du Parc du Pilat, l'invitation a été faite par courrier institutionnel. L'aménagement de l'espace par contre porte fortement l'empreinte du Parc : le logo est très présent dans la salle.

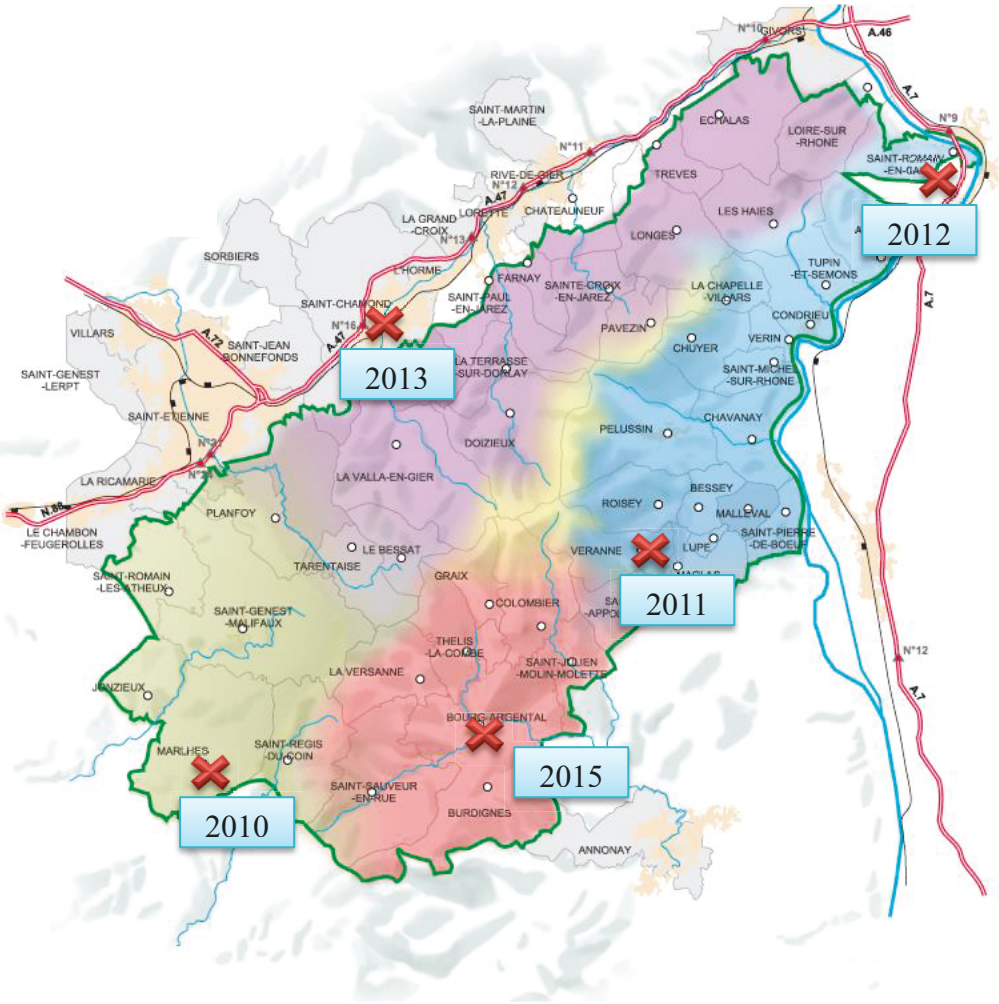

Figure 59 : Localisation sur le territoire des Rencontres de l'Observatoire de la Biodiversité : entités paysagères différentes, périphérie du Parc, variété

Ce dispositif évoluera sur les quatre années d'existence, de 2010 à 2013, auxquelles j'ai pu assister. Il n'y a pas eu de « Rencontres de la biodiversité » en 2014, la communication événementielle du Parc étant recentrée pour l'année sur les 40 ans de la collectivité. Les Rencontres de 2015, sont signalées sur la carte ci-dessus, mais ne sont pas intégrées à l'analyse puisqu'elles ont eu lieu en fin de rédaction de ma thèse.

On a vu partie III.1.3 comment le dispositif de l'après-midi a été repensé pour évoluer vers un système d'ateliers pratiques en même temps que s'élargissait la volonté de communication auprès du grand public et d'élargissement de celui-ci. On peut compléter en évoquant les marques de plus en plus importantes de la professionnalisation de la communication avec une attention croissante accordée aux supports. Les programmes sont travaillés graphiquement, le visuel évolue, un logo est rattaché à l'Observatoire et à l'événement.

Figure 60: le logo de l'Observatoire du Parc du Pilat

L'événement est diffusé sur le site internet grâce à une actualité en ligne. Il est également signalé par la Newsletter du Parc. Des enquêtes de satisfaction sont distribuées à l'issue des journées. Les thèmes sont pensés pour être plus attractifs, surtout suite au semi-échec de la deuxième rencontre, en 2011, autour de la forêt qui a rencontré moins de succès que la précédente avec une participation plus faible.

Extrait d'un entretien avec Géraldine, directrice du Parc :

« On avait envie de le faire sur les techniques de prospection de données, enfin de récolte de données. Mais bon est-ce que c'est suffisamment, voilà... "Sexy"... On verra… [Rire] »

Ce thème de la récolte de données n'a pas donné lieu à une journée en 2012. C'est celui de la biodiversité en ville qui a été retenu à la place. Un thème qui semble beaucoup plus correspondre aux attentes supposées d'un « grand public » qui reste mystérieux pour les acteurs en définitive.

Extrait d'un entretien avec Carole, chargée de communication du Parc :

« Après on a eu fait d'autres rencontres de la biodiversité où il y avait moins de monde parce qu'on n'avait pas un public privilégié qu'on connaissait bien, avec qui on avait l'habitude de travailler et qui était intéressé par notre sujet. Donc c'est un des éléments importants maintenant quand on organise, c'est de se dire : "À qui on s'adresse ? Est-ce qu'on a un noyau dur qui peut participer qui va nous assurer une réussite du projet en fait ?". »

Photo 21 : Le public avant le début des présentations. Rencontres de l'Observatoire de la Biodiversité du Pilat, 2013. La matinée est toujours consacrée à des présentations qui visent à transmettre des informations et des connaissances.

Si les premières « Rencontres » étaient centrées sur la biodiversité, on constate tout de même que la notion était reprise à travers le dispositif de l'Observatoire, proposé par le Parc, et à travers la question agricole. La deuxième année, c'est à travers la forêt et la rédaction d'une charte forestière que la biodiversité était abordée. Là encore, des acteurs identifiables, les forestiers, pouvaient être raccrochés à la thématique et contactés. La troisième année, la thématique de la biodiversité en ville ne permettait pas d'identifier des groupes prédéfinis. La quatrième année, sur les milieux humides, se raccrochait à la campagne du CPIE, « Des dragons dans mon jardin » et paraissait viser cette fois un public de naturalistes amateurs.

Il faut préciser qu'entre temps, le poste de responsable de l'Observatoire de la biodiversité, auparavant rattaché au Parc du Pilat, a évolué : il est désormais rattaché à mi-temps au CPIE de Marlhes. Encore une fois, l'organisation fonctionnelle semble influencer les choix de communication. Ceci explique également l'apparition du logo particulier pour l'Observatoire en lieu et place du logo du Parc Naturel Régional du Pilat. Le Parc, lors de ces dernières journées, paraissant moins mis en avant dans les documents produits ou les interventions retenues. Si le chargé de mission fait une présentation autour de l'Observatoire, les autres intervenants sont des représentants du CPIE ou de la LPO. L'origine de cette dernière journée n'est plus à l'initiative du Parc seul, mais du CPIE, de l'Observatoire local de la biodiversité, de la Société herpétologique de France, du Réseau d'observatoires des amphibiens et du Museum d'Histoire Naturelle, d'où « l'abondance de logos » comme s'amuse à le faire remarquer le chargé de mission de l'Observatoire pour le Parc.

Le dispositif des « Rencontres » n'est pas stabilisé mais a beaucoup évolué. En 2010, le Parc le concevait comme un de ses événements en propre, un outil pour faire se rencontrer des groupes avec lesquels le Parc travaille mais qui ont peu l'occasion de se rencontrer et d'échanger entre eux. On était alors en plein dans une conception de la communication du Parc comme médiateur : médiateur entre des groupes sociaux, et médiateur comme fournisseur d'informations et comme opérateur intermédiaire entre différentes instances (Observatoire des Papillons de Noé Conservation par exemple). Le même schéma a essayé d'être appliqué en 2011 avec l'année de la Forêt, mais cette fois-ci avec un succès moindre.

En 2012 et 2013, les chargés de mission du Parc s'effacent peu à peu derrière d'autres acteurs associatifs, ou autres collectivités. La place du Parc semble diminuer et les Rencontres tout comme l'Observatoire et sa communication s'autonomiser. Le poste de chargé de mission de l'Observatoire de la biodiversité devient ainsi porteur de la communication du CPIE et celle du Parc semble petit à petit s'effacer. Pour exemple, je reçois, suite à mon inscription aux journées, des mails dont le destinataire affiché dans ma boîte mail est « Observatoire de la biodiversité du Pilat » et dont le contenu est le signalement d'animations mises en place par le CPIE et la Maison de l'Eau de Marlhes. Le logo du Parc est absent totalement de ces manifestations, même lorsque celles-ci se déroulent dans la Maison du Parc (voir affiche ci-après).

On semble rejoindre avec ces « Rencontres » un processus d'autonomisation qui s'apparente à celui de la Maison du Tourisme ou encore au label « Pilat, mon Parc naturel régional ». Pourtant, en 2010, c'était bien dans l'idée de créer un temps d'échange labellisé Parc qu'était lancée la journée.

Extrait d'un entretien avec Géraldine, directrice du Parc :

« C'est de se dire nous Parc du Pilat, là on court toujours après : on s'inscrit à la nuit de la chouette, le jour de la nuit, la semaine du développement durable, du machin truc, on court après tout le temps ces événements, et de se dire est-ce qu'on ne ferait pas mieux d'en créer un spécifique à nous ? Au moins voilà, on met le paquet sur celui-là plutôt que de se disperser sur ces petits événements, où finalement il y a déjà plein de gens qui font des trucs, ça sert à rien qu'on en rajoute - même si on continue quand même de le faire - qu'on en rajoute une couche quoi. Donc c'était aussi dans cette idée-là d'avoir un temps un peu spécifique, sur la biodiversité propre au parc, à ce que, l'action du parc, et en lien avec ceux qui, qui ont envie d'en discuter et puis aussi de débattre sur cette question sans qu'il y ait d'enjeux à la clé. »

Figure 61 : Affiche de la Maison de l'Eau, les inscriptions se font auprès du chargé de mission de l'Observatoire, sous la casquette CPIE et pas Parc (adresse mail @cpie-pilat.fr) pourtant la journée se tient dans la Maison du Parc

Mais si on observe dans le détail l'évolution du dispositif on remarque que le Parc délègue de plus en plus la thématique aux associations et au CPIE principalement. Si on se fie aux propos du chargé de mission Tourisme, le CPIE est reconnu par le Parc comme un expert autour des questions d'éducation à l'environnement.

Extrait de l'entretien de Martin, chargé de mission Pôle Tourisme éducation culture coopération à propos des schémas d'interprétation du territoire :

« Là on est dans notre position de coordinateur de politique mais aussi opérateur. C'est nous qui donnons le « la » de par les missions qui nous sont confiées de politique d'éducation et d'accueil des publics et on est les premiers gestionnaires d'équipement de découverte dans le territoire. Donc du coup on se pose nous la question, mais on est une équipe étoffée mais avec, comme tout le monde, des champs d'intervention vastes, on n'a pas le loisir, la possibilité, ou en tous cas on n'a pas fait ce choix-là d'arriver à prendre du temps pour se spécialiser à fond dans toutes les questions. Là par exemple avec mon collègue des sentiers, ma collègue de l'éducation et moi, on dit « ce schéma d'interprétation il est vieux quoi ! ». Il dit qu'il faut qu'il y ait des lames qui fassent quarante-trois, que la police elle fait quatorze, oui, c'est nécessaire mais il y a d'autres trucs quoi. Donc on commence à y réfléchir entre nous et puis au bout d'un moment on se dit qu'il faut arrêter de bricoler quoi, il faut qu'on pose un cadre et réfléchi, approfondi avec un… Donc le premier choix c'est de faire un appel à prestation, enfin, soit on dégage du temps et on dit « ça c'est ta priorité » soit au mec des sentiers, soit de l'éduc', soit à moi, ce n'est pas le choix qu'on a fait. Soit on fait appel à un prestataire qui va être spécialisé qui va nous permettre d'approfondir les questionnements qu'on a débroussaillé mais qu'on n'a pas le temps d'approfondir comme il se

faudrait. Donc c'est la théorie et puis dans la pratique on se dit comment on fait. Et là on a le CPIE dont les missions c'est éducation à l'environnement, médiation, patrimoine naturel, etc. donc on se dit que c'est le genre de mission qu'il faut qu'on sache travailler avec le CPIE. Pour nous c'est du bon sens. On contacte le CPIE : " ça te botte toi ?" et on dit les questions qu'on se pose. Ça pose des questions en termes d'accessibilité, de couts de mise en œuvre et de mobilisation de technologies autres que du panneau quoi. « Ah oui ! C'est hyper intéressant, et puis on a bossé là-dessus, etc. » C'est dans leurs missions de base dans un CPIE, ça, ces questions d'outillage, médiations. Donc on leur confie une mission en disant qu'ils sont un partenaire sur le même territoire qui ont des compétences spécifiques un peu plus approfondies que nous sur un champ donné, là qui est de l'éducation au territoire, ben allez-y, faites une proposition. »

On postule que la biodiversité a changé de nature pour le Parc. À l'origine les « Rencontres » de la biodiversité étaient prétextes à un positionnement institutionnel autour de l'événement et à la mise en place de journées d'échanges en dehors des médiations classiques qui doivent aboutir à un résultat, à défaut d'un consensus. Elles sont désormais rattachées à des questions d'éducation environnementale, ce qui est cohérent avec la mise en place de dispositifs plus « grand public ». Elle peut alors être déléguée à des organismes plus compétents et s'éloigner du cœur de l'action du Parc.

Je préciserai, pour faire la transition avec la partie suivante, que depuis 2014 c'est un contrat « Corridors » qui est signé entre le Parc et la Région Rhône-Alpes et non plus un contrat « Biodiversité ».

Extrait de l'entretien de Grâce, directrice de l'Île du Beurre :

« En fait il y a des SRCE[409] dans chaque région et la région Rhône-Alpes a décidé d'attribuer des subventions sous forme de contrat. Donc avant c'était des… nous on est partenaire d'un Contrat Biodiversité avec la région Rhône-Alpes et maintenant la région Rhône-Alpes souhaite changer un peu ça pour s'orienter plus vers cette histoire de continuité écologique au lieu de subventionner de la biodiversité à un endroit en gros. Et travailler plus, voilà, sur cette idée de continuité écologique. Maintenant elle fait des Contrats Corridors. Donc c'est un contrat qu'elle a signé avec le parc du Pilat. Donc notre contrat biodiversité il va prendre fin, fin 2015, si je ne me trompe pas, avec la région Rhône-Alpes, après ça on va être un peu rattaché à ce contrat corridors avec le Parc du Pilat, ouais.

- *Et le contrat biodiversité il a débuté quand ?*
- *Il a débuté en 2010 ou 2011. C'est un contrat de quatre ou cinq ans, je ne sais pas exactement. »*

IV.1.3.2. Un rattachement stratégique à l'événement

Revenons à présent sur l'année 2010 et cette concomitance entre l' « Année internationale de la biodiversité » et les lancements des « Rencontres de l'Observatoire de la biodiversité ». Contrairement aux campagnes nationales présentées plus haut, le Parc semble avoir profité de l'Année Internationale pour valoriser des événements qui relevaient de sa propre politique. Si ma première approche avait été de considérer que la mise en place de l'événementiel de septembre 2010 devait tout aux prescriptions de l'ONU, j'ai été rapidement contrée par les

[409] Schéma Régional de Cohérence Ecologique

acteurs eux-mêmes.

Extrait d'un entretien de Géraldine, directrice du Parc :

« En fait c'était un prétexte parce que en fait l'observatoire participatif ça fait quatre ans qu'il est là. Je pense que l'idée c'était : on a un réseau constitué, on s'est lancé cette année dans les, enfin l'année dernière, dans les papillons, donc voilà, il faut qu'on trouve un moyen aussi de rassembler ces gens, de faire des débats... C'était plutôt l'occasion... En plus c'était sympa. On s'est dit, du coup il y avait plus de monde parce qu'on s'est dit que, en même temps, il y avait le concours prairies fleuries donc on a pu impliquer plus des agriculteurs, alors que là on n'avait pas trop de forestiers, bon après il faisait beau alors que l'année dernière il faisait mauvais... [Rire] *»*

Extrait d'un entretien de Carole, chargée de communication :

« Ben c'était plutôt lié à l'observatoire. En fait, comme on a lancé l'observatoire de la biodiversité voilà, c'était, c'était logique. Et les prairies fleuries, c'était la première année et c'était aussi un symbole de biodiversité. Le concours c'était une évidence. »

Extrait de l'entretien de Dominique, élue au Bureau en charge de la biodiversité :

« Je pense que l'ONU a décrété année de la biodiversité, mais que en fait dans les tuyaux de tout le monde… Non, non, c'est un hasard, c'est la volonté du parc, dans la charte qu'elle a signé 2010-2025, de faire participer la population le plus possible et cet Observatoire de la biodiversité il a été créé pour ça aussi quoi. Parce que c'est la volonté du parc. Et du coup… je ne sais pas, ça, ça a peut-être été réfléchi à l'intérieur de l'équipe parc, mais c'est nécessaire pour le parc de faire participer les habitants parce qu'on trouve que le parc est pas assez présent chez les personnes et donc voilà c'est un moyen qu'on a trouvé et cette journée, c'est peut-être bien tombé que l'ONU ce soit, mais à mon avis, ce n'est pas complètement lié, hein. »

Loin de mener une campagne sur la biodiversité pour la biodiversité, le Parc profite de l'éclairage international apporté par l'ONU sur la thématique pour mettre en valeur ses propres actions et dispositifs. « C'est la volonté du Parc » qui est posée comme première et le rattachement à la thématique internationale est présenté comme fortuit.

Le rattachement de l'événement à l'Année Internationale de la biodiversité s'entend, en 2010, finalement assez peu. On le perçoit dans le discours de la vice-présidente du Parc lors du lancement des premières « Rencontres » :

*« (...) C'est **dans le cadre** de l'année internationale de la biodiversité que nous organisons cette première rencontre de l'observatoire de la biodiversité et aujourd'hui 18 septembre journée du patrimoine (journée où nous pouvons visiter musées et bâtiments historiques), nous nous retrouvons, nous, autour de notre patrimoine naturel.*

***Dans le cadre** de cette année dédiée à la biodiversité, le Parc a organisé deux autres événements : la fête de la nature le 19 mai dernier (lancement du concours prairies fleuries), et le Jour de la Nuit qui a lieu le 30 octobre à la Maison du Parc à Pélussin où le grand public est convié à la découverte de la faune nocturne et à la sensibilisation à la pollution lumineuse, aux économies*

d'énergie… Notez-le dans vos agendas.»[410] [La mise en gras est faite par mes soins]

Hormis ce discours, le rattachement est beaucoup plus ténu, voir absent : pas de logo de l'année sur le programme distribué qui ne porte que celui du Parc, au recto, et ceux de la Région Rhône-Alpes, du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire, et celui du Conseil Général de la Loire (les financeurs). De la même façon, si le courrier d'invitation mentionne l'Année Internationale de la Biodiversité comme « cadre », le logo n'est pas apposé sur le document.

On postule que l'explication de ce faible rattachement au dispositif de l'ONU vient de la priorité accordée à d'autres partenaires et à d'autres impératifs locaux : les financements de la Région Rhône-Alpes et la rédaction de la charte « Objectif 2025 » pour le Parc.

On a déjà évoqué dans les parties précédentes la faible identification des personnels du Parc à un territoire riche en espèces emblématiques, en territoires sublimes ou en végétation inhabituelle.

Extrait de propos d'un chargé de mission du Parc entendu lors d'une réunion d'équipe en 2014 :

« Il y a des paysages ou des territoires ailleurs qui justifieraient plus un discours fort sur la biodiversité. »

Ce constat partagé par les élus comme les chargés de mission ou les associations présuppose l'absence d'exceptionnalité du territoire. Les autres parcs, eux, possèderaient cet argument de l'exceptionnel et pourraient donc communiquer plus facilement, plus « clairement » et de manière moins incertaine, plus tranchée.

Extrait de propos d'un chargé de mission du Parc entendu lors d'une réunion d'équipe en 2014 :

« Ils prennent moins de pincettes pour parler de biodiversité. Nous on prend plus les gants.»

On peut alors comprendre ce déploiement de moyens avec la création d'un événement labellisé Parc Naturel Régional du Pilat comme une manière de confirmer une identité de territoire autour de ces questions qui passaient, parallèlement, au premier plan des préoccupations nationales.

Extrait de l'entretien de Carl, chargé de mission Observatoire de la biodiversité :

« J'aurai préféré parler de patrimoine naturel que de biodiversité, mais c'est vrai que biodiversité est plus à la mode. [Rires] »[411]

Lorsque ce chargé de mission évoque des questions de « mode », il n'entend pas qu'un simple effet de représentation ou de communication, mais également, structurellement, un

[410] Extrait du discours introductif lors des 1ère Rencontres de l'Observatoire de la biodiversité du Pilat

[411] Extrait entretien chargé de mission du parc

impact en termes de financement. Il poursuit, suite à une demande de développement de ma part :

> *« Actuellement, oui, c'est un mot qui est plus utilisé, de plus en plus et c'est là-dessus maintenant que les actions sont le plus financées. On peut parler de patrimoine naturel, mais... il vaut mieux parler de biodiversité effectivement. »*

S'il « vaut mieux parler de biodiversité », c'est parce que la Région Rhône-Alpes a un axe de financement fléché « biodiversité » dont les modes de contractualisation proposés ont évolué ces dernières années en direction d'un dispositif orienté vers les thématiques « Trame Verte et Bleue » suite aux orientations du Grenelle de 2007[412].

> *Extrait du site Internet du Parc du Pilat :*
>
> *« D'une approche axée sur la connaissance et la protection des espèces et espaces remarquables, la politique nationale actuelle en matière de biodiversité s'appuie sur la prise en compte de l'ensemble des interactions entre les organismes vivants (espèce humaine y compris) de la planète. La nature dite "ordinaire", a ainsi gagné ses lettres de noblesse avec la prise de conscience que cette dernière entretient des liens étroits avec celle dite "remarquable" et que toute atteinte sur l'une se répercute sur l'autre. Cette nouvelle vision a conduit à l'émergence du concept "trame verte et bleue" et à son intégration progressive dans les dispositifs législatifs. »*[413]

Ainsi, le « Contrat Biodiversité » évoqué par Grâce, directrice de l'Île du Beurre au cours de l'entretien est en passe de disparaître en tant que tel. La vision de protection des espèces et des habitats, cède la place à une vision plus orientée sur les déplacements, les connexions entre les territoires. Si la Région affirme sur son site internet consacré à la biodiversité que « dans le cadre de la stratégie régionale en faveur de la biodiversité et des milieux aquatiques, [elle] continuera à assurer ses engagements dans les contrats biodiversité en cours »[414], elle ne les renouvellera néanmoins pas à l'identique.

Ces contrats ont été remplacés depuis 2014, dans le Parc Naturel Régional du Pilat, par la signature d'un « Contrat Corridors » qui se concentre cette fois-ci sur les aspects de Trame Verte et Bleue et de déplacement des espèces.

Cette évolution de la conception de la biodiversité plus « dynamique » est loin d'effacer l'importance du terme pour la région Rhône-Alpes. L'élu de la Région que j'ai rencontré en entretien est ainsi un des plus gros utilisateurs du terme « biodiversité » dans son entretien avec plus de soixante occurrences.

> *Extrait de l'entretien de Charles, Vice-président délégué à la Santé et à l'Environnement en Région Rhône-Alpes :*

---

[412] CHARVOLIN, MATHEVET, VIMAL, 2011

[413] http://www.parc-naturel-pilat.fr/fr/le-parc-un-projet-partage/des-programmes-au-service-du-projet-de-territoire/corridors.html, consulté le 22 novembre 2015

[414] http://biodiversite.rhonealpes.fr/spip.php?rubrique132, consulté le 22 novembre 2015

« Pour en venir à la biodiversité, traditionnellement il y a une longue culture au sein du Conseil Régional Rhône-Alpes, d'intérêt pour les politiques de l'eau et de la biodiversité, je pense pour vraiment deux raisons. Bon, la région Rhône-Alpes est au carrefour de l'Europe, bon avec une richesse biodiversité assez unique qui est liée à la diversité des milieux. Parce que c'est une grande région avec une partie qui est déjà tournée vers la méditerranée, 66% du territoire en montagne, et puis des effets de vallées, de plaines, bon. La deuxième chose c'est qu'il y a certainement en Rhône-Alpes, le plus ancien et le plus beau tissu d'associations environnementales. […] La deuxième chose, c'est une des régions de France où il y a à la fois le plus grand nombre de parcs naturels régionaux, le plus grand nombre, et même on va y arriver en surface, de réserves naturelles régionales ! Et puis je pense que c'est peut-être l'une des régions… alors on est la deuxième région… on a été la première région de France, voire d'Europe, avec notre carte RERA, c'était en 2005, des Réseaux Ecologiques Rhône-Alpes, qui préfigurait la trame verte et bleue.»

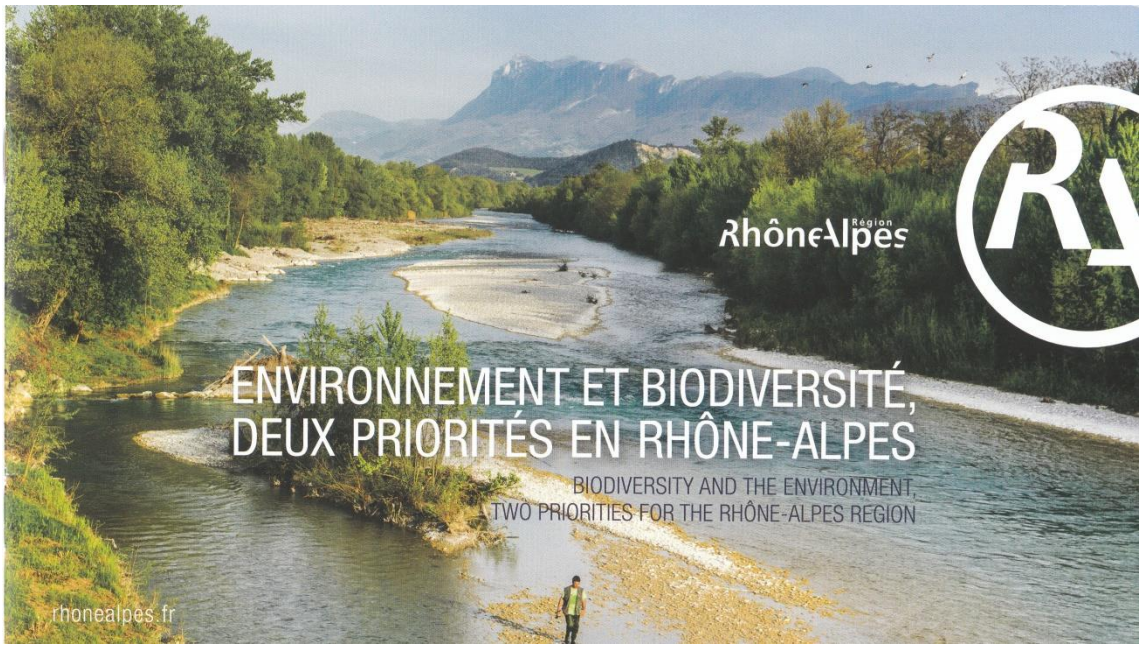

Figure 62 : Brochure institutionnelle de la Région Rhône-Alpes à caractère de promotion de l'institution. On peut y lire l'importance accordée à la biodiversité par la Région

En outre, depuis 2007, la Région met en place un Pôle d'Information Flore-Habitats dans lequel le Parc Naturel Régional du Pilat fait figure de partenaire. Ce Pôle abrite l'Observatoire de la Biodiversité en Rhône-Alpes et on ne peut que remarquer la corrélation entre la mise en place de l'Observatoire de la biodiversité du Pilat en 2009 et la mise en place du dispositif régional. On comprend ainsi mieux la remarque de Carl qui expliquait que le choix des termes « observatoire » et « biodiversité » avait été contraint pour le Parc par un choix déjà orienté au niveau régional.

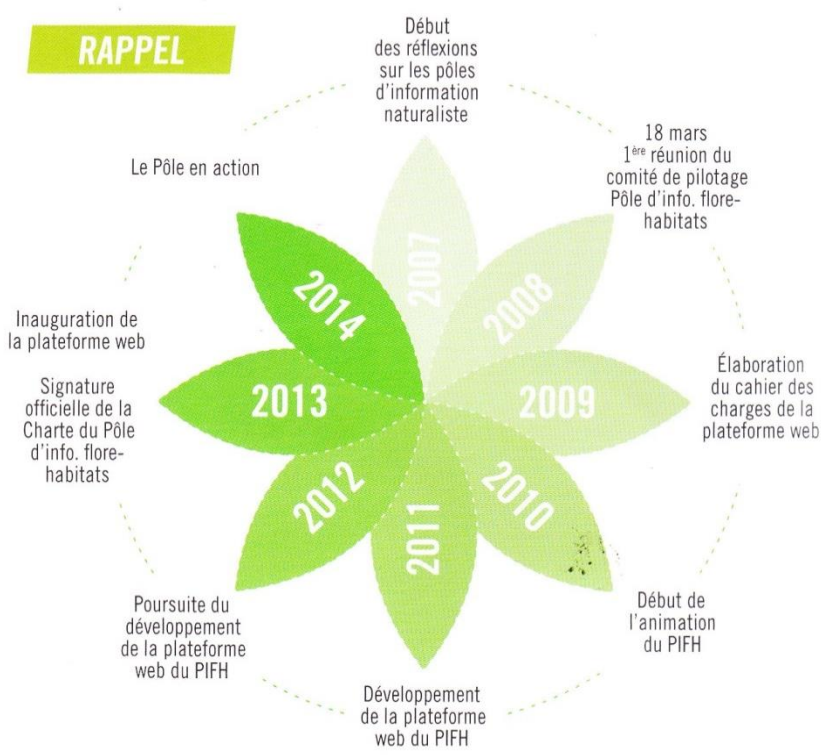

Figure 63 : Extrait de la Lettre d'information du Pôle d'information flore-habitat, février 2013, n°3 : un calendrier régional proche du calendrier de l'Observatoire du Pilat

Au regard de ces différents éléments, il semble bien que le Parc ait intérêt, avec la part de plus en plus importante dans son budget des « appels d'offre » et des montages de projets financièrement complexes[415], à se rattacher à une image « biodiversité » plus porteuse d'obtention de fonds et à suivre l'évolution de celle-ci vers les « corridors » et les « services écosystémiques ».

On rappellera ici que la difficile situation budgétaire des Parcs Naturels Régionaux est une question portée plus largement par le réseau des PNR et mise en avant par le discours de la Fédération des PNR. On peut citer le document « Orientations pour l'Avenir des Parcs Naturels Régionaux » édité par la Fédération en 2010, ainsi que l'article intitulé : « Les budgets des Parcs naturels régionaux : entre pérennité et fragilité ? » paru dans le magazine de la Fédération en décembre 2010[416]. Cet article souligne la fragilité croissante des budgets des Parcs avec la crainte d'un désengagement de l'Etat et un impact négatif de la réforme territoriale pour leurs financements. On y lit l'importance croissante des « appels à projets » de quelques années pour obtenir des financements de l'Etat, tout comme l'importance des

[415] Voir sur ce point l'entretien de Béatrice qui évoque dans le détail son travail de montage et de gestion de projets en lien avec les différents partenaires du Parc.

[416] *Parcs : une autre vie s'invente ici*, 2010, décembre, n°66, pp.10-12.

budgets régionaux et l'influence du Grenelle de l'Environnement qui « a abouti à quelques propositions en la matière, notamment sur l'introduction d'un critère "biodiversité" dans la dotation globale de fonctionnement des communes »[417]. Le contenu de cet article corrobore l'hypothèse d'une crainte autour de l'avenir des Parcs et d'un financement de plus en plus complexe, mais aussi de l'influence de la biodiversité comme critère d'obtention de fonds. Face à cela, la Vice-Présidente du Conseil régional Rhône-Alpes, également présidente d'un PNR, propose que les Parcs « [fassent] plus parler d'[eux] ! », ce qui correspond là encore à l'enjeu identitaire que j'essaye de mettre en avant dans la communication du Parc du Pilat sur la période écoulée.

On développera dans la partie suivante les aspects relatifs à l'évolution du vocabulaire dans les documents de communication, mais on peut déjà constater qu'en entretien le terme de « biodiversité » ne paraît pas toujours s'imposer. Certains acteurs buttent sur le terme puis se reprennent, d'autres avouent leur préférence pour d'autres concepts, comme dans les extraits d'entretiens suivants.

Extrait d'un entretien de Carole, chargée de mission communication :

« En fait on l'employait assez peu. On parlait surtout de réseaux écologiques ou de milieux naturels avant l'année de la biodiversité. Il y a eu un basculement sémantique »

Extrait de l'entretien de Dominique, élue au Bureau en charge de la biodiversité :

« Un président de la commission Biodiver… Milieux naturels à l'époque… »

On ne s'attardera pas ici sur ces aspects qui seront analysés plus en détail plus loin. Ce qu'il faut cependant démontrer c'est que ce « basculement sémantique » assez volontariste s'est effectué dans un contexte de réécriture de la charte du Parc, document dont on a évoqué plus haut l'importance fonctionnelle et symbolique.

Extrait d'un entretien de Carole, chargée de mission communication :

« Parce que pendant très longtemps, le Pilat a été en déficit d'image sur la biodiversité. Au niveau national, dans le réseau des parcs, vis-à-vis du ministère… nous on n'a pas de grande réserve naturelle, on n'a pas un animal emblématique, super protégé, que tout le monde nous envie. Voilà donc dans le réseau des parcs et des espaces naturels protégés, le Pilat n'était pas reconnu, n'avait pas une réputation d'être un milieu naturel exceptionnel, donc pendant très longtemps, à chaque fois qu'on pouvait enfoncer le clou en disant « ben regardez, il y a de la biodiversité, on fait des choses intéressantes en biodiversité dans le Pilat », on ne se privait pas. Donc c'est aussi se donner de l'affichage, donner de la résonnance à quelque chose qu'on fait par rapport à un déficit qu'on a pu observer quelque part. Et en 2010 on était encore bien là-dessus, on était au renouvellement de charte, et il y a un passage important pour le renouvellement de charte c'est le CNPN, Comité National de Protection de la Nature. Eh bien, eux, ils sont essentiellement biodiversité. Donc ça faisait partie d'une stratégie un peu plus globale en fait. Après, je suis incapable de le mesurer ! »

[417] *Parcs : une autre vie s'invente ici*, 2010, décembre, n°66, p.11

Au-delà de la question des financements, ce qui est en jeu en 2010 à travers la mise en place des « Rencontres de la biodiversité » et la valorisation de l'Observatoire participatif, c'est bien la construction d'une image « biodiversité » du Parc du Pilat. On a vu dans la partie III que les membres du Parc partagent un discours négatif autour des espèces présentes dans le Parc, ou encore sur leurs paysages ou leur raison d'être. De ces représentations négatives partagées sont tirées des craintes quant à l'avenir du Parc, sa disparition, son maintien, son rôle, sa capacité financière, etc.

Extrait de l'entretien de Géraldine, directrice du Parc :

« C'est pour ça que je dis que ça [la procédure de rédaction de la charte] *m'occupe une partie de mon temps là et en plus sans compter toutes les frayeurs qu'on se fait : "la commune elle ne va pas voter !" donc voilà ça fait quelque part* [rires]… *On va dire qu'on vit un peu des fois dans le stress de se dire "voilà si ça se trouve on est en train de"... voilà ! Même si bon après on me dira "ouais politiquement ça peut pas être possible" il se trouve que moi je suis* [rires]*... je suis craintive par rapport à ça. Mais bon peut-être que à tort j'en sais rien mais... »*

Là encore, il semble qu'on rejoigne les discours sur la pseudo illégitimité du Parc, discours tirés d'une histoire du PNR comme voulu par les urbains et pas par ses habitants, qui se maintient malgré sa mise en brèche dans les faits. On prendra pour exemple le retour de la charte après évaluation du CNPN.

Extrait d'un entretien de Géraldine, directrice du Parc :

« Avant d'obtenir l'avis intermédiaire il y a une commission qui passe deux jours sur le territoire donc qui est composée du comité, enfin de deux membres, enfin pour nous c'était deux membres, du comité national de protection de la nature qui est un comité sur lequel l'Etat [s'appuie] pour donner son avis intermédiaire. Donc il y avait une personne du ministère de l'écologie et une personne de la fédération des parcs, qui pendant deux jours selon un programme qu'on avait défini ensemble sont venues voir sur le territoire si ce qu'on avait écrit dans la charte ça correspondait selon eux à ce qu'ils comprenaient de notre territoire et aussi si les acteurs locaux s'étaient appropriés ce document d'une certaine manière. Enfin, étaient en phase avec ce qui avait été écrit. Donc ça c'est très bien passé. ... On leur a fait rencontrer aussi un certain nombre d'associations, Pilat'titude, la FRAPNA, le CONIB[418]*, on a fait rencontrer l'ONF, on leur a fait rencontrer des acteurs du tourisme, enfin notamment la maison du tourisme et puis des élus du parc. Ils ont trouvé, globalement, que par rapport à d'autres parcs, parce qu'ils ont l'habitude... Voilà qu'on était plutôt bon élève* [rires]. *C'est une tradition un peu pour le parc du Pilat et finalement voilà ce n'était pas... qu'on était intégré, enfin, que la notion de parc elle était quand même intégrée. Que les élus portaient quand même, qu'il y avait des élus qui portaient ce projet… ça leur a pas semblé un projet désincarné quoi. »*

La rédaction de la charte vise à justifier de l'existence du Parc Naturel Régional auprès des instances nationales. Le partage d'une certaine conception du projet par différents acteurs est donc positif en ce sens mais pas suffisant dans un contexte présenté comme concurrentiel.

Extrait d'un entretien de Géraldine, directrice du Parc :

[418] Centre d'Observation de la Nature de l'Ile du Beurre : http://www.iledubeurre.org/site/

« On est quarante-six parcs ! [Rires] *ça fait beaucoup ! »*

La multiplication des PNR, plus faciles à mettre en place que les Parcs Nationaux, sur le territoire français participe du sentiment qu'il faut pouvoir se démarquer, faire la différence. La Région Rhône-Alpes comporte en 2015 sept PNR et deux projets sont à l'étude dans les Dombes et à Belledonne[419]. La refonte de la charte est alors l'occasion pour le Parc de se positionner plus fortement autour d'une dynamique porteuse au niveau régional comme au niveau national : la biodiversité.

Extrait d'un entretien de Carole, chargée de mission communication :

« … ça nous permettait, pour la manifestation [les Rencontres de l'Observatoire de la biodiversité], *d'affirmer "on parle de biodiversité" avec ce label et d'un point de vue institutionnel, ça permet aussi de dire au niveau national : "Regardez, nous, Pilat, on fait des choses sur la biodiversité". Parce que pendant très longtemps, le Pilat a été en déficit d'image sur la biodiversité. Au niveau national, dans le réseau des parcs, vis-à-vis du ministère… nous on n'a pas de grande réserve naturelle, on n'a pas un animal emblématique, super protégé, que tout le monde nous envie. »*

Le but était de repositionner le parc du Pilat comme ayant aussi de la biodiversité – ce qui n'est pas incompatible avec l'absence d'espèce emblématique ou de réserve - par rapport aux autres acteurs sur la région Rhône-Alpes et même en France.

IV.1.3.3. Conclusion

On a évoqué différentes raisons ayant participé à la mise en place des « Rencontres » en 2010. Ceci permet de montrer que, loin d'être un élément fondamental, l'Année Internationale de la Biodiversité n'est pas directement reliée à l'événement du Parc, mais y apparaît au détour de différentes médiations : Grenelle de l'environnement, CNPN, Région Rhône-Alpes, Ministère, etc.

Le renouvellement de la charte a été une grande préoccupation du Parc jusqu'à sa signature en 2013. La mise en place de l'événement des « Rencontres », ainsi que le focus qu'il apportait au récent dispositif d'Observatoire de la biodiversité, ont servi la construction d'une image du Pilat plus forte sur les questions de biodiversité auprès des instances décisionnelles pour l'attribution du label. En outre, l'organisation participative de l'Observatoire de la biodiversité répondait également au contenu de la charte et à ses objectifs d'implication et de participation des habitants au projet du Parc.

Les contraintes financières ont été ainsi soulevées pour expliquer l'importance de la mise en avant de la biodiversité du Parc pour le Pilat. Il s'agissait de maximiser les chances d'obtenir les signatures de contrat et les crédits correspondants.

---

[419] Rubrique consacrée aux actions de biodiversité de la Région, sur : http://www.rhonealpes.fr/702-biodiversite.htm. Consultée le 22 novembre 2015.

Le Parc est un opérateur important pour l'accompagnement des projets et le montage de leur financement et a un rôle d'expertise sur ce plan. On peut évoquer en ce sens l'accompagnement qu'il propose aux agriculteurs du Parc dans leurs demandes d'attribution de subvention auprès de la Région (subventions PSADER, Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural, par exemple).

Extrait d'un compte-rendu du Comité de pilotage agriculture durable dans le Parc en 2015 :

« PSADER 2015-2020 : La candidature n'a pas été remise en cause sur le fond, toutes les actions travaillées et validées par le COPIL seront éligibles (volet agricole et forestier). La Région Rhône-Alpes a demandé […] Un travail a donc été réalisé pour intégrer d'avantage de dépenses d'investissement : études préalables à travaux, travaux, matériel … Il a été rappelé que le cadre collectif est indispensable pour prétendre à une aide financière de la Région Rhône-Alpes. Ce caractère se définit pour des actions conduites soit par le biais de groupes d'agriculteurs constitués légalement ou de stratégies communes permettant des subventions individuelles. »

Enfin, les Rencontres ont également été portées par la volonté de mettre en avant le travail de l'Observatoire au niveau local et de créer un événement annuel propre au Parc : dès 2010, le rendez-vous est pris pour l'année suivante. On rejoint ici les constatations faites quant à l'évolution du dispositif : les « Rencontres » avaient comme objectif de faire se rencontrer des publics différents du Parc et de créer autour d'eux une dynamique d'échange et de participation plus importante.

Il existe deux « publics » lors de la mise en place de ce dispositif de communication : le public « réel », constitué de ceux qui participeront à l'événement, et le public « caché », les institutions qui travaillent sur des thématiques de nature et d'environnement. On rejoint ici l'observation de PAILLIART (2013) lorsqu'elle parle de la communication des collectivités territoriales qui évoque :

« (…) la communication à destination des habitants gérée par le service communication et la communication à destination d'entreprises ou d'acteurs extérieurs au territoire gérée par des agences de communication en relation avec le service de développement économique. »[420]

Contrairement au risque[421] évoqué par la chercheuse en sciences de l'information et de la communication de séparation des deux aspects, dans le dispositif des « Rencontres de l'Observatoire de la biodiversité », en 2010, les deux types de communication ont été portés par le même service. A travers ce dispositif, le Parc attend bien des retombées positives en local à travers un enclenchement des échanges entre des publics appréhendés apparemment de façon fractionnée, ainsi qu'au niveau régional et national avec le renouvellement du label PNR et l'attribution de crédits supplémentaires.

La communication du parc naturel du Pilat ressemble à une communication

[420] PAILLIART, in OLIVESI, 2013 p.130

[421] On peut d'ailleurs se demander pourquoi elle considère cette séparation comme un « risque ».

« braconnière », faite de différentes « tactiques ». J'utilise ici le terme de « tactiques » en référence à DE CERTEAU (1990). On l'a vu, le parc n'a pas de pouvoir règlementaire, pas de « lieu propre » mais partage un lieu avec d'autres acteurs qui ont le pouvoir (règlementaire et financier)[422].

> *« Sans lieu propre, sans vision globalisante, aveugle et perspicace comme on l'est dans le corps à corps sans distance, commandée par les hasards du temps, la tactique est déterminée par l'absence de pouvoir comme la stratégie est organisée par le postulat d'un pouvoir. »*[423]

Or ce qu'on vient de dire sur l'usage du terme biodiversité, sur le montage réalisé en 2010 pour lancer les Rencontres de l'Observatoire, sur l'arrière-pensée quant au renouvellement de la charte, semble bien ramener à cette idée du *kairos* chez DE CERTEAU : savoir saisir le moment opportun, l'occasion et la réinjecter dans ses propres objectifs, missions, attentes.

Cette idée était également présente en 1986 chez MICOUD lorsqu'il évoquait le cas des Maisons Familiales et Rurales :

> *« Là, sans doute, on s'aperçoit que le rôle de relais qu'a joué le parc naturel régional du Pilat a pu être décisif et que, si le développement local implique la mobilisation des forces « locales », il est peut-être, avant tout, l'art de saisir des opportunités d'où qu'elles viennent. »*[424]

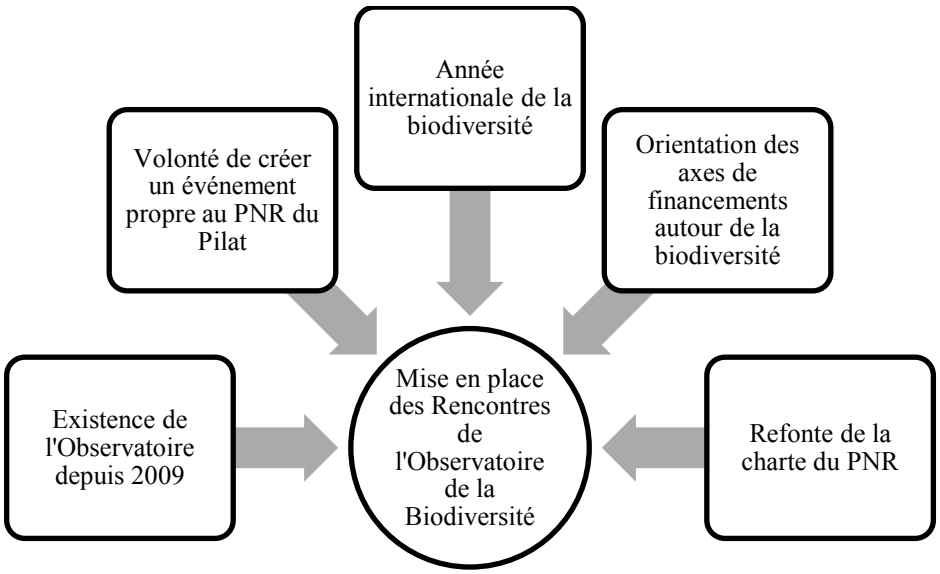

Figure 64 : Synthèse visant à expliquer la mise en place des « Rencontres de l'Observatoire de la biodiversité dans le Pilat »

[422] On peut nuancer cette affirmation de l'absence de pouvoir du Parc toutefois si on considère ses relations avec les groupements associatifs en particulier : dans ses relations avec eux, de par les financements qu'il peut leur attribuer, c'est bien le Parc qui a le pouvoir cette fois-ci.

[423] DE CERTEAU, 1990, p.62

[424] MICOUD, 1986, p.74

IV.1.4.- Synthèse du point 1

Dans cette première sous-partie, on a mis en évidence les aspects communicationnels forts de la campagne de l'ONU autour de la biodiversité en 2010. En proposant une communication très codifiée, professionnalisée et pensée, la Convention sur la Diversité Biologique a confirmé l'importance de la dimension communicationnelle dans le concept de biodiversité.

On a pu montrer une conception linéaire de la communication par la croyance qu'une communication construite selon une rhétorique précise devrait aboutir à une participation de chacun à l'action en faveur de la biodiversité. On a pointé les limites de cette participation souhaitée au niveau des individus et la place différente accordée au citoyen et aux organisations : le citoyen est le destinataire final de la rhétorique mise en place (c'est sur son investissement qu'elle aboutit) mais sa place est néanmoins minorée (ce n'est que par l'effet de masse que ses « petits gestes » peuvent avoir un effet).

Enfin, le discours de l'ONU est construit autour de trois gros blocs thématiques qui s'enchaînent : valeur, perte et action. Après étude détaillée de chacun des aspects, on a pu montrer également un basculement de la construction de la valeur de la biodiversité vers ses aspects anthropocentrés, et plus encore, économiques. Sa valeur écologique est ainsi occultée des discours destinés à tous : l'appel au « vous » d'une campagne qui vise la participation.

On a ensuite essayé de montrer la présence concomitante de plusieurs campagnes à l'échelle nationale autour de la biodiversité afin de pouvoir appuyer un constat entendu en entretien et qui supposait la « saturation » des publics en fin d'année. On a observé que différentes campagnes nationales se sont déroulées en parallèle en 2010 avec divers degrés de reprises de la campagne de l'ONU et des positionnements rhétoriques différents : valorisation des aspects « Valeur » ou « Perte » ou « Action » en fonction des structures et des publics supposés.

Ce passage a permis de confirmer l'influence de l'ONU comme prescripteur de thèmes et le phénomène de « mise au diapason » des différentes structures environnementales qui s'accordent sur la mise en avant de certains sujets en fonction d'une actualité internationale. Il est fort possible qu'on puisse observer le même genre de coordination autour de la COP 21 avec une harmonisation autour de la mise en avant de la problématique climatique. Néanmoins, chaque structure décline cette même thématique selon ses propres enjeux et positionnements à la fois vis-à-vis de son identité propre et de la construction de son public putatif.

Enfin, on a présenté en détail la mise en place en 2010 des « Rencontres de l'Observatoire de la Biodiversité » par le Parc du Pilat. On a ainsi pu mettre en évidence son évolution entre 2010 et 2013, et montrer une autonomisation progressive du dispositif : mise en place d'un logo propre, implication des chargés de mission du Parc qui diminue, implication plus grande des acteurs associatifs, volonté plus marquée de s'ouvrir au « grand public », etc.

On peut comprendre l'évolution du positionnement du Parc dans ces « Rencontres » en

revenant aux raisons qui ont présidé à sa mise en place. On a ainsi évoqué différentes logiques qui se sont croisées les unes avec les autres pour aboutir au dispositif : des raisons propres aux objectifs du Parc en local comme la valorisation de l'Observatoire, la mise en relation de différents publics, la réalisation d'un événement qui pourrait perdurer et être propre au Parc ; mais également des raisons financières et de consolidation d'une image « biodiversité » malmenée selon les acteurs rencontrés en entretien au niveau régional et national. On a souligné la coexistence de la rédaction de la charte « Objectifs 2015 » et de la mise en place des « Rencontres ». La fin de l'année 2010 correspondant avec la période où l'avant-projet de charte est soumis à l'avis intermédiaire de l'Etat.

On a ainsi pu éclairer un peu plus encore le positionnement identitaire du Parc et l'attention portée à son identité de territoire et de collectivité. On a souligné, grâce à DE CERTEAU et son analyse des « tactiques », le réinvestissement d'objectifs propres au Parc dans des dispositifs de communication internationaux. Cette manière de saisir des opportunités, le *kairos* chez DE CERTEAU, n'est pas nouvelle puisque MICOUD dans les années quatre-vingt la soulignait déjà comme un processus courant dans le Parc.

Dans la partie suivante, on se penchera non plus uniquement sur les « Rencontres de la biodiversité » mais de manière plus large sur la manière dont la notion de biodiversité est conçue et communiquée dans le Parc du Pilat. On cherchera ainsi à assurer plus de justesse à notre propos et à élargir les relations entre biodiversité et communication environnementale dans le Parc.

IV.2 - La biodiversité comme facteur d'évolution du discours environnemental du Parc ?

On entre avec cette partie dans la manière dont le terme de « biodiversité », considéré ici comme une acception différente de celle de « diversité biologique »[425], est mobilisé dans les différentes productions éditoriales du Parc. Le premier terme est un concept forgé dans une perspective de communication et le deuxième d'un concept de biologiste, rattaché à l'écologie. On peut illustrer ce point en précisant que les termes de « diversité biologique », « diversité des espèces », « diversité des habitats » sont utilisés dans la documentation du Parc pour illustrer les aspects naturalistes de son discours.

On mobilisera différentes analyses menées autour des documents du Parc, mais encore autour des discours des acteurs ou des pratiques. On cherchera ainsi à vérifier la mobilisation de la notion de biodiversité dans un contexte particulier pour le Parc afin d'asseoir chez lui une certaine envergure naturaliste postulée comme défaillante par les acteurs (la faiblesse en termes d'espèces emblématiques). Au-delà de la vérification de ce point déjà évoqué, on cherchera à pointer la manière dont la biodiversité est représentée à travers les discours du Parc et comment elle participe de la construction d'une identité particulière.

IV.2.1.- Premiers apports d'une analyse quantitative

L'analyse quantitative que j'ai menée s'est faite sur trois plans différents : analyse des principaux documents de communication du Parc (Dossiers documentaires et Écho des Chirats), analyse des rubriques de la revue de presse gérée par le Parc et analyse des discours des acteurs lors des entretiens.

L'objectif premier était ici de prouver, ou d'infirmer le cas échéant, une concomitance entre montée en puissance du terme de « biodiversité » sur la scène internationale et nationale et augmentation de sa présence dans la communication du Parc.

Le second objectif était de vérifier si le terme était déjà en usage auparavant dans le Parc et si l'Année de la Biodiversité n'avait fait que renforcer sa présence.

Enfin, j'ai cherché à voir avec quels autres termes la biodiversité entrait « en concurrence » et quel était le vocabulaire de la nature qui était privilégié par les différents acteurs en présence afin de pouvoir par la suite développer une analyse qualitative plus précise.

J'ai fait le choix de présenter les tableaux et graphiques qui ressortent de cette analyse dans le corps de ma thèse afin de faciliter la lecture du document et d'éviter de fastidieux allers-

[425] GIRAULT, intervention en séminaire au LCF, 2014

retours entre le texte et les annexes.

IV.2.1.1. « Biodiversité » et documents de communication

Les huit « Dossiers documentaires » du Parc ont été analysés ci-dessous, ainsi que les onze premiers numéros de « L'Écho des Chirats ». J'ai procédé ici à un simple décompte du terme « biodiversité » afin de chercher à mettre en corrélation l'Année Internationale de la Biodiversité (2010) et un usage éventuellement plus intensif du mot dans les documents du Parc.

Le tableau qui suit présente les chiffres numéro par numéro pour les « Dossiers documentaires », tandis que le graphique représente l'évolution année par année. Pour les « Échos des Chirats », on a conservé dans le graphique une présentation numéro par numéro, plus précise qui correspond à la périodicité du journal.

Titre du dossier	Date	P.1	P.2	P.3	P.4	P.5	P.6	P.7	P.8	P.9	P.10	P.11	P.12	**Total**
Les chauves-souris dans le Pilat	2008	1	0	0	0	0	0	0	0					**1**
Mousses, hépatiques et autres bryophytes dans le Pilat	2009	0	0	0	0	0	0	0	0					**0**
La forêt du Pilat	2010	2	0	4	2	1	0	0	0					**9**
Les papillons dans le Pilat	2010	1	2	1	0	0	0	1	0					**5**
L'agriculture et l'environnement dans le Pilat	**2013**	**2**	**5**	**0**	**6**	**2**	**1**	**3**	**4**					**23**
L'agriculture du Pilat	2013	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	0	0	**5**
Prairies fleuries du Pilat : Une ressource agricole à valeur écologique	2013	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	**2**
Corridors biologiques : Des paysages pour la biodiversité	**2014**	**3**	**7**	**3**	**0**	**0**	**2**	**5**	**3**					**23**

Tableau 23 : Apparition du terme « biodiversité » page par page dans les dossiers documentaires du Parc du Pilat

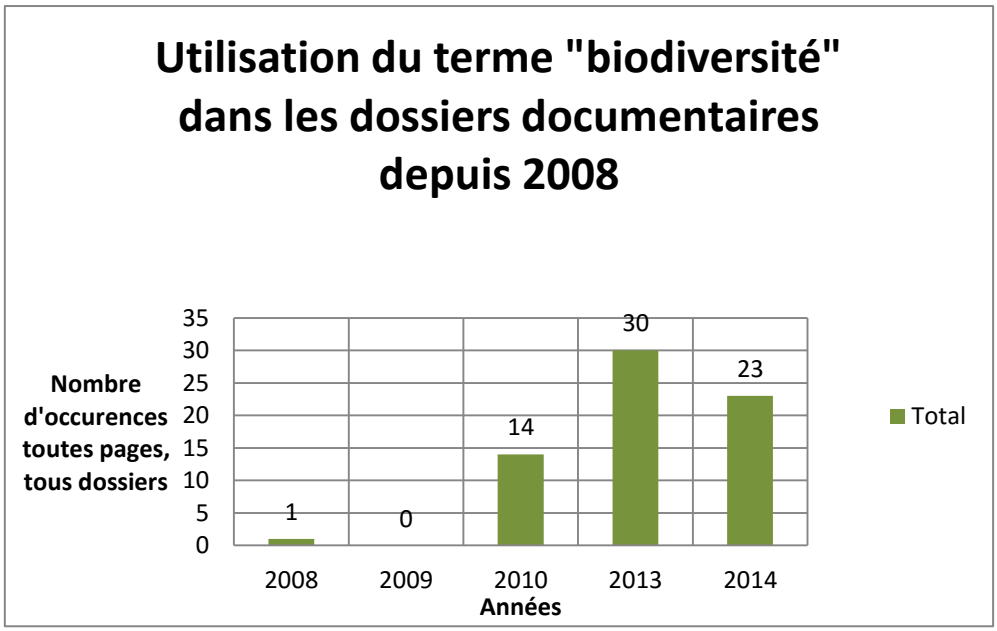

Figure 65 : Évolution de la présence du terme par année (regroupement fait à partir des dossiers documentaires parus)

Numéro du journal	Date	Utilisation du terme « biodiversité »
Écho des Chirats n°1	déc-06	5
Écho des Chirats n°2	juil-07	0
Écho des Chirats n°3	janv-08	0
Écho des Chirats n°4	juil-08	0
Écho des Chirats n°5	avr-09	0
Écho des Chirats n°6	nov-09	1
Écho des Chirats n°7	juin-10	7
Écho des Chirats n°8	**janv-11**	**15**
Écho des Chirats n°9	sept-11	5
Écho des Chirats n°10	mars-12	4
Écho des Chirats n°11	mars-13	4
Écho des Chirats n°12	juin-14	3
Écho des Chirats n°13	**sept-14**	**12**

Tableau 24: Apparition du terme « biodiversité » dans le journal du Parc

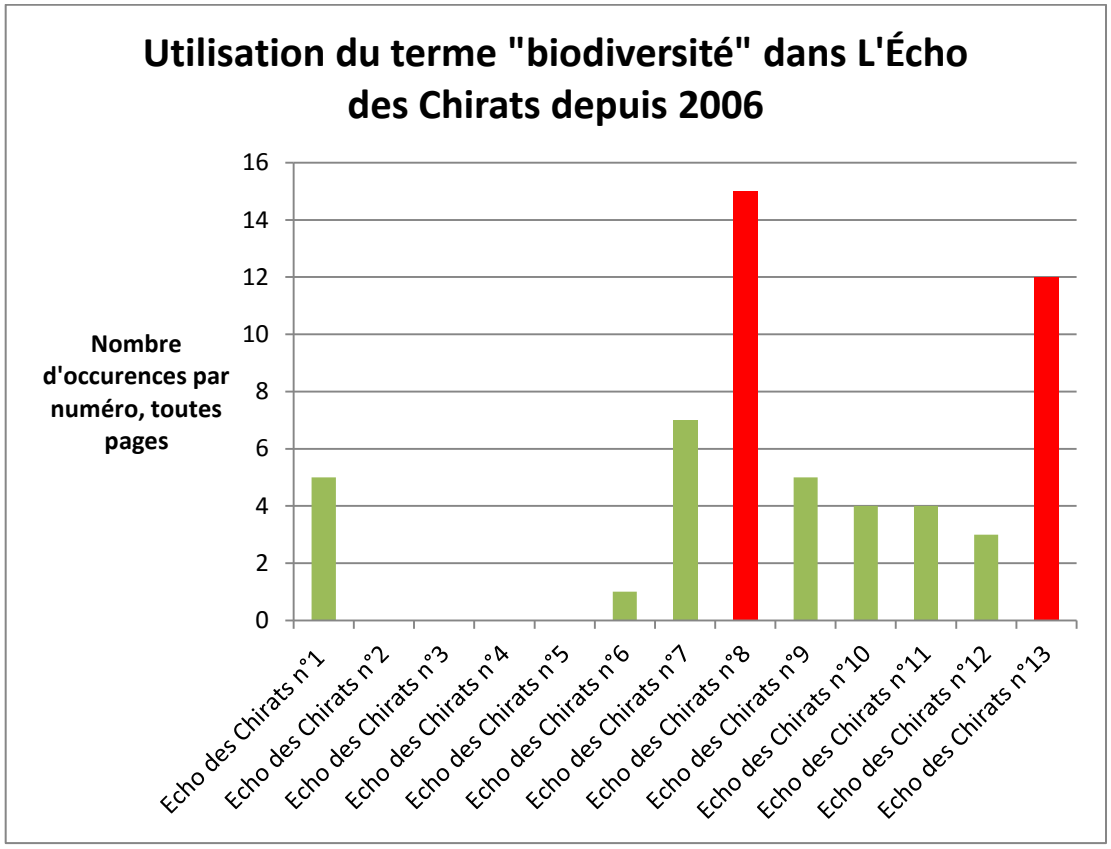

Figure 66 : Évolution de la présence du terme par numéro de « L'Écho des Chirats » du n°1 au n°13 : on lit des augmentations notables en 2011 et 2014

En observant ces différents outils d'analyse, il semble qu'on puisse conclure qu'il y a bien eu une influence de l'Année de la Biodiversité sur les choix de communication du Parc et sur la mise en avant du terme « biodiversité ». Cette observation est conforme aux remarques de la partie précédente et aux affirmations recueillies en entretien qui montraient une volonté du Parc du Pilat de renforcer une image « biodiversité » auprès de ses différents partenaires.

Peu ou pas utilisé dans les « Dossiers documentaires » en 2008 et 2009, le terme connaît depuis 2010 une ascension importante. En 2010, dans deux dossiers documentaires différents, le terme apparaît 14 fois, pour continuer sa progression en 2013 avec 30 occurrences dans trois dossiers différents, et en 2014, 23 occurrences en un seul dossier ! On peut d'ores et déjà relever que le terme « biodiversité » apparaît de façon plus forte dans les publications prenant l'environnement comme une thématique relevant de l'aménagement du territoire : dossiers « agriculture » et « corridors » principalement. En revanche, les dossiers plus naturalistes comme celui sur les chauves-souris, ou même celui sur les papillons paru pourtant en 2010, sont de plus faibles utilisateurs du terme de « biodiversité ». Ceci semble corroborer un usage du terme « biodiversité » dans un contexte où la nature est prise dans ses relations avec l'homme, et où sa valeur est plus attachée à des valeurs anthropocentrées, voire politiques et économiques.

Enfin, dans « L'Écho des Chirats », journal du Parc à destination de tous les habitants, le terme de « biodiversité » semble faire une poussée fin 2010, début 2011, pour diminuer de nouveau à partir de 2012, bien que son niveau d'usage ne redevienne jamais nul comme il l'avait été entre 2007 et 2009 sur quatre numéros. On observe un nouveau pic en 2014 dans le n°13, dédié aux quarante ans du Parc.

Là encore, l'analyse quantitative n'est pas suffisante pour conclure mais me semble être un passage nécessaire. Le pic qu'on observe fin 2010 début 2011 correspond bien à la mise en place des « Rencontres de la biodiversité » et à la promotion de l'Observatoire de la biodiversité qui est faite sur cette période. On peut aussi supposer que le maintien de quelques occurrences du terme après 2011 pourrait montrer sa banalisation et son passage dans le vocabulaire courant du Parc, en fin de période de révision de sa charte.

Ces points seront vérifiés et affinés lors de l'analyse qualitative de la partie IV.2.2

IV.2.1.2. Analyse de la revue de presse : intérêt du Parc pour son image « biodiversité » dans la presse

La revue de presse qu'effectue le Parc consiste à sélectionner dans la presse locale ainsi que nationale les différents articles qui traitent des actions du Parc du Pilat. L'extraction de ces articles est artisanale puisque la secrétaire en charge de cette revue de presse reçoit chaque matin les journaux, qu'elle lit et dont elle photocopie et découpe les articles qui parlent du Pilat. L'objectif de cette pratique n'est pas qu'une préoccupation documentaire, mais correspond également à un accompagnement des projets et à un soutien lors de certains

arbitrages financiers[426].

Si cet aspect ne doit pas être négligé, il ne faut pas, dans un excès inverse, lui accorder une importance trop grande. Lors d'une réunion d'équipe à laquelle j'ai pu assister, la directrice du Parc déclarait ne pas « être au courant » des usages de la revue de presse alors que les chargés de mission me la présentaient comme utile lors de leurs bilans, à l'égard de leurs partenaires, pour les financeurs externes, etc.

Quoiqu'il en soit, il semble que la conception de cette revue de presse ait évolué de « ce qui intéresse le Parc » vers « ce qui parle du Parc », ce qui corrobore notre propos autour de l'importance croissante de la communication professionnelle et de ses retombées dans la construction de l'identité et de l'image du Parc du Pilat.

Les deux tableaux suivants ont été réalisés à partir des données transmises par la secrétaire en charge de la réalisation de la revue de presse. Ils synthétisent le nombre d'articles collectés dans chaque thématique. Deux autres tableaux ont été ajoutés en Annexes afin de ne pas trop encombrer le corps du texte tout en mettant à disposition du lecteur l'intégralité des données en ma possession.

[426] Voir partie III.2.3.1

Thème	La Tribune, le Progrès	Le Réveil du Vivarais	L'Essor	La Loire	Autres publications	Internet	Nationaux	Total des articles
Revue de presse générale	21	31	2	2	9	4	2	71
Tourisme	21	10	5	1	1	2	1	41
Rigotte de Condrieu et filière caprine	12	3	2	3	3	11	4	38
Revue de presse de Madame La Présidente	15	15	0	2	1	0	0	33
Mobilité	10	11	2	0	2	5	0	30
Concerts en balade	19	3	0	1	0	0	0	23
Révision de la charte	7	9	1	0	1	1	0	19
Energie Pilat	4	6	5	0		2	1	18
O.R.C. et Terre d'entreprises	6	6	1	0	1	1	0	15
Pilat Propre	6	7	1	0	0	0	0	14
Nuit de la Chouette	7	3	0	0	0	1	0	11
Energie éolienne	4	1	1	0	0	0	0	6
Sorties nature	1	2	0	0	1	0	0	4
TOTAL	133	107	20	9	19	27	8	323

Tableau 25 : Revue de presse constituée par le Parc du Pilat, 2009 : absence de la catégorie « biodiversité »

Thème	La Tribune, Le Progrès	Le Réveil du Vivarais	L'Essor	La Loire	Le Dauphiné Libéré	Autres publications	Internet	Nationaux	Total des articles
Tourisme	52	13	3	3	2	3	6	2	84
Mobilité	27	23	3	3	1	2	6	1	66
Revue de Presse de Mme La Présidente	30	22	1	2	0	2	8	1	66
Revue de presse générale	27	15	1	6	1	3	0	2	55
Biodiversité	16	10	2	1	3	0	3	0	35
Énergie/éolien/photovoltaïque	14	3	2	0	0	0	1	0	20
Rigotte de Condrieu et filière caprine	13	0	1	1	0	1	1	1	18
O.R.C./Trophée éco-Pilat	7	3	0	3	1	0	1	0	15
Concerts en balade	6	4	0	2	0	1	1	0	14
Pilat Propre	4	4	0	0	2	0	2	0	12
Prairies Fleuries	3	1	1	1	1	0	2	1	10
Sorties nature	5	0	1	0	0	2	1	1	10
Révision de la charte	0	8	1	0	0	0	0	0	9
Education au Territoire	3	3	0	0	0	1	0	0	7
Leader	1	1	0	1	0	1	1	0	5
Circulation sur les chemins	0	1	0	2	0	0	0	0	3
TOTAL	208	111	16	25	11	16	33	9	429

Tableau 26 : Revue de presse constituée par le Parc du Pilat, 2010 : apparition de la catégorie « biodiversité »

On constate à travers ces deux tableaux l'apparition de la catégorie de tri « biodiversité » à partir de 2010 uniquement. Cette catégorie se maintiendra par la suite (voir tableaux en Annexes). L'étude de ce tableau (réalisé sous un format légèrement différent par la secrétaire du Pôle milieux naturels) montre bien que le besoin de regrouper les articles sous le vocable « biodiversité » n'a fait jour qu'en 2010 et n'existait pas les années précédentes. Les catégories mobilisées varient en effet selon les années et on peut y lire les centres d'intérêts et les principales actions du Parc du Pilat. Il n'est alors pas anodin de constater que ce besoin de lister la catégorie « biodiversité » correspond à l'Année Internationale de la Biodiversité ainsi qu'à une période pour le renouvellement de la charte où l'avant-projet était envoyé pour avis intermédiaire à un CNPN réputé « être essentiellement biodiversité »[427].

Extrait d'un entretien de Géraldine, directrice du Parc :

« Donc du coup, on a finalement reçu l'avis de l'état basé sur l'avis du CNPN et l'avis des services déconcentrés, nous est enfin arrivé en janvier soit plus de six mois après qu'on ait voté l'avant-projet [Rires]. *Mais bon on avait eu déjà des échos entre temps. On avait commencé à retravailler. On n'a pas non plus perdu notre temps. Puis de toute façon on avait d'autres... On n'était pas inoccupés quoi qu'il arrive. Pendant ce temps-là on a recommencé à retravailler en fonction de ce qu'on avait compris des attentes de l'État, égard aux contacts qu'on avait eu avec différentes personnes. Et aussi on a commencé à présenter l'avant-projet dans chacune des communes au sein de chaque conseil municipal. Donc on a commencé en octobre 2010 et là en octobre 2011, on a vu à peu près toutes les communes.»*

Cette période de 2010-2011 paraît être une période cruciale pour le Parc vis-à-vis de sa politique interne et de ses objectifs de renouvellement. Elle correspond à une période durant laquelle l'image de sa structure est particulièrement importante à valoriser. On le voit dans les efforts menés auprès des élus notamment pour leur faire signer la charte ainsi qu'auprès du CNPN ou des associations du territoire. Le recentrage sur la « biodiversité » participe de ces efforts stratégiques pour que le Parc se voie reconduit pour douze années supplémentaires.

La revue de presse permet ainsi de justifier l'attention nouvelle accordée à cette période à la biodiversité mais encore de montrer que la presse est en ce sens un acteur réinvesti pour justifier de la qualité du travail du Parc sur ces thématiques. Faire parler de ses actions permet ainsi de justifier de celles-ci auprès des élus ce qui montre là encore l'importance croissante des valeurs de la communication dans le champ de la protection de l'environnement.

[427] Extrait de l'entretien de Carole, chargée de mission Communication, déjà cité en intégralité partie IV.1

IV.2.1.3. Analyse des entretiens : la biodiversité et le vocabulaire du « politique »

Dernier champ de l'analyse quantitative, les entretiens en eux-mêmes. J'ai cherché à comptabiliser à travers eux non pas la dimension diachronique de leur vocabulaire puisque je ne les ai rencontrés pour la plupart qu'à un instant « T », mais plutôt la juxtaposition de différentes façons de parler de la « nature ». J'ai ainsi retenu comme termes à analyser les éléments lexicaux suivants : « nature », « environnement », « patrimoine naturel », « faune » et « flore », « espèces », « milieux », « corridors » et « écosystèmes ». Ces termes ont été retenus après une première lecture de mon corpus d'entretien.

Les résultats de mes analyses sont présentés dans le tableau suivant, qui en permet une étude détaillée et individualisée. Ces résultats sont ensuite présentés de façon plus regroupée afin de pouvoir tirer des conclusions sur les usages particuliers en fonction du positionnement de chacun : chargés de mission, élus et associations.

Le diagramme radial que j'ai réalisé a été obtenu en faisant le choix de multiplier par deux les chiffres des élus, ceux-ci étant deux fois moins représentés en entretien que les autres catégories. Ce choix rend plus visible un point observable néanmoins même sans cette opération : les élus sont les plus gros utilisateurs du terme de « biodiversité » et parmi eux c'est l'élu de la Région Rhône-Alpes qui l'emploie le plus. Ceci est cohérent avec un usage politique du terme.

Si on affine encore les résultats, on voit que c'est Dominique, élue du Parc en charge de la biodiversité, qui l'utilise beaucoup, ce qui paraît logique, suivie par Samuel, élu en charge de l'agriculture, ce qui pourrait être plus surprenant si on n'avait pas déjà mis en avant les liens entre agriculture et biodiversité : à travers le dispositif des premières Rencontres mais aussi à travers les « Dossiers documentaires » au sujet de l'agriculture dans le Parc.

Les chargés de mission du Parc utilisent plus le terme que les membres d'associations partenaires. On a déjà évoqué les raisons possibles de ce fait : utilisation stratégique en une période de révision de charte notamment. On constate en outre, si on s'attache au vocabulaire propre des chargés de mission, qu'ils sont généralement dans une zone intermédiaire, entre le vocabulaire des associations et des élus ce qui paraît conforter leur positionnement de médiateurs entre les différents groupes sociaux. Les « pics » des chargés de mission se situent sur les adjectifs issus de l'environnement et de la nature (naturel, environnemental, etc.) ce qui corrobore également l'idée d'un positionnement de l'équipe technique du Parc à travers ses actions, ses dispositifs, ses moyens de gestion.

Les associations partenaires du Parc, à dominance naturaliste, sont quant à elles des utilisatrices prioritaires des termes d'« environnement », d'« espèces », de « faune » et de « flore ». Termes qui sont deux fois moins utilisés par les deux autres catégories d'acteurs.

Le terme de « milieux » est quant à lui utilisé de façon assez partagée par les chargés de mission du Parc et par les associations. Les élus l'employant beaucoup plus faiblement.

Quant au terme de « nature » et toutes ses déclinaisons, il est assez équitablement réparti parmi les différentes catégories et le léger pic chez les élus du terme de « nature » s'explique

par son usage important par le chargé de mission de la Région qui lors de son entretien prêchait auprès de moi une réutilisation du mot « nature » après le passage de tous ces autres vocables, afin de sensibiliser autrement, par le « beau »[428].

> *Extrait de l'entretien de Charles, vice-président de la Région Rhône-Alpes sur l'environnement et la santé :*
>
> *« Et puis déjà quand on parle de « biodiversité »… Autrefois on ne parlait pas de « biodiversité », on parlait de « nature ». Et on commence à se dire, faut peut-être revenir à employer le mot nature quoi ! Et donc toute une évolution que j'encourage parfois aussi vis-à-vis des gens qui ont certaines difficultés qui peuvent être des publics handicapés, des publics qui peuvent être parfois détachés de l'école, des jeunes dans des quartiers difficiles, où là on met en place des méthodes, des outils, des animations qui sont en fait la contribution des sens quoi !*
> - ***D'accord.***
> - *On sent, on palpe, on s'immerge, c'est plus dans une approche sensitive et moins, je vais dire, scientifique et technique. On y viendra un peu après. C'est plus pour susciter l'émerveillement, l'émotion, pour avoir cette approche de la biodiversité. C'est-à-dire qu'on va plus sensibiliser au beau peut-être à des notions qui vont plus toucher à la poésie… des sens. Dans un esprit nature et culture. »*

Enfin, le terme de « patrimoine naturel » est le parent pauvre de ces extraits d'entretiens ce qui est assez surprenant puisque l'entrée patrimoniale est une entrée importante pour le Parc si on se fie aux choix d'organisation de ses sites internet et à la mise en place en 2011 d'un site dédié aux patrimoines naturels, industriels et paysagers. Pourtant parler de nature en termes de « patrimoine » n'est en définitive pas une entrée privilégiée par tous les acteurs que j'ai rencontrés. Ce sont les chargés de mission du parc qui l'utilisent le plus et, selon toute logique, Carl le responsable du site « pilat-patrimoine.fr ». Les élus ne l'emploient jamais et les associations à quelques reprises, mais il fait partie dans ces deux catégories de terminologie oubliée, mise de côté.

Pour conclure cette analyse du vocabulaire des acteurs en la recentrant sur notre problématique, il ressort deux aspects principaux : la position médiane des chargés de mission du Parc qui apparaissent ici aussi comme des médiateurs et un usage important de la biodiversité par les élus. Ce dernier point est symptomatique d'une répartition différente des mots selon les catégories des élus et des associations. Les élus semblent s'inscrire dans un positionnement plus politique, du discours et de la rhétorique en privilégiant un vocabulaire « non opérant » comme « biodiversité » mais aussi « nature ». Les associations quant à elles semblent s'inscrire dans un vocabulaire plus concret et opératoire avec des mots comme « faune et flore », ou encore « espèces », ou, et on retrouve les différences déjà soulignées entre les deux termes, l' « environnement ». La biodiversité paraît donc, une fois de plus, comme une notion « non opérante », relevant d'un champ plus politique où la communication a une importance cruciale.

[428] Cette question du rapport au beau, de l'émerveillement sera l'objet de la dernière sous-partie de ce travail.

Type + n° entretien	"Biodiversité"	"Milieu(x)"	"Environnement"	"Espèce(s)"	Faun*/flor*	"Nature"	"Corridor(s)"	"Ecosystème(s)"	Nature*	Environnement*	"patrimoine naturel"	Pseudo
A07	0	0	0	15	1	11	0	0	20	0	1	Denise
A09	0	0	9	0	0	3	0	0	24	9	0	Octave
A11	18	3	44	2	5	3	4	0	25	78	0	Diego Laurent
A12	20	10	15	9	20	13	0	0	44	19	5	Théodore
A13	0	3	3	48	17	0	4	0	4	6	0	Calvin
A16	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	Claude
A18	2	44	17	1	14	4	0	0	32	25	0	Louis
A19	7	0	1	0	0	2	0	0	8	4	0	Philippe
A22	14	25	17	28	21	2	15	0	18	21	0	Grâce
EL06	0	0	4	0	0	0	0	0	0	4	0	Bernard
EL08	5	0	8	0	0	4	1	0	14	10	0	Pascale
EL10	28	6	2	0	11	1	2	0	8	4	0	Dominique
EL14	12	3	0	2	0	0	0	0	3	0	0	Samuel
EL23	65	7	5	20	2	29	5	5	69	21	0	Charles
F24	12	3	3	0	2	2	0	0	26	7	1	Walter
P01	9	2	10	3	0	7	0	0	26	19	3	Géraldine

P02	14	3	15	0	2	8	0	0	13	23	0	Carole
P03	17	4	0	16	**25**	7	0	0	38	1	**14**	**Carl**
P04	5	6	0	1	2	1	0	0	8	7	0	Julien
P05	17	17	5	7	5	4	12	0	25	15	1	Béatrice
P15	23	13	1	1	0	3	1	0	18	2	1	Carole
P17	10	6	1	1	0	0	6	0	7	1	0	Régine
P20	6	27	3	15	7	0	0	0	33	8	0	Charlotte
P21	0	7	2	2	0	0	1	0	10	15	1	Marcel
P25	1	5	7	0	0	5	1	0	33	22	3	Martin
Utilisation totale	**285**	**194**	**172**	**171**	**134**	**110**	**52**	**5**	**508**	**321**	**30**	

Tableau 27 : Usage quantitatif du vocabulaire lié à la nature lors des entretiens.

Notes de lecture du tableau :

Codage du type :

A= associations ; EL = élus ; F = Fédération des PNR ; P= Chargés de mission du Parc du Pilat

Le numéro est celui d'ordre de réalisation de l'entretien.

Codage des résultats :

Sont notés en rouge les chiffres les plus élevés, toutes catégories confondues, d'un terme.

Par exemple pour le terme « biodiversité », le plus grand utilisateur du terme est Charles, Vice-Président environnement et santé à la Région Rhône-Alpes.

Sont surlignés en rose les termes les plus utilisés par chaque acteur et en bleu les termes les plus utilisés en second.

Par exemple, Calvin, de la Fédération de la Chasse de la Loire, utilise prioritairement le terme « espèce » avec 48 occurrences, et ensuite les termes « faune ou flore » avec 17 occurrences.

Les mots entre guillemets ont été recherchés de manière exacte dans les entretiens (seule variante : singulier ou pluriel). Les mots suivis d'un astérisque ont été cherchés suivant la modèle de la troncature : recherche étendue aux mots commençant de la même manière (ex. faun* -> faune, faunes, faunistique ou natur* -> nature, natures, naturel, naturelle, naturellement, etc.).

J'ai retiré de l'analyse des entretiens mon propre vocabulaire.

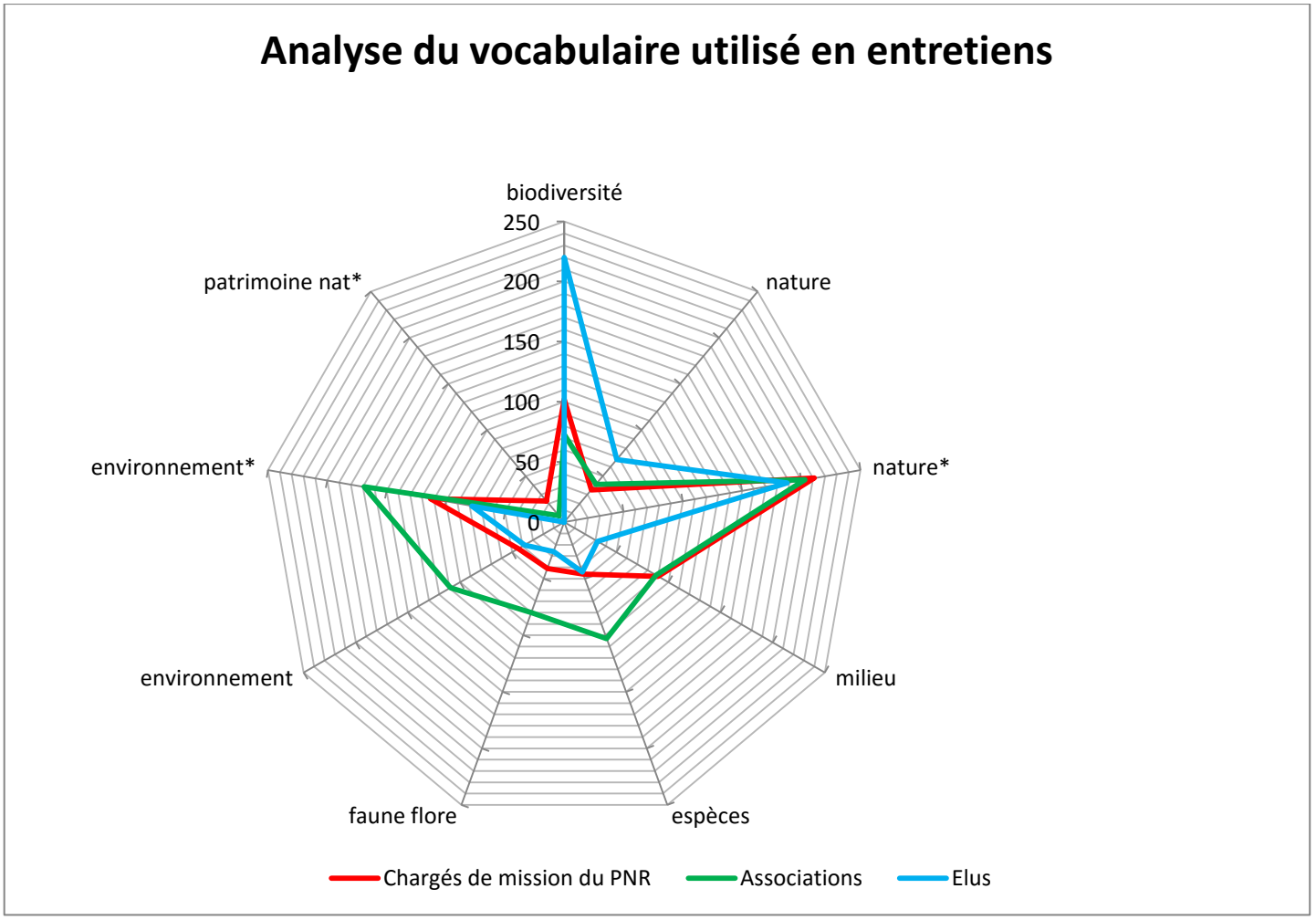

Figure 67 : Diagramme radial du vocabulaire recueilli en entretiens auprès des différents acteurs : répartition par grand type de rôle et fonction

Type	biodiversité	nature	nature*	milieu	espèces	faune et flore	environnement	environnement*	patrimoine nat*
Chargés de mission	102	35	211	90	46	41	44	113	23
Associations	73	41	203	88	103	80	109	169	7
Elus	220	68	188	32	44	26	38	78	0

Tableau 28 : Occurrences lexicales regroupées par grands ensembles (chargés de mission, associations, élus)

IV.2.1.4. Conclusion

Cette analyse quantitative permet de confirmer un ensemble de points.

Tout d'abord, le terme de « biodiversité » n'est pas né avec l'Année de la Biodiversité en 2010, dont il faut dès à présent limiter l'influence dans l'importance du terme dans la stratégie de communication mise en place par le Parc du Pilat à partir de cette année-là.

Utilisée auparavant de façon plus ponctuelle, la biodiversité a été mise en avant par la corrélation de différents facteurs : Année Internationale de la Biodiversité certes, mais également évolution des financements de la Région et une attention apportée à la biodiversité et derrière elle à la Trame verte et bleue dans une vision plus dynamique de la protection de la nature. S'ajoute à cela la procédure de révision de la charte avec soumission du dossier au CNPN attentif aux questions de biodiversité. L'échelle internationale de la communication de l'ONU apparaît donc prise dans un ensemble de médiations et n'interagit que faiblement en direct avec la communication du Parc.

Le terme de « biodiversité » commence à apparaître comme un vocabulaire relevant de la communication et du politique à la différence d'autres aspects du vocabulaire de la nature qui semblent plus opérants et qui sont, de fait, plus utilisés par les acteurs de terrain, dans la mise en place de leurs actions de gestion de la nature notamment.

Enfin, l'étude du registre lexical des chargés de mission du Parc du Pilat confirme leur positionnement de médiateurs, d'intermédiaires entre différentes catégories d'acteurs environnementaux puisqu'ils se situent dans une zone moyenne : ils utilisent le terme de « biodiversité », nous l'avons vu, dans une stratégie de communication visant un positionnement à l'égard des instances administratives[429], mais ils partagent aussi avec les associations l'utilisation d'un vocabulaire plus proche de la gestion de la nature comme les « milieux » ou les « espèces ».

La partie suivante analysera de manière qualitative la rhétorique qui se met en place autour de la biodiversité dans le Parc du Pilat à travers l'étude détaillée de certains documents qui sont apparus comme particulièrement représentatifs, notamment à travers l'analyse quantitative. On y adjoindra l'analyse des dispositifs et des discours des acteurs. On cherchera dans ce passage à vérifier si comme le montrent QUERTIER et GIRAULT (2010) dans certaines expositions le concept de biodiversité : « ne modifie pas le discours tel qu'il est présenté depuis de nombreuses années. La biodiversité dans ce cas est affichée comme un nouveau terme pour désigner le vivant qui n'entraîne pas de changement profond au niveau des messages véhiculés »[430] ou bien si le discours en lui-même est modifié dans sa forme et dans son contenu.

---

[429] On est assez proche ici des résultats de la thèse d'EMPRIN, 2012

[430] QUERTIER et GIRAULT, 2010, p.43

IV.2.2.- Évolutions et permanences d'un discours environnemental

L'analyse qualitative proposée ici s'appuie sur le contenu des « Dossiers documentaires » du Parc, ainsi que sur les numéros de « L'Écho des Chirats » dépouillés dans l'analyse quantitative. Elle y inclut divers autres documents de communication comme le « Livret nature » ou des plaquettes Natura 2000 du Parc, et divers autres supports ou dispositifs comme les sites web du Parc et les « Rencontres » autour de la biodiversité.

On croise ces différents supports de discours car ils participent, quelle que soit leur forme, à un discours plus large du Parc autour de la biodiversité. Ils correspondent également à une analyse du discours des acteurs rencontrés en entretiens dans leur manière de présenter la biodiversité et de la rattacher à la problématique environnementale globale du Parc.

On ne présentera pas ici les analyses séparément, mais on regroupera l'ensemble des résultats, tous supports confondus, autour de points saillants. Les tableaux d'analyse complets sont disponibles en Annexes.

IV.2.2.1. Résistances et permanences

L'évolution du vocabulaire et la mise en avant du terme de « biodiversité » dans les discours du Parc ne doit pas masquer une certaine permanence du discours environnemental sous-jacent et des axes travaillés prioritairement par le Parc.

On travaillera ce point sous deux angles : l'absence de changement structurel de la communication du Parc autour de la biodiversité et la continuité d'objectifs à travers la charte, sous des termes différents.

Le premier constat qu'on peut faire rapidement si on observe la communication du Parc du Pilat c'est que la biodiversité, à la différence des sites d'autres PNR comme celui des Monts d'Ardèche[431], n'est pas une entrée pertinente pour accéder à ses différentes actions.

[431] URL : http://www.parc-monts-ardeche.fr/, consulté le 30 novembre 2015

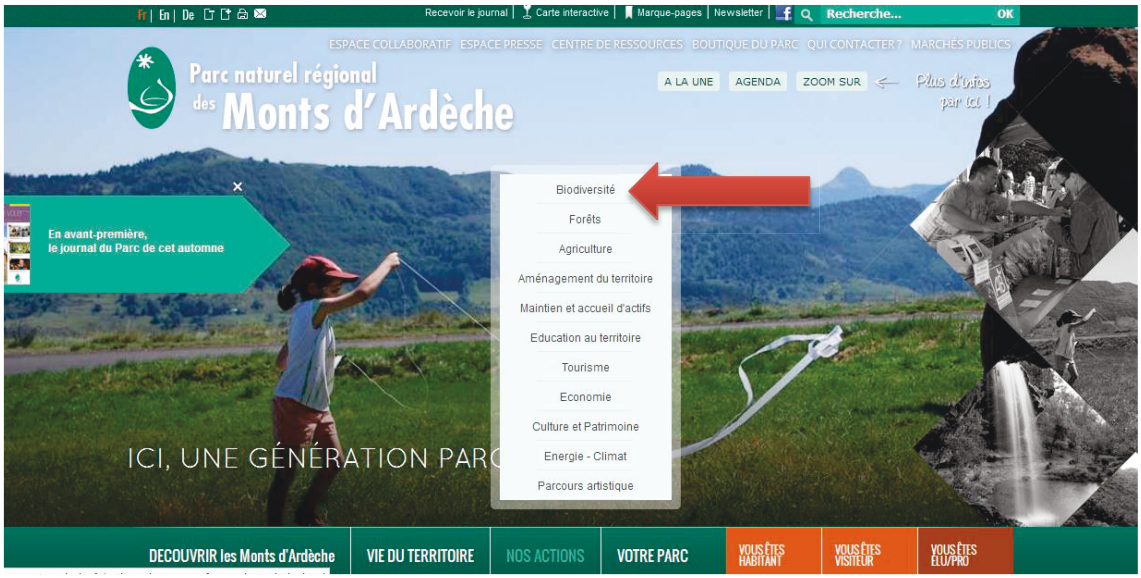

Figure 68 : page d'accueil du PNR des Monts d'Ardèche : accès facile à la biodiversité comme "action" du Parc.[432]

Le site Internet institutionnel du Pilat ne propose pas un rubriquage qui inclut la biodiversité, mais plutôt un accès complexe à ses actions autour des milieux naturels.

Figure 69 : Site du Parc du Pilat : un chemin d'accès complexe.[433]

[432] La flèche rouge a été rajoutée par mes soins afin de situer rapidement l'entrée "biodiversité".

[433] Chemin d'Ariane : « Accueil > Le Parc, un projet partagé > Le Parc en actions > Milieux naturels ». URL :

La mise en place de l'Observatoire en 2009 et le lancement des « Rencontres » en 2010 n'ont pas modifié la structure du site web. On les retrouve difficilement, au milieu des fiches actions « milieux naturels » mais également dans la rubrique « Agir en citoyen du Parc » > « Habiter le Pilat » > « J'agis pour la nature ».

Figure 70 : L'accès par la citoyenneté... au milieu de la gestion des déchets et du tri sélectif (Consulté le 30 novembre 2015)

http://www.parc-naturel-pilat.fr/fr/le-parc-un-projet-partage/le-parc-en-actions/milieux-naturels.html, consulté le 30 novembre 2015

Figure 71 : L'accès par les actions du Parc... au milieu des études et inventaires (Consulté le 30 novembre 2015)

Le site dédié au patrimoine est supposé abriter la question de la biodiversité et l'appel à participation de l'Observatoire. Si l'entrée y est plus naturaliste, la biodiversité n'apparaît là encore pas comme une entrée prioritaire.

Figure 72 : Site Pilat-Patrimoines : Pas d'entrée « biodiversité » dans la rubrique « patrimoine naturel »; accès aux « Observatoires participatifs » par la Boîte à outils; pas de mise en avant d'un « Observatoire de la biodiversité » (Consulté le 30 novembre 2015)[434]

Comme lors de la soirée de lancement du site durant les Journées du patrimoine en 2011, on avait présenté le site Pilat-patrimoine comme un accès à l'Observatoire de la biodiversité, je posai la question directement à l'élue en charge de la biodiversité pour le Parc lorsque je la rencontrai.

Extrait de l'entretien avec Dominique, élue en charge de la biodiversité :

*« **Par rapport à l'Observatoire aussi, une dernière question : il n'est pas vraiment mis en avant dans le site web ni dans le site Pilat-patrimoine… Pourquoi ?***

- *Et ben, c'est une bonne remarque. Je pense qu'en fait c'est parce que c'est quelque chose qui est arrivé il n'y a pas longtemps et donc on l'a peut-être mis dans un petit coin, enfin sans faire attention, hein, alors qu'il faudrait qu'il soit devant. Mais j'en parlerai de ça. Oui c'est une bonne remarque…*
- ***Ce n'est pas par choix ?***
- *Non, ce n'est pas moi qui ait construit le site, hein, mais non, non ce n'est pas un choix, certainement pas. C'est justement parce qu'on a le nez dans le guidon. Et que tout ce qui existe et bien c'est là et chaque fois qu'on a un petit truc qui arrive et bien on le met dans un petit coin. Je pense que c'est plutôt ça.*

[434] Les flèches et le cadre bleus ont été rajoutés par mes soins afin de souligner la navigation.

- ***D'accord, parce qu'il y avait eu un lien une année entre journées du patrimoine où le site Pilat-patrimoine avait été présenté et Carl avait présenté une partie patrimoine naturel et parlé à ce moment-là aussi de l'Observatoire mais à travers la notion de patrimoine.***
- *Oui. Je vois…*
- ***Ce n'est pas une critique, mais est-ce que du coup c'est plus naturel pour le parc de parler de patrimoine naturel ou c'est une question de "récent" ?***
- *Oui moi je pense que c'est ça. C'est une chronologie de la notion, voilà, exactement.*
- ***Ce qui fait qu'elle est intégrée à une notion dont vous aviez l'habitude ?***
- *Voilà c'était organisé comme ça et je pense que c'est le principe même qu'on est dedans et qu'on ne voit pas. Je pense que c'est ça. Oui. Enfin… à mon avis c'est ça. »*

Figure 73 : Marque-page promotionnel pour le site Pilat-patrimoines.fr : absence de la biodiversité dans le nuage de tags

La biodiversité ne paraît pas être totalement intégrée à la logique antérieure du Parc en 2011. On peut étayer cette hypothèse par le *hiatus* existant entre l'appellation de la chargée de mission dans l'organigramme : en charge du Pôle de « Protection et Gestion de l'espace », et l'appellation de l'élue : en charge de la biodiversité.

Cet ensemble d'observations semble concorder avec le postulat précédemment avancé d'une utilisation de la « biodiversité » pour des raisons stratégiques alors que le terme en lui-même ne présente pas d'aspects opérationnels pour les chargés de mission du Parc. La biodiversité apparaît de nouveau comme poussée du côté du politique, des élus et comme présentée comme un élément extérieur aux actions du Parc, rajouté de manière superficielle. Ceci permet ainsi de mieux comprendre l'évolution quantitative du terme dans les documentations du Parc qui après un pic en 2010, 2011, semblent redescendre dans « L'Écho des Chirats », journal du Parc qui présente ses actions et sa politique de gestion du territoire : la diminution de l'intérêt politique du terme entraînant une diminution de son utilisation.

Au-delà de ce premier constat, on voudrait souligner, avec l'extrait d'entretien de Martin, qu'il faut savoir garder à l'esprit, derrière une évolution du vocabulaire parfois importante, la persistance et le maintien des grands objectifs du Parc.

Extrait de l'entretien de Martin, chargé de mission, Pôle tourisme éduction culture coopération :

« On écrit en fonction de la période dans laquelle on écrit non ? Oui. C'est exactement ce qui est dit dans les textes des Parcs depuis soixante-sept, sauf que le mot participation n'existait pas. Et "co-construction" n'était pas vraiment développé en termes de mode de décisions publiques, de changement de comportement, de dispositif participatif, ce n'était pas… Voilà. Ce n'était pas qu'on n'en faisait pas ! C'est que ça ne s'écrivait pas selon ces termes-là ! Il y a des trucs où c'est

vrai, il y a de l'écriture, mais concrètement les parcs ont toujours essayé de se dire : "comment on bosse avec les mecs de notre territoire pour qu'ils changent de comportement". Ça a toujours été le cœur du sujet ! »

On peut prendre différents exemples pour souligner ce point. On retiendra comme première illustration la comparaison entre les plaquettes éditées à l'occasion des deux dernières chartes : « Objectif 2010 » et « Objectif 2025 ». Il est intéressant de noter que si la charte précédente s'inscrivait plus dans le vocabulaire du développement durable : « 25 ans de développement durable » (p. 6 et 7) alors que la charte actuelle fait le choix d'une présentation sous forme de « Questions/réponses » (p.4 et suivantes), les actions et les objectifs sont souvent les mêmes, pris dans une découpe et une rhétorique différentes.

Charte « Objectif 2010 »	Charte « Objectif 2025 »
« trois points clés : […] être ouvert sur sa région et sur le monde »	« Axe 4 : Un Parc acteur du territoire régional et au-delà »
« Pour un Pilat de nature, depuis les crêts jusqu'aux portes des villes »	« Axe 1 : Une gestion maîtrisée des espaces et des ressources »
« Pour un Pilat valorisant ses ressources en atouts économiques »	« Axe 3 : Des modes de production durable en lien avec la consommation locale »
« Liaison entre environnement et urbanisme »	« Axe 2 : Des modes de vie plus sobres et solidaires »
« Pour un Pilat dynamique, accueillant et ouvert. […] L'éducation au territoire […] Elle cherchera à sensibiliser aux richesses du massif, à son projet et à ses valeurs, à mieux faire connaître et comprendre le Pilat, à faire partager le projet de territoire et ainsi développer des comportements éco-citoyens »	« Axe 5 : Une mobilisation de tous les citoyens pour changer d'ère - Pour une culture commune du territoire […] En éduquant et en sensibilisant les plus jeunes au territoire. En diffusant la connaissance auprès du grand public. […] Pour rendre chacun acteur du projet de territoire. […] En partageant le projet de territoire. En développant la capacité d'action des habitants. »

Tableau 29 : Comparaison des discours de vulgarisation proposés par le Parc lors des deux dernières chartes

Si on revient à la « biodiversité », on remarque qu'elle est absente du vocabulaire de la charte précédente et présente dans la charte actuelle, notamment dans l'Axe 1. Cependant, dans la plaquette « Objectif 2025 », la mission n°1 du Parc est présentée dans un retour sur « hier » et « aujourd'hui » comme pour montrer la cohérence de la mission depuis la création du Parc : « Le Parc sur le terrain ». La biodiversité y est prise comme une partie de la gestion du patrimoine du Parc, parmi les paysages ou les éléments architecturaux. Elle est attachée à la figure de l'agriculteur, point sur lequel nous reviendrons par la suite.

« Le Parc sur le terrain :
Hier, en participant à la restauration de la Chartreuse de Sainte-Croix-En-Jarez. […] Aujourd'hui, au côté des agriculteurs de la vallée de la Déôme. Ils étaient 7 en 2010 à bénéficier de l'aide du Parc via l'entreprise d'insertion "SOS petits boulots" pour débroussailler des parcelles difficiles d'accès et leur redonner un usage agricole. L'entretien de ces parcelles est également crucial pour l'identité paysagère et la biodiversité du Pilat. »

On peut prendre également comme exemples de permanences derrière la modification de vocabulaire les « Sorties Nature » organisées par le Parc tous les ans et qui n'ont été que rhabillées « biodiversité » comme elles ont été rhabillées « 40 ans » en 2014.

Extrait entretien Octave, Maison du Tourisme :

« Après les sorties qui fonctionnent on les maintient. Elles n'ont pas bougé. Par exemple moi ça fait dix ans que je fais la sortie rapaces. Donc il y a des thématiques qui ne changent pas. »

L'Observatoire de la biodiversité lui-même correspond donc à la reconstruction, à un réagencement de politiques diverses menées par le Parc et par ses partenaires.

Extrait de l'entretien de Carl, chargé de mission Observatoire de la biodiversité :

« Alors voilà effectivement ça existait déjà bien avant que j'arrive bien sûr. [Rire]

- ***Mais vous, vous coordonnez ?***
- *Et bien avant, ce projet… Effectivement, c'était un petit peu éparpillé... Enfin avant… Ce qu'on essaie d'améliorer actuellement. Ça s'est fait aussi progressivement avec l'histoire du Parc, il y a des choses qui se sont mises en place. Après coup, on peut se poser des questions sur la pertinence des choix qui ont pu être faits. Souvent ça a été des opportunités de travailler effectivement avec certains acteurs, etc. Bon en général, ils ne sont pas remis en cause, hein, mais au final on a le sentiment de l'extérieur de quelque chose qui ressemble un peu à un bric-à-brac. L'idée c'est de mieux organiser quand même tout ça quoi. De donner plus de cohérence.*
- ***Parce qu'avant les acteurs qui travaillaient dessus c'étaient ? Des associations ? C'étaient...?***
- *Alors c'est toujours le cas. C'est à dire que de toute manière ce n'est pas moi qui fait les études hein. Mais on travaille, ça, ça n'a pas changé, on travaille beaucoup avec nos partenaires pour tout ce qui est études et suivis. On n'a pas les compétences en interne de toutes façons là. J'ai des connaissances un peu générales mais je ne suis pas spécialisé plus que ça sur un domaine en particulier. »*

La réorganisation du réseau et la création de l'Observatoire s'appuie donc sur des actions et des structures déjà existantes, que le Parc refait exister dans une organisation plus cohérente en fonction des « opportunités » présentes. On a déjà évoqué ce point avec le concept de *kaïros* chez DE CERTEAU pour la mise en place des « Rencontres de la biodiversité ». L'Observatoire lui-même relève de cette logique qui semble bien propre au Parc et qui lui permet de réinvestir dans ses propres missions les évolutions politiques qui l'entourent. On pense ici à la mise en place sur la même période de l'Observation biodiversité de la Région Rhône-Alpes.

Extrait de l'entretien de Carl, chargé de mission Observatoire de la biodiversité :

« Alors pour la flore... tout dépend, je ne connaissais pas plus que ça, on avait un petit réseau déjà de gens, des experts, on va dire botanistes, on leur a proposé, des gens qui suivaient déjà des plantes rares chaque année en fait hein, ça se faisait déjà avant que l'observatoire existe, donc on en a parlé hein, il y en a pas mal qui participent. »

On a essayé ici de souligner les permanences qui existent dans la communication du Parc autour de la biodiversité et plus largement autour de ses missions, notamment environnementales : sa « gestion de l'espace ». Ce passage permet de mettre en avant l'aspect

volontariste de l'introduction du terme de biodiversité dans la communication du Parc plus inscrite auparavant dans les démarches de développement durable et de patrimoine. 2010 a ainsi constitué une rupture dans la communication du Parc, mais on verra par la suite une deuxième rupture sur 2013-2014 qui remet en avant un terme qui avait tendance à s'étioler.

IV.2.2.2. Première évolution identifiable : 2010

La première évolution identifiable est l'année 2010 qui marque un fort changement dans le vocabulaire du Parc que ce soit chez les acteurs, conscients d'une évolution, comme dans les supports (voir analyse quantitative).

> *Extrait de l'entretien de Carole, chargée de mission communication :*
>
> *« En fait on l'employait assez peu. On parlait surtout de, de réseau écologique, ou de, de milieux naturels avant l'année de la biodiversité. Il y a eu un basculement sémantique, alors qui en même temps correspondait aussi avec l'arrivée de la nouvelle directrice. Elle, pour le coup, c'est un mot qu'elle utilisait déjà beaucoup, donc voilà, les deux étant liés, je ne sais pas quelle est la part de chacun. [Rire] »*

On l'a déjà vu, mais ce point se vérifie lorsque l'on observe dans le détail les supports produits en 2010 et 2011, la biodiversité y est rattachée à l'Année Internationale de l'ONU mais prend également forme dans une période importante de révision de la charte.

L'éditorial de « L'Écho des Chirats » de juin 2010 est ainsi structuré de la façon suivante :

- Paragraphe 1 : Accueil des nouveaux élus du syndicat mixte
- Paragraphe 2 : Renouvellement du Bureau de l'Association des Amis du Parc qui réintègre le syndicat mixte
- Paragraphe 3 : Quelques mots sur l'avenir à construire
- Paragraphe 4 : Présentation de l'avancement du projet de charte (attente de l'avis intermédiaire)
- Paragraphe 5 : Rattachement de l'année 2010 à la biodiversité et au Pilat :

> *« A plusieurs titres, **2010 est une année bien particulière pour le Parc du** Pilat. **L'Organisation des Nations Unies** l'a placée sous le signe de la **biodiversité**,… donc **tout naturellement**, nous avons souhaité participer à cet événement **en cohérence avec nos actions.** Les sorties nature, les concerts en balades, l'observatoire de la biodiversité du Pilat, le concours prairies fleuries,… sont autant de **rendez-vous avec la biodiversité du Pilat** auxquels je vous convie. »* [La mise en gras de l'éditorial est faite par mes soins afin de souligner certains aspects du discours]

Durant cette période, la biodiversité est introduite dans les discours du Parc non pas comme un concept en soi, conformément au modèle proposé par l'ONU et la CDB, mais plutôt comme une valorisation des actions du Parc.

On trouve peu de définitions de la biodiversité dans l'absolu, que ce soit dans le journal du Parc ou dans les « Dossiers documentaires ». La première définition de la biodiversité dans les « Dossiers documentaires » sera donnée en 2013 dans le dossier « Agriculture et environnement dans le Pilat » et enrichie en 2014 dans le dossier « Corridors ». Dans « L'Écho des Chirats », on trouve en janvier 2011 un embryon de définition de la biodiversité :

« La biodiversité, ce sont toutes les espèces vivantes sur terre, dont nous faisons aussi partie. Souvent mal compris, ce "concept" conditionne pourtant notre qualité de vie, notre santé, notre alimentation. Reste que l'urbanisation, l'apparition d'espèces invasives et les changements climatiques menacent aujourd'hui son équilibre. Le Parc du Pilat a fait de sa préservation un chantier prioritaire. » [Chapeau du dossier intitulé « La biodiversité, pourquoi faut-il la préserver ? »]

La définition, ici, est loin d'une définition écologique précise. Ce qui est mis en avant à travers cette amorce c'est l'importance de la biodiversité, sa « valeur », puis sa « perte » probable à cause de menaces identifiées et enfin les « actions » du Parc pour la préserver. On rejoint en quelques lignes la construction du message trouvée sur le site de l'Année de la biodiversité : V-P-A (Valeur – Perte – Action). Néanmoins, si le Parc semble rejoindre une approche consensuelle de la biodiversité dans son chapeau, le reste de l'article accorde un poids très important aux actions du Parc et à la présentation de la biodiversité comme un chantier prioritaire pour le Parc.

Sous-titre	Contenu	Mise en avant action Parc
« Le Pilat, un concentré de nature »	mise en avant dans ce paragraphe de la richesse du territoire (« incroyable richesse naturelle », « un concentré d'espèces végétales »)	Par richesse naturelle (territoire)
« L'équation du relief, du climat et des activités humaines »	explication de cette richesse par la géographie, le climat et les activités humaines	Par richesse naturelle (territoire)
« Tous les maillons de la chaîne du vivant »	les services de la biodiversité pour l'espèce humaine « nous préserver nous-mêmes »	*Ce paragraphe ne sert pas la mise en avant des actions du Parc. Il reste généraliste*.
« Des prairies naturelles pour du lait de bonne qualité »	valeur écologique liée à valeur économique	Par action (Parc)
« Les voyants au rouge »	régression (non chiffrée) des prairies fleuries sur le Pilat mise en lien avec « tendance à la baisse » à l'échelle « plus vaste » que celle du territoire	Par action (Parc)
« La faune et la flore sous surveillance »	observer la biodiversité pour mieux la connaitre.	Parc action (Parc)
« Un charançon endémique au Pilat ! »	focus sur une espèce rare	Par richesse naturelle (territoire)
« Chaque citoyen a une partition à jouer »	rôle du Parc, rôle des agriculteurs (développé) et des citoyens (non développé), mise en avant des actions (corridors, lutte espèces invasives)	Par action (Parc)

Tableau 30: Analyse de la double page consacrée à la biodiversité en janvier 2011 dans « L'Écho des Chirats »

La biodiversité à cette période n'est donc pas prise pour elle-même mais réutilisée comme valorisation des actions déjà mises en place et menées par le Parc. On retrouvera, durant cette période où le terme est le plus employé, de nombreuses structures de phrases qui raccordent la biodiversité au Pilat : « la biodiversité du Pilat », « sa biodiversité ».

Deux « Dossiers documentaires » paraissent en 2010 : celui sur les papillons et celui sur la forêt. Le dossier sur les papillons se rapproche des dossiers précédemment parus sur les mousses et sur les chauves-souris de par sa construction et son thème (titre construit avec « dans le Pilat », ordre et contenu des pages, etc.). Le dossier sur la forêt se rapproche plus des dossiers consacrés aux activités humaines dans le Parc qui seront publiés ultérieurement comme ceux sur l'agriculture ou les prairies fleuries (titre construit avec « du Pilat »).

On constate en 2010 des modifications dans le discours des deux dossiers par rapport au précédent. L'utilisation du terme biodiversité se fait plus important, on l'a déjà souligné, mais on peut évoquer pour illustrer ce point que l'on trouve, dans le dossier sur les papillons, une inversion de l'ordre des pages 2 et 3 par rapport à l'ordre habituel. La page de présentation de l'espèce, passée à gauche, propose alors une introduction autour de la « biodiversité planétaire » et la variété des espèces de papillon dans le Pilat : « près de 900 espèces répertoriées dans le Pilat ». La biodiversité à travers les papillons est rattachée à un discours précédent sur la richesse en espèces du territoire (déjà présent dans les dossiers antérieurs), mais sert également de valorisation au dispositif nouveau d'Observatoire des papillons mis en place par le Parc avec pour la première fois un discours autour de l'apport de la pratique en amateur.

Dans le dossier sur la forêt, la biodiversité n'est jamais le sujet mais toujours l'objet. La forêt du Pilat, convenablement gérée, « favorise la biodiversité », « rime avec biodiversité », « est essentielle pour la biodiversité », etc. Le dossier accompagne la mise à disposition d'un code de bonnes pratiques et l'année suivante, la charte forestière du Parc sera signée et les « Rencontres » organisées autour de la forêt (Année Internationale là encore). Là encore, l'utilisation de la biodiversité semble superficielle et ne sert qu'à accompagner un discours de valorisation des actions du Parc sans être réellement prise en charge.

À l'issue de cette période de 2010-2011, le terme de biodiversité ne disparaîtra pas des documents du Parc mais connaîtra, dans les « Échos des Chirats » notamment, une plus faible utilisation. Le besoin de mise en avant de l'image de « biodiversité » semble passé avec l'avis favorable reçu pour la charte et sa signature en 2013. Le Parc n'utilise plus le terme que de façon dispersée, par exemple, pour évoquer des loisirs qui doivent « être respectueux de la biodiversité, des paysages ». Les occurrences du terme apparaissent en corrélation avec l'agriculture et les prairies fleuries « des prairies économiquement intéressantes et bénéfiques à la biodiversité »[435]. Cette stabilisation basse de l'usage du terme connaîtra une nouvelle

[435] Voir IV.2.3.2

évolution en 2013 et surtout en 2014 avec le concept de « corridors écologiques ».

IV.2.2.3. Deuxième évolution identifiable : 2014

Le Parc du Pilat signe en 2014 un contrat « Corridors Grand Pilat » avec la Région Rhône-Alpes. Cette signature sera appuyée par la parution d'un nouveau « Dossier documentaire » produit par le Parc : le dossier « Corridors biologiques : des paysages pour la biodiversité », qui est un des dossiers qui utilise le plus la « biodiversité » dans ses pages (23 occurrences). On relève à la même période un nouveau « pic » de l'usage du terme dans « L'Écho des Chirats » en 2014 dans son numéro spécial « 40 ans » (12 occurrences). Deux discours remettent alors en avant la biodiversité dans des représentations presque antinomiques.

Dans le journal du Parc dédié aux 40 ans, la biodiversité est encore présentée comme une action du Parc parmi d'autres : « Si un PNR contribue à préserver la biodiversité », son projet consiste plutôt en un projet de développement durable, convaincre plutôt qu'imposer. Elle est toujours présentée comme une action parmi d'autres pour le Parc qui « maintien[t] la biodiversité », qui soutient « l'activité agricole et préserv[e] la biodiversité », etc.

Pourtant à la même période, le dossier sur les corridors marque une véritable rupture dans le discours jusqu'à présent porté par le Parc autour de la biodiversité : mise en avant de ses actions, valorisation des pratiques favorables, appropriation de la notion « sa biodiversité », etc. Il mérite qu'on s'y attarde quelque peu.

Première différence, le titre du dossier ne mentionne pas le Pilat ce qui lui donne un caractère étrange dans la collection des « Dossiers documentaires ». Mais ce n'est pas tout, le ton du dossier est plus généraliste, il parle du « massif du Pilat », du « Grand Pilat » élargi aux communes de proximité et il présente une biodiversité totalement extérieure aux objectifs propres du Parc. C'est dans ce dossier que pour la première fois, on trouve une définition complète et précise du terme de biodiversité.

Figure 74 : Extrait du Dossier documentaire « Corridors écologiques : des paysages pour la biodiversité » : première définition de la biodiversité sous un angle écologique

Cette définition reprend le terme depuis sa naissance « en 1985 en contractant l'expression "diversité biologique" »[436], évoque son caractère évolutif, ses différents niveaux (milieux, espèces, individus rattachés à la génétique). On poursuit sur les risques de disparition de la biodiversité : « c'est ce qui est en train de se passer sur notre planète ». Les aspects de connexion des milieux entre eux sont représentés par la métaphore du « tissu vivant ». On ne rejoint plus l'idée de milieux et d'espèces « en équilibre », à maintenir, comme dans les dossiers et journaux précédents, mais on est dans une approche totalement dynamique de la biodiversité. Plus important encore : aucune allusion à la valeur de la biodiversité pour l'espèce humaine n'est avancée en argument et il n'est nulle part dans tout le dossier question d'économie !

Ce dossier se démarque tout particulièrement par le déroulement, inédit pour le Parc, d'un

[436] Extrait de la définition proposée dans le Dossier Documentaire

discours naturaliste qui présente des aspects d'éthique environnementale :

> *« "La biodiversité c'est ma nature !". Ce slogan utilisé lors d'une campagne de mobilisation pour la protection de la nature rappelle* ***le lien vital*** *qui unit les hommes et les autres espèces animales et végétales. Face aux menaces actuelles de perte de biodiversité,* ***l'homme est dans l'obligation d'agir.*** *Après avoir protégé les espèces menacées, puis les espaces naturels remarquables, il se tourne désormais vers la préservation de la Trame verte et bleue, ce vaste réseau de connexions sur terre et dans l'eau qui relient les écosystèmes entre eux. Le contrat de territoire « Corridors biologiques Grand Pilat » engage, sur la période 2014-2018, les collectivités locales, les partenaires socio-professionnels et les habitants à prendre en compte cet enjeu. Ce dossier documentaire présente les concepts en question, la situation du* ***massif du Pilat*** *et l'esprit des actions à mettre en œuvre, le tout illustré de* ***témoignages d'acteurs locaux****. »* [Texte d'introduction au dossier sur la couverture, mise en gras par mes soins]

L'introduction de ce dossier est intéressante car l'entrée se fait cette fois-ci par la biodiversité et elle n'est pas convoquée comme prétexte à des actions déjà instaurées. Cette mise en avant est concomitante avec un discours où les valeurs ne sont plus présentées à travers le filtre des services à l'homme mais dans la valeur intrinsèque de la vie : « le lien vital ». L'acteur ici n'est plus le Parc Naturel Régional du Pilat mais « l'homme » qui devant une situation grave « est dans l'obligation d'agir ». Ce qui prime ici c'est l'usage du territoire par les espèces avec l'inscription de leurs déplacements dans le territoire du « massif du Pilat », pris cette fois-ci dans sa dimension géomorphologique et pas institutionnelle. L'étude des déplacements a conduit à redéfinir le territoire de l'action et à l'élargir : le « Grand Pilat ». Cet élargissement a des répercussions sur les acteurs convoqués que ce soit concrètement dans les actions à mener mais également dans les discours rapportés à l'intérieur du dossier qui sont pour la première fois aussi nombreux.

Dans ce dossier, la biodiversité se déploie non pas comme une action parmi d'autres mais comme une véritable reconfiguration de la préservation de la nature et une préoccupation en soi. Il est intéressant de souligner ce point et de le mettre en lien avec la signature du Contrat Corridors avec la Région Rhône-Alpes. Cette signature a des conséquences concrètes sur les actions menées par le Parc et sur les accès au financement pour les structures partenaires.

> *Extrait de l'entretien de Grâce, directrice de l'Île du Beurre :*
>
> *« Ben c'est différent, c'est pas du tout la même orientation parce que le contrat biodiversité avec la région Rhône-Alpes c'est vraiment du suivi des espèces, des inventaires des milieux etc. alors que le contrat corridors là vraiment on est sur une étude des déplacements de la faune en ciblant sur certains milieux, on met des caméras etc. Donc ce ne sont pas les mêmes actions qui sont financées derrière donc pour nous ça change la donne aussi… dans notre travail. »*

La manière de travailler des structures partenaires du Parc va devoir évoluer avec ce nouveau modèle de contrat et durant cet entretien, la directrice de l'Île du Beurre avait de nombreuses incertitudes sur le suivi des postes, des financements, des actions.

> *Suite de l'entretien de Grâce :*
>
> *« Pour l'orchidée du castor, ça peut faire encore l'objet d'un contrat spécifique avec la région Rhône-Alpes parce que c'est une espèce très particulière. Mais il y a des suivis d'autres espèces super rares qu'on a ici, ça c'est la région Rhône-Alpes qui finançait ces suivis-là, s'ils ne veulent*

plus le faire par la suite il faudra qu'on prenne d'autres financements pour ces suivis-là quoi. Je ne sais pas, c'est à réfléchir quoi. Mais corridors écologiques, non, ça ne va pas être ces questions-là. Le déplacement ou l'arrivée de nouvelles espèces de flore, c'est plus étudié au regard du changement climatique par exemple. Donc ça c'est une autre gestion quoi. Ce n'est pas la question du déplacement des espèces…

- ***Donc le fait que la région décide de déplacer ses financements en fonction de telle ou telle notion de biologie on va dire, derrière ça a des conséquences concrètes sur…***
- *Oui. Oui, sur le suivi des milieux, je ne sais pas ce que ça va donner. On est vraiment dans une période de transition quoi. Ils ont redéfini ça. Toutes les structures ont encore les subventions qui étaient prévues pour 2015 mais à partir de 2016 ça va changer… Élections régionales… »*

À la différence de 2010, Année Internationale de la Biodiversité, qui se situait uniquement sur des aspects communicationnels et permettait au Parc un rattachement de la biodiversité avec ses actions sur le simple plan de l'image, la signature du Contrat Corridors avec la Région est beaucoup plus structurante dans l'organisation concrète des actions. La biodiversité n'y est plus présentée comme un objectif de plus pour le Parc, mais sa conception naturaliste (dynamique, mouvements, etc.) paraît impacter plus fortement l'organisation des actions du Parc et le discours de celui-ci sur la biodiversité. Cette position restera-t-elle anecdotique, simple réaction à un dispositif nouveau ou sera-t-elle maintenue par la suite dans d'autres documents ? Le recul n'est pas suffisant pour l'instant pour répondre à cette question. Néanmoins, cette analyse était importante pour mettre en exergue, par comparaison, le peu de modifications structurelles que l'introduction de la notion de biodiversité avait amené à la communication institutionnelle du Parc depuis 2010.

IV.2.2.4. Conclusion

Cette analyse qualitative autour des permanences et évolutions va dans le sens de la démonstration amorcée par l'analyse quantitative. Certes, le Parc a utilisé plus régulièrement le terme de « biodiversité » en 2010-2011 puis en 2013-2014, mais, hormis le cas particulier du dossier « corridors écologiques », le discours produit par le Parc autour de ses actions de gestion de la nature évolue peu. La biodiversité est utilisée dans des périodes durant lesquelles le Parc a besoin de consolider son image naturaliste vis-à-vis de l'extérieur, mais elle n'est pas prise comme une entrée en soi pour les actions du Parc. Elle n'est jamais vraiment intégrée au premier plan ni à l'organigramme du Parc, ni à son site internet, ni à ses actions. Elle est plutôt réinsérée dans des dispositifs déjà en place ou sert à consolider des objectifs inscrits dans la charte du Parc comme on pourra le voir dans la partie suivante.

IV.2.3.- Quelle biodiversité dans les discours du Parc ?

S'il est heureux que l'analyse qualitative corrobore les résultats proposés à travers l'analyse du dispositif mis en place en 2010 avec les « Rencontres » ou avec l'analyse quantitative, elle apporte d'autres éléments qui participent également du rattachement que l'on propose de la biodiversité à un positionnement identitaire du Parc du Pilat. On étudiera ici trois axes qui paraissent significatifs : la question de la valeur attachée à la biodiversité par le Parc et la question des pratiques qui y sont principalement associées : l'agriculture et la participation. Par rapport à l'analyse faite du discours de la CDB autour des axes Valeur-

Perte-Action, on ne peut que constater au préalable que la biodiversité pour le Parc développe peu l'axe de la perte mais se concentre plus sur un rattachement positif de sa valeur aux pratiques mises en avant dans sa charte.

IV.2.3.1. Quelle valeur a la biodiversité dans le Parc ? Influence de la communication

On a précédemment remarqué que le Parc aborde peu la question de la biodiversité en général, mais la présente comme la biodiversité du Parc, la sienne, celle de son territoire. On peut aller plus loin et observer que le discours sur la valeur de la biodiversité est partagé entre un discours autour de sa valeur écologique et de sa valeur économique.

On voit se juxtaposer deux discours différents. Le premier emploie la biodiversité parfois, mais encore la « diversité biologique », et aborde la valeur de la biodiversité à travers son importance écologique ; le deuxième l'applique à travers les services rendus à l'homme, notamment dans le registre économique. On postule que ces deux discours s'expliquent par les représentations associées au terme de biodiversité ainsi que par sa reprise dans un discours à destination d'un public dans des documents de communication.

Sur le plan de l'organisation, la commission « biodiversité » dans le Parc est une commission centrée sur les aspects naturalistes de la question à travers les différents inventaires menés sur le territoire du Parc. Ce choix pose la question de la transversalité de la notion, la biodiversité devant être un aspect pris en compte dans chaque commission et dans chaque action du Parc. Cet élément fait consensus parmi les personnes que j'ai pu rencontrer.

> *Extrait de l'entretien de Dominique, élue au Bureau en charge de la biodiversité :*
>
> *« Donc la biodiversité elle ressort en fait dans chaque commission. Dans chaque commission thématique. L'agriculture c'est une évidence, même dans ce qui est architecture, construction, etc. parce que justement les lieux choisis, les matériaux… donc nous la biodiversité, la commission qui s'occupe de la biodiversité, je trouve que c'est surtout pour faire des points, des compte-rendu de la biodiversité du parc de l'état, réguliers, de la biodiversité du parc. C'est-à-dire que vous comptez chaque année, vous faites, vous avez un regard sur la flore de montagne, vous avez un regard sur tout ce qui est l'eau, les mares, les… enfin les trucs comme ça. Vous avez un regard sur les forêts, sur la faune, pour voir où on en est. Est-ce qu'il faut cibler plus particulièrement les écrevisses à pieds blancs cette année, la chouette, etc. ? »* […] *« Si, c'est compliqué à identifier. Souvent c'est compliqué parce que finalement la commission biodiversité elle est finalement, c'est très technique, c'est des connaissances hein, ce n'est pas une volonté d'élus qui voudraient faire ça là, c'est des connaissances accumulées donc c'est souvent du travail de technicien pointu, et, pointu dans sa matière quoi. Et c'est compliqué à faire comprendre, effectivement, et pour les élus c'est compliqué parce qu'on a rarement… Notre mot à dire il est, il est confiné dans un petit coin quoi. On n'a pas l'impression de participer à un immense projet parce que c'est simplement… On ne peut pas construire… Je ne sais pas pour ceux qui s'occupent de PLU ou d'architecture on peut dire « nous les élus on voudrait faire ça dans le parc parce que ce serait mieux »… Je veux dire, la biodiversité ce n'est pas ça. La biodiversité c'est tout ce qui concerne la nature autour de chez nous et c'est vrai que ce n'est pas simple à cerner déjà dans tous les jours, c'est vrai. »*

On constate que ce choix organisationnel sépare une conception « scientifique » de la biodiversité, celle des chiffres et des techniciens, et une conception plus transversale, plus politique, celle des choix et des élus. Historiquement, c'est notamment avec les dispositifs européens Natura 2000 que la question de la biodiversité est entrée dans les actions du Parc,

sous une optique, là encore principalement naturaliste, sans passage par une justification économique ou rattachée à l'homme de la volonté de préservation.

Extrait de l'entretien de Béatrice, chargée de mission Pôle Milieux naturels :

« Alors [Natura 2000] c'est un programme européen qui, le point de départ c'est 1992, c'est une directive européenne qui a mis ça en place. Donc c'est au moment où il y avait le sommet de la terre, Rio, 1992, donc on va dire qui est une sorte de réponse de l'Europe au constat de dire « voilà il y a de la perte de biodiversité et qu'est-ce qu'on peut faire quoi ? ». Et donc au niveau européen les Etats membres ont signé cette directive dont l'objectif est de mettre en place un réseau de sites en Europe sur lesquels il y a une garantie de conservation des milieux et des espèces. Donc alors ça s'appuie sur une liste de milieux naturels et d'espèces qui ont été décrétés par les scientifiques comme étant rares et représentatives de la biodiversité en Europe. »

Cette organisation première était de plus en plus remise en cause durant la période à laquelle j'ai mené mes entretiens et la biodiversité était présentée comme devant sortir de son cantonnement naturaliste, pour rentrer dans un espace plus « social » où des questions se posent et des débats existent.

Extrait de l'entretien de Dominique, élue au Bureau en charge de la biodiversité :

« C'est les choix de territoire. Est-ce qu'on n'en fait pas trop ? Parce que moi je suis élue ici aussi et on se rend compte que si on gèle tout le territoire de la commune parce que c'est un réservoir de biodiversité, la vie des habitants, tout l'aspect sociétal, économique, est-ce qu'il ne va pas en prendre un coup ? C'est une forme d'équilibre des choses donc voilà, c'est là-dedans, en tout cas moi c'est là-dedans que je ressens mon action. »

Ce mouvement est majoritairement impulsé par les élus eux-mêmes et par les associations partenaires du Parc, mais également par la chargée de communication. Il est beaucoup moins présent dans les entretiens des chargés de mission du Parc qui restent sur des discours autour des moyens de préserver la biodiversité du Parc, sans chercher particulièrement à la faire sortir d'une perspective écologique.

Le discours des associations rencontrées est beaucoup plus orienté vers la transversalité de la biodiversité et dans sa valorisation pour l'espèce humaine, comme le montre l'extrait d'entretien suivant où le directeur de la LPO Loire appelle à présenter la biodiversité comme un « atout » et pas une « contrainte ».

Extrait entretien Théodore, directeur LPO Loire :

« Evidemment que vous prêchez des convaincus sur l'intérêt de préserver la biodiversité au regard de critères centrés sur l'humain, mais… Il y a un certains nombres de choses qui sont arrivées déclinées localement, Natura 2000, les projets de réserve, il y a eu des conflits entre les chasseurs et les forestiers sur le cerf, le chamois, etc. Ce qui fait que dès qu'on parle d'environnement on a des gens qui perçoivent ça comme « qu'est-ce qu'ils vont encore nous imposer comme contrainte ? ». L'environnement, je le dis, ça peut être aussi un atout. Donc vraiment s'il y avait quelque chose sur lequel nous on aimerait que le parc contribue parce que là il est dans sa mission, c'est de faire changer ces regards sur la nature et que c'est un atout d'être dans une nature comme le parc du Pilat alors que quand on a un bijou, il fait parfois prendre quelques précautions pour le conserver, forcément, mais que c'est plus un avantage qu'un inconvénient d'avoir cette nature préservée, voilà. »

Ce passage porte des traces d'une volonté de communiquer, de « faire changer ces regards ». Le basculement qui se fait vers la biodiversité comme atout pour le Parc et pour ses habitants est directement lié à des questions de rhétorique, de communication. On y retrouve cette conception un peu négative d'un public pour lequel le discours doit s'adapter.

L'extrait d'entretien ci-dessous est assez long, mais il montre, à travers le discours de la chargée de communication, que le vocabulaire employé par le Parc dans ses documents de communication n'est pas choisi au hasard. Il y a le vocabulaire « pour s'adresser au plus grand nombre » et « être compris » et le vocabulaire « entre nous ». On y lit différents flottements entre les termes et leurs choix pour lesquels « on se pose la question ». La biodiversité y est bien rattachée au début de son propos à « la diversité de la biologie et de l'écologie », à la connaissance, mais son passage sur la scène publique, dans les documents de communication semble forcer à évoluer pour faciliter la réception du message.

Extrait du deuxième entretien avec Carole, chargée de communication :

« Ah ! Ben, c'est des sens voisins, mais ce n'est pas exactement la même chose. Pour nous, enfin, quand j'écris « milieux naturels », c'est les milieux, derrière on peut mettre la rivière, la forêt, on est sur un milieu physique et la « biodiversité » c'est plus conceptuel pour moi, c'est plus la diversité de la biologie et de l'écologie, globalement.

- ***Et justement, le fait que quand on regarde comment c'est organisé, le fait que la commission s'appelle « milieux naturels » et par contre la chargée, elle n'est pas sur la « biodiversité » ?***
- *Béatrice ?*
- ***Non, l'élue. Elle n'est pas identifiée comme ça ?***[437]
- *Non, je ne crois pas. On a Dominique « délégation, vice-présidents, protection et gestion des milieux naturels ». La commission, elle est « protection et gestion des milieux naturels ». Et le comité de pilotage, conseil scientifique Natura 2000… mais après on est par opération.*
- ***D'accord. Et donc le fait que le pôle s'appelle…***
- *Milieux naturels, oui, je crois… [elle cherche sur le site] « Protection et gestion de l'espace ». Oui c'est plus large parce qu'on a aussi l'urbanisme qui est dedans. Donc la responsable, c'est Béatrice… et « connaissance des milieux et de la biodiversité », là on retrouve Carl, Béatrice et Natura 2000. Gestion de milieux, dont Natura 2000. Corridors, etc. et de l'autre côté urbanisme.*
- ***Donc quand même on a la biodiversité à l'intérieur…***
- *Parce que dans la charte l'Observatoire il doit être sur la biodiversité… [elle cherche dans les documents] Après c'est vrai qu'il peut y avoir aussi une différence entre le vocabulaire que moi j'utilise en termes de communication, pour s'adresser au plus grand nombre et être compris. Et puis les termes un peu plus techniques qu'on utilise nous en interne.*
- ***Vous pensez que c'est quel terme qui est le plus compris ?***
- *Moi je n'aime pas trop le terme « biodiversité ». En termes de compré… enfin, oui, pour se faire comprendre, « préservation des espèces » c'est bien. Après ça veut pas dire exactement la même chose donc ça dépend de quoi on parle. « Milieux naturels » c'est pareil, c'est un peu, c'est un peu technique comme terme. C'est trop général, trop vague. Enfin… [rire]*

[437] En réalité, sur le site internet on trouve encore en janvier 2014 sur la page « Les élus » la présentation suivante : « 3ème Vice-Président en charge de la protection de la **biodiversité** »

- ***Et de la même manière le fait que l'Observatoire de la biodiversité il soit présenté finalement sur le site Pilat Patrimoine… Il me semble…***
- *Oui, oui, Pilat Patrimoine.*
- ***C'était un choix dû à quoi ?***
- *Parce que pour nous les milieux naturels et la biodiversité c'est un patrimoine naturel, comme les patrimoines culturels et paysagers.*
- ***C'est d'abord du patrimoine ?***
- *Pas d'abord, c'est aussi du patrimoine. Ça n'empêche pas que sur le site du parc on ait une rubrique « territoires remarquables » et là du coup on a une entrée par milieux naturels je crois. [rire] [elle vérifie] Richesse naturelle. C'est classé par sites, et ensuite les spécificités. Ah oui, les Chirats… La nature… donc ça c'est très général et après c'est par site. Entrée géographique. A chaque fois qu'on parle nature ou biodiversité on se pose la question. L'exposition biodiversité, donc elle s'appelle « biodiversité » mais après la présentation elle se fait par entité géographique. La Déôme, le Pilat rhodanien… On est par entité… »*

Après ce détour par les entretiens des différents acteurs, et l'attention qui en résulte à la modification de la biodiversité lors de son passage dans la communication du Parc, on s'attardera au contenu de ces documents. On relèvera dans ce contenu deux positionnements différents, le premier, et le principal, étant de rabattre la « biodiversité » à la « diversité biologique » et par là à ses dimensions naturalistes seules.

Extrait du Livret Nature du Parc du Pilat, p.4 :

« Préserver la diversité biologique, aussi appelée biodiversité, consiste à protéger les plantes et les animaux, mais surtout leurs habitats naturels. Inutile en effet de chercher à sauver un crapaud menacé d'extinction si l'on assèche dans le même temps les mares dans lesquelles il se reproduit ! »

La suite du contenu de la double page du « Livret Nature » n'aborde jamais les aspects de « valeur » de la biodiversité pour les humains. Au contraire, dans le paragraphe de la page 5 « Tous mobilisés ! », les hommes dans leurs activités professionnelles (ici les agriculteurs, forestiers, entreprises, agents touristiques) sont encouragés à « favoriser la biodiversité » sans qu'on leur explique pourquoi elle est positive pour eux. Le discours ici se déroule selon une approche naturaliste « pure », avec dans les pages suivantes des zooms sur les différents Sites Ecologiques Prioritaires et leurs espèces protégées, milieux rares et actions du Parc.

Objectif biodiversité

Préserver la diversité biologique, aussi appelée "biodiversité", consiste à protéger les plantes et les animaux, mais surtout leurs habitats naturels. Inutile en effet de chercher à sauver un crapaud menacé d'extinction si l'on assèche dans le même temps les mares dans lesquelles il se reproduit ! Cet objectif de **maintien de la biodiversité**, aujourd'hui inscrit dans la Constitution française, guide les actions du Parc. Cela demande d'abord de bien connaître la richesse naturelle du territoire. Des enquêtes de terrain sont donc menées pour recenser et **étudier la faune et la flore du Pilat**. Sachez qu'on identifie encore de nouvelles espèces ! Ensuite, il convient de prendre des mesures de protection sur des zones particulières. Impossible en effet d'intervenir partout avec efficacité ! Le Parc a donc identifié **cinq Sites Ecologiques Prioritaires** pour la rareté ou la fragilité des espèces et de leurs écosystèmes. Il y mène des actions expérimentales, met en place des **plans de gestion** qui définissent les bonnes pratiques à tenir. C'est un travail de concertation qui tient compte des préoccupations économiques et sociales et qui contribue à l'application de diverses politiques environnementales (Espaces Naturels Sensibles des départements… par exemple). 4 de ces sites sont en partie reconnus d'intérêt européen et désormais intégrés au réseau Natura 2000.

N'oublions pas la "nature ordinaire"

Protéger seulement la nature dite "remarquable" serait illusoire. Car les divers milieux naturels d'une région sont connectés entre eux : les espèces doivent pouvoir se déplacer de l'un à l'autre – on parle de **"corridors écologiques"** –, la pollution d'une rivière influence toute la zone qu'elle traverse. Il faut donc veiller à la **qualité globale du territoire**. C'est pourquoi le Parc s'intéresse aussi à la nature "ordinaire". Il s'agit de tous ces espaces naturels diffus, cette mosaïque de milieux auxquels on ne prête parfois plus attention mais qui font beaucoup pour la qualité de vie des habitants. Là une haie, ici des arbres creux dans un vieux verger, plus loin une prairie fauchée… Cette question est très liée avec celle du maintien de **la beauté et de la diversité des paysages du Pilat**, autre objectif prioritaire du Parc.

Tous mobilisés !

Un Parc naturel régional n'a pas le pouvoir de contrainte réglementaire, comme c'est le cas d'un Parc national. Il peut certes inciter par exemple à la création d'une réserve naturelle en son sein, mais son rôle se situe ailleurs. Il a d'abord **le devoir de convaincre**. Convaincre de l'intérêt de protéger l'environnement et de promouvoir un développement durable. Il mène ce travail avec de nombreux acteurs locaux. Les agriculteurs peuvent favoriser la biodiversité par de bonnes pratiques agricoles, lesquelles sont soutenues financièrement dans le cadre de **mesures agri-environnementales**. Des conventions de gestion sont proposées aux propriétaires forestiers pour la préservation des hêtraies. Des chartes paysagères sont mises en place afin de maintenir les éléments paysagers remarquables (points de vue, diversité des essences d'arbres, patrimoine bâti…). De nombreuses entreprises du Pilat se sont engagées à améliorer leur **performance environnementale** pour le bénéfice conjoint de la nature et de leurs résultats économiques. D'autres adhèrent à la **charte du tourisme durable**. Tous sont mobilisés pour un "Pilat de nature, des crêts jusqu'aux portes des villes".

Figure 75 : le "Livret Nature" du Parc, p.4-5

Autre document qui présente un discours purement écologique et une entrée par la « diversité écologique », c'est la plaquette Natura 2000 destinée à promouvoir les actions possibles pour les propriétaires de parcelles : « Vous pouvez participer à la préservation du Pilat ! ». Ce qui est présenté ici, ce n'est pas la biodiversité, mais la diversité écologique, un concept naturaliste pour lequel en définitive il n'est pas besoin de justification : il faut préserver la nature pour elle-même, comme une évidence. Nulle part dans le document on ne dira « pourquoi » il faudrait saisir cette opportunité de participer à la préservation, juste « comment » il faut procéder.

Extrait de la plaquette Natura 2000 :

« La charte Natura 2000 c'est quoi ? C'est un outil contractuel libre et volontaire, qui est à votre disposition si vous souhaitez agir pour la préservation de la diversité écologique de vos parcelles. »

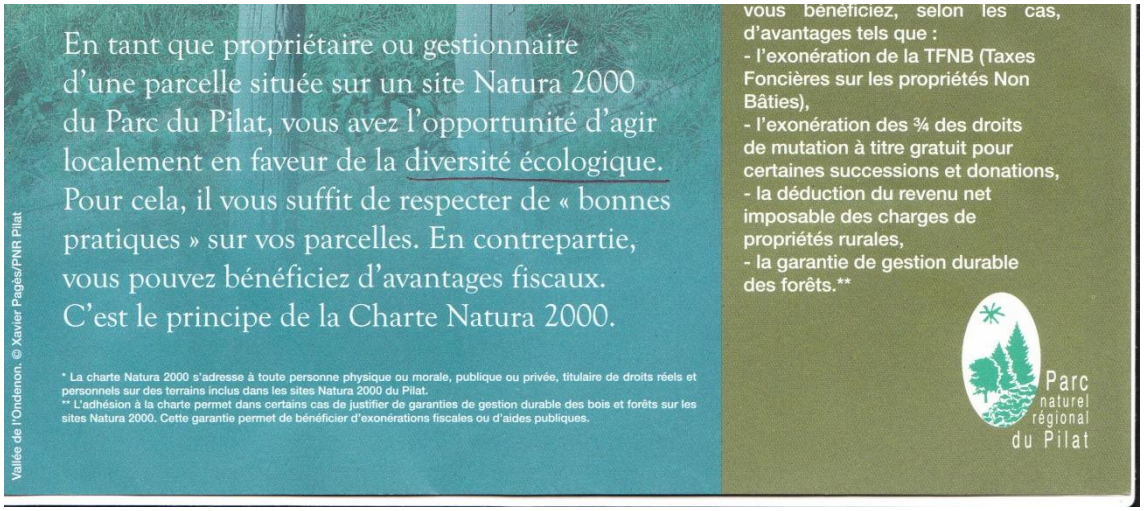

Figure 76 : Plaquette Natura 2000 : absence du mot "biodiversité" et absence de justification de l'action par des valeurs

De nombreux « Dossiers documentaires » s'inscrivent dans ce registre, notamment ceux qui portent plus particulièrement sur des sujets « naturalistes » comme les mousses, les chauves-souris ou les papillons. On renverra pour le détail des acceptions du terme « biodiversité » dans les « Dossiers documentaires » au tableau en Annexes.

Le dossier sur les mousses est particulièrement intéressant puisqu'on n'y lit que des termes relatifs à la « diversité » des espèces, des habitats, etc. sans aucune occurrence du terme « biodiversité ». Cette diversité y est valorisée à travers des raisons purement biologiques : de par son rôle dans le fonctionnement des milieux ou son rôle d'indicateur de la qualité des écosystèmes (page 1). Mais des « Dossiers » comme celui sur les papillons, les chauves-souris ou les corridors présentent la biodiversité uniquement dans sa dimension écologique, dimension teintée d'éthique environnementale de la valeur de la vie en soi et qui accompagne une montée en généralité de la question (du Pilat à la planète Terre).

> *Extrait du dossier « papillons » : « La biodiversité planétaire laisse toujours songeur… »*

> *Extrait du dossier « corridors » : « Si certains milieux ou espèces disparaissent, le tissu va s'effilocher petit à petit jusqu'à perdre sa résistance et sa fonction. C'est ce qui est en train de se passer sur notre planète. »*

Dans ces dossiers la « biodiversité » renvoie à la « diversité biologique », celle des paradigmes de l'écologie. Il existe néanmoins, dans les documents du Parc, une autre biodiversité, une biodiversité entrée dans des thématiques sociales et rattachée à l'économie. On l'observe peu dans les « Dossiers documentaires » qui abordent des questions d'aménagement et d'économie du territoire, uniquement dans celui sur l'agriculture et l'environnement.

> *Extrait du « Dossier » sur l'agriculture et l'environnement : « La pollinisation est également directement liée à la biodiversité, puisqu'elle dépend de la présence des abeilles et autres pollinisateurs. »*

On l'observe par contre beaucoup plus dans des campagnes de communication plus « grand public », voir ciblées « consommateurs », comme la campagne menée autour des « Prairies fleuries du Pilat » en 2013, avec affiches, cartes postales et sets de table pour les restaurants du territoire qui mettait en avant le lien entre qualité des produits et biodiversité.

> *Extrait du texte de l'affiche : « Si nos produits sont bons, c'est aussi grâce à la richesse de nos prairies fleuries. Elles sont le fruit du travail des agriculteurs du Pilat… un travail respectueux de la nature et de la biodiversité, qui valorise la terre pour nourrir notre plaisir. »*

Figure 77 : Recto d'une des cartes postales "Prairies fleuries" : la diversité au service d'un bon miel

Autre espace où l'on peut lire ce type de discours dans la communication du Parc, le journal institutionnel, « L'Écho des Chirats ». Le numéro 9, paru en septembre 2011, évoque ainsi les prairies fleuries comme des « herbages naturellement riches en biodiversité et intéressants dans les systèmes d'exploitation agricole » (p.7). Dans le numéro 10, on présente les prairies fleuries, toujours elles, comme « des prairies économiquement intéressantes et bénéfiques à la biodiversité ».

La communication autour des « prairies fleuries » a été sujette à débats et interrogée quant à sa capacité à correspondre aux attentes des professionnels du monde agricole. Son rattachement à des valeurs économiques supposées être celles des agriculteurs et des consommateurs, vise à pallier la supposée légèreté de son intitulé trop « petites fleurs ». On assiste ici à une communication autour d'un événement qui fait le choix d'une « provocation » dans son intitulé et qui pour le compenser déforme un discours préexistant

dans le Parc autour de la biodiversité pour compenser l'effet premier induit…

Figure 78 : Le cas de la communication autour des "Prairies fleuries"

Enfin, c'est également à travers l'appel à participation de tous que le discours du Parc sur la biodiversité évolue vers une valorisation de celle-ci au regard des services qu'elle rend à l'humanité. Ainsi en 2010, lors du lancement des « Rencontres », le diaporama qui présentait le dispositif de l'Observatoire de la biodiversité stipulait dès la première diapositive le : « rôle fondamental de la biodiversité pour l'espèce humaine (alimentation, épuration naturelle… équilibre psychique…) ». Le diaporama consacré aux prairies fleuries, soulignait les intérêts agronomiques de ces prairies en plus de leurs qualités environnementales :

> *« L'enjeu dans le Pilat est de maintenir les surfaces de prairies naturelles en leur conservant un intérêt pour les éleveurs et une grande qualité environnementale tant pour la biodiversité que pour la qualité paysagère ou celle de l'eau. »*

La plaquette de l'Observatoire de la biodiversité, destinée au grand public, à tous les citoyens qui souhaiteraient participer, souligne aussi les liens entre préservation de la biodiversité et bien-être humain :

> *« Mais l'érosion de la biodiversité a également des conséquences socio-économiques. Outre la fourniture de biens irremplaçables et indispensables à notre survie (nourriture, oxygène, matières premières…), des espèces (insectes, chauves-souris, oiseaux…) assurent la pollinisation des végétaux et les milieux naturels contribuent à une épuration naturelle de l'eau, à la prévention des inondations, à la structuration des paysages et à l'amélioration de notre cadre de vie. »*

Figure 79 : Plaquette "Observatoire de la biodiversité : mieux connaître pour mieux préserver"

Derrière cette présentation anthropocentrée, les discours de la biodiversité du Parc cherchent la participation de chacun aux actions qu'il mène sur le sujet. On peut penser qu'à travers ce mécanisme, encore finalement assez minoritaire dans l'ensemble de la communication du Parc, il y a une tentative de rattacher la protection de l'environnement à une priorité et non plus à quelque chose qui peut passer après le reste.

La question de la « valeur » de la biodiversité dans le Parc a amené à montrer la coexistence d'un discours « naturaliste » porté par les chargés de mission et les « Dossiers documentaires » du Parc, et un discours « anthropocentré » porté notamment par les élus et les documents de communication qui visent la participation et qui ont une volonté « communicationnelle » plus grande. Leur coexistence montre que l'environnement dans le Parc n'est pas un concept exempt de débats internes et on comprend mieux l'affirmation de Martin qui mettait en avant le questionnement autour de la « compromission » par le passage à une communication plus pensée. Il est ainsi intéressant de noter que dans un Parc Naturel Régional pour qui l'enjeu c'est le « développement durable »[438], le discours de la biodiversité ne soit pas systématiquement rabattu sur des questionnements économiques. Au contraire l'aspect économique de la biodiversité n'est pas l'angle prioritaire des discours du Parc qui le mobilise dans certains cas particuliers (ici la valorisation des produits du territoire et l'appel à participation auprès du grand public). On étudiera dans la partie suivante dans le détail les liens entre agriculture et biodiversité dans la communication du Parc car elle montre comment le lien entre biodiversité et pratiques humaines peut être inversé et les pratiques présentées comme vertueuses.

[438] La réintroduction de la notion du développement durable est faite notamment dans un des diaporamas présentés lors de la journée des Rencontres de 2010.

IV.2.3.2. Biodiversité et pratiques : exemple de l'agriculture et de la construction d'une identité patrimoniale

Consacrer une étude plus attentive à l'agriculture se justifie sur le plan de l'analyse quantitative (le plus gros « Dossier documentaire » utilisateur du terme « biodiversité » est celui sur l'agriculture) et qualitatif puisqu'agriculture et biodiversité sont régulièrement rapprochés au point que les acteurs ne sachent parfois plus qui de l'élu biodiversité ou agriculture est légitime autour de la question des prairies fleuries par exemple.

Extrait de l'entretien de Dominique, élue au Bureau en charge de la biodiversité :

« Voilà je me suis occupée du concours prairie fleurie plusieurs fois. Donc le concours prairies fleuries c'est des agriculteurs qui s'inscrivent pour participer à un concours. Et le jury passe de prairie et prairie. Et ben voilà, là on est… effectivement, il y a un botaniste, plutôt une technicienne de l'INRA, un apiculteur, agriculteur, voilà. Je représente le parc là aussi. C'est pour le parc en général que je suis là.

- ***D'accord. Pas spécifiquement pour la biodiversité ?***
- *Et bien disons que comme ça concerne la biodiversité c'est moi qui suis là, mais aussi mon collègue de l'agriculture. »*

L'agriculture est rapprochée structurellement de la biodiversité par exemple par le rattachement au Pôle Milieux naturels à la fois de chargés de mission sur Natura 2000, sur l'Observatoire de la biodiversité et sur les PAEN.

Extrait de l'entretien de Béatrice, chargée de mission Pôle Milieux naturels :

« Il y a trois personnes qui sont sur de la biodiversité. Une qui est en charge de l'Observatoire de la biodiversité et les deux autres qui sont plutôt sur des plans de gestion, donc Natura 2000 et un autre dispositif qu'on anime qui est le PAEN qui est un dispositif de protection des espaces naturels et agricoles périurbains. »

Au niveau de la Fédération des PNR, même constat de rapprochement de l'agriculture et de la biodiversité, comme si l'introduction du lien économie et biodiversité se faisait plus facilement à travers cette entrée.

Extrait de l'entretien de Walter, directeur de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France :

« Là on travaille en ce moment sur les relations étroites entre économie et biodiversité, les services rendus par l'environnement, vous connaissez ces trucs-là.

- ***Oui.***
- *Sur des sujets de cette nature. Bien sûr biodiversité et agriculture, j'allais dire, c'était un peu la première transversalité qu'il y avait entre la partie économique agricole et la partie biodiversité, avec tout ce qui est des mesures agro-environnementales, sur lesquelles le Pilat travaille beaucoup. »*

On a vu également que la première journée des « Rencontres » avait été organisée en lien avec les agriculteurs et le concours « Prairies fleuries » et que la communication de type « valeur économique » de la biodiversité était apparue plutôt en lien avec des thématiques agricoles. Cependant, il est important de souligner que dans les discours du Parc, c'est une autre représentation du rapport agriculture et biodiversité qui est majoritaire : celle de

l'agriculture comme pratique vertueuse génératrice de biodiversité.

Extrait de l'entretien de Samuel, élu au Bureau du Parc pour l'agriculture :

« Parce que la biodiversité, c'est en contact direct avec l'agriculture. L'agriculture peut favoriser, peut parfois aussi casser la biodiversité donc… »

Le rapprochement de la biodiversité et de l'agriculture se fait non pas uniquement dans une perspective économique où la nature rend des services à l'homme et des services économiques notamment, mais plutôt dans une perspective qui relève d'une construction patrimoniale : c'est parce que le territoire du Pilat a des pratiques agricoles précautionneuses et extensives que sa biodiversité est riche et préservée.

On peut illustrer ce point avec le « Dossier » de 2013 consacré à l'agriculture et à l'environnement du Pilat.

Page	Extrait	Place	Lieu	Notions	Echelle
P.0	Si certaines d'entre elles ont des impacts sur l'eau, les sols et la **biodiversité**, l'agriculture pilatoise est plutôt précautionneuse.	Paragraphe	Pilat	pratiques +	local
P.3	De plus, les pratiques extensives (…) favorisent la **biodiversité** des prairies.	Paragraphe	Pilat	pratiques +	local
P.4	Ils se sont mobilisés au travers de mesures agroenvironnementales (MAE) (…) qui répondent à des enjeux de qualité de l'eau et de préservation de la **biodiversité.**	Paragraphe	Pilat	pratiques +	local / national
P.5	Quand elle s'intensifie, l'agriculture exerce des pressions qui menacent la richesse de la **biodiversité** du Pilat.	Paragraphe	Pilat	pratiques -	local
P.5	[Diagramme : Courbe du recul des terres agricoles]	Illustration	Pilat	tracteur comme symbole des pratiques négatives	local
P.5	[Photo : paysage terre nue, tracteur qui laboure]	Illustration	Pas de lieu associé	tracteur comme symbole des pratiques négatives	global
P.6	le développement des pratiques agricoles favorables à la **biodiversité**	Paragraphe	PNR du Pilat	pratiques +	local
P.6	le maintien de l'activité agricole sur les espaces à forts enjeux pour la **biodiversité**	Paragraphe	PNR du Pilat	pratiques +	local

Tableau 31 : Extrait de l'analyse du Dossier "Agriculture et environnement" (intégralité disponible en annexes)

Mais ce dossier n'est pas le seul à relever de cette logique, on la retrouve également dans le dossier sur les forêts où une bonne gestion fait que « diversité des forêts rime avec biodiversité » (p.3) ou encore dans le dossier sur l'agriculture prise dans une perspective plus professionnelle, p.8 :

*« En conséquence, avec plus de 11 426 hectares de prairies permanentes, 1 153 hectares de haies mais aussi de nombreux murets en pierre et autres éléments fixes du paysage, l'agriculture du Pilat contribue largement à sa **biodiversité** et participe aussi à d'autres enjeux environnementaux tels que le stockage du carbone ou encore la continuité des milieux naturels entre eux (trame verte). »*

Même constat dans « L'Écho des Chirats » où l'agriculture est prise comme levier pour préserver et maintenir la biodiversité.

Exemples :

N° 8 (2011) : l'action de « débroussailler » menée par le Parc en accompagnement des agriculteurs permet de « maintenir un espace ouvert pour les points de vue et la biodiversité »

N° 13 (2014) : « soutenir l'activité agricole et préserver la biodiversité » ; « les moutons au secours de la biodiversité » ; « augmenter la biodiversité »

On assiste ici à un positionnement intéressant et que je pense pouvoir rattacher à la culture patrimoniale du Parc et à la volonté de construire une identité du territoire. Le Parc ici ne présente pas un discours où il faut agir pour la biodiversité en réaction à sa perte et à sa fragilité uniquement. Il présente ses actions et surtout les pratiques des acteurs du territoire en les révélant comme bonnes pour la biodiversité.

On peut en outre noter que la charte « Objectif 2025 » intègre dans son Axe 3 une action pour « revaloriser le métier d'agriculteur » :

« L'agriculture pilatoise, forte de ses 90 millions d'euros de produit annuel brut, renforce l'économie locale. Ce secteur est pourtant menacé : le métier d'agriculteur n'attire que peu de jeunes et certaines entreprises agricoles de taille modeste peinent à survivre. Conscient que l'agriculture de proximité est un atout indéniable pour le cadre de vie et l'environnement du massif, le Parc soutient les agriculteurs. »[439]

Au-delà d'un simple « green washing » de l'agriculture du Pilat, qui pourrait être observée dans d'autres collectivités, je postule qu'il s'agit ici d'une reconstruction de l'agriculture du Parc comme une pratique traditionnelle et relevant de son identité de territoire. En effet, les exemples de pratiques respectueuses concernent des bâtis anciens comme les murets, les haies, les pâturages extensifs. Le cas le plus parlant est sans doute la mise en pâturage des crêts du Pilat et l'utilisation des animaux dans une pratique de débroussaillage « traditionnelle » qui n'appartient pas à la tradition du territoire mais plutôt à une représentation patrimoniale de l'élevage. L'article dans « L'Écho des Chirats », n°13, intitulé « Les moutons au secours de la biodiversité », présente ainsi l'entretien des crêts par les troupeaux :

« Depuis plus de 20 ans, des troupeaux de moutons montent chaque été pâturer sur le crêt de Chaussitre. "Nous n'avions jusqu'ici pas de tradition d'estive", remarque J.O., agriculteur aujourd'hui retraité et ancien maire de Sant-Romain-les-Atheux. L'idée est partie d'une boutade à

[439] Document synthétique « La charte Objectif 2025 » dans la plaquette « L'essentiel » (octobre 2011)

l'occasion d'une réunion en février 1993 […] »

Le rattachement à la biodiversité sert donc à valoriser des pratiques agricoles vertueuses et présentées comme traditionnelles et pour lesquels le Parc se met en avant comme accompagnateur et facilitateur.

De plus, on peut préciser qu'on trouve dans différents documents la volonté de distinguer l'agriculture du Parc de celle des territoires proches. Il ne faut pas occulter que les pratiques du Parc, territoire où les pentes sont globalement fortes, sont également vertueuses par obligation : elles ont appris à composer avec un espace particulier, dans lequel une agriculture intensive est quasi impossible.

IV.2.3.3. Biodiversité et participation : évoluer vers un élargissement des acteurs

Avant de conclure, il convient de noter le dernier point important relatif à la communication menée autour de la biodiversité dans le Parc : la biodiversité est associée à une volonté de participation de tous aux actions du Parc.

On a constaté ce point dès 2010 avec le lancement des « Rencontres de l'Observatoire de la biodiversité » et la mise en scène d'un dispositif nouveau dans le Parc qui repose sur la participation des citoyens à leur niveau.

> *Extrait du discours d'ouverture des Rencontres par la Vice-Présidente en charge de la biodiversité :*
>
> *« Le Parc a la volonté d'associer, dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité, tous les habitants qui le souhaitent afin de compléter les inventaires et les suivis qui sont déjà réalisés régulièrement au Parc (Je pense au suivi de la chouette chevêche et au relevé flore). Nous souhaitons une observation plus large et diversifiée et nous resserrerons ainsi les liens habitants-Parc. »*

On peut aussi souligner la présence lors de la table-ronde de l'après-midi de Florian Charvolin, présenté par le Parc comme « chercheur en sociologie et politologie, co-auteur du livre « Des sciences citoyennes, la question de l'amateur dans les sciences naturalistes »[440].

Ces premières « Rencontres » paraissent donc avoir été conçues afin de mettre en avant l'ouverture des dispositifs d'inventaire du Parc à des amateurs, des citoyens. On peut revenir là encore à la nouvelle charte du Parc qui dans son Axe 5 vise la « mobilisation de tous les citoyens pour changer d'ère », « pour rendre chacun acteur du projet de territoire », « en développant la capacité d'action des habitants ». La biodiversité, à travers l'Observatoire, est donc réinvestie pour servir un des axes de la charte.

Le « Dossier documentaire » de 2010 sur les papillons va dans ce sens. Plus orienté biodiversité, il se différencie fortement des dossiers précédents qui présentaient les inventaires des mousses ou des chauves-souris comme des procédures scientifiques menées par des

[440] Extrait du compte-rendu diffusé par le Parc à l'issue des Rencontres de 2010

experts. Le dossier sur les papillons, lui, met en scène des amateurs dans les illustrations mêmes et exhorte chacun à participer à la protection de la biodiversité ainsi qu'à son observation et à l'amélioration de sa connaissance.

> *Préservation : « Chaque propriétaire d'un coin d'herbe autour de sa maison peut faire des gestes favorables à la biodiversité et à la présence de papillons. »*

> *Observation : « […] La Société linnéenne de Lyon, la Société de Sciences Naturelles Loire-Forez, plus récemment la FRAPNA et des amateurs passionnés poursuivent un travail indispensable à la connaissance des milieux naturels du massif. […] Au travers de plusieurs projets d'observatoires (biodiversité, prairies de fauches, papillons de jardins), le Parc naturel régional du Pilat souhaite aujourd'hui mieux connaître les espèces patrimoniales, définir des indicateurs de suivi des espèces et impliquer les habitants. »*

La comparaison des deux dossiers dans leur construction visuelle est également probante (voir planches illustratives ci-après). Il est d'autant plus facile de comparer les « Dossiers documentaires » du Parc qu'ils conservent, d'une édition à l'autre, une structure globalement identique :

- Page 1 : titre du dossier / introduction
- Page 2 : modalités de suivi
- Page 3 : présentation de l'espèce (cycle de vie, histoire, évolution, etc.)
- Page 4 et 5 : inventaire sur le Pilat (nombre d'espèces recensées et situation au regard de leur rareté, degré de protection)
- Page 6 et 7 : actions de préservations dans le Parc
- Page 8 : « Pour en savoir plus sur » (bibliographie, sites internet, contacts)

Le dossier « mousse » met en avant l'inventaire « bryologique » (des mousses) comme procédure scientifique avec pour illustration une photo du scientifique en action, associé à un microscope, outil dédié. Le dossier papillon lui illustre le processus d'observation avec des photos de personnes en groupe, en situation, dans des tentes, avec des filets, des lampes frontales, des carnets, des fiches, etc.

Côté mousses, on illustre le dossier avec des photographies prises au microscope, ainsi que des cartes de répartition. Côté papillons, on choisit d'illustrer avec des êtres humains en train d'agir et par une photographie de chenille.

Le zoom sur la page 7 de chaque dossier montre bien deux entrées différentes : d'un effort d'inventaire « à poursuivre » (par qui ? Rien n'est précisé) on est passé à un appel clair à participation : « devenez observateur bénévole ».

Figure 80 : Comparaison Dossier mousses et papillons : l'inventaire c'est le scientifique vs l'observation c'est chacun

Figure 81 : Comparaison dossiers mousses et papillons : centrage sur l'observateur (papillons) vs centrage sur l'inventaire (mousses)

L'exemple de ces deux « Dossiers documentaires » rejoint le contenu des plaquettes dédiées aux différents observatoires du Parc, que ce soit celui sur la biodiversité, cette super structure qui consiste en définitive uniquement en un regroupement des observatoires particuliers, ou sur ceux des amphibiens, des papillons, de la flore.

Extrait de la plaquette de l'Observatoire des Amphibiens :

« Vous observez régulièrement des amphibiens ? Vous connaissez un point d'eau qui en accueille, chez vous ou à proximité ? Le Parc du Pilat vous propose de participer à l'Observatoire des amphibiens du Massif central. Cet observatoire est animé localement par le CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) des Monts du Pilat. A travers l'opération "un dragon ! Dans mon jardin ?" tout le monde est invité à participer ! »

Le même type d'adresse à un « vous » se retrouve dans la plaquette des papillons et dans celle de la flore. On peut tout de même relever une évolution entre 2010 et 2013 : si dans les plaquettes précédentes, l'appel à participation positionnait le « vous » dans une démarche d'apprentissage (« Vous avez envie de mieux connaître […] ? »), celui de 2013 le positionne dans une situation de partage de ses connaissances (« Vous observez régulièrement […] ? »).

Il semble alors qu'on peut penser qu'avec la biodiversité et sa volonté d'amorcer un réel changement de comportement (le « changer d'ère » de la charte), le Parc a été amené à repenser son rapport au public et aux compétences, connaissances de celui-ci.

Extrait de l'entretien de Dominique, élue en charge de la biodiversité :

« Je pense qu'il faut vraiment qu'on fasse attention à ça si on veut vraiment que les gens viennent. Enfin… les gens qui viennent c'est des gens qui sont intéressés, qui ont déjà une certaine connaissance, on ne peut pas leur dire « il ne faut pas mettre de pesticides dans votre jardin » quoi. Je veux dire ce n'est pas le niveau quoi. »

L'évolution des journées des « Rencontres » peut être interprétée en ce sens puisqu'elle laisse au fur et à mesure plus de place à l'engagement des publics dans le dispositif. Elle laisse aussi plus de place, on l'a vu, aux partenaires associatifs du Parc.

Quant à l'évolution de l'éducation au territoire, engagée par le Parc plus récemment et évoquée par Martin, elle semble également viser à intégrer plus fortement les connaissances extérieures à celles des membres du Parc dans les dispositifs, comme avec l'ouverture des jardins privés pour visite et échange entre individus.

Extrait de l'entretien de Martin, chargé de mission Pôle tourisme éducation culture coopération :

« Donc "changez d'ère" c'est un peu ça. C'est de se dire comment on passe d'un truc un peu émetteur-récepteur, un truc un peu… Pas descendant parce que je n'aime pas bien : ce n'est pas aussi vrai que ça… Malgré tout on est plutôt émetteur-récepteur ! Donc, non, là, on co-construit, voire parfois l'émetteur il varie. D'un temps à un autre, ce n'est pas toujours le même émetteur. Ça va être des fois le CPIE, des fois le mec chez qui on est, le mec qui dit" moi je ne fais pas comme ça". Voilà on est plutôt dans cette situation. »

Dans ce contexte, la biodiversité ne renvoie pas à un renforcement de l'identité du Parc, mais plutôt à un effacement de la structure derrière la mise en avant des aspects citoyens et participatifs de l'environnement et une réelle place laissée au débat et aux points de vues

discordants : ce « mec qui dit "moi je ne fais pas comme ça" ». Durant ma recherche, je n'ai pu que faiblement observer une si grande place laissée au citoyen lambda dans les communications du Parc. On peut penser qu'il existe en définitive ici une tension entre une communication institutionnelle qui vise à contribuer à l'identité de la structure et la mise en place de dispositifs participatifs qui en définitive pourraient remettre en cause le positionnement du discours du Parc et son leitmotiv de « convaincre sans contraindre ».

IV.2.3.4. Conclusion

A l'issue de cette partie on constate deux positionnements du Parc autour de la biodiversité. Le premier positionnement maintient la notion dans un dispositif de renforcement de l'identité du Parc à travers sa communication : c'est celui où la biodiversité est prise comme une notion de biologie, proche de son acception antérieure de "diversité biologique". Ce type de discours permet une approche de la biodiversité où le Parc conserve un rôle d'expertise scientifique et dans lequel il peut présenter les pratiques agricoles, comme ses actions de gestion de l'espace, comme vertueuses et favorables à la biodiversité "du Pilat". La biodiversité du Parc est ainsi présentée non pas à travers la perte, mais à travers son exceptionnalité et sa richesse. On rejoint alors les aspects de construction d'une image de l'institution autour de la dimension « biodiversité » durant ces années de révision de charte.

Le deuxième positionnement semble être encore instable, mais paraît répondre à une véritable interrogation du Parc sur son lien avec les habitants, les citoyens, et la place qu'il leur attribue : c'est celui où la biodiversité est prise dans une perspective plus anthropocentrée, avec sa présentation comme source de services écosystémiques pour l'être humain et comme espace participatif. On y lit une interrogation réflexive sur la stratégie de communication à mettre en place pour favoriser l'implication de chacun. Ce positionnement paraît être le reflet inversé des discours autour de l'environnement comme « contrainte » (cf. partie III) par le passage à travers la biodiversité à l'environnement comme espace social de controverse et d'échange de connaissances.

Néanmoins, cette participation est encore balbutiante durant notre période d'observation. Elle entre en tension avec l'identité traditionnelle du Parc qui lui attribuait une place à part dans les débats (son : « convaincre sans contraindre »), ainsi que son organisation concrète autour d'un système de démocratie plus représentative (le public des « élus » du territoire dans le Syndicat Mixte). La question de la participation des habitants aux actions du Parc et de l'évolution de leur représentation comme « public » ou « récepteur » est loin d'être encore résolue, ce qui explique certainement le maintien des deux ordres de discours sur une même période.

IV.2.4.- Synthèse du point 2

Les résultats de cette deuxième partie sont en accords avec ceux de la partie précédente qui montraient comment la mise en place des « Rencontres de l'Observatoire de la biodiversité » s'insérait dans une stratégie de communication visant à valoriser le Parc sur une thématique prioritaire lors de la révision de sa charte, que ce soit au niveau de la Région ou du Ministère,

représenté par le CNPN.

De la même manière on voit qu'analyse quantitative et qualitative soutiennent les mêmes résultats : si la biodiversité n'est pas apparue dans les discours du Parc en 2010 à l'occasion de l'Année Internationale de la Biodiversité, elle a été cependant plus présente dans les discours à compter de cette date. L'Année de la Biodiversité de l'ONU n'a pas été le moteur de la mise en place de la stratégie de communication du Parc, dans une vision prescriptive directe de la communication internationale, mais utilisée pour servir des objectifs concrets de la structure : signature de la charte et obtention des financements de la Région. Le concept de *kaïros* chez DE CERTEAU semble correspondre à ce genre de stratégie qui vise à saisir les opportunités.

> *« L'occasion est "saisie", non créée. Elle est fournie par la conjoncture, c'est-à-dire par des circonstances extérieures où le bon coup d'œil sait reconnaître l'ensemble nouveau et favorable qu'elles constitueront moyennant un détail de plus. »*[441]

En outre, loin d'être présentée selon un discours « Valeur-Perte-Action », la biodiversité a été insérée dans une rhétorique plutôt proche d'un déroulé : « pratiques vertueuses dans le Parc + territoire particulier = richesse en biodiversité ». Le Parc ne s'inscrit pas, ou peu, dans un discours de la perte de biodiversité qui reste située plutôt à un niveau local, mais dans un discours de valorisation de « sa » biodiversité. Rapprochée de l'agriculture, la biodiversité dans le Parc sert ainsi à promouvoir une activité économique très importante sur son territoire et à revaloriser l'image de l'agriculteur en raccrochant ses pratiques à de l'écologie et de la tradition, du patrimoine. On rejoint ici l'objectif de développement économique durable inscrit dans les missions du Parc.

Le détour par la perspective de la permanence et du changement des discours du Parc a également permis de montrer que l'arrivée de la biodiversité ne peut être considérée uniquement dans ses aspects évolutifs. Sa présence plus importante à certaines périodes corrobore une fois encore ses aspects stratégiques et son rôle communicationnel : 2010 pour les raisons déjà évoquées, 2014 pour la signature du Contrat Corridors avec la Région par exemple. Pourtant, elle ne modifie pas pour l'instant radicalement le discours du Parc à son sujet, ni sa façon de concevoir sa communication à l'égard du grand public, des habitants, même si certaines évolutions peuvent être notées qui vont dans le sens d'une implication plus grande de celui-ci et d'un rapport plus égalitaire avec ceux qui ne seraient plus uniquement des « récepteurs ». Elles ne peuvent cependant aucunement être attribuées à la notion de « biodiversité » dans une vision qui introduirait la dimension de gouvernance à l'intérieur même du concept. C'est une réflexion plus vaste sur la démocratie participative et la démocratie représentative qui semble porter cette question dans la collectivité Parc, comme dans d'autres collectivités, même si l'environnement et la biodiversité comme paradigme de

[441] DE CERTEAU, 1990, p.130

la diversité et de l'évolution participent de ce mouvement où des choix doivent être faits et où chacun peut être légitime.

> *« La biodiversité devient ainsi partie des projets de sociétés. Puisque le concept de base est la trajectoire temporelle, et non plus l'équilibre permanent, l'objectif pour une société locale, c'est de piloter les trajectoires des systèmes écologiques et de la biodiversité en fonction du projet qu'elle a construit. Admettre que la biodiversité, dans un espace donné, doit être décidée dans le cadre d'un projet, c'est admettre qu'il doit y avoir débat, puisque la science ne peut plus imposer un état de la nature allant de soi. »*[442]

Enfin, l'analyse des différentes façons de parler de nature et d'environnement chez les acteurs du Parc, ainsi que la diversité des entrées dans les supports de communication, permet de souligner la dimension « politique » de la biodiversité, entendue comme ce qui relève de la vie de la cité. La « biodiversité » est ainsi associée à des questions de participation citoyenne, de définition plus partagée des savoirs, de transversalité plus importante de l'approche environnementale dans les problématiques sociales. Au contraire, la « diversité biologique » semble rester du côté d'une conception plus hiérarchisée des rôles de chacun, où la science est l'affaire de spécialistes et où le Parc a un rôle de vulgarisation scientifique.

Suite à ce constat d'un nouveau rapport proposé à la connaissance et à la science à travers la biodiversité, on terminera en se penchant sur la vulgarisation scientifique dans les discours du Parc. On cherchera à comprendre son implication dans la construction identitaire d'une structure aux multiples partenaires. Gérer la nature, produire un discours de vulgarisation scientifique teinté de rationalité peut-il cohabiter avec l'engagement et l'amour de celle-ci ?

[442] BLANDIN, 2009, p.70

IV.3 - La biodiversité comme révélateur de l'amour de la nature ?[443]

Cette dernière partie viendra clore une démonstration qui aura cherché à mettre en avant la dimension identitaire de la communication environnementale du Parc du Pilat, non pas en la cantonnant seulement dans une stratégie institutionnelle qui pourrait être perçue comme cynique, mais en y introduisant la recherche de la construction d'un monde commun, d'un espace partagé.

On reviendra ici sur cette question de l'identité et sur ses effets à travers la question de l'amour de la nature et de l'engagement militant qui peut se lire au détour des entretiens et des actions mises en place. Cette question de l'amour de la nature reste proche, on le verra, de la question de la biodiversité et du désir de communication sous-jacent.

On décrira ainsi comment le passage sur la scène publique à travers la communication institutionnelle restructure les modalités d'expression des acteurs. Ici, l'identité de la structure est prise dans un mouvement de filiation et de distinction entre deux figures : la communication scientifique et la communication militante.

IV.3.1.- Sentiment, biodiversité, communication : poser des jalons

IV.3.1.1. La question de l'amour à travers la biodiversité : viser l'engagement des « autres »

Le questionnement développé dans cette dernière partie est né suite à la lecture du livre de TAKACS (1996) sur la biodiversité. Dans cet ouvrage, il recueille les propos de nombreux scientifiques présents lors du Forum de 1986 sur la biodiversité et souligne dans leurs discours différents aspects en lien avec leur profession, leurs engagements et leurs attentes. La biodiversité y apparaît comme une manière retenue par les scientifiques pour communiquer auprès d'un large public autour de l'urgence qu'ils percevaient à propos de la dégradation de la diversité écologique (et les convaincre par-là de la nécessité d'agir). Au-delà de la crise[444], s'expriment également dans ces bribes de discours l'expression d'un véritable amour de la nature et l'espoir, par le recours à des communications plus réfléchies, de le voir partagé par le plus grand nombre :

> *« They have shared a conundrum: how do you convince others to care about what you love? »*[445]

---

[443] Le contenu de ce sous-chapitre reprend très largement le contenu d'une présentation faite lors d'une journée d'études le 1er avril 2015 ainsi que d'un article en cours d'évaluation pour la revue « *Communications* ».

[444] Sur la crise et l'environnement voir la discussion dans la partie I.3

[445] TAKACS, 1996, p.10 : « Ils [les scientifiques] ont partagé un mystère : comment convaincre les autres de se préoccuper de ce que l'on aime ? » [traduction proposée par l'auteur]

La biodiversité y apparaît donc aussi comme un moyen de transmettre l'amour de la nature aux non-spécialistes, qu'ils soient décideurs politiques ou grand public, dimension beaucoup plus large qu'une simple alerte sur la disparition des espèces ou des écosystèmes.

Il m'a semblé intéressant à l'issue de cette lecture de réinterroger la communication environnementale du Parc autour de cette idée d'un « amour de la nature » chez les acteurs et de sa présence, ou de son absence, dans la rhétorique du Parc lorsqu'elle vise l'engagement. Le questionnement se positionnait sur deux plans différents :

- Comment pouvais-je affirmer ou infirmer la présence de ce sentiment chez les acteurs rencontrés ? Ce que j'ai qualifié ainsi : la passion comme moteur.
- Existait-il dans les supports de communication, les dispositifs, des traces de cet engagement affectif ? Une réutilisation de celui-ci pour convaincre ? Ce que j'ai qualifié ainsi : l'émotion comme levier.

On essaiera dans cette dernière partie de traiter de ces aspects affectifs du rapport à la nature et des moyens de leur retranscription dans les communications du Parc. La difficulté rencontrée ici était de trouver un moyen de constater l'amour de la nature, de l'observer, de l'analyser, or comment analyser un sentiment dans le positionnement qui était le mien ? Je suis alors partie de la célèbre citation du poète français Pierre Reverdy : « Il n'y a pas d'amour, il n'y a que des preuves d'amour. » afin de me construire trois axes d'observation possibles.

1er axe : voir l'amour à travers l'engagement des acteurs dans leurs discours mais aussi dans leurs actions => L'amour comme engagement positif dans l'action (la « preuve » d'amour)

2ème axe : observer le positionnement objectif, neutre dans les documents institutionnels du Parc à travers l'absence de recours à l'émotion et le choix de normes éditoriales proches de la vulgarisation scientifique ou de la communication professionnelle, mais également dans les postures de mise à distance de l'émotion dans les discours des acteurs => L'émotion et le sentiment comme expression dans les discours

3ème axe : observer le recours au corps à travers une appréhension du sensible comme menant à l'émotion => L'émotion comme dispositif sensible

IV.3.1.2. Chercher des traces de l'amour : partir du dualisme Raison/Passion

Pour mener à bien l'analyse de cette partie, on mobilisera un dualisme inscrit de longue date dans la philosophie occidentale, celui de l'opposition Raison/Passion. On ne le reprendra pas dans une perspective philosophique afin de le réinterroger sur le plan théorique[446], mais

[446] Voir par exemple les travaux de BABOU et notamment son HDR (2010) sur la rationalité. Dans ses recherches, la rationalité ne relève ainsi pas d'une analyse symbolique ou théorique pure, mais également de l'observation empirique de dispositifs et de pratiques. Elle perd ainsi son idéal universel pour s'inscrire dans

plutôt pour tenter de lire à travers les pratiques des acteurs et les dispositifs mis en place une trace de cette conceptualisation dualiste. Ce dualisme prendra ici une dimension opérante pour mettre en lumière certaines normes communicationnelles.

On cherchera dans l'analyse proposée à ne pas se concentrer uniquement sur la Raison et ses traces dans l'action, dans les normes, les institutions, etc., mais également sur son reflet inversé dans le miroir conceptuel occidental : la Passion et ses différentes déclinaisons : émotions, sentiments. On s'interrogera aussi sur la place du corps et du sensible dans la communication du Parc, notion qui semble proche de la question de l'émotion, traditionnellement rattachée à celui-ci.

En effet, on peut rapprocher la construction dualiste Raison/Passion d'un autre dualisme occidental : celui du corps et de l'esprit, la passion relevant du corps et la raison de l'esprit. Dans la plupart des philosophies occidentales, la passion est présentée comme un déséquilibre de la raison (chez KANT[447] par exemple), ou *a minima* comme complètement séparée de celle-ci (chez HUME[448]). Ce qu'il est intéressant de noter pour notre propre raisonnement, c'est le rapport entre passion et action. En effet, pour HUME, tout comme pour HEGEL[449], ce qui fait agir les hommes, c'est la passion, ce n'est pas une raison dans le sens le plus strict : ce qui peut être défini comme juste ou faux.

> *« Il paraît évident que la raison, prise dans un sens exact, c'est-à-dire comme jugement du vrai et du faux, ne peut jamais être, par elle-même, un motif de la volonté et qu'elle ne peut exercer son influence sans toucher quelque passion ou affection. Les relations abstraites entre les idées sont objets de curiosité ; pas de volition. Quant aux questions de fait, dès lors qu'elles ne sont ni bonnes ni mauvaises, qu'elles ne suscitent ni désir ni aversion, elles sont entièrement indifférentes ; qu'on en ait conscience ou non, qu'on les appréhende correctement ou faussement, on ne peut les traiter comme des motifs pour agir. »*[450]

On rejoint sur ce point, me semble-t-il, une association « émotion-action » qui a déjà été travaillée en communication, notamment dans l'analyse critique des médias et des journalistes. On peut citer par exemple le travail de CHARAUDEAU (2006) qui analyse le discours journalistique et présente la « dramatisation » du discours dans une partie consacrée aux dérives :

> *« La dramatisation est un processus de stratégie discursive qui consiste à toucher l'affect du destinataire. Un affect socialisé, ce pourquoi il est possible d'avoir recours à des procédés discursifs qui ont des chances d'avoir un certain impact sur le récepteur. Depuis la rhétorique aristotélicienne, bien des écrits ont traité de la question des émotions pour ne pas avoir besoin de justifier ce type de stratégie. Les médias en usent et en abusent parce qu'il est le meilleur moyen*

---

de l'hétérogénéité et de la singularité, dans lesquels une conception dualiste n'a plus de sens.

[447] KANT, 1993

[448] HUME, 1991

[449] HEGEL, 2011

[450] HUME, 1991, cop.1882, p.92

de satisfaire l'enjeu de captation. On relèvera un cas de dramatisation particulièrement redondant dans la mise en scène médiatique des nouvelles du monde, celle de la triade victime/agresseur/sauveur. »[451]

Derrière cette critique d'une rhétorique manipulatrice du registre de l'émotion dans les médias[452], se cache également une conception particulière du public : innocent, manipulable, qui peut aller parfois jusqu'à une certaine misanthropie[453].

On retrouve une perspective un peu identique dans les travaux autour de la communication offensive de certaines ONG et associations environnementales comme par exemple l'article de DACHEUX (1997) sur la communication de Greenpeace :

« Le marketing n'est pas une technologie neutre, mais une méthodologie commerciale qui vise à rapprocher l'offre d'une demande solvable. Pour parvenir à cette fin, il impose l'utilisation de techniques persuasives qui, le plus souvent, jouent sur l'émotion et reposent sur une doxa consensuelle. C'est pourquoi, la communication marketing ne peut ni instaurer un large débat public ni inciter les citoyens à des changements de comportements durables et profonds. »[454]

Dans un article, OLLITRAULT (1999) rapproche la communication militante des associations environnementales de l'acquisition de savoir-faire journalistiques :

« Généralement, les groupes n'ont pu s'étoffer numériquement et se renforcer financièrement qu'après des « coups » médiatiques, dénonçant l'urgence de la situation et l'injustice subie. Les thématiques morbides (les détails de la mise à mort des animaux) ou anthropomorphiques (usage de termes affectifs pour faire « parler » les animaux ou la Nature) restent une constante : elles sont simplement passées d'un support papier à un support image. »[455]

La rhétorique affective y est de nouveau perçue comme une façon de faire réagir le public, comme une manière plus efficace de le faire agir. On ne posera pas ici la question de la réalité de cette efficacité supposée. On la mobilisera pour montrer sa mobilisation dans les représentations des acteurs de la communication du Parc.

IV.3.1.3. Amour de la nature : les figures du savant et du poète

Avant de retourner à l'analyse du terrain de recherche, je souhaite proposer un petit approfondissement de la partie II.1.1 qui traitait de l'histoire de la protection de la nature, afin de la remettre en perspective avec une tension entre approche rationalisée de la conservation et approche esthétisante et sentimentale de la protection (le fameux débat entre Muir et Pinchot).

---

[451] CHARAUDEAU, 2006, p.8

[452] Voir aussi MATTELART, 1992, et usage de l'émotion lors de la guerre du Golfe par les médias.

[453] Voir MÜHLMANN, 2004 sur les différents aspects idéologiques de la critique du journalisme et de son rapport à la démocratie

[454] DACHEUX, 1997, p.199

[455] OLLITRAULT, 1999, p.164-165

« Le XVIII° siècle a connu des discussions sur la nature assez semblable aux nôtres. Linné proposait une "économie de la nature" tandis que d'autres comme Bernardin de Saint Pierre en appelaient à une "harmonie de la nature". Ce regard historique peut-il éclairer notre débat contemporain sur la biodiversité ? »[456]

Cette question de l'amour de la nature[457] prend une certaine pertinence au regard de l'histoire de la protection de la nature et de son oscillation entre protection et conservation. On ne la reprendra pas de façon exhaustive, mais on peut préciser qu'en Occident[458], depuis le 18ème siècle au moins, le rapport à la nature se construit sous un angle assez éloigné de la science, mais tout d'abord comme sujet pictural, avec le paysage et le Romantisme[459].

A cette époque, le paysage devient grâce au Romantisme, un sujet pictural qui se décline selon trois modes : le beau, le sublime et le pittoresque[460]. La création de Parcs Nationaux est d'ailleurs facilitée plus tard par une approche esthétisante de la nature et par la valorisation de paysages « sublimes », ceux de la nature sauvage dans son immensité. Les milieux ne proposant pas cette lecture esthétique mettront alors plus longtemps à être labellisés Parcs Nationaux[461]. On peut prendre pour exemple récent la « difficile gestation » du parc naturel marin de la mer d'Iroise et le travail d'esthétisation des fonds marins mené en collaboration avec un photographe pour légitimer la protection du site[462].

Dans la littérature préromantique, on voit apparaître également différentes figures de la nature qui deviennent dignes d'appréciations esthétiques, porteuses de valeurs, comme la mer, la montagne ou la campagne[463]. VAN THIEGHEM, dans son étude de 1960 qui porte sur l'expression littéraire du sentiment de nature, montre que ce courant préromantique parle d'amour de la nature mais fait aussi preuve d'une volonté de faire partager cet amour à son prochain. Il faut aimer la nature car elle est belle et vertueuse. L'utilisation du sentiment de la nature sert souvent à cette époque à des fins religieuses.

---

[456] DROUIN, In. PARIZEAU, 1997, p.97

[457] On met de côté les courants de « haine » de la nature qui tendent généralement à s'appuyer sur une conception « ou / ou » : ou amour de la nature et haine des hommes ou amour des hommes et haine de la nature. GAUCHET, 1990, GODIN, 2012 ou encore BRONNER, 2014

[458] Voir BOURG, 1993 pour une présentation de la diversité des relations à la nature selon les pays, les religions, etc. Cette approche localisée semble plus judicieuse qu'une appréhension globale de la question telle que celle posée par GODIN, 2012 et son propos globalisant « l'humanité » à propos de la haine de la nature, quelques soient les sociétés.

[459] L'histoire du paysage n'est pas l'objet de cette thèse et ne sera pas retracée intégralement ici, d'autant plus que dater la « naissance » du paysage est sujet à débat en histoire de l'art (voir par ex. PLEȘU, 2007).

[460] PLEȘU, 2007

[461] SAITO in CARLSON et LINTOTT, 2008

[462] VAN TILBEURGH in LARRERE, LIZET et BERLAN-DARQUE, 2009

[463] VAN THIEGHEM, 1960

Au 19ème siècle, l'importance de la valeur esthétique de la nature et le lien fait entre celle-ci et l'éthique environnementale se renforce, notamment aux États-Unis avec les écrits de grands auteurs, poètes, botanistes comme EMERSON, THOREAU ou encore MUIR, pour ne citer qu'eux[464]. On a déjà vu que la figure de MUIR est devenue emblématique de la « wilderness » et de la création de parcs nationaux aux États-Unis, mais il est également le penseur de la « positive aesthetics » qui fait voir le beau partout dans la nature à partir du moment où on n'y observe pas de traces de l'homme. Ces penseurs du 19ème siècle ont tous l'espoir de faire partager leur amour de la nature et invitent pour cela tout un chacun à aller dans la nature, à s'immerger dans leur environnement. Ils se retrouvent aussi dans l'idée que la passion de la nature s'alimente et prend sa source, dans la compréhension de celle-ci que proposent les sciences naturelles[465] .

> *« The modern man looks at nature with an eye of sympathy and love where the earlier man looked with an eye of fear and superstition. Hence he sees more closely and accurately; science has made his eye steady and clear. »*[466]

Au regard de ce bref coup d'œil sur les 18ème et 19ème siècles, on peut noter car c'est de cela dont il est ici plus particulièrement question que la dichotomie, l'opposition du savant et du poète ou pour revenir à notre propre vocabulaire d'une approche scientifique ou sensible de la nature n'a pas toujours été d'actualité. Au contraire, le 19ème siècle propose plutôt la figure du poète naturaliste ou du naturaliste passionné. Il semble bien que ce soit plus tard, au 20ème siècle, que les deux figures se soient construites en opposition.

Ainsi au début du 20ème siècle, DURKHEIM et MAUSS (1901-1902), dans un article sur la classification, dressaient une frontière entre une classification définie par la société et qui implique l'émotion et une classification scientifique qui serait dépourvue d'affectivité :

> *« Or l'émotion est naturellement réfractaire à l'analyse ou, du moins, s'y prête malaisément parce qu'elle est trop complexe. Surtout quand elle est d'origine collective, elle défie l'examen critique et raisonné. La pression exercée par le groupe social sur chacun de ses membres ne permet pas aux individus de juger en liberté les notions que la société a élaborées elle-même et où elle a mis quelque chose de sa personnalité. De pareilles constructions sont sacrées pour les particuliers.*

---

[464] Voir le recueil de texte édité par CARLSON et LINTOTT, 2008, qui présente et contextualise les écrits de cette époque.

[465] CARLSON et LINTOTT, 2008, p.24 à propos de l'article de HARGROVE, « The historical foundations of American Environmental Attitudes » : « He points out that in the past, scientists and artists shared interests, approaches, and close working relationships as well as an object-focused, empirical methodology that was characteristic of the time. » : « Il fait remarquer que dans le passé, les scientifiques et les artistes partageaient des intérêts, des approches, et avaient des relations de travail très proches, aussi bien qu'une méthodologie empirique, concentrée sur l'objet qui était caractéristique de cette époque. » [traduction proposée par l'auteur]

[466] BURROUGHS, 1908 : « L'homme moderne porte sur la nature un regard de sympathie et d'amour là où l'homme antérieur regardait avec peur et superstition. De là il voit de plus près et avec plus de précision ; la science a rendu son œil ferme et clair. » [traduction proposée par l'auteur]

Aussi l'histoire de la classification scientifique est-elle, en définitive, l'histoire même des étapes au cours desquelles cet élément d'affectivité sociale s'est progressivement affaibli, laissant de plus en plus la place libre à la pensée réfléchie des individus. »[467]

S'opposent ainsi au 20ème siècle différents modèles philosophiques pour construire une éthique environnementale : les modèles « cognitifs » pour lesquels l'appréciation de la nature requiert des connaissances en histoire naturelle, et les modèles « non-cognitifs » qui prônent l'immersion dans l'environnement pour sortir de la dichotomie sujet/objet et remettent en avant l'imagination, les sens, l'immersion dans la nature, l'acceptation de son mystère[468], etc.

« L'homme a assez de raisons objectives pour s'attacher à la sauvegarder du monde sauvage. Mais la nature ne sera en définitive sauvée que par notre cœur. »[469]

CARLSON (2008) propose un «Natural Environmental Model » pour apprécier la nature comme d'autres modèles esthétiques permettent d'apprécier l'art. Dans son modèle, les connaissances scientifiques, qu'il élargira par la suite aux connaissances pratiques du sens commun pour le défendre contre certaines critiques, permettent une approche esthétique de la nature en lui procurant une valeur. Ce modèle sera par la suite critiqué par différents auteurs[470] qui privilégient une approche plus directe de la nature, souvent liée à l'émotion que celle-ci nous procure.

Ainsi, PLEŞU, dans un ouvrage réédité en 2007, mais rédigé entre 1975 et 1979, travaille sur le paysage en peinture dont la naissance occulterait la signification réelle de la nature et marquerait « l'éclosion d'une grave dégénérescence des relations entre l'homme et celle-ci ». Il utilise le paysage comme « concept opératoire » pour l'étude des relations entre nature et sentiment de la nature. Sa réflexion philosophique ne s'appuie pas sur les classiques références anglo-saxonnes, mais orientalise la pensée[471]. En remontant à l'Antiquité et à la personnification féminine de la nature, associée à des images de déesses mères ou de l'amour, il mène dans ce texte une réflexion sur l'art comme médiation entre la nature et le sentiment de la nature. Or selon lui le rapport à la nature devrait se faire sans médiation, mais par immersion. La religion et la science sont donc rabattues dans son propos à n'être que des médiations superflues. Il privilégie quant à lui une approche macro et non pas micro de la

---

[467] DURKHEIM et MAUSS, 1901-1902

[468] MICOUD In DUCLOS, 2006, pp. 158-159 rapproche ainsi l'écologisme du romantisme au sens du « refus du refus de l'énigme » et l'oppose à la « prétention scientifico-idéologique de mettre de la lumière de partout ».

[469] DORST, 1965

[470] Par exemple le propos de CARROLL qui penche pour la place importante de l'approche émotionnelle de la nature (« being moved by nature »), ou encore de GODLOVITCH qui privilégie la part de mystère de la nature, in CARLSON et LINTOTT, 2008

[471] Andrei Pleşu est un philosophe, historien de l'art d'origine roumaine.

nature[472], le développement d'une pensée poétique, de l'imagination, du lien entre soi et la nature en terme d'intériorités différentes. Dans son texte, le scientifique n'est plus perçu comme une figure qui partage avec le poète une forme d'amour de la nature. Les deux sont séparés et il conclut que le scientifique cherche dans la nature une logique alors que l'amoureux de la nature y cherche une signification qui le dépasse. PLEŞU ira jusqu'à dire à propos de Rousseau dans ses promenades herboristes que « la communication avec la nature s['y] trouve compromise par excès de réflexion, sinon – et c'est encore pis – pas des tics quasi scientifiques de "naturaliste". »[473] On est donc passé en un siècle environ du savant et du poète comme figures complémentaires à des figures opposées.

Cette construction dualiste a été fortement critiquée vers la fin du 20ème siècle. Depuis LATOUR (1991), la critique de la Modernité et de ses dualismes[474], de ses hybrides dont on ne sait plus que faire, par quel bout les attraper, a fait école en Sciences humaines et sociales. En 2005, la parution de l'ouvrage de DESCOLA poursuivait en ce sens : il existerait quatre ontologies, et nous, occidentaux, partagerions une ontologie naturaliste qui s'appuierait sur l'idée d'une rupture entre nous, sujets, et la nature, objet et donc objectivable, soumise à l'universalité des lois scientifiques.

Ainsi, LIARSOU (2014) propose une approche critique de la Modernité comme coupure radicale entre l'homme et la nature. Elle y rapproche les sciences de la religion au sens où selon elle, celles-ci permettent de conserver un caractère d'exceptionnalité à l'être humain, une place à part dans le monde qu'il transforme en objet. Elle critique le positivisme scientifique du 19ème et du 20ème siècle qui « a fait la gloire d'une science réputée objective, engendrant des vérités universelles »[475] : c'est-à-dire croire en l'existence des faits, en la rationalité scientifique, au caractère cumulatif des savoirs.

On a vu que l'ouvrage de TAKACS (1996), en donnant la parole aux scientifiques, avait montré leur aspiration à faire partager leur amour de la nature. Néanmoins, leur statut

---

[472] Il oppose ainsi l'unité de la nature, qui ne peut être perçue qu'à travers ses grands ensembles, ses grands cycles évolutifs, proche de l'imagination, de l'intuition, à la volonté de la disséquer proposée par la science et le « micro »-scope. P.43 : « L'unité de la nature n'est pas anonyme. Elle s'obtient par l'intuition de longues séries de "correspondances" et non en réduisant ses composantes à l'indistinct. (…) Une telle unité n'est pas accessible au microscope. »

[473] PLEŞU, 2007, p.31

[474] LATOUR, 1991, p. 112 : « Cette contre-révolution copernicienne revient à modifier la place de l'objet pour le sortir de la chose-en-soi et l'amener au collectif sans pourtant le rapprocher de la société. (…) Nous possédons des centaines de mythes racontant comment le sujet (ou le collectif, ou l'intersubjectivité, ou les épistémès) construit l'objet – la révolution copernicienne de Kant n'étant qu'un exemple dans une longue lignée. Nous n'avons cependant rien pour nous raconter l'autre aspect de l'histoire : comment l'objet fait le sujet. »

[475] LIARSOU, 2014, p.47

professionnel semblait être difficilement conciliable avec une telle démarche, comme si la scientificité empêchait l'implication personnelle, les émotions, les attachements, les « empassionnements »[476]. On retrouve ce paradoxe dans différents ouvrages de scientifiques qui oscillent entre laisser une place à l'émotion, à l'affect, et conserver une « crédibilité scientifique ». DE WEVER, géologue, et DAVID, spécialiste de la biologie marine, à propos de la biodiversité ne cessent d'osciller entre les deux pôles (2015). Si leur introduction met en garde contre les « grands yeux des bébés phoques [qui] sont tellement attendrissants » et qui peuvent faire « tout mélanger, l'émotion et le chiffre », ils n'en concluent pas moins, dans un grand écart final, que « dans notre regard sur la biodiversité, l'émotion peut avoir sa place, et même doit l'avoir dans notre regard d'Homme, mais elle doit aussi, et surtout, être maitrisée dans le regard du scientifique qui doit s'astreindre à une approche rationnelle. »[477]

On retrouve un peu la même position inconfortable chez BLANDIN (2010) qui en introduction de son ouvrage sur la biodiversité pose la question en des termes qui prouvent bien la difficulté pour un scientifique d'assumer une approche sensible de son sujet :

> *« La protection de la nature se justifie-t-elle par des raisons utilitaires ? Ou bien n'est-elle promue que par de gentils naturalistes, amoureux des fleurs et des bêtes, nostalgiques d'une nature en train de passer, parce que les humains ne cessent de transformer la planète en fonction de leurs besoins ? »*[478]

Dans des travaux récents, des sociologues se sont intéressés aux mécanismes de la passion chez les scientifiques[479] et chez les amateurs[480]. Ces études réinterrogent les frontières entre science et amateurs ainsi que la place de la subjectivité au sein de ces pratiques, dans une perspective qui ne se contente pas de reléguer la question du goût, de l'amour, du côté des représentations sociales, mais en accordant une place aux dispositifs, aux objets eux-mêmes, aux acteurs, etc.

REMY[481] en étudiant le cas de la loutre et de son traitement dans les zoos met en lumière des variations de distance à l'animal : les soigneurs gèrent le rapport à l'animal soit en rationalisant l'interaction (mise à distance), soit en laissant la place aux sentiments, à l'échange avec l'animal qui retrouve une participation active dans l'interaction (occultation

---

[476] Sur la passion comme processus qui s'inscrit dans une durée, on peut lire HENNION, MAISONNEUVE et GOMART, 2000 mais également ROUX, CHARVOLIN et DUMAIN, 2013

[477] DE WEVER et DAVID, 2015, p.270

[478] BLANDIN, 2010, p.13

[479] ROUX, CHARVOLIN et DUMAIN, 2013

[480] HENNION, MAISONNEUVE et GOMART, 2000, pour les amateurs de musique ; CHARVOLIN, MICOUD et NYHART, 2007, pour des thématiques plus naturalistes

[481] REMY, In CHARVOLIN, MICOUD et NYHART, 2007, pp.40-55

des distances). Son travail peut se rapprocher de celui de SERVAIS[482], dans la rencontre avec le dauphin, où elle spécifie trois dispositifs d'interaction : l'interaction ordinaire, l'activité scientifique et la rencontre enchantée. Elle caractérise l'activité scientifique comme la mise en place dans la recherche de dispositifs « froids » qui excluent l'affect et rendent les animaux « froids » eux aussi. L'objectif étant de faire disparaître l'animal en tant qu'animal pour mieux en faire un objet de recherche. L'affect, selon elle, relève du tabou chez les scientifiques :

> *« Les passionnés d'animaux ont la réputation d'être de mauvais observateurs du comportement animal, et donc de piètres scientifiques. La recherche quant à elle est dévalorisée à la moindre suspicion d'engagement affectif de la part du chercheur »*[483]

DESPRET[484] traite elle aussi de la place de l'affect dans les dispositifs de connaissance dans le cas de l'éthologie animale. La difficulté c'est d'accepter dans la démarche scientifique que la personnalisation de la relation à l'animal peut, non pas interférer négativement avec la production de connaissance, mais au contraire être un moyen de l'améliorer. Dans son travail sur un parc régional en Patagonie argentine, BABOU (2009) observe comment les sentiments peuvent être importants même dans le travail des scientifiques : partage des souffrances des baleines, sermon fait par une biologiste à un goéland lors d'une prise de sang, mais également comment ils restent cloisonnés à la sphère privée, sans passer sur la scène publique. Le discours des biologistes change lors des entretiens enregistrés pour ne garder que le discours officiel : on ne pourrait pas intervenir, choisir de réguler les goélands ne serait pas la solution, etc.

On peut lire dans ces différents travaux une difficulté à accepter, et à trouver les modalités adéquates pour la prise en compte des sentiments dans les dispositifs scientifiques. Pourtant, on l'a vu plus haut, cette séparation, gage de sérieux et de rigueur scientifique, n'existait pas de manière aussi marquée lors des siècles précédents. On peut se demander si ce qui sépare si rigoureusement les deux champs ce n'est pas, au-delà d'une opposition science/passion, la professionnalisation de la science elle-même, accompagnée par la professionnalisation de sa communication[485].

IV.3.1.4. Conclusion

Au regard de ces premiers éléments, et du rapport pour l'instant majoritairement descendant que le Parc a avec son public dans sa communication institutionnelle, on aurait pu penser que le registre de l'émotion serait utilisé dans sa communication. Or l'analyse des différents supports et dispositifs est loin d'aller dans ce sens, comme on le détaillera par la

---

[482] In ROUX, CHARVOLIN et DUMAIN, 2013, pp. 209-228

[483] Ibid., p.209

[484] In CHARVOLIN, MICOUD et NYHART, 2007, pp. 56-75

[485] BABOU et LE MAREC, 2008 ou encore EMPRIN, 2012

suite. On cherchera alors une explication à ce fait dans une identité institutionnelle qui se construit par différenciation et qui postule sa légitimité à travers son positionnement d'éducation à l'environnement et de vulgarisation scientifique. On ne vise pas à étudier la vulgarisation scientifique menée par le Parc ni à la rattacher à des problématiques classiques de trahison ou traduction[486], mais bien plutôt à mettre en évidence une communication qui emprunte sa forme à une représentation de la communication scientifique, à ses codes, et d'interroger les raisons de ces choix.

Si on ne cherche pas à résoudre le rapport Raison/Passion, on le mobilisera dans le travail d'analyse en considérant que cette dualité est suffisamment ancrée dans nos représentations pour structurer des choix rhétoriques et des espaces légitimes de leur expression. On essaiera de prendre en compte les différences conceptuelles entre « passion », inscrite sur le long terme et dans le corps, « émotion », plus ponctuelle et éphémère, et « sentiment », plus proche de justifications morales et cognitives[487].

On considérera également que le recours au « sensible », à l'expérience du corps, notamment à travers des dispositifs où on est au contact avec des animaux, où on se déplace dans un milieu, relève *in fine* d'un appel à l'émotion et s'inscrit dans un autre registre qu'un discours scientifique vu comme discours de la rationalité et de la causalité, du vrai et du faux.

On analysera dans une perspective comparative les discours et attitudes des acteurs rencontrés dans cette recherche et les productions éditoriales du Parc, tout comme les divers dispositifs qu'ils mettent en place et dans lesquels les corps se déplacent. Ceci nous amènera à conclure sur la distanciation prise envers l'émotion dans la communication institutionnelle du Parc, mais encore sur ses traces, sur ses apparitions, dans des dispositifs moins formels.

IV.3.2.- Associations environnementales, Scientifiques et Institution Parc Naturel Régional : l'identité comme différenciation et comme filiation

IV.3.2.1. Dossiers documentaires et « Écho des Chirats » : positionnement éditorial du Parc

On s'intéressera dans cette partie à deux productions éditoriales qui relèvent des documents institutionnels de communication du Parc du Pilat : son journal à destination des habitants du Parc, « L'Écho des Chirats », et sa collection à vocation de vulgarisation scientifique : les « Dossiers documentaires ». L'objectif sera de montrer que le registre énonciatif principal du Parc naturel régional du Pilat correspond à des modèles scientifiques et professionnels qui ne laissent que peu de place à la subjectivité.

Les « Dossiers documentaires » constituent une collection qui se divise schématiquement entre des aspects naturalistes, avec les thématiques « Les papillons dans le Pilat » ou encore

---

[486] JEANNERET, 1994

[487] Voir par exemple TCHERKASSOF, 2008

« Mousses, hépatiques et autres bryophytes dans le Pilat » qui en sont deux exemples et des aspects de gestion d'un territoire, comme dans les dossiers sur « L'agriculture et l'environnement dans le Pilat » ou « Prairies fleuries du Pilat : une ressource agricole à valeur écologique ». Sur le plan de l'énonciation à proprement parler, on y trouve des définitions des termes scientifiques, des notes de bas de page pour citer les sources, des bibliographies pour « en savoir plus », des graphiques, des cartes[488], des photos prises non comme représentation d'un territoire local particulier mais comme support à un discours de généralité scientifique. Une photo qui représente une prairie fleurie, avec un zoom sur des fleurs particulières, porte ainsi la légende suivante :

> *« Les plantes messicoles (inféodées aux moissons), comme la Nielle des blés et le Bleuet, favorisent la présence d'auxiliaires et témoignent d'un bon état sanitaire des sols ».*

Les dossiers de type naturaliste répondent au genre attendu et comprennent de nombreuses photos des variétés des espèces, avec leur nom scientifique, latin, et leur mœurs, lieu d'habitation, critère d'identification, statut de protection, etc. Mais aussi des schémas autour des cycles de vie (pour les papillons ou les chauves-souris), des vues au microscope (pour les mousses) ou encore le schéma de leur mode de fécondation au niveau chromosomique.

Ces dossiers n'occultent pas complètement l'expression de sentiments à l'égard de la nature ou des espèces traitées, mais ils les utilisent dans une structure globale du récit dans laquelle la connaissance transcende les émotions primaires, celles du sens commun.

Cette structure se lit dans l'organisation complète des dossiers avec un ordre des pages récurrent : éditorial –> modalités d'études –> présentation biologique de l'espèce –> inventaire dans le Pilat –> Menaces –> Actions. Mais on peut l'observer dès la présentation sur chaque page de couverture qui résume cette mécanique du discours.

Ainsi le dossier « chauve-souris » s'ouvre sur un ensemble de sentiments négatifs supposés être partagés par tous sur l'espèce :

> *« Mythiques, mais également méconnues et parfois mal aimées, les chauves-souris (ou chiroptères) sont souvent réduites à une seule espèce. » [Sentiments]*
>
> *« On en compte pourtant près de 1000 espèces sur la planète, soit presque le quart des espèces de mammifères. Certaines sont communes, d'autres sont rares et en voie de disparition. Sur le territoire français toutes sont protégées par la loi. » [Connaissance]*
>
> *« Elles participent de l'équilibre écologique global d'un milieu et en particulier, par leur action prédatrice, à la régulation des insectes. Elles sont indicatrices de la biodiversité d'un territoire. » [Valeur]*
>
> *« La faible connaissance locale de ce groupe a conduit le Parc naturel régional du Pilat à engager en 2006 le premier inventaire des chiroptères du Pilat. » [Action]*

[488] MOIRAND, 1997, analyse les mêmes formes discursives dans les médias à visée vulgarisatrice autour de thématiques scientifiques

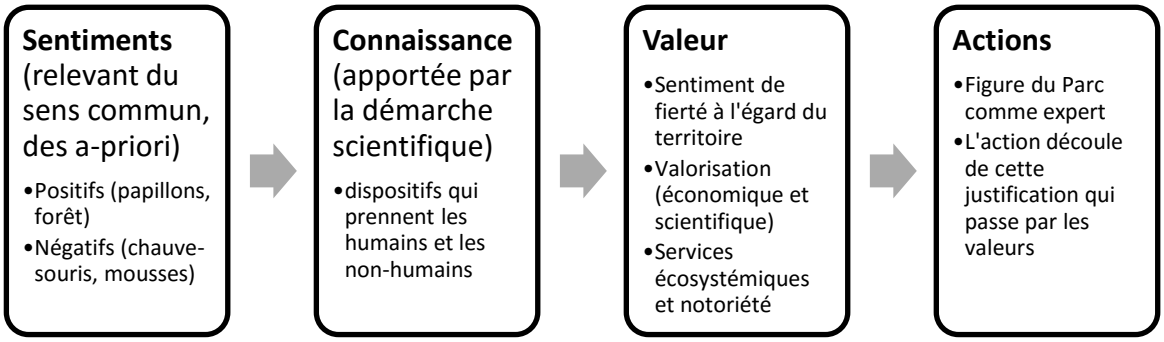

Figure 82 : Structure du récit des « Dossiers documentaires » reprise dans chacun des dossiers de type naturaliste

Les dossiers qui lient plus les entrées aménagement du territoire et environnement, proposent une approche très gestionnaire de la nature avec là encore grand renfort de schémas, courbes, graphiques. Le dessin ci-dessous est particulièrement parlant d'une conception de la nature comme extérieure à l'homme, comme un objet soumis à son désir d'aménagement. Tout le monde y sourit, humains et animaux compris, mais la position de la faune et de la flore est bien dans un carton et l'individu de droite se fie à une notice de montage !

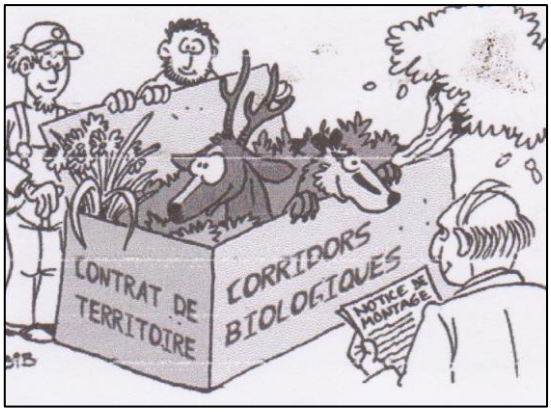

Figure 83 : Illustration extraite du dossier documentaire « Corridors biologiques : Des paysages pour la biodiversité », p.6

Des remarques quasiment identiques peuvent être faites en observant le registre énonciatif de « L'Écho des Chirats » sur les questions de nature. On y fait des « diagnostics du territoire »[489], on propose des « clés pour le développement durable »[490] de celui-ci à grand

[489] *Echo des Chirats*, n°11, p.6

[490] *Echo des Chirats*, n°11, p.8

renfort de cartes, on y aménage des sentiers pédagogiques dont on fait la promotion[491], on y lie « observer » et « préserver »[492], la biodiversité y est un « concept », la préservation un « chantier »[493], etc.

Le tableau suivant met en regard deux pages intérieures : celle de gauche provient du « Dossier documentaire » consacré aux prairies fleuries, ces - fameuses ? - « petites fleurs » dont on reparlera plus loin, et la page de droite d'un « Écho des Chirats », numéro « spécial 40 ans ». On peut y lire les différents traits relevés jusqu'ici : la tendance à la mise en graphique, l'utilisation des photos comme support à un discours scientifique plus vaste, le positionnement « objectif » qui pose le Parc comme extérieur à la nature et l'énonciateur de même, la position « gestionnaire » qui se lit dans la présentation des moutons comme « outils » mis à la disposition de l'aménagement du territoire.

[491] *Echo des Chirats*, n°11, p.11

[492] *Echo des Chirats*, n°13, p.5

[493] *Echo des Chirats*, n°8, p.4

Dossier documentaire « Prairies fleuries du Pilat : une ressource agricole à valeur écologique », p.4, titre de la double page : « Des milieux aux multiples intérêts »	*Écho des Chirats spécial 40 ans, n°13, sept.2014, p.5, titre « Biodiversité : observer pour mieux préserver »*

Tableau 32 : Représentations naturalistes et scientifiques de la nature : fleurs et prairies mises en courbes et graphiques, moutons outils de la charte du Parc

L'identité institutionnelle qu'on peut lire à travers ces supports de communication semble donc reprendre les codes à la fois de la communication scientifique à vocation de vulgarisation et de la communication professionnelle.

IV.3.2.2. Discours sur la nature : médiation, gestion et amour

On peut expliquer ce positionnement à travers le rôle de médiateur que le parc doit assumer.

> *Extrait de l'entretien avec Béatrice, chargée de mission Milieux naturels, qui prend ici l'exemple de la médiation entre différents groupes d'intérêts :*
>
> *« C'est vrai qu'au niveau du parc on est souvent un petit peu aussi des médiateurs. Entre chasseurs, on va dire, monde de la chasse et forestiers, donc, les forestiers disant « oui, le gibier faisant du dégât sur nos forêts… chasseurs vous n'en tuez pas assez », voilà il y avait un problème de dialogue qui ne se faisait plus. Puisque les chasseurs disaient, « ben non, il y a pas plus de chevreuils. Où sont les dégâts ? On ne les voit pas. » Enfin voilà. Donc là il y a un dispositif, on a, qui est animé au niveau technique par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. On est le service étude on va dire. Qui a mis en place des protocoles. Donc on a des suivis de parcelles, en forêt, pour voir l'impact du chevreuil, enfin voilà. »*

Pour assumer ce positionnement de médiateur, au sens du tiers qui permet la poursuite de l'échange en cas de conflits, l'objectivité est une valeur importante pour les chargés de mission du Parc. C'est à travers des dispositifs de recherche, d'études, d'expertise et ensuite de mise en relation, que les équipes définissent leur travail. C'est à travers cette dimension d'accompagnement que le Parc peut travailler avec la multitude de partenaires qui constitue son contexte, et tenter de les maintenir dans un monde commun, de créer du sens avec eux, de réaliser des actions. Comme dans les documents du Parc, il est frappant de constater que dans les discours des chargés de mission, une part forte est accordée au vocabulaire technique et scientifique : description des dispositifs, explication des méthodes, des indicateurs, des gestions de projet[494].

Ceci se lit de manière d'autant plus forte qu'en parallèle, les entretiens des membres d'associations vont exprimer plus librement la passion naturaliste qui les anime, l'amour de la nature, les sentiments qui sont derrière leurs motivations.

[494] Voir conclusion de l'analyse quantitative du vocabulaire des chargés de mission du Parc dans la partie IV.2.1.3 dont il ressort le caractère « médian » des termes employés

Extrait de l'entretien de Théodore, Ligue de Protection des Oiseaux de la Loire :

« Et une opportunité s'est présentée justement au CORA. Ils cherchaient quelqu'un pour faire une étude sur la loutre. Pendant un an, deux ans… Je me suis dit voilà, je le ferai, si je le fais pas maintenant je le ferai jamais voilà. Donc je me suis fait plaisir pendant un an ou deux ans à sillonner toutes les rivières du département à la recherche de la loutre »

Au contraire, les entretiens des chargés de mission du Parc, lorsqu'ils retracent leurs parcours, relatent surtout les études qu'ils ont menés, les opportunités professionnelles, etc.[495]. Ils parlent d'un « intérêt » pour la nature, la biologie, la botanique ou la gestion des milieux. S'ils peuvent évoquer de la « fierté » pour les espèces présentes sur le territoire, leurs propres « compétences », elle est justifiée par une rhétorique scientifique (nombre, diversité, rareté, etc.) et n'est pas raccrochée uniquement à une dimension personnelle et affective avec leur terrain à la différence de leurs partenaires associatifs.

Extrait d'entretien de Grâce, directrice de l'Île du Beurre :

« Une belle espèce [la genette] que je ne connaissais pas avant d'arriver ici. Je ne sais pas si tu connais ?

- ***La genette ?***
- *Oui. C'est un petit mammifère avec une queue rayée. Donc c'est étudier le passage de ces mammifères-là en gros. Mais du coup c'est centré sur les mammifères déjà, en général.*
- ***Oui, je me faisais la réflexion en t'entendant parler.***
- *Ben c'est ça. [Elle a cherché sur Wikipédia une image de genette et me la montre. Petite digression sur l'animal « discret, dur à voir » mais merveilleux.] »*

Extrait de l'entretien de Carl, chargé de mission pour l'Observatoire de la biodiversité du Parc du Pilat :

« Donc c'est quand même une démarche un peu différente entre la protection de la nature et tuer les animaux pour les étudier... [Rire] *Pour certains, ça peut paraître un peu contradictoire ! Alors que ce n'est pas forcément si contradictoire que ça. En termes de biologie, tuer une genette et tuer une petite-tortue ce n'est quand même pas pareil ! Parce qu'en terme de populations, des genettes je ne sais pas combien il y en a, il y en a peut-être trente, alors que des petites-tortues, les insectes ils ont des dynamiques de population très différentes, il y en a beaucoup plus.*

- ***Hum, hum...*** [il ne repart pas sur ce sujet alors je relance sur le mode de la plaisanterie] ***Donc on peut tuer des papillons...*** [rire]
- *Non ! Non !* [Rire] *Mais ça se justifie pour pouvoir mieux les connaître effectivement. »*

Cet exemple de la genette a été retenu car il mettait en avant deux modes de discours différents sur un même animal. Dans celui de la directrice d'une association partenaire du Parc, l'animal est présenté dans un discours de la rareté, de la beauté de celui-ci, de sa découverte par Grâce. Elle choisit, alors que l'entretien porte à ce moment-là sur les modalités pratiques de suivi des espèces dans les nouveaux contrats Corridors, de lancer une recherche sur Internet pour me montrer à quoi ressemble une genette et pour partager avec moi ce lien

[495] Je tiens à préciser ici que les entretiens ont été menés sur leur temps de travail et dans leur environnement professionnel, ce qui a pu jouer sur les conditions d'énonciation.

quasi affectif avec l'animal. Dans le discours du chargé de mission du Parc, la genette est insérée comme exemple d'une démarche taxinomique. La justification de traitement différent entre la genette et les insectes se positionne sur le terrain de la science et des dynamiques des populations, sans prendre en compte des aspects relationnels. On rejoint ici le constat de SERVAIS qui montre comment les dispositifs scientifiques transforment la relation possible à l'animal et la rendent impossible en tant que relation interindividuelle[496].

On peut aussi prendre l'exemple des oiseaux qui sont appréhendés selon des registres très variés.

Extrait n°1 : entretien de Denise, association Colibri :

« L'année dernière. Donc ils en ont bénéficié tout l'hiver. Premier mai les hirondelles reviennent et là ça a été horrible… [Rire] *Enfin horrible, en fait chaque fois qu'une hirondelle revenait, se mettait dans un nichoir, le moineau arrivait et la virait du nid. Il la sortait du nid soit par la queue soit pas l'aile mais elle se faisait virer. Et c'était un moineau qui faisait tous les nichoirs apparemment. On l'a vu passer de nid en nid pour les expulser toutes ! Je ne sais pas au niveau des œufs comment ça s'est passé, j'en sais rien, je ne sais pas s'ils ont été jetés ou pas. Donc ça c'est la nature, c'était bien parce qu'on a pu montrer ça aux élus, Béatrice, tout le monde a vu ça.* [Rire] *Donc j'étais un peu en soucis. Mais en même temps je me suis dit : "c'est ça la cohabitation entre les espèces, hein !". Moi je ne vais pas monter au cinquième étage faire la loi. Ben oui après tout. Moi je veux bien intervenir mais pas intervenir…*

- ***Entre espèces.***
- *Enfin, attends. On n'est pas là pour faire de la police. Et puis finalement j'ai fait mes animations scolaires sur Chavanay et j'avais prévu de faire des comptages en compagnie des enfants et donc ça s'est super bien passé et il y a un comptage au mois de juin où on a compté exactement trente-cinq nichoirs, ils ont tous un numéro, avec une lettre, tout ça. Il y a quand même eu trente-cinq nichoirs sur soixante-dix d'occupés donc ce qu'il y avait avant. Puisqu'avant…*
- ***Oui, vous les aviez doublés.***
- *Voilà. Et puis quand même je crois c'est sept ou neuf nichoirs occupés par le moineau domestique. Bon ben ce n'est pas grave. Par contre ce qu'elles ont fait c'est qu'elles ont maçonné avec de la boue pour empêcher les moineaux de rentrer. »*

Extrait n°2 : entretien de Calvin, Fédération de Chasse de la Loire :

« Par contre si l'indice global de ces oiseaux prairiaux baisse au fil du temps là on peut s'interpeler et essayer de voir par rapport aux autres régions de zone prairial, s'il y a les mêmes variations. »

Extrait n°3 : entretien de Philippe, association de Amis du Parc du Pilat :

« Bon mon père était très comme ça, il aimait les oiseaux et on en avait toujours à la maison et à Marlhes, il avait mis des espèces de petites baignoires où tout l'été les mésanges, les merles tout ça venaient… »

Extrait n°4 : entretien de Carl, chargé de mission Observatoire de la biodiversité :

[496] SERVAIS, In ROUX, CHARVOLIN et DUMAIN, 2013

« Malheureusement, on n'a pas une seule base de donnée qui rassemble toutes les données, c'est un petit peu l'objectif, mais dans les faits c'est quand même super compliqué parce que les données sont quand même super hétérogènes en fait. Enfin, si je rentre un petit peu dans l'explication, une donnée de base ça va être telle espèce a été vue à tel endroit par telle personne à telle date. Donc ça on pourrait se dire ben voilà on n'a qu'à faire ça pour toutes les espèces dans notre base de données. Sauf qu'après selon les espèces soit on ne va pas avoir toutes les infos, ça encore... soit on va avoir d'autres infos qui vont être fondamentales aussi et qui seront pas rentrées dans la base de données. Par exemple pour les oiseaux si c'est une espèce qui niche ou si c'est une espèce qui migre ça c'est quand même pas tout à fait la même chose. »

Dans l'extrait n°1, Denise a créé un lien très fort avec les hirondelles et elle exprime différents sentiments quant à leur situation : « ça a été horrible », « j'étais en soucis ». Il est intéressant de souligner qu'elle s'exprime elle-même suivant deux registre différents, un registre plus personnel, proche de l'action qu'elle a mené, et un registre plus distancié « en tant qu'ornitho » précise-t-elle un peu plus loin dans l'entretien. Ce registre lui permet de mettre à distance son émotion première : « ça c'est la nature » ou encore « c'est ça la cohabitation entre espèce hein ! ».

Dans l'extrait n°2, les oiseaux sont pris comme une ressource quantifiable et deviennent un « indice ». L'émotion n'est pas de rigueur. On est dans de la gestion par la mise en chiffre, la comptabilisation, à travers une démarche scientifique.

Dans l'extrait n°3 au contraire, on est clairement dans un discours qui assume et affirme une relation affective à l'animal : « il aimait les oiseaux ». Cet amour est présenté ici comme justification de différentes actions comme le nourrissage.

Dans l'extrait n°4, enfin, on revient vers une approche quantifiable et scientifique des animaux avec la dimension relationnelle complètement occultée derrière celle de la rigueur scientifique et de la précision « une espèce qui niche ou qui migre ».

A travers ce deuxième exemple des oiseaux, on cherche à montrer comment différents registres sont déjà mobilisés à l'intérieur des discours enregistrés en entretien. On souligne également ici, déjà, la faible présence d'un discours relatif à l'émotion ou à la relation directe à la nature chez les chargés de mission du Parc.

Extrait de l'entretien de Carl, chargé de mission Observatoire de la biodiversité :

« Autant sur le patrimoine naturel, il ne ressortait finalement pas grand-chose et puis effectivement justement c'était un petit peu en décalage avec les attentes du parc. Bon ça veut dire que le parc avait des attentes... mais bon effectivement c'était souvent des arbres remarquables mais en tant qu'individu, pas en tant qu'espèce si vous voulez. C'était tel grand arbre, machin… »

La relation à la nature est alors prise, comme un reflet inversé exact de la communication interindividuelle reconnue comme partie importante du travail du Parc, dans une construction gestionnaire et scientifique qui n'autorise pas l'approche individuelle à ses éléments.

L'émotion est mise à distance, présentée comme extérieure : elle ne relève pas du registre de communication du Parc et ce point est intégré par les professionnels dans leur identité propre. On verra par la suite comment lorsque celle-ci apparaît néanmoins, elle est mise à

l'écart par tout un procédé de métacommunication[497] ; présentée comme une concession faite aux dispositifs communicationnels d'autres groupes (associations ou presse par exemple) ou comme une attente présupposée de certains publics (notamment les enfants).

IV.3.2.3. Mises à l'écart et différenciation : les « petites fleurs » qui cachent l' « écolo »

Le choix de prendre les oiseaux en exemple n'était pas anodin. Les « petits oiseaux » sont avec les « petites fleurs » des figures d'une relation affective à la nature qui sont présentées comme décrédibilisantes pour le Parc et par là même mise à l'écart. Au contraire, dans le cas des petites fleurs sur lequel on a choisi de s'arrêter plus en détail ici, toute une rhétorique se met en place dans le cadre de la communication autour des prairies fleuries pour présenter une justification scientifique de l'usage de la fleur.

On peut tout d'abord noter que six des vingt-quatre personnes rencontrées en entretien parlent des « petites fleurs ». Cinq parmi elles le font pour mieux les mettre à distance[498].

> *Extrait de l'entretien avec Pascale, Présidente du Parc du Pilat :*
>
> *« Après c'est là où on vous taxe, le parc, de ne s'occuper que des petites fleurs. Des petites fleurs, des petits oiseaux. Et de les empêcher de pratiquer leur sport. »*
>
> *Extrait de l'entretien avec Julien, chargé de mission agriculture :*
>
> *« Voilà donc le but c'est de sensibiliser les agriculteurs à ça, ce qui est pas simple, parce que c'est pas ce qui est le plus productif et puis ça fait un petit peu « petites fleurs petits oiseaux » donc... ils n'aiment pas trop quoi. »*
>
> *Extrait de l'entretien avec Charlotte, chargée de mission Natura 2000 :*
>
> *« Alors ce n'est pas que des fleurs, parce que quand on entend "prairie fleurie", c'est justement le problème de ce mot… tu pourras peut-être me donner ton avis, mais ça a longtemps été discuté, ce terme-là, parce que le problème c'est que ça donne une connotation très "petites fleurs". » (…) « Et puis dernière de mes missions pour faire un peu caricatural mais… je m'occupe des prairies fleuries. »*

Seule la personne rattachée à une structure associative d'éducation à l'environnement l'emploie sans ironie ou distanciation lors des entretiens, mais comme une réalité de ce que cette association montre lors de son travail avec le grand public :

> *Extrait de l'entretien avec le directeur d'une association d'éducation à l'environnement, partenaire du Parc du Pilat sur ces thématiques :*
>
> *« Parce que là ils ont beaucoup travaillé avec les publics scolaires. Grand public aussi mais là c'est plus sentier nature où c'est on fait découvrir votre environnement les petites fleurs, les petits*

---

[497] La métacommunication étant entendue comme chez WATZLAWICK (1967) comme un moyen de dépasser les paradoxes communicationnels.

[498] Voir tableau complet en Annexes

oiseaux, les petits papillons, les choses comme ça. »

On rejoint ici le propos de DUMAIN (2013) autour de la question du goût du fromage qui relève, de façon presque anecdotique, que l'allusion aux « petites fleurs » est une plaisanterie pour les professionnels du secteur, une moquerie qui selon elle « indique la longueur du chemin à parcourir pour que la diversité et le terroir deviennent des motifs de passion pour l'ensemble de la filière »[499].

Dans notre exemple, l'image des « petites fleurs » est censée représenter les aspects contraignants et superficiels de l'environnement, comme le montre la citation de la présidente du Parc qui la met en regard avec la volonté des associations de loisirs motorisés de pratiquer dans le Parc. Mais elle représente aussi la superficialité du passionné, de l'amateur par rapport à des groupes professionnels avec lesquels le Parc a à travailler et notamment avec les agriculteurs. Il est intéressant de noter que les extraits ci-dessus montrent la mobilisation de la figure des « petites fleurs » en réponse à des reproches anticipés, supposés être émis par des groupes sociaux extérieurs au Parc : les loisirs motorisés avec lesquels le Parc gère un long passif de conflits, et les agriculteurs avec lesquels il travaille énormément autour des milieux naturels et du développement économique. La mise à distance que le Parc marque à l'égard de ces « petites fleurs » semble alors pouvoir être rapprochée de la figure de l' « ayatollah » écologiste, également mobilisée par les acteurs du Parc lors des entretiens que j'ai pu mener.

La directrice du Parc lors de notre premier entretien m'expliquait alors que parler d'environnement est compliqué parce que ça donne l'impression d'être des « ayatollah de l'écologie », des « babas cool » et de devoir se défendre de l'accusation suivante : « Ce parc c'est une réserve d'indiens... »[500]

On retrouve cette figure de l'écolo, de l'ayatollah sous une acception différente dans le discours de deux membres de la FRAPNA, association environnementale en région Rhône-Alpes, qui n'a pas signé de convention avec le Parc et qui revendique au contraire cette position militante.

Extrait de l'entretien de Laurent, bénévole FRAPNA Loire :

« Tout à fait oui, traitée d'ayatollah de l'environnement [à propos de l'administration du Parc]. *Alors que je pense qu'ils ont des positions qui sont assez lisses quand même, ils ne sont pas non plus… Nous, ayatollahs qu'on nous le dise, c'est presque un compliment ! »*

Si le Parc se défend d'être rangé du côté des « amateurs de petites fleurs » ou des « baba-cools écolos », c'est afin de se distinguer de figures qu'il considère comme des repoussoirs

[499] DUMAIN, in ROUX, CHARVOLIN et DUMAIN, 2013, p.52

[500] Cette expression un peu désuète est régulièrement employée par les acteurs. Elle ne me semble pourtant pas pouvoir être vérifiée dans les discours actuels des différents protagonistes, mais plutôt relever d'une figure d'un discours partagé sur les difficultés du Parc (voir partie III.3)

envahissants dans la sphère de l'action environnementale. Cela lui est d'autant plus nécessaire qu'il travaille en partenariat avec des structures associatives, de façon parfois si complexe et peu lisible qu'il lui est nécessaire de structurer son identité propre par opposition. Le militantisme et la passion pour la nature étant des valeurs fortement attachées à la cause associative[501], il lui est ainsi difficile de les revendiquer tout en maintenant sa propre identité institutionnelle.

Le discours sur les fleurs dans le Parc prend donc une coloration naturaliste très forte. On peut lire ce positionnement dans différents exemples. La plaquette relative à l'Observatoire de la flore du Pilat en est un.

Figure 84 : la plaquette d'un des Observatoires du Parc : on n'y étudie pas les « petites fleurs » mais la « flore patrimoniale »

Le discours ici est loin de s'inspirer de codes plus proches de l'émotion comme ceux que des associations pourraient mobiliser. On est dans une démarche scientifique et l'appel à participation est fait exclusivement en ce sens. Le paragraphe sur les « objectifs » le précise très clairement. On observe pour pouvoir juger de « l'évolution de la flore patrimoniale » ou encore pour « mener des actions de préservation ».

[501] OLLITRAULT, 1999

Figure 85 : Pour contre-exemple d'un discours plus proche où l'amour est mobilisé comme registre : plaquette « J'aime la nature sur les bords » éditée par la LPO et le CPN

On peut prendre un autre exemple de modalités de traitement des fleurs qui ne se limite pas à leur appréhension esthétique : la communication autour du concours « Prairies fleuries », sur le plan national et à l'échelle du Parc du Pilat. Le choix du terme « prairies fleuries » est un terme qui fait débat tous les ans parmi les organisateurs, car il est jugé trop rattaché à un rapport en définitive peu sérieux à la nature et de fait peu adapté au public cible : les agriculteurs.

Figure 86 : Carte postale « Prairies fleuries » éditée par le Parc

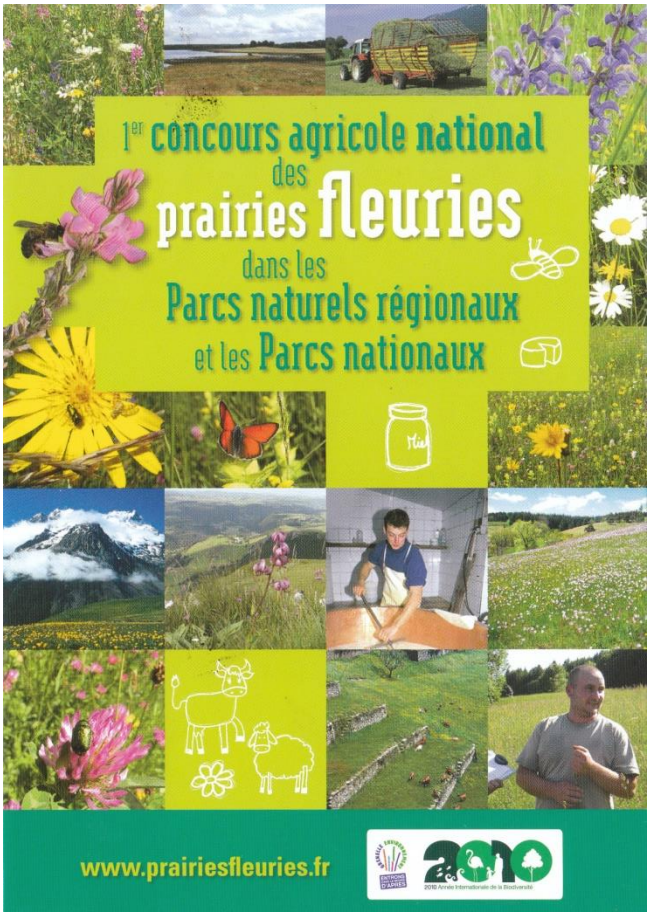

Figure 87 : Carte postale « prairies fleuries » éditée par les organisateurs du concours à l'échelle nationale

Figure 88 : Une du journal dédié au concours « praires fleuries » (édition nationale), 2013

Figure 89 : Set de table diffusé dans les restaurants du Parc autour de la thématique « prairies fleuries » en 2013

En rapprochant la communication menée au niveau national et celle menée au niveau local, j'ai cherché ici à mettre en lumière la recherche de repositionnement de la fleur dans une perspective professionnelle et rationnelle.

La carte postale et le set de table, édités par le Parc en 2013 reprennent le concept « prairies fleuries » auparavant destiné à un public d'agriculteur et le déplacent afin de construire un discours grand public, celui envers les consommateurs. Les prairies fleuries s'inscrivent alors dans un argumentaire autour du « bon produit régional », à la fois bon au goût et bon pour la biodiversité[502]. Le paysage fleuri qui sert d'appel n'est pas intégré dans un discours de la beauté, de l'esthétique ou de l'amour de la nature, mais bien dépouillé de ceux-ci pour être réinscrit dans une logique de rationalisation agronomique : « une ressource agricole à valeur écologique » comme stipulé sur le set de table. La flèche verte stylisée en fleur devient une flèche qui pointe vers la terre. Les animaux qui l'entourent ne sont pas un appel simple à l'affectif mais renvoient à un rapport alimentaire à ceux-ci : les pictogrammes de la droite du set de table (lait, miel, fromage, yaourt, charcuterie).

Si l'abeille stylisée présente en bas à gauche porte un discours sur son amour des prairies fleuries[503], c'est uniquement autour de leur conception en tant que ressource de qualité à la fois dans leur dimension écologique et dans leur dimension agricole :

> *« Moi j'aime ces espaces car la qualité des pollens récoltés dans les prairies apporte les protéines nécessaires à la multiplication de nos larves dans les ruches. Et le miel a un goût unique. »*

On assiste bien ici à une reconstruction de l'image de la fleur afin d'effacer sa dimension mièvre (parce que c'est « joli ») la remplaçant par une autre plus rationnelle (parce que c'est écologiquement et économiquement important).

De la même manière, cet effort de modification du rapport à la fleur se retrouve aussi dans la communication à destination des agriculteurs. Dans les journaux nationaux qui cherchent à mettre en avant la « valeur agroenvironnementale » des prairies fleuries et qui parfois jouent plus la carte de la jolie fleur pour « interpeler »[504], mais également dans les actions de proximité menées par le Parc.

> *Extrait de l'entretien avec Samuel, élu en charge de l'agriculture :*
>
> *« Alors pour recruter les agriculteurs, il y a des réseaux. Les réseaux c'est les comités de développement locaux, c'est la Chambre d'agriculture, c'est les gens qui font le contrôle laitier… si vous balancez une annonce dans un journal comme ça "inscrivez-vous pour le concours des prairies fleuries", la plupart ils vont sourire et ils vont dire " ah bon, les petites fleurs" et tout. Non, non, il faut passer par les professionnels pour relayer. Julien* [le chargé de mission agriculture], *il va aller en parler au responsable de comités et de développement et puis comme ça a déjà été fait à droite à gauche, ce que je disais, il faut surtout continuer à garder des liens avec ceux qui ont participé. Parce que ceux qui ont participé, ils ont, enfin, pour les avoir rencontrés, et je les ai suivis, l'agriculteur il est convoqué à faire visiter sa prairie. Et on regarde ce qu'il y a dedans et il est avec nous quoi. Et, vous avez des gens qui sont spécialisés, des gens de la LPO,*

[502] Voir partieIV.2.3

[503] Cette mise en scène d'un animal qui parle est unique dans les communications du Parc que j'ai pu recueillir. On peut noter qu'elle existe ici dans un discours à destination du consommateur.

[504] Voir l'entretien de Charlotte en Annexes

des naturalistes, etc. et il y en a qui vont lui dire "oh là, ta prairie, là-haut, t'as dû mettre de la chaux. Ah ben oui, elle est comme-ci, comme-ça par rapport à en bas. Oui ben tu vois, il y a telle et telle plante qui poussent plus particulièrement là-haut et ça il faudrait peut-être pas qu'elle pousse bien plus parce qu'elles vont envahir le truc, donc la chaux tu devrais peut-être en économiser en haut et en mettre plutôt en bas, parce que ceci, parce que cela". Bon je dis n'importe quoi, je ne suis pas spécialiste. Mais ce côté-là ça les intéresse beaucoup. […] *Ces gens-là, ils en ressortent ils sont un peu plus persuadés qu'ils l'ont fait au départ. Déjà au départ s'ils ont fait l'acte de s'inscrire, c'est qu'il y a eu un petit quelque chose mais je pense qu'ils peuvent être ambassadeurs de cette action auprès d'autres collègues quoi. C'est pour ça que l'autre jour on en discutait, on a eu une réunion vendredi après-midi pour organiser l'année prochaine et on s'est dit qu'il faut essayer de bien conserver ceux qui ont participé pour les faire témoigner parce que… Qui mieux qu'eux pourraient convaincre un autre agriculteur de pouvoir s'inscrire quoi ? Et les gens du contrôle laitier aussi. Les gens du contrôle laitier parce qu'ils sont en contact permanent avec les paysans. »*

Extrait d'entretien de Julien, chargé de mission agriculture :

« Nous on contribue quand même fortement à faire que les gens ils soient sensibilisés à ça. Petit à petit, le concours de prairies fleuries la première année je me suis fait secoué par une agricultrice qui a trouvé ça scandaleux qu'on promène vingt gugusses dans des parcelles pour évaluer des prairies qui valent rien pour eux... Bon on s'est expliqué. Aujourd'hui je parie que dans deux ans elle participe ! Voilà c'est des éléments comme ça qui font que... et moi je trouve que c'est ça la vraie communication. C'est le temps qu'on passe avec les gens à s'expliquer. »

On voit bien dans ces extraits l'investissement concret que la communication auprès des agriculteurs demande aux acteurs du Parc afin de les convaincre de participer à un concours qui ne mobilise au départ aucunes de leurs références (le terme « prairie fleurie » ne correspond pas au vocabulaire agricole mais se mélange avec un vocabulaire plus naturaliste).

Extrait d'entretien de Charlotte, chargée de mission Natura 2000 :

« Prairies fleuries ça n'existe pas si tu veux dans le jargon agricole. Ils parlent de prairies permanentes, de prairies naturelles…

- ***Ça ne vient pas du vocabulaire agricole ?***
- *Non pas du tout du vocabulaire agricole. C'est un croisement entre le vocabulaire agricole et le naturaliste pour le coup parce que tu retrouves le terme de « prairie ». En fait ce qui fait défaut c'est que souvent on utilise le terme de prairie fleurie pour des jachères fleuries, des prairies qui peuvent être semées par n'importe qui en fait. Je ne sais pas si tu as eu l'occasion d'aller au jardin public Gaston Baty récemment. Mais voilà par exemple ils ont semé une prairie avec des graines que tu trouves dans le commerce et ils appellent ça prairie fleurie.*
- ***Oui je vois ce que c'est. C'est les mélanges pour les papillons, les abeilles…***
- *Oui, exactement ! Et ça, ça s'appelle prairie fleurie aussi. Et le problème c'est que quand on parle du concours aux agriculteurs, ils nous disent "non mais on ne va pas aller semer ce genre de prairie ! On ne va rien récolter ! Ce n'est pas intéressant pour notre troupeau…" Voilà, c'est un peu le problème qu'on a aussi avec ce terme. »*

Pour ce faire, la communication reconstruit un rapport à la fleur et la réengage dans un discours où est mise en avant sa valeur agricole : meilleur fourrage, meilleurs produits, etc.

IV.3.2.4. Conclusion

A travers cette sous-partie, on a cherché à mettre en évidence un positionnement communicationnel du Parc qui se décline plutôt largement en termes de scientificité,

rationalisation, objectivité et professionnalisation. La communication institutionnelle ne mobilise pas, ou vraiment à la marge, l'émotion de son public tout comme elle ne laisse pas transparaître les sentiments de ses différents protagonistes. A la différence du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche par exemple, le Parc du Pilat n'est pas présent sur les réseaux sociaux mais possèdent plusieurs sites internet à déclinaison professionnelle : site des éco-acteurs, site LEADER, etc.[505]

Afin de ne pas se limiter à ce constat, on a cherché à creuser la piste identitaire et à proposer une explication de ce positionnement afin de conforter un statut de médiateur à travers une vertu d'objectivité attribuée à la science et à la sphère professionnelle (identité par filiation), mais également afin de se différencier de ses propres partenaires associatifs ou élus, en produisant un discours singulier, qui ne reprend pas les codes éditoriaux de ceux-ci : appel à l'émotion, mise en scène d'animaux, dramatisation, etc. (identité par différenciation).

A travers l'exemple des prairies fleuries, on a commencé à évoquer la question de l'engagement des acteurs et leur volonté de faire réussir leurs actions. On le développera dans la dernière sous-partie à travers l'observation de la place du corps dans les dispositifs notamment.

IV.3.3.- Rencontres vs documents : le corps en scène comme support de l'engagement

IV.3.3.1. Le corps de la nature : usage des animaux

Cette partie se concentrera sur deux cas que j'ai pu observer au cours de mes recherches et qui tournent tous les deux autour de l'utilisation qui est faite par le Parc des chèvres et de leur « capital sympathie », comme me l'a expliqué de manière presque désabusée la chargée de mission Natura 2000. Cette idée de capital de sympathie rejoint la notion de « charisme non-humain » chez LORIMER (2007) ou d'« espèces étendard » chez CHARVOLIN (2013).

> *« Les espèces étendard le sont aussi, sinon surtout, pour leur capacité d'impression et la probabilité qu'on a de les rencontrer, ce qui en fait l'attrait propre au regard de l'humain. »*[506]

La chèvre correspond particulièrement bien à ces différents critères : animal traditionnel dans les fermes, elle a un côté familier. En outre, elle rentre dans la catégorie évoquée plus haut de « big brown eyes » (animaux à grands yeux) et il est facile, de par son tempérament joueur, d'entrer en interaction avec elle.

Dans les cas évoqués dans cette partie, l'animal est présent physiquement dans le dispositif. On a accès à son corps, on évolue dans le même milieu, on peut le toucher, lui parler, entrer en interaction avec lui. Ce n'est pas une simple représentation de lui-même

[505] Voir tableau 5 qui synthétise les sites liés au Parc. Attention la non-présence sur des réseaux sociaux est également liée à des raisons structurelles : un seul poste de chargée de communication pour le PNR.

[506] CHARVOLIN, In ROUX, CHARVOLIN et DUMAIN, 2013, p.154

comme les moutons évoqués plus haut dans « L'Écho des Chirats » et qui étaient réduits à des tondeuses vivantes.

> *« Car une fois inscrits au cœur de dispositifs qui excluent toute référence à l'affectivité et à la vie émotionnelle qui pourtant les motivent, les oiseaux, mammifère ou primates deviennent eux-mêmes froids et calculateurs. »*[507]

Le premier cas est celui d'une visite de presse organisée par une des deux chargées de mission Natura 2000 du Parc et qui invitait les journalistes locaux à venir découvrir une parcelle sur la commune de Pélussin récemment intégrée au dispositif Natura 2000.

> *Extrait de mon carnet de terrain :*
>
> *« Le rendez-vous est donné devant la mairie et c'est à bord d'une voiture commune que notre petit groupe s'est dirigé vers les lieux en question. A l'abord du champ, un panneau pédagogique explique les étapes de transformation de la parcelle et les liens avec le projet global. Les deux journalistes présents s'en préoccupent à peine. L'objet de la visite n'était pas là, l'intérêt c'est la rencontre avec le berger en charge du troupeau de chèvres des Roves, espèce en voie de disparition, et de moutons. Les questions fusent et se mêlent : entretien de la parcelle en état, raison écologiques, petit nom de la chienne « pour la citer elle aussi », particularités des chèvres, présence de serpents, anecdotes du gardien, quelques-unes sur Natura 2000 quand même, etc. Nous restons environ une heure sur place puis nous repartons. La journaliste, satisfaite, déclare que "c'était très intéressant. On n'a pas l'occasion de faire des articles toujours aussi intéressants." Enormément de photographies sont prises. La visite est un succès et donnera lieu à de très bons articles dans la presse locale comme me le confirmera la chargée de mission par la suite. Suite à ceux-ci de nouveaux propriétaires ont pris contact avec elle pour inclure leur terrain dans le projet Natura 2000. Elle se sent pourtant obligée de préciser, en aparté et avec une pointe de désillusion : "Je les aurai fait visiter au moment du passage du girobroyeur [machine agricole qui broie les végétaux], cela les aurait moins intéressés." »*

[507] SERVAIS, In ROUX, CHARVOLIN et DUMAIN, 2013, p.210

Photo 22 : La visite organisée pour la presse afin de parler de Natura 2000, 21 mai 2014 : journalistes, berger, chargée de mission, mais aussi « Yucca », la chienne border-collie, les moutons et les chèvres des Roves. E. Kohlmann©

Ce qui entre en jeu ici encore c'est la transgression d'un code professionnel implicite, d'une norme de rigueur et de sérieux partagé par les professionnels du Parc, par le passage dans l'univers des médias. Le résultat positif de l'action de communication apparaît alors comme entachée par le stratagème utilisé sciemment par la chargée de mission : donner à la presse ce qu'elle attendait, ici par le recours aux chèvres et au berger. Cela renforce le sentiment de communiquer sur des sujets complexes, qui « ne passent pas bien », du fait de leur manque d'attractivité. Pourtant, la chargée de mission m'avouera que cette expérience l'incite à « faire des efforts » pour poursuivre dans ce sens, puisqu'en définitive, cette entorse à l'objectivité aura porté ses fruits.

Le deuxième cas a lieu lors de la fête des 40 ans du Parc du Pilat, en septembre 2014, dans le village de Bourg-Argental.

Extrait de mon carnet de terrain :

« C'est la Fête des 40 ans du Parc du Pilat qui se tient dans le village de Bourg-Argental, complètement "occupé" par les stands répartis autour de grandes thématiques : "40 ans au fil de l'eau" (l'eau dans le parc), "40 ans et toujours en mouvement" (la solidarité), "40 ans et toujours paysan" (l'agriculture), "40 ans et toujours dans le vent" (les énergies), "40 ans, un arbre juste adolescent" (la forêt), "mobilité", "histoire du Parc et du Pilat". Tout le village et ses places sont décorés, investis. Une scène ouverte assure des spectacles, des concerts. Aux abords du village, on trouve des ânes et des carrioles à bœufs. On nous distribue des bracelets, des quizz, des autocollants, des flyers de tous les côtés au gré des stands occupés par des fédérations, des associations, des collectivités. Enfin, à la périphérie du village, dans un espace vert séparé du centre par la rivière locale, la Déôme, autre ambiance. Les stands informatifs laissent la place à des mini-enclos, sans panneaux, sans dépliants, sans associations attachées. C'est l'espace des

animaux agricoles. Des enfants entourent les enclos et essayent de caresser chèvres ou moutons. La seule médiation qui subsiste alors est le contact proposé, directement, avec l'animal. »

Photo 23 : Fête des 40 ans du Parc du Pilat, 21 septembre 2014 : espace vert, enfants et animaux « à caresser ». E. Kohlmann©

Les chèvres, comme dans le cas précédent, représentent une approche sensible de la nature qui n'est pas, nous l'avons vu, l'approche développée par la communication du Parc dans sa communication institutionnelle. Néanmoins, ici, le parc semble abandonner sa posture de médiateur à vocation scientifique pour laisser la place à un contact plus direct. On retrouve cette fois, une construction plus proche des idées d'éducation à la nature où les enfants sont considérés comme un public à part, pour lequel immersion et émotion sont des registres légitimes.

Dans ces deux exemples autour de l'utilisation des chèvres, le recours à un registre plus émotif acte l'abandon de la posture institutionnelle pour épouser le registre attendu par les groupes sociaux destinataires (la presse ou les enfants dans les cas évoqués). Dans une démarche pragmatique (ce qui « marche »), le Parc met de côté ce qui le différencie en tant que structure pour privilégier une certaine efficacité communicationnelle qui se situe cette fois-ci du côté du message. Ce qui est privilégié ici c'est la volonté de faire « monde commun », d'utiliser les mêmes codes, et non pas la mise en avant d'une identité particulière.

IV.3.3.2. Le corps dans la nature : se déplacer, immerger, mettre en action

On terminera en évoquant cette fois-ci le déplacement des corps des hommes à travers un certain nombre de dispositifs.

On a évoqué de manière éparse tout au long de cette thèse les déplacements des équipes du

Parc lors de la mise en place de leurs actions. Il semble nécessaire de souligner de nouveau cet aspect car il permet de souligner une certaine dimension de l'engagement de ceux-ci. Les équipes du Parc se sont notamment déplacées à la rencontre des élus du territoire lors de la mise en place de la nouvelle charte. Ces déplacements se sont fait en binôme : élu/chargé de mission et visaient à représenter concrètement et physiquement le Parc, à aller porter sa parole dans toutes les communes, dans une démarche proche de celle des missionnaires !

Extrait d'entretien de Pascale, présidente du Parc :

« Mais j'essaie d'être très présente. Vraiment très présente de partout. Alors ça me demande beaucoup de réunions, certes, et beaucoup de représentations. Parce que si vous n'êtes pas présent, défendre la charte sans y être, voilà… ce que j'ai proposé et ce que j'ai réussi à faire, c'est que tous les membres du bureau sont allés peu ou prou dans les communes présenter la charte. Et ce que j'ai essayé de faire c'est de dire "vous êtes au bureau et vous êtes dans le territoire du Pilat rhodanien" puisque le siège est ici. Les élus du Pilat rhodanien sont allés soit sur Condrieu, soit sur Saint Etienne Métropole, soit sur les monts du Pilat présenter la charte. Et on a mixé, on a tourné comme ça. »

La carte réalisée pour présenter les lieux où ont pris place les « Rencontres de l'Observatoire de la Biodiversité » illustre également cette volonté de se déplacer sur l'ensemble du territoire et de ne pas se cantonner dans du travail de bureau. Ainsi, les manifestations du Parc se déplacent de lieux en lieux et ne restent que peu sur un même territoire.

De la même manière, toute la partie consacrée dans ce travail à la représentation de la communication du Parc comme une communication du quotidien, de l'échange, de la relation presque individuelle, montre bien la dimension corporelle en définitive d'une certaine forme de communication. Il me semble ainsi qu'à travers cette dimension on peut lire une certaine forme d'engagement des acteurs et leur volonté de porter le projet du Parc et de le faire partager par le plus grand nombre.

Photo 24 : Les 40 ans du Parc à Bourg Argental : toute l'équipe du Parc est mobilisée pour la journée sur place et est identifiable grâce à leur T-Shirt roses

Si les acteurs du Parc se déplacent, ils attendent en retour que leur public fasse de même et, notamment dans les dispositifs d'éducation à la nature, il est beaucoup attendu de la mise au contact des individus avec le milieu naturel. On rejoint ici des aspects relatifs à l'éducation à la nature déjà travaillés par la sociologie.

> *« L'immersion dans la nature est présentée par les éducateurs comme une étape-clé des animations qu'ils mènent. En particulier parce que ces activités sont un moment où le public auquel s'adressent les éducateurs peut avoir un rapport à la nature différent, hors cadre scolaire. »*[508]

Les dispositifs qui visent la mise en contact avec la nature sont majoritairement conçus à destination des publics touristiques, des familles. On retrouve ici comme précédemment la construction d'une attente envers un public spécifique : les enfants.

[508] JACQUE, 2002

Photo 25 : « Sortie Nature » dans l'Île du Beurre : guetter dans l'espoir de la rencontre avec un animal. E. Kohlmann©

Photo 26 : « Sortie Nature », Maison du Parc de Pélussin : à la recherche des insectes et des plantes. E. Kohlmann©

Photo 27 : « Sortie Nature », Les Haies : se déplacer dans la nature, marcher, aller au contact. E. Kohlmann©

Les différentes « Sorties Nature » auxquelles j'ai pu participer proposaient différents dispositifs qui visaient tout d'abord à nous mettre en contact avec la nature et à nous transmettre un ensemble de connaissances relatives à celles-ci. Que ce soit dans « Les petits rhodaniens » (photo 25) où on nous proposait d'observer certains animaux emblématiques dans leur environnement naturel, comme le héron, dans les « Petits naturalistes au jardin » (photo 26) où il s'agissait, dans la nature miniaturisée des jardins du Parc, d'aller à la recherche de plantes et d'insectes et de les attraper, ou encore dans la sortie « Traces des mammifères » où un parcours sur les chemins du Parc était l'occasion de guetter les indices de la présence d'autres animaux, afin de les rendre plus concrets, plus proches.

Ce qu'il est intéressant de souligner ici, dans notre propre argumentation, c'est qu'à travers ces procédures d'immersion, ce qui est visé c'est avant tout la transmission de connaissances, bien loin de la création d'un sentiment d'amour de la nature, d'émerveillement, à travers le contact direct avec le milieu. Le corps y est déployé en sa qualité de support de la mémoire kinesthésique.

Extrait d'entretien de Calvin, Fédération de chasse de la Loire :

« Donc quand on veut mettre en place des actions, enfin pour moi c'est vraiment important de passer par du concret. On le voit avec des scolaires, enfin, c'est pareil quoi. Si on veut les sensibiliser il faut passer par du toucher, du… voilà. Et je pense qu'on perd un peu actuellement par les moyens virtuels, cette notion de concret de… et ça c'est important de revenir à ça, sur des actions de terrain. C'est mon point de vue, mais il me semble que c'est important quoi. »

Dans une perspective où le changement de comportement est visé est de manière de plus

en plus prononcée, les dispositifs d'éducation au territoire et de communication rejoignent à nouveau une approche sensible. Il s'agit de mettre le public en action par le recours aux sens (faire faire) plutôt qu'aux sentiments (faire ressentir). Cette approche est différente de celle portée par l'élu de la Région que j'ai pu rencontrer en entretien lorsqu'il évoque la mise en place par la Région de nouveaux dispositifs de sensibilisation des publics, notamment autour de l'art (le Land Art).

Extrait de l'entretien de Charles, Elu Région Rhône-Alpes :

« On sent, on palpe, on s'immerge, c'est plus dans une approche sensitive et moins, je vais dire, scientifique et technique. On y viendra un peu après. C'est plus pour susciter l'émerveillement, l'émotion, pour avoir cette approche de la biodiversité. C'est-à-dire qu'on va plus sensibiliser au beau peut-être à des notions qui vont plus toucher à la poésie… des sens. Dans un esprit nature et culture. »

Dans le Parc, ce recours au corps se justifie surtout dans des dispositifs qui visent à ancrer des changements de comportement. On a vu sur les dernières années des « Rencontres de l'Observatoire » une évolution vers plus de « faire faire » et moins de théorie. Cette évolution s'observe également dans d'autres dispositifs comme le modèle des « Sorties au jardin », proposé en collaboration avec le CPIE et où on mêle cette fois-ci déplacement (dans le jardin d'un particulier) et participatif (le discours n'est pas standardisé et le Parc n'est pas l'énonciateur direct).

Extrait de l'entretien de Martin, chargé de mission Pôle Tourisme éducation culture coopération:

« Les Sorties Nature qu'on faisait, qu'on a arrêté dans la terminologie "Sorties Nature". Ça fait trois ans qu'on essaye de les faire glisser vers des temps non plus de pédagogie passive mais plutôt d'apprentissage actif en disant "ce n'est plus nous qui venons prêcher la bonne parole", ou des associations environnementales, ou patrimoniales, ou ce qu'on veut, et leur dire "regardez c'est un milan royal, une buse variable, écoutez c'est le coucou, machin", mais quid de l'impact sur le changement de comportement d'un truc comme ça à part par l'émerveillement, la découverte, la compréhension, ok… »

Le corps ici à travers son déplacement ne viserait plus uniquement à mettre en contact dans le but de créer un émerveillement autour du remarquable, mais à y inscrire des savoir-faire, des pratiques, des expériences autour de l'ordinaire. On rejoint ici une évolution que le concept de biodiversité peut effectivement avoir exacerbé, la diversité laissant plus de place à la culture et aux pratiques du quotidien.

Extrait de l'introduction de la brochure « Les rendez-vous de mon Parc 2015 » :

« Quand c'est bien de connaître, c'est encore mieux d'essayer ! Tout naturellement les rendez-vous de mon Parc vous invitent donc à participer. Ensemble, changeons d'ère ! »

Figure 90 : Couverture de la brochure des « Rendez-vous de mon Parc », 2015, le public en action

Pour l'instant, dans le Parc, les deux pratiques sont toujours menées en parallèle et les « Sorties Natures » classiques ne sont pas encore détrônées par des dispositifs plus participatifs. Le déplacement des corps dans la nature continue donc toujours, me semble-t-il, à viser le partage d'une expérience sensible. Espérer sa transformation en un sentiment positif à l'égard de la nature, considérant ensuite que ce sentiment peut amener à agir pour sa protection bien plus qu'un simple argumentaire basé sur la raison ne le proposerait apparaît peu dans la manière dont ses mises au contact sont présentées. On a donc à travers la question de l'éducation environnementale un positionnement qui légitime un détour par le sensible, ce dernier étant considéré comme servant le développement des connaissances et la participation du public plus que comme déclencheur d'un sentiment d'amour.

IV.3.4.- Synthèse du point 3

Autour de la question de l'amour de la nature et de l'usage de l'émotion par le Parc du Pilat, on arrive à lire la tension identitaire comme dialectique entre le même et l'autre[509].

[509] LIPIANSKY, 1992

On a tenté de montrer à travers l'engagement physique des acteurs, mais également à travers leurs discours, des motivations qui paraissent dépasser un simple engagement professionnel. Il semble y avoir une dimension militante chez de nombreux acteurs rencontrés, que celle-ci s'exprime facilement comme chez les partenaires associatifs ou qu'elle avance plus masquée comme chez les chargés de mission. Les conditions d'énonciation des discours saisis en entretien les positionnaient déjà « en tant que » professionnels et on peut postuler que cela a pu influencer leur discours et rendre moins légitime un propos plus passionné. Je regrette en ce sens d'avoir construit ma trame d'entretien en axant réellement sur les aspects liés au poste occupé et de ne pas avoir cherché à creuser plus dans la dimension personnelle de leur engagement.

En effet, le passage sur la scène publique[510], entendue ici comme la production éditoriale du Parc, ne semble pas autoriser l'expression de valeurs, d'émotions, d'engagements individuels. On rejoint alors les différents travaux évoqués (partie IV.3.1.3) qui mettent en avant la difficulté de présenter des valeurs d'engagement personnel dans les champs proches des sciences et de sa démarche.

Ainsi, le registre favorisé sur le plan institutionnel, ainsi que lors de la communication qui accompagne les différentes actions du Parc, est celui qui valorise l'objectivité, la neutralité, la scientificité, l'expertise. Il permet de favoriser le positionnement du Parc comme médiateur, comme accompagnateur de projets pour des groupes sociaux très différents : associations naturalistes, sportives, collectivités territoriales, etc., en lui conférant une identité assez « lisse »[511]. Il participe de la création d'un espace commun dans lequel différentes identités peuvent évoluer et échanger.

Cependant, ce positionnement procède aussi d'une différenciation. Il sert à distinguer l'identité du Parc des autres acteurs environnementaux en le positionnant non pas comme militant et subjectif, mais comme objectif et professionnel. Les codes des militants environnementaux dans le secteur associatif ne sont donc pas réutilisés par le Parc qui lui préfère une filiation scientifique, naturaliste.

En parallèle, cette objectivité est abandonnée parfois et le recours à l'émotion est utilisé pour faciliter les échanges. L'identité s'efface alors pour laisser se déployer une communication « efficace » qui réutilise les codes des autres groupes sociaux pour mieux faire passer son message. On a illustré ce point avec le recours au corps et notamment au contact avec les animaux, à travers l'exemple des chèvres, animal « sympathique ». Dans certains cadres très particuliers (fête à destination du grand public, communication à

[510] BABOU, 2009, et sa description du cas de la biologiste qui différencie ce qu'elle peut dire au goéland et ce qu'elle peut dire au chercheur.

[511] Tel qu'exprimé en entretien par un bénévole de la FRAPNA, association de protection de l'environnement qui revendique quant à elle plutôt une approche militante

destination de la presse), l'interaction avec l'animal est retenue dans un cadre où l'affectivité peut s'exprimer. Cependant, le corps, avec le recours à l'immersion dans la nature dans les dispositifs d'éducation, ne favorise pas toujours un engagement affectif mais paraît être pris dans une démarche favorisant les apprentissages et la transmission de connaissance dans un rapport scientifique et gestionnaire à la nature.

En effet, ces normes d'énonciations sont tellement intégrées par les chargés de mission du Parc qu'il leur est difficile de passer outre. Lorsqu'ils le font, on voit qu'ils éprouvent le moyen de parler de ces pratiques, de métacommuniquer, afin de dépasser ce qu'ils peuvent concevoir comme un paradoxe : utiliser l'affect dans le cadre d'une structure qui se veut objective. Ce sont l'ensemble des discours visant à mettre à distance les « petites fleurs » dans la communication autour des « prairies fleuries », redéfinies régulièrement selon des concepts biologiques ou agronomiques. La désillusion exprimée par la chargée de mission sur l'usage du « capital de sympathie des chèvres » pour répondre aux attentes des médias locaux est représentative de ce point.

Enfin, contrairement aux propos de TAKACS cités en introduction, il ne semble pas que ce soit la notion même de biodiversité qui ait fait entrer l'émotion dans les discours du Parc. Il s'agit plutôt ici d'une adaptation perpétuelle de l'identité comme différenciation ou comme commune en fonction des dispositifs qui la mobilisent, et d'une priorité accordée à l'image de la structure (qu'on pourrait définir comme « identité image ») ou à la création d'un « monde commun » (qu'on propose de qualifier d'« identité fonctionnelle »).

IV.4 - Conclusion de la partie IV

Dans cette dernière partie, on a abordé plus frontalement la question de la biodiversité et, à travers elle, on a essayé de réinterroger la communication environnementale du Parc. On a notamment cherché à voir si ce concept de biodiversité et son usage dans divers dispositifs de communication paraissaient refléter les changements radicaux de paradigmes évoqués par différents auteurs :

> *« La Biodiversité a remplacé la Nature. La Protection a cédé le pas à la Gestion. La technologie/cratie s'impose. Ce qui suppose que les sciences, tout particulièrement l'écologie, apportent les concepts, les méthodes, les procédés pour comprendre et manipuler la biodiversité. Or les paradigmes changent. »*[512]

Cette idée d'une substitution de la « nature » par la « biodiversité » et de la « protection » par la « gestion » paraît séduisante. Pourtant, on l'a décrit tout au long de cette partie : rien d'aussi radical n'apparaît dans la communication du Parc ou dans son appréhension de la nature, prise en tant qu'« espace naturel ». Le rapport gestionnaire à la nature est très présent dans les discours et dans les actions du Parc depuis son origine, bien avant l'inscription de la « biodiversité » dans ses missions. Un Parc Naturel Régional a toujours cherché à concilier nature et culture, à lier développement économique et environnement, à utiliser différents outils administratifs, logistiques ou financiers pour assurer ses missions.

Si on se réfère au discours proposé par l'ONU (V-P-A), on peut constater que le Parc met de côté la dimension de « Perte » pour se concentrer sur la « Valeur » de la biodiversité pour l'homme ainsi que sur la valorisation de ses « Actions ». Il n'est que peu question de la biodiversité planétaire. Ce dont il s'agit ici c'est de démontrer la richesse de la biodiversité du Parc et de lier celle-ci à la fois au territoire dans ses particularités physiques (climat, migrations, milieux, etc.) et aux pratiques que les hommes y mènent (valorisation des pratiques agricoles notamment). La différence avec un discours plus proche du « développement durable » y paraît alors très subtile…

En ce sens, la biodiversité ne paraît pas radicalement modifier son rapport à la nature, ni même le contenu de son discours environnemental. Elle paraît s'inscrire pourtant, à la marge, dans un processus plus large de participation citoyenne, mais les résultats de mes observations sont loin d'en faire le moteur de celle-ci.

On ne peut cependant pas omettre d'observer la modification du dispositif des « Rencontres de l'Observatoire de la biodiversité » vers une implication plus ouverte aux associations et aux citoyens ou encore l'évolution des observatoires eux-mêmes qui passent d'un discours autour du : « on vous apprendra à voir pour que vous sachiez participer » pour

[512] BLANDIN, 2009, p.33

se diriger vers celui du : « vous qui voyez, partagez avec nous ». Cependant cette évolution est difficilement rattachable directement au concept de biodiversité tel qu'il est décliné à l'international avec le discours Valeur-Perte-Actions. On propose de le rattacher, non pas à une de ses évolutions vers la notion de « services écosystémiques », mais plutôt vers la notion de mise en réseau, de Corridors écologiques comme nouvel outil de gestion de la nature.

C'est d'ailleurs à travers le « Dossier documentaire » sur les Corridors que l'on a noté une réelle modification du discours du Parc. L'attention portée aux déplacements des espèces paraît avoir un effet structurel plus important sur les conceptions du rapport à la nature et sur le lien entre les différents acteurs et leur place[513]. Elle paraît plus pouvoir modifier une approche qui, avec la biodiversité, pouvait poursuivre dans le Parc un discours qui existait déjà sur les espèces, les habitats et la place de l'homme dans les écosystèmes.

Si la biodiversité ne semble pas avoir révolutionné le discours du parc, ce qui apparaît par contre très fortement c'est le poids communicationnel de la notion. On peut le lire à travers l'important travail rhétorique mené par l'ONU, mais également dans son large réinvestissement dans des dispositifs de communication divers à l'échelle nationale. Le Parc du Pilat quant à lui se sert très clairement de la dimension communicationnelle de la biodiversité pour promouvoir une identité plus naturaliste et faciliter la réalisation de ses propres objectifs. On l'a observé à travers le recadrage du lancement de l'Observatoire de la biodiversité à travers l'Année Internationale de la Biodiversité. On a pu souligner une attention au terme plus importante à partir de 2010, année charnière pour le Parc puisqu'il était en période de révision de sa charte. Se raccrocher à la biodiversité, promouvoir son image comme riche en biodiversité, auprès des instances régionales et nationales, relevait ainsi d'une stratégie identitaire visant un but très concret : obtention du label et de crédits.

La biodiversité dans le Parc du Pilat s'inscrit ainsi dans deux processus différents.

Le premier, dans la continuité de loi de 2006 qui va vers plus de participatif, continue à chercher une plus grande implication du public et une modification des comportements vers plus d'écologie à travers une évolution des dispositifs traditionnels proposés (Trame Verte et Bleue, Observatoires participatifs, éducation à l'environnement ouverte à des acteurs nouveaux : les citoyens « vertueux », etc.).

Le deuxième, dans un contexte plus compétitif entre les zones de protections de la nature et la professionnalisation de la communication, qui réutilise la biodiversité dans ses aspects les plus « politiques » et cherche à travers elle à valoriser le territoire du parc, ses actions, ses pratiques, pour le différencier des autres structures et le valoriser.

Enfin, à travers la question de l'amour de la nature, on a pu soulever une faible évolution de la rhétorique du Parc, toujours prise dans une dimension professionnelle et scientifique.

[513] Voir KALOARA et VLASSOPOULOS, 2013, chap.VI autour des dispositifs Natura 2000 et leurs effets de cohabitation avec des acteurs non-humains grâce notamment à la notion de corridors

Les fleurs y sont transposées de l'univers du joli à celui du remarquable (pour l'approche naturaliste) ou de l'utile (pour l'approche agricole et consommateurs). Les moutons deviennent des tondeuses, les genettes ou les oiseaux des indices. Le décrochage de ce type de discours est rare, ce qui le rend d'autant plus intéressant à analyser. Ce sont les enfants qui peuvent conserver une relation individuelle directe à l'animal ce qui autorise un engagement plus affectif avec celui-ci. Ou encore les journalistes rattrapés par leur propre mécanique et qui seraient happés par le capital sympathie du tableau des chèvres et de leurs bergers. Ce qui amène à redéfinir ces dispositifs de communication, ce sont les concessions faites à une certaine représentation de la communication et du public afin de servir l'efficacité d'un message dont on a de plus en plus de mal à comprendre qu'il ne soit pas entendu.

Extrait de l'entretien de Géraldine, directrice du Parc du Pilat :

« Quand je vois des gens qui jettent, qui jettent des papiers par terre je ne comprends pas qu'on en soit encore à ce stade quoi. C'est, je me dis c'est... ça ne sert à rien. Si sans doute, sans doute, je ne peux pas le dire, j'en sais rien vraiment mais je me dis globalement on est encore, enfin, pas que dans le Pilat mais partout, on est encore loin de, d'avoir une prise de conscience environnementale [rire] *suffisante quoi... »*

En ce sens le recours à la biodiversité, terme plus présent dans le Parc à partir de 2010 on l'a vu mais que ne disparaîtra plus par la suite, pourrait être le symptôme d'une attente plus importante envers la communication. On pourrait alors y lire l'engagement des acteurs dans une démarche à l'intérieur de laquelle s'il faut « convaincre sans contraindre », il n'empêche que la priorité est de convaincre. L'usage du terme de biodiversité leur permet ainsi de se référer à une valeur extérieure intrinsèque[514] sans craindre de perdre leur positionnement identitaire…

« To be considered a "nature lover" is not a compliment in many quarters. So rather than running to nature, biologists flee from it. Instead, they describe and defend biodiversity. It maintains an aura of scientific respectability while still meaning so many different things to so many people, without having yet acquired the notorious etymological reputation of the word nature. »[515]

[514] On pense ici au contenu du « Dossier documentaire » sur les Corridors, mais aussi aux plaquettes Natura 2000 qui se dispensent d'une justification du « pourquoi agir » et présupposent qu'il est implicite de vouloir agir pour la diversité biologique (parce que c'est « bien »…).

[515] TAKACS, 1996, p.76 : « Être considéré comme un "amoureux de la nature" n'est pas un compliment dans de nombreux milieux. Ainsi plutôt que de se rapprocher de la nature, les biologistes s'en éloignent. A la place, ils décrivent et défendent la biodiversité. Cela conserve une aura de respectabilité scientifique tout en signifiant encore tellement de choses différentes pour tellement de personnes, sans avoir jusqu'ici acquis la célèbre réputation étymologique du mot nature. » [traduction proposée par l'auteur]

V/Conclusion générale

A l'issue de ce travail et avant de me lancer dans la rédaction de ma conclusion, j'ai voulu relire quelques-unes des notes que j'avais prises tout du long de ma recherche et je suis « tombée en arrêt » devant la citation suivante de DESCOLA :

> *« L'hypothèse servant de fil conducteur aux analyses qui vont suivre est que les schèmes intégrateurs des pratiques dont nous avons examiné les mécanismes généraux au chapitre précédent peuvent être ramenés à deux modalités fondamentales de structuration de l'expérience individuelle et collective, que j'appellerai l'identification et la relation. »*[516]

L'anthropologue résume alors son travail autour des quatre ontologies sur deux plans principaux que sont l'identification (comme ce qui est le même que moi et ce qui est autre que moi) et la relation (comme manière de faire du lien entre ce qui a été précédemment découpé).

Lors de ma première lecture, ce point n'avait pas spécialement attiré mon attention, j'étais plutôt subjuguée par la proposition relativiste quant aux catégories que l'on mobilise au quotidien et légèrement agacée[517] par l'aspect réducteur de certaines affirmations sur l'ontologie naturaliste. Je me souviens ainsi avoir souligné et annoté d'un grand point d'interrogation la conclusion de l'ouvrage, y voyant un excès de structuralisme, et une manière, en définitive, d'exclure l'étude des communications en qualifiant d'« ornementation » tout ce qui fait la diversité des productions humaines :

> *« Tout le reste, ce qui attire l'œil au premier regard et entretient le plaisir de la diversité, n'est qu'ornementation. »*[518]

Vouloir produire un modèle théorique à grande échelle ne se fait-il alors qu'au détriment de l'attention aux détails? S'il est exact que le naturalisme ne peut qu'être un découpage théorique du monde parmi d'autres, producteur d'hybrides dans les pratiques[519], il n'empêche qu'on peut également lire dans ces dernières des traces de cette représentation théorique. On peut illustrer ce point par l'étude menée dans cette thèse des productions communicationnelles du Parc et de leur rapport à la rationalité et à l'émotion notamment (partie IV.3). On y a observé, à travers l'interrogation sur l'amour de la nature, comment une représentation partagée quant au rôle pédagogique et scientifique de l'institution peut jouer un rôle normatif. L'expression des émotions, des sentiments, semble cantonnée à la sphère privée et ne parvient pas à passer sur la scène publique et à être retranscrite dans les dispositifs de

---

[516] DESCOLA, 2005, p.163

[517] J'avoue ici qu'une grande partie de mes irritations sont venues d'une absence totale de prise en considération des pratiques et relations qu'il me semble vivre au quotidien avec la « nature ». J'habite dans une ancienne ferme dans la campagne avec des animaux familiers ou « sauvages » qui habitent un même milieu et me sens ainsi plus proche d'une proposition telle que celle d'Aldo Leopold. La proposition d'une ontologie naturaliste me parait ainsi trop désincarnée et intellectuelle…

[518] Ibid., p.531

[519] On rejoint ici les remarques de LATOUR, 1991, sur la Modernité

communication du Parc. On lit sur ce terrain la trace d'un cadrage normatif assez fort autour du rôle de l'organisation. Ce cadre semble plus marqué encore autour des thématiques environnementales qui sont mises en scènes selon des codes proches des disciplines scientifiques. Pourtant, certaines pratiques parfois s'en affranchissent : le cas des visites organisées pour la presse autour de Natura 2000 est un exemple de ce type de dérogation au cadre pour des raisons d'efficience communicationnelle (les relations avec la presse).

Ce qu'il me paraît important de souligner ici, c'est que malgré toutes les irritations et émerveillements que la lecture de DESCOLA a pu m'apporter à l'issue de ce long processus de rédaction, il me semble qu'il y a une proximité forte entre son propos et le mien à travers cette question de l'identification et de la relation. C'est à travers ce point que je fais le lien entre son travail et le mien et qu'il me semble pouvoir le rapprocher d'une problématique communicationnelle.

J'ai ainsi travaillé la communication produite par le Parc autour de la question de l'identité et des différentes tensions existantes. On a pu évoquer celles entre identité individuelle et professionnelle à travers la question des valeurs attribuées à la communication par les différents acteurs, mais également à travers la question de l'engagement et du sentiment de nature. On a souligné en outre l'injonction communicationnelle de plus en plus forte portée par la structure à travers la professionnalisation de sa communication. Mais on a encore pu traiter des tensions liées à la compétitivité du milieu des actions environnementales ou encore aux aspects locaux et politiques d'une gestion de la nature parfois désincarnée.

On reviendra dans cette conclusion sur quelques-uns des résultats principaux de ce travail :

- la tentative de réintroduire une dimension matérielle dans l'analyse de la communication, tentative qui s'est en définitive déployée suivant deux axes : la matérialité du signifié et la matérialité du signifiant
- le pouvoir communicationnel de la biodiversité déplacé d'une efficacité envers un public donné vers un rôle stratégique pour les institutions.
- l'identité comme dimension importante et complexe pour l'étude de la communication, prise dans un jeu permanent de repositionnement

Bilan de la recherche de prise en compte de la matérialité

En introduction de ce travail, j'ai cherché à mettre en avant, à la suite de différents travaux dont ceux de BABOU (2009) ou encore de LAGANE (2014) par exemple, une volonté de prendre en compte dans l'analyse des communications, non plus uniquement la nature dans sa dimension représentationnelle (constructivisme) mais également dans sa dimension matérielle. J'espère avoir ainsi réussi à présenter, en passant par une description précise du territoire du Parc du Pilat et en m'attardant sur les aspects géomorphologiques, agricoles,

culturels, institutionnels, etc., une communication non pas « amédiale[520] » mais inscrite et incarnée dans un milieu particulier.

Ceci a permis de développer notamment des résultats autour de la biodiversité dans le Parc en mettant en balance un discours sur la diversité paysagère ou climatique, très présent et repris dans la communication institutionnelle, et une représentation de la diversité en espèces du territoire assez faible parmi les membres de l'équipe. On a aussi, grâce à cette attention à la matérialité, pu interroger les déplacements des chargés de mission et élus sur le territoire ; la mise en avant de certaines espèces animales ou leur absence de mise en avant ; le rapport à une agriculture extensive par obligation et présentée comme vertueuse ; ou encore la dimension géologique de l'emblème du Pilat avec ces fameux chirats qui sont une particularité physique du territoire.

En outre, on a pu observer et mettre en évidence l'aspect matériel de certains dispositifs de communication qui paraissent échapper à leurs créateurs. On s'est ainsi autorisé la métaphore de la créature de Frankenstein à propos du label orange « Pilat Mon Parc Naturel Régional » qui est certainement l'exemple le plus probant de dispositif de communication qui finit par échapper à la structure qui l'a créé. Conçu pour asseoir une identité du Parc et de son territoire, elle est devenue, en quelques années, un objet fortement approprié par les habitants mais très faiblement maîtrisé par l'organisation.

On a vu également comment le dispositif d'Observatoire de la biodiversité du Parc du Pilat, dans une moindre mesure, paraît évoluer de façon indépendante au fil des années pour passer d'un dispositif totalement géré par l'institution à un dispositif plus ouvert aux autres organisations et possédant son logo propre. On a souligné que la dimension participative plus importante prise par la communication autour de l'Observatoire et la délégation de sa gestion au CPIE, association environnementale à vocation pédagogique, semblent avoir participé de la diminution de la place du Parc à mesure que la place accordée au public augmentait et où le rôle de celui-ci se reconfigurait.

S'il est évident que la matérialité dans ces derniers cas ne s'inscrit pas sur le même plan que la prise en compte de la dimension physique du milieu, il n'empêche qu'il est intéressant de la rapprocher d'une démarche qui tend à montrer qu'il est important de ne pas limiter la communication à l'étude des représentations.

Retours sur la biodiversité et sur son pouvoir communicationnel

Un des principaux résultats du travail que j'ai mené consiste en la mise en lumière de la dimension communicationnelle du terme de biodiversité en l'analysant dans le cadre des pratiques.

C'est en effet une chose de dire que la biodiversité a deux aspects : un premier aspect

[520] Voir p.42 pour une définition du terme

« biophysique » et un second aspect linguistique[521], mais c'en est une autre de montrer concrètement comment, par un ensemble de médiations, d'organisations, de normes, le concept peut structurer le champ de l'action environnementale. On est alors assez proche, sur un terrain différent, du constat d'EMPRIN dans sa thèse en 2013.

À l'échelle du Parc Naturel du Pilat, on a pu mettre en évidence différentes normes et médiations à l'œuvre qui structurent en définitive le recours à la biodiversité. L'Année Internationale de la Biodiversité n'est devenue en ce sens qu'un « cadre » de plus, loin d'être le plus contraignant à mobiliser. Celui-ci a permis, dans une période où c'était important pour le Parc, de donner à l'institution une image plus forte autour de la biodiversité en raccordant, à moindre frais, certaines de ces actions à un dispositif de notoriété internationale.

On a pu alors mobiliser le concept de *kaïros* chez DE CERTEAU et évoquer une stratégie de communication « braconnière » dans laquelle on ne pouvait plus considérer la communication internationale comme exerçant un rapport de force pur et direct sur la communication d'un Parc Naturel Régional. Au contraire, les dispositifs internationaux sont réinvestis par le Parc afin de promouvoir leurs propres missions. La linéarité du modèle de la communication sur laquelle semble s'appuyer le schéma de professionnalisation de la communication du Parc est alors à reconstruire complètement. La proposition descendante, de l'international vers le local qui a longtemps été une façon de conceptualiser la diffusion de la communication, n'est pas adaptée à notre recherche et il est difficile de limiter à ce type de processus les échanges entre tous les acteurs environnementaux, à des échelles différentes.

On peut ici mettre en avant un aspect propre au modèle des PNR vu chez MICOUD par exemple, mais aussi présent dans le travail de TARDY :

> *« En effet, à l'échelle de la politique internationale et européenne, nationale et régionale, on parle d'environnement, de patrimoine culturel, de développement local, de développement durable, on émet des règles, on propose des moyens financiers. Les parcs naturels régionaux trouvent dans ce cadre un vocabulaire, des modèles, des aides qui leur permet de s'inscrire dans un monde connu et reconnu, de toucher des porte-paroles pour médiatiser et étendre leur réalisation. »*[522]

Le rapport global-local apparaît donc ne pas pouvoir être appréhendé en termes de rapport simple et direct, ni linéaire, mais comme une toile de médiations successives qui lient communication locale et communication internationale. En ce sens, on peut souligner une compétence communicationnelle propre aux organisations telles que les Parcs Naturels Régionaux, et une manière d'utiliser les normes communicationnelles non pas pour délivrer un message à un récepteur, ce qui on le rappelle a été une des premières façons de théoriser la communication, mais pour développer une stratégie identitaire.

Si la communication internationale n'a été en définitive que faiblement contraignante, on a

---

[521] DESCOBAR, 1998, les qualifie ainsi : "biophysical referents" et "discursive invention"

[522] TARDY, 1999, p.15

souligné l'importance cruciale d'autres aspects sur la période 2010-2011 qui permettent d'expliquer une augmentation de l'usage du terme de biodiversité dans la communication du Parc. On a ainsi évoqué la période de révision de la charte du Parc et la concomitance entre l'envoi du pré-projet auprès du Ministère (plus particulièrement du CPN) et la volonté exprimée clairement par les acteurs de renforcer l'image en termes de biodiversité du Parc, de mettre en avant sa richesse en biodiversité afin de répondre aux attentes supposées de leurs futurs juges. On a en outre mis en évidence le rapport à la région Rhône-Alpes et la dépendance financière forte des PNR à son égard. On a pu prendre l'exemple de la mise en place d'un Observatoire de la biodiversité en Rhône-Alpes et de la similitude du calendrier de celui-ci avec la mise en place de l'Observatoire du Parc du Pilat. De façon plus anecdotique, on peut ainsi rappeler que la directrice actuelle du Parc est issue de la Région Rhône-Alpes, qu'elle en connaît très bien les rouages et qu'elle utilise plus que d'autres le terme de « biodiversité » en entretien. La biodiversité en ce sens devient une manière de créer un espace commun d'échange entre différents acteurs et revêt le statut d'objet frontière.

La biodiversité semble donc avoir pris un poids considérable en communication mais d'une façon différente des raisons qui ont pu présider à sa création. À l'origine conçue par les scientifiques dans l'objectif de toucher un public plus large, elle participe désormais de la modification des organisations et du rôle prégnant de la communication dans leur fonctionnement.

> *« They also came to create the biodiversity crisis, at least in the minds of the press, the politics, and the public. »*[523]

La biodiversité structure et normalise la communication du Parc, comme d'autres organisations à vocation environnementale, non pas dans une dimension liée à un message particulier pour un public à mobiliser, mais comme positionnement identitaire favorable à l'attribution de crédits ou à la réussite de missions.

En effet, l'étude du message environnemental en lui-même, tel que diffusé par le Parc, n'évolue pas radicalement en 2010, mais plus tardivement, vers 2013-2014 avec l'arrivée d'un concept nouveau : les Corridors et la Trame Verte et Bleue. En réorganisant concrètement les pratiques de suivi des espèces (à travers le déplacement de celles-ci et non plus à travers leur présence dans tel ou tel habitat), le concept de Trame Verte et Bleue semble impacter plus fortement l'organisation de la gestion de la nature sur le territoire que ne l'a fait auparavant la biodiversité, appréhendée plus simplement comme richesse en diversité biologique pour le Parc.

En effet, jusqu'ici, la biodiversité restait rattachée de façon assez superficielle à la communication du Parc, ce qui consolidait l'observation précédente d'un usage pour valoriser

---

[523] TAKACS, 1996, p.38 : « Ils [les scientifiques] ont voulu aussi créer l'idée de crise de la biodiversité, au moins dans l'esprit de la presse, des politiques et du public. »

son image auprès de structures extérieures et pas à destination d'un public citoyen. La biodiversité servait principalement à mettre en avant la richesse en diversité biologique du Parc et à valoriser une agriculture du territoire présentée comme traditionnelle, extensive et « bonne pour la biodiversité ». Le message préformaté de l'ONU (V-P-A) n'était pas repris par le PNR qui préférait « relocaliser » la notion de biodiversité, occultant ainsi la dimension de crise, pour valoriser un territoire, des pratiques agricoles traditionnelles et les actions de la structure gestionnaire.

En définitive, la biodiversité semble être une notion non-opératoire pour le Parc puisqu'elle ne renvoie à aucune préconisation de gestion de l'espace et des espèces mais plutôt à une mise en avant de leur diversité et de l'importance de celle-ci pour l'espèce humaine. Très différente, la notion de Corridor correspond à une mise en action précise de la gestion de la nature et a un caractère opératoire fort. La biodiversité, quant à elle, a une action qui se situe sur un plan plus abstrait : elle renforce une identité « nature » sur un territoire qui se sent illégitime par rapport à d'autres, géographiquement proches, et s'inscrit comme espace d'expérimentation où la participation du citoyen « lambda » peut-être repensée

Communication et identité : dialectique d'une notion

La question de l'identité du Parc du Pilat et son lien avec les différents dispositifs de communication observés a été au cœur de ce travail de recherche. On pense ainsi, comme différents auteurs de l'école de Chicago ont pu le faire à la suite de MEAD, que la communication a une place importante dans la construction de l'identité, que celle-ci soit conçue sur le plan individuel ou plus largement étendue à une structure, un groupe.

> *"L'approche que nous voudrions proposer ici consiste à étudier l'expérience individuelle du point de vue de la société, tout au moins de la communication comme dimension essentielle de l'ordre social."*[524]

L'identité paraît, suite aux différents résultats obtenus, relever d'une dialectique entre le même et l'autre. L'*ipse* et l'*idem* chez RICOEUR[525] peut illustrer cette conceptualisation double. Mais l'identité semble également se redéfinir sans cesse dans l'interaction, et on se rapproche plus ici des travaux de GOFFMAN[526]. Suite à cette précision, on comprend mieux pourquoi la proposition de DESCOLA m'a interpelée puisqu'on y retrouve, sous une forme et dans un projet différent, les mêmes éléments.

La biodiversité, on l'a dit, s'inscrit ainsi dans une stratégie de communication à visée identitaire. Mais beaucoup d'autres éléments montrent une identité du Parc et de ses acteurs sans cesse redéfinie par les cadres d'interaction. La multitude des partenariats, la diversité des

---

[524] MEAD, 2006, p.95

[525] RICOEUR, 1990

[526] GOFFMAN, 1991

actions menées, les attentes en termes de financement ou de reconnaissance étatique inscrivent ainsi le Parc en tant qu'institution dans une redéfinition permanente de son identité soit en tant que « même que » soit en tant que « différent de ».

On a pu analyser les formes rédactionnelles prises pour évoquer le concept de biodiversité ainsi que les mises à l'écart de la rhétorique affective ou militante, comme une manière de conserver une identité propre dans un champ environnemental très marqué par le secteur associatif : « être différent de ». On a également pu montrer comment la biodiversité a été investie d'une mission en termes d'images en rattachant le Parc au mouvement plus large de protection de la biodiversité : « être le même que », voire d'ailleurs parfois « être meilleur que »…

Mais ces aspects se déploient aussi à un niveau plus fin : dans les rapports des différents acteurs entre eux. On a ainsi souligné l'importance des récits partagés dans la création d'un monde commun[527] dans lequel il est possible pour des acteurs aux personnalités et missions différentes de travailler ensemble. Le rôle de la communication y apparaît alors comme important dans sa dimension de partage des représentations.

Le fait de souligner les difficultés propres au territoire du Parc comme son caractère périurbain ou sa faible valeur ajoutée en termes d'espèces ou de paysage par rapport aux Alpes, dimensions jamais réinterrogées par les acteurs pour s'assurer de leur réalité[528], semble donc être un moyen de s'accorder sur des difficultés communes, au-delà des différences.

Inversement, lorsque les chargés de missions s'offusquent d'être confondus avec des naturalistes alors qu'ils « ne font jamais ça » (être dans la nature pour observer), ou que les associations se mettent à critiquer certaines décisions pas assez fortement protectionnistes des élus du Parc, ou endossent le statut d'« ayatollah » rejeté par les chargés de mission, on voit de nouveau se mettre en place une identité par différenciation, qui distingue les groupes les uns des autres.

Cette tension entre les besoins de construction d'identité et les besoins d'altérité, ce jeu permanent, permet de souligner l'importance de la relation et du dispositif dans lequel elle prend forme. En période de révision de la charte du Parc, période qui a couvert une large partie des observations menées, la construction identitaire du Parc oscille ainsi entre deux pôles : d'une part assurer sa légitimité environnementale en se définissant comme une structure environnementale parmi d'autres et d'autre part valoriser ses particularités en mettant en avant ses atouts propres et en se distinguant des autres acteurs environnementaux.

---

[527] On retrouve ici le propos de WINKIN, 1999, et de la communication comme « monde commun »

[528] HEINICH, 1995, met en garde contre la volonté de lever le voile sur ces aspects fictifs de certaines représentations du monde. On ne cherche pas ici à dénoncer ces discours pour les délégitimer par rapport à une quelconque réalité qui les infirmerait. On cherche plutôt, en soulignant le décalage et la permanence de ces discours, à souligner leur rôle dans la création d'un monde commun pour des acteurs différents.

On a souligné la forte compétitivité qui existe dans le champ de l'environnement entre structures associatives tout comme entre Parcs ou entre Régions qui se comparent entre eux. On peut illustrer ce point par le discours du Vice-Président en charge de l'Environnement à la Région Rhône-Alpes qui lors de la signature du Contrat Corridors en 2014 précisait qu' « on vient juste de doubler le Nord-Pas-De-Calais », ou encore qu'« en Rhône-Alpes on a un peu d'avance » par rapport au Grenelle de l'environnement. Au-delà de ces éléments, ont été évoquées devant moi à plusieurs reprises des craintes quant à l'avenir de la structure des Parcs Naturels Régionaux avec la montée en scène d'autres protagonistes comme les départements, les régions, les « pays », etc. Rien d'étonnant alors que ce contexte exacerbe la tension identitaire dans une institution qui vise à perpétuer son existence et à la légitimer.

Sans ce travail, la communication apparaît finalement très peu dans sa dimension de transmission d'un contenu d'un émetteur vers un récepteur. Elle prend place plus fortement dans une dimension de construction identitaire pour l'institution au sein de laquelle la transmission d'un message environnemental, de connaissances ou de valeurs pour l'action, ne serait plus la seule attente.

Il est alors intéressant de mettre en regard la désespérance des chargés de mission vis-à-vis des citoyens accusés de changer peu malgré les efforts fournis pour communiquer auprès d'eux et la faible place accordée en réalité à ceux-ci dans des dispositifs qui les ont laissé jusque-là jouer un rôle passif. Ce qui apparaît alors, au cours des années durant lesquelles le Parc a été étudié, c'est une véritable interrogation non pas seulement sur la manière de « convaincre sans contraindre » mais sur la manière d'impliquer plus fortement les habitants dans le projet du Parc. Très progressivement, cela débouche sur une redéfinition de leur statut dans une perspective de démocratie plus proche d'un modèle participatif. L'environnement, en ce sens, pourrait cesser d'être vu comme une « contrainte » pour un public en manque de connaissance pour prendre place dans un projet de territoire co-construit avec des citoyens impliqués.

Je ne prétends pas ici pouvoir prédire un avenir encore incertain, mais il semble bien que l'observation des dispositifs de communication, notamment à travers la biodiversité et ses Observatoires, puisse révéler des signes encore ténus d'une évolution en ce sens. La communication environnementale ne serait plus alors perçue comme devant combler des lacunes en termes de connaissances, dans une vision linéaire et pédagogique de sa fonction. Ce choix s'il était fait contribuerait certainement à faire évoluer fortement l'identité de l'institution du Parc mais également sa conception de l'identité de son « public ».

Poursuivre… Clin d'œil au « aller plus loin » des « Dossiers documentaires » !

Tout au long d'une recherche sans cesse grignotée par le temps, j'ai songé aux pistes qui pourraient permettre de poursuivre et de compléter mon travail. Elles prennent ainsi tout naturellement place dans cette dernière partie de ma conclusion générale et j'espère pouvoir m'y consacrer un jour. Il serait ainsi intéressant de proposer un travail comparatif avec d'autres Parcs sur le traitement de cette notion de « biodiversité », mais aussi sur le rôle de l'identité du territoire et sur la capacité d'un Parc à faire partie de celle-ci (amour du pays).

Le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche qui est apparu ponctuellement dans ma thèse pour mettre en valeur certains points, me semblerait être un exemple de comparaison particulièrement intéressant à la fois par sa proximité géographique et par certains choix qui sont déjà, à travers une approche superficielle, apparus comme divergents.

Mais un autre Parc Naturel Régional pourrait être intégré à une analyse comparative, celui des Pyrénées Ariégeoises, évoqué en entretien par Martin, le chargé de mission Pôle Tourisme Culture Éducation Coopération. En effet, selon lui, l'identité PNR serait très peu affirmée sur ce territoire. Une étude comparative permettrait ainsi d'avoir une certaine forme de gradation identitaire des structures PNR de la plus forte à la moins forte et de mettre ce point en relation avec les dispositifs relatifs à la communication environnementale.

Enfin au-delà de ces propositions, on pourrait élargir la recherche en traitant de manière plus développée des actions culturelles, un peu laissées de côté ici, ou encore en approfondissant la dimension touristique, économique, patrimoniale, etc. En définitive, on l'a souligné en introduction, la recherche en communication autour de l'objet des Parcs Naturels Régionaux est encore balbutiante. Les thématiques à développer sont donc certainement encore nombreuses d'autant plus que ces organisations croisent des questionnements propres aux collectivités territoriales, à la vulgarisation scientifique, à la muséologie, à la gestion de la nature, au développement économique, aux valeurs liées à l'environnement, etc.

Bibliographie

ALBAN, Nicolas et HUBERT, Gilles, « Le modèle des parcs nationaux à l'épreuve du territoire », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], 2013, vol. 13, n°2. Consulté le 15 novembre 2015. URL : http://vertigo.revues.org/14081

ALMEIDA (D'), Nicole, « De l'environnement au développement durable, l'institution d'un objet et la configuration d'une question », *Communication et organisation* [En ligne], 2005, n°26, pp.12-24. Consulté le 6 octobre 2015. URL : http://communicationorganisation.revues.org/3268

ALMEIDA (D'), Nicole, « Les SIC à l'épreuve de l'environnement », *Les Cahiers de la SFSIC* [en ligne], 2008, avril, n°2, pp.4-5. Consulté le 14 octobre 2015. URL : http://www.sfsic.org/index.php/services-300085/bibliotheque/publications-de-la-sfsic/68-cahiers-de-la-sfsic-nd2avril-08/file

ALPE, Yves et GIRAULT, Yves. *Actes du colloque « Éducation au développement durable et à la biodiversité : concepts, questions vives, outils et pratiques ».* Colloque International « Éducation au développement durable et à la biodiversité : concepts, questions vives, outils et pratiques », Digne les Bains, Octobre 2010, Digne Les Bains, France. 432 p., 2011, INTI-International Network of Territorial Intelligence.

ALPHANDERY, Pierre et al. *Les biodiversités : Objets, théories, pratiques*. Ouvrage coordonné par Pascal MARTY, Franck-Dominique VIVIEN, Jacques LEPART et Raphaël LARRERE. Paris : CNRS Editions, 2005. 261 p.

ALPHANDERY, Pierre et FORTIER, Agnès. « Les associations dans le processus de rationalisation des données naturalistes », *Natures Sciences Sociétés* [en ligne], 2011, vol. 19, pp.22-30. Consulté le 15 janvier 2013. DOI : http://dx.doi.org/10.1051/nss/2011101

AUBERTIN, Catherine et VIVIEN, Franck-Dominique (sous la direction de). *Le développement durable : enjeux politiques, économiques et sociaux*. Paris : La documentation française, 2006. 143 p. (Les études de la documentation française)

AUBERTIN, Catherine, BOISVERT, Franck et VIVIEN, Dominique. « La construction sociale de la question de la biodiversité », *Natures Sciences Sociétés* [en ligne], 1998, vol. 6, n°1, pp. 7-19. Consulté le 22 octobre 2014. URL : http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S124013079789512X

AUBERTIN, Catherine, PINTON, Florence et BOISVERT, Valérie (éd. sci.). *Les marchés de la biodiversité*. Paris : IRD éditions, 2007. 269 p.

AUGE, Marc. *Pour une anthropologie des mondes contemporains.* Paris : Flammarion, 1994. 195 p. (Champs Essais)

BABOU, Igor et LE MAREC, Joëlle, « Les pratiques de communication professionnelle dans les institutions scientifiques : Processus d'autonomisation », *Revue d'anthropologie des connaissances* [en ligne], 2008 /1 Vol. 2, n° 1, p. 115-142. Consulté le 22 octobre 2014. URL : http://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2008-1-page-115.htm

BABOU, Igor. « Patrimonialisation et politiques de la nature : le Parc National de La Réunion », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [en ligne], 2015, vol. 15, n°1. Consulté le 20 août 2015. URL : http://vertigo.revues.org/16038 ; DOI : 10.4000/vertigo.16038

BABOU, Igor. « Autochtonie et migrations dans les sites du patrimoine naturel de l'Unesco », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, consulté le 17 mars 2014. URL : http://sociologies.revues.org/4416

BABOU, Igor. « Contingences et médiations de la Valeur Universelle Exceptionnelle : le local, l'international et l'universel dans deux parcs naturels du patrimoine mondial ». In CHEVENEZ, A. et NOVELLO PAGLIANTI, N. (dir.), *L'invention de la valeur universelle exceptionnelle de l'Unesco. Une utopie contemporaine*. Actes du colloque international « L'invention de la "valeur universelle exceptionnelle" », 14-15-16 novembre 2012. Paris : L'Harmattan, 2015. Pp. 115-130. (Collection Logiques sociales)

BABOU, Igor. « Le déplacement : une dimension d'analyse et une modalité pour comprendre les relations entre nature, science et société ». *Questions de communication* [en ligne], n°19, 2011/1, pp.215-234. Consulté le 27 mai 2014. URL : http://cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=QDC_019_0215&

BABOU, Igor. *Disposer de la nature : enjeux environnementaux en Patagonie argentine.* Paris : L'Harmattan, 2009. 216 p. (Sociologies et environnement)

BABOU, Igor. *Rationalité & Nature : Une approche communicationnelle*. Mémoire pour l'Habilitation à Diriger des Recherches en Sciences de l'information et de la communication. [Paris] : Université Paris 7 Denis Diderot, 2010. 355 p.

BAILY, Antoine et BEGUIN, Hubert. *Introduction à la géographie humaine*. Paris : Armand Colin, 2001. 216 p. (Collection U, série géographie)

BALANDIER, Georges. *Anthropologie politique*. Paris : Presses Universitaires de France, 1967. 240 p. (Quadrige)

BARBAULT, Robert. « Biodiversité ». *Encyclopédie Universalis* [en ligne]. Consulté le 22 mai 2012. URL : http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/biodiversite

BARBAULT, Robert. « Ecologie et société », in *Encyclopedia Universalis* [en ligne].

Consulté le 22 mai 2012. URL : http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/ecologie-et-societe

BARBAULT, Robert. *Un éléphant dans un jeu de quilles : L'homme dans la biodiversité.* Paris : Editions du Seuil, 2006. 265 p. (Points)

BARBIER, Rémi, BOUDES, Philippe, BOZONNET, Jean-Paul et al. (sous la direction de) *Manuel de sociologie de l'environnement*. Québec : Presses de l'Université de Laval, 2012. 506 p.

BARDIN, Laurence. *L'analyse de contenu*. Paris : Quadrige / PUF, 2007. (Quadrige Manuels). 291 p.

BARON, Nacima et LAJARGE, Romain. *Les parcs naturels régionaux : des territoires en expériences.* Versailles : Editions Quae, 2015. 247 p.

BECK, Corinne, LUGINBÜHL, Yves et MUXART, Tatiana (éditeurs scientifiques). *Temps et espaces des crises de l'environnement*. Versailles : Editions Quaé, 2006. 410 p. (Indisciplines)

BEN YOUSSEF, Hounaida, GROLLEAU, Gilles et JEBSI Khaïreddine. « L'utilisation stratégique des instances de normalisation environnementale », *Revue internationale de droit économique* [en ligne], 2005/4, t.XIX, 4, pp.367-388. Consulté le 18 octobre 2010. URL : http://www.cairn.info/revue-internationale-de-droit-economique-2005-4-page-367.htm

BERARD, Laurence, CEGARRA, Marie, DJAMA, Marcel et al. « Savoirs et savoir-faire naturalistes locaux : l'originalité française », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [en ligne], 2005, vol.6, n°1. Consulté le 13 novembre 2012. URL : http://vertigo.revues.org/2887

BERNIER, Xavier. « Transports, parcs nationaux et parcs naturels régionaux dans les Alpes françaises : les interactions entre les objectifs de l'accessibilité, de la protection et de l'aménagement », *Revue de Géographie Alpine* [en ligne], 2003, Tome 91, n°2, pp.27-40. Consulté le 13 mars 2014. DOI : 10.3406/rga.2003.2238 URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rga_0035-1121_2003_num_91_2_2238

BERQUE, Augustin. *Médiance : de milieux en paysage.* Paris : Belin, 2000. 156 p. (Géographiques Reclus)

BERQUE, Augustin. *Poétique de la terre : Histoire naturelle et histoire humaine, essai de mésologie*. Paris : Belin, 2014. 237 p.

BERTRAND, Georges. « Paysage et géographie physique globale », *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest* [en ligne], 1968, 39 (3), p. 249-272.

BESSETTE, Guy (Dir.). *Eau terre et vie : communication participative pour le développement et gestion des ressources naturelles*. Québec/Paris : Presses de l'Université Laval/Éditions L'Harmattan, 2007. 384 p. (Collection Nord-Sud)

BESSY, Christian et CHATEAURAYNAUD, Francis. *Experts et faussaires : pour une sociologie de la perception*. Paris : Éd. Métailié, 1995. 364 p. (Collection Leçons de choses)

BLANC, Guillaume. *Les territoires des parcs nationaux (Canada, Ethiopie, France) : logiques identitaires, patrimoniales et nationales*. Thèse de doctorat en Histoire. Paris : Université du Québec à Trois-Rivières, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2013. 464 p.

BLANDIN, Patrick. *Biodiversité : L'avenir du vivant.* Paris : Albin Michel, 2010. 260 p. (Bibliothèque Sciences)

BLANDIN, Patrick. *De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité : Conférence-débat organisée par le groupe Sciences en questions, Paris, Inra, 4 octobre 2007.* Versailles : Editions Quæ, 2009. 124 p. (Sciences en questions)

BOCQUET, Martine « Dynamiques sociosémiotiques : compréhension, processus, diachronie et fractales », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 2013, n°3. Consulté le 22 avril 2015. URL : http://rfsic.revues.org/449

BOILLOT-GREN, Francine. « La médiation de la biodiversité », *Communication et organisation* [en ligne], 2004, n°25. Consulté le 17 avril 2015. URL : http://communicationorganisation.revues.org/2964

BONNAFOUS, Simone. « Bernard Miège : La société conquise par la communication », *Mots* [en ligne], 1990, vol.23, n°1, pp.122-124. Consulté le 30 juillet 2015. URL : /web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1990_num_23_1_1531

BONNEUIL, Christophe et FENZI, Marianna. « Des ressources génétiques à la biodiversité cultivée : La carrière d'un problème public mondial », *Revue d'anthropologie des connaissances*, [en ligne] 2011/2 Vol.5, n°2, p.206-233. Consulté le 30 juin 2014. URL : http://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2011-2-page-206.htm

BONTE, Pierre et IZARD, Michel (sous la direction de). *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie.* Paris : Quadrige ; PUF, 1991. 842 p. (Dicos Poche)

BOUDES, Philippe. *L'environnement, domaine sociologique : La sociologie française au risque de l'environnement.* [En ligne] Thèse de doctorat en sociologie. Bordeaux : Université Victor Segalen, 2008. 536 p. Consulté le 29 juin 2015. URL : https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00293000/document

BOUDON, Raymond. « La rationalité ordinaire : colonne vertébrale des sciences sociales. », *L'Année sociologique* [en ligne], 2010, vol.60, n°1, pp. 19-40. Consulté le 24 avril 2013. URL : www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2010-1-page-19.htm DOI : 10.3917/anso.101.0019

BOURDIEU, Pierre. *Le sens pratique*. Paris : Editions de Minuit, 1980. 474 p. (Le Sens Commun)

BOURG, Dominique (sous la dir. de). *Les sentiments de la nature*. Paris : Editions La

Découverte, 1993. 246 p. (Cahiers libres/essais)

BRONNER, Gérald. *La planète des hommes : Réenchanter le risque*. Paris : Presses Universitaires de France, 2014. 136 p.

CAILLÉ, Alain. « Une politique de la nature sans politique : à propos de Politiques de la nature de Bruno Latour ». *Revue du MAUSS* [en ligne], 2001/1, n°17, pp. 94-116. Consulté le 26 mai 2013. URL : www.cairn.info/revue-du-mauss-2001-1-page-94.htm DOI : 10.3917/rdm.017.0094

CALLON, Michel, LASCOUMES, Pierre et BARTHE, Yannick. *Agir dans un monde incertain : Essai sur la démocratie technique*. Paris : Editions du Seuil, 2001. 357 p. (La couleur des idées)

CAMERON, Christina et RÖSSLER, Mechtild. *Many Voices, One Vision : The Early Years of the World Heritage Convention*. Dorchester : Ashgate, 2013. 309 p.

CARBOU, Guillaume. « Pour une fondation anthropologique du rapport entre SIC et sémiotique », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 2013, n°3. Consulté le 17 avril 2015. URL : http://rfsic.revues.org/446

CARLSON, Allen et LINTOTT, Sheila (éd. scient.). *Nature, Aesthetics and Environmentalism: from beauty to duty.* New York: Columbia University Press, 2008. 458 p.

CASTRO, Santiago, « L'action autonome de l'Unesco en faveur de la communication et des médias », *Hermès, La Revue* [en ligne], 2007, vol.2, n° 48, pp. 46-52. Consulté le 10 août 2015. URL : http://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2007-2-page-46.htm

CATTON, William R. et DUNLAP, Riley .E. « Environmental Sociology : a New Paradigm », *The American Sociologist*, 1978, 13 (4), pp. 41-49.

CAUNE, Jean, « Les territoires et les cartes de la médiation ou la médiation mise à nu par ses commentateurs », *Les Enjeux de l'information et de la communication* [en ligne], 2/2010 (Dossier 2010), p. 1-11. Consulté le 2 septembre 2012. URL : www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2010-2-page-1.htm

CEFAÏ, Daniel**.** « Mondes sociaux », *SociologieS* [en ligne], Dossiers, Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations. Consulté le 20 août 2015. URL : http://sociologies.revues.org/4921

CHANVALLON, Stéphanie et HEAS, Stéphane. « L'Homme et la Nature : en quête/enquête sensible », *Natures Sciences Sociétés* [en ligne], 4/2011, vol. 19, pp. 355-364. Consulté le 12 novembre 2014. URL : www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2011-4-page-355.htm

CHARAUDEAU, Patrick, « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », *Semen* [en ligne], 2006, n°22. Consulté le 4 janvier 2007. URL : http://semen.revues.org/document2793.html

CHARVOLIN, Florian, MATHEVET, Raphaël et VIMAL, Ruppert. « La trame verte et

bleue et son public », *Quaderni* [en ligne], 76, Automne 2011, mis en ligne 01 septembre 2014, consulté le 27 mai 2014, pp. 67-78. URL : http://quaderni.revues.org/141

CHARVOLIN, Florian, MICOUD, André et NYHART, Lynn K. (sous la direction de). *Des sciences citoyennes ? La question de l'amateur dans les sciences naturalistes.* Paris : Editions de l'Aube, 2007. 253 p. (Monde en cours)

CHARVOLIN, Florian. « Comment penser les sciences naturalistes "à amateurs" à partir des passions cognitives », *Natures Sciences Sociétés* [en ligne], 2009, vol.17, pp. 145-154. Consulté le 31 mai 2012. DOI : 10.1051/nss/2009027

CHARVOLIN, Florian. *L'invention de l'environnement en France : chroniques anthropologiques d'une institutionnalisation.* Paris : Editions la Découverte, 2003. 133 p. (Textes à l'appui)

CHAUVET, Michel et OLIVIER, Louis. *La biodiversité enjeu planétaire : Préserver notre patrimoine génétique*. Paris : Editions Sang de la terre, 1993. 413 p. (Les dossiers de l'écologie)

CHEVEIGNE (DE), Suzanne. *L'environnement dans les journaux télévisés : médiateurs et visions du monde.* Paris : CNRS EDITIONS, 2000. 161 p. (CNRS Communication)

CLASTRES, Pierre. *Chronique des indiens Guayaki : Ce que savent les Aché, chasseurs nomades du Paraguay.* Paris : Plon, 1972. 311 p. (Terre Humaine)

COMBY, Jean-Baptiste, « La contribution de l'Etat à la définition dominante du problème climatique », *Les Enjeux de l'information et de la communication* [en ligne], 1/2009 Volume 2009, p. 17-29. Consulté le 12 novembre 2014. URL : www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2009-1-page-17.htm

CONDOMINAS, Georges. « Un Chef-d'œuvre de l'ethnographie », *L'Homme* [en ligne], 1984, t. 24, n° 2, pp. 97-108. Consulté le 21 octobre 2015. URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/hom_0439-4216_1984_num_24_2_368493

CONKLIN, Harold C. *Ethnographic Atlas of Iugao : A study of Environment, Culture and Society in Northern Luzon*. New Haven : Yale University Press, 1980. 124 p.

CONKLIN, Harold C., « Hanunóo Color Categories », *Journal of Anthropological Research* [en ligne], 1986, automne, vol. 42, n° 3, pp. 441-446. Consulté le 20 octobre 2015. URL : http://www.jstor.org/stable/3630047

CONKLIN, Harold C., « The Study of Shifting Cultivation », *Current Anthropology* [en ligne], 1961, février, vol. 2, n°1, pp. 27-61. Consulté le 20 octobre 2015. URL : http://www.jstor.org/stable/2739597

CREPEAU, Robert. « Une écologie de la connaissance est-elle possible ? », *Anthropologie et Sociétés*, [en ligne], vol. 20, n°3, 1996, pp. 15-32. Consulté le 24 août 2013. URL : http://id.erudit.org/iderudit/015432ar

CROS, Michèle et MEGRET, Quentin (sous la direction de). *Net et terrain : ethnographie de la n@ture en Afrique*. Paris : Archives contemporaines, 2011. 182 p.

CUSSO, Roger et GOBIN, Corinne. « Du discours politique au discours expert : le changement politique mis hors débat ? », *Mots. Les langages du politique* [en ligne], 88/2008. Consulté le 13 mars 2014. URL : http://mots.revues.org/14203

DACHEUX, Éric, « Greenpeace : entre médias, espace public et marché, quelle logique communicationnelle ? », *Hermès, La Revue* [en ligne], 1997, vol.1, n° 21, pp. 191-201. Consulté le 11 août 2015. URL : http://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-1997-1-page-191.htm

DAVALLON, Jean, GRANDMONT, Gérald, SCHIELE, Bernard, avec la collaboration de DE KONINCK, Marie-Charlotte. *L'environnement entre au musée*. Lyon, Québec : Presses Universitaires de Lyon, Musée de la Civilisation de Québec, 1992. 206 p.

DAVALLON, Jean. « La définition juridique du patrimoine : un révélateur de sa dimension symbolique », *Museology – International Scientific Electronic Journal* [en ligne], 2004, vol. 1, pp.15-20. Consulté le 25 avril 2013. URL : http://museology.ct.aegean.gr/articles/2007111310359.pdf

DAVALLON, Jean. « La médiation : la communication en procès ? », *MEI Médiation et Information* [en ligne], 2004, n°19, pp. 37-59. Consulté le 15 août 2013. URL : http://www.mei-info.com/wp-content/uploads/revue19/ilovepdf.com_split_3.pdf

DAVALLON, Jean. *Claquemurer pour ainsi dire tout l'univers : la mise en exposition.* Paris : Centre Georges Pompidou, Centre de création industrielle, 1986. 302 p. (Alors)

DAVALLON, Jean. *Le don du patrimoine : une approche communicationnelle de la patrimonialisation.* Paris : Hermès science publications : Lavoisier, 2006. 222 p. (Collection Communication, médiation et construits sociaux)

DAVIS, Diana K. *Les mythes environnementaux de la colonisation française au Maghreb.* Seyssel : Champs Vallon, 2012. 329 p. (L'environnement a une histoire)

DE CERTEAU, Michel. *L'invention du quotidien : 1 : arts de faire*. Paris : Gallimard, 1990. 349 p. (Collection Folio/Essais)

DE WEVER, Patrick et DAVID, Bruno. *La biodiversité de crise en crise*. Paris : Albin Michel, 2015. 304 p. (Bibliothèque Sciences)

DEREZE, Gérard. *Méthodes empiriques de recherche en communication*. Bruxelles : De Boeck, 2009. 256 p. (Info & Com)

DESCOLA, Philippe (sous la direction de). *La fabrique des images : visions du monde et formes de la représentation*. Paris : Musée du Quai Branly, 2010. 223 p.

DESCOLA, Philippe. *Les lances du crépuscule : relations jivaros, Haute-Amazonie*. Paris : Plon, 1993. 505 p. (Terre humaine)

DESCOLA, Philippe. *Par-delà nature et culture*. Paris : Gallimard, 2005. 623 p. (Bibliothèque des Sciences Humaines)

DUCLOS, Denis (sous la direction de). *Pourquoi tardons-nous tant à devenir écologistes ? : Limites de la postmodernité et société écologique.* Paris : L'Harmattan, 2006. 282 p. (Sociologies et environnement)

DURKHEIM, Emile et MAUSS, Marcel, « De quelques formes primitives de la classification », *L'année sociologique*, 1901-1902, n°6.

DURKHEIM, Emile. *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : PUF, 1985. 149 p.

EMPRIN, Clémence. *Les Dynamiques Communicationnelles dans la Recherche en Ecologie : Projet et Programme de Recherche sur la Biodiversité*. [en ligne] Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication. Lyon : Ecole Normale Supérieure de Lyon, 2012. 334 p. (Consultée le 8 octobre 2014) URL : http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00770153

ESCOBAR, Arturo. « Whose Knowledge, Whose Nature ? Biodiversity, Conservation, and the Political Ecology of Social Movements », *Journal of Political Ecology* [en ligne], 1998, vol.5, pp.53-82. Consulté le 17 mars 2015. URL : http://jpe.library.arizona.edu/volume_5/3escobar.pdf

EVANS-PRITCHARD, Edward. *Les Nuer : description des modes de vie et des institutions politiques d'un peuple nilote.* Paris : Gallimard, 1994. 312 p. (Tel)

FAUGERE, Elsa et al. « Des connaissances scientifiques en quête de connaissance d'acteurs », *Natures Sciences Sociétés* [en ligne], 2010, vol. 18, pp. 395-403. Consulté le 22 juillet 2013. DOI : http://dx.doi.org/10.1051/nss/2011002

FENZI, Marianna, BONNEUIL, Christophe et GOUYON, Pierre-Henri. « Entre ressources et processus : la constitution de la biodiversité agricole comme problème public mondial ». In : POIROT-DELPECH, Sophie et RAINEAU, Laurence (sous la direction de). *Pour une socio-anthropologie de l'environnement : Tome 2 : Pour une socio-anthropologie de l'environnement.* Paris : L'Harmattan, 2012. 226 p. (Collection « Logiques Sociales ») pp.105-119

FEYDEL, Sandrine et DELESTRAC, Denis. *Nature, le nouvel eldorado de la finance.* Paris : Arte, 2014. 88 min.

FLAGEUL, Alain. « La télévision de l'événement », *Les dossiers de l'Audiovisuel*, 2000, n° 91.

FRAME, Alex. « De la sémiotique pour penser la complexité de la communication interpersonnelle : l'approche sémiopragmatique des interactions sociales », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 2013, n°3. Consulté le 17 avril 2015. URL : http://rfsic.revues.org/508

GADRAS, Simon. « La médiation politique comme cadre d'analyse de l'évolution des

pratiques de communication au sein de l'espace public local », *Les Enjeux de l'information et de la communication* [en ligne], 2010/ Dossier 2010, pp. 12-25. Consulté le 11 novembre 2012. URL : www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2010-2-page-12.htm

GAUCHET, Marcel, « Sous l'amour de la nature, la haine des hommes », *Le Débat* [en ligne], 1990, vol.3, n° 60, p. 247-250. Consulté le 10 septembre 2015. DOI 10.3917/deba.060.0247

GEERTZ, Clifford. *Savoir local, savoir global : les lieux du savoir.* Paris : Presses Universitaires de France, 1986 (2006). 293 p. (Sociologie d'aujourd'hui)

GHEBALI, Victor-Yves. « U.N.E.S.C.O », *Encyclopédie Universalis* [en ligne]. Consulté le 22 mai 2012. URL : http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/u-n-e-s-c-o

GIBSON, James J. *Approche écologique de la perception visuelle*. Bellevaux : Éditions Dehors, 2014. 519 p.

GIRAULT, Yves et MOLINATTI, Grégoire, « Comment les musées et centres de sciences s'exposent aux controverses socioscientifiques », *Hermès, La Revue* [en ligne], 2011, vol. 3, n° 61, pp. 159-166. Consulté le 26 mai 2015. URL : www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2011-3-page-159.htm.

GODIN, Christian. *La haine de la nature.* Seyssel : Champ Vallon, 2012. 232 p. (L'esprit libre)

GOFFMAN, Erving. *Les cadres de l'expérience*. Paris : les Éd. de Minuit, 1991. 573 p. (Le sens commun)

HABERMAS, Jürgen. *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris : Payot, 1993. 324 p. (Critique de la politique Payot)

HEGEL, Georg Wilhelm Friedrich. *La raison dans l'histoire : introduction aux Leçons sur la philosophie de l'histoire du monde*. Paris : Éd. Points, 2011. 247 p. (Points essais)

HEINICH, Nathalie, « Façons d'"être" écrivain. L'identité professionnelle en régime de singularité », *Revue française de sociologie*, 1995, vol. 36, n° 3, pp. 499-524.

HEINICH, Nathalie. *La fabrique du patrimoine : « de la cathédrale à la petite cuillère »*. Paris : Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2009. 286 p. (Ethnologie de la France).

HENNION, Antoine, MAISONNEUVE, Sophie et GOMART, Émilie. *Figures de l'amateur : Formes, objets, pratiques de l'amour de la musique aujourd'hui.* Paris : La Documentation Française, 2000. 281 p. (Questions de culture)

HENNION, Antoine. *La passion musicale : une sociologie de la médiation*. Paris : Métailié, 1993. 406 p.

HENON, Christine. « Évaluation environnementale : le rôle des sciences de l'information à travers l'exemple de Jervis Bay », in : *Les recherches en information et communication et leurs perspectives : Histoire, objet, pouvoir, méthode. Actes du XIIIe Congrès national des sciences de l'information et de la communication* [en ligne]. Palais du Pharo (Marseille), du 7 au 9 octobre 2002. SFSIC.

HUBERT, Bernard et BILLAUD, Jean-Paul. « Rio+20 : le développement durable à la croisée du local et du global ? », *Natures Sciences Sociétés* [en ligne], 2011, vol. 19, pp. 329-330. Consulté le 22 juillet 2013. URL : www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2011-4-page-329.htm.

HUME, David. *Dissertation sur les passions : traité de la nature humaine : livre II*. Paris : Flammarion, 1991. 347 p.

INSEE. *Parc du Pilat : les deux-tiers des actifs travaillent à l'extérieur.* [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=18967. Consulté le 24 février 2015

JACQUE, Marie. *L'éducation à l'environnement. Vulgarisation de l'écologie scientifique et diffusion du mode de pensée environnemental*. Thèse de doctorat en Sociologie. Aix-Marseille : Université de Provence, 2002. 384 p.

JAFFEUX, Henri. « La longue et passionnante histoire des parcs nationaux français » [en ligne], in *Pour mémoire*, n°9, hiver 2010, pp. 138-163. URL : http://www.parcsnationaux.fr/content/download/10444/95526/file/110928%20-Article_Histoire_PN_H_JAFFEUX.pdf. Consulté le 8 avril 2015.

JEANNERET, Yves. *Ecrire la science : Formes et enjeux de la vulgarisation*. Paris : PUF, 1994. 398 p. (Science, histoire et société).

JEUDY-DE-GRISSAC, Alain et RODARY, Estienne. « Protection De La Nature - Aires protégées », *Encyclopædia Universalis* [en ligne]. Consulté le 10 avril 2015. URL : http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/protection-de-la-nature-aires-protegees/

KALAORA, Bernard et VLASSOPOULOS, Chloé. *Pour une sociologie de l'environnement : environnement, société et politique.* Seyssel : Champ Vallon, 2013. 301 p. (L'environnement a une histoire)

KALAORA, Bernard. *Le musée vert : Radiographie du loisir en forêt.* Paris : L'Harmattan, 2000. 302 p. (Collection « Environnement »)

KANT, Emmanuel. *Anthropologie du point de vue pragmatique*. Paris : Flammarion, 1993. 343 p. (GF-Flammarion)

KAUFMAN, Jean-Claude. *L'entretien compréhensif*. Paris : Armand Colin, 2004. 127 p. (Collection 128)

KAUFMAN, Jean-Claude. *L'invention de soi : une théorie de l'identité*. Paris : Armand Colin, 2004. 351 p. (Collection Individu et Société)

KAUFMAN, Jean-Claude. *Quand je est un autre : Pourquoi et comment ça change en*

nous. Paris : Armand Colin, 2008.250 p. (Collection Individu et Société)

KOHLER, Florent. « Diversité culturelle et diversité biologique : une approche critique fondée sur l'exemple brésilien », *Natures Sciences Sociétés* [en ligne], 2011, vol. 19, pp. 113-124. Consulté le 22 juillet 2013. DOI : http://dx.doi.org/10.1051/nss/2011127

LABURTHE-TOLRA, Philippe et WARNIER, Jean-Pierre. *Ethnologie, Anthropologie*. Paris : PUF, 2003. 428 p. (Quadrige)

LACHAUD, Gérald. « La biodiversité et les entreprises, des pratiques communicationnelles aux enjeux organisationnels. L'exemple des firmes du CAC40 », *ESSACHESS - Journal for Communication Studies* [en ligne], 2014, Vol 7, No 1(13), pp.83-92. Consulté le 17 avril 2015.

LAGANE, Jean. *Vers une communication environnementale éthico-anthropologique : tome 2 : Analyse des relations homme/nature et de la médiance pour appréhender les catastrophes environnementales au Japon.* Mémoire pour l'Habilitation à Diriger des Recherches en Sciences de l'information et de la communication. [Nancy] : Université de Lorraine, 2014. 230 p.

LANDOWSKI, Eric. « Les chantiers sociaux de la sémiotique », *Langage et société* [en ligne], 1983, n°28 fascicule 2, pp. 141-149. Consulté le 18 avril 2015. URL: /web/revues/home/prescript/article/lsoc_0181-4095_1984_num_28_2_1994

LANGLADE, Loïc et MICHALON, Jérôme. *Images, Représentations et Expériences du Parc Naturel Régional du Pilat : Approche sociologique*. Rapport de recherche. Sous la direction de MICOUD, André (CRESAL/CNRS). Parc Naturel du Pilat: 2006, 146 p.

LARRERE, Catherine et LARRERE, Raphael. *Du bon usage de la nature : pour une philosophie de l'environnement.* Paris : Aubier, 1997. 355 p. (Alto)

LARRERE, Raphael, LIZET, Bernadette et BERLAN-DARQUE, Martine. *Histoire des parcs nationaux : Comment prendre soin de la nature.* Versailles : Editions Quæ, 2009. 236 p.

LASCOUMES, Pierre. *L'éco-pouvoir : environnements et politiques*. Paris : Éditions de la Découverte, 1994. 317 p. (Textes à l'appui/série écologie et société)

LATOUR, Bruno. *Aramis : ou l'amour des techniques*. Paris : Editions La découverte, 1993. 241 p. (Textes à l'appui)

LATOUR, Bruno. *Nous n'avons jamais été modernes : essai d'anthropologie symétrique*. Paris : Editions La Découverte, 1991. 210 p. (Collection L'Armillaire)

LATOUR, Bruno. *Pasteur : guerre et paix des microbes suivi de Irréductions*. Paris : Editions La Découverte, 2001. 359 p. (La Découverte / Poche ; Sciences humaines et sociales)

LATOUR, Bruno. *Politiques de la nature : comment faire entrer les sciences en démocratie.* Paris : Editions La Découverte, 1999. 382 p. (Collection L'Armillaire)

LE MAREC, Joëlle et BABOU, Igor. « De l'étude des usages à une théorie des « composites » : objets, relations et normes en bibliothèque », pp. 233-299. In SOUCHIER, Emmanuel, JEANNERET, Yves et LE MAREC, Joëlle [sous la direction de]. *Lire, écrire, récrire : objets, signes et pratiques des médias informatisés*. Paris : BPI/Centre Pompidou, 2003.

LE MAREC. Joëlle. « Le public : définitions et représentations », *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2001, n°46, vol.2, pp. 50-55. Consulté le 30 juillet 2015. URL : https://hal.inria.fr/file/index/docid/62087/filename/sic_00000135.pdf

LE ROUX, Xavier (dir. de publication). *Biodiversité : paroles d'acteurs : Rencontres avec le Conseil d'Orientation Stratégique de la FRB*. Paris : FRB (Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité), 2011. 383 p.

LEOPOLD, Aldo. *Almanach d'un comté des sables : suivi de quelques croquis*. Paris : Aubier, 1995. 289 p.

LEPART, Jacques et MARTY, Pascal. « Des réserves de nature aux territoires de la biodiversité : l'exemple de la France », *Annales de Géographie*, 2006, t.115, n°651, pp. 485-507. Consulté le 13 mars 2015. URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_2006_num_115_651_21284

LEVESQUE, Carole. « La nature culturelle. Trajectoires de l'anthropologie écologique contemporaine. », *Anthropologie et sociétés* [En ligne], vol.20, n°3, 1996, p.5-10. Consulté le 11 mai 2013. URL : http://id.erudit.org/iderudit/015430ar

LEVI-STRAUSS, Claude. « Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss », pp. VII à LII. In : MAUSS, Marcel. *Sociologie et anthropologie*. Paris : Les Presses universitaires de France, 1968.) 482 p. (Bibliothèque de sociologie contemporaine)

LIARSOU, Alexandra. *Les Sciences Humaines et les Sciences du Vivant face à la « crise de la biodiversité » : enjeux contemporains et perspectives historiques*. Paris : L'Harmattan, 2014. 276 p.

LIBAERT, Thierry et GUERIN, André-Jean. *Le développement durable*. Paris : Dunod, 2008. 149 p. (Les Topos +)

LOHISSE, Jean. *La communication : de la transmission à la relation.* Bruxelles : De Boeck, 2009. 271 p. (Culture & Communication)

LORIMER, Jamie, « Nonhuman charisma », *Environment and Planning D : Society and Space*, 2007, vol.25, n°5, pp.911-932

LUGINBÜHL, Yves. « Pour un paysage du paysage », *Économie rurale* [en ligne], 2007, 297-298, pp. 23-40. Consulté le 28 avril 2015. URL : http://www.ladyss.com/IMG/pdf/article_ECORURALE_defYL.pdf

MACDONALD, Charles, « Harold C. Conklin, Fine Description. Ethnographic and

Linguistic Essays », *L'Homme* [En ligne], 2009, n°189, pp. 295-298. Consulté le 22 octobre 2015. URL : http://lhomme.revues.org/21230

MATHEVET, Raphaël et al., « La solidarité écologique : un nouveau concept pour une gestion intégrée des parcs nationaux et des territoires », *Natures Sciences Sociétés* [en ligne], 2010, vol. 18, p. 424-433. Consulté le 24 février 2015. URL : www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2010-4-page-424.htm

MATTELART, Armand. *L'invention de la communication*. Paris : éditions de la Découverte, 2011. 386 p.

MATTELART, Armand. *La communication monde : histoire des idées et des stratégies*. Paris : éditions de la Découverte, 1992. 356 p. (Série Histoire Contemporaine)

MEAD, George Herbert. *L'esprit, le soi et la société*. Paris : Presses universitaires de France, 2006. 434 p. (Le Lien social).

METENIER, Sophie. *POS-environnement dans le Parc du Pilat*. Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme d'Université de 3è cycle : Conseil en environnement : Université Jean Monnet, Service de la formation continue, 1994. Directeur du mémoire : Gérard FOUCHEYRAND.

MEUNIER, Jean-Pierre et PERAYA, Daniel. *Introduction aux théories de la communication.* Bruxelles : De Boeck, 2010. 459 p. (Culture & Communication)

MEUNIER, Jean-Pierre. « Dispositif et théories de la communication : deux concepts en rapport de codétermination », *Hermès, La Revue* [en ligne], 1999 /3 n° 25, p. 83-91. Consulté le 22 octobre 2014. URL : http://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-1999-3-page-83.htm

MICOUD, André, KALAORA, Bernard et LANEYRIE, Philippe. Les représentations sociales de l'espace rural et le développement local : le cas de la forêt dans le Parc Naturel Régional du Pilat. Compte-rendu de recherche pour le Ministère de l'environnement (S.R.E.T.I.E.), Saint-Etienne, CRESAL (U.A. du CNRS n°899), Mars 1986. 128 p.

MICOUD, André. « Des patrimoines aux territoires durables : ethnologie et écologie dans les campagnes française ». *Ethnologie française*, [en ligne] XXXIV, 2004, 1, pp.13-22. (Consulté le 14 novembre 2013) URL : http://www.cairn.info/revue-ethnologie-française-2004-1-page13.htm

MICOUD, André. « Entre Loire et Rhône, ou comment des objets naturels peuvent faire du lien ». In : MICOUD, André et PERONI, Michel (coordonné par). *Ce qui nous relie*. [Saint Etienne] : Editions de l'aube, 2000. Pp. 227-239. (Société et territoire)

MIEGE, Bernard. *La société conquise par la communication : I. Logiques sociales.* Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1996. 226 p. (Communication, médias et sociétés)

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE. *La lettre du Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'Energie*

[en ligne], n°17, 13 mars 2015. Consulté le 18 mars 15. URL : http://us8.campaign-archive1.com/?u=68b0934f6240b2790ecec9e0c&id=022620a022&e=005b0109a2

MINISTERE DE LA QUALITE DE LA VIE, HAUT COMITE DE L'ENVIRONNEMENT, COMITE SCIENTIFIQUE ESPACE ET CADRE DE VIE ; CRESAL ; [rédigé par] MICOUD, André, LANEYRIE, Philippe, DE BANVILLE, Etienne. *Fonctions et enjeux des parcs naturels régionaux périurbains : l'exemple du Parc du Pilat...* Saint-Étienne : CRESAL, 1977. 159 p.

MOIRAND, Sophie. *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre.* Paris : Fayard, 2001. 258 p.

MOLINATTI, Grégoire et GIRAULT, Yves. « Mobilisation de modèles épistémologiques pour penser les sciences et leurs communications dans la médiation muséale de thèmes sciences et sociétés », In : *MuséoMuséum. 20 ans d'enseignement de la muséologie au Muséum national d'Histoire naturelle,* Paris : Publications de l'OCIM / Muséum National d'Histoire Naturelle, 2013. Pp. 95-106.

MORIN, Edgar. « Le retour de l'événement », *Communications* [en ligne], 1972, n°18. pp. 6-20. Consulté le 08 juillet 2015. URL : /web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1972_num_18_1_1254

MORIN, Edgar. *Introduction à la pensée complexe*. Paris : Editions du Seuil, 2005. 158 p. (Essais)

MOSCOVICI, Serge. « Nos sociétés biuniques », *Communications*, 2012, n°91, pp. 93-112.

MOSCOVICI, Serge. *La psychanalyse : son image et son public*. Paris : Presses Universitaires de France, 1961. 506 p. (Bibliothèque de psychanalyse)

MOSCOVICI, Serge. *La société contre nature*. Paris : Editions du Seuil, 1994. 414 p. (Collection Points)

MÜHLMANN, Géraldine. *Du journalisme en démocratie*. Paris : Éd. Payot & Rivages, 2004. 347 p. (Critique de la politique Payot)

NEVEU, Erik. « La société de communication et ses interprètes », *Réseaux* [en ligne], 1994, vol. 12, n°64, pp. 9-27. Consulté le 07 avril 2015. DOI : 10.3406/reso.1994.2467 URL : /web/revues/home/prescript/article/reso_0751-7971_1994_num_12_64_2467

NEVEU, Erik. *Une société de la communication ?* Paris : Montchrestien – Lextenso Editions, 2011. 159 p. (Clefs Politique)

NGUINGUIRI, Jean-Claude. « Gouvernance des aires protégées : l'importance des « normes pratiques » de régulation de la gestion locale pour la faisabilité des réformes dans le Bassin du Congo », *Bulletin de l'APAD* [en ligne], 2003, n°26. Consulté le 18 octobre 2010. URL : http://apad.revues.org/3563

ODUM, Eugene P. *Fundamentals of ecology*. Philadelphia, London, Toronto : W.B.

Saunders Company, 1971.

OLIVESI, Stéphane (sous la dir. de). *Sciences de l'information et de la communication : objets, savoirs, discipline*. Grenoble : PUG, 2013. 302 p.

OLLITRAULT, Sylvie, « Les écologistes français, des experts en action », *Revue française de science politique* [en ligne], 2001 /1 Vol. 51, p. 105-130. Consulté le 22 octobre 2014. URL : http://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2001-1-page-105.htm

OLLITRAULT, Sylvie, « De la caméra à la pétition-web : le répertoire médiatique des écologistes », *Réseaux* [en ligne], 1999, volume 17, n°98, pp. 153-185. Consulté le 15 août 2015. URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reso_0751-7971_1999_num_17_98_2183

PALISSE, Marianne. (2006) *Les Bauges entre projets institutionnels et dynamiques locales : patrimoines, territoires et nouveaux lieux du politique* [en ligne]. Thèse de doctorat : Sociologie et Anthropologie : Université Lyon 2, 326p. Consultée le 5 septembre 2011. URL : http://www.theses.fr/2006LYO20009

PARIZEAU, Marie-Hélène (dir.). *La biodiversité : tout conserver ou tout exploiter ?* Paris, Bruxelles : De Boeck Université, 1997. 214 p. (Sciences, éthiques, sociétés)

PESTRE, Dominique. « Développement durable : anatomie d'une notion », *Nature, Sciences, Société*, [en ligne], 2011, vol.19, pp.31-39. Consulté le 12 juillet 2012. Disponible en ligne sur : http://www.nss-journal.org

PINTON, Florence, « De la période coloniale au développement durable », *Revue d'anthropologie des connaissances* [en ligne], 2/ 2014 (Vol. 8, n° 2), p. 425-450. URL: www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2014-2-page-425.htm DOI : 10.3917/rac.023.0425

PLEȘU, Andrei. Pittoresque et mélancolie : une analyse du sentiment de la nature dans la culture européenne. Paris : Somogy éditions d'art, 2007. 191 p.

PODGORSKI, Ferielle. *Communication, territoires et environnement : le cas du Parc National des Calanques*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication. Grenoble : Université de Grenoble, 2015. 437 p.

POIROT-DELPECH, Sophie et RAINEAU, Laurence (sous la direction de). *Pour une socio-anthropologie de l'environnement : Tome 1 : Par-delà le local et le global.* Paris : L'Harmattan, 2012. 238 p. (Collection « Logiques Sociales »)

PORCHER, Jocelyne. « « L'histoire première, c'est d'aimer les bêtes » place de la relation entre hommes et animaux dans l'organisation du travail en élevage », *Communication et organisation* [En ligne], 2003, n°23. Consulté le 16 avril 2015. URL : http://communicationorganisation.revues.org/2825

QUÉRÉ, Louis et NEVEU, Érik. « Présentation : dossier le temps de l'événement », *Réseaux* [en ligne], 1996, n°75, pp.7-21. Consulté le 9 juillet 2015. URL :

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reso_0751-7971_1996_num_14_75_3682

QUERTIER, Elisabeth et GIRAULT, Yves. « Tendances actuelles de la mise en exposition de la biodiversité ». In : *Actes du colloque « Éducation au développement durable et à la biodiversité : concepts, questions vives, outils et pratiques ».* Colloque International « Éducation au développement durable et à la biodiversité : concepts, questions vives, outils et pratiques », Digne les Bains, Octobre 2010, Digne Les Bains, France. pp.34-57, 2011, INTI-International Network of Territorial Intelligence. <halshs-01026245>

QUIVY, Raymond et VAN CAMPENHOUDT, Luc. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod, 1995. 287 p.

RAMOUSSE, Didier et SALIN Elodie. « Aires protégées des périphéries sud-américaines : entre réserves stratégiques et valorisation patrimoniale », *Monde en développement* [en ligne], 2007/2, n°138, pp.11-26. Consulté le 12 août 2012. URL : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00476939/document

RASSE, Paul (coord.). *La mondialisation de la communication*. Paris : CNRS édition, 2010. 168 p. (Les Essentiels d'Hermès).

REVELIN, Florence. *Montagnes à vivre, à voir et à préserver : Dynamiques du tourisme et sites européens du Patrimoine mondial (Laponia et Pyrénées-Mont Perdu).* Thèse de doctorat en anthropologie de l'environnement. Paris : Museum National d'Histoire Naturelle, 2013. 458 p.

RICOEUR, Paul. *Soi-même comme un autre*. Paris : Éd. du Seuil, 1990. 424 p. (L'ordre philosophique)

RIST, Gilbert. *Le développement : Histoire d'une croyance occidentale*. Paris : Presses de Science Po, 1996. 426 p. (Références inédites)

ROBIC, Marie-Claire (sous la dir.). *Du milieu à l'environnement : Pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*. Paris : Economica, 1992. 343 p.

RODARY, Estienne, « Développer la conservation ou conserver le développement ? Quelques considérations historiques sur les deux termes et les moyens d'en sortir », *Mondes en développement* [en ligne], 2008, vol.1, n° 141, p. 81-92. Consulté le 10 septembre 2015. DOI 10.3917/med.141.0081

ROUÉ, Marie et NAKASHIMA, Douglas. « Des savoirs "traditionnels" pour évaluer les impacts environnementaux du développement moderne et occidental », *Revue internationale des sciences sociales* [en ligne], 2002, vol.3, n°173, pp.377-387. Consulté le 18 juillet 2015. URL : http://cairn.info/article.php?ID_REVUE=RISS&ID_NUMPUBLIE=RISS_173&ID_ARTICLE=RISS_173_0377

ROUÉ, Marie. « ONG environnementalistes américaines et Indiens Cris. Une alliance contre nature pour sauvegarder la nature ? », *Revue internationale des sciences sociales* [en

ligne], 2003, vol.4, n°178, pp. 679-687. Consulté le 18 juillet 2015. URL : http://cairn.info/article.php?ID_REVUE=RISS&ID_NUMPUBLIE=RISS_178&ID_ARTICLE=RISS_178_0679

ROUÉ, Marie. « ONG, peuples autochtones et savoirs locaux : enjeux de pouvoir dans le champ de la biodiversité », *Revue internationale des sciences sociales* [en ligne], 2003, vol.4, n°178, pp.597-600. Consulté le 18 juillet 2015. URL : http://cairn.info/article.php?ID_REVUE=RISS&ID_NUMPUBLIE=RISS_178&ID_ARTICLE=RISS_178_0597

ROUX, Jacques, CHARVOLIN, Florian et DUMAIN, Aurélie (sous la direction de). *Passions cognitives : l'objectivité à l'épreuve du sensible*. Paris : Editions des archives contemporaines, 2013. 298 p.

ROUZE, Vincent. «Médiation/s : un avatar du régime de la communication ? *», Les Enjeux de l'information et de la communication* [en ligne], 2010/ Dossier 2010, pp. 71-87. Consulté le 12 août 2012. URL : http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2010-dossier/Rouze/Rouze.pdf

SACHEDINA, Hassanali T. « Disconnected Nature : The Scaling Up of African Wildlife Foundation and its Impacts on Biodiversity Conservation and Local Livelihoods ». *Antipode*, 2010, vol. 42, n°3, pp 603-623. Consulté le 15 janvier 2013. DOI: 10.1111/j.1467-8330.2010.00765.x

SADORGE, Jean-Luc, CHEVALLIER, Denis et MORVAN, Guy (sous la direction de). *Quand le patrimoine fait vivre les territoires*. Paris : Les éditions du CNFPT, 1996. 113 p. (Territoires ruraux)

SALLES, Denis, BOUET, Bruno, LARSEN, Maja et SAUTOUR, Benoit « A chacun ses sciences participatives. Les conditions d'un observatoire participatif de la biodiversité sur le Bassin d'Arcachon », *ESSACHESS - Journal for Communication Studies* [en ligne], 2014, Vol 7, No 1(13), pp. 93-106. Consulté le 17 avril 2015.

SELMI, Adel. « L'émergence de l'idée de Parc National en France. », in *Histoire des parcs nationaux, comment prendre soin de la nature ?* Paris : Quae, 2009, pp. 43-58.

SELMI, Adel. *Administrer la nature : Le Parc National de la Vanoise*. Paris : Eds. de la MSH / Eds. Quae, 2006. 487 p.

SERREAU, Coline. *Solutions locales pour un désordre global*. Paris : Memento Films et Editions Montparnasse, 2010. 113 min.

SERRES, Michel. *Le contrat naturel*. Paris : éditions François Bourin, 1990. 191 p.

SERVAIS, Véronique. « Et pourtant ils coopèrent… : Regard des sciences sociales sur la coopération animale », *Terrain* [En ligne], n°58, 2012. Consulté le 10 mai 2013. URL : http://terrain.revues.org/14681

SIMMEL, Georg. *Sociologie : Etude sur les formes de la socialisation*. Paris : Presses Universitaires de France, 2010. 756 p. (Quadrige « Grands Textes »)

SIMON, Laurent. « De la biodiversité à la diversité : les biodiversités au regard des territoires ». *Annales de Géographie* [en ligne], 2006, n°651, pp. 451-467. Consulté le 2 avril 2012. DOI : 10.3406/geo.2006.21282 URL : web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_2006_num_115_651_21282

SINISCALCHI, Valeria, LEBLAN, Vincent, ELLISON, Nicolas...et.al. ; cahier dirigé par SELMI, Adel et HIRTZEL, Vincent. *Gouverner la nature*. Paris : L'Herne, 2007. 135 p. (Cahiers d'anthropologie sociale)

SIROUX, Jean-Louis. « La dépolitisation du discours au sein des rapports annuels de l'organisation mondiale du commerce », *Mots : les langages du politique* [en ligne], n°88 nov.2008, ENS édition – Dossier « Du discours politique au discours expert », pp. 13-23. Consulté le 16 mars 2013. URL : http://mots.revues.org/14223

STAR, S.L., GRIESEMER J., « Institutional ecology, "Translations", and Boundary objects: amateurs and professionals on Berkeley's museum of vertrebate zoologie », *Social Studies of Science* [en ligne] 1989, vol.19, n°3, pp.387-420. Consulté le 28 octobre 2015. DOI : 10.1177/030631289019003001

TAKACS, David. *The Idea of Biodiversity : Philosophies of Paradize*. Baltimore : Johns Hopkins University Press, 1996. 393 p.

TARDY, Cécile. « Collectionner le territoire : vers une autre collectivité. Le cas du Parc Naturel Régional Livradois-Forez ». In : RAUTENBERG, Michel, MICOUD, André, BERARD, Laurence et al. (sous la direction de). *Campagne de tous nos désirs : patrimoines et nouveaux usages sociaux*. Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2000. 191 p. (Collection Ethnologie de la France)

TARDY, Cécile. *La construction patrimoniale d'un territoire : le cas du Parc Naturel Régional Livradois-Forez.* Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication (muséologie). Saint Etienne : Université Jean Monnet, 1999. 422 p.

TCHERKASSOF, Anna. *Les émotions et leurs expressions*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2008. 144 p. (Psychologie en +).

THOMAS, Frédéric. « Cosmologies, diversité bioculturelle et préservation de l'environnement *», Natures Sciences Sociétés* [en ligne], 2011, vol. 19, pp. 129-132. Consulté le 30 septembre 2012. URL : www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2011-2-page-129.htm

URGELLI, Benoît. *Les logiques d'engagement d'enseignants face à une question socioscientifique médiatisée : Le cas du réchauffement climatique*. Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication. Lyon : Ecole Normale Supérieure de Lyon, 2009. 360 p.

VÄLIVERRONEN, Esa et HELLSTEN, Iina. « From "Burning Library" to "Green Medicine" : The Role of Metaphors in Communicating Biodiversity », *Science Communication* [en ligne], 2002, vol. 24 no. 2, pp. 229-245. Consulté le 17 avril 2015. DOI :

doi: 10.1177/107554702237848

VAN TIEGHEM, Paul. *Le sentiment de la nature dans le préromantisme européen*. Paris : Nizet, 1960. 275 p.

VERON, Eliseo. *Construire l'événement – les médias et l'accident de Three Miles Island.* Paris : Éditions de Minuit, 1981. 176 p.

VIDAL DE LA BLACHE, Paul. *Principes de géographie humaine.* Paris : Armand Colin, 1922. 295 p.

VIGNERON, Jacques et FRANCISCO, Laurence. *La communication environnementale.* Paris : Economica, 1996. 112 p. (Poche environnement)

WATZLAWICK, Paul, BEAVIN, Janet Helmick et JACKSON, Don D. *Une logique de la communication*. Paris : Éditions du Seuil, 1972. 280 p. (Points Essais]

WEBER, Jacques. « Un agenda de plus en plus chargé : environnement, climat, biodiversité… », *Natures Sciences Sociétés* [en ligne], 2010, vol. 18, pp. 381-382. Consulté le 30 septembre 2011. URL : www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2010-4-page-381.htm

WILSON, Edward Osborne. *Biodiversity* [en ligne]. Washington, D.C.: National Academy Press, 1988. 535 p. Consulté le 8 avril 2015. URL : http://www.nap.edu /openbook.php?record_id=989&page=R1.

WINKIN, Yves. « Munus ou la communication. L'étymologie comme heuristique », *MEI « Médiation et Information »* [en ligne], 1999, n°10. Consulté le 17 avril 2015. URL : http://www.mei-info.com/wp-content/uploads/revue10/ilovepdf.com_split_5.pdf

WINKIN, Yves. *Anthropologie de la communication : De la théorie au terrain*. Bruxelles : De Boeck Université, Seuil, 2001. 332 p. (Points Essais série « Sciences humaines »)

ZWANG, Aurélie. *Les expositions itinérantes comme médias éducatifs pour l'éducation au développement durable : une légitimation en tension entre cadres prescriptifs et images des concepteurs.* Thèse de doctorat en Muséologie. Paris : Muséum national d'histoire naturelle, 2013. 631 p.

Webographie

FEDERATION DES PARCS NATURELS REGIONAUX DE FRANCE. *Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France.* [en ligne] URL : http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/fr/accueil/ Consulté le 24 février 2015

HUMANITE ET BIODIVERSITE. *Humanité et Biodiversité, ensemble protégeons le vivant*. [en ligne] URL : http://www.humanite-biodiversite.fr/ Consulté le 18 mars 2015

LEADER PARC DU PILAT. *Programme LEADER Pilat.* [en ligne] URL : http://www.leader-pilat.eu/ Consulté le 24 février 2015

MAISON DU TOURISME DU PARC DU PILAT. *Site tourisme du Parc Naturel Régional du Pilat : randonnées, vélo, skis, saveurs.* [en ligne] URL : http://www.pilat-tourisme.fr/fr/ Consulté le 24 février 2015

MOPI, Maison de la Mobilité du Pilat. *Covoiturage Pilat : le site de covoiturage du Parc du Pilat.* [en ligne] URL : http://www.pilat-covoiturage.net/ Consulté le 24 février 2015

NATIONS UNIES. *Célébrations. Nations Unies*. [en ligne] URL : http://www.un.org/fr/sections/observances/united-nations-observances/index.html. Consulté le 8 novembre 2015.

NATIONS UNIES. *Décennie des Nations Unies pour la Biodiversité : Vivre en harmonie avec la nature*. [en ligne] URL : https://www.cbd.int/2011-2020/ Consulté le 8 novembre 2015

NSS DIALOGUES. *Forum des Associations 2011*. [en ligne] URL : http://www.nss-dialogues.fr/Forum-des-associations-01-2011. Consulté le 28 octobre 2015.

PARC NATUREL REGIONAL DU PILAT. *Le site extranet des éco-acteurs du Pilat.* [en ligne] URL : http://www.Parc -pilat-ecoacteurs.fr/ Consulté le 24 février 2015

PARC NATUREL REGIONAL DU PILAT. *Pilat Loisirs*. [en ligne] URL : http://www.pilatloisirs.fr/ Consulté le 24 février 2015

PARC NATUREL REGIONAL DU PILAT. *Pilat patrimoine* [en ligne] URL : http://www.pilat-patrimoines.fr/ Consulté le 24 février 2015

PARC NATUREL REGIONAL DU PILAT. *Pilat, Mon Parc Naturel Régional*. [en ligne] URL : http://www.Parc -naturel-pilat.fr/ Consulté le 24 février 2015

REGION RHONE-ALPES. *Biodiversité en Rhône-Alpes.* [en ligne] URL :

http://biodiversite.rhonealpes.fr/spip.php?rubrique2. Consulté le 10 novembre 2015

REGION RHONE-ALPES. *Rhonealpes.fr, site officiel de la région Rhône-Alpes*. [en ligne] URL : www.rhonealpes.fr/ *Consulté le 24 février 2015*

UICN. *IUCN – Accueil* [en ligne]. URL : http://www.iucn.org/fr/ Consulté le 10 avril 2015

UNITED NATIONS et THE WORLD BANK. *Sustainable energy for all.* [en ligne] URL : http://www.se4all.org/ Consulté le 8 novembre 2015

UNITED NATIONS. *International Year of Biodiversity.* [en ligne] URL : http://www.cbd.int/2010/welcome/ Consulté le 24 février 2015

Index des auteurs cités

A

ALMEIDA (D') 39, 59, 76
ALPHANDERY 55
AUBERTIN 55, 60, 73, 76, 255

B

BABOU . 28, 30, 35, 36, 39, 41, 42, 44, 45, 46, 65, 70, 101, 107, 187, 188, 207, 215, 240, 241, 352, 360, 387
BARBAULT 55, 71, 72, 73
BARBIER 19, 20, 21, 23, 25, 28, 29, 43
BARON 240
BARTHE 218, 221, 222, 225
BECK 24
BERLAN-DARQUET, LIZET et LARRERE 61
BERNAYS 235
BERNIER 34, 72
BERQUE 34, 39, 42
BERTRAND 34
BESSETTE 40
BESSY 42
BILLAUD 21
BLANC 62
BLANDIN 55, 56, 57, 74, 75, 248, 350, 359, 389
BOCQUET 44
BOILLOT-GREN 38, 76
BOISVERT 55, 76
BONNEUIL 56, 73, 255
BONTE 46
BOUDES 19, 20, 21, 22, 23
BOURDIEU 26
BRONNER 20, 355
BURROUGHS 356

C

CAILLÉ 25, 60
CALLON 218, 221, 222, 225
CAMERON 70
CARBOU 40, 41, 44
CARLSON 355, 356, 357
CARROLL 357
CASTRO 257
CATTON 20, 25
CATTON et DUNLAP 20
CEFAÏ 173, 174
CHARAUDEAU 353, 354
CHARVOLIN . 22, 23, 25, 26, 27, 55, 57, 75, 216, 288, 359, 360, 367, 370, 377, 378
CHATEAURAYNAUD 42, 405
CHAUVET 73, 76
CLASTRES 29
COMBY 235, 236, 240
CONDOMINAS 29
CONKLIN 28, 29, 30
CUSSÓ 135

D

D'ALMEIDA ..... *Voir* ALMEIDA (D')
DACHEUX 354
DAVALLON 63, 185, 186
DAVID 25, 359
DAVIS 61
DE CERTEAU 92, 295, 298, 323, 349, 396
DE CHEVEIGNE 39, 41
DE WEVER 25, 359
DEREZE 94
DESCOBAR 396
DESCOLA 29, 30, 358, 393, 394, 398
DESPRET 360

DORST 357
DROUIN 355
DUCLOS 60, 357
DUMAIN 25, 26, 27, 359, 360, 367, 370, 377, 378
DUNLAP 25
DURKHEIM 22, 33, 356, 357

E

EMERSON 356
EMPRIN 37, 38, 43, 72, 75, 315, 360, 396
ESCOBAR 77
EVANS-PRITCHARD 29

F

FENZI 56, 73, 255
FLAGEUL 24
FRAME 44

G

GAUCHET 355
GEERTZ 30
GIBSON 41, 42
GIRARDIN 72
GIRAULT 76, 77, 235, 299, 315
GOBIN 135
GODIN 217, 355
GODLOVITCH 357
GOFFMAN 173, 398
GOMART 359
GRIESEMER 76
GUERRIN 60, 72

H

HARGROVE 356
HEGEL 353
HEINICH 399
HENNION 47, 359
HENON 38
HIRTZEL 64
HUME 353

I

IZARD 46

J

JACQUE 382
JEANNERET 39, 361
JEUDY-DE-GRISSAC 70, 71

K

KALAORA .. 20, 22, 23, 27, 57, 63, 143, 148, 156, 174, 211
KALOARA 22, 57, 390
KANT 353
KATZ 234
KAUFMAN 94
KOHLER 78

L

LABURTHE-TOLRA 29, 30, 31
LACHAUD 38
LAGANE 38, 39, 40, 42
LAJARGE 240
LAMIZET 41
LANDOWSKI 44
LANEYRIE 27, 143, 148, 156, 174
LANGLADE 80, 214
LARRERE 56, 57, 59, 61, 64, 78, 355
LARRERE, LIZET et BERLAN-DARQUE 56, 57, 61, 64, 355
LASCOUMES 57, 58, 60, 63, 137, 217, 218, 221, 222, 225, 251
LASSWELL 228
LATOUR 25, 26, 47, 358
LAZARSFELD 234
LE MAREC 44, 46, 101, 107, 187, 188, 228, 360
LEPART et MARTY 34, 55, 56, 71
LEVI-STRAUSS 32
LIARSOU 20, 25, 60, 358
LIBAERT 39, 40, 60, 72
LINTOTT 355, 356, 357
LIPIANSKY 203, 386
LOCHARD 44
LOHISSE 40, 45, 46, 196, 234
LORIMER 377
LUGINBÜHL 24, 33

M

MACDONALD 28
MAISONNEUVE 359
MARIS 76, 77
MARX 22
MATHEVET 288
MATTELARD 40, 234, 235, 354
MAUSS 22, 32, 356, 357
McLUHAN 92
MEAD 173, 398
MEUNIER 40, 228
MICHALON 80, 214
MICOUD 24, 27, 76, 78, 90, 143, 148, 156, 174, 295, 298, 357, 359, 360, 396
MIÈGE 226
MOIRAND 173, 362
MOLINATTI 235
MORIN 21, 24, 43, 48
MOSCOVICI 20, 25, 26, 70
MÜHLMANN 354
MUIR 356
MUXART 24

N

NEVEU 24
NYHART 359, 360

O

ODUM 55, 74
OLIVESI 44, 294
OLIVIER 73, 76
OLLITRAULT 277, 354, 371

P

PAILLIART 294
PALISSE 68
PARIZEAU 55, 56, 78, 355
PERAYA 40, 228
PESTRE 55, 60
PINTON 25, 76
PLEŞU 355, 357, 358
PODGORSKI 37, 206
POIROT-DELPECH 31

Q

QUERE 24
QUERTIER 77, 315

R

RAINEAU 31
RATZEL 33
REMY 359
REVELIN 62, 63
RICOEUR 398
RITTER 33
RODARY 70, 71
RÖSSLER 70
ROUE 31, 78
ROUÉ 31, 55, 124
ROUX .25, 26, 27, 72, 76, 90, 359, 360, 367, 370, 377, 378

S

SACHEDINA 227
SAITO 355
SALLES, BOUET, LARSEN et SAUTOUR 38
SAUSSURE 30
SELMI 56, 61, 64, 65
SERVAIS 360, 367, 378
SHANNON et WEAVER 32, 43
SIMMEL 22, 64
SIMON 34
SIROUX 135
SOULAGES 44
STAR 76

T

TAKACS . 73, 74, 75, 77, 248, 273, 351, 358, 388, 391, 397
TARDY 35, 36, 144, 396
TCHERKASSOF 361
THOREAU 254, 356

V

VÄLIVERRONEN et HELLSTEN 38, 255
VAN THIEGHEM 217, 355
VAN TILBEURGH 355
VERON 24, 39, 225
VIDAL DE LA BLACHE 22, 33

VIGNERON et FRANCISCO.....40
VIMAL.....288
VIVIEN 55, 60, 255
VLASSOPOULOS..... 20, 22, 57, 390
VLASSOPOULOUS 211

W

WARNIER.....29, 30, 31
WATZLAWICK..... 196, 369
WILSON 74
WINKIN 32, 41, 45, 46, 399

Liste des photos

Photo 1 : Panneau positionné côté rue, extérieur de la Maison du Parc, Pélussin. Un territoire aménagé et transformé par son statut de PNR. E. Kohlmann© *81*
Photo 2 : Exemple de paysage de la vallée de la Déôme : le « sentier de la Tortue », Argental. E. Kohlmann© *82*
Photo 3 : Exemple de paysage du Piémont Rhodanien : héron chassant, Île du Beurre, Tupins-Semons. E. Kohlmann© *83*
Photo 4 : Exemple de paysage sur les Crêts du Pilat et vue sur la vallée du Rhône. E. Kohlmann© *83*
Photo 5 : Entrée de la Maison du Parc à Pélussin – janvier 2015. E. Kohlmann© *86*
Photo 6 : Utilisation du jardin du Parc lors des « Sorties Natures », ici « Les petits naturalistes vont au jardin », 2011, E. Kohlmann© *86*
Photo 7 : Utilisation du jardin lors de visites institutionnelles, ici la signature du Contrat Corridor avec la Région Rhône-Alpes en 2014. E. Kohlmann© *87*
Photo 8 : Un « véritable » chirat dans le Parc du Pilat, à proximité du col de l'Oeillon. E. Kohlmann© *88*
Photo 9 : Verre distribué lors des 40 ans du Parc et qui porte le logo « les Manifs à DD » qui est utilisé sur les manifestations culturelles, sportives, touristiques qui répondent aux critères du « développement durable ». E. Kohlmann© *90*
Photo 10 : Vue d'entrée de la Maison du Parc. On peut y lire les horaires du centre administratif à gauche et de la Maison du Tourisme à droite. E. Kohlmann© *149*
Photo 11 : Maquette géomorphologique du territoire dans l'accueil du rez-de-chaussée : usage muséographique de l'espace. E. Kohlmann© *149*
Photo 12 : Matériauthèque didactique à l'étage. Les différents matériaux de construction sont présentés discursivement et physiquement : on peut les toucher sur les façades des tiroirs. E. Kohlmann© *150*
Photo 13 : Façade du bâtiment qui sera végétalisée. E. Kohlmann© *151*
Photo 14 : Un parcours type lors d'une visite du jardin. Si les herbes sont laissées hautes pour des raisons de démonstration écologique, un chemin est tondu qui autorise un itinéraire prédéfini. E. Kohlmann© *152*
Photo 15 : Un des stands du Parc proposés lors des 40 ans, septembre 2014, Bourg Argental : mise à disposition de documentation, affiches, flyers, tee-shirt pour l'événement comme marqueur d'une professionnalisation de la communication. E. Kohlmann© *153*
Photo 16 : « Les Petits Rhodaniens », été 2011 : appréhender le Rhône et sa faune à travers un livret pédagogique sous forme de jeu de piste. E. Kohlmann© *165*
Photo 17 : « Les petits naturalistes vont au jardin ! », été 2011 : collecter des insectes et les faire identifier par l'animateur, dessiner sur des livrets pédagogiques. E. Kohlmann© *166*
Photo 18 : « Sur les traces des mammifères », été 2012 : le groupe autour de l'animateur et d'un reste de plumes éparses conséquences d'un repas de faucon ou buse. E. Kohlmann© *166*
Photo 19 : En tenant compte des contraintes des lieux, où aménager une mare de la façon la plus "naturelle" possible ? Journée de L'Observatoire de la Biodiversité, 2013. E. Kohlmann© *172*
Photo 20 : Présentation de la table interactive lors de la signature du Contrat Corridors avec la Région Rhône-Alpes, 2014. E. Kohlmann © *221*
Photo 21 : Le public avant le début des présentations. Rencontres de l'Observatoire de la Biodiversité du Pilat,

2013. La matinée est toujours consacrée à des présentations qui visent à transmettre des informations et des connaissances. *282*
Photo 22 : La visite organisée pour la presse afin de parler de Natura 2000, 21 mai 2014 : journalistes, berger, chargée de mission, mais aussi « Yucca », la chienne border-collie, les moutons et les chèvres des Roves. E. Kohlmann©..... *378*
Photo 23 : Fête des 40 ans du Parc du Pilat, 21 septembre 2014 : espace vert, enfants et animaux « à caresser ». E. Kohlmann© *379*
Photo 24 : Les 40 ans du Parc à Bourg Argental : toute l'équipe du Parc est mobilisée pour la journée sur place et est identifiable grâce à leur T-Shirt roses *381*
Photo 25 : « Sortie Nature » dans l'Île du Beurre : guetter dans l'espoir de la rencontre avec un animal. E. Kohlmann©..... *382*
Photo 26 : « Sortie Nature », Maison du Parc de Pélussin : à la recherche des insectes et des plantes. E. Kohlmann©..... *382*
Photo 27 : « Sortie Nature », Les Haies : se déplacer dans la nature, marcher, aller au contact. E. Kohlmann© *383*

Liste des figures

Figure 1 : Frise chronologique reprenant de façon synthétique les principales étapes de protection de la nature (en rouge les informations relatives aux Parcs) *54*
Figure 2 : Recrutement des agents des Parcs Naturels Régionaux. Source : Site de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France. URL : http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/fr/approfondir/infos-metiers.asp?op=infos-metiers-emploi-dans-les-parcs-nationaux. Consulté le 28 octobre 2015. ..... *66*
Figure 3 : Carte de France des 50 Parcs Naturels Régionaux [en ligne] – Source : Fédération des Parcs Naturels Régionaux, 2015. URL : http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/fr/decouvrir/parcs.asp..... *67*
Figure 4 : Le logo de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France..... *68*
Figure 5 : Historique des lois sur les Parcs Naturels Régionaux français *69*
Figure 6 : Carte « cliquable » disponible sur le site Pilat-patrimoine du Parc..... *84*
Figure 7 : L'ancien logo (à gauche) et le logo actuel (à droite), reconduit par la charte « Pilat objectifs 2025 » *88*
Figure 8: Graphique reprenant la typologie des personnes rencontrées en entretien *96*
Figure 9: Graphique reprenant la répartition par sexe des personnes rencontrées en entretien..... *97*
Figure 10 : Graphique reprenant la répartition par âge des personnes rencontrées en entretien..... *98*
Figure 11 : Graphique reprenant la répartition par origine géographique des personnes rencontrées en entretien *99*
Figure 12 : Graphique reprenant la répartition par origine géographique des parents des personnes rencontrées en entretien..... *99*
Figure 13 : Graphique reprenant la répartition par niveau d'études des personnes rencontrées en entretien... *100*
Figure 14 : Extrait du document « La coopération internationale et les Parcs Naturels Régionaux de France », téléchargeable en ligne sur : http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/upload/doc_telechargement/grandes/FPNR-fr-pdf.pdf. Consulté le 4 novembre 2015. Souligné par mes soins.....*119*
Figure 15: Vision catégorielle des acteurs de la communication du Parc du Pilat *123*
Figure 16 : Organigramme du Parc du Pilat, mars 2015 : à la différence de l'organigramme de 2010 (en Annexes), la communication est rattachée au pôle Moyens Généraux et entretient des relations opérationnelles avec les 3 autres pôles (flèches bleues qui sont présentent sur l'organigramme d'origine)..... *125*
Figure 17 : Représentation du renouvellement de la charte réalisée pour le Parc par une agence de communication externe - 4 années sont nécessaires et on peut y lire les moments d'activité des trois principaux acteurs : élus, habitants et État..... *127*
Figure 18 : Obligation d'enquête publique : Circulaire du 4 mai 2012 relative au classement et au renouvellement de classement des parcs naturels régionaux et à la mise en œuvre de leurs chartes *128*
Figure 19 : Le diaporama projeté lors de la journée de l'Observatoire de la Biodiversité en 2013 : n'y figurent que les logos de la LPO et de BirdLife..... *140*
Figure 20 : Le diaporama projeté lors de la même journée, réalisé par le chargé de mission du Parc : on y note la présence du logo du Parc, de celui créé pour l'Observatoire et de celui du CPIE des Monts du Pilat..... *141*
Figure 21 : Couverture de « L'Écho des Chirats », spécial 40 ans, septembre 2014 : on note la présence d'un

logo unique sur la page de couverture *144*
Figure 22 : Couverture d'un dossier documentaire : logo du PNR et tampon « Dossier documentaire » *146*
Figure 23 : Les outils interactifs sur la page d'accueil du site web du Parc du Pilat *147*
Figure 24 : Zoom sur une partie des logos du poster « Les amphibiens de la Loire et du Rhône », Rencontres de l'Observatoire de la Biodiversité, 2013 ..... *157*
Figure 25 : Les logos de la plaquette du Festival social et solidaire dans le Pilat *157*
Figure 26 : Le label « Pilat Mon Parc Naturel Régional » : quand une création du Parc pour promouvoir son identité touristique échappe au contrôle de son identité institutionnelle… *158*
Figure 27 : Le label en haut et le logo en bas : flyer pour promouvoir l'Observatoire de la biodiversité *160*
Photo 1 : Exposition des participations au Concours du visuel pour les 40 ans du Parc : le logo dans le label. E. Kohlmann© *160*
Figure 28: Plaquette Natura 2000 du Parc du Pilat : logos L'Europe s'engage, Union Européenne, Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, logo Natura 2000 et logo du PNR du Pilat *162*
Figure 29 : Plaquette du Conseil Général de la Loire sur les Tourbières : logos Conseil Général Loire, Université Jean Monnet Saint Etienne CRENAM, Agence de l'eau Loire-Bretagne, PNR du Pilat, Association pour la création du Parc Naturel Régional des Monts de la Madeleine, Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie *163*
Figure 30: Le programme de 2011, thématique de la forêt *169*
Figure 31 : Le programme de 2013, thématique des amphibiens : apparition du logo de l'Observatoire de la biodiversité du Parc du Pilat *170*
Figure 32 : Représentations de la « communication » chez les personnels du Parc Naturel du Pilat : termes associés après travail sur le champ sémantique *182*
Figure 33: L'autre communication du Parc du Pilat : entretiens avec les personnels du Parc *188*
Tableau 15 : Extraits d'entretien sélectionnés afin de montrer la difficulté presque schizophrénique (chez un même acteur les deux discours coexistent) qu'il y a pour les acteurs du Parc à se représenter une communication d'échange (d'égal à égal) dans un dispositif où leur rôle est de convaincre et de modifier les comportements (l'impératif de la charte « changez d'ère ! ») *195*
Figure 34 : Page « Tourisme » dans la rubrique « Le Parc un projet partagé », sous rubrique « Le Parc en actions » : zoom sur les aspects environnementaux purs. *202*
Figure 35 : Copie d'écran du site http://www.parc -naturel-pilat.fr (29/07/2015) : mise en avant des milieux, des climats, des sites, des éléments géomorphologiques et exclusion des espèces *212*
Figure 36 : Extrait d'un article de « L'Écho des Chirats », n°12, juin 2014, autour de l'aménagement de la Maison du Parc : « appréhender les conséquences positives ou négatives des comportements de chacun sur le territoire du Pilat » *220*
Figure 37: Le public de la communication du Parc : élus, réseaux et « grand public » *237*
Figure 38: Le « grand public » et ses sous-ensembles : valorisation et dévalorisation des publics putatifs *239*
Figure 39 : Couverture du n°1 de la Pie du Pilat, mai-juin 2013 ..... *242*
Figure 40 : Extrait du document « la charte objectif 20025 » à l'intérieur de la plaquette « Mon Parc Naturel Régional Pilat 2025 : un avenir à partager. L'essentiel », octobre 2011©. Le rôle du Parc est ici une communication diffusionniste : « en éduquant et en sensibilisant les plus jeunes au territoire / en diffusant la connaissance auprès du grand public » tout en visant la partage du projet et l'action des habitants, leur implication. *246*
Figure 41 : le logo de la COP 10 à Nagoya autour de la biodiversité. Slogan « Vie en harmonie, vers le futur » [traduction proposée par l'auteur] *256*
Figure 42 : la proposition d'implication qui se limite à la réception d'une lettre d'information *258*
Figure 43 : La rubrique "Participez" du site de l'année de la biodiversité : un appel à l'implication individuelle *259*
Figure 44 : la page d'accueil de l'année internationale des énergies renouvelables pour tous sur http://www.se4all.org/ *260*
Figure 45 : la page d'accueil de l'année internationale de la biodiversité sur https://www.cbd.int/2010/welcome/

..... 260
Figure 46 : Copie d'écran de la page « Logo », site officiel de la CBD, https://www.cbd.int/2010/logo/ (consulté le 9 août 2015) : symbolisation de la biodiversité (faune, flore, homme, vie marine) 261
Figure 47 : Copie d'écran de la page « Messages », site officiel de la CBD, https://www.cbd.int/2010/messages/ (consulté le 9 août 2015) : un argumentaire préconçu, sous différentes déclinaisons (messages, texte standard, récit) 262
Figure 48 : Copie d'écran de la page « Diversité biologique », site officiel de la CBD, https://www.cbd.int/2010/biodiversity/ (consulté le 9 août 2015) : trois catégories d'entrée (valeur, perte, action) 264
Figure 49 : Structure du discours construit autour de la biodiversité par la CBD en 2010 265
Figure 50 : Copie d'écran : actualité en ligne sur le site internet du Parc et qui présente le dernier dossier documentaire publié (2014) 268
Figure 51 : Capture d'écran de la vidéo au moment du générique : « Le Quiz de la biodiversité » 270
Figure 52 : Capture d'écran d'une vidéo « Le quizz de la biodiversité », diffusé sur TF1 en 2010 en partenariat avec le Ministère du Développement Durable et en lien avec l'Année Internationale de la Biodiversité..... 271
Figure 53: Générique des vidéos de 3 minutes réalisées par le CNRS en 2010 272
Figure 54 : Logo de la campagne « La biodiversité c'est ma nature » à l'initiative de différentes ONG..... 274
Figure 55 : Logo d'Humanité et biodiversité, une association pour la défense du vivant qui reprend également le logo en rond : ici l'humain n'est pas au centre, ni seul 274
Figure 56 : Logo de l'Observatoire de la biodiversité en Rhône-Alpes : persistance de la figure du rond. Ici le choix central de l'ellipse est retenu car elle servira dans les communications du Pôle FH à représenter les différents éléments de la biodiversité comme les fleurs, traces, yeux, etc. (explication des choix de communication dans le magazine dédié, Flora, n°3) 274
Figure 57 : Copie d'écran de la page « portrait » du site http://www.labiodiversitecestmanature.org/portrait.php (consulté le 9 août 2015) : jeu de mots et approche par identification 275
Figure 58 : L'onglet « Vos outils » d'une campagne centrée sur l'action 276
Figure 59 : Localisation sur le territoire des Rencontres de l'Observatoire de la Biodiversité : entités paysagères différentes, périphérie du Parc, variété 280
Figure 60: le logo de l'Observatoire du Parc du Pilat 281
Figure 61 : Affiche de la Maison de l'Eau, les inscriptions se font auprès du chargé de mission de l'Observatoire, sous la casquette CPIE et pas Parc (adresse mail @cpie-pilat.fr) pourtant la journée se tient dans la Maison du Parc 284
Figure 62 : Brochure institutionnelle de la Région Rhône-Alpes à caractère de promotion de l'institution. On peut y lire l'importance accordée à la biodiversité par la Région 289
Figure 63 : Extrait de la Lettre d'information du Pôle d'information flore-habitat, février 2013, n°3 : un calendrier régional proche du calendrier de l'Observatoire du Pilat 290
Figure 64 : Synthèse visant à expliquer la mise en place des « Rencontres de l'Observatoire de la biodiversité dans le Pilat » 295
Figure 65 : Évolution de la présence du terme par année (regroupement fait à partir des dossiers documentaires parus) 300
Figure 66 : Évolution de la présence du terme par numéro de « L'Écho des Chirats » du n°1 au n°13 : on lit des augmentations notables en 2011 et 2014 301
Figure 67 : Diagramme radial du vocabulaire recueilli en entretiens auprès des différents acteurs : répartition par grand type de rôle et fonction 312
Figure 68 : page d'accueil du PNR des Monts d'Ardèche : accès facile à la biodiversité comme "action" du Parc. 316
Figure 69 : Site du Parc du Pilat : un chemin d'accès complexe. 316
Figure 70 : L'accès par la citoyenneté... au milieu de la gestion des déchets et du tri sélectif (Consulté le 30 novembre 2015) 317
Figure 71 : L'accès par les actions du Parc... au milieu des études et inventaires (Consulté le 30 novembre 2015)

..... 318
Figure 72 : Site Pilat-Patrimoines : Pas d'entrée « biodiversité » dans la rubrique « patrimoine naturel »; accès aux « Observatoires participatifs » par la Boîte à outils; pas de mise en avant d'un « Observatoire de la biodiversité » (Consulté le 30 novembre 2015)..... 319
Figure 73 : Marque-page promotionnel pour le site Pilat-patrimoines.fr : absence de la biodiversité dans le nuage de tags 320
Figure 74 : Extrait du Dossier documentaire « Corridors écologiques : des paysages pour la biodiversité » : première définition de la biodiversité sous un angle écologique 327
Figure 75 : le "Livret Nature" du Parc, p.4-5 334
Figure 76 : Plaquette Natura 2000 : absence du mot "biodiversité" et absence de justification de l'action par des valeurs..... 335
Figure 77 : Recto d'une des cartes postales "Prairies fleuries" : la diversité au service d'un bon miel..... 336
Figure 78 : Le cas de la communication autour des "Prairies fleuries"..... 337
Figure 79 : Plaquette "Observatoire de la biodiversité : mieux connaître pour mieux préserver"..... 338
Figure 80 : Comparaison Dossier mousses et papillons : l'inventaire c'est le scientifique vs l'observation c'est chacun..... 344
Figure 81 : Comparaison dossiers mousses et papillons : centrage sur l'observateur (papillons) vs centrage sur l'inventaire (mousses)..... 345
Figure 82 : Structure du récit des « Dossiers documentaires » reprise dans chacun des dossiers de type naturaliste..... 362
Figure 83 : Illustration extraite du dossier documentaire « Corridors biologiques : Des paysages pour la biodiversité », p.6..... 362
Figure 84 : la plaquette d'un des Observatoires du Parc : on n'y étudie pas les « petites fleurs » mais la « flore patrimoniale »..... 370
Figure 85 : Pour contre-exemple d'un discours plus proche où l'amour est mobilisé comme registre : plaquette « J'aime la nature sur les bords » éditée par la LPO et le CPN 371
Figure 86 : Carte postale « Prairies fleuries » éditée par le Parc..... 372
Figure 87 : Carte postale « prairies fleuries » éditée par les organisateurs du concours à l'échelle nationale. 372
Figure 88 : Une du journal dédié au concours « praires fleuries » (édition nationale), 2013 373
Figure 89 : Set de table diffusé dans les restaurants du Parc autour de la thématique « prairies fleuries » en 2013 373
Figure 90 : Couverture de la brochure des « Rendez-vous de mon Parc », 2015, le public en action..... 385
Figure 91 : Organigramme de 2005(la communication est encadrée par mes soins afin de la situer plus rapidement)..... 475
Figure 92 : Organigramme de 2009 (la communication est encadrée par mes soins afin de la situer plus rapidement)..... 476
Figure 93 : Organigramme de 2010 (la communication est encadrée par mes soins afin de la situer plus rapidement)..... 477
Figure 94 : Organigramme de 2013 (la communication est encadrée par mes soins afin de la situer plus rapidement)..... 478

Liste des tableaux

Tableau 1 : Liste des personnes rencontrées qui travaillent pour le Parc *96*
Tableau 2 : Liste des personnes rencontrées qui collaborent avec le Parc *97*
Tableau 3 : Thématiques des journées de la Biodiversité et lieu *101*
Tableau 4 : Liste des événements observés durant la recherche *101*
Tableau 5 : Synthèse des sites web liés au Parc (analyse février 2015) *105*
Tableau 6 : Extrait du tableau en Annexes recensant les Actualités du site du Parc du Pilat depuis juin 2012 . *106*
Tableau 7 : Tableau associant le document à la situation de don *110*
Tableau 8 : Tableau associant le document à la situation d'observation *114*
Tableau 9 : Tableau des autres documents collectés et des lieux de collecte *117*
Tableau 10 : Revue de Presse 2010 du Parc du Pilat : les thèmes sont classés par ordre d'importance *155*
Tableau 11 : Actualités du 19 octobre 2012, site du Parc du Pilat *164*
Tableau 12 : Confrontation de deux avis recueillis en entretien sur la lettre d'information du Parc (élu vs association) *181*
Tableau 13 : Synthèse non exhaustive des entretiens autour de la communication comme relation *185*
Tableau 14: Un ensemble de nuances et de représentations qui légitiment la position de communication du Parc du Pilat *194*
Tableau 15 : Extraits d'entretien sélectionnés afin de montrer la difficulté presque schizophrénique (chez un même acteur les deux discours coexistent) qu'il y a pour les acteurs du Parc à se représenter une communication d'échange (d'égal à égal) dans un dispositif où leur rôle est de convaincre et de modifier les comportements (l'impératif de la charte « changez d'ère ! ») *195*
Tableau 16 : Projections concernant les représentations attribuées à l'environnement par le public et les prescripteurs politiques afin de justifier de la difficulté de communiquer sur le sujet *209*
Tableau 17: Projections concernant les représentations attribuées à l'environnement par le public et les prescripteurs politiques afin de justifier la difficulté de communiquer sur le sujet *222*
Tableau 18 : Occurrence de la contrainte chez les acteurs rencontrés *223*
Tableau 19 : Analyse vocabulaire des entretiens autour de la participation *224*
Tableau 20: Détail des différentes catégories de public après analyse des entretiens *230*
Tableau 21 : Comparaison des communications de type associatif et institutionnel autour du Pilat *244*
Tableau 22 : Structure du texte de l'appel citoyen « La biodiversité c'est ma nature! » *276*
Tableau 23 : Apparition du terme « biodiversité » page par page dans les dossiers documentaires du Parc du Pilat *300*
Tableau 24: Apparition du terme « biodiversité » dans le journal du Parc *301*
Tableau 25 : Revue de presse constituée par le Parc du Pilat, 2009 : absence de la catégorie « biodiversité » *304*
Tableau 26 : Revue de presse constituée par le Parc du Pilat, 2010 : apparition de la catégorie « biodiversité » *305*
Tableau 27 : Usage quantitatif du vocabulaire lié à la nature lors des entretiens. *310*
Tableau 28 : Occurrences lexicales regroupées par grands ensembles (chargés de mission, associations, élus) *313*

Tableau 29 : Comparaison des discours de vulgarisation proposés par le Parc lors des deux dernières chartes *321*
Tableau 30: Analyse de la double page consacrée à la biodiversité en janvier 2011 dans « L'Écho des Chirats » *324*
Tableau 31 : Extrait de l'analyse du Dossier "Agriculture et environnement" (intégralité disponible en annexes) *340*
Tableau 32 : Représentations naturalistes et scientifiques de la nature : fleurs et prairies mises en courbes et graphiques, moutons outils de la charte du Parc *364*
Tableau 33 : Analyse quantitative du vocabulaire des entretiens (tri par occurrence décroissante) *443*
Tableau 34 : Revue de presse constituée par le Parc du Pilat, année 2011 : maintien de la catégorie « biodiversité » *485*
Tableau 35 : Revue de presse constituée par le Parc du Pilat, année 2012 : maintien de la catégorie « biodiversité » *487*
Tableau 36 : Dossier "Les chauves-souris dans le Pilat", 2008 ..... *488*
Tableau 37 : Dossier "Mousses et autres bryophytes dans le Pilat", 2009 ..... *489*
Tableau 38 : Dossier "La forêt du Pilat", 2010 ..... *490*
Tableau 39 : Dossier "Les papillons dans le Pilat", 2010 ..... *491*
Tableau 40 : Dossier "L'agriculture et l'environnement dans le Pilat", 2013 ..... *494*
Tableau 41 : Dossier "L'agriculture du Pilat", 2013 ..... *495*
Tableau 42 : Dossier "Prairies fleuries du Pilat : une ressource agricole à valeur écologique", 2013 ..... *496*
Tableau 43 : Dossier "Corridors biologiques : des paysages pour la biodiversité !", 2014 ..... *499*

Liste des annexes

A. Tableau reprenant des extraits des entretiens autour des « petites fleurs » *436*
B. Tableau reprenant des extraits des entretiens autour du militantisme *437*
C. Tableau reprenant des extraits des entretiens autour de la notion du temps *438*
D. Tableau complet : analyse du vocabulaire en entretiens autour de la participation *443*
E. Tableau complet : analyse des Actualités du site du Parc sur un an *444*
F. Logos des 51 Parcs Naturels Régionaux *467*
G. Organigrammes du Parc Régional du Pilat de 2005 à 2013 ..... *475*
H. Résolution de l'ONU A/RES/61/203 pour déclarer 2010 Année Internationale de la biodiversité *479*
I. Tableau reprenant les vidéos spécialement conçues pour l'année de la biodiversité par le CNRS en partenariat avec TF1 News *482*
J. Revue de presse du Parc *484*
K. Analyse des « Dossiers documentaires » autour de la biodiversité *488*
L. Guide d'entretien *500*
M. Précisions sur les entretiens menés *502*

Annexes

A. Tableau reprenant des extraits des entretiens autour des « petites fleurs »

Statut	Extrait d'entretien
Chargé de mission agriculture	« Voilà donc le but c'est de sensibiliser les agriculteurs à ça, ce qui est pas simple, parce que c'est pas ce qui est le plus productif et puis ça fait un petit peu "petites fleurs petits oiseaux" donc... Ils n'aiment pas trop quoi »
Présidente du Parc	« Après c'est là où on vous taxe, le Parc, de s'occuper que des petites fleurs. Des petites fleurs, des petits oiseaux. Et de les empêcher de pratiquer leur sport. » « Alors on vient sur un Parc en se disant bon "la nature, les petits oiseaux on va être bien". »
Chargée de communication	« Forcément, il y a des petites fleurs, mais quand il va sur le terrain, il voit aussi des beaux paysages, des choses… »
Chargée de mission Natura 2000	« Alors ce n'est pas que des fleurs, parce que quand on entend "prairie fleurie", c'est justement le problème de ce mot… tu pourras peut-être me donner ton avis, mais ça a longtemps été discuté, ce terme-là, parce que le problème c'est que ça donne une connotation très "petites fleurs". » « Et puis dernière de mes missions pour faire un peu caricatural mais… je m'occupe des prairies fleuries. »
Élu à l'agriculture	« Si vous balancez une annonce dans un journal comme ça "inscrivez-vous pour le concours des prairies fleuries", la plupart ils vont sourire et ils vont dire "ah bon, les petites fleurs" et tout. Non, non, il faut passer par les professionnels pour relayer. »
Directeur CPIE	« Grand public aussi mais là c'est plus sentier nature où c'est on fait découvrir votre environnement les petites fleurs, les petits oiseaux, les petits papillons, les choses comme ça. »

B. Tableau reprenant des extraits des entretiens autour du militantisme

Statut	Extrait d'entretien
Directrice du Parc :	Cela donne l'impression d'un « retour en arrière », d'être des « **ayatollah de l'écologie** », des **« babas cool** » (...) « Ce Parc c'est une **réserve d'indien**, machin... »
Un élu :	« Ben il y a toujours ces gens qui vous disent "**c'est que des écolos**, c'est que ci, c'est que ça". par contre vous ne pourrez jamais l'enlever de la tête des gens qui vous disent ça. »
Association 1 :	« Et nous on ne voulait pas en arriver là pour pas qu'on râle après encore, et qu'on entende **"les écolos ils font chier"** et tout ça. »
Association 2 :	« Nous sommes des **extrémistes**, je sais plus quoi d'autre ! [rire] »
Association 3 :	« Ceci dit je n'étais **pas du tout militant de la cause écologique**. J'avais une sensibilité de la nature sans aucun doute, voilà c'est tout. » (…) « Voilà, ben, comme **il y a pas mal de, entre guillemets, d' "écolos",** Burdigne, Saint Sauveur… »

C. Tableau reprenant des extraits des entretiens autour de la notion du temps

Vocabulaire	Entretien	Extrait
Le « temps long »	Julien	« L'agronomie, l'agriculture, c'est des choses, contrairement à ce qu'on pourrait penser qui sont relativement complexes parce que bon une exploitation agricole il faut être cultivateur, faut être éleveur, faut être transformateur, faut être gestionnaire, enfin il y a plein, plein de choses différentes et donc tout ça, **ça demande à avoir des explications qui se font dans le temps long** qui sont longues, qu'il faut expliquer aux gens, qui se font aussi grâce aux relations humaines qui se font entre les gens et je trouve que souvent c'est le problème qu'on a quoi. »
	Martin	« Sauf que lui *[le collègue chargé du vignoble]* **il le voit sur du temps long**, de commencer on travaille sur une image commune, des échanges sur les représentations du vignoble, qui peuvent se faire par ailleurs. Ça prend trois plombes, c'est très théorisant et le collègue de vignoble et découvertes ce n'est pas ça, hein, c'est que dans les vignobles il n'y a rien, les mecs, si vous allez faire des dégustations, l'offre de service elle est minable, enfin, elle est pas très bonne, donc il faut à tout prix leur filer des outils un peu pratiques, un peu rapide pour que l'accueil s'améliore vite »
	Martin	« Ben, essayer de composer des natures différentes et d'assumer de vouloir être un point de ralliement, un point de synthèse ou pas, mais après ce qui pose problème dans un Parc Naturel c'est que du coup on est mou, **on est dans le temps long, plutôt pas radicaux, ça dépend mais, pas assez radicaux**. Et pour les deux opposés on n'est jamais assez radicaux ni dans un sens ni dans l'autre… Qu'on fait de l'eau tiède. »
	Martin	« Et qu'on se pose pas la question de savoir l'évolution dans le temps et dans les mentalités des représentations du vignoble du Rhône sur les différents âges depuis César quoi. Ce qui est très intéressant, qu'il va falloir qu'on mène, mais ce n'est juste pas le même temps quoi. Voilà, ça c'est la difficulté qu'on a au sein du tourisme entre un opérateur de terrain qui est **la Maison du Tourisme qui est là pour faire avancer les choses sur un temps court et le Parc qui veut essayer de travailler sur un temps un peu plus long** et il faut essayer de les combiner pour que justement elles ne s'affrontent pas ces logiques, les deux sont nécessaires. »
Prendre le temps	Carl	« À la fois pour nous ça nous semble quand même intéressant sur le principe, d'avoir un conseil scientifique, d'avoir justement des regards extérieurs, de faire un peu de prospective, **de prendre le temps de se projeter**, de faire des liens avec le monde de la recherche et cetera »

	Béatrice	« Comme les acteurs sur un territoire donné se sont multipliés, oui il y a plus de monde quoi qui… ce qui fait qu'au final ça devient assez compliqué, ça veut dire qu'il faut prendre le temps de se rencontrer, que **souvent on prend pas le temps**, malgré l'évolution de l'informatique et tout ça ben en se rend compte que ça nous fait perdre des fois plus de temps parce que on a des fois, ben voilà, une journée type c'est déjà on regarde ces mails on en a pour trois heures ! »
	Béatrice	« C'est qu'en même temps on a de plus en plus d'outils pour communiquer et en même temps on perd l'essentiel quoi, le contact humain et **prendre le temps du recul**. »
	Béatrice	« On se sent, on se met la pression d'agir un petit peu dans l'urgence, d'être réactif, alors **qu'il faudrait au contraire prendre le temps de se mettre autour d'une table** parce qu'il y a de plus en plus d'acteurs, de choses qui se font et que tout s'est complexifié quoi. »
	Charlotte	« On avait imaginé justement organiser des visites de terrain, pareil à destination des élus pour leur montrer ce qu'on fait, ce qui est prévu, comment on pourrait le faire… discuter avec eux en fait. Mais c'est pareil, du coup, il faut arriver à les emmener. Qu'ils viennent à cet endroit. **Qu'ils prennent le temps de venir**, tout ça… »
	Charlotte	« Nous quand on nous parle de com', souvent c'est pff… **ça nous prend du temps**, c'est du temps que je ne peux pas passer sur le terrain avec un agriculteur… »
	Martin	« Et **ça prend du temps** parce que ce n'est pas le mode de représentation que certains en ont et puis même les mecs qu'on vise, ce n'est pas le mode de représentation qu'ils en ont ! »
	Géraldine	Les actions se jouent dans la durée. « Pour certains d'entre nous, comme moi, ce n'est pas évident. » **Prend du temps**, faut faire, faut répéter. « Au bout d'un moment, ça gonfle. » Mais c'est inévitable.
	Bernard	« Je pense qu'après… je trouve toujours que c'est bien de prendre son temps et les gens me disent, alors c'est vrai que ça me prend beaucoup de temps, les gens me disent tu passes trop de temps avec les gens, mais moi les rendez-vous je ne les fuis jamais. »
Vocabulaire divers lié au temps	Carole	Importance de donner du temps, de laisser mûrir.
	Géraldine	« Enfin notre objectif c'est d'arriver aussi à ce qu'on communique régulièrement sur la charte, parce que ce qu'on constate c'est **qu'au fil du temps** les gens perdent *[rire]*, oublient les objectifs, ce qui était dedans quoi. »
	Carl	« Sur le principe, conserver, vouloir conserver à tout prix les choses c'est pas forcément très justifié. Après ça ne veut pas dire qu'on va plus faire de protection. *[rire]* Je nuance toujours bien sûr. Quand même si ces démarches ont été mises en place c'est qu'il y avait le constat qu'il y avait beaucoup beaucoup de dégradations sur la biodiversité, et qu'elle disparaissait quand même de plus en plus vite quoi. **C'est plus une échelle de**

		temps on va dire qu'on essaie de prendre en compte. »
	Julien	« Il est sur l'explication de ce qu'on fait, sur le débat et **souvent il faut beaucoup, beaucoup, beaucoup de temps**. Avec des passages où ça va, des passages où on recule, des passages où on arrive à se comprendre, d'autres où c'est hyper conflictuel, enfin c'est quelque chose de très, de très dialectique je trouve les choses. »
	Julien	« Et en fait moi je suis vachement content de tout ce travail parce que les gens ont parlé ! C'est-à-dire que les chasseurs ils ont présenté leur projet calmement. Les agriculteurs ils ont réagi calmement**. Ils ont pris le temps** d'écouter leur point de vue »
	Julien	« Et moi je trouve que c'est ça la vraie communication. **C'est le temps qu'on passe avec les gens à s'expliquer**. »
	Béatrice	« Donc **c'est du temps passé en réunion** avec les acteurs, du temps de concertation, de rédaction, de travail interne de réunions internes par rapport au projet de territoire. »
	Béatrice	« Bon on est sur l'Observatoire de la Biodiversité c'est de faire participer les habitants. C'est pas, enfin on a un peu du mal, Parce que **ça demande du temps** aussi en terme de moyens humains quoi, d'animer le côté innovant qui est de parce que c'est une grosse lacune quoi, on s'est rendu compte que tout ce qui est environnement milieu naturel ben ce n'est pas… ce n'est quand même pas une priorité dans la tête des gens quoi. »
	Béatrice	« mais **ça demande du temps** d'animation que là aussi on est, on étudie voilà la mise en place d'un réseau de relais quoi, qui puissent assurer cette animation après auprès de particuliers qui observeraient, qui feraient remonter des… »
	Pascale	« Enfin c'est toute une mentalité qui finalement fait qu'on évolue dans le temps. »
	Pascale	« Et ça, **ça va demander un certain temps** pour que les mentalités changent… »
	Pascale	« Bon tous les enfants s'en étaient occupé, de faire quelque chose et puis il paraît qu'ils ont dit à un moment donné : "on en a un peu marre Parce que **on nettoie tout le temps la même chose**". C'est assez drôle parce que pour les enfants on répète souvent la même chose. On a l'impression que ça rentre pas, ça rentre, mais bon voilà. »
	Pascale	« Mais c'est là où **ça nous prend un certain temps** quoi. Parce que les négociations ce n'est pas si évident que ça [rire]. »
	Laurent	« Les relations avec le Parc et la FRAPNA sur l'équipe précédente, c'est-à-dire sur les vingt ans précédents, on servait à rien donc il y a un moment où y aller pour y aller… déjà **ça nous prend énormément de temps**, si en plus ça n'a aucun intérêt pour faire avancer le, notre

		schmilblick… on n'y va plus. »
	Diego	« C'est difficile de faire comme ça. Si… Si on n'est pas convaincu…. Qu'on met pas un plan d'action en place, en prévoyant bien etc., c'est compliqué aussi de le faire, **faut perdre du temps**, être hyper volontaires et les instances agricoles n'en sont pas du tout à ça. »
	Calvin	« Techniciens de secteur qui ont essentiellement un rôle de conseil auprès des adhérents, pour justement essayer, comment dire, de suivre les espèces qui sont chassables par des méthodes qu'on appelle de comptage, qui sont en fait pas des comptages, qui **sont des suivis indiciaires, dans le temps, d'évolution** »
	Calvin	« donc là aussi **au fil du temps** ça nous donne un indice d'évolution quoi. »
	Calvin	« Même si, **au fil du temps,** par exemple le gilet fluo il est devenu obligatoire. Au début il ne l'était pas et puis finalement on le rend obligatoire. Mais tout ça c'est des étapes de formation et du temps quoi. »
	Calvin	« Sur ces suivis de population et notamment sur le chevreuil on a un suivi de ces indices kilométriques **dans le temps** pour voir comment ça évolue. »
	Calvin	« par contre si l'indice global de ces oiseaux prairiaux baisse **au fil du temps** là on peut s'interpeler et essayer de voir par rapport aux autres régions de zone prairial, s'il y a les mêmes variations. »
	Claude	« Il faut passer du temps sur le terrain. »
	Claude	« Pour toucher tout le monde, **ça met du temps** à venir. »
	Philippe	« Oui, alors, là je pense que les mairies ne sont pas assez relai de cette qualité d'information Parc e qu'avec le paquet de documents qu'on a, voilà, vous avez beau dire à la secrétaire, vous pouvez donner ça, ça, ça et ça, ce n'est pas… ça suffit pas. Il faut parler, **il faut prendre du temps** avec les gens. »
	Charlotte	« Ça va m'occuper jusqu'à la retraite ! [rire] Donc **on ne peut pas se permettre de mettre autant de temps** à chaque fois. »
	Marcel	« Donc **ça nous prend pas mal de temps** parce qu'aux PLU on est à la fois aux réunions officielles entre guillemets avec les autres personnes publiques associées comme aux réunions de travail avec les élus s'ils souhaitent nous associer comme leurs services techniques »
	Charles	« Mais bon **dans le temps** est-ce que c'est vraiment, ça transmet vraiment la fonctionnalité du milieu ? »

	Walter	« On dit des fois qu'on est plus connu, ce qu'on fait, à l'étranger qu'en France. Quand on a un peu le blues, parce qu'on peut l'avoir, c'est quelque chose qui est assez… lourd, **d'être tout le temps obligé de défendre ou de montrer qu'on existe les Parcs Régionaux**, alors qu'on pèse quinze pourcents du territoire national, qu'il y a quatre mille trois cents communes qui font parties des Parcs Régionaux, etc. et qu'on a une politique qui a vécu depuis cinquante ans presque, hein ! »
	Martin	« C'est vraiment compliqué parce qu'en plus quand on en est convaincu, c'est vraiment un travail perso horrible de se dire, **je vais passer du temps pour un résultat tiède** alors que je sais ce qu'il faut faire et que juste j'essaye de convaincre des abrutis. »

D. Tableau complet : analyse du vocabulaire en entretiens autour de la participation

	Géraldine	Carole	Carl	Béatrice	Julien	Pascale	Octave	Bernard	Dominique	Denise	Laurent et Diego	Théodore	Calvin	Grâce	Claude	Charles	Philippe	Charlotte	Marcel	Walter	Martin	**Total/terme**
Participati*	7	8	3	1	3	2	0	3	2	2	0	1	0	1	5	3	3	0	0	4	0	**48**
Débat*	4	0	1	0	5	0	0	3	0	0	0	1	1	0	1	0	8	2	0	7	7	**40**
Délibér*	9	1	0	0	5	8	0	2	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	1	0	1	**32**
Contrainte*	5	1	0	0	0	0	3	1	1	0	5	5	2	0	0	0	0	2	4	0	0	**29**
Vote*	6	0	0	0	1	2	0	4	0	0	3	1	0	1	0	1	2	0	0	1	0	**22**
Voix	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	3	0	0	0	6	0	1	0	0	0	0	**12**
Enquête publique	6	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**9**
Démocratie participative	1	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	**9**
Négociation*	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	2	0	1	0	1	**8**
compromis	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0		1	0	0	0	3	0	0	**7**
Controverse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Forum	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Total/acteur	**38**	**12**	**4**	**3**	**16**	**16**	**3**	**16**	**3**	**2**	**12**	**8**	**3**	**2**	**18**	**10**	**16**	**4**	**9**	**12**	**9**	

Tableau 33 : Analyse quantitative du vocabulaire des entretiens (tri par occurrence décroissante)

E. Tableau complet : analyse des Actualités du site du Parc sur un an

Date	Titre tel que présent dans site web	Type d'actualité	Destinataire	Chapeau (saisie ne commence qu'au 1er octobre 2012)	Acteurs et partenaires : remarques
2-juin-12	Des soirées d'information pour consolider la vie associative du Pilat	associations	associations		
	Enquête faune : "points de passage"	participative	tout public		
	Le Climat change, et nous dans le Pilat ?	information	tout public		
	Les lauréats du trophée Eco-Pilat 2011	participative			
	Sorties nature, un rendez-vous à ne pas manquer	tourisme	tout public		
	Concours prairies fleuries 2012	participative	agriculteurs		
	Jean-Jacques Rousseau dans le Pilat	tourisme	tout public		L'article renvoie vers le site région Rhône-Alpes www.rousseau2012.rhonealpes.fr
	Participez à l'étude urbaine et paysagère des rives du Rhône	participative	tout public		Action portée par les syndicats mixtes du Scot Rives du Rhône et du Parc Naturel Régional du Pilat
	Résultats du concours prairies fleuries	participative	tout public		Ce concours a également eu lieu dans 27 autres Parcs naturels régionaux ou nationaux. Le lauréat de chaque concours organisé dans chacun des Parcs a participé au concours national d'excellence agri-écologique «

					prairies fleuries ».
	Préserver la qualité des milieux ouverts herbacés	information	tout public		projet IPAMAC
19-juin-12	Co-permanences architecture - énergie	information	tout public		
	Concerts en Balades et Scènes aux Champs tous les jeudis de l'été	tourisme	tout public		
	Des soirées d'information pour consolider la vie associative du Pilat	associations	associations		
	Concours prairies fleuries 2012	participative	agriculteurs		Ce concours a également eu lieu dans 27 autres Parcs naturels régionaux ou nationaux. Le lauréat de chaque concours organisé dans chacun des Parcs a participé au concours national d'excellence agri-écologique « prairies fleuries ».
	Jean-Jacques Rousseau dans le Pilat	tourisme	tout public		renvoie vers le site région Rhône-Alpes www.rousseau2012.rhonealpes.fr
	Enquête faune : "points de passage"	participative	tout public		
	Participez à l'étude urbaine et paysagère des rives du Rhône	participative	tout public		portée par les syndicats mixtes du Scot Rives du Rhône et du Parc Naturel Régional du Pilat
	Préserver la qualité des milieux ouverts herbacés	information	tout public		projet IPAMAC
	Le Climat change, et nous dans le Pilat ?	information	tout public		
	Le Pilat en bus le dimanche	tourisme	tout public		

	Sorties nature, un rendez-vous à ne pas manquer	tourisme	tout public		
25-juil.-12	L'activité du syndicat mixte en 2011	information	tout public		bilan des actions de l'année
	Co-permanences architecture - énergie	information	tout public		
	Concerts en Balades et Scènes aux Champs tous les jeudis de l'été	tourisme	tout public		
	Concours prairies fleuries 2012	participative	agriculteurs		renvoie vers le site région Rhône-Alpes www.rousseau2012.rhonealpes.fr
	Jean-Jacques Rousseau dans le Pilat	tourisme	tout public		
	Enquête faune : "points de passage"	participative	tout public		portée par les syndicats mixtes du Scot Rives du Rhône et du Parc Naturel Régional du Pilat
	Participez à l'étude urbaine et paysagère des rives du Rhône	participative	tout public		projet IPAMAC
	Préserver la qualité des milieux ouverts herbacés	information	tout public		
	Le Climat change, et nous dans le Pilat ?	information	tout public		
	Participez au programme d'éducation au territoire du Parc	participative	écoles		appel à participation des classes de primaire des communes du Parc et des villes portes / pas de thématique "biodiversité" dans le descriptif de la brève
	Le Pilat en bus le dimanche	tourisme	tout public		
	Sorties nature, un rendez-vous à ne pas manquer	tourisme	tout public		

24-août-12	L'activité du syndicat mixte en 2011	information	tout public		bilan des actions de l'année
	Co-permanences architecture - énergie	information	tout public		
	Concerts en Balades et Scènes aux Champs tous les jeudis de l'été	tourisme	tout public		
	Concours prairies fleuries 2012	participative	agriculteurs		renvoie vers le site région Rhône-Alpes www.rousseau2012.rhonealpes.fr
	Jean-Jacques Rousseau dans le Pilat	tourisme	tout public		
	Enquête faune : "points de passage"	participative	tout public		portée par les syndicats mixtes du Scot Rives du Rhône et du Parc Naturel Régional du Pilat
	Participez à l'étude urbaine et paysagère des rives du Rhône	participative	tout public		projet IPAMAC
	Préserver la qualité des milieux ouverts herbacés	information	tout public		
	Le Climat change, et nous dans le Pilat ?	information	tout public		
	Participez au programme d'éducation au territoire du Parc	participative	écoles		appel à participation des classes de primaire des communes du Parc et des villes portes / pas de thématique "biodiversité" dans le descriptif de la brève
	Le Pilat en bus le dimanche	tourisme	tout public		
	Sorties nature, un rendez-vous à ne pas manquer	tourisme	tout public		
7-sept.-12	à revérifier mais sur journées patrimoine	tourisme	tout public		

	L'activité du syndicat mixte en 2011	information	tout public		bilan des actions de l'année
	Co-permanences architecture - énergie	information	tout public		
	Concerts en Balades et Scènes aux Champs tous les jeudis de l'été	tourisme	tout public		
	Concours prairies fleuries 2012	participative	agriculteurs		renvoie vers le site région Rhône-Alpes www.rousseau2012.rhonealpes.fr
	Jean-Jacques Rousseau dans le Pilat	tourisme	tout public		
	Enquête faune : "points de passage"	participative	tout public		portée par les syndicats mixtes du Scot Rives du Rhône et du Parc Naturel Régional du Pilat
	Participez à l'étude urbaine et paysagère des rives du Rhône	participative	tout public		projet IPAMAC
	Préserver la qualité des milieux ouverts herbacés	information	tout public		
	Le Climat change, et nous dans le Pilat ?	information	tout public		
	Participez au programme d'éducation au territoire du Parc	participative	écoles		appel à participation des classes de primaire des communes du Parc et des villes portes / pas de thématique "biodiversité" dans le descriptif de la brève
	Le Pilat en bus le dimanche	tourisme	tout public		
	Sorties nature, un rendez-vous à ne pas manquer	tourisme	tout public		
1-oct.-12	Comment accédez-vous aux gares ?	participative	tout public	À l'occasion de la semaine de la mobilité, le Parc du Pilat vous invite à	

				répondre à un questionnaire en ligne en vue d'améliorer les accès aux gares	
	L'activité du syndicat mixte en 2011	information	tout public	Êtes-vous sûrs de connaître tous les domaines d'intervention du Parc ? Trouvez les réponses dans le bilan d'activités du syndicat mixte 2011.	
	Co-permanences architecture - énergie	information	tout public	En plus de conseils pour votre construction ou réhabilitation de bâtiment, vous pouvez désormais bénéficier de conseils sur les économies d'énergie.	
	Concours prairies fleuries 2012	participative	agriculteurs	Parmi les 6 exploitations candidates, le jury a retenu la parcelle du GAEC de la vallée de l'Onzion au lieu-dit Trémolet à Saint-Chamond, pour son meilleur équilibre agri-écologique.	
	Le Climat change, et nous dans le Pilat ?	information	tout public	Le climat change, et nous dans le Pilat ?" le film du débat est en ligne.	
	Sorties nature, un rendez-vous à ne pas manquer	tourisme	tout public	Près de 40 sorties nature pour mieux connaître les milieux naturels du Pilat…	
19-oct.-12	Comment accédez-vous aux gares ?	participative	tout public	À l'occasion de la semaine de la mobilité, le Parc du Pilat vous invite à répondre à un questionnaire en ligne en vue d'améliorer les accès aux gares	Projet "Parc "
	L'activité du syndicat mixte en 2011	information	tout public	Êtes-vous sûrs de connaître tous les domaines d'intervention du Parc ? Trouvez les réponses dans le bilan	Projet "Parc "

				d'activités du syndicat mixte 2011.	
	Co-permanences architecture - énergie	information	tout public	En plus de conseils pour votre construction ou réhabilitation de bâtiment, vous pouvez désormais bénéficier de conseils sur les économies d'énergie.	Projet "Parc "
	Concours prairies fleuries 2012	participative	agriculteurs	Parmi les 6 exploitations candidates, le jury a retenu la parcelle du GAEC de la vallée de l'Onzion au lieu-dit Trémolet à Saint-Chamond, pour son meilleur équilibre agri-écologique.	projet "fédération des Parcs"
	Le Climat change, et nous dans le Pilat ?	information	tout public	Le climat change, et nous dans le Pilat ?" le film du débat est en ligne.	lancement officiel du Plan Climat Energie et Territoire (PCET) du Pilat
	Samedi 13 octobre, rendez-vous à Planfoy pour "le jour de la nuit"	information & tourisme	tout public	Biodiversité, Consommation énergétique et Lutte contre la pollution lumineuse, ... Le samedi 13 octobre, de jour comme de nuit, le Parc du Pilat, en partenariat avec la commune de Planfoy, vous invite à mieux comprendre ces sujets qui le préoccupent, même la nuit !	Manifestation nationale
	Sorties nature, un rendez-vous à ne pas manquer	tourisme	tout public	Près de 40 sorties nature pour mieux connaître les milieux naturels du Pilat…	Projet "Parc "
30-oct.-12	Le décret est paru !	information	tout public	« Le classement du Parc Naturel Régional du Pilat est renouvelé pour une durée de douze ans » tel est l'article premier du décret n° 2012-	Administration publique

				1185 paru au Journal Officiel du 25 octobre 2012.	
	Samedi 17 novembre, la biodiversité et l'urbain	information & tourisme	tout public	Les rencontres de l'Observatoire de la biodiversité vous interrogeront le samedi 17 novembre sur la relation entre biodiversité et milieu urbanisé. Rendez-vous à 9h30 à St Romain en Gal.	Devenu un projet "Parc "…
	Un nouveau livre sur les Parcs de France	information & tourisme	tout public	Le Pilat à l'honneur dans le nouvel ouvrage sur les Parcs naturels régionaux de France publié par les éditions Itinéraires.	projet Fédération des PNR
	Festival du cinéma solidaire du Pilat	information & tourisme	tout public	En novembre, 4 ciné-rencontres sont programmées dans le Pilat : les coopératives, la finance, le local, le durable, ... autant de sujets à débattre après un film.	Le Festival du cinéma solidaire du Pilat a lieu dans le cadre de la 6è édition des Rencontres Solidaires en Rhône-Alpes. Tout le mois de novembre, 20 événements dédiés à l'économie sociale et solidaire en Rhône-Alpes proposent de penser autrement le quotidien : le travail et les loisirs, la gestion de son argent, la santé et l'alimentation, son habitat et ses déplacements... et de passer à la pratique. Plus d'informations sur www.rencontres-solidaires.org
	Concours "un autre tourisme s'invente ici"	participative	professionnels du tourisme	Les 10 Parcs du Massif Central lancent leur premier concours à destination des prestataires touristiques.	Initiative IPAMAC
	Mercredi des enfants à la Toussaint	tourisme	famille	Pour les vacances de la Toussaint, le Parc invite les enfants à découvrir le	projet "Parc "

				Pilat.	
	Comment accédez-vous aux gares ?	participative	tout public	A l'occasion de la semaine de la mobilité, le Parc du Pilat vous invite à répondre à un questionnaire en ligne en vue d'améliorer les accès aux gares	Projet "Parc "
	L'activité du syndicat mixte en 2011	information	tout public	Êtes-vous sûrs de connaître tous les domaines d'intervention du Parc ? Trouvez les réponses dans le bilan d'activités du syndicat mixte 2011.	Projet "Parc "
	Co-permanences architecture - énergie	information	tout public	En plus de conseils pour votre construction ou réhabilitation de bâtiment, vous pouvez désormais bénéficier de conseils sur les économies d'énergie.	Projet "Parc "
	Concours prairies fleuries 2012	participative	agriculteurs	Parmi les 6 exploitations candidates, le jury a retenu la parcelle du GAEC de la vallée de l'Onzion au lieu-dit Trémolet à Saint-Chamond, pour son meilleur équilibre agri-écologique.	projet "fédération des Parcs"
	Le Climat change, et nous dans le Pilat ?	information	tout public	Le climat change, et nous dans le Pilat ? le film du débat est en ligne.	lancement officiel du Plan Climat Energie et Territoire (PCET) du Pilat
	Sorties nature, un rendez-vous à ne pas manquer	tourisme	tout public	Près de 40 sorties nature pour mieux connaître les milieux naturels du Pilat…	Projet "Parc "
7-déc.-12	Le décret est paru !	information	tout public	« Le classement du Parc Naturel Régional du Pilat est renouvelé pour une durée de douze ans » tel est l'article premier du décret n° 2012-	Administration publique

				1185 paru au Journal Officiel du 25 octobre 2012.	
	Un nouveau livre sur les Parcs de France	information & tourisme	tout public	Le Pilat à l'honneur dans le nouvel ouvrage sur les Parcs naturels régionaux de France publié par les éditions Itinéraires.	projet Fédération des PNR
	Festival du cinéma solidaire du Pilat	information & tourisme	tout public	En novembre, 4 ciné-rencontres sont programmées dans le Pilat : les coopératives, la finance, le local, le durable, ... autant de sujets à débattre après un film.	Le Festival du cinéma solidaire du Pilat a lieu dans le cadre de la 6è édition des Rencontres Solidaires en Rhône-Alpes. Tout le mois de novembre, 20 événements dédiés à l'économie sociale et solidaire en Rhône-Alpes proposent de penser autrement le quotidien : le travail et les loisirs, la gestion de son argent, la santé et l'alimentation, son habitat et ses déplacements... et de passer à la pratique. Plus d'informations sur www.rencontres-solidaires.org
	Concours "un autre tourisme s'invente ici"	participative	professionnels du tourisme	Les 10 Parcs du Massif Central lancent leur premier concours à destination des prestataires touristiques.	Initiative IPAMAC
	L'activité du syndicat mixte en 2011	information	tout public	Êtes-vous sûrs de connaître tous les domaines d'intervention du Parc ? Trouvez les réponses dans le bilan d'activités du syndicat mixte 2011.	Projet "Parc "
	Co-permanences architecture - énergie	information	tout public	En plus de conseils pour votre construction ou réhabilitation de bâtiment, vous pouvez désormais bénéficier de conseils sur les	Projet "Parc "

				économies d'énergie.	
	Concours prairies fleuries 2012	participative	agriculteurs	Parmi les 6 exploitations candidates, le jury a retenu la parcelle du GAEC de la vallée de l'Onzion au lieu-dit Trémolet à Saint-Chamond, pour son meilleur équilibre agri-écologique.	projet "fédération des Parcs"
	Le Climat change, et nous dans le Pilat ?	information	tout public	Le climat change, et nous dans le Pilat ? le film du débat est en ligne.	lancement officiel du Plan Climat Energie et Territoire (PCET) du Pilat
	Sorties nature, un rendez-vous à ne pas manquer	tourisme	tout public	Près de 40 sorties nature pour mieux connaître les milieux naturels du Pilat…	Projet "Parc "
14-déc.-12	Le décret est paru !	information	tout public	« Le classement du Parc Naturel Régional du Pilat est renouvelé pour une durée de douze ans » tel est l'article premier du décret n° 2012-1185 paru au Journal Officiel du 25 octobre 2012.	Administration publique
	Un nouveau livre sur les Parcs de France	information & tourisme	tout public	Le Pilat à l'honneur dans le nouvel ouvrage sur les Parcs naturels régionaux de France publié par les éditions Itinéraires.	projet Fédération des PNR
	L'activité du syndicat mixte en 2011	information	tout public	Êtes-vous sûrs de connaître tous les domaines d'intervention du Parc ? Trouvez les réponses dans le bilan d'activités du syndicat mixte 2011.	Projet "Parc "
	Co-permanences architecture - énergie	information	tout public	En plus de conseils pour votre construction ou réhabilitation de bâtiment, vous pouvez désormais	Projet "Parc "

				bénéficier de conseils sur les économies d'énergie.	
	Concours prairies fleuries 2012	participative	agriculteurs	Parmi les 6 exploitations candidates, le jury a retenu la parcelle du GAEC de la vallée de l'Onzion au lieu-dit Trémolet à Saint-Chamond, pour son meilleur équilibre agri-écologique.	projet "fédération des Parcs"
	Appel à projet "culture 2013"	information	acteurs culturels	En 2013, vous organiserez une manifestation culturelle dans le Pilat, des financements existent…	soutien financier de la région Rhône Alpes via le Contrat de Parc
	Le Climat change, et nous dans le Pilat ?	information	tout public	Le climat change, et nous dans le Pilat ? le film du débat est en ligne.	lancement officiel du Plan Climat Energie et Territoire (PCET) du Pilat
6-janv.-13	Meilleurs vœux 2013	information	tout public	Le Parc Naturel Régional du Pilat vous souhaite une très belle année 2013. Découvrez la nouvelle **charte** au fil des mois...	présentation de la charte du Parc à l'aide d'un calendrier dans Calameo + téléchargeable en pdf
	Colombier s'engage dans une charte Natura 2000	information	tout public ?	Colombier s'engage, grâce à Natura 2000 dans une gestion vertueuse de sa forêt communale.	lien avec Natura 2000 et charte dans le Pilat
	Le décret est paru !	information	tout public	« Le classement du Parc Naturel Régional du Pilat est renouvelé pour une durée de douze ans » tel est l'article premier du décret n° 2012-1185 paru au Journal Officiel du 25 octobre 2012.	Administration publique
	Un nouveau livre sur les Parcs de France	information & tourisme	tout public	Le Pilat à l'honneur dans le nouvel ouvrage sur les Parcs naturels régionaux de France publié par les	projet Fédération des PNR

				éditions Itinéraires.	
	L'activité du syndicat mixte en 2011	information	tout public	Êtes-vous sûrs de connaître tous les domaines d'intervention du Parc ? Trouvez les réponses dans le bilan d'activités du syndicat mixte 2011.	Projet "Parc "
	Co-permanences architecture - énergie	information	tout public	En plus de conseils pour votre construction ou réhabilitation de bâtiment, vous pouvez désormais bénéficier de conseils sur les économies d'énergie.	Projet "Parc "
	Concours prairies fleuries 2012	participative	agriculteurs	Parmi les 6 exploitations candidates, le jury a retenu la parcelle du GAEC de la vallée de l'Onzion au lieu-dit Trémolet à Saint-Chamond, pour son meilleur équilibre agri-écologique.	projet "fédération des Parcs"
	Appel à projet "culture 2013"	information	acteurs culturels	En 2013, vous organiserez une manifestation culturelle dans le Pilat, des financements existent…	soutien financier de la région Rhône Alpes via le Contrat de Parc
	Le Climat change, et nous dans le Pilat ?	information	tout public	Le climat change, et nous dans le Pilat ? le film du débat est en ligne.	lancement officiel du Plan Climat Energie et Territoire (PCET) du Pilat
18-janv.-13	La biodiversité du Pilat s'expose	mise à disposition	"organisateurs d'événements"	Dernière-née des expositions du Parc : Le Pilat un pur concentré de biodiversité !	Parc du Pilat "le Parc" avec Calameo qui présente les panneaux de l'exposition
	L'économie sociale et solidaire dans le Pilat	information	tout public mais ciblé éco-acteurs	Quelle est la part de l'économie sociale et solidaire dans le Pilat, quelles activités sont concernées, combien d'emplois ? Une étude Pilat	Parc du Pilat "le Parc" avec étude complète en téléchargement PDF

				apporte des réponses.	
	Meilleurs vœux 2013	information	tout public	Le Parc Naturel Régional du Pilat vous souhaite une très belle année 2013. Découvrez la nouvelle charte au fil des mois...	présentation de la charte du Parc à l'aide d'un calendrier dans Calameo + téléchargeable en pdf
	Info mobilité dans les cinémas du Pilat	information	tout public	Se déplacer autrement dans le Pilat, c'est possible ! 3 spots publicitaires réalisés avec les acteurs locaux de la mobilité seront bientôt diffusés dans les cinémas du Pilat.	Parc du Pilat avec trois spots sur Vimeo pour visionnage par le biais de l'actualité
	Le Pilat visio-communique	information	tout public	8 équipements de visiocommunication désormais disponibles dans les Pilat et les villes voisines.	Parc du Pilat avec téléchargement document sur utilisation de ce service
	La Maison du Parc prépare sa mutation	information	tout public	Un projet de grande envergure vise à faire évoluer la Maison du Parc à Pélussin, afin qu'elle prenne toute sa place dans la mise en œuvre du projet de territoire "objectif 2025".	Parc du Pilat avec images du projet architecte (ouverture pour les 40 ans du Parc en 2014)
	Colombier s'engage dans une charte Natura 2000	information	tout public ?	Colombier s'engage, grâce à Natura 2000 dans une gestion vertueuse de sa forêt communale.	lien avec Natura 2000 et charte dans le Pilat
	Le décret est paru !	information	tout public	« Le classement du Parc Naturel Régional du Pilat est renouvelé pour une durée de douze ans » tel est l'article premier du décret n° 2012-1185 paru au Journal Officiel du 25 octobre 2012.	Administration publique

	Un nouveau livre sur les Parcs de France	information & tourisme	tout public	Le Pilat à l'honneur dans le nouvel ouvrage sur les Parcs naturels régionaux de France publié par les éditions Itinéraires.	projet Fédération des PNR
	Co-permanences architecture - énergie	information	tout public	En plus de conseils pour votre construction ou réhabilitation de bâtiment, vous pouvez désormais bénéficier de conseils sur les économies d'énergie.	Projet "Parc "
15-févr.-13	La biodiversité du Pilat s'expose	mise à disposition	"organisateurs d'événements"	Dernière-née des expositions du Parc : Le Pilat un pur concentré de biodiversité !	Parc du Pilat "le Parc" avec Calameo qui présente les panneaux de l'exposition
	L'économie sociale et solidaire dans le Pilat	information	tout public mais ciblé éco-acteurs	Quelle est la part de l'économie sociale et solidaire dans le Pilat, quelles activités sont concernées, combien d'emplois ? Une étude Pilat apporte des réponses.	Parc du Pilat "le Parc" avec étude complète en téléchargement PDF
	Meilleurs vœux 2013	information	tout public	Le Parc Naturel Régional du Pilat vous souhaite une très belle année 2013. Découvrez la nouvelle charte au fil des mois...	présentation de la charte du Parc à l'aide d'un calendrier dans Calameo + téléchargeable en pdf
	Info mobilité dans les cinémas du Pilat	information	tout public	Se déplacer autrement dans le Pilat, c'est possible ! 3 spots publicitaires réalisés avec les acteurs locaux de la mobilité seront bientôt diffusés dans les cinémas du Pilat.	Parc du Pilat avec trois spots sur Vimeo pour visionnage par le biais de l'actualité
	Le Pilat visio-communique	information	tout public	8 équipements de visiocommunication désormais	Parc du Pilat avec téléchargement document sur utilisation de ce service

				disponibles dans les Pilat et les villes voisines.	
	La Maison du Parc prépare sa mutation	information	tout public	Un projet de grande envergure vise à faire évoluer la Maison du Parc à Pélussin, afin qu'elle prenne toute sa place dans la mise en œuvre du projet de territoire "objectif 2025".	Parc du Pilat avec images du projet architecte (ouverture pour les 40 ans du Parc en 2014)
	Colombier s'engage dans une charte Natura 2000	information	tout public ?	Colombier s'engage, grâce à Natura 2000 dans une gestion vertueuse de sa forêt communale.	lien avec Natura 2000 et charte dans le Pilat
	Le décret est paru !	information	tout public	« Le classement du Parc Naturel Régional du Pilat est renouvelé pour une durée de douze ans » tel est l'article premier du décret n° 2012-1185 paru au Journal Officiel du 25 octobre 2012.	Administration publique
	Un nouveau livre sur les Parcs de France	information & tourisme	tout public	Le Pilat à l'honneur dans le nouvel ouvrage sur les Parcs naturels régionaux de France publié par les éditions Itinéraires.	projet Fédération des PNR
	Co-permanences architecture - énergie	information	tout public	En plus de conseils pour votre construction ou réhabilitation de bâtiment, vous pouvez désormais bénéficier de conseils sur les économies d'énergie.	Projet "Parc "
22-févr.-13	La biodiversité du Pilat s'expose	mise à disposition	"organisateurs d'événements"	Dernière-née des expositions du Parc : Le Pilat un pur concentré de biodiversité !"	Parc du Pilat "le Parc" avec Calameo qui présente les panneaux de l'exposition

	L'économie sociale et solidaire dans le Pilat	information	tout public mais ciblé éco-acteurs	Quelle est la part de l'économie sociale et solidaire dans le Pilat, quelles activités sont concernées, combien d'emplois ? Une étude Pilat apporte des réponses.	Parc du Pilat "le Parc" avec étude complète en téléchargement PDF
	Meilleurs vœux 2013	information	tout public	Le Parc Naturel Régional du Pilat vous souhaite une très belle année 2013. Découvrez la nouvelle charte au fil des mois...	présentation de la charte du Parc à l'aide d'un calendrier dans Calameo + téléchargeable en pdf
	Info mobilité dans les cinémas du Pilat	information	tout public	Se déplacer autrement dans le Pilat, c'est possible ! 3 spots publicitaires réalisés avec les acteurs locaux de la mobilité seront bientôt diffusés dans les cinémas du Pilat.	Parc du Pilat avec trois spots sur Vimeo pour visionnage par le biais de l'actualité
	Le Pilat visio-communique	information	tout public	8 équipements de visiocommunication désormais disponibles dans les Pilat et les villes voisines.	Parc du Pilat avec téléchargement document sur utilisation de ce service
	La Maison du Parc prépare sa mutation	information	tout public	Un projet de grande envergure vise à faire évoluer la Maison du Parc à Pélussin, afin qu'elle prenne toute sa place dans la mise en œuvre du projet de territoire "objectif 2025".	Parc du Pilat avec images du projet architecte (ouverture pour les 40 ans du Parc en 2014)
	Colombier s'engage dans une charte Natura 2000	information	tout public ?	Colombier s'engage, grâce à Natura 2000 dans une gestion vertueuse de sa forêt communale."	lien avec Natura 2000 et charte dans le Pilat
	Le décret est paru !	information	tout public	« Le classement du Parc Naturel Régional du Pilat est renouvelé pour	Administration publique

				une durée de douze ans » tel est l'article premier du décret n° 2012-1185 paru au Journal Officiel du 25 octobre 2012.	
	Un nouveau livre sur les Parcs de France	information & tourisme	tout public	Le Pilat à l'honneur dans le nouvel ouvrage sur les Parcs naturels régionaux de France publié par les éditions Itinéraires.	projet Fédération des PNR
	Co-permanences architecture - énergie	information	tout public	En plus de conseils pour votre construction ou réhabilitation de bâtiment, vous pouvez désormais bénéficier de conseils sur les économies d'énergie.	Projet "Parc "
15-avr.-13	Tout le Parc du Pilat sur Loire FM	information	tout public	Retrouvez les émissions du Parc du Pilat sur 100.9 Loire FM	Projet "Parc " (1 émission/semaine)
	La biodiversité du Pilat s'expose	mise à disposition	"organisateurs d'événements"	Dernière-née des expositions du Parc : Le Pilat un pur concentré de biodiversité !	Parc du Pilat "le Parc" avec Calameo qui présente les panneaux de l'exposition
	L'économie sociale et solidaire dans le Pilat	information	tout public mais ciblé éco-acteurs	Quelle est la part de l'économie sociale et solidaire dans le Pilat, quelles activités sont concernées, combien d'emplois ? Une étude Pilat apporte des réponses.	Parc du Pilat "le Parc" avec étude complète en téléchargement PDF
	Info mobilité dans les cinémas du Pilat	information	tout public	Se déplacer autrement dans le Pilat, c'est possible ! 3 spots publicitaires réalisés avec les acteurs locaux de la mobilité seront bientôt diffusés dans les cinémas du Pilat.	Parc du Pilat avec trois spots sur Vimeo pour visionnage par le biais de l'actualité

	Le Pilat visio-communique	information	tout public	8 équipements de visiocommunication désormais disponibles dans les Pilat et les villes voisines.	Parc du Pilat avec téléchargement document sur utilisation de ce service
	La Maison du Parc prépare sa mutation	information	tout public	Un projet de grande envergure vise à faire évoluer la Maison du Parc à Pélussin, afin qu'elle prenne toute sa place dans la mise en œuvre du projet de territoire "objectif 2025".	Parc du Pilat avec images du projet architecte (ouverture pour les 40 ans du Parc en 2014)
	Le décret est paru !	information	tout public	« Le classement du Parc Naturel Régional du Pilat est renouvelé pour une durée de douze ans » tel est l'article premier du décret n° 2012-1185 paru au Journal Officiel du 25 octobre 2012.	Administration publique
	Co-permanences architecture - énergie	information	tout public	En plus de conseils pour votre construction ou réhabilitation de bâtiment, vous pouvez désormais bénéficier de conseils sur les économies d'énergie.	Projet "Parc "
	Le printemps s'invite dans les bistrots du Pilat	information	tout public	Apéros-bavard sur des sujets d'actualités, menus aux couleurs régionales et spectacles seront les maîtres mots de chacun des cinq rendez-vous! Du 15 mars au 26 avril 2013	Projet "Parcs naturels du Massif central", 2ème édition. Parc du Pilat en partenariat avec L'Oreille est hardie. Thèmes : S'investir selon ses moyens dans un projet local - La forêt du Pilat, une forêt aux mille facettes - Quels circuits pour les produits fermiers du Pilat ? - Vivre à la campagne sans voiture, mission impossible ? - Le bistrot de demain : un distributeur de boisson ou un lieu

					d'échange ?
	Participez aux chantiers Pilat propre	participatif	tout public	Les communes du Pilat vous invitent à faire un geste pour la nature et à participer aux nombreux chantiers qu'elles organisent.	Avec les communes du Parc
16-mai-13	Le Parc du Pilat soutient le projet Sun Trip	Appel à soutien financier + information (image)	tout public	Parcourir le monde avec un vélo solaire ... tel est le projet d'un Pilatois avant-gardiste.	Les principaux partenaires locaux sont le Conseil général de la Loire, Saint Etienne, Saint Etienne Métropole, Chuyer, Saint Jean Bonnefonds, l'Ecole des Mines de St Etienne, la Ferme du Pilat, le Panier du Pilat, la Frapna…
	Les Vélorutions 2013 dans le Pilat	tourisme	tout public	Des balades en vélo encadrées, car le vélo est un bon moyen de se déplacer autrement.	" Le Parc du Pilat soutient les initiatives des acteurs locaux de la mobilité : Pilattitude et Sambala & Baobab …"
	Challenge Mobilité "Au travail j'y vais autrement"	participatif	tout public	Le 6 juin 2013, des salariés du Pilat abandonnent leur voiture particulière. Vous aussi relevez le défi, allez au travail autrement !	organisé par la région Rhône-Alpes
	Les rendez-vous de mon Parc	tourisme	tout public	Retrouvez toutes les occasions de rencontrer le Parc du Pilat dans un mètre de rendez-vous. Un tout nouveau dépliant vous présente le programme de mai à octobre 2013.	programme du Parc (anciennes "Sorties Natures")
	Participez au concours photo prairies fleuries	participatif	tout public	Le printemps arrive, à vos appareils photos ! Après le concours pour les agriculteurs, le Parc du Pilat propose à tout un chacun de se pencher sur les prairies fleuries à travers un concours	concours organisé par le Parc mais manifestation nationale

				photo.	
	Le Parc nouveau est arrivé !	information	tout public	Distribué cette semaine dans les boites à lettre des Pilatois, « L'Écho des Chirats » spécial charte est arrivé.	publication du Parc
	Tout le Parc du Pilat sur Loire FM	information	tout public	Retrouvez les émissions du Parc du Pilat sur 100.9 Loire FM	Projet "Parc " (1 émission/semaine)
	La biodiversité du Pilat s'expose	mise à disposition	"organisateurs d'événements"	Dernière-née des expositions du Parc : Le Pilat un pur concentré de biodiversité !	Parc du Pilat "le Parc" avec Calameo qui présente les panneaux de l'exposition
	L'économie sociale et solidaire dans le Pilat	information	tout public mais ciblé éco-acteurs	Quelle est la part de l'économie sociale et solidaire dans le Pilat, quelles activités sont concernées, combien d'emplois ? Une étude Pilat apporte des réponses.	Parc du Pilat "le Parc" avec étude complète en téléchargement PDF
	Info mobilité dans les cinémas du Pilat	information	tout public	Se déplacer autrement dans le Pilat, c'est possible ! 3 spots publicitaires réalisés avec les acteurs locaux de la mobilité seront bientôt diffusés dans les cinémas du Pilat.	Parc du Pilat avec trois spots sur Vimeo pour visionnage par le biais de l'actualité
	Le Pilat visio-communique	information	tout public	8 équipements de visiocommunication désormais disponibles dans les Pilat et les villes voisines.	Parc du Pilat avec téléchargement document sur utilisation de ce service
	La Maison du Parc prépare sa mutation	information	tout public	Un projet de grande envergure vise à faire évoluer la Maison du Parc à Pélussin, afin qu'elle prenne toute sa place dans la mise en œuvre du projet	Parc du Pilat avec images du projet architecte (ouverture pour les 40 ans du Parc en 2014)

				de territoire "objectif 2025".	
7-juin-13	Le Parc du Pilat soutient le projet Sun Trip	Appel à soutien financier + information (image)	tout public	Parcourir le monde avec un vélo solaire ... tel est le projet d'un Pilatois avant-gardiste.	Les principaux partenaires locaux sont le Conseil général de la Loire, Saint Etienne, Saint Etienne Métropole, Chuyer, Saint Jean Bonnefonds, l'Ecole des Mines de St Etienne, la Ferme du Pilat, le Panier du Pilat, la Frapna…
	Les Vélorutions 2013 dans le Pilat	tourisme	tout public	Des balades en vélo encadrées, car le vélo est un bon moyen de se déplacer autrement.	" Le Parc du Pilat soutient les initiatives des acteurs locaux de la mobilité : Pilattitude et Sambala & Baobab …"
	Challenge Mobilité "Au travail j'y vais autrement"	participatif	tout public	Le 6 juin 2013, des salariés du Pilat abandonnent leur voiture particulière. Vous aussi relevez le défi, allez au travail autrement !	organisé par la région Rhône-Alpes
	Les rendez-vous de mon Parc	tourisme	tout public	Retrouvez toutes les occasions de rencontrer le Parc du Pilat dans un mètre de rendez-vous. Un tout nouveau dépliant vous présente le programme de mai à octobre 2013.	programme du Parc (anciennes "Sorties Natures")
	Connaissez-vous les prairies fleuries du Pilat ?	participatif	tout public	Concours agricole, concours photo, sets de tables dans les restaurants, ... le printemps du Pilat s'affiche Prairies fleuries.	concours organisé par le Parc mais manifestation nationale
	Le Parc nouveau est arrivé !	information	tout public	Distribué cette semaine dans les boites à lettre des Pilatois, « L'Écho des Chirats » spécial charte est arrivé.	publication du Parc
	Tout le Parc du Pilat sur Loire FM	information	tout public	Retrouvez les émissions du Parc du	Projet "Parc " (1 émission/semaine)

				Pilat sur 100.9 Loire FM	
	La biodiversité du Pilat s'expose	mise à disposition	"organisateurs d'événements"	Dernière-née des expositions du Parc : Le Pilat un pur concentré de biodiversité !	Parc du Pilat "le Parc" avec Calameo qui présente les panneaux de l'exposition
	L'économie sociale et solidaire dans le Pilat	information	tout public mais ciblé éco-acteurs	Quelle est la part de l'économie sociale et solidaire dans le Pilat, quelles activités sont concernées, combien d'emplois ? Une étude Pilat apporte des réponses.	Parc du Pilat "le Parc" avec étude complète en téléchargement PDF
	Info mobilité dans les cinémas du Pilat	information	tout public	Se déplacer autrement dans le Pilat, c'est possible ! 3 spots publicitaires réalisés avec les acteurs locaux de la mobilité seront bientôt diffusés dans les cinémas du Pilat.	Parc du Pilat avec trois spots sur Vimeo pour visionnage par le biais de l'actualité
	Le Pilat visio-communique	information	tout public	8 équipements de visiocommunication désormais disponibles dans les Pilat et les villes voisines.	Parc du Pilat avec téléchargement document sur utilisation de ce service
	La Maison du Parc prépare sa mutation	information	tout public	Un projet de grande envergure vise à faire évoluer la Maison du Parc à Pélussin, afin qu'elle prenne toute sa place dans la mise en œuvre du projet de territoire "objectif 2025".	Parc du Pilat avec images du projet architecte (ouverture pour les 40 ans du Parc en 2014)

F.Logos des 51 Parcs Naturels Régionaux

Nom	Logo	Description	Animaux	Humains	Trace humaine	Végétaux
Alpilles		Figuration de montagne + branche d'olivier	Non	Non	Non	Oui
Ardennes		Paysage composé du relief, arbre, cours d'eau, sanglier	Oui	Non	Non	Oui
Armorique		Figuration d'une hermine et emblème héraldique	Oui	Non	Oui	Non
Avesnois		Paysage composé du relief, éléments architecturaux, vache	Oui	Non	Oui	Non
Ballons des Vosges		Figuration du relief	Non	Non	Non	Non
Baronnies Provençales		Paysage composé par relief, champs, lavande	Non	Non	Oui	Oui
Boucles de la Seine Normande		Figuration d'un bateau sur la Seine	Non	Non	Oui	Non
Brenne		Figuration de la zone humide, du patrimoine local, de la végétation et d'un oiseau	Oui	Non	Oui	Oui

Brière		Figuration de l'eau et de l'activité humaine	Non	Oui	Oui	Non
Camargue		Symbolisation du taureau	Oui	Non	Non	Non
Caps et Marais d'Opale		Paysage composé du relief, eau, végétation et oiseau	Oui	Non	Non	Oui
Causses du Quercy		Symbolisation de la préhistoire	Non	Non	Oui	Non
Chartreuse		Figuration du hibou	Oui	Non	Non	Non
Corse		Représentation cartographique	Non	Non	Non	Non
Forêt d'Orient		Figuration du chêne et de la tradition culturelle	Non	Non	Oui	Oui
Gâtinais français		Figuration d'une abeille et du blé	Oui	Non	Non	Oui

Golfe du Morbihan	Figuration d'un hippocampe	Oui	Non	Non	Non
Grands Causse	Paysage composé du relief et des activités pastorales	Oui	Oui	Oui	Non
Guyane	Figuration d'une fleur et d'un oiseau	Oui	Non	Non	Oui
Haut Jura	Paysage composé du climat, d'une habitation typique et de la forêt	Non	Non	Oui	Oui
Haute-Vallée de la Chevreuse	Symbolisation cervidé et arbre	Oui	Non	Non	Oui
Haut-Languedoc	Symbole culturel	Non	Non	Oui	Non
Landes de Gascogne	Figuration oiseau et renard	Oui	Non	Non	Non
Livradois-Forez	Paysage composé d'un arbre, cours d'eau et activité humaine	Non	Non	Oui	Oui

Loire Anjou Touraine		Symbolisation du fleuve et du bateau	Non	Non	Oui	Non
Lorraine		Figuration du chardon	Non	Non	Non	Oui
Luberon		Figuration du patrimoine architectural	Non	Non	Oui	Non
Marais du Cotentin et du Bessin		Figuration d'un oiseau et des marais	Oui	Non	Non	Non
Marais Poitevin		Symbolisation des marais	Non	Non	Non	Oui
Martinique		Représentation cartographique + figuration relief et végétale	Non	Non	Non	Oui
Massif des Bauges		Symbolisation du relief	Non	Non	Non	Non
Millevaches en Limousin		Figuration animale et cours d'eau	Oui	Non	Non	Non

Montagne de Reims	Figuration végétation et relief	Non	Non	Non	Oui
Monts d'Ardèche	Symbolisation relief et châtaigne	Non	Non	Non	Oui
Morvan	Figuration animal	Oui	Non	Non	Non
Narbonnaise en Méditerrannée	Paysage composé d'un arbre, champ cultivé, mer	Non	Non	Oui	Oui
Normandie-Maine	Figuration animal	Oui	Non	Non	Non
Oise-Pays de France	Figuration animal + symbole culturel	Oui	Non	Oui	Non
Perche	Figuration animal + paysage en arrière-plan	Oui	Non	Non	Oui
Périgord-Limousin	Symbolisation paysage et architecture	Non	Non	Oui	Oui

Pilat	Figuration végétation et relief	Non	Non	Non	Oui
Préalpes d'Azur	Paysage composé du relief, architecture, activité pastorale	Oui	Non	Oui	Non
Pyrennées Ariégeoises	Figuration du pastoralisme avec relief en arrière-plan	Oui	Oui	Oui	Non
Pyrennées catalanes	Paysage composé du relief et des constructions humaines	Non	Non	Oui	Non
Queyras	Symbolisation culturelle	Non	Non	Oui	Non
Scarpe-Escaut	Paysage composé du relief, des éléments naturels, avec les humains représentés directement et pas par leur activité (traces)	Non	Oui	Oui	Oui
Vercors	Symbolisation plante et oiseau	Oui	Non	Non	Oui
Verdon	Paysage composé du relief et de l'eau	Non	Non	Non	Non

Vexin français		Figuration blé et architecture	Non	Non	Oui	Oui
Volcans d'Auvergne		Symbolisation relief	Non	Non	Non	Non
Vosges du Nord		Symbolisation relief	Non	Non	Non	Non

G. Organigrammes du Parc Régional du Pilat de 2005 à 2013

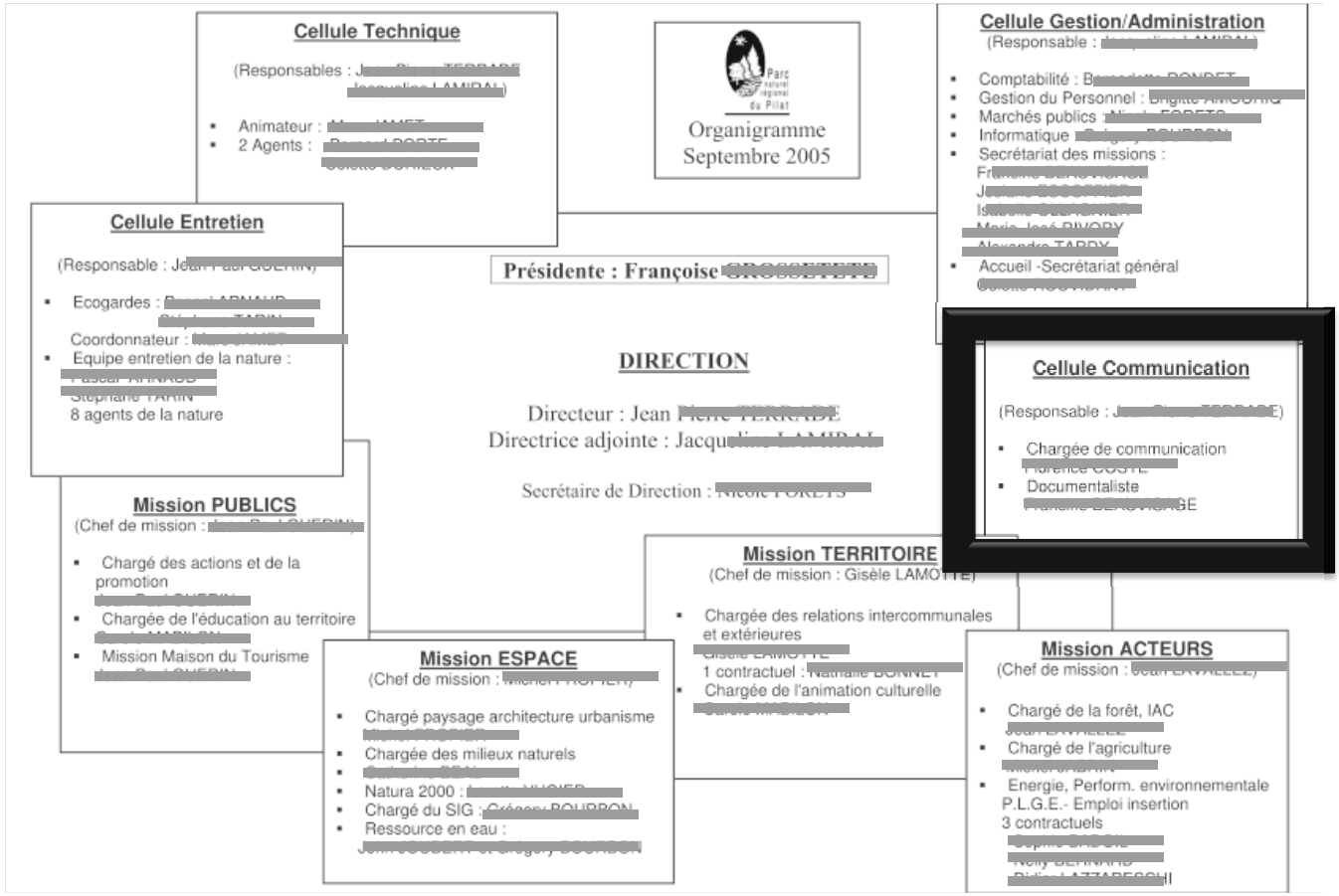

Figure 91 : Organigramme de 2005(la communication est encadrée par mes soins afin de la situer plus rapidement)

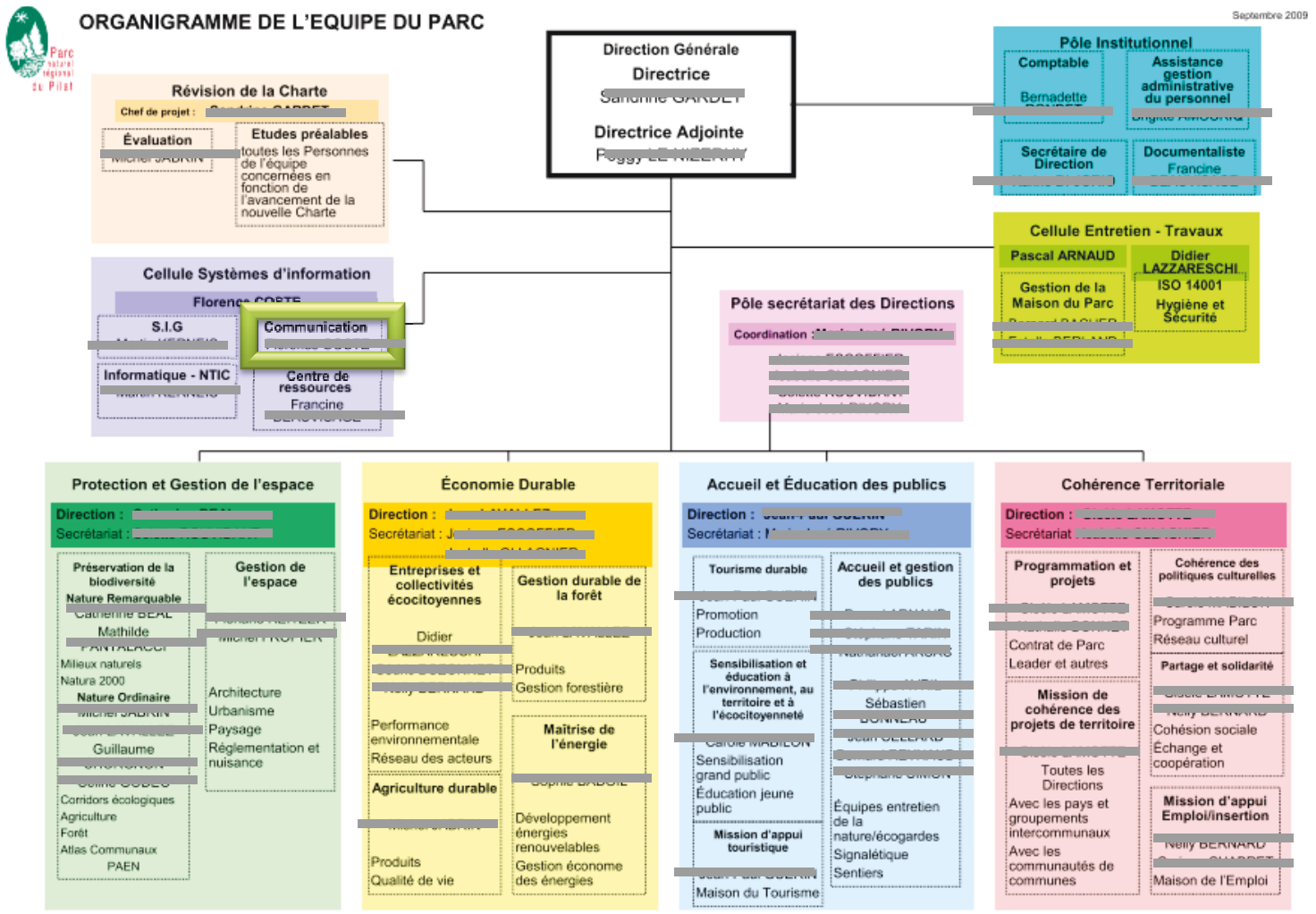

Figure 92 : Organigramme de 2009 (la communication est encadrée par mes soins afin de la situer plus rapidement)

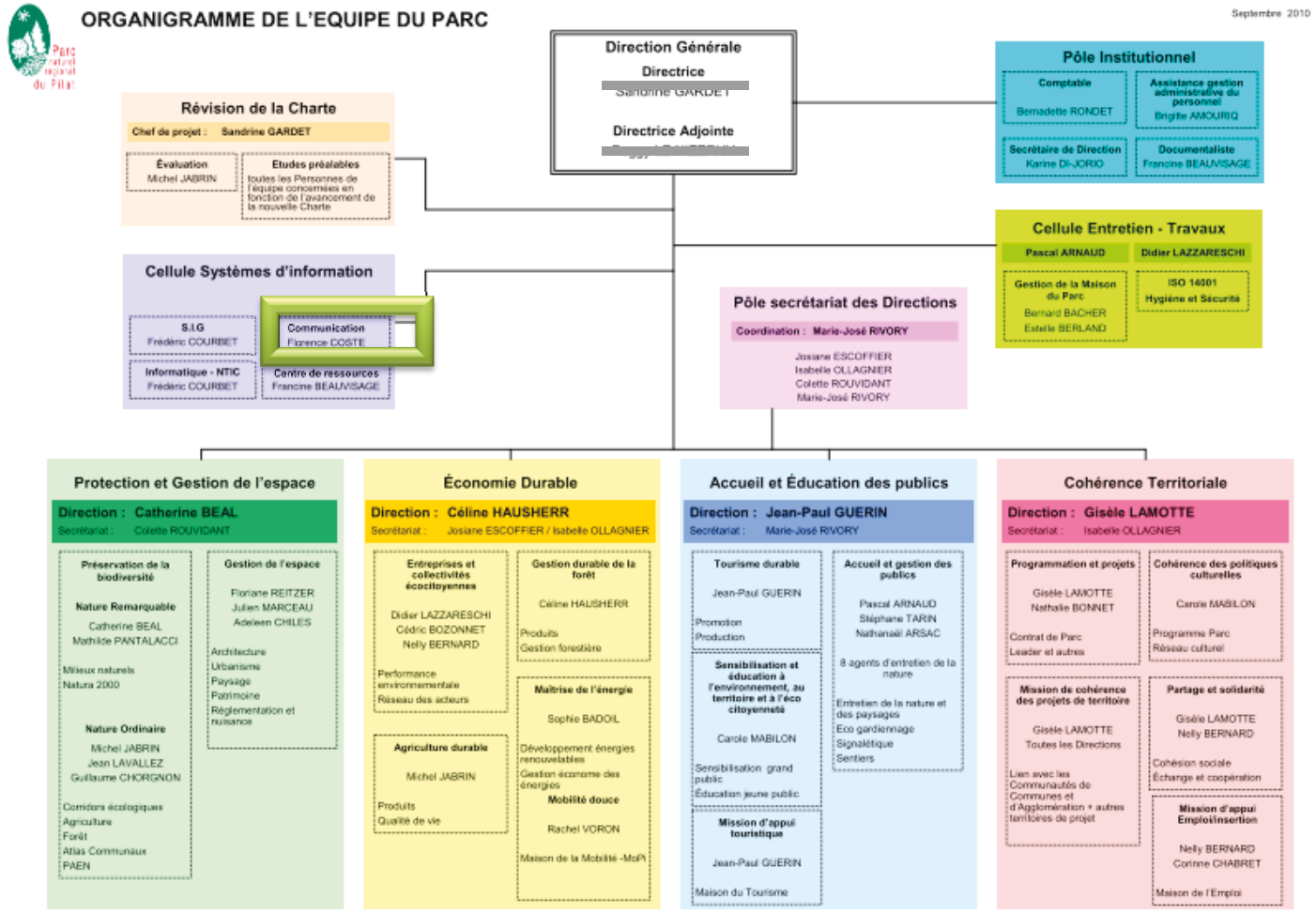

Figure 93 : Organigramme de 2010 (la communication est encadrée par mes soins afin de la situer plus rapidement)

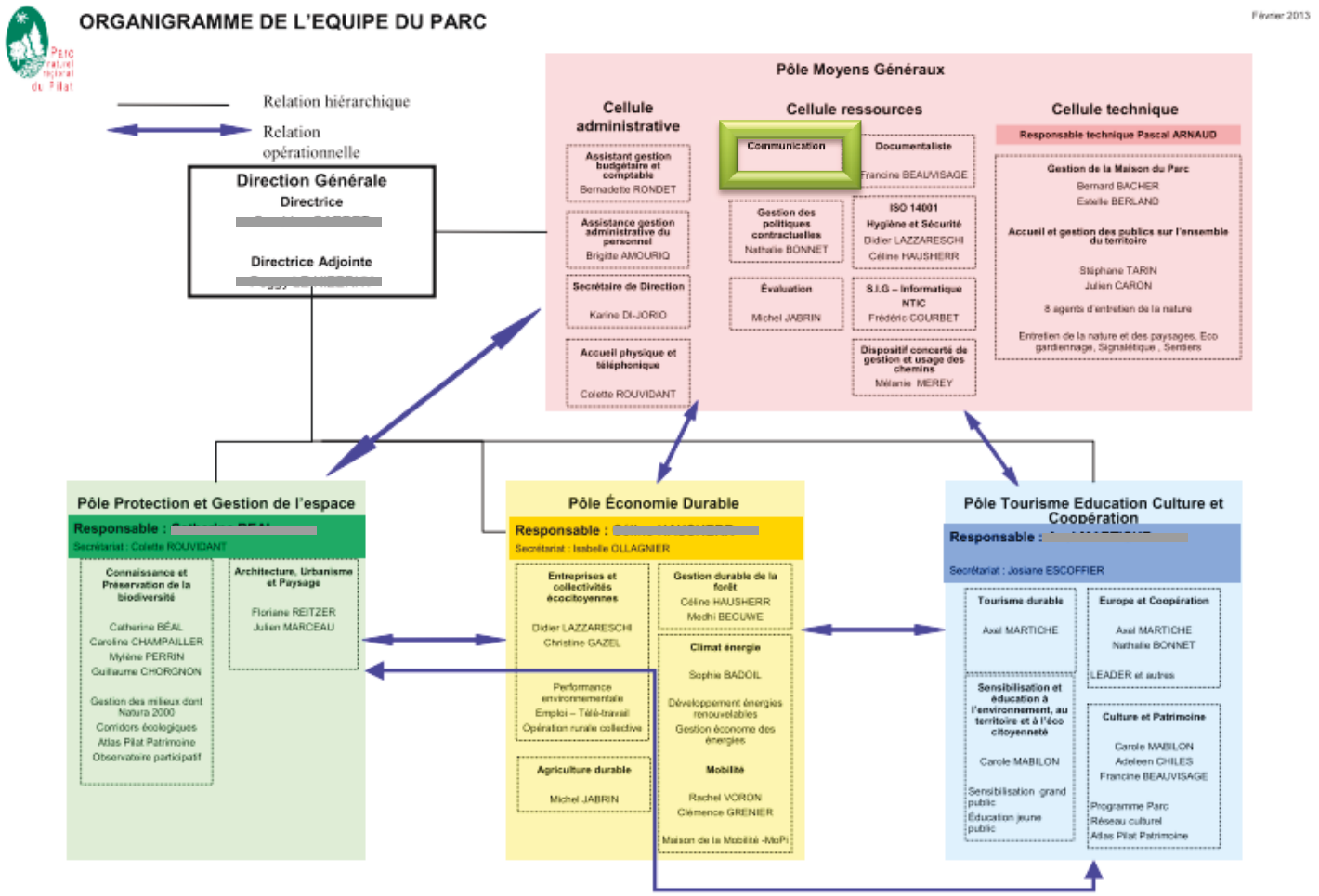

Figure 94 : Organigramme de 2013 (la communication est encadrée par mes soins afin de la situer plus rapidement)

H. Résolution de l'ONU A/RES/61/203 pour déclarer 2010 Année Internationale de la biodiversité

United Nations A/RES/61/203

General Assembly Distr.: General 19 January 2007

Sixty-first session

Agenda item 53 (*f*)

Resolution adopted by the General Assembly on 20 December 2006

[on the report of the Second Committee (A/61/422/Add.6)]

61/203. International Year of Biodiversity, 2010

The General Assembly,

Recalling chapter 15 of Agenda 21 [1] on the conservation of biological diversity adopted by the United Nations Conference on Environment and Development,

Recalling also the Convention on Biological Diversity, [2] which was ratified by one hundred and eighty-eight States and one regional economic integration organization, and the Cartagena Protocol on Biosafety to the Convention on Biological Diversity, [3]

Recalling the commitment of the World Summit on Sustainable Development to a more effective and coherent implementation of the three objectives of the Convention, and the target to achieve by 2010 a significant reduction in the current rate of loss of biodiversity,

Recalling also the Plan of Implementation of the World Summit on Sustainable Development ("Johannesburg Plan of Implementation"), [4]

Recalling further the 2005 World Summit Outcome, [5]

Recalling the need to expedite the implementation of the Global Initiative on

Communication, Education and Public Awareness of the Convention on Biological Diversity,

Concerned by the continued loss of biological diversity, and acknowledging that an unprecedented effort would be needed to achieve by 2010 a significant reduction in the rate of loss of biological diversity,

A/RES/61/203

Deeply concerned by the social, economic, environmental and cultural implications of the loss of biodiversity, including negative impacts on the achievement of the Millennium Development Goals, and stressing the necessity to adopt concrete measures in order to reverse it,

Taking note of the reports of the Millennium Ecosystem Assessment, [6]

Conscious of the need for effective education to raise public awareness for achieving the threefold objective of the Convention and the 2010 biodiversity target,

1. *Declares* 2010 the International Year of Biodiversity;

2. *Designates* the secretariat of the Convention on Biological Diversity as the focal point for the International Year of Biodiversity, and invites the secretariat to cooperate with other relevant United Nations bodies, multilateral environmental agreements, international organizations and other stakeholders, with a view to bringing greater international attention to bear on the issue of the continued loss of biodiversity;

3. *Invites* Member States to consider establishing national committees for the International Year of Biodiversity;

4. *Encourages* Member States and other stakeholders to take advantage of the International Year of Biodiversity to increase awareness of the importance of biodiversity by promoting actions at the local, regional and international levels;

5. *Invites* Member States and relevant international organizations to support the activities to be organized by developing countries, especially least developed countries, landlocked developing countries and small island developing States, and countries with economies in transition;

6. *Invites* relevant international organizations as well as relevant global and regional environmental conventions to communicate to the focal point for the International Year of Biodiversity efforts made towards the successful implementation of the objective of the Year;

7. *Requests* the Secretary-General to submit to the General Assembly at its sixty-sixth

session a report on the implementation of the present resolution.

83rd plenary meeting

20 December 2006

---

[1] Report of the United Nations Conference on Environment and Development, Rio de Janeiro, 3-14 June 1992, vol. I, Resolutions Adopted by the Conference (United Nations publication, Sales No. E.93.I.8 and corrigendum), resolution 1, annex II.

[2] United Nations, *Treaty Series*, vol. 1760, No. 30619.

[3] See UNEP/CBD/ExCOP/1/3 and Corr.1, part two, annex.

[4] Report of the World Summit on Sustainable Development, Johannesburg, South Africa,

26 August-4 September 2002 (United Nations publication, Sales No. E.03.II.A.1 and corrigendum), chap. I, resolution 2, annex.

[5] See resolution 60/1.

[6] Available from http://millenniumassessment.org.

I. Tableau reprenant les vidéos spécialement conçues pour l'année de la biodiversité par le CNRS en partenariat avec TF1 News

Titre de la vidéo	Description de la vidéo disponible sur le site CNRS
La biodiversité, qu'est-ce que c'est ?	La définition classique de la biodiversité comme l'ensemble des gênes, des espèces et des écosystèmes, est ici enrichie par Wilfried Thuiller, chercheur en écologie. Il met en avant le caractère toujours dynamique de la biodiversité.
Qu'est-ce qu'une extinction de masse ?	Depuis la disparition des grands mammifères d'Amérique du Nord il y a 10 000 ans, nous sommes entrés dans la 6ème extinction de masse. Gildas Merceron, paléontologue, décrit sur les causes et les conséquences de ces grandes extinctions.
Combien ça coûte la nature ?	Face à la demande de plus en plus forte de la société de connaître la valeur économique des services rendus par la nature, des outils d'évaluation ont été mis au point. Jean-Michel Salles, économiste de l'environnement nous décrit les principales méthodes qui lui permettent de donner un prix à la nature.
Quand est née la biodiversité ?	Le mot « biodiversité » apparaît pour la première fois lors d'un congrès sur la diversité biologique. Pour la philosophe Virginie Maris, il prend dès sa naissance, tout de suite un autre sens.
L'homme et la nature, une même histoire ?	L'homme a toujours tenté de s'approprier la nature, de la domestiquer, et cette relation est le socle fondateur de nombres de civilisations. L'ethnologue Yildiz Thomas décrit ce lien dialectique de l'homme avec la nature, de tous temps.
Le vivant, qu'est-ce que c'est ?	Une forme, des gênes, un environnement, une capacité à être autonome et à se réparer, tout cela définit le vivant. Pour Vincent Devictor, biologiste de la conservation, le vivant est constitutif de la biodiversité.
Où sont passés les grands singes ?	Gildas Merceron a mené l'enquête : la disparition de plusieurs variétés de grands singes en Europe-Asie entre 8 et 12 millions d'années avant notre ère, correspond à une baisse de diversité des environnements.
Entre nature et profit, qui l'emporte ?	Selon le point de vue avec lequel on regarde la nature, celle-ci peut avoir plusieurs valeurs, écologique, esthétique ou économique. Wilfried Thuiller souligne la prédominance de la valeur économique jusqu'à aujourd'hui.
La fin du monde ?	La Terre a déjà connu cinq extinctions de masse, mais celle que nous vivons et dont nous sommes responsables se déroule à une vitesse sans précédent. La Terre s'est toujours remise de ces extinctions, alors est-ce si grave ?
Que vaut la nature pour l'homme ?	L'éthique environnementale propose de considérer autrement tout ce qui n'est pas proprement « humain », mais tout de même sensible, ou qui tout simplement existe, et de lui attribuer autant de valeur.
Partir, s'éteindre ou s'adapter ?	Lorsque qu'une espèce ne peut plus vivre là où elle vit, trois possibilités s'offrent à elles : la migration, l'extinction, l'adaptation.
Quel est le prix des abeilles ?	D'année en année, la diminution du nombre d'abeilles compromet sérieusement la pollinisation et donc la production agricole. Ce service que nous rend la nature a donc un impact économique considérable et a été chiffré.
Un oiseau vaut-il une fleur ?	Opposé à l'idée de donner une valeur à une espèce plutôt qu'à une autre, Vincent Devictor voit dans cette tentative de donner une valeur à la nature, l'expression de notre rapport au monde.

Quels espaces pour les espèces ?	Les réserves, parcs nationaux ou le réseau européen Natura 2000 permettent de protéger efficacement la biodiversité. Mais ces zones strictement délimitées risquent de perdre de leur pertinence en cas de fort changement climatique et donc de déplacements et d'extinctions d'espèces.
La biodiversité entre passé et futur ?	Le paléontologue qui s'interroge sur les conditions de la disparition des espèces, nous renseigne sur l'évolution actuelle de la biodiversité et peut permettre d'anticiper l'avenir.
L'avenir d'une espèce, c'est mathématique ?	Pour comprendre l'impact des changements climatiques sur les espèces, Wilfried Thuiller a entre autres, recours à la modélisation mathématique qui permet de projeter leur évolution selon plusieurs scénarios.
Une philosophe sur le terrain	Pour Virginie Maris, le philosophe de l'environnement est un philosophe qui va sur le terrain. En cas de conflit sur un enjeu environnemental, il peut aider à le résoudre en élaborant un projet qui tient compte des multiples perceptions qu'ont de leur environnement les différents acteurs concernés.
L'arbre, l'homme et les montagnes	Pour vivre et rester sur leurs terres, les habitants des Cévennes ont eu recours à un seul arbre, le châtaignier, qu'ils ont planté sur l'ensemble d'un territoire. Cette châtaigneraie artificielle, très productive, reposait sur des processus écologiques. Elle a été abandonnée et renaît aujourd'hui.
Comment sauver le monde ?	On sait ce qu'il faut faire pour préserver la biodiversité et on ne le fait pas, alors, comment faire ? Vincent Devictor nous lance un appel à changer en profondeur notre rapport à la nature.
Bonus **Et si la biodiversité disparaissait ?**	Ce film d'animation évoque ce qui se passerait dans notre quotidien si la biodiversité venait à disparaître. Une histoire vue à travers les yeux et l'imaginaire d'un enfant, qui voit un monde ordinaire perdre tous les biens et les services que la biodiversité lui apporte, ce que l'enfant, et certainement nous-mêmes, ne soupçonnait pas…

J. Revue de presse du Parc

Thème	*La Tribune, Le Progrès*	*Le Réveil du Vivarais*	*L'Essor*	*La Loire*	*Le Dauphiné Libéré*	*Autres publications*	*Internet*	*Nationaux*	*Total d'articles*
Tourisme	40	15	1	1	9	1	0	0	67
Revue de presse générale	38	4	2	2	3	1	9	1	60
Mobilité	21	10	3	2	5	2	3	0	46
Revue de Presse de Mme La Présidente	16	18	2	2	6	0	0	0	44
Energie/éolien/photovoltaïque	22	11	1	0	5	1	2	0	42
Biodiversité	21	4	2	4	4	1	2	0	38
Pilat Propre	12	14	4	0	2	0	0	0	32
Rigotte de Condrieu/Filière caprine	15	3	4	6	0	0	1	0	29
Sorties nature	13	3	7	2	3	1	0	0	29
O.R.C./Trophée éco-pilat	8	6	5	0	3	0	1	0	23
Révision Charte du Parc	12	5	2	0	3	0	1	0	23
Concerts en balade	9	7	0	0	3	1	2	0	22
Visite des Ministres	2	2	1	0	1	2	12	0	20
Urbanisme/Architecture/Paysage	10	5	0	0	3	1	0	0	19
Leader	7	2	0	1	3	2	0	0	15
Nuit de la Chouette	5	7	1	0	1	0	0	0	14

Prairies Fleuries	4	2	1	1	2	0	0	1	11
Petit Patrimoine/Site Pilat Patrimoine	7	0	0	0	1	0	0	0	8
Education au Territoire	2	1	0	0	2	0	1	0	6
Résidence d'artistes	2	1	2	0	1	0	0	0	6
Circulation sur les chemins	5	0	0	0	0	0	0	0	5
Charte forestière	1	1	0	1	1	0	0	0	4
TOTAL	272	121	38	22	61	13	34	2	563

Tableau 34 : Revue de presse constituée par le Parc du Pilat, année 2011 : maintien de la catégorie « biodiversité »

Thèmes	*La Tribune, Le Progrès*	*Le Réveil du Vivarais*	*L'Essor*	*La Loire*	*Le Dauphiné Libéré*	*Autres publications*	*Internet*	*Nationaux*	*Total d'articles*
Tourisme	35	9	1	0	12	3	0	0	60
Mobilité	31	13	1	1	7	0	1	0	54
Revue de presse générale	38	8	0	1	2	3	0	0	52
Biodiversité	28	8	4	1	3	1	1	1	47
Concerts en balade	17	16	1	0	5	2	3	0	44
Energie/éolien/photovoltaïque/PCET	25	6	2	3	4	1	1	0	42
O.R.C.	25	9	1	0	4	0	3	0	42
Pilat Propre	26	9	2	1	2	0	0	0	40
Rigotte de Condrieu/Filière caprine	23	0	2	9	3	0	0	0	37
Rousseau	13	6	2	0	7	0	2	2	32
Urbanisme/Architecture/Paysage	20	4	1	0	0	0	3	0	28
Révision Charte du Parc	9	7	0	0	3	0	5	0	24
Barrages/contrats de rivière	18	1	1	0	0	0	1	0	21
Revue de Presse de Mme La Présidente	11	7	0	1	1	0	0	0	20
Sorties nature	13	3	0	0	1	1	0	0	18
Coopération, Leader	11	1	2	1	2	0	0	0	17
Printemps des Bistrots	6	2	0	3	2	0	0	0	13
Education au Territoire	4	2	1	0	0	0	0	0	7
Charte forestière	5	1	0	0	0	0	0	0	6

Prairies Fleuries et PAEN	1	0	0	1	0	1	0	1	4
Natura 2000	1	0	0	0	0	0	0	1	2
TOTAL	360	112	21	22	58	12	20	5	610

Tableau 35 : Revue de presse constituée par le Parc du Pilat, année 2012 : maintien de la catégorie « biodiversité »

K. Analyse des « Dossiers documentaires » autour de la biodiversité

P= paragraphe simple T= titre ST= sous-titre Ill. = illustration

Page	*Extrait*	*Place*	*Mention d'un lieu*	*Notions*	*Echelle*
P.1	Elles sont indicatrices de la **biodiversité** d'un territoire.	P	sur le territoire français	pas de définition. Espèces comme indicateur. Vision naturaliste. Traces de sentiments ("mal aimées"	national/local/global
P.1	Photo : chauve-souris avec nom de l'espèce notée	Ill.	pas de lieu associé	une des deux seules couvertures avec photo légendée (identification)	
	Le reste du dossier tourne autour d'une entrée espèces : étudier, protéger, dans le Pilat, menaces, conservation (mesures à prendre)				

Tableau 36 : Dossier "Les chauves-souris dans le Pilat", 2008

Page	*Extrait*	*Place*	*Mention d'un lieu*	*Notions*	*Echelle*
P.1	on parle de la "diversité des espèces présentes" [de mousses], de leur rôle dans le fonctionnement des milieux, ou de leur statut d'indicateur pour caractériser des "écosystèmes"				
P.4	"En matière de bryologie comme pour tout inventaire botanique, il est important de se situer à deux niveaux d'analyse : celui de l'espèce et celui du groupement végétal. Car aucun organisme vivant ne vit de manière isolée"	P	pas de lieu associé	pas de niveau global, gène, toutes espèces, tout vivant, on reste dans le végétal. Et même ici de l'espèce. ("richesses des groupements bryophytiques")	

P.6	Des bio-indicateurs de la qualité des habitats	T	dans le Pilat	qualité comme premier critère pas diversité	local
P.7	Vers une gestion attentive des milieux humides et des forêts	T	dans le Pilat	gestion - milieux, habitats	local
P.7	les forêts du Pilat possèdent un patrimoine bryologique exceptionnel, mais subissent néanmoins de nombreuses agressions préjudiciables à cette flore (…)	P	dans le Pilat	patrimoine - dégradation liées à hommes	local
P.7	diversité bryophytique (…) diversité des milieux (…) diversité des essences	P	dans le Pilat	diversité comme notion écologique	local

Tableau 37 : Dossier "Mousses et autres bryophytes dans le Pilat", 2009

Page	***Extrait***	***Place***	***Mention d'un lieu***	***Notions***	***Echelle***
P.1	De nos jours la forêt du Pilat est sollicitée pour répondre aux différents enjeux de notre société moderne : lieu de ressourcement, dynamique économique, protection des zones de captage d'eau, **biodiversité,** paysage, absorption et stockage du gaz carbonique...	P	dans le Pilat	forêt comme enjeux sociaux - liste avec autres enjeux comme eau, loisir, économie, paysage, climat	local/global
P.3	Et sa **biodiversité** [P2 T=La forêt du Pilat]	T	dans le Pilat	(local p2 et aspects généraux p3)	local/global
P.3	Diversité des forêts rime avec **biodiversité**	ST		diversité des forêts - diversité animale - diversité de communautés végétales = biodiversité ? - les milieux forestiers	global
P.3	[ST=les espèces aiment les mosaïques] Les habitats associés aux forêts comme les clairières et les lisières sont essentiels pour la **biodiversité.**	P		entrée espèces - habitats	global
P.3	[ST=les espèces aiment les mosaïques] Le maintien d'un équilibre entre les espaces ouverts par l'agriculture et les espaces fermés par la forêt contribue également à favoriser la **biodiversité.**	P		forêt comme équilibre (climax) et comme "sauvage" on ne parle pas des forestiers comme des agriculteurs. Equilibre = biodiversité	global

P.3	Photo : arbre mort (sur deux photos)	Ill.	pas de lieu associé	légende "l'arbre mort est plein de vie" - la Vie	global
P.4-...	Gestion de la forêt - filière bois : séparé de la biodiversité		dans le Pilat	PEFC - eau - gibier - taille économie	local

Tableau 38 : Dossier "La forêt du Pilat", 2010

Page	***Extrait***	***Place***	***Mention d'un lieu***	***Notions***	***Echelle***
P.1	De nos jours la présence de papillons renvoie d'abord à la valeur écologique des milieux naturels et à la **biodiversité** du territoire.	P	dans le Pilat	pas d'explication sur le lien entre papillons et biodiversité. Entrée par la valeur économique des papillons par le passé (soie) et maintenant **valeur** écologique. On lit des sentiments ici : "passionner" "enchanter"	local
P.1	Photo : papillon avec nom de l'espèce noté	Ill.	pas de lieu associé	une des deux seules couvertures avec photo légendée (identification)	
P.2	La **biodiversité** planétaire laisse toujours songeur… 200 000 espèces de papillons déjà décrites - environ 10% des espèces animales recensées sur Terre -, près de 900 inventoriées dans le Pilat.	P	Terre / Pilat	gaïa - infini - nombre importants - espèces	local/global
P.2	Photos : quatre photos de variétés différentes des "lepidoptères" (voc naturaliste) avec description et nom espèce pour identification	Ill.	France - Pilat	description naturaliste	local/national
P.2	schéma cycle vie papillons (lépidoptères)	Ill.	pas de lieu associé	description naturaliste	
P.2	Des champions de la **biodiversité**	ST		idée de compétition - (+) - nombre et variété des espèces ici	global
P.3	Au travers de plusieurs projets d'observatoire **(biodiversité,** prairies de fauche, papillons de jardin), le Parc naturel régional souhaite aujourd'hui mieux connaître les espèces patrimoniales, définir des indicateurs de suivi des espèces et impliquer les habitants dans les actions.	P	PNR	observation naturaliste - espèces - indicateurs	local

P.3	Photos : 4 photos de personnes en situation d'observation naturaliste + 1 photo chenille	Ill.	dans le Pilat	Homme comme extérieur : observateur	local
P.4-5	Inventaire	T		pas d'utilisation biodiversité	
P.6	Gestion et protection	T		pas d'utilisation biodiversité	
P.7	[ST=Le retour des papillons au jardin] Chaque propriétaire d'un coin d'herbe autour de sa maison peut faire des gestes favorables à la **biodiversité** et à la présence de papillons.	P		Au-dessus appel à devenir observateur bénévole - référence à la biodiversité qui peut être retirée sans perdre le sens du paragraphe… - agir - petits gestes	local
P.7	Photos : 3 photos de papillons avec description et nom + 1 photo personne qui identifie avec fiche	Ill.	pas de lieu associé		

Tableau 39 : Dossier "Les papillons dans le Pilat", 2010

Page	***Extrait***	***Place***	***Mention d'un lieu***	***Notions***	***Echelle***
P.0	Elles ont favorisé le maintien d'une **biodiversité** riche aux portes des grandes agglomérations urbaines de Lyon et Saint Etienne notamment	P	Lyon Saint Etienne	agriculture (les pratiques) - maintien (positif) - espace urbain comme danger	local
P.0	Si certaines d'entre elles ont des impacts sur l'eau, les sols et la biodiversité, l'agriculture pilatoise est plutôt précautionneuse.	P	Pilat	agriculture (les pratiques) - impacts - principe de précaution	local
P.0	Photo moutons (troupeau) dans paysage varié (absence de l'homme)	Ill.	pas de lieu associé		
P.0	Réservoirs de **biodiversité**	ST	pas de lieu associé	pas de définition mais idée de "réserve", là on est dans ressources	global
P.1	corriger les effets (intensif) et confirmer l'exemplarité (du Pilat)	P	Pilat	l'homme n'est présent qu'à travers ses pratiques	local vs global
P.1	Elles favorisent même le maintien de la **biodiversité.**	P	Pilat	maintien	local
P.1	Des haies et murets alliés de la **biodiversité**	ST	pas de lieu associé	fonctionnalité	global

P.1	Les haies, les murets, les mares ou les arbres isolés composent des infrastructures agroécologiques (IAE) qui jouent un rôle essentiel dans la préservation de la **biodiversité.**	P	pas de lieu associé	Préservation - fonctionnalité	global
P.1	Une agriculture à haute valeur naturelle	T	Pilat	Mise en regard du reste des activités agricoles en général (+/-)	local vs global
P.1	Carte du Pilat classement HVN	Ill.	Pilat		local
P.1	Photo : prairie fleurie en gros plan sur végétation	Ill.	Pilat	Réf. Au dossier doc prairies fleuries	local
P.2	Photo : prairie fleurie humide mode paysage	Ill.	pas de lieu associé		
P.2	Photo : troupeau de moutons dans les landes	Ill.	pas de lieu associé		
P.2	Photo : écrevisse à pieds blancs	Ill.	bassins de la Déôme et du Dorlay, affluents du Rhône		local
P.2	Camenbert sur l'assolement dans le Pilat	Ill.	Pilat		local
P.3	De plus, les pratiques extensives (…) favorisent la **biodiversité** des prairies.	P	Pilat	pratiques +	local
P.3	En effet, si ces éléments sont importants à la **biodiversité,** ils rendent aussi de nombreux services aux agriculteurs.	P	Pilat	murets et haies + pour biodiversité et agriculture (arrivée de la nature et de sa diversité comme "service")	local
P.3	La **biodiversité** désigne l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie, ainsi que toutes les relations et interactions qui existent, d'une part entre les organismes vivants eux-mêmes, et, d'autre part, entre ces organismes et leur milieu de vie.	P	pas de lieu associé	définition	global
P.3	La pollinisation est également directement liée à la **biodiversité,** puisqu'elle dépend de la présence des abeilles et autres pollinisateurs.	P	pas de lieu associé	définition / services	global
P.3	Photo : tracteur dans champ qui fauche	Ill.	pas de lieu associé		
P.3	Photo : muret de pierre dans vignoble avec photo lézard des murailles en superposition	Ill.	pas de lieu associé		

P.3	Photo : paysage avec champs, forêts et habitations	Ill.	pas de lieu associé	même photo que couverture du dossier corridors	
P.3	La **biodiversité,** une ressource indispensable	ST	pas de lieu associé	ressource	global
P.3	La **biodiversité** est indispensable à la vie sur Terre et rend notamment de nombreux services aux humains.	P	Terre	définition / vision Gaïa / services	global
P.4	La limitation d'emploi d'intrants diminue la pollution des eaux superficielles et souterraines et engendre moins de perturbations sur la **biodiversité.**	P	Pilat	label AB et PFI / pratiques / impact de l'homme comme perturbant si on ne s'inscrit pas dans des pratiques vertueuses	local / national
P.4	Ils se sont mobilisés au travers de mesures agroenvironnementales (MAE) (…) qui répondent à des enjeux de qualité de l'eau et de préservation de la **biodiversité.**	P	Pilat	pratiques + => préservation	local / national
P.4	Photo : verger enherbé	Ill.	pas de lieu associé		
P.5	Photo : paysage de prairies permanentes	Ill.	pas de lieu associé		
P.5	Quand elle s'intensifie, l'agriculture exerce des pressions qui menacent la richesse de la **biodiversité** du Pilat	P	Pilat	pratiques - => menaces / richesse	local
P.5	Courbe du recul des terres agricoles	Ill.	Pilat	tracteur comme symbole des pratiques négatives	local
P.5	Photo : paysage terre nue, tracteur qui laboure	Ill.	pas de lieu associé	tracteur comme symbole des pratiques négatives	global
P.6	le développement des pratiques agricoles favorables à la **biodiversité**	P	PNR du Pilat	pratiques +	local
P.6	le maintien de l'activité agricole sur les espaces à forts enjeux pour la **biodiversité**	P	PNR du Pilat	pratiques +	local
P.6	développer un observatoire agricole de la **biodiversité**	P	PNR du Pilat	observer	local
P.6	Photo : prairie fleurie (paysage) avec photo zoom sur fleurs en surimpression	Ill.	pas de lieu associé		

P.7	Photo : culture de maïs sur sol desséché	Ill.	pas de lieu associé	
P.7	logos	Ill.	PNR, Région Rhône-Alpes	
P.7	Bibliographie : 3 titres autour de la biodiversité			
P.7	Photo : paysage agricole	Ill.	pas de lieu associé	

Tableau 40 : Dossier "L'agriculture et l'environnement dans le Pilat", 2013

Page	***Extrait***	***Place***	***Mention d'un lieu***	***Notions***	***Echelle***
P.1	Agriculture comme "secteur économique"	P	dans le Pilat	Observatoire de l'agriculture	local
P.3	Aborde l'agriculture dans activités humaines en lien avec un "territoire" et présente les produits (qualité)		dans le Pilat		local
P.8	Si le Pilat offre des ressources indispensables à l'agriculture, son paysage et sa **biodiversité** exceptionnelle, sont en partie issus des traditions agricoles qui l'ont façonné.	P	dans le Pilat	ressource - biodiversité comme (+) - pratiques agricoles	
P.8	Une agriculture intimement liée au Pilat et à sa **biodiversité**	T	dans le Pilat	ressources - diversité des sols - pratiques agricoles	local
P.8	Pour préserver ces milieux agricoles remarquables, et plus généralement la ressource en eau et la **biodiversité** du territoire, des dispositifs existent afin d'inciter ou soutenir les agriculteurs dans des pratiques peu impactantes.	P	dans le Pilat	pratique agricoles (+) - associée à d'autres enjeux écologiques globaux (eau)	local / global
P.8	Photo : troupeau de moutons dans les landes	Ill.	pas de lieu associé	milieux	
P.8	Photo : paysage	Ill.	dans le Pilat	paysage	

P.8	En conséquence, avec plus de 11 426 hectares de prairies permanentes, 1 153 hectares de haies mais aussi de nombreux murets en pierre et autres éléments fixes du paysage, l'agriculture du Pilat contribue largement à sa **biodiversité** et participe aussi à d'autres enjeux environnementaux tels que le stockage du carbone ou encore la continuité des milieux naturels entre eux (trame verte).	P	dans le Pilat	pratique agricoles (+) - associée à d'autres enjeux écologiques globaux (carbone, trames)	local / global
P.9	[enjeux pour l'avenir] [T=Les ressources naturelles et le changement climatique] Même si la STH (Surface Toujours en Herbe) a diminué de 2 200 ha en 10 ans, que des problèmes d'érosion persistent dans certains secteurs et que des pratiques intensives demeurent, les exploitations agricoles s'orientent de plus en plus vers des modes de production favorables à la **biodiversité** et plus respectueux des ressources naturelles.	P	dans le Pilat	ressources - pratiques agricoles - respectueux: favorable - autres enjeux (climat - ressources)	local/global
P.9	Photo : un agriculteur qui nourrit vaches	Ill.	pas de lieu associé		

Tableau 41 : Dossier "L'agriculture du Pilat", 2013

Page	***Extrait***	***Place***	***Mention d'un lieu***	***Notions***	***Echelle***
P.2-3	Typologie des prairies fleuries, "milieux aux multiples intérêts"				
P.6	Dans le Massif central, les prairies fleuries sont à la fois des réservoirs de **biodiversité** (lieux de vie, de reproduction… de nombreuses espèces) et des corridors écologiques (milieux utilisés de façon transitoire lors du déplacement des espèces).	P	Massif central	complément du nom "réservoir" (ressource) vs "corridors écologiques" (milieux, écosystèmes)	local/régional
P.6	Photo : paysage forêt/prairies	Ill.	dans le Pilat	"alternance entre milieux forestiers et prairies sur le Pilat"	local

P.6	[Suite T= "des milieux aux multiples intérêts"] … pour la **biodiversité**	ST			
P.6	Photo : fleurs en zoom	Ill.	pas de lieu associé	en superposition parole d'un apiculteur "diversité floristique" de Pavezin	local
P.8	Menaces sur les milieux - actions pour les maintenir (exploitants agri - PNR du Pilat - collectivités locales - citoyen)	P	dans le Pilat	RQ le "citoyen" est le seul auquel le dossier s'adresse directement (public visé?) par ordres "prenez" "diminuez" "retardez" "faites attention" "vous pouvez"	local/national
	Pas d'utilisation de "biodiversité" mais de "ressources agricoles à valeur écologique" ou de "diversité écologique", "diversité des espèces"	P	dans le Pilat	définition de "prairies fleuries"	global/local

Tableau 42 : Dossier "Prairies fleuries du Pilat : une ressource agricole à valeur écologique", 2013

Page	***Extrait***	***Place***	***Mention d'un lieu***	***Notions***	***Echelle***
P.1	Corridors biologiques : Des paysages pour la **biodiversité!**	T		paysages : esthétique?	global
P.1	Photo : paysage avec champs, forêts et habitations	Ill.	pas de lieu réel associé		Pilat?
P.1	"La **biodiversité** c'est ma nature!"	P		campagne de **mobilisation** "lien vital qui unit **les hommes** et les autres espèces animales et végétales	national
P.1	Face aux menaces actuelles de perte de **biodiversité,** l'homme est dans l'obligation d'agir	P		discours **alarmiste** : "l'homme est dans l'obligation d'agir" - négatif	global
P.1	contrats corridors, 2014-2018, Massif du Pilat, collectivités locales, partenaires socio-professionnels, habitants, acteurs locaux	P		les actions réelles : changement de vocabulaire	local
P.2	Préserver la **biodiversité,** un enjeu pour le XXIème siècle	T		Préservation	global
P.2	Le terme de **biodiversité,** inventé en 1985…	P		**Définition** naturaliste de la notion (rq : absence gène et aspects	global

				sociétaux)	
P.2	La perte d'habitats naturels (…) est la première cause de diminution de la **biodiversité**	P		discours **alarmiste** ("notre planète")	global
P.2	Pour y remédier, la protection des sites les plus riches - nommés réservoirs de **biodiversité** - ne suffit pas.	P		discours **alarmiste**	global
P.2	Réservoirs de **biodiversité**	ST		définition naturaliste	global
P.2	espaces dans lesquels la **biodiversité** est la plus riche (…)	P		définition naturaliste	global
P.2	(Corridors biologiques) Ils assurent des connexions entre des réservoirs de **biodiversité.**	P		définition naturaliste	global
P.2	Schéma corridors et réservoirs de **biodiversité** : présence humaine comme "point de conflits"	Ill.	pas de lieu réel associé		global
P.2	Photo : le retour de la loutre	Ill.	"La Semène", "Dans la région", "dans le Pilat", "Loire", "Unieux", "Gier", "Rhône", "Île du Beurre"		local
P.2	Photos : le damier de la Succise / le Sonneur à ventre jaune	Ill.	pas de lieu réel associé		global
P.2	Texte qui accompagne ne mentionne pas d'acteurs humains, c'est la loutre qui revient, mais l'homme est présent par ses actions : restauration, levée d'obstacles, réduction collisions routières ou encore plus éloigné avec le refuge du crapaud qui mélange haies, fossés, bois, etc.	P		approche naturaliste	local
P.3	Ambition : enrayer le déclin de la **biodiversité** grâce au maintien des continuités écologiques (…)	P		discours engagement à l'action (Grenelle)	national
P.3	"L'intérêt majeur de cet outil est de faire entrer la **biodiversité** dans la politique d'aménagement d'une agglomération."	C		aspects aménagement du territoire	local

P.3	Territoire fragmenté : peu favorable à la **biodiversité** / Aménagement du territoire : restauration des continuités écologiques	Ill.	pas de lieu réel associé	Restauration	global
P.3	Corridors, habitants, code environnement et urbanisme, SRCE, SCOT, PLU, chartes des PNN et PNR, les hérissons, le propriétaire	P		aspects aménagement du territoire	local
P.3	à chaque échelle son corridor	Ill.	combe de Savoie, au sud de Chambéry, entre Chartreuse et Bauges		local
P.4-5	Pas d'utilisation de la biodiversité				
P.4-5	carte de la trame verte et bleue	Ill.	le Grand Pilat, et tous lieux sur carte		local
P.4-5	photo d'un chevreuil flashé dans cadre suivi	Ill.	sur le territoire, "entre le Pilat et les monts du Lyonnais ou le Dauphiné"		local
P.6	"Corridors biologiques Grand Pilat", 30 actions pour la **biodiversité**	T		aspects aménagement du territoire	local
P.6	L'objectif est de concilier protection de la **biodiversité** et production agricole.	C	lycée agri de Saint-Genest-Malifaux	protection	local
P.6	Région Rhône-Alpes, RERA, SRCE, Corridors, question agricole à part	P		aspects aménagement du territoire	local
P.6	Photos d'aménagements menés	Ill.	ruisseau des Haies, vallée du Gier		local
P.6	dessin : nature en kit avec notice de montage, animaux et plantes dans carton (qui sourient)	Ill.		aspects aménagement du territoire	
P.7	Elus et habitants du Pilat agissent pour la **biodiversité**	T		passage aux actions non portés par institutions	local
P.7	Le Parc naturel régional du Pilat et ses partenaires œuvrent depuis plusieurs années pour préserver la **biodiversité** (…)	P		Préservation	local

P.7	(…) l'observatoire de la **biodiversité** du Parc du Pilat, la gestion des réservoirs de **biodiversité** (…)	P		liste des actions menées	local
P.7	Une mare pour la **biodiversité**	T		**action** d'une habitante	local
P.7	agriculteurs, chasseurs, forestiers, communes, collectivités, "chaque citoyen" "autour de son habitation", propriétaires, habitants	P		**action** qui part p.7 de la région pour arriver à celle des petits gestes, de chacun	
P.8	Lexique : écoduc, SRCE, SCOT, PLU, Charte, Natura 2000	P		transmission de connaissances	
P.8	logos	Ill.	PNR, Région, L'Europe s'engage		
P.8	Ressources documentaires : 3 titres autour de la biodiversité	P			global

Tableau 43 : Dossier "Corridors biologiques : des paysages pour la biodiversité !", 2014

L. Guide d'entretien

Temps d'introduction : Présentation de mon parcours et de mon sujet brièvement. Ainsi que la démarche engagée. Liens avec le Parc / parcours professionnel-personnel

PRESENT

Pouvez-vous me décrire votre travail actuel ?

R1 Est-ce que vous pouvez me décrire une journée type de votre travail ? (faire décrire les tâches dans le détail au maximum)

R2 Vous travaillez avec… ?

R3 Votre secteur… ?

R4 Quel est l'aspect primordial pour vous ?

R5 Avez-vous une anecdote en particulier qui vous semble représentative ?

PASSE

Pouvez-vous me raconter comment vous êtes devenu…

R1 Et avant vous étiez… ?

R2 Pourquoi le Parc du Pilat ?

R3 Qu'est-ce qui vous intéresse le plus dans votre métier ?

R4 Quels sont les problèmes ou les questions que vous rencontrez ?

FUTUR

Quelles sont les évolutions de votre travail depuis que vous l'occupez ?

R1 Pourquoi d'après vous ?

R2 Et dans l'avenir, qu'en pensez-vous ?

LIENS AVEC LA NATURE (si non abordé spontanément)

L'aspect « nature » du Parc Naturel Régional vous semble-t-il important au quotidien ?

R1 Quel est selon vous le rôle du Parc pour l'environnement ?

Comment le Parc peut-il aider à la protéger/préserver/conserver… ?

LIENS AVEC UN « RESEAU » (idem)

Y a-t-il d'autres partenaires avec lesquels vous travaillez ?

R1 Avec quelle régularité ?

R2 Pourquoi particulièrement ?

R3 Comment ?

(Si non précisé) Travaillez-vous avec des partenaires extérieurs au Parc ?

R1 Avec quelle régularité ?

R2 Pourquoi particulièrement ?

R3 Comment ?

M. Précisions sur les entretiens menés

Ces entretiens ont été menés d'avril 2011 à mai 2015.

Afin de respecter l'anonymat des personnes rencontrées, leur nom complet a été remplacé par un prénom de substitution. Il est néanmoins difficile de masquer les fonctions ou rôles des personnes rencontrées sans perdre du sens sur le contenu de leur discours.

Conserver ces descriptifs m'a semblé important même s'il rend l'anonymat un peu plus précaire pour les personnes proches de la structure PNR du Pilat. Pour cette raison, ces Annexes ne seront pas diffusées sur Internet, à la différence du Tome 1.

Dans le corps des entretiens, les noms cités sont également remplacés par des initiales lorsque le nom complet est utilisé, des prénoms de substitution ou des qualificatifs, afin de gêner *a minima* la compréhension du discours.

Les noms des personnalités publiques qui ont pu être citées dans les discours n'ont pas été masqués.

Pour chaque entretien, il est précisé le rôle de la personne (celui pour lequel j'ai choisi de le/la rencontrer), ainsi que le lieu de l'entretien et la date (mois/année).

En encadré en début d'entretien, on peut trouver des précisions que j'ai jugées utile de laisser comme les conditions de prise de contact, la description du bureau ou la façon dont la personne se positionne à mon égard.

Les entretiens ont été saisis dans leur intégralité à partir d'un enregistrement audio à l'exception du premier qui s'est déroulé de façon plus informelle et qui est un relevé des notes que j'ai prises à cette occasion. Les extraits entre guillemets représentent le texte précis prononcé par les acteurs, le reste est de la paraphrase de leur propos.